

La médecine des passions, ou les passions considérées dans leurs rapports avec les maladies, les lois et la religion / par J.-B.-F. Descuret.

Contributors

Descuret, J. B. F. 1795-1872.

Publication/Creation

Liège : J.-G. Lardinois, 1851.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/a7xw8f7f>

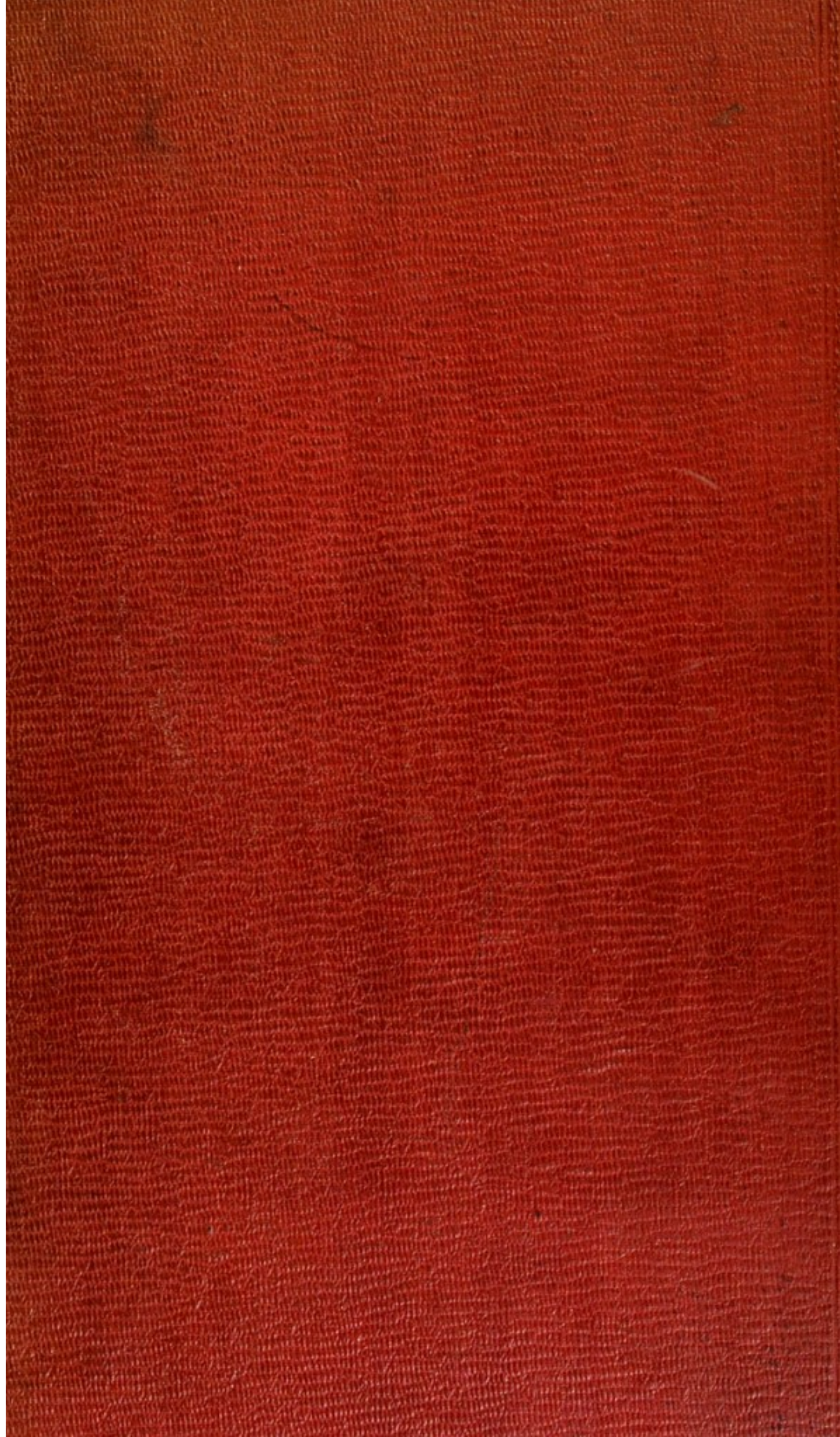
License and attribution

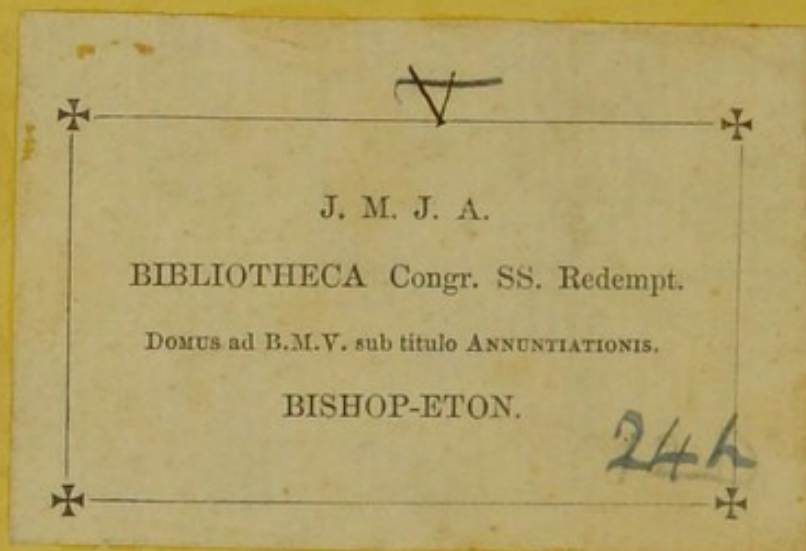
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>





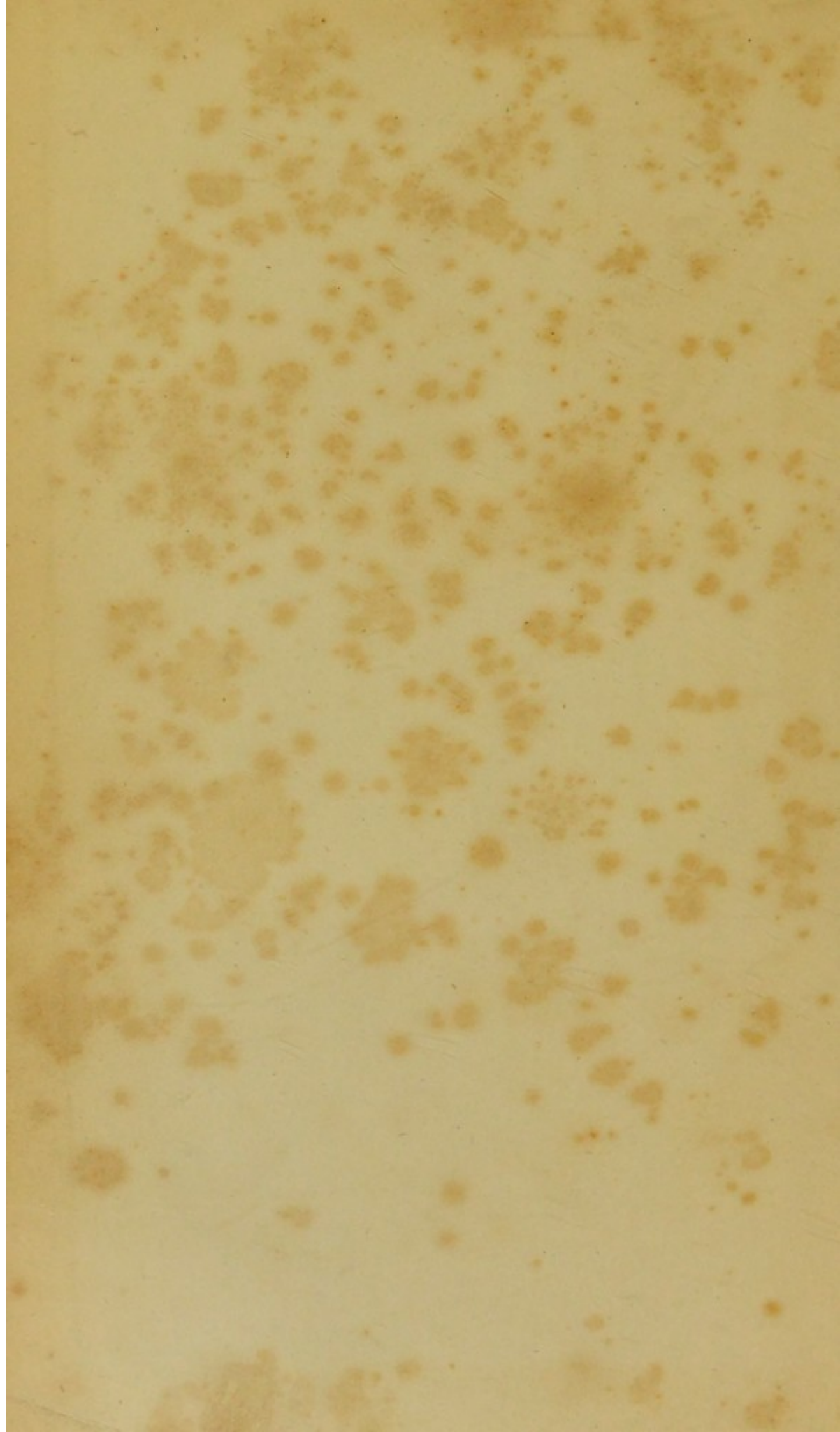
THEOLOGIA.

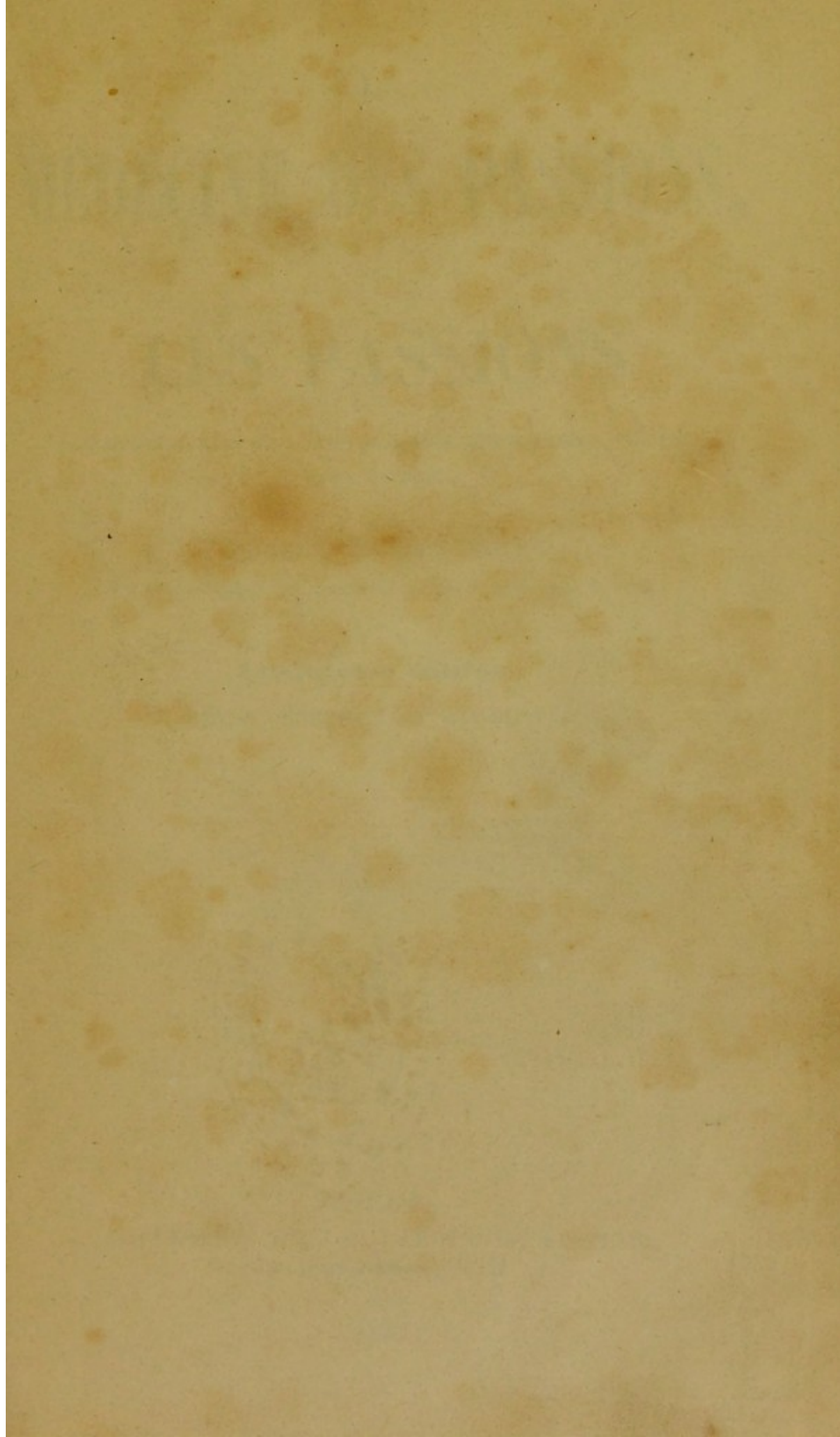


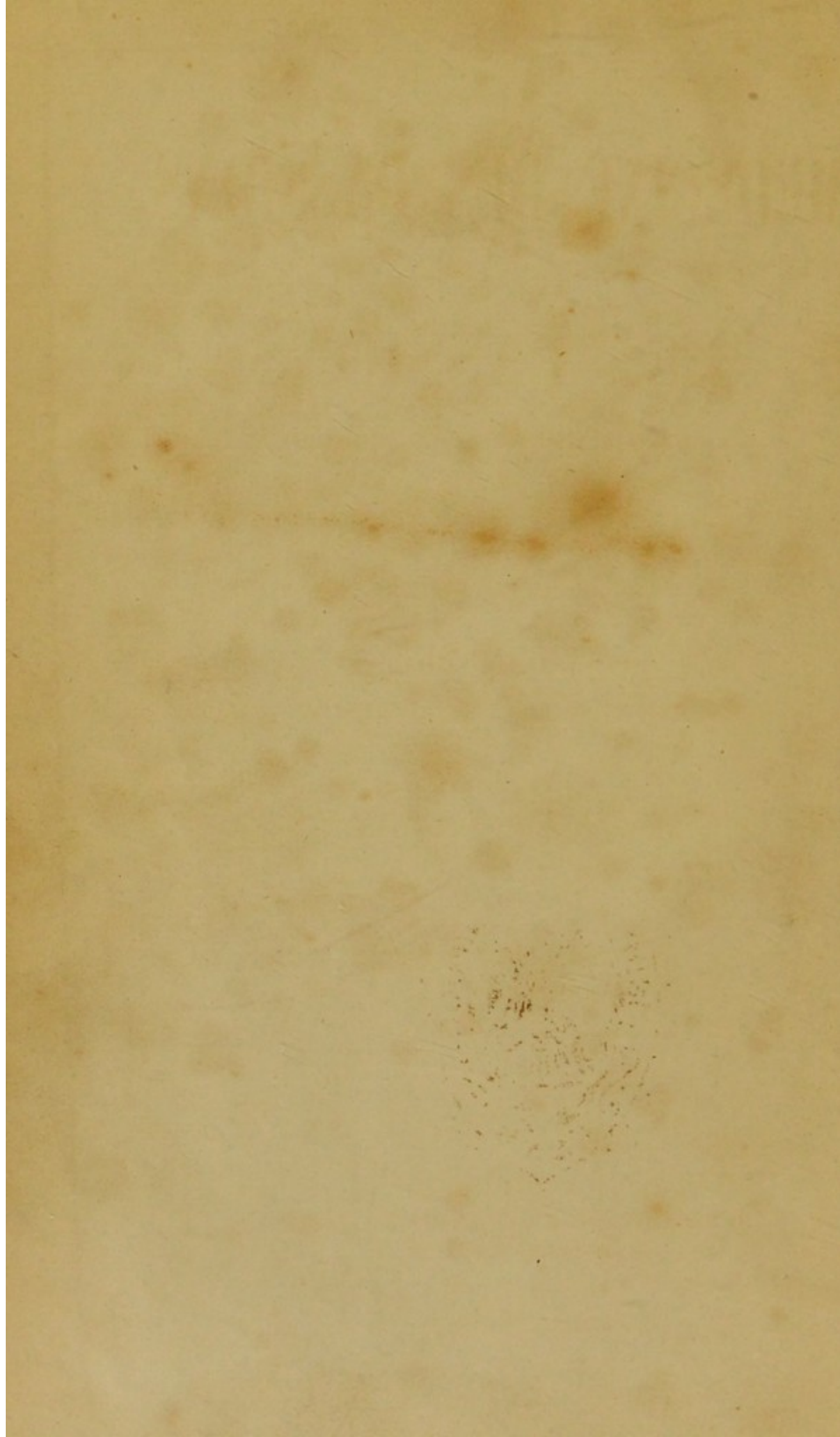
22500340173

Med
K37010

L 7.52







LA
MÉDECINE DES PASSIONS,

OU

LES PASSIONS

CONSIDÉRÉES DANS LEURS RAPPORTS AVEC LES MALADIES, LES LOIS
ET LA RELIGION;

PAR J.-B.-F. DESCURET,

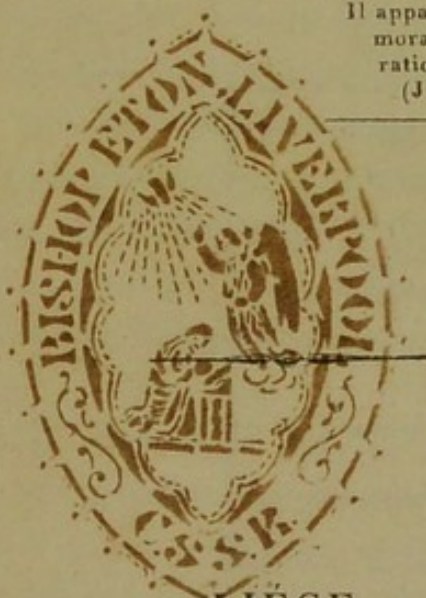
DOCTEUR EN MÉDECINE ET DOCTEUR ÈS LETTRES DE L'ACADÉMIE DE PARIS.

Cinquième édition,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

Il appartient à la médecine de seconder la
morale dans le grand œuvre de l'amélioration du sort des hommes.

(J. DROZ, DE LA PHILOSOPHIE MORALE)



LIÈGE,

IMPRIMERIE DE J.-G. LARDINOIS, ÉDITEUR,
Rue Sœurs-de-Hasque, N° 11.

—
1851

14 831 666

WELLCOME INSTITUTES LIBRARY	
Coll.	Wellcome
Class.	
No.	WM

AVERTISSEMENT

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

En publiant ce livre, je n'ai point la pensée de donner un *Traité complet des Passions* : ce titre comporterait un grand nombre de volumes, et exigerait une vie entière d'études spéciales, auxquelles ma profession ne m'a pas permis de me livrer autant que je l'aurais voulu. Dans ce vaste travail, on devrait examiner par quelles vertus les différents peuples se sont illustrés, et à quels vices ils ont dû leur décadence; car les bonnes mœurs sont l'âme des sociétés : elles seules peuvent y entretenir la vie, la force et la prospérité. Pour remplir le cadre de cette véritable philosophie de l'histoire, l'érudition de l'auteur ne devrait pas se borner à une connaissance exacte des nations qui ne sont plus; elle devrait aussi embrasser les principaux peuples qui s'agitent aujourd'hui sur la scène du monde; indiquer les traits physiques et moraux qui les caractérisent, les maladies qui les affectent, les passions qui les asservissent, les mouvements politiques qui les travaillent. Une pareille tâche, dont je sens si bien toute l'importance, est trop au-dessus de mes forces, et je n'ai pas eu la prétention de l'entreprendre.

L'ouvrage que je livre à la publicité n'est autre chose qu'un *manuel*, qu'une *grammaire des Passions considérées dans leurs rapports avec la Médecine, les Lois et la Religion*. Toutefois, il est le résultat de l'observation la plus attentive et la plus constante pendant vingt-trois années. Durant ce laps de temps, j'ai été à même de voir beaucoup; aussi mon livre, plutôt pratique que théorique, contient-il plus de faits que de raisonnements. Cinquante-deux mille visites faites aux pauvres du douzième

arrondissement de Paris, trois mille environ à la classe riche, près de soixante mille à la classe moyenne, m'ont permis d'examiner l'influence de la fortune et de la maladie sur le développement des passions. En même temps, gens de toutes les professions; étrangers de tous les pays; maîtres et domestiques; hommes et femmes libres, détenus ou cloîtrés; catholiques et protestants; spiritualistes et matérialistes; élèves et professeurs; savants, littérateurs, artistes du premier mérite; malheureux plongés dans l'ignorance la plus grossière; enfin, gens raisonnables, fous enfermés ou dans le cas de l'être : tels sont les individus avec lesquels j'ai été fréquemment en relation, que j'ai pu observer à loisir, et qui m'ont fourni les matériaux de cet ouvrage, plus scientifique que littéraire, et en grande partie copié d'après nature. Pour établir mes assertions, je ne me suis pas contenté d'invoquer ma longue expérience, soit comme praticien, soit comme médecin-légiste : j'en ai souvent appelé à celle de mes devanciers, et me suis en outre appuyé des laborieuses recherches de la statistique, science née d'hier, il est vrai, mais destinée à jeter plus tard une grande lumière sur différentes questions relatives à la criminalité, ainsi qu'à l'amélioration physique et morale des masses.

Malgré ces puissants secours, malgré tant de soins consacrés pendant un grand nombre d'années à la composition de ce volume, je ne l'aurais pas encore livré à l'impression, si les conseils de mes confrères, si les instances de l'amitié, ne m'en avaient arraché la promesse. C'est aussi pour tenir ma parole envers deux hommes célèbres, ravis depuis peu à la science et au clergé, que je livre prématurément à la critique bienveillante un travail dont j'espère pouvoir un jour remplir les lacunes, et faire disparaître les imperfections.

AVIS

SUR LA DEUXIÈME ÉDITION.

Deux hommes entre lesquels il existait une grande divergence de principes, Mgr. de Quélen et le docteur Broussais, s'accordaient à penser que *la Médecine des Passions* deviendrait un jour le complément indispensable des études médicales, législatives et théologiques. Cette prévision favorable, réalisée en moins de deux années, n'a été regardée par moi que comme une marque d'indulgence et un encouragement à mieux faire.

Aussi, pour cette nouvelle édition, le style a été revu avec soin ; et la statistique, dans ses rapports avec les mœurs, mise au courant des documents officiels publiés jusqu'ici. On trouvera, dans le cours de l'ouvrage, quelques modifications et un assez grand nombre d'additions, jugées nécessaires par de savants critiques, entre autres le chapitre sur la *Récidive dans la Maladie, dans le Crime et dans la Passion*. J'ai, en outre, reporté à la fin du volume plusieurs notes nouvelles, beaucoup trop étendues pour trouver place au bas des pages ; enfin, j'ai fait suivre la seconde partie d'un *Résumé* qui montre l'harmonie de la médecine, de la législation et de la religion ; et qui, en même temps, aidera le lecteur à mieux saisir l'ensemble et le but de mon travail.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Connais-toi toi-même (*γνῶθι σεαυτόν*), disaient les sages de la Grèce; et depuis plus de deux mille ans les moralistes et les médecins ont répété la célèbre inscription du temple de Delphes, sans que la plupart des hommes pensent à acquérir cette connaissance, si intéressante et surtout si nécessaire. Serait-ce parce que cette étude est entourée de difficultés insurmontables? Alors Pascal, ce sévère moraliste, aurait eu raison de s'écrier : « Quelle chimère est-ce donc que l'homme ! quelle nouveauté ! quel chaos ! quel sujet de contradiction ! Juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, amas d'incertitudes, gloire et rebut de l'univers : s'il se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante et le contredis toujours, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible. » Pour moi, découragé par les paroles de ce puissant génie, j'ai voulu plus d'une fois briser ma plume, et renoncer à un travail dont le terme, semblable à l'horizon, me paraissait toujours s'éloigner à mesure que je m'efforçais d'en approcher davantage. En vain j'avais demandé à nos grands peintres de mœurs, à nos meilleurs physiologistes, le mot de cette énigme, en apparence introuvable : aucun d'eux ne répondait d'une manière satisfaisante aux nombreuses questions qui se pressaient dans mon esprit. Relisant alors les chefs-d'œuvre de l'éloquent évêque de Meaux, dont le regard pénétra si avant dans les secrets de la nature humaine, je m'arrêtai sur ces lignes : « Qu'est-ce donc que l'homme ? Est-ce un prodige ? est-ce un assemblage monstrueux de choses incompatibles ? est-ce une énigme inexplicable ? Ou bien n'est-ce pas plutôt, si je puis parler de la sorte, un reste de lui-même, une ombre de ce qu'il était dans son origine, un édifice ruiné, qui, dans ses mesures renversées, conserve encore quelque chose de la beauté et de la grandeur de sa première forme ? Il est tombé en ruines par sa volonté dépravée ; le comble s'est abattu sur le fondement : mais qu'on remue ces ruines, on trouvera, dans les restes de ce bâtiment

renversé, et les traces des fondations, et l'idée du premier dessin, et les marques de l'architecte. »

Cette pensée de Bossuet m'a servi plus d'une fois de guide dans mes recherches, en m'expliquant toutes les contradictions qui règnent en nous et hors de nous; car je ne me suis pas borné à étudier l'homme dans sa nature; je l'ai aussi considéré dans son origine, dans ses rapports et dans son avenir.

J'admets d'abord en principe qu'il est composé d'un corps et d'une âme, unis de telle sorte que de leur réaction réciproque et harmonique dépend le parfait accomplissement de ses destinées. Comment s'opère cette union de la matière et de l'esprit? Mystère aussi impénétrable que les grandes lois de la nature : le suprême Architecte s'en est réservé le secret ! Toutefois, nous sommes forcés d'avouer que l'âme est l'agent invisible dont notre corps révèle l'existence, comme Dieu est le créateur invisible dont l'univers publie la force, l'intelligence et l'amour.

Considéré sous le triple point de vue de l'hygiène, de la morale et de la religion, l'homme a des besoins à satisfaire et des devoirs à remplir; aussi a-t-il reçu en partage la sensibilité, l'intelligence et la liberté, facultés précieuses qui l'avertissent de ses besoins, lui en montrent l'importance, et le font recourir aux moyens qui doivent les contenir ou les satisfaire. Le savant auteur de la *Législation primitive* me paraît beaucoup trop flatter l'homme, en le définissant « une intelligence servie par des organes. » Peintre sublime, mais infidèle, il s'est complu à représenter l'homme tel qu'il devrait être, et non tel qu'il est : l'histoire de tous les temps ne nous montre, en effet, l'intelligence que comme une reine détrônée, et devenue l'esclave des sens, qu'elle était appelée à gouverner en souveraine.

Pour tous les moralistes de bonne foi, l'homme est une intelligence unie à des organes, un animal doué de la raison. Pour le philosophe chrétien, c'est une intelligence déchue, luttant contre des organes. Cette lutte presque continuelle entre les besoins et les devoirs, entre les organes et l'intelligence, ou, si on l'aime mieux, entre la chair et l'esprit; cette lutte est toute la vie de l'homme, que l'Écriture appelle avec tant de raison un combat : *Militia est vita hominis super terram*; magnifique pensée, rendue par un vers d'autant plus heureux, qu'il nous montre en même

temps la lutte glorieuse de l'homme contre ses passions, et le prix réservé à ses généreux efforts :

La vie est un combat dont la palme est aux cieux.

(C. DELAVIGNE.)

Ce combat, devenu encore plus dangereux par les progrès mêmes de la civilisation, exige une continuelle vigilance, si nous ne voulons pas nous laisser entraîner par les passions, ces perfides et redoutables ennemies de notre repos. Mais, pour leur résister avec avantage, il ne suffit pas de se bien fortifier sur un point, il faut se fortifier de tous les côtés, il faut être armé de toutes pièces. Cette armure, une éducation *complète* (et elle ne saurait l'être que par le christianisme) pourra seule la donner à l'humanité par *la culture simultanée des facultés physiques, morales et intellectuelles des enfants*. En veillant donc avec plus de soin sur l'éducation; en ne permettant pas de développer imprudemment une ou deux des facultés de l'élève au détriment des autres; en s'attachant, au contraire, à développer, à diriger, à satisfaire convenablement tous ses besoins, les gouvernements finiraient par rendre les hommes plus forts et plus intelligents, parce qu'ils seraient meilleurs; et en même temps meilleurs, parce qu'ils seraient plus intelligents et plus forts.

MÉDECINE DES PASSIONS.

Première Partie.

Des Passions en général.

CHAPITRE PREMIER.

Définition des Passions. — Distinctions à établir entre les émotions, les sentiments, les affections, les vertus, les vices et les passions.

S'il y a tant de confusion dans les choses, c'est qu'on en laisse beaucoup trop dans les mots.

Le mot *passion*, d'après son étymologie (*παθος*), désigne une souffrance, ou du moins une disposition à recevoir des émotions plus ou moins vives et à y correspondre. Deux ordres de causes peuvent produire ces émotions, les causes externes et les causes internes : les unes agissant d'abord sur la périphérie du corps, les autres, au contraire, ayant le centre de l'organisme pour point de départ de leur action. Dans les deux cas, ces émotions produisent sur le cerveau une sorte d'ébranlement qu'il transmet aussitôt à tous les points de l'économie, à l'aide de nombreux conducteurs appelés nerfs.

Toutes les *affections* vives, toutes les *passions*, ayant le triste privilège de rendre le corps malade non moins que l'esprit, ces deux termes s'emploient également en parlant du physique et du moral : ainsi l'on dit que les *affections organiques* du cœur sont souvent le résultat d'*affections morales*; et anciennement, l'on donnait les noms de *passion hypochondriaque* et de *passion hystérique* à des maladies qui ont leur siège ou dans les hypochondres ou dans l'utérus.

Les passions, disent quelques auteurs, sont ainsi nommées, parce que l'homme ne se les donne pas, mais qu'il les subit, qu'il est soumis à leur action, qu'il y est *passif*.

« Nous appelons passions, dit le docte et judicieux Bergier, les inclinations ou les penchants de la nature poussés à l'excès, parce que leurs mouvements ne sont pas volontaires : l'homme est purement *passif* lorsqu'il les éprouve; il n'est actif que quand il y consent ou qu'il les réprime. »

Si les moralistes sont d'accord sur l'étymologie de ce mot, il n'en est pas ainsi de l'acception qu'on doit lui donner, et par conséquent de sa définition.

Le chef de l'école stoïcienne, Zénon, définit la passion, un trouble d'esprit contre nature, qui détourne la raison de sa voie.

Galien, d'après les idées d'Hippocrate et de Platon, considère les passions comme des mouvements contre nature de l'âme irraisonnable, et il les fait toutes provenir d'un désir insatiable. Il ajoute qu'elles font sortir le corps de l'état de santé.

Descartes les considère comme des mouvements produits par les esprits vitaux émanés de la glande pinéale (siège de l'âme, selon lui), et qui viennent diversement agiter toutes les parties du corps humain.

Le plaisir nous émeut agréablement : nous nous portons vers lui ; la douleur produit sur nous un effet contraire : nous la fuyons. Cette attraction et cette répulsion ont été appelées *mouvements de l'âme*, non que l'âme puisse changer de place (un être immatériel n'occupant pas de lieu), mais seulement pour indiquer que, dans son amour et dans son aversion, l'âme s'unit avec les objets ou s'en sépare, de même que le corps s'en approche ou s'en éloigne. D'après ces considérations, Bossuet et d'autres moralistes chrétiens définissent les passions, « des mouvements de l'âme, qui, touchée du plaisir ou de la douleur ressentie ou imaginée dans un objet, le poursuit ou s'en éloigne. »

Selon Gall et Spurzheim, les noms d'*affection* et de *passion* ne conviennent nullement aux facultés primitives de l'âme ; le premier devant s'appliquer uniquement aux modifications que présentent les facultés, et le second, à l'excès de leur activité. Ainsi l'affection ne serait qu'un mode de *qualité*, la passion qu'un mode de *quantité*.

Certains moralistes ont confondu les affections et les passions ; d'autres ont cru devoir rassembler, sous le titre de passions, une foule de travers d'esprit habituels, et jusqu'à des caprices aussi futiles que passagers. La plupart, cependant, ont réservé le nom d'affections aux sentiments en quelque sorte passifs, tels que la tristesse, le chagrin, la crainte ; et ils ont seulement qualifié de passions les sentiments éminemment actifs, tels que l'amour, la haine, la colère, l'ambition.

Quelques savants médecins prétendent que le besoin d'exercer les facultés de l'intelligence peut bien donner naissance à des goûts très-vifs, tels que ceux de la poésie, de la peinture, de la musique ; mais que ces goûts ne sont jamais poussés jusqu'à la passion. Malgré mon respect pour leur autorité, je ne puis admettre une opinion que des faits assez multipliés m'ont paru détruire complètement : j'ai eu maintes occasions de voir des peintres, des poètes, et surtout des musiciens, qui montraient pour leur art un penchant, un goût, une ardeur qui allait jusqu'à l'extravagance, jusqu'à une véritable et violente monomanie, terminaison funeste et malheureusement trop fréquente des grandes passions.

Ce désaccord qui règne entre les écrivains sur l'acception que doit avoir le mot passion, provient bien certainement de ce que son étymologie lui donne un sens trop vague et même illimité. En effet, qui dit passion, dit souffrance, d'où il suivrait que toute émotion éprouvée serait une passion.

Pour faire cesser une pareille confusion, il est nécessaire de restreindre la signification de ce mot, et de bien préciser le sens qu'il doit avoir. Sans cela, l'un dira que les passions sont bonnes; un autre, qu'elles sont toujours mauvaises; un troisième, qu'elles ne sont en elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises, et que leur qualité dépend de l'usage qu'on en fait. « Toutes nos passions, dit Rousseau, sont bonnes quand on en reste le maître; toutes sont mauvaises quand on s'y laisse assujettir. »

Avant d'indiquer la définition à laquelle je m'arrête, je crois devoir présenter succinctement quelques considérations, dans le double but de justifier ma préférence, et de dissiper l'obscurité répandue sur ce point fondamental de la science.

L'homme est un être essentiellement actif, sollicité à l'action tantôt par des impulsions intérieures, tantôt par des impressions venues du dehors et transmises à l'âme par les sens. De ces impulsions et de ces impressions résultent pour lui des besoins nombreux, mobiles de tous ses actes. L'animal et l'enfant obéissent immédiatement à la stimulation du besoin; l'homme, j'entends ici l'homme complet, n'agit, ne satisfait ce besoin qu'après avoir jugé s'il peut ou s'il doit le satisfaire. L'homme est donc conduit par deux guides, le besoin et la raison : l'un, qui le sollicite et le pousse; l'autre, qui l'éclaire et le retient. Aussi la vie humaine n'est-elle, comme nous l'avons déjà vu, qu'une lutte presque continuelle entre le devoir et le besoin. Ajoutons que tout besoin trop violemment senti provoque en nous un désir d'une égale violence; que ce désir, s'il n'est immédiatement réprimé ou modéré, nous fait presque toujours agir contre notre devoir, notre intérêt même : et nous comprendrons que la science la plus utile est sans contredit celle qui nous apprend à mettre constamment nos besoins en harmonie avec nos devoirs.

Voyons maintenant la distinction qu'il faut établir entre les passions, les émotions, les sentiments, les affections, les vertus et les vices.

Les *passions* me semblent d'abord pouvoir être définies : *des besoins déréglés*, qui, en général, commencent par nous séduire, et finissent par nous tyranniser.

Les *émotions* sont des excitations plus ou moins vives de notre sensibilité; elles sont agréables ou pénibles. Dans les deux cas, elles peuvent aller jusqu'à briser les ressorts de l'organisme; elles agissent alors à la manière des passions violentes, et deviennent même, par l'habitude, de véritables passions : aussi un moraliste judicieux, M. de Lévis, a-t-il remarqué que « de tous les besoins factices, le plus dangereux est celui des émotions. »

Les mots *sensations*, *sentiments*, *perceptions*, désignent également les impressions que les objets font sur l'âme, avec cette distinction, généralement admise, que la sensation s'arrête aux sens, que le sentiment va au cœur, et que la perception s'adresse à l'intelligence. Tous les trois déterminent en nous des ébranlements nerveux, des émotions de plaisir et de joie, de douleur et de tristesse, sources premières de nos passions.

De même que le mot sentiment, celui d'*affection*, (dérivé du verbe *afficere*, toucher, faire impression) indique simplement un mode de sentir, une manière quelconque d'être affecté. L'affection, dont le caractère habituel est une douce activité, susceptible de divers degrés, se métamorphose en ardeur, en impétuosité, en déraison, en passion. Chez la femme mère surtout, il n'est pas rare de voir l'affection portée jusqu'au *dévouement*, sorte de consécration qui la fait s'oublier elle-même pour se sacrifier tout entière à l'être qui lui doit la vie.

Généralement parlant, on donne le nom de *vice* à la dégradation de nos actes, et celui de *vertu* à leur perfection. Nous verrons ailleurs que les progrès du vice sont infiniment plus rapides que ceux de la vertu, et que son habitude est également beaucoup plus forte et plus tenace.

Considérée sous le point de vue social, la vertu est une préférence habituelle de l'intérêt général à l'intérêt particulier. Cette préférence généreuse ne s'acquiert pas sans livrer de nombreux combats à notre égoïsme; elle atteste la force de l'âme, et c'est précisément pour cela qu'elle mérite le nom de vertu (1). Elle devient tous les jours de plus en plus rare dans nos sociétés modernes.

Aux yeux de la religion, la vertu est le triomphe de la volonté sur nos mauvaises inclinations; c'est aussi la santé de l'âme, conservée par l'innocence, ou recouvrée par le repentir.

Les moralistes admettent quatre vertus principales, qu'ils ont appelées cardinales, parce qu'ils les regardent comme le fondement de toutes les autres : ce sont la *prudence*, qui les dirige; la *justice*, qui les gouverne; la *force*, qui les soutient; et la *tempérance*, que les circonscrit dans de justes limites.

(1) « Point de vertus sans combat, dit Rousseau. Le mot de *vertu* vient de *force*; la force est la base de toute vertu. La vertu n'appartient qu'à un être faible par sa nature, et fort par sa volonté; c'est en cela seul que consiste le mérite de l'homme juste; et quoique nous appelions Dieu bon, nous ne l'appelons pas vertueux, parce qu'il n'a pas besoin d'effort pour bien faire. » Le vieux Montaigne, que Rousseau ne fait souvent que paraphraser, avait dit avant l'auteur d'*Emile* : « Il semble que le nom de la vertu présuppose de la difficulté et du contraste, et qu'elle ne peut s'exercer sans partie. C'est à l'aventure pourquoi nous nommons Dieu bon, fort, et libéral et juste; mais nous ne le nommons pas *vertueux* : ses opérations sont toutes naïves et sans effort. » (*Essai*, liv. II, c. 11.)—Bossuet définit la vertu : *une habitude de vivre selon la raison*; puis il ajoute : « la vertu, quelque forte qu'elle nous paraisse, n'est pas digne de porter ce nom jusqu'à ce qu'elle soit capable de toutes sortes d'épreuves. »

Les trois vertus théologales du chrétien sont la *foi*, l'*espérance* et la *charité*, qui embrasse les deux autres, parce qu'elle est le lien d'amour qui unit l'homme à l'homme, en unissant l'homme à Dieu.

Une remarque faite depuis longtemps, c'est que la plupart des vertus sont placées entre deux vices comme entre deux écueils; aussi, en voulant éviter l'un on tombe souvent dans l'autre, si l'on ne se tient pas ferme dans cet étroit milieu qui les sépare.

Comme tous nos penchants naturels ou factices, les vertus mêmes peuvent donc dégénérer en passions, lorsqu'elles sont poussées à l'extrême, lorsqu'il y a excès dans leur exercice. On reconnaît qu'elles sont arrivées à ce degré quand elles faussent le jugement ou qu'elles le paralysent, et dès lors elles perdent le nom de *vertus*.

CHAPITRE II.

*Division des Passions selon les moralistes et selon les médecins. —
Théorie nouvelle des Besoins.*

Il faut classer les passions pour les étudier, tout en reconnaissant que leur classification restera toujours imparfaite.

Les combats intérieurs de l'homme, cette lutte incessante qui règne entre ses penchants et sa raison, ont conduit Pythagore et Platon à reconnaître dans notre âme deux parties : l'une, forte et tranquille, assise dans la citadelle du cerveau comme dans un olympé placé au-dessus des orages; l'autre, faible et farouche, agitée par les tempêtes des passions, et, comme la brute, se vautrant dans la fange des voluptés.

Cette division de la nature de l'homme, en raisonnable et en irraisonnable, a été suivie par saint Paul, par saint Augustin et plusieurs autres Pères de l'Eglise; Bacon, Buffon, Lacaze, l'ont aussi admise; enfin on la retrouve dans la distinction des deux *vies animale* et *organique* adopté par Bichat. Quelques philosophes anciens ne se bornèrent pas à reconnaître dans l'homme deux âmes, l'une supérieure et l'autre inférieure; ils en admettaient une troisième, et les localisaient de la manière suivante : l'âme *raisonnable* avait son siège dans le cerveau; l'âme *animale* ou *concupiscible*, dans le foie; la *vitale* ou *irascible*, dans le cœur.

Suivant les stoïciens, les passions dérivent de l'*opinion*, soit de deux biens, soit de deux maux; ce qui constitue quatre passions primitives : le *désir* et la *joie*, la *tristesse* et la *crainte*; ils les subdivisaient en trente-deux passions secondaires.

Les épicuriens réduisaient toutes les passions à trois : la *joie*, la *douleur*, le *désir*.

Pendant le moyen âge, la philosophie péripatéticienne, qui était en vogue, fit classer les passions d'après l'ordre de leur génération établi par Aristote : 1° *amour* et *haine*, 2° *désir* et *aversion*, 3° *espérance* et *désespoir*, 4° *crainte* et *audace*, 5° *colère*, 6° enfin *joie* et *tristesse*.

Saint Thomas d'Aquin, dans sa *Somme théologique*, admet onze passions, qu'il classe dans l'ordre suivant : l'*amour*, la *haine*, le *désir*, l'*aversion*, la *joie* ou *délectation*, la *douleur* ou *tristesse*, l'*espérance*, le *désespoir*, la

crainte, l'*audace*, et la *colère*. Les six premières, qui n'ont besoin pour être excitées que de la présence ou de l'absence de leur objet, y sont rapportées à l'*appétit concupiscible*, parce que le désir (*concupiscentia*) y domine. Les cinq autres, qui ajoutent la difficulté à l'absence ou à la présence de leur objet, sont rapportées à l'*appétit irascible*, parce que la *colère* (*ira*) ou le courage (1) y trouve toujours quelque obstacle à surmonter.

Après avoir mentionné cette division, qui fut longtemps adoptée dans les écoles, Bossuet pense, avec saint Augustin et le père Senault (2), que toutes les passions peuvent se réduire à une seule, qui est l'*amour*. Ainsi, « la haine qu'on a pour quelque objet ne vient que de l'amour qu'on a pour un autre; le désir n'est qu'un amour qui s'étend au bien qu'il n'a pas, comme la joie est un amour qui s'attache au bien qu'il a; l'audace est un amour qui entreprend ce qu'il y a de plus difficile pour posséder l'objet aimé; l'espérance est un amour qui se flatte de posséder cet objet, et le désespoir un amour désolé de s'en voir privé à jamais; la colère est un amour irrité de ce qu'on veut lui ôter son bien, et qui s'efforce de le défendre, etc.; enfin, ôtez l'amour, il n'y a plus de passions, et posez l'amour, vous les faites naître toutes. » (*De la Connaissance de Dieu et de soi-même.*)

Toutes les affections, que Bossuet rapporte à l'amour, considéré comme besoin de posséder ce qui nous est agréable, La Rochefoucauld, Helvétius, et d'autres moralistes, les ont réduites à l'*amour-propre*, ou plutôt à l'*amour de soi*, à l'*intérêt personnel*.

Descartes reconnaissait six passions primitives, savoir : l'*admiration*, l'*amour*, la *haine*, le *désir*, la *joie*, et la *tristesse*.

D'après de La Chambre, premier médecin de Louis XIII, les passions humaines, soit qu'elles s'élèvent dans la volonté ou *appétit intellectuel*, soit

(1) Les Grecs, qui les premiers ont établi cette distinction d'*appétits*, exprimaient la colère et le courage par le même mot (*θυμος*), parce que, chez les animaux, la colère est ordinairement la source et l'aliment du courage.

(2) « La raison, dit ce savant oratorien, nous force de croire qu'il n'y a qu'une passion, et que l'espérance et la crainte, la douleur et la joie, sont les mouvements ou les propriétés de l'amour. Et, pour le dépeindre de toutes ses couleurs, il faut dire que quand il languit après ce qu'il aime, on l'appelle désir; que quand il le possède, il prend un autre nom et se fait appeler plaisir; que quand il fuit ce qu'il abhorre, on le nomme crainte; et que quand, après une longue et inutile défense, il est contraint de le souffrir, il s'appelle douleur : ou, pour bien dire la même chose en termes plus clairs, le désir et la fuite, l'espérance et la crainte, sont les mouvements de l'amour, par lesquels il cherche ce qui lui est agréable, ou s'éloigne de ce qui lui est contraire. La hardiesse et la colère sont les combats qu'il entreprend pour défendre ce qu'il aime; la joie est son triomphe. le désespoir est sa faiblesse, et la tristesse est sa défaite; ou enfin, pour employer les paroles de saint Augustin, le *désir est la course de l'amour*, la *crainte est sa fuite*, la *douleur est son tourment*, et la *joie son repos* : il s'approche du bien en le désirant, il s'éloigne du mal en le craignant, il s'attriste en ressentant la douleur, il se réjouit en goûtant le plaisir; mais, dans tous ces états différents, il est toujours lui-même, et, dans cette variété d'effets, il conserve l'unité de son essence. » (*De l'Usage des Passions.*)

qu'elles se forment dans l'*appétit sensitif*, peuvent être divisées en *simples* et en *mixtes*. Les simples, qui ne se trouvent que dans la partie irascible, ou bien dans la partie concupiscible, sont au nombre de onze, savoir : l'*amour* et la *haine*, le *désir* et l'*aversion*, le *plaisir* et la *douleur*, l'*espérance* et le *désespoir*, la *hardiesse* et la *crainte*, enfin la *colère*. Les passions mixtes, qui procèdent à la fois des deux parties irascible et concupiscible, sont les neuf suivantes : la *honte*, l'*impudence*, la *pitié*, l'*indignation*, l'*ennui*, l'*émulation*, la *jalousie*, le *repentir* et l'*étonnement*.

Quelques psychologues avaient cru pouvoir admettre des passions *simples* et des passions *composées*, des passions *physiques* et des passions *morales*; mais, quand il s'est agi d'établir ce qui était absolument simple ou absolument physique, ils ne se sont plus entendus.

Les médecins modernes, s'occupant peu de la nature intime ou du nombre des principales passions, nombre toujours arbitraire, mais envisageant plutôt leur influence sur l'organisme, ont préféré les distinguer en *agréables* et en *pénibles*; en *violentes*, en *douces* et en *tristes*; en *persistantes* ou en *passagères*; en *expensives* ou en *oppressives*; en *excitantes* ou en *débilitantes*, etc.

Les économistes, les considérant dans leurs rapports avec le bonheur public, ont admis des passions *permises* et des passions *défundues*, ou bien encore des passions *vertueuses*, *vicieuses* et *mixtes*.

La religion distingue des *péchés mortels* et des *péchés véniels* (1). Quant à la législation, elle reconnaît des *contraventions*, des *délits* et des *crimes*.

Dans ses considérations générales sur les sentiments moraux, le brillant et ingénieux auteur de la *Physiologie des Passions*, Alibert, reconnaît quatre penchants innés, qu'on peut envisager comme les lois primordiales de l'économie animale, savoir : 1° l'*instinct de conservation*, 2° l'*instinct d'imitation*, 3° l'*instinct de relation*, 4° l'*instinct de reproduction*.

Un savant physiologiste, M. Magendie, distingue des passions *animales* et des passions *sociales*.

M. Scipion Pinel admet des passions *viscérales* et des passions *cérébrales*; Marc les classe en *innées* et en *factices* ou *acquises*.

(1) Les *péchés* peuvent tous se réduire à un seul, qui est l'*amour désordonné de nous-mêmes*. L'amour de nous, qui est bon en soi, devient, dans ses écarts, la source de toutes les infractions à la loi de Dieu. Les légères infractions constituent les *péchés véniels*, c'est-à-dire pardonnables; les infractions graves, les *péchés mortels*, ainsi nommés parce qu'ils ôtent à l'âme la vie de la grâce, jusqu'à ce qu'elle se soit régénérée par la pénitence et le repentir; on les appelle aussi les sept *péchés capitaux* (du latin *caput*), parce qu'ils sont les chefs, le principe, la source des autres *péchés*. L'*orgueil*, l'*avarice*, l'*envie*, la *colère*, la *paresse*, sont des *péchés* de l'âme; la *gourmandise* et la *luxure*, des *péchés* du corps. La différence qu'il y a entre eux, selon saint Grégoire, c'est que « les *péchés* de l'esprit sont plus graves, plus coupables, et que ceux de la chair portent avec eux une plus grande infamie. »

Dans un traité fort remarquable sur les *Passions appliquées aux beaux-arts*, M. Delestre les divise en *excentriques*, en *concentriques* et en *concentrico-excentriques*, suivant qu'elles agissent de dedans en dehors, de dehors en dedans, ou qu'elles participent de ces deux modes d'action.

D'après Gall, Spurzheim et d'autres phrénologues, il y aurait autant de passions que de facultés primitives; mais ces auteurs ne sont d'accord ni sur la distinction ni sur le nombre de ces facultés. Quoi qu'il en soit, Spurzheim partage les facultés humaines en *affectives* et en *intellectuelles*; puis il subdivise ces deux ordres, le premier, en *penchants* et en *sentiments*; le second, en facultés *perceptives* et en facultés *réflectives* (1).

On a encore voulu faire admettre, 1° des *instincts*, comme expression de désirs matériels et organiques; 2° des *passions* proprement dites, correspondant à des désirs moraux indépendants de la volonté: division aussi erronée en physiologie qu'en morale, puisque toutes nos fonctions sont essentiellement solidaires, et qu'elles ne s'exercent que pour l'ensemble d'un être créé intelligent et libre.

Enfin, un célèbre utopiste de nos jours, Charles Fourier, distingue douze passions primitives, qui, d'après son système, rendent l'homme sociable, le stimulent aux belles actions, et enfantent toutes les merveilles de l'industrie. Les cinq premières, appelées *sensitives*, parce qu'elles proviennent de nos sens, sont plutôt matérielles que spirituelles (la *vue*, l'*ouïe*, le *goût*, l'*odorat*, le *tact*): ce sont elles qui d'abord excitent l'homme au travail et à l'industrie. Quatre autres passions, au contraire, plutôt spirituelles que matérielles, forment la chaîne de tous les liens sociaux, et font vivre l'homme dans ses semblables plus qu'en lui-même: ce sont l'*amour*, l'*amitié*, l'*ambition*, le *famillisme*; les trois dernières, nommées *distributives*, sont la *cabaliste*, ou esprit de parti; la *papillonne*, ou besoin de variété périodique; et la *composite*, ainsi appelée parce qu'elle naît de l'assemblage de plusieurs plaisirs des sens et de l'âme, goûtés simultanément; elle crée l'enthousiasme, ou *fougue aveugle*, dans les travaux, en opposition avec la *fougue réfléchie* de la cabaliste, source précieuse des rivalités émulatives. L'usage des passions distributives est de faire concorder les ressorts sensuels

(1) *Division topographique de Spurzheim.*

ORDRE I. FACULTÉS AFFECTIVES. — Genre 1. *Penchants*: A. Alimentivité; — B. Amour de la vie; — 1 amativité; — 2 philogéniture; — 3 habitativité; — 4 affectionivité; — 5 combativité; — 6 destructivité; — 7 secrétivité; — 8 acquisivité; — 9 constructivité. — Genre 2. *Sentiments*: 10 estime de soi; — 11 approbativité; — 12 circonspection; — 13 bienveillance; — 14 vénération; — 15 fermeté; — 16 conscienciosité; — 17 espérance; — 18 merveillosité; — 19 idéalité; — 20 gaieté; — 21 imitation.

ORDRE II. FACULTÉS INTELLECTUELLES. — Genre 1. *Facultés perceptives*: 22 individualité; — 23 configuration; — 24 étendue; — 25 pesanteur, résistance; — 26 coloris; — 27 localité; — 28 calcul; — 29 ordre; — 30 éventualité; — 31 temps; — 32 tons; — 33 langage. — Genre 2. *Facultés réflectives*: 34 comparaison; — 35 causalité.

avec les ressorts affectueux, et de servir de base à tout le mécanisme des groupes et séries passionnées. « Titrées de vices, quoique chacun en soit idolâtre, ces trois passions, selon Fourier, sont réellement des sources de vices en civilisation, où elles ne peuvent opérer que sur des familles ou corporations. Dieu les a créées pour opérer sur des séries de groupes contras-tées; elles ne tendent qu'à former cet ordre, et ne peuvent produire que le mal si on les applique à un ordre différent... Lorsqu'on connaîtra en détail l'ordre social auquel Dieu nous destine, on verra que ces prétendus vices, la *cabaliste*, la *papillonne* ou *alternante*, la *composite*, y deviendront trois gages de vertu et de richesse; que Dieu a bien su créer les passions telles que les exige l'unité sociale; qu'il aurait tort de les changer pour complaire à Sénèque et à Platon; qu'au contraire, la raison humaine doit s'évertuer à découvrir un régime social en affinité avec ces passions. Aucune théorie morale ne les changera jamais; et, selon les règles de la dualité d'essor 27, elles interviendront à perpétuité pour nous conduire *au mal* dans l'état morcelé ou limbe social, et *au bien* dans l'état sociétaire ou travail sériaire, qui assure le plein développement des passions et de l'attraction. » Telle est la division du système passionnel de Fourier, système dont je suis loin de garantir les merveilleux résultats. (Voyez le *Traité de l'Association domestique agricole*.)

Après cette longue nomenclature, qui atteste les vains efforts que l'on a faits pour arriver à une classification exacte des passions, je m'abstiendrai certainement d'en présenter une nouvelle, si elle n'avait reçu l'approbation de quelques savants, et si M. Casimir Broussais ne l'avait déjà adoptée dans son *Hygiène morale*.

Théorie des Besoins.

Tout être organisé a des besoins : l'animal et le végétal ont chacun les leurs; qui pourrait prouver que le minéral lui-même en est dépourvu? Quant à ceux de l'homme, ils nous apparaissent infiniment plus nombreux que ceux des autres créatures, par cela même que son organisation résume toutes les merveilles des trois règnes. Dieu n'a rien fait d'inutile : l'existence des organes annonce donc l'existence de fonctions destinées à entrer en exercice. Or, toutes les fois que nos appareils sont aptes à fonctionner, nous en sommes avertis par une certaine sensation, sorte de voix intérieure qui n'est autre chose que le *besoin*, le besoin, vraie puissance motrice du mécanisme individuel comme du mécanisme social. Une fois distingué par l'attention, le besoin amène bientôt le désir; le désir, la volonté, sous le contrôle de la raison; et la volonté, la passion, en l'absence ou au mépris de ce contrôle.

On peut sans doute, en thèse générale, dire que nos besoins sont bons,

par cela même que Dieu nous les a donnés ; mais ils ne restent tels qu'autant que nous nous bornons à en faire un bon usage , et que nous parvenons à à les gouverner ; autrement , ils ne doivent plus être considérés que comme des *passions* : le besoin , séparé du devoir , conduit toujours au mal.

D'après les considérations précédentes , j'ai cru pouvoir rapporter toutes les passions humaines à trois classes de besoins :

1° A des *besoins animaux* ;

2° A des *besoins sociaux* ;

3° A des *besoins intellectuels*.

Les besoins *animaux* ou *inférieurs* nous sont communs avec la brute : ils prédominent pendant la première enfance de l'homme comme pendant celle des peuples.

Les besoins *sociaux* sont plus particulièrement accordés à l'homme qu'aux animaux , bien que ceux-ci lui donnent d'assez fréquentes leçons d'ardeur pour le travail , d'affection pour leurs maîtres , et surtout de reconnaissance envers leurs bienfaiteurs.

Quant aux besoins supérieurs ou *intellectuels* , il sont presque exclusivement l'apanage de l'homme ; mais il ne les satisfait souvent , il faut l'avouer , que pour outrager Dieu , qui les lui a départis avec tant de largesse.

Une vérité dont il n'est que trop facile de se convaincre , c'est que , dans les pays même les plus civilisés , l'on voit encore aujourd'hui les masses obéir plutôt aux besoins inférieurs qu'aux besoins supérieurs , comme si l'homme n'avait pas une autre destinée que la brute. D'où naît ce mal ? De ce qu'une éducation sagement progressive ne vient pas de bonne heure donner à l'homme un corps sain et robuste , des sentiments généreux , un esprit droit et cultivé ; de ce qu'une éducation à la fois physique , morale et intellectuelle , ne lui apprend pas à mettre en harmonie ses triples besoins comme être animé , comme être sociable , comme être intelligent.

CLASSIFICATION DES BESOINS.

1. Besoins animaux.

Ils peuvent tous être rapportés à l'amour de la vie et à sa transmission ; en d'autres termes , à l'instinct de conservation et à celui de reproduction. Ils comprennent d'abord les besoins , essentiellement physiologiques , *de calorique , de mouvement , de respiration , d'alimentation , d'exonération*. Ces premiers besoins doivent être satisfaits , sous peine de voir bientôt cesser la vie. Deux voix intérieures , le plaisir et la douleur , nous avertissent si la satisfaction est suffisante ou dépassée : c'est ainsi que la *tempérance* laisse en nous un sentiment de bien-être et de liberté , tandis que la *gourmandise* de l'*ivrognerie* nous punissent , par le malaise et l'abrutissement , d'avoir franchi les limites du besoin.

Viennent ensuite les besoins qui nous portent à fuir ce qui nous nuit , à repousser et à détruire ce qui nous blesse , à acquérir les objets nécessaires pour nous nourrir, nous vêtir et nous abriter. Le manque ou l'excès de ces divers besoins enfante la *peur* ou la *témérité*, l'*apathie* ou la *colère* poussée jusqu'au meurtre.

Les besoins qui dépendent de l'instinct de reproduction sont : l'*amour sexuel*, l'*amour des enfants*, et celui des *lieux* où l'on a reçu et donné le jour. Rarement ils pèchent par défaut; au contraire, le *libertinage*, l'*aveuglement paternel*, le *fanatisme patriotique* et la *nostalgie*, sont les fruits ordinaires de leur surcroît d'activité.

Tous ces besoins, plus ou moins impérieux, nous poussent aveuglément à des actes nuisibles, si le flambeau de l'intelligence ne vient les éclairer et leur montrer la ligne du devoir.

2. Besoins sociaux.

Le besoin d'effection, principe de la sociabilité et du mariage, constitue véritablement l'*amour* quand il est joint au besoin générateur; complètement isolé de lui, c'est l'*amitié*, qui est toute dans l'âme. Son défaut absolu rend l'homme froid, sauvage et égoïste; son développement excessif en fait le plus malheureux des êtres, par une susceptibilité trop irritable, qui dégénère en *jalousie* quand elle se trouve jointe à la méfiance.

La *ruse* et la *circonspection* sont, malheureusement, utiles à l'homme : par elles il se défend contre ses ennemis, se tire des positions les plus difficiles, et se ménage des ressources pour l'avenir. Leur excès d'activité produit la *fourberie*, la *pusillanimité*, et la *parcimonie*, sœur de l'*avarice*.

L'*amour-propre*, ou *besoin d'approbation*, nous rend sensibles à l'éloge et au blâme, nous inspire le désir de nous distinguer, et devient ainsi l'un des principaux mobiles de notre conduite sociale. Renfermé dans de justes bornes, il donne naissance à l'émulation, aiguillon des belles âmes, source des grandes choses et des grandes vertus. Son défaut engendre l'*insouciance*, la *malpropreté* et la *paresse*; son développement excessif produit la *vanité* et l'*ambition* avec toutes leurs nuances, depuis la *passion de la parure et du luxe*, jusqu'à la *soif immodérée de la célébrité, des honneurs et des conquêtes*.

L'*estime de soi* est un besoin différent de l'amour-propre, avec lequel on l'a fort longtemps confondue. Trop grande, elle exagère le sentiment de notre valeur personnelle, et nous rend *suffisants*, *présomptueux*, *hautains*, *orgueilleux*, toujours prêts à nous admirer et à nous croire capables de tout. Trop faible, elle nous laisse tomber dans la défiance de nous-mêmes, dans le découragement, et ne nous permet pas de nous relever de nos chûtes. On reconnaît son développement normal et harmonique à une conduite habi-

tuellement remplie de convenance et de dignité : le vrai mérite sait se respecter sans orgueil.

L'homme a besoin de *fermeté*, et le degré de sa fermeté indique la trempe de son caractère. L'*irrésolu*, qui ne sait pas ce qu'il veut, l'*inconstant*, qui ne veut plus aujourd'hui ce qu'il voulait hier, ont été comparés à la girouette, qui tourne à tout vent. D'un autre côté, la persévérance dans une résolution doit avoir des bornes ; dès que l'on s'aperçoit qu'on fait fausse route, il faut savoir revenir sur ses pas : l'*opiniâtreté* n'est que l'énergie de la sottise (1).

Justice. — C'est à ce besoin conservateur de l'ordre social que se rattache plus particulièrement la *conscience*, sorte de sens moral, juge intérieur qui nous fait connaître si nos actions sont bonnes ou mauvaises, comme le plaisir et la douleur nous signalent ce qui nous convient ou ce qui nous nuit.

L'esprit de justice, poussé à l'excès, nous rend timorés ou par trop sévères ; son absence fait mettre au même niveau le bien et le mal, et contribue surtout à augmenter le nombre des criminels qui portent atteinte aux personnes et aux propriétés, depuis le braconnier jusqu'au conquérant, depuis les simples filous jusqu'aux usurpateurs, ces grands voleurs de couronnes et d'empires.

Bonté. — Il est un sentiment qui nous fait compatir aux malheurs d'autrui, et qui nous porte aussitôt à les soulager : c'est la bonté, puissant auxiliaire de la *charité chrétienne*, et de la *philanthropie* ou *bienfaisance administrative*. Poussée trop loin, elle dégénère en *bonhomie*, en *faiblesse* même, et peut nous faire manquer au devoir sacré de la justice. Son absence constitue la *sécheresse de cœur*, l'*égoïsme*, et la *méchanceté*. « Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, dit Bossuet, il y mit premièrement la *bonté*, comme le propre caractère de la nature divine. »

5. Besoins intellectuels.

Les besoins intellectuels qui se présentent d'abord à notre observation, sont : le *besoin de connaître* ou *amour du vrai*, l'*amour du bon*, l'*amour du beau*.

Le vrai, selon la définition de Bossuet, *est ce qui est*. *Le bon* est *le vrai passant à l'acte* : nulle action n'est *bonne* à nos yeux que parce qu'elle exprime primitivement, pour l'entendement, un rapport *vrai*, qui crée pour la volonté l'obligation morale ; et le *beau*, selon la définition de Platon, *est l'éclat du vrai et du bon*.

L'appétit de la science témoigne de *notre amour du vrai*, comme les joies que nous trouvons dans l'accomplissement du devoir témoignent de *notre*

(1) Sur 100 individus affectés d'idiotie, le docteur Belhomme a constaté que 57 étaient remarquables par leur entêtement. (*Essai sur l'Idiotie*; Paris, 1843, in-8.)

amour du bon ; enfin , le plaisir que nous prenons au récit des actions héroïques , à la contemplation des chefs-d'œuvre de l'art ou des beautés de la nature , témoigne de notre amour du *beau* , du *besoin d'admiration* que nous avons pour lui.

L'espérance , qui agrandit la sphère des désirs de l'homme , doit être comptée aussi parmi les besoins intellectuels. Dans les affaires de ce monde , l'homme qui pêche par défaut d'espérance ne conçoit aucun projet , ne se mêle à aucune entreprise , ne médite aucune des grandes conceptions du génie. Celui qui en a trop se livre , au contraire , à de folles spéculations , aux *jeux de hasard* , ainsi qu'à tous les rêves de l'*ambition*. Entre ces deux écueils se tient la sagesse , qui , pour n'être pas trompée dans son attente , ne néglige aucun des éléments qui peuvent rendre les succès plus certains.

Mais l'homme ne vit pas seulement de la vie présente : il a besoin de croire à un monde meilleur , et il s'y transporte sur l'aile de l'espérance.

Foi , *espérance* , *charité* , trois besoins dont le christianisme fait ses trois principales vertus !

Le *merveilleux* est donc l'un des besoins intellectuels de l'homme : il lui a été donné avec cette immensité de désirs que toutes les magnificences de la terre ne sauraient combler. En vain voudrait-on nier ce penchant pour le surnaturel , il subsiste , parce qu'il est providentiel : les passions en abusent sans doute , mais la religion chrétienne l'ennoblit et le réalise en Dieu , qui seul est et le *vrai* , et le *bien* , et le *beau*.

De même que les besoins animaux et sociaux , les besoins intellectuels doivent être contenus dans de justes bornes , si l'on ne veut les voir dégénérer en véritables passions. Ainsi , le goût de la poésie , de la musique et de la peinture , celui des sciences philosophiques et mathématiques , lorsqu'ils sont poussés trop loin , font sans doute des hommes d'un talent supérieur , mais trop souvent aussi des êtres évaporés , distraits , rêveurs , et , pour ainsi dire , sans aucune valeur morale , parce que , absorbés continuellement par les conceptions de leur imagination , leurs inspirations artistiques , leurs inductions ou leurs interminables calculs , ils négligent leurs propres intérêts , les devoirs qu'ils ont envers leur famille , et altèrent leur santé par un genre de vie aussi bizarre qu'irrégulier. L'*ordre* lui-même , lorsqu'il est excessif , dégénère en une monomanie qui simule parfois l'*avarice* ; je l'ai vu conduire au suicide. Si son absence décèle un homme incomplet , un brouillon , son excès devient chez certaines personnes un besoin tellement impérieux , que le moindre dérangement , qu'un simple manque de symétrie , suffit pour les mettre hors d'elles-mêmes , et les porter aux actes les plus extravagants. C'est à l'activité de ce besoin qu'il faut rapporter la *manie des collections* , manie si répandue au temps de La Bruyère , et dont nous voyons encore des types curieux , dans le *bibliomane* dérochant l'elzévir qui lui manque , et dans l'*amateur de papillons* qui dé-

laisse sa femme et ses enfants , pour aller au delà des mers chercher une espèce qu'il n'a pas , et cela parce que sa vue ne saurait supporter le vide affreux qui dépare un de ses tiroirs ou de ses cadres.

Il est un dernier besoin , émanant tout à la fois du sentiment et de l'intelligence, qui sert à régulariser tous les autres , et qui les rapporte à leur divin auteur : c'est le sentiment de *vénération* , qui se manifeste par la *foi pratique*, dont l'absence totale constitue l'*indifférence* ou l'*impiété*, et dont l'abus ou l'excès peut conduire à l'idolâtrie et à la *superstition*. Ajoutons que l'impiété , aussi bien que la superstition , est susceptible de s'exalter jusqu'au *fanatisme*, et de se terminer par l'aliénation mentale.

Je terminerai cet exposé de ma théorie par l'énoncé des propositions suivantes , qui la résument :

1° Les *besoins animaux* peuvent se rapporter aux instincts , les *besoins sociaux* aux sentiments, les *besoins intellectuels* aux facultés de l'esprit.

2° A ces trois classes de besoins correspondent trois classes de passions et trois classes de devoirs : des *passions animales*, des *passions sociales*, des *passions intellectuelles*; des *devoirs animaux*, des *devoirs sociaux*, des *devoirs intellectuels*.

3° Nos devoirs, comme nos besoins , ne sont pas toujours simples ; ils se compliquent même très-fréquemment ; souvent aussi il arrive qu'ils se trouvent en opposition entre eux : dans ce cas, l'on doit obéir au plus noble, c'est-à-dire à celui dont l'objet est le plus important.

4° Tous nos besoins sont intrinsèquement bons ; nos passions seules sont mauvaises : elles ne nuisent pas moins aux individus qu'aux nations , dont elles troublent et abrègent l'existence.

5° Pour que nos besoins restent bons, il faut qu'ils soient tous satisfaits d'une manière harmonique , et dans les limites du devoir ; autrement ils dégénèrent en passions, et nous conduisent à notre perte.

6° La limite qui sépare le besoin de la passion, le bien du mal , n'est qu'une simple ligne : cette ligne , c'est celle du devoir. A droite et à gauche sont deux abîmes d'autant plus dangereux que leur pente est agréable et presque insensible. Une fois tombé dans le précipice , le lâche y reste ; l'homme de cœur se relève , et parvient à en sortir. En tombant, l'homme fait preuve de faiblesse ; en se relevant de sa chute , il fait preuve de vertu.

CHAPITRE III.

Du Siège des Passions.

Si les passions ont un siège, il ne saurait être exclusivement dans l'âme ou dans le corps.

Où les passions ont-elles leur siège ? Dans l'âme, répondent les psychologues ; dans les organes, affirment les partisans du matérialisme. Si, restreignant la question, on demande aux médecins quel est le *siège organique* des passions, les uns soutiennent qu'il existe dans le nerf grand sympathique, les autres, dans le cerveau (1).

Ici, comme dans la plupart des questions scientifiques, on trouve deux écoles, ou, pour mieux dire, deux camps ennemis, plus disposés à une guerre d'extermination, toujours funeste, qu'à une réunion bienveillante qui les conduirait plus vite dans le sentier du vrai. Pour moi, qui ne me suis enrôlé sous aucun drapeau, j'ai rapproché, sinon les hommes, du moins leurs travaux, leurs écrits ; j'ai observé avec calme la lumière qui jaillissait du choc de leurs opinions, et spectateur attentif, j'ai cru, dans cette question physiologique, apercevoir la vérité, qui échappait aux regards distraits des combattants. Je ne pense donc pas, avec Bichat et d'autres célèbres physiologistes, que toutes les passions soient uniquement du domaine de la vie intérieure, régie par le système nerveux ganglionnaire. Je ne crois pas non plus, avec Descartes, Gall, Spurzheim et Broussais, qu'elles aient exclusivement leur siège dans le cerveau. L'observation, d'accord avec le raisonnement, m'a plutôt conduit à admettre que les passions, qui résident dans tout l'organisme, sont transmises du corps à l'âme, et de l'âme au corps, par l'intermédiaire des deux systèmes nerveux qu'elles ébranlent simultanément, avec cette différence, que leur contre-coup, si

(1) Il y a dans le corps humain deux espèces de nerfs : les uns proviennent du centre cérébro-spinal, et sont appelés par les physiologistes, *nerfs de la vie animale, de la vie extérieure* ou de *relation* ; les autres appartiennent à la *vie organique, à la vie intérieure* ou de *nutrition*, et constituent le système nerveux ganglionnaire, sorte de cerveau abdominal, nommé aussi *trispianchnique* ou *grand sympathique*, parce qu'il fait sympathiser entre eux tous les viscères, au moyen de nombreux filets de communication qu'il leur transmet. Ce nerf se distribue principalement aux organes dont l'action n'est pas soumise à l'empire de la volonté, tels que le cœur, l'estomac, les intestins, le foie, etc. Il communique avec presque tous les nerfs du cerveau et avec tous ceux de la moelle épinière ; sans lui, pas de nutrition ; sans le cerveau, pas de perceptions.

je puis m'exprimer ainsi, va retentir de préférence, tantôt sur le centre cérébro-spinal (1), tantôt sur le centre nerveux ganglionaire.

Cette proposition demande à être développée : l'organisme n'est pas seulement l'ensemble des appareils qui composent le corps humain ; on doit entendre par ce mot l'homme vivant, c'est-à-dire l'union mystérieuse des organes avec l'archée directeur, le principe vital, disons mieux, avec l'âme, qui leur transmet à la fois le sentiment et le mouvement par le moyen de cordons blanchâtres, de conducteurs médullaires appelés *nerfs*, et les fait ainsi concourir à l'harmonie de toutes nos fonctions.

Ceci admis, comment comprendre qu'on veuille faire siéger exclusivement les passions, soit dans l'âme, soit dans le corps ? Ne sont-ils pas tous les deux dépendants l'un de l'autre dans nos besoins, dans nos désirs, et jusque dans la moindre de nos émotions ? Est-ce que, par exemple, nous ne voyons pas tous les jours le caractère des personnes les plus douces devenir irascible sous l'influence de la faim ou de la maladie ? Est-ce que la maladie et la faim ne sont pas à leur tour notablement modifiés par la puissance de la volonté, ou par la violence de certaines passions, comme on le remarque surtout dans l'avarice, l'ambition et l'amour ?

L'homme, on ne saurait trop le répéter, est essentiellement *un* ; sa vie, il est vrai, se manifeste par une infinie multiplicité d'actions, mais aucune de ses manifestations n'est *purement physique*, ni *purement spirituelle*.

Reste à prouver qu'aucun des deux systèmes nerveux n'est le siège exclusif des passions. Il est certain que, chez la femme surtout, le plexus solaire (2) ressent beaucoup plus que les nerfs de la vie de relation l'ébranlement morbide que les passions occasionnent ; mais pourquoi prétendre que le cœur, ému primitivement par ce plexus, réagisse toujours sur le cerveau à l'aide du nerf de la huitième paire ou pneumogastrique ? Ne peut-on pas dire aussi bien que les passions agissent d'abord sur le cerveau, qui ensuite les fait irradier sur le cœur, par le moyen des branches nerveuses dont nous venons de parler ?

(1) Quand on enlève, sur un animal, le *cerveau* proprement dit, on abolit l'intelligence ; quand on enlève le *cervelet*, on abolit les mouvements de locomotion ; et quand on détruit la *moelle allongée*, on abolit la respiration et la vie. Ces expériences ont conduit M. Flourens à admettre que l'*encéphale* se compose de trois parties essentiellement distinctes : le *cerveau*, siège exclusif de l'intelligence ; le *cervelet*, siège du principe qui règle l'équilibration ou la coordination des mouvements de locomotion ; enfin la *moelle allongée*, siège du principe qui règle le mécanisme de la respiration, et, par suite, le mécanisme entier de la vie.

(2) L'anatomiste Willis a donné ce nom à un réseau nerveux, de forme rayonnante, qui est situé sur l'aorte et sur les piliers du diaphragme, et dont les branches s'étendent dans tout l'appareil intestinal. J'ai trouvé ce plexus excessivement développé chez presque tous les individus qui avaient éprouvé de violentes passions, et surtout des passions tristes. D'un autre côté, les personnes chez lesquelles le système nerveux ganglionaire offre le plus de développement sont, sans contredit, celles qui se montrent le plus impressionnables. Cette prédominance nerveuse est donc à la fois cause et effet ; c'est ainsi qu'elle prédispose à la peur, et que la peur l'augmente.

Chacune de ces opinions peut sans doute être soutenue victorieusement dans un cas donné, mais non dans tous les cas. Il en est de même du siège pathologique de la folie, de la mélancolie et de l'hypochondrie, qui n'est pas constamment dans le cerveau ni dans les viscères, mais tantôt dans les viscères, tantôt dans le cerveau, comme ont pu s'en convaincre les praticiens qui ont fait un grand nombre d'ouvertures sans aucun esprit de système. Chez certains aliénés, en effet, on trouve, après la mort, une atrophie cérébrale qui coïncide pour l'ordinaire avec un épaissement remarquable des os du crâne. Chez beaucoup d'autres, on n'observe aucune trace de lésion dans l'encéphale, mais on rencontre des dégénérescences du foie ou de la rate, des tumeurs squirrheuses à l'estomac, des ulcérations nombreuses dans les intestins, des varices au mésentère, enfin un développement anormal du plexus solaire et des plexus secondaires qui sont sous sa dépendance. Sur 742 femmes aliénées, Esquirol a constaté que 72 avaient perdu la raison à la suite de couches. La folie, dans ce cas, n'est point idiopathique, mais bien certainement symptomatique, et presque toujours elle est due à une névrose utéro-cérébrale produite par la surexcitation du système nerveux utérin, laquelle va retentir avec trop de violence sur l'encéphale. Et la preuve que le point de départ de la maladie est dans l'utérus, c'est que, de toutes les espèces d'aliénations mentales, celle-ci est sans contredit la plus facile à guérir, lorsqu'on a soin de diriger plus spécialement le traitement sur cet organe que sur le cerveau. On sait encore que les goûts bizarres, l'irascibilité de caractère, les peurs excessives et l'aliénation que l'on observe chez les femmes enceintes, disparaissent le plus souvent après l'accouchement. Or, les passions, ou besoins déréglés, n'étant, en dernier résultat, que de simples degrés de folie, le raisonnement seul eût dû faire pressentir que leur siège pouvait également varier.

Concluons donc : 1° que les passions sont répandues dans tout l'organisme; 2° que leur siège physique réside dans les conducteurs de la sensibilité, par conséquent dans l'ensemble du système nerveux, puisque l'arbre cérébro-spinal et le trisplanchnique s'enlacent, s'anastomosent, sympathisent, à l'aide de nombreux filets qui en forment une sorte de chaîne électrique; 3° enfin, que la commotion produite par les passions va retentir de préférence sur les appareils prédominants, ou sur les organes qui se trouvent dans un état morbide. — Le bon et modeste Andrieux me disait un jour : « J'ai traité dans ma vie un grand nombre de sujets en prose et en vers : eh bien ! les mieux écrits ont toujours été ceux que j'ai composés en travaillant d'ici (il me montrait son épigastre); tout ce qui venait de la tête était peut-être plus correct, mais un peu trop froid. Pourriez-vous, monsieur le médecin, me donner la raison physiologique de cette différence ? — C'est, lui répondis-je d'abord, que *les grandes pensées viennent du cœur*. — Fort bien, reprit-il vivement. Vauvenargues s'était sans doute

rappelé le passage de Quintilien : *Pectus est quod disertos facit*. Mais pourquoi est-ce plutôt le cœur que le cerveau qui rend éloquent ? — Je ne crois pas, répliquai-je, que le cœur seul fasse l'homme éloquent ; aussi Quintilien ajoute-t-il : *et vis mentis*, que vous oubliez de citer, mon cher maître. Sans doute, aucun mouvement pathétique ne saurait être bien rendu sans que le cœur soit plus ou moins ému ; mais d'où vient primitivement cette émotion ? Du cerveau, siège de cette brillante faculté intellectuelle qui consiste à créer des images, qui vont aussitôt se reproduire sur les entrailles. Dans cette espèce de courant électro-magnétique, l'organe central de la circulation, le cœur, réagit à son tour sur le cerveau, et alors l'expression de la pensée jaillit plus facile, plus colorée, plus vraie, parce qu'elle est toute empreinte du sentiment, de la passion réelle ou factice sous l'influence de laquelle on écrit. Ainsi, matériellement parlant, quand on travaille du cerveau, on est plus calme, plus clair, on raisonne ; quand on travaille des entrailles, on est plus ému, plus passionné, on sent (1). Dans le premier cas, on amène la conviction dans les esprits ; dans le second, on produit plutôt l'entraînement. Le bon écrivain, l'habile orateur, est celui qui sait à la fois convaincre et entraîner : *Pectus est quod disertos facit, et vis mentis*. En résumé : au cerveau l'intelligence, au cœur le sentiment ; à tous deux la véritable et solide éloquence. »

(1) Après un travail excessif, les mathématiciens ont ordinairement la tête chaude et pesante ; les littérateurs éprouvent plutôt un spasme vers la région épigastrique, et ce spasme est d'autant plus prononcé, qu'ils ont mis plus de chaleur dans leur composition. On a aussi remarqué que l'extase, et tous les cas d'exaltation intellectuelle caractérisés par une éloquence au-dessus des moyens habituels d'un individu, tiennent presque toujours à un spasme des organes génitaux, dont l'irritation influence vivement l'encéphale. J'ai guéri, il y a quelques années, une catalepsie extatique qui dépendait de la même cause.

CHAPITRE IV.

CAUSES DES PASSIONS.

Influence des différents Ages, — des Sexes, — des Climats, de la Température et des Saisons, — de la Nourriture, de l'Hérédité et de l'Allaitement, — des Tempéraments ou Constitutions, — des Maladies, — de la Menstruation et de la Grossesse, — de la Position sociale et des Professions, — de l'Education, de l'Habitude et de l'Exemple, — du Grand monde, de la Solitude et de la Vie champêtre, — de l'Irréligion, — des Spectacles et des Romans, — des différentes formes de Gouvernement, — de l'Imagination.

C'est d'abord dans la constitution héréditaire de chaque individu, puis dans l'atmosphère physique et morale dont il est environné, qu'il faut chercher les causes de ses passions.

Un volume entier ne suffirait pas pour traiter des causes nombreuses qui favorisent ou qui déterminent le développement des passions (1) : je me bornerai donc à jeter un simple coup d'œil sur les principales. Cette étude, aussi curieuse que délicate, fera voir comment l'organisation et le caractère de l'homme sont modifiés par la double atmosphère physique et morale dont il est environné. Mais, avant d'entrer en matière, il est à propos de faire remarquer que ces diverses causes n'agissent jamais d'une manière tout à fait isolée, et qu'ainsi il faut bien se garder d'attribuer exclusivement à chacune d'elles l'influence composée qu'a dû exercer leur résultante.

Influence des différents Ages.

Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs ;
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs,

a dit Boileau, d'après Horace et la plupart des anciens moralistes. Quatre passions *dominantes*, semblent, en effet, se partager la vie de l'homme : la

(1) Les causes des passions sont, comme celles des maladies, *prédisposantes* ou *déterminantes*, avec changement de rôles, c'est-à-dire que les *prédisposantes* peuvent devenir *déterminantes*, et *vice versa*.

gourmandise dans l'enfance, *l'amour* dans la jeunesse, *l'ambition* dans l'âge mûr, et *l'avarice* dans la vieillesse. Cherchons les raisons physiologiques de ces diverses prédispositions.

Le Créateur, dans sa prévoyance, a voulu que l'instinct de conservation veillât principalement à favoriser le développement physique de l'enfant nouveau-né : aussi l'existence de cet être délicat n'est guère qu'une vie végétative partagée entre la nutrition et le sommeil. Chez lui, les digestions sont rapides, et les sécrétions abondantes : de là le besoin fréquent de réparer des forces si vite épuisées, de là le retour fréquent de l'appétit : son estomac ne saurait donc rester inactif, et, pour peu qu'on le laisse pâtir, des cris d'impatience réclament impérieusement l'aliment qui lui est nécessaire. Bientôt les objets environnants viennent éveiller la mobile attention de l'enfant : au milieu de ses impressions aussi rapides que tumultueuses, il étend ses petites mains, il veut tout saisir et tout porter à sa bouche, comme plus tard il voudra tout briser. Vers la fin de la première année, c'est encore le besoin d'alimentation qui excite en lui les accès de jalousie auxquels il se livre plus fréquemment qu'on ne le pense ; c'est surtout quand sa nourrice lui retire le sein pour le donner à un autre enfant, qu'on voit ses traits se contracter, et ses bras débiles chercher à écarter cet importun rival qui vient lui disputer la source où il puise la vie. Cependant, de cinq à sept ans, la jalousie peut provenir autant du besoin d'affection que de celui de nutrition, et, à cet âge, il n'est par rare de voir cette passion marcher sourdement, et présenter, dès son but, un caractère chronique : alors les petits malheureux qui en sont atteints deviennent tristes et moroses ; leur appétit se perd ; ils recherchent les lieux retirés et obscurs ; ils fuient les jeux et les amusements de leur âge. En même temps la fraîcheur de leur teint disparaît ; leur peau s'étiole ; ils tombent dans le marasme, et, comme nous le verrons ailleurs, une mort lente vient souvent terminer cette sombre mélancolie, dont la cause a échappé à la sollicitude des parents eux-mêmes.

La colère et la peur, ressources des êtres faibles, s'observent aussi très-fréquemment chez les enfants ; mais, encore une fois, leur passion la plus forte est la gourmandise, mobile que, du reste, on emploie sans aucun discernement pour diriger leurs moindres actions.

A cette première période de la vie, où prédomine le système nerveux ganglionnaire, succède l'adolescence, époque de transition qui nous conduit à la jeunesse. Cette saison de turgescence, pendant laquelle toutes les fonctions s'accomplissent avec un surcroît d'activité, se signale habituellement par l'affluence des passions excentriques, et surtout de l'amour. Le jeune homme, en effet, s'enivre avec fureur de tous les plaisirs, comme s'il avait hâte d'en tarir la source ; rien ne semble impossible à son ardeur, à sa témérité : les grandes entreprises flattent ses espérances ; son courage s'aiguise

par les obstacles, et, au milieu du péril, on le voit courir à la mort, qu'il affronte avec une fougueuse et insouciant intrépidité. Vaniteux et colère, il se révolte contre la censure; la moindre offense est à ses yeux une insulte grave; sévère, mais seulement pour les défauts d'autrui, insolent avec ses antagonistes, plein surtout de son petit savoir, il tranche d'un ton affirmatif les questions les plus ardues. D'un autre côté, rempli de générosité et de désintéressement, rarement il consulte ses intérêts pécuniaires, rarement aussi il a recours à la ruse, et, s'il se porte à quelque acte que sa conscience condamne, il en éprouve bientôt un vif regret. Personne ne se montre plus sensible que lui au malheur de ses semblables : il embrasse la querelle de l'opprimé, et se révolte facilement contre le pouvoir qu'il juge tyrannique; toutefois, grand partisan de l'égalité, il ne paraît guère aimer que l'égalité avec ses supérieurs. Mais, de tous ses besoins physiques et moraux, le plus actif, le plus impérieux est, sans contredit, l'amour, qui chez lui tend sans cesse à déborder, de même que l'appareil sanguin qui prédomine dans sa volcanique organisation.

Lorsque la fougue de la jeunesse, en dépensant le trop plein de la vie, a ramené la sensibilité à de justes proportions, l'on voit ordinairement arriver la prudence, comme le calme après la tempête. A cette époque d'équilibre et de maturité, les transports de l'amour sont remplacés par les délices de l'amitié; la folle prodigalité disparaît pour faire place au froid calcul : on n'obéit plus aux premières impulsions de son cœur; on réfléchit, on évite les fausses démarches, on mûrit ses desseins, on consulte avant tout son avantage et celui d'une famille qu'il faudra bientôt établir convenablement. C'est alors que l'homme devient ambitieux : il court après la fortune, les places, les honneurs, et, pour y arriver, il ne dédaigne plus d'employer la ruse et l'intrigue. Pendant l'âge mûr, ses habitudes commencent aussi à devenir plus sédentaires; il se délasse des soucis de l'ambition par les plaisirs de la table; placé enfin entre le jeune homme et le vieillard, il blâme les prodigalités de l'un, et méprise la parcimonie de l'autre.

Cependant la froide vieillesse amène la détérioration de nos organes par l'atrophie et la solidification de nos tissus. Dans cette triste saison, dans cet hiver de la vie, les fonctions languissantes conservent à peine les forces nécessaires pour s'exercer; tous les rouages de la machine se détraquent successivement; les sensations deviennent obtuses : l'ouïe, surtout, et la vue, éprouvent une perversion qui suffit pour rendre le vieillard morose et soupçonneux. Par un effet dû encore à l'instinct de conservation, l'infortuné, à mesure qu'il se sent dépérir, s'attache de plus en plus à la faible existence qui lui reste. Mais alors, comme les enfants et les malades, il devient égoïste; il concentre en lui presque toutes ses affections. Ce n'est pas qu'il soit tout à fait indifférent aux malheurs d'autrui; mais, par un prompt et involontaire retour sur lui-même, il les regarde comme une por-

tion de ceux qui l'attendent encore, ou bien il s'empresse de les mettre en comparaison avec les siens, qu'il trouve beaucoup plus insupportables. Enfin, triste, souffrant, inquiet de son avenir, dominé principalement par la circonspection, il épargne, il amasse, souvent même aux dépens de ses premiers besoins, pour un temps éloigné qu'il ne verra probablement pas (1).

Influence des sexes.

Quoique l'homme et la femme diffèrent autant au moral qu'au physique, cette différence n'est guère sensible pendant les dix premières années de la

(1) A l'appui de ces considérations générales, voici quelques documents statistiques relatifs au nombre et à la nature des crimes produits par les différents âges.

Sur 7,462 accusés, traduits pendant l'année 1841 devant nos cours d'assises, 50 étaient âgés de plus de soixante et dix ans; 185, de soixante à soixante et dix; 401, de cinquante à soixante; 1,142, de quarante à cinquante; 1,865, de trente à quarante; 1,265, de vingt-cinq à trente; 1,195, de vingt et un à vingt-cinq; 1,294, de seize à vingt et un ans; 69 enfin n'avaient pas encore atteint leur seizième année: 5 de ces derniers comptaient de dix à douze ans; 15, de douze à quatorze; 17 étaient dans leur quinzième, et 34 dans leur seizième année.

49 des accusés âgés de moins de seize ans étaient poursuivis pour des vols qualifiés; 10, pour des incendies; les 10 autres, pour des crimes contre les personnes.

Sur un nombre moyen de 100 hommes accusés, 19 étaient âgés de moins de vingt et un ans; sur 100 femmes, 15 seulement n'avaient pas atteint cet âge. Le nombre proportionnel des accusés âgés de plus de cinquante ans est le même pour les deux sexes. Il est de 8 sur 100 pour les hommes comme pour les femmes.

La proportion des accusés âgés de moins de vingt et un ans est de 18 sur 100, pour tous les accusés indistinctement; cette proportion est de 20 sur 100 pour les accusés de crimes contre les propriétés considérés isolément; pour les accusés de crimes contre les personnes, elle n'est que de 15 sur 100.

Un fait digne de remarque, c'est que les crimes contre les personnes sont proportionnellement plus fréquents parmi les accusés d'un âge avancé que parmi les jeunes gens; ainsi, sur 100 accusés âgés de plus de cinquante ans, 39 étaient poursuivis pour des crimes contre les personnes, et 61 pour des crimes contre les propriétés. Sur 100 accusés âgés de moins de vingt et un ans, on compte 26 accusés de crimes contre les personnes et 74 accusés de crimes contre les propriétés.

C'est parmi les accusés de faux témoignage, de viol et d'attentat à la pudeur sur des enfants, qu'il existe, proportion gardée, le plus grand nombre d'accusés d'un âge avancé.

La proportion des accusés mineurs de vingt et un ans, qui est de 18 sur 100 pour tout le royaume, s'élève à 32 sur 100 dans le Loiret, à 0,28 dans les départements de la Seine et du Var, à 0,27 dans celui de Vaucluse, à 0,26 dans la Haute-Garonne et dans l'Ille-et-Vilaine, à 0,25 dans la Marne.

C'est aussi dans ces départements que le nombre proportionnel des accusés âgés de plus de cinquante ans est le moins élevé. Ce nombre, qui est de 8 sur 100, pour tout le royaume, n'est que de 0,04 dans les départements de la Seine, d'Ille-et-Vilaine, de la Haute-Garonne et de la Marne.

Sur les 2,814 suicides constatés pendant cette même année, 148 suicidés étaient mineurs de vingt et un ans, 192 avaient de soixante et dix à quatre-vingts ans, et 49 étaient octogénaires. Parmi les mineurs, on trouve un enfant de neuf ans, 1 de dix, 7 de treize, 6 de quatorze, et 6 de quinze.

(Voir le *Compte général de l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1841.*)

vie. Tous deux éprouvent alors les mêmes besoins, partagent la même ardeur pour les jeux de leur âge; tous deux ont encore la même mollesse de tissus, la même souplesse de membres, la même allure, le même timbre de voix. Si pourtant on les observe avec attention, on trouve le petit garçon plus vif, plus turbulent, plus destructeur, plus entier dans ses volontés; la petite fille plus douce, plus timide, et déjà plus coquette. Le premier, sollicité en quelque sorte par l'instinct du combat, marche avec plus d'assurance, brandissant fièrement son sabre, ou faisant résonner son tambour; la dernière, comme si elle éprouvait un avant-goût de l'amour maternel, prélude aux douces fonctions qu'elle est destinée à remplir, en habillant avec art sa poupée chérie, objet de ses plus tendres soins. On dirait que, dès cet âge, se partageant l'empire du monde, l'homme se réserve la force et la gloire, et laisse à la femme la faiblesse et l'amour.

A l'époque de la puberté, qui est partout plus précoce chez la femme que chez l'homme, celui-ci se fait bientôt distinguer par une structure carrée, des muscles saillants et vigoureux, une peau rude et velue, une voix grave et forte. La femme, au contraire, cet être délicat, conserve toujours quelque chose de la constitution propre aux enfants: ses membres perdent peu de leur mollesse primitive; sa peau reste lisse et transparente; un tissu cellulaire abondant vient arrondir plus gracieusement ses formes; un sang riche circule plus activement en elle; ses nerfs sont plus gros, mais moins fermes que ceux de l'homme; son système locomoteur est aussi moins développé, son appareil digestif moins volumineux et moins irritable. Cette différence dans la constitution répond exactement à celle que l'on trouve dans les attributs moraux des deux sexes: ainsi, généralement parlant, l'homme résiste mieux à la fatigue; la femme supporte mieux la douleur. N'était-il pas juste que, née pour souffrir davantage, elle s'accoutumât plus facilement à la souffrance? Les petites peines, les contrariétés même l'irritent,

est vrai; mais les grands chagrins la trouvent presque toujours plus énergique que l'homme. Les passions, portées à l'extrême, sont encore plus délirantes chez la femme que chez l'homme, parce que l'homme vit davantage sous l'influence de son cerveau, et par conséquent de sa volonté; la femme, sous l'influence du système nerveux ganglionnaire, c'est-à-dire sous la prédominance du sentiment, qui ne raisonne pas. D'un autre côté, l'homme est intrépide, libéral, persévérant; la femme, craintive, économe, capricieuse. Confiant dans sa force, l'homme est franc, impérieux et violent; la femme est artificieuse, parce qu'elle sent sa faiblesse; curieuse, parce qu'elle craint toujours; coquette, parce qu'elle a aussi besoin de subjuguier: elle attaque avec ses charmes, elle se défend avec ses pleurs. La passion dominante dans l'homme, c'est l'ambition; dans la femme, c'est l'amour. Ce dernier sentiment, chez l'homme, dépend surtout du besoin des sens; chez la femme, il tient plutôt à un besoin du cœur. Quand les sens parlent

trop en elle, on la voit aimer avec fureur ; mais, par cela même, sa passion a peu de durée : l'amour maternel seul est inépuisable et ne vieillit jamais. Le besoin d'aliment est bien moins impérieux chez elle que dans l'autre sexe ; la sensibilité, qui prédomine dans son appareil digestif, fait qu'elle s'accommode mieux d'une nourriture végétale, tandis que l'homme préfère une nourriture animale, qui le rend plus robuste et en même temps plus farouche. La femme prend une moins grande quantité d'aliments, et digère plus vite : aussi ses repas n'ôtent rien à l'activité de son corps ni à celle de son esprit. La vue de nouveaux mets surexcite l'appétit déjà satisfait de l'homme ; la femme cesse de manger dès que la satiété commence à se faire sentir : c'est même un bonheur pour elle de ne pas satisfaire entièrement sa faim, pour mieux subvenir à celle de son mari et de ses enfants. L'homme éprouve davantage le besoin des liqueurs spiritueuses, pour ranimer ses forces épuisées par la fatigue ; la femme, par sa constitution et par la nature de ses travaux, est moins portée vers ces stimulants : on la voit cependant en faire abus par habitude, et alors, comme dans ses autres écarts, elle ne tarde pas à perdre tous les caractères de son sexe. C'est assurément un spectacle bien rebutant que celui de l'homme plongé dans l'ivresse ; dans cet état, la femme est un objet plus hideux encore, et qui inspire le plus profond dégoût. Enfin, c'est sans doute à son système nerveux, plus sensible que consistant, que la femme est redevable de cette finesse de tact, de cette pénétration d'esprit qui lui fait rapidement saisir une infinité de nuances qui échappent à l'homme ; mais cette exquisite perception, s'attachant surtout aux dernières sensations, lui fait facilement oublier les premières, et l'empêche de saisir les rapports et l'ensemble : aussi, plus capable de sentir que de raisonner, elle excelle dans les ouvrages où dominant la grâce et le sentiment ; rarement elle s'élève aux conceptions du génie. Au dernier âge de la vie, le caractère de l'homme et de la femme se rapprochent comme celui du vieillard et de l'enfant. Il reste bien encore à celle qui fut belle quelque ombre de coquetterie ; mais elle reporte ordinairement son besoin d'affection sur le Dieu d'amour et de miséricorde qui ne la délaissera jamais (1).

(1) Les penchants criminels, ainsi que le remarque M. Guerry, sont développés plus de bonne heure chez l'homme que chez la femme. Comparativement, ils acquièrent chez le premier une plus grande énergie entre seize et vingt et un ans. D'un autre côté, ils s'affaiblissent aussi plus rapidement que chez la femme, particulièrement après trente-cinq ans. Sur 1,000 crimes commis par l'homme, on en compte au-dessous de seize ans, 19 ; de seize à vingt et un ans, 169 ; de vingt et un à vingt-cinq ans, 162. Sur un pareil nombre de crimes commis par les femmes, il ne s'en trouve, pour les mêmes âges, que 14, 155 et 158. Mais depuis vingt-cinq ans, et surtout depuis trente jusqu'à cinquante, l'excédant devient plus élevé pour la femme. Sur 1,000 crimes, on en compte alors successivement pour elle, 185, 148, 117, 84, 66 ; tandis que pour l'homme, il ne s'en trouve plus que 182, 144, 91, 76 et 59. Après cinquante ans, les rapports ne diffèrent presque plus chez les deux sexes, jusqu'à la fin de la vie ; c'est-à-dire que, dans un même

Influence des Climats, de la Température et des Saisons.

L'influence du climat sur le caractère et les passions des hommes est un fait qu'on ne peut révoquer en doute, et dont l'observation remonte à la plus haute antiquité. Hippocrate, Platon, Aristote, Cicéron, etc., ont reconnu et proclamé que le climat contribue puissamment à déterminer la constitution physique et morale des différents peuples (1); Varron cite même un ouvrage d'Ératosthènes, dans lequel ce savant cherchait à prouver que le caractère des hommes, et la forme de leur gouvernement, sont subordonnés à leur distance respective du soleil; enfin Montesquieu, parmi les modernes, s'est complu à rajeunir ce système, dont l'auteur du *Contrat social* le regardait à tort comme l'inventeur.

Toutefois, cette influence du climat n'est pas tellement puissante, qu'on ne parvienne à la corriger par les autres modificateurs de l'organisme, notamment par l'éducation. Il ne faut pas non plus perdre de vue que ce sont moins les différentes latitudes que la température habituelle des lieux qui doivent constituer les climats: c'est ainsi qu'on voit certains habitants des plaines d'un pays froid ressembler aux montagnards d'un pays chaud, et réciproquement. Quoi qu'il en soit, on classe ordinairement les peuples qui habitent notre globe en peuples *des pays chauds*, *des pays froids*, et *des pays tempérés*: chacune de ces divisions renferme 60 degrés. « Suivant ce

nombre d'années, les hommes et les femmes commettent une fraction pareille du nombre total des crimes dont ils se rendent coupables pendant la durée entière de leur existence. (Voyez *Essai sur la statistique morale de la France*.)

D'après le *Compte général de l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1841*, les 7,462 accusés traduits devant la cour d'assises se divisent en 6,185 hommes et 1,277 femmes. Ces dernières forment les 17 centièmes, à peu près le sixième, du nombre total. Cette proportion était la même en 1840, après avoir été de 18 sur 100 en 1838 et en 1839. Si l'on compare le nombre des accusés de chaque sexe à la fraction correspondante de la population, on trouve un accusé sur 2,752 pour les hommes, et une accusée sur 15,572 pour les femmes.

545 femmes (0,27) étaient poursuivies pour des crimes contre les personnes, et 952 (0,75) pour des crimes contre les propriétés. Ces proportions sont de 0,55, et de 0,67 à l'égard des hommes. En 1840, elles étaient de 0,26 et de 0,74 pour les hommes; elles étaient les mêmes qu'en 1841 pour les femmes. Celles-ci sont donc restées étrangères à l'accroissement qui s'est manifesté pendant cette dernière année dans le nombre des crimes contre les personnes.

Parmi les crimes contre les personnes, il en est qui sont commis presque exclusivement par les femmes; ce sont: l'infanticide, l'avortement, la suppression ou supposition de part. Si du nombre total des accusés d'attentats contre les personnes on retranchait ceux qui ont été jugés pour ces trois espèces de crimes, les femmes seraient parmi les autres accusés, réduits par là à 2,149, dans la proportion de 6 sur 100 seulement.

Parmi les crimes contre les propriétés, ceux que les femmes commettent le plus souvent comparativement aux hommes, sont: les vols domestiques, l'extorsion de titres ou de signatures, l'incendie.

Cette même année, il y avait 675 femmes parmi les suicidés; c'est près du quart, 0,24 du nombre total 2,814.

(1) Voyez la note A, à la fin du volume.

partage general du monde, dit le vieux moraliste Charron, aussi sont differens les naturels des hommes en toutes choses, corps, esprit, religion, mœurs; comme se peust voir en ceste petite table; car les

Septentrionaux

« Sont hauts et grands, pituiteux, sanguins, blancs et blonds, sociables, la voix forte, le cuir mol et velu, grands mangeurs et beuveurs, et puissans;

» Grossiers, lourds, stupides, sots, faciles, legers, inconstants; peu religieux et devotieux;

» Gerriers, vaillans, penibles, chastes, exempts de jalousie, cruels et inhumains.

Moyens

» Sont mediocres et temperés en toutes ces choses, comme neutres, ou bien participans un peu de toutes ces deux extremités, et tenant plus de la region de laquelle ils sont plus voysins.

Meridionaux

» Sont petits, melancholiques, froids et secs, noirs, solitaires; la voix gresle, le cuir dur avec un peu de poil et crespus, abtinens, faibles;

» Ingenieux, sages, prudents, fins, opiniastres;

» Superstitieux, contemplatifs;

» Non guerriers, et lasches, paillards, jaloux, cruels et inhumains.

» Par tout ce discours (tiré en grande partie de la *République* de Bodin, liv. v, ch. 1) il se voyt qu'en general ceux de septentrion sont plus advantagés au corps, et ont la force pour leur part; et ceux du midy en l'esprit, et ont pour eux la finesse; ceux du milieu ont de tout, et sont temperés en tout. » (*De la Sagesse*, liv. I, ch. 44.)

La nature, qui, dans ses œuvres, ne procède que par des nuances infinies, n'est pas toujours d'accord avec les faits tranchés que nous offre cette division, fondée sur l'influence d'un seul de ses nombreux agents; mais il suffit ici que les résultats généraux soient exacts.

L'air, l'eau et les localités, doivent aussi être pris en considération dans l'appréciation de l'action du climat. « L'air d'Athènes, dit Cicéron, est vif, et c'est pour cela que les Athéniens sont vifs et spirituels; celui de Thèbes est épais, aussi les thébains sont-ils lourds et puissants. » C'est pourquoi Platon remerciait les dieux de l'avoir fait naître Athénien et non Thébain. Plutarque remarque même que les habitants de la ville haute d'Athènes différaient beaucoup de ceux du Pirée. D'un autre côté, l'histoire est remplie de changements survenus dans les mœurs d'un même peuple, et souvent une génération diffère essentiellement de celle qui l'a précédée. Qui

oserait attribuer ces révolutions à l'influence exclusive de la température et du climat ?

Les médecins de toutes les époques ont également constaté l'action des saisons sur le développement de certaines affections périodiques : de là , la distinction des maladies en *vernales* , *estivales* , *automnales* et *hiémales*. Les effets des saisons sur le caractère et les passions ne sont pas moins constants. Qui n'a remarqué combien est grande l'agitation des aliénés au printemps et à l'automne ? Quel praticien n'a pas observé combien les brusques changements de temps, et surtout les orages , influent sur le physique et sur le moral des personnes qui vivent sous la prédominance du système nerveux ? Qui ne sait, enfin , que les grandes chaleurs de juillet et d'août ont vu éclore nos plus grands événements politiques.

Les recherches statistiques faites depuis quelques années sur la criminalité , tendent à prouver qu'en France le plus grand nombre des attentats contre les personnes sont commis en été ; c'est en hiver qu'il y en a le moins ; le printemps et l'automne offrent un chiffre à peu près égal. De tous ces crimes , l'attentat à la pudeur est celui sur lequel l'influence des saisons est le plus évidente : sur 100 crimes de cette nature , on en compte , pendant l'été 36 , au printemps 25 , en automne 21 , et en hiver 18 , moitié moins qu'en été. On verra plus loin , dans le chapitre consacré au suicide , quelle est l'influence de la température sur la fréquence de cet acte. Quant aux crimes contre les propriétés , ils se présentent presque en ordre inverse des crimes contre les personnes , de sorte que souvent le *minimum* des uns coïncide avec le *maximum* des autres.

Influence de la Nourriture.

De tout temps , on s'est beaucoup occupé de l'influence de la nourriture sur la santé ; mais on n'a pas autant insisté sur les modifications notables qu'apportent les divers aliments dans le développement des caractères et des passions. Il est cependant bien prouvé qu'un régime animal exclusif , et l'usage des boissons fermentées , rendent les passions plus violentes ; tandis qu'une diète végétale , lactée , et la privation de ces mêmes liqueurs , ne tardent pas à émousser leur aiguillon. C'est à cette observation , qui remonte à la plus haute antiquité , que sont dus les abstinences et les jeûnes prescrits par les diverses religions. En diminuant l'excitation des systèmes nerveux et sanguin , les législateurs ont eu un double but : d'abord de prévenir les maladies auxquelles prédispose la continuité d'un même régime alimentaire , surtout quand il est trop stimulant ; ensuite de rendre les hommes plus calmes , plus doux , plus sociables. C'est ainsi que la loi judaïque interdit l'usage du porc , la loi mahométane celui du vin , et que le christianisme , infiniment moins rigoureux que certaines religions de l'Inde , ordonne deux jours par semaine des aliments moins nutritifs , ainsi

qu'une abstinence et un jeûne très-modérés, la veille des grandes fêtes, et pendant les quarante jours qui précèdent l'époque où, sortant de son engourdissement, toute la nature se réveille pour entrer en fermentation.

Lorsque nous nous occuperons du traitement des passions, nous verrons les résultats avantageux qu'on peut obtenir dans le plus grand nombre des cas, à l'aide d'une alimentation appropriée au physique comme au moral des individus. Quant à présent, nous ne craignons pas d'avancer que si la médecine peut modifier, changer même entièrement la constitution, par un régime longtemps continué, elle peut aussi, par le même moyen, corriger les plus mauvaises dispositions, surtout lorsqu'on s'attache à les combattre de bonne heure. Nous verrons aussi combien la sobriété, en entretenant l'harmonie des organes, contribue au perfectionnement de l'intelligence, et que c'est à juste titre que cette vertu a toujours été considérée comme la source des autres, et comme le plus sûr préservatif de la plupart des passions.

Influence de l'Hérédité et de l'Allaitement.

Les passions, les maladies et la mort, sont un triple héritage que les parents transmettent à leurs enfants avec la vie : aucun des fils d'Adam n'a encore manqué, aucun ne manquera jamais de le recueillir. Les enfants sont-ils donc prédisposés au même genre de passions que les auteurs de leurs jours ? C'est une question que je ne balance pas à résoudre par l'affirmative. Le raisonnement seul m'avait d'abord conduit à cette conclusion ; l'observation d'un grand nombre de faits n'a depuis laissé à cet égard aucun doute dans mon esprit. La colère, la peur, l'envie, la jalousie, le libertinage, la gourmandise et l'ivrognerie, sont les passions dont j'ai vu plus fréquemment la transmission héréditaire, surtout quand le père et la mère en étaient atteints tous deux. Dans le cas où les époux ont des penchants tout à fait différents, il arrive pour les caractères ce qui a souvent lieu pour les constitutions : les enfants n'ont presque aucune ressemblance avec leurs parents. C'est ainsi que le fils de Cromwell était le faible et indolent Richard ; celui de Charlemagne, Louis le Débonnaire ; et qu'en général les fils des hommes de génie ne dépassent guère les bornes de la médiocrité. Aussi, toutes les objections qu'on pourrait faire contre l'hérédité des penchants, des sentiments et des facultés, ne sauraient avoir de valeur qu'autant que l'on tiendrait compte des dispositions du père et de la mère, ainsi que de l'éducation physique, morale et intellectuelle lui aura modifié l'enfant. Une dernière remarque, non moins importante, c'est que le caractère de l'être qui procrée se propage à des générations entières, et se manifeste souvent bien plus chez ses petits-fils que chez ses propres enfants ; autrement dit : que les enfants ont plus de ressemblance physique et morale avec leurs aïeux qu'avec leur père et leur mère.

L'influence de l'allaitement est aussi un fait qu'on ne saurait révoquer

en doute. « Depuis longtemps, dit Sylvius, j'ai observé que les enfants sucent avec le lait leur tempérament aussi bien que leurs inclinations, et qu'à ces deux égards, ils tiennent autant de leur nourrice que de leur mère. » Cette remarque n'avait pas échappé aux anciens, si habiles observateurs de la nature ; et c'est une considération assez puissante pour déterminer toutes les mères à nourrir elles-mêmes, pourvu qu'elles ne soient affectées d'aucune maladie constitutionnelle (1), ni d'aucune passion invétérée, doublement transmissibles avec leur lait.

Lorsque les parents se trouvent dans la triste nécessité de confier leurs enfants aux soins d'une étrangère, ils doivent donc ne pas la prendre au hasard, comme cela se fait journellement, mais la choisir d'après l'avis d'un médecin éclairé, qui examinera si sa constitution et son caractère peuvent neutraliser ou du moins contre-balancer les prédispositions fâcheuses qu'apporte le nourrisson.

L'on me saura gré, sans doute, de donner ici le tableau des qualités physiques et morales d'une bonne nourrice. Je l'emprunte en grande partie à l'utile et consciencieux ouvrage publié par le docteur Maigne (2), et j'y joins quelques observations que j'ai été à même de faire dans une longue pratique.

Pour qu'une nourrice soit bonne, il faut qu'elle réunisse les conditions suivantes :

1° *Qu'elle soit jeune*, c'est-à-dire âgée de vingt à vingt-cinq ans. Ne la prenez pas si elle en a plus de trente, à moins que sa figure, sa peau et ses seins n'aient conservé leur fraîcheur, et l'œil toute sa vivacité.

2° *Qu'elle soit habituellement bien portante, et née de parents sains*, conditions indispensables à cause des maladies contagieuses ou héréditaires qu'elle peut transmettre à son nourrisson. (Voyez ci-dessus l'énumération de ces maladies.)

3° *Que les membres supérieurs et inférieurs soient bien développés, et la poitrine suffisamment large.* — Des membres vigoureux annoncent de bons viscères. — Une taille moyenne est plus avantageuse qu'une petite, et surtout qu'une grande.

4° *Que les mamelles soient bien prononcées, et les bouts bien formés.* — Le volume du sein n'est pas toujours une garantie de l'abondance du lait : c'est à celui de la glande mammaire qu'il faut s'en rapporter pour cette estimation. Cette glande est beaucoup plus développée chez les brunes que

(1) Parmi ces maladies, celles qui sont le plus susceptibles d'être transmises par voie de génération ainsi que par l'allaitement sont les suivantes : la syphilis, les scrofules, les dartres, la phthisie pulmonaire, les affections organiques du cœur, la paralysie, l'épilepsie, la manie, la mélancolie-suicide, l'hypochondrie, l'hystérie, la migraine, la goutte, la gravelle, la pierre, enfin les diathèses squirrhueuse et carcinomateuse. Une mère atteinte de ces maladies, et qui s'obstinerait à vouloir nourrir, ne ferait qu'empirer la constitution morbide de son enfant.

(2) *Choix d'une nourrice*; Paris, 1857, 1 vol. in-8°, deuxième édition.

chez les blondes , et c'est pour cette raison que les premières sont généralement meilleures nourrices : leur lait est plus nutritif et plus abondant. — Refusez la femme dont les seins porteraient des cicatrices qui indiqueraient que ces organes ont été le siège d'anciennes affections. — Refusez également celle qui aurait un goître. — Quant au mamelon, il doit avoir environ six lignes de longueur, et offrir la grosseur de l'extrémité du petit doigt : trop petit ou trop enfoncé, il ne peut pas être saisi par l'enfant, qu'on voit, dans ces cas, s'épuiser en vains efforts.

5° *Qu'elle ait de belles dents et l'haleine douce.* — De mauvaises dents altèrent la santé, par les douleurs souvent atroces qu'elles font éprouver ; elles ont encore l'inconvénient de rendre la mastication imparfaite, et, par suite, les digestions plus laborieuses ; enfin, les aliments s'imprègnent de l'odeur de la carie, toutes conditions défavorables pour la sécrétion d'un bon lait. — La fétidité de l'haleine dépend fréquemment, ainsi que la carie, d'une affection chronique de la poitrine ou des voies digestives. Dans le premier cas, l'enfant aspirerait sans cesse un air vicié qui pourrait lui devenir funeste ; dans le second, comment une femme qui nécessairement digère mal aurait-elle assez de vitalité pour nourrir un autre être dont l'estomac est presque toujours en action ?

6° *Que son lait n'ait pas plus de quatre à cinq mois.* — Une nourrice accouchée le jour même de la naissance d'un nourrisson devrait, toutes choses égales d'ailleurs, obtenir la préférence. Ce cas étant assez rare, il faut choisir celle dont le lait est le plus jeune : un lait de six mois est déjà vieux ; car il en aura dix-huit quand l'enfant aura un an. C'est un préjugé de croire qu'un nouveau nourrisson renouvelle un lait de dix à douze mois : pour avoir un lait nouveau, il faut une nouvelle couche.

7° *Il est encore de la plus haute importance que l'habitation de la nourrice soit saine, surtout bien aérée, et placée dans une bonne exposition.* — Un enfant est une plante délicate, qui s'étiole si on la prive d'air et de soleil.

8° *Quant aux qualités morales de la nourrice,* qui exercent une si grande influence sur la santé comme sur le caractère futur de l'enfant, on doit tenir avant tout à ce qu'elle ait des mœurs pures, qu'elle ne soit adonnée ni à la colère, ni aux boissons alcooliques, qui la provoquent. Outre que ces vices se transmettent avec le lait, je connais plusieurs exemples d'enfants morts de convulsions pour avoir pris le sein de leurs nourrices quand elles étaient ivres, ou peu d'instant après qu'elles s'étaient livrées à un accès de colère (1). — Il est encore nécessaire que la femme qui allaite soit heureuse dans son ménage, que son mari soit bien portant, et qu'elle-même ait ha-

(1) Dans l'espace de quatre années, une jeune femme perdit subitement ses deux enfants et un nourrisson, pour leur avoir donné le sein immédiatement après un violent emportement.

bituellement de la gaieté dans le caractère. Celle qui vivrait sous l'empire de la tristesse, de l'impatience, de la haine ou de la jalousie, ne saurait être une bonne nourrice (1), non plus que celle qui n'aimerait pas son nourrisson.

On tiendra aussi à ce que la femme à laquelle on va confier l'existence d'un enfant ait beaucoup d'ordre et de propreté, qu'elle ait un peu d'aisance, une nourriture saine, et qu'elle ne soit pas obligée de se livrer habituellement à des travaux pénibles, qui finiraient par appauvrir son lait.

Il faut enfin que l'on puisse assez compter sur sa prudence et sa probité pour être certain qu'elle ne prêterait *jamais* son sein à un enfant étranger, et qu'elle prévientra les parents aussitôt qu'elle se croira enceinte, ou qu'elle verra ses menstrues venir fortement pendant qu'elle nourrit. Dans ces deux circonstances, surtout dans la première, le lait n'est plus assez abondant; et, s'il n'est pas devenu un poison, comme le croit le vulgaire, sa qualité n'en est pas moins détériorée. Il faut alors se hâter de faire choix d'une nouvelle nourrice, qui réunira le mieux les conditions sur lesquelles nous venons d'insister.

Je terminerai ces conseils en recommandant, avec mon savant confrère le docteur Donné (2), de ne prendre une fille-mère que dans des cas tout à fait exceptionnels.

Influence des Tempéraments, ou plutôt des Constitutions (3).

Le chaud, le froid, le sec et l'humide, tels étaient les éléments que les anciens reconnaissaient comme principes constitutifs de nos corps. Ils admettaient aussi quatre humeurs principales correspondant à ces éléments;

(1) Parmentier et Deyeux ont constaté qu'à la suite des affections vives de l'âme, le sein n'élabore plus qu'un fluide séreux, fade et jaunâtre, au lieu d'un liquide blanc, doux et sucré.

(2) *Conseils aux mères sur la manière d'élever les enfants nouveau-nés*; Paris, 1842, 1 vol. in-18.

(3) C'est à tort que, dans le langage médical, on emploie encore le mot *tempérament* pour désigner la constitution d'un individu. En effet, lorsqu'on parle d'un tempérament nerveux ou sanguin, on veut désigner la prédominance du système nerveux ou du système sanguin sur les autres systèmes; mais dès qu'il y a prédominance, il n'y a plus *tempérament*, expression qui, à la lettre, signifie modération, mélange, équilibre, comme le mot *intempérance* désigne un excès quelconque. Il vaut donc mieux se servir du mot *constitution*, comme on le fait depuis quelques années. Pour plus d'exactitude encore, et pour éviter les méprises qui pourraient avoir lieu dans les observations ou dans les consultations médicales, on devrait dire : telle personne est douée d'une *constitution forte* ou bien *délicate*, avec *prédominance de l'appareil nerveux, digestif, ou locomoteur*, suivant celui qui surabonde. Quant à la *force* de la constitution, je pense, avec M. le professeur Rostan, qu'elle consiste, non dans l'énergie des contractions musculaires, mais dans la faculté de résister aux causes des maladies et de destruction : c'est la *robustezza* des Italiens; ce sera peut-être un jour la *robusticité* des Français.

c'étaient : le *sang*, qu'ils disaient être chaud et humide; la *bile*, chaude et sèche; la *pituite*, froide et humide; la *mélancolie*, ou *atrabile*, froide et sèche. De là leur division des tempéraments en *sanguin*, *bilieux*, *pituiteux* et *mélancolique*. Il désignaient aussi sous le nom de *tempérament tempéré*, cet état idéal où toutes les forces de l'économie humaine se balancent de manière à offrir l'image de l'équilibre parfait.

Aujourd'hui qu'on ne croit plus aux quatre éléments des anciens, ni à leurs quatre humeurs, on a cessé de limiter le nombre des tempéraments, et l'on reconnaît que la prédominance des principaux appareils organiques caractérise seule les différentes constitutions. Nous ajouterons que si l'action de ces divers appareils est tellement prépondérante que le jeu des grandes fonctions se trouve notablement enrayé, il n'y a plus alors constitution, mais véritable maladie. Hâtons-nous de passer en revue les principaux tempéraments, que nous désignerons désormais sous le nom de *constitutions*, et signalons les prédispositions morales qui coexistent avec chacun d'eux. Ces prédispositions, dont la connaissance est aussi utile au magistrat, au prêtre et au législateur qu'au médecin, ne sauraient nous empêcher de flétrir le crime et d'admirer la vertu; mais elles devront nous faire adopter pour base de nos jugements cette maxime éminemment chrétienne : « Sévérité pour soi, indulgence pour autrui. »

Constitution où prédomine l'appareil digestif (tempérament bilieux des anciens).

Que la prédominance de l'appareil digestif soit plus ou moins dépendante d'une organisation particulière de l'encéphale, toujours est-il, que les individus qui vivent sous cette prédominance présentent certaines dispositions morales et intellectuelles presque aussi constantes que les signes physiques qui les distinguent. Une taille médiocre, une attitude fière, une physionomie pleine d'expression, des yeux vifs et perçants, des sourcils épais, un teint basané, des cheveux plus ou moins noirs tombant avant l'âge, une peau chaude et velue, un pouls dur et fréquent, des vaines sous-cutanées saillantes, des muscles prononcés et doués d'une grande puissance de contraction : tels sont les caractères extérieurs de l'homme qui a la constitution dans laquelle prévaut l'appareil digestif.

Les nuances que présente son moral ne sont pas moins tranchées. L'ambition est sa passion dominante : on le voit, plein d'espérance et d'ardeur, renverser violemment les obstacles qui s'opposent à son élévation; ou bien, hypocrite profond, se glisser furtivement au pouvoir, et s'y maintenir avec adresse. Le désir de la gloire qui dévore son cœur se porte-t-il sur les conquêtes intellectuelles, son jugement rapide pénètre les profondeurs de la science; son attention soutenue lui en fait découvrir les moindres rapports, et son ardente imagination le rend capable de deviner la nature, ou de la

peindre avec autant de chaleur que de vérité. Après l'ambition, la passion à laquelle sont le plus inclinés les individus de cette constitution, c'est sans contredit la colère, qui, chez eux, se termine ordinairement par la haine et la vengeance, comme on voit la violence de leur amour dégénérer en la plus terrible jalousie. La prédominance organique dont nous venons de voir l'influence morale est celle où l'on rencontre le plus grand nombre de ces hommes éminemment sensibles, actifs et persévérants, qui ont remué le monde par leur génie, leurs vertus ou leurs crimes : tels étaient Alexandre, César, Brutus, Mahomet, Richelieu, Cromwell, Charles XII, Pierre le Grand et Napoléon.

Constitution où prédominent les appareils de la circulation et de la respiration (tempérament sanguin).

Les formes extérieures n'étant que la saillie des organes intérieurs, un cœur volumineux et de vastes poumons s'annoncent par une poitrine large, bien développée, et médiocrement chargée d'embonpoint. Les individus qui vivent sous cette double et inséparable prédominance ont, par la même raison, le teint vermeil, la physionomie animée, la respiration grande et facile, le pouls développé, vif et régulier ; la peau blanche, halitueuse et parsemée de veines bleuâtres et légèrement saillantes ; leur taille est avantageuse ; leurs formes sont douces, quoique bien exprimées ; leurs chairs assez consistantes, et leurs cheveux blonds ou châains.

Chez les gens dits bilieux, la susceptibilité nerveuse est forte et durable ; chez les sanguins, au contraire, elle est prompte et fugitive. Aussi, facilement affectés par les impressions que les objets extérieurs font sur eux, ils passent rapidement d'une idée à une autre ; leur imagination est vive et brillante, mais leur esprit manque de force et de profondeur. Doués d'une conception facile et d'une mémoire plus prompte que fidèle, ils sont par cela même peu capables de longues méditations, et ne se font guère remarquer par une vaste érudition. Ils sont fougueux dans leurs goûts comme dans leurs plaisirs : l'amour, la table, le jeu, la chasse, le luxe, voilà leurs délices ; mais, dans toutes leurs passions, on les voit apporter plus d'ardeur que de constance ; les chagrins mêmes qu'ils ressentent le plus vivement ne laissent chez eux que des traces peu durables. Enfin, spirituels, enjoués, bons et affables, ils sont en ce monde les plus heureux des mortels, parce qu'ils en sont les plus insoucians, les plus volages et les plus aimables.

Constitution où prédomine le système nerveux (tempérament nerveux).

Les individus de cette constitution ont en général le corps grêle et élancé, avec des membres presque atrophiés, sur lesquels les muscles apparaissent

comme des cordes. Leur foie est pâle et peu volumineux, leur peau sèche et décolorée. Chez eux, le pouls, habituellement faible, concentré et fili-forme, s'accélère à la plus légère émotion, ainsi qu'à la moindre variation atmosphérique; l'appétit est faible et capricieux, la digestion lente, pénible, souvent incomplète; les urines sont claires, pâles et fréquentes; le sommeil est troublé par les rêves les plus chimériques.

La vivacité de leurs sensations, la volubilité de leur langage, la rapidité de leurs gestes, la promptitude, et surtout la variabilité de leurs déterminations, suffiraient pour les faire reconnaître. Peu aptes aux travaux qui exigent une certaine dépense de force musculaire, ils éprouvent une fatigue excessive au moindre exercice; mais, par compensation, le développement et l'activité de leur système nerveux coïncident avec beaucoup d'intelligence et une exquise sensibilité : on les voit réussir dans les beaux-arts et dans presque toutes les branches de la littérature.

Chez eux, l'amour est, avant tout, un besoin du cœur, qu'ils ressentent ardemment; l'affection, c'est leur vie; mais s'ils cessent d'aimer avec tendresse, ils haïssent bientôt avec fureur. Enfin, leur irritabilité, non moins vive au moral qu'au physique, est pour eux un triste apanage en ce monde, où la somme des douleurs surpasse de beaucoup celle des plaisirs : aussi, impatients et jaloux, parce qu'ils sont faibles; tristes et difficiles, parce qu'ils souffrent; changeants et fantasques, parce qu'ils cherchent toujours une position meilleure, ces êtres, plus à plaindre qu'à blâmer, sont rarement heureux, et font peser sur les autres l'inquiétude et le besoin d'émotions qu'ils dévorent.

Constitution où prédomine l'appareil de la locomotion (tempérament musculaire ou athlétique).

Si, par une éducation physique convenablement dirigée, ou par des circonstances fortuites, les individus chez lesquels prédominent les appareils circulatoire et respiratoire se livrent à des travaux qui exercent beaucoup les organes du mouvement, un sang riche, incessamment projeté dans le système musculaire, en augmentera bientôt le volume et l'énergie. D'un autre côté, comme il faut des os solides pour former des points d'appui suffisants à des muscles vigoureux, et de forts ligaments pour unir de grosses articulations, les systèmes osseux et fibreux acquerront un développement proportionné. La constitution sanguine, ainsi modifiée, pourra se transformer en prédominance musculaire ou athlétique. Cette prédominance, dont l'Hercule de Farnèse offre le type le plus parfait, se distingue par des caractères assez tranchés. La tête est proportionnellement petite, et le front peu développé; le cou, au contraire, est volumineux et renforcé, surtout en arrière; les épaules, larges et arrondies, présentent des éminences

et des dépressions; la poitrine est remarquable par son ampleur et le développement des pectoraux; les muscles du dos et des lombes sont également très-prononcés, et laissent dans leur intervalle un vaste sillon au fond duquel on voit se dessiner la colonne épinière. Quant aux poignets, aux genoux et aux malléoles, où l'on ne trouve que des ligaments et des tendons qui apparaissent en relief sous la peau, ces diverses parties semblent grêles relativement au reste des membres, sur lesquels les muscles forment des saillies considérables. Les individus ainsi constitués ne sont pas, en général, d'une haute stature; leur tissu cellulaire est peu chargé de graisse; leur peau est dure et basanée.

Chez eux la sensibilité est presque nulle, l'intelligence obtuse; la puissance de l'appareil locomoteur, la force prodigieuse dont ils sont doués, semblent diminuer d'autant l'activité du système nerveux: aussi leur peu d'aptitude aux travaux intellectuels se lit-elle sur leur physionomie, habituellement impassible. Patients, débonnaires même, ils sont difficiles à émouvoir; mais rien ne saurait leur résister quand une fois ils sont sortis de leur calme habituel. On croit vulgairement qu'ils sont très-aptés aux plaisirs de l'amour; c'est une erreur à laquelle la fabuleuse paternité d'Hercule a pu donner cours: les forts de la halle, dont la constitution se rapproche le plus de celle des athlètes, n'offrent rien de remarquable sous le rapport de cette aptitude. Les organes digestifs, au contraire, jouissent chez ces hommes d'une grande énergie, et c'est parmi eux qu'on a de tout temps rencontré les plus grands mangeurs. Tels furent, dans l'antiquité, Milon de Crotone et Vitellius; tel était, de nos jours, le grenadier Tarare.

Constitution dans laquelle prédomine l'appareil de la génération.

Cette constitution, qui, selon les phrénologistes, coïncide presque toujours avec un développement remarquable du cervelet, se rencontre surtout chez les sanguins et les sanguins-bilieus; on l'observe aussi plus fréquemment chez l'habitant des grandes villes que chez les gens de la campagne. Les individus qui l'ont reçue en partage ont, en général, le corps maigre; leurs membres sont peu volumineux, mais velus; leur barbe est noire et serrée, leur regard lascif, leur voix grave et sonore.

Les désirs érotiques qui les poursuivent pendant le sommeil comme pendant la veille ne tardent pas, s'ils les satisfont, à devenir de plus en plus exigeants et à les précipiter dans tous les écarts du libertinage. Ils ne sauraient donc s'appliquer trop tôt à modérer l'ardeur d'un penchant dont les excès épuisent le corps, abrutissent l'intelligence, et font oublier tous les devoirs pour quelques instants de plaisir.

Constitution atonique avec prédominance du tissu cellulaire (tempérament pituiteux des anciens, tempérament lymphatique des modernes).

La prédominance du tissu cellulaire, jointe à l'inertie de tous les appareils dont nous venons d'étudier la sur-activité, forme une dernière constitution dont l'influence sur le moral est très-remarquable.

Un embonpoint difforme, des chairs molles et bouffies, une peau lisse, décolorée, dépourvue de poils, des yeux ternes et sans expression, des lèvres volumineuses (la supérieure surtout), des cheveux plats, d'une couleur blonde ou cendrée, tels sont les signes extérieurs de la langueur des grandes fonctions. En effet, les personnes qui présentent ces caractères ont en même temps le pouls lent, mou, facile à déprimer; la respiration gênée, la digestion paresseuse, les mouvements tardifs et pénibles, le sommeil long et profond.

Au moral, même inertie : sans mémoire, sans pénétration, quoique douées d'un certain jugement, elles ne montrent aucun goût pour les sciences et les arts, qui font le charme de la vie; insensibles à l'aiguillon de l'amour comme à celui de la gloire, elles aiment à s'envelopper de leur paresse, et à rester solitaires dans un continuel repos; difficiles à mettre en colère, faciles à apaiser, oubliant aisément les injures, douces et bonnes enfin, autant par complexion que par l'habitude, elles n'éprouvent ni l'extrême joie, ni l'extrême douleur, et restent étrangères aux grands vices ainsi qu'aux grandes vertus.

Constitutions mixtes.

Les différentes constitutions dont je viens d'énumérer les caractères physiques et les influences morales, se rencontrent rarement dessinées d'une manière aussi tranchée. Rien de plus commun que de les trouver combinées deux à deux, trois à trois, et formant ainsi les *constitutions mixtes*, connues naguère sous les noms de tempéraments sanguin, bilieux, ou bilioso-sanguin, bilioso-nerveux, etc. Il faut encore remarquer que l'homme étant sans cesse modifié par tout ce qui l'environne, sa constitution non-seulement ne saurait longtemps rester la même, mais encore qu'elle peut subir une entière métamorphose. Ainsi, sans parler des changements notables apportés par les différents âges, qu'un individu purement sanguin aille habiter les pays chauds, sa constitution deviendra plus ou moins bilioso-sanguine, et même quelquefois tout à fait bilieuse; qu'il séjourne, au contraire, quelque temps dans un pays, ou seulement dans un local froid,

humide et peut aéré, son corps, saturé des liquides ambiants, éprouvera une diminution marquée dans l'activité des principaux appareils, et finira même par s'étioler complètement, comme le végétal qui vit sous l'influence d'un air brumeux. Encore une fois, les constitutions simples, dont j'ai présenté les types dans le cours de cet article, sont très-rares, si on les compare aux constitutions mixtes que nous donne l'atmosphère physique et morale dans laquelle nous vivons.

On conçoit, du reste, que dans ces diverses combinaisons, le caractère des individus offrira des nuances qui varieront en raison de la nature des composants. Ainsi, qu'une constitution nerveuse bien prononcée se trouve associée à celle où domine fortement l'appareil digestif, on verra le système ganglionnaire, vrai cerveau abdominal, communiquer à l'intelligence et aux passions une vivacité, une énergie, une opiniâtreté empreinte d'une tristesse malade, et, suivant les circonstances, qui ne font pas, mais qui développent les grands hommes, il naîtra de cette alliance des tyrans soupçonneux et vindicatifs, ou des génies malheureux, passionnés pour l'indépendance et la solitude, tels que le Tasse, Pascal, Young, Gilbert, Zimmermann, J.-J. Rousseau et lord Byron.

Influence des Maladies.

L'influence des maladies sur le moral se lie tout naturellement à celle des constitutions, qui elles-mêmes sont déjà une prédisposition à des maladies en quelque sorte déterminées. L'on remarque, en effet, que les personnes qui vivent sous la prédominance de l'appareil digestif sont plus particulièrement atteintes de phlegmasie du tube intestinal et du foie (1); leurs maladies sont graves, accompagnées de délire, et ont une grande tendance à devenir chroniques. Les personnes sanguines éprouvent plutôt des hémorrhagies, des inflammations suraiguës du cerveau et des organes thoraciques. L'hypertrophie du cœur est l'affection à laquelle elles sont le plus sujettes.

Les hommes d'une constitution athlétique sont prédisposés à tous les accidents de la pléthore, qui favorise la congestion des organes contenus dans les trois grandes cavités. La résolution de leurs maladies est en général très-difficile; ces colosses sont promptement abattus, et résistent beaucoup moins à un traitement débilitant que des êtres en apparence beaucoup plus faibles. Chez les individus appelés lymphatiques, les maladies revêtent un caractère de langueur fort remarquable, et passent presque toutes à l'état

(1) *Ubi fluxus, ibi stimulus* est la réciproque de cet aphorisme non moins vrai, et d'une application si fréquente dans la pratique médicale : *Ubi stimulus, ibi fluxus*.

chronique; les engorgements glanduleux sont surtout très-communs parmi eux. Enfin, la classe entière des névroses est le triste apanage des personnes chez lesquelles le système nerveux est trop développé et trop sensible : aussi, quand cette dernière constitution se trouve associée à celle où domine l'appareil digestif, pour peu qu'un des viscères abdominaux soit affecté, elle dégénère en ce qu'on appelait autrefois *tempérament atrabilaire* ou *mélancolique*, et que l'on regarde aujourd'hui, avec raison, comme une maladie héréditaire ou acquise.

Nous avons assez étudié les nuances souvent imperceptibles qui séparent la constitution de la maladie; voyons maintenant les diverses influences qu'exerce ce dernier état sur le caractère des individus.

Les modifications morales apportées par les maladies diffèrent suivant que celles-ci sont aiguës ou chroniques. Au début des premières, souvent même quelques jours avant leur invasion, il n'est pas rare d'avoir déjà dans le caractère moins d'égalité et de douceur; l'esprit est paresseux; on éprouve une tristesse vague, de l'ennui, une sorte de découragement; on est incapable de se livrer au travail ni même à aucun jeu qui exige une attention soutenue. Le mal est-il parvenu à son plus haut degré d'intensité, l'intelligence s'affaisse, les idées se troublent, on ne peut plus les comparer : c'est alors surtout que la souffrance rend triste, irascible et bourru; quelquefois aussi les besoins dominants se taisent, et il en apparaît d'autres que le malade n'avait jamais éprouvés. Dans certains cas, les sens se dépravent, s'engourdissent, ou bien ils acquièrent une susceptibilité extraordinaire : ainsi, tel aimait les odeurs, qui les repousse avec dégoût; le gourmand se condamne lui-même à une diète rigoureuse; le musicien est agacé par les sons les plus purs de son instrument. Vers la fin des maladies aiguës, l'homme dissimulé trahit parfois son secret; celui qui affectait l'impiété souvent devient dévot, superstitieux même; et l'avare, quelquefois, ose confier ses effets. Aux approches de la mort, les sens, ainsi que les facultés intellectuelles, sont presque anéantis, et l'on ne sait trop ce qu'est devenu l'état moral du malade, dont il ne reste guère que la machine.

Un effet presque constant des maladies chroniques est de rendre le caractère inquiet, sombre, égoïste et irascible (1). Leur action sur l'intelligence m'a paru beaucoup plus lente, mais non moins marquée que celle des maladies aiguës. Quelques sujets, les nerveux-bilieus surtout, conservent encore dans leurs longues souffrances toute la verve de leur génie; seulement leur parole est plus acrimonieuse, et leurs productions sont empreintes d'une teinte plus mélancolique. Chez le plus grand nombre des

(1) On sait que Swift quitta la maison de Pope, disant qu'il était impossible à deux amis malades de vivre ensemble.

malades, l'imagination devient lourde, et la mémoire se perd, particulièrement dans certaines affections cérébrales.

Chez les hommes, les maladies des voies urinaires amènent presque toujours la misanthropie. Ceux qui ont subi une amputation des organes génitaux portent, pour la plupart, une sorte de haine au chirurgien qui les a opérés, et plusieurs prennent la vie en aversion.

Les femmes hystériques sont généralement disposées à l'impatience et à l'amour. Parfois aussi, les ulcérations du col de l'utérus déterminent de violents désirs érotiques, à leur début et au moment de leur cicatrisation, tant il est vrai que le plaisir et la douleur se confondent.

Les paralitiques sont émus pour la moindre chose; ils ont constamment la larme à l'œil.

Les individus atteints d'idiotie sont pour la plupart lascifs, colères, susceptibles, orgueilleux, entêtés et jaloux; ils n'obéissent guère que par crainte, et l'on sait que les malfaiteurs, abusant de cette dernière disposition, se servent de leurs bras pour exécuter les plus grands crimes.

Les hydropiques, les rhumatisants et les goutteux sont presque tous inabordables: la plus petite contrariété, le plus léger mouvement imprimé à leur lit ou à leur fauteuil suffit pour déterminer chez eux un accès de colère.

Les individus affectés du prurigo et de quelques autres maladies cutanées montrent aussi, en général, une grande irascibilité de caractère.

Les personnes atteintes de phlegmasies, d'engorgements ou de névroses des intestins et de leurs annexes, sont particulièrement en proie à un ennui profond, à une tristesse mélancolique, à des frayeurs continuelles, à la haine et à la vengeance. Elles exagèrent leurs douleurs, en parlent sans cesse, et en espèrent peu la guérison: j'en ai vu plusieurs qu'un sombre désespoir a poussées au suicide, terminaison fréquente de la pellagre, dans laquelle les malades semblent choisir le genre de mort par submersion.

Le phthisique, au contraire, n'éprouve guère qu'une inquiétude vague, bientôt dissipée par ses illusions, ses espérances et des projets d'autant plus chimériques qu'il est près du terme de son existence. D'un autre côté, exigeant dans le choix de ses aliments, il semble s'étudier à demander les plus chers, les plus rares, ceux surtout qu'on ne peut se procurer que dans une autre saison. Également inconstant dans ses goûts et dans ses affections, il desire changer de lieux, de vêtements, de garde-malade, de médecin; souvent, aussi, on le voit s'attacher à un étranger qu'il connaît à peine, et prendre en aversion ses parents ou les personnes qu'il a le plus de motifs de chérir. Dans les maladies graves du cœur et du péricarde, les malades sont continuellement agités par la peur de la mort; quelques cancéreux la

désirent (1), tandis que le phthisique, soutenu par l'espérance, descend avec elle dans le tombeau.

Un désordre plus ou moins grand dans l'intelligence n'est que trop souvent le triste apanage de ces malades dont l'imagination est ardente et l'esprit cultivé, tels que les poètes, les littérateurs et les artistes. Un ancien disait : *Nullum magnum ingenium sine mixtura dementiae* : c'est qu'en effet un grand génie est une prédisposition à la surexcitation du cerveau, et que, d'un autre côté, on ne devient guère un grand génie sans avoir eu longtemps une idée fixe.

Enfin, et par opposition, on voit quelquefois des femmes hystériques ou extatiques montrer pendant leurs accès un esprit, une élévation d'idées, une éloquence infiniment au-dessus de leurs moyens habituels ; mais ces illuminations soudaines et malades (2) ne manquent pas de s'éteindre avec le retour de la santé. Cet état, que j'ai eu plusieurs fois occasion d'observer, dépend assez souvent d'un spasme des organes génitaux, dont l'irritation influence vivement l'encéphale. Il y a une douzaine d'années, un malade de l'Hôtel-Dieu, qui avait été mordu par un chien enragé, présenta le plus curieux développement d'intelligence. Pendant ses accès d'hydrophobie, cet homme, appartenant à la dernière classe du peuple, et dont les manières étaient des plus ignobles, se trouvait tout à coup métamorphosé en un personnage héroïque, dont les chaleureuses improvisations joignaient la noblesse et la pureté du style à la justesse et à l'élégance des pensées. Par exemple, quand il décrivait l'Espagne, où il s'était battu en 1809, vous auriez cru entendre Buffon, dans les pages où il a déployé le plus d'éloquence. Il mourut comme César, enveloppé dans une toge romaine qu'il s'était faite avec un drap.

La cécité et la surdité, principalement quand elles sont de naissance, constituent deux graves infirmités, dont l'influence sur le moral n'est pas moins évidente que sur le physique. Examinez, en effet, ces jeunes aveugles, au front déjà sévère, à la physionomie muette et impassible : comme leurs gestes sont lents, rares et dépourvus de grâce ! comme ils se meuvent avec crainte et hésitation ! Leurs bras, continuellement tendus vers les obstacles qu'ils supposent devant eux, leur donnent une attitude gauche et incompatible avec la course. Au jeu, ainsi qu'à l'étude, il n'est pas rare de les surprendre dans l'immobilité la plus complète : on dirait alors autant de marbres avec lesquels le ciseau du sculpteur aurait personnifié le Repos.

Voyez, au contraire, ces étonnants sourds-muets, dont les doigts parlants sont parvenus à rendre la pensée avec tant de justesse et de rapidité :

(1) Le docteur Pinel-Grandchamp et moi, nous en avons vu plusieurs qui ne se sont fait opérer qu'avec l'espoir d'abrégier leurs jours.

(2) Voyez, à la fin du volume, la note B, sur l'extase.

quelle vivacité , à la fois , et quelle attention dans le regard ! quelle mobilité dans leurs traits , dans leur bouche surtout ! quelle pétulance dans leurs jeux et jusque dans leurs moindres mouvements ! l'agitation semble être leur état habituel et normal : on dirait qu'ils ont horreur du repos.

Les différences que ces deux classes d'êtres présentent dans le caractère ne méritent pas moins de fixer notre attention. Susceptibles , quoique Diderot ait prétendu le contraire , de sentiments de religion , de pudeur et d'humanité, les aveugles sont, en outre, profondément reconnaissants ; mais leurs émotions sont muettes , et ne se peignent guère que par une légère rougeur qu'on distingue à peine sur leur grave physionomie. La gratitude beaucoup plus vive , mais plus fugace , des sourds-muets , se traduit à l'instant même sur leur visage expressif : c'est surtout chez eux que l'œil est le miroir de l'âme. Dans tous les deux , on remarque beaucoup de méfiance , une volonté opiniâtre , un grand fonds d'orgueil , et , par conséquent , une susceptibilité fort irritable ; mais ces derniers mouvements passent vite chez l'aveugle , dont le cœur connaît peu la haine et la vengeance (1), tandis que le sourd-muet offensé conserve longtemps rancune , lors même qu'il a donné un libre cours à sa colère.

Plus chastes , plus calmes , plus amis de la droiture et de l'équité , les premiers ont un respect inviolable pour la propriété d'autrui , et n'ont rien à démêler avec la justice des hommes ; il n'est malheureusement pas rare de voir les seconds , entraînés par leurs passions , se faire traduire devant les tribunaux : il semble que les uns vivent plus par l'intelligence , les autres plus par le sentiment.

Doués d'une excellente mémoire , d'un grand amour de l'ordre et d'une attention persévérante , facultés qui contribuent beaucoup à la supériorité de leur jugement , les aveugles , en général très-studieux , montrent un goût bien prononcé pour l'enseignement , dans lequel plusieurs d'entre eux se sont acquis une grande célébrité. Aussi peut-on dire que leur intelligence est de beaucoup supérieure à celle des sourds-muets (2), et même à celle de la plupart des autres hommes.

D'un autre côté , il est fort rare que les aveugles soient atteints de folie et d'idiotisme , tandis que cette dernière affection accompagne assez fréquemment la surdité. L'on cite enfin de nombreux exemples de longévité parmi les aveugles ; les sourds-muets , au contraire , ne parviennent guère à un âge avancé.

(1) David Hume rapporte que l'improvisateur écossais Blacklock se vengeait ordinairement d'une injuste attaque par une épigramme qu'il brûlait un instant après : le dépit inspirait le poète , mais la bonté de l'aveugle brisait le trait qui aurait pu blesser son ennemi.

(2) Les Massieu , les Clerc , les Berthier , les Lenoir , les Plantin , les Georges , les Bertrand , les Chomel , les de Schutz , et les Benjamin , sont des prodiges malheureusement trop rares.

« On demande quelquefois, dit M. Dufau (1), quelle condition est à préférer, de celle du sourd-muet, ou de celle de l'aveugle-né ? La question serait bientôt décidée, si l'on s'en rapportait à ceux-là mêmes qui appartiennent à ces deux classes d'infortunés. La Providence est grande ; chacune d'elles, résignée à son sort, et également incitée à en tirer le meilleur parti possible, ne voudrait pas l'échanger contre la condition correspondante ; je n'ai jamais rencontré d'aveugle-né qui voulût renoncer à la parole pour recouvrer la vue, ni de sourd-muet de naissance qui consentit à perdre la vue pour reconquérir la faculté de parler. Cela se conçoit aisément au surplus : ce serait pour chaque classe d'êtres changer le connu pour l'inconnu, et sacrifier un avantage réel, dont on peut apprécier l'importance, pour obtenir une compensation dont on n'a pas clairement l'idée.

» M. Rodenbach, examinant donc la question avec beaucoup d'impartialité, dans son intéressant *Coup d'œil d'un aveugle sur les sourds-muets*, se prononce en définitive pour ses confrères d'infortune ; il résume, pour étayer son avis, les traits principaux du caractère moral des aveugles, et les oppose à ceux que présente à l'observation la condition des sourds-muets : « Les aveugles, dit-il, sont habituellement gais, tandis qu'en général les sourds-muets sont tristes : donc, la part des premiers, dans ce qu'on peut appeler ici-bas le bonheur, est plus considérable ; donc, leur condition doit être préférée. »

» A cette opinion d'un aveugle-né distingué, j'ai voulu opposer celle d'un sourd-muet distingué aussi, et j'ai prié M. Berthier, ancien élève, et aujourd'hui professeur de l'Institut de Paris, de me faire connaître ce qu'il pense à ce sujet. Voici sa réponse ; je cite textuellement :

« Il n'est pas un seul parlant, que je sache, qui n'aimât mieux être sourd-muet qu'aveugle. Effectivement, comment se défendre d'un saisissement douloureux, en jetant un coup d'œil sur l'extérieur de l'aveugle ? Le sourire a beau voltiger sur ses lèvres, l'incarnat briller sur ses joues, le sentiment vient s'ensevelir dans le silence de cette figure. Tout en lui offre la triste image du tombeau ; son existence est enveloppée de ténèbres éternelles ; pas un rayon de lumière ne saurait percer ses paupières engourdies. C'est une malheureuse victime que la mort accompagne au milieu des vivants, et même au milieu des plus vives clartés. Le sourd-muet, au contraire, jouit, comme tous les hommes, de l'éclat des cieux, des brillantes couleurs de fleurs, des richesses nouvelles de la campagne, de ce qui fait enfin le charme le plus attrayant de la nature et de la vie. Chez lui, on voit

(1) *Essai sur l'état physique, moral et intellectuel des aveugles-nés*, avec un nouveau plan pour l'amélioration de leur condition sociale ; Paris, 1837, in-8° : excellent ouvrage, couronné par la Société de la morale chrétienne.

la pensée comme dans une glace transparente. Sa figure n'est pas seulement parlante; elle porte le sceau de la dignité humaine. Son attitude est celle de l'indépendance; ses yeux, c'est le sentiment dans toute sa délicatesse, dans toute son énergie, avec plus de vivacité même que chez l'homme qui parle; c'est enfin l'âme à découvert, à nu : car nous ne savons pas, nous, l'art de farder et de dissimuler; nous avons beau nous instruire, la nature première garde plus chez nous son empreinte que chez les parlants. Quel œil sera jamais assez pénétrant pour découvrir chez nous, au premier aspect, l'infirmité qui nous afflige ?

» A l'aveugle, il faudra toujours pour conducteur un enfant ou un chien, et pour appui un bâton; le sourd-muet n'a besoin ni d'un guide, ni d'un soutien : il peut se suffire à lui-même, et poursuivre sa route, sans un indispensable ami, avec lequel Dieu sait s'il sympathisera. Si l'aveugle domine le voyant, que deviendra celui-ci ? un esclave; si c'est le contraire, plaignons le pauvre aveugle : il peut, au premier moment de contrariété, être abandonné seul sur le bord de tous les précipices. Le sourd-muet circule *tout seul* dans nos rues, sur nos places, dans nos promenades; il voyage *tout seul* par terre, par mer. Son œil est bon; car on comprend que, dès qu'un sens manque, les autres acquièrent aussitôt plus d'énergie, plus d'activité. Cet œil est sans cesse aux aguets; il épie le moindre danger, il est à la fois partout. La fréquentation des lieux publics est devenue pour lui une habitude sans péril : d'ailleurs l'ébranlement du sol annonce au sourd-muet qu'une voiture approche, et il n'y a pas d'exemple qu'un seul ait été écrasé.

» Si, dans un concert harmonieux, le sourd-muet n'est pas aussi heureux que l'aveugle, il l'est mille fois plus sur la scène du monde. Nature ! quelle plume peut réussir à te décrire dans toute ta beauté, dans toute ta poésie ! L'aveugle-né ne pourra jamais avoir la moindre idée de cette harmonie, qu'aucune langue, pas même celle du geste, ne peut peindre, de cette harmonie aussi supérieure à celle de la musique que l'œuvre de l'homme est inférieure à l'œuvre de Dieu.

» S'agit-il d'envisager la question sous les rapports sociaux, et de déterminer lequel, du sourd-muet ou de l'aveugle, peut le plus utilement servir sa patrie ? Si le sourd-muet ne peut pas, comme M. Rodenbach, siéger dans les chambres de son pays, il peut du moins l'éclairer de ses conseils, et lui transmettre des réflexions écrites, dont l'absence de la vue n'enchaîne pas l'essor rapide.

» Lorsque l'ennemi est aux portes, le sourd-muet peut tirer son coup de fusil comme s'il parlait. Demandez-en autant à l'aveugle ! N'est-il pas à craindre qu'il tire sur les siens ?

» Le sourd-muet peut sauver la vie à son semblable qui se noie, ou qui se voit menacé d'un incendie. Demandez-en autant à l'aveugle, qui ne voit ni la rivière qui coule, ni la maison qui brûle !

» Veut-on savoir lequel possède le plus de moyens d'étendre ses connaissances? Si l'aveugle a sur le sourd-muet l'avantage d'accroître le domaine de ses idées par l'ouïe, qui l'initie à toutes les pensées humaines, le sourd-muet n'a-t-il pas presque exclusivement pour lui les livres, les manuscrits, les médailles, les tableaux, ces vastes archives des connaissances accumulées par les siècles? Les arts libéraux, l'histoire naturelle, l'anatomie, la chimie, sont interdits à l'aveugle; il n'est pas une seule science, un seul art, la musique exceptée, que le sourd-muet ne puisse acquérir. »

» Ce morceau, ajoute M. Dufau, non moins piquant par sa forme que par la source dont il émane, nous met sur la voie de la vérité. Il en est de cette question comme de beaucoup d'autres : on la résout en la considérant sous les points de vue distincts et tranchés qu'elle présente. Disons-le donc : sous le rapport de la formation de la raison, du développement de l'intelligence, rien ne remplace le langage; mais, pour les relations sociales, pour les nécessités de la vie positive, rien non plus ne saurait remplacer la vue. Les philosophes ont dès longtemps aperçu cette liaison, cette sorte de dépendance mutuelle entre la pensée et la parole. L'une, en effet, suscite et seconde l'autre : on parle parce qu'on pense, et on pense parce qu'on parle. Ceci devient plus frappant encore lorsque l'on compare les deux conditions anormales dont il s'agit. Pourvu de la parole, c'est-à-dire du moyen de communiquer ses idées, le plus simple et le plus fécond, le mieux adapté à l'exercice et au développement des facultés intellectuelles, l'aveugle me paraît être incontestablement plus rapproché de nous, plus rattaché à l'espèce entière, dont il a l'attribut distinctif et essentiel. En ce sens, il vaudrait donc mieux être aveugle. Mais, dans cette société où il est moins isolé, avec laquelle il peut mieux s'identifier que le sourd-muet, il jouit à un degré bien inférieur de l'activité de son être; il y est un membre infiniment moins utile à lui et aux autres, et c'est là un immense désavantage. Si donc il est préférable d'être aveugle comme homme, il est préférable d'être sourd-muet comme citoyen. »

On me pardonnera sans doute de m'être longtemps arrêté sur deux classes d'êtres si dignes de notre étude et de notre intérêt. Dans l'antiquité païenne, des législateurs sans entrailles retranchaient du corps social tout membre infirme, tout enfant incapable de combattre un jour pour la patrie. Dans la société chrétienne, où tous les hommes sont frères, et où l'infortune doit être à la charge du bonheur, les plus malheureux sont ceux qui ont droit à un plus grand amour, à une plus grande charité. Lycurgue eût envoyé mourir au Taygètes les infortunés dont nous venons de nous occuper; un roi et un prêtre français ont conçu la noble pensée de les recueillir, de les adopter, et dorénavant ces individus, jadis si misérables, et privés de toute culture intellectuelle, pourront, quand les gouvernements le jugeront con-

venable (1), reconquérir leur dignité morale en participant aux progrès comme aux avantages de la civilisation.

Influence de la Menstruation et de la Grossesse.

A l'instant où l'utérus s'éveille pour entrer en exercice, il se produit une réaction sympathique sur tout l'organisme de la femme : sa santé, ses maladies, son caractère, sont dès lors sous la dépendance plus ou moins grande de ce viscère. La première apparition des menstrues, et leur cessation complète, sont, sans contredit, les moments où cette influence est le plus marquée; puis, entre ces deux époques, on observe dans l'activité de l'utérus des redoublements et des intermittences qui coïncident avec les modifications physiques et morales que cet organe imprime à l'économie.

Si la puberté favorise le développement des affections héréditaires, si une menstruation difficile détermine quelquefois la danse de Saint-Guy, l'hystérie, la catalepsie, et autres névroses, on voit également ces maladies, et une foule d'autres plus ou moins rebelles, disparaître à cette époque, et des intelligences, jusque-là bornées, se développer convenablement dès que cette nouvelle fonction est établie avec régularité. Toutefois, à sa première apparition, on remarque que les jeunes filles deviennent tristes, nonchalantes, apathiques; qu'elles s'abandonnent à de douces rêveries, ou qu'elles versent parfois des larmes involontaires qui calment momentanément leur malaise et leur mélancolie. Quelques garçons délicats et impressionnables se trouvent, au moment de la puberté, dans un état analogue, que les parents et les maîtres éclairés doivent prendre en considération. Les premières années qui suivent cette période importante de la vie voient aussi éclore des talents extraordinaires chez les jeunes gens des deux sexes; mais, fleurs trop précoces, auxquels ne succèdent que des fruits avortés, ces petits prodiges ne dépassent presque jamais les bornes de la médiocrité. Cabanis en a fait la remarque, et j'ai été à même de l'observer, cette exaltation, ainsi que cette chute climatérique de la sensibilité, est beaucoup plus fréquente chez les filles que chez les garçons.

A chacune de leurs époques menstruelles, les femmes sont plus ou moins sujettes aux spasmes (2), à la tristesse, à l'ennui, à la paresse, à la colère;

(1) On compte en France seulement environ vingt mille aveugles-nés et autant de sourds-muets. Sur ce nombre, à peine un vingtième reçoit-il le bienfait de l'instruction primaire.

(2) Les spasmes et les convulsions dépendent d'une prédominance anormale des nerfs sur les muscles. La perversion des mouvements involontaires mérite plus particulièrement le nom de *spasme*; et l'on devrait réserver celui de *convulsion* à la perversion des mouvements qui ont pour agents les muscles locomoteurs, c'est-à-dire ceux qui sont soumis à l'empire de la volonté. Dans les spasmes, c'est le système ganglionnaire qui prédomine; dans les convulsions, c'est le centre nerveux cérébro-spinal.

rien les affecte vivement : aussi les personnes qui les entourent sont-elles obligées de garder avec elles les plus grands ménagements, si elles veulent éviter les accidents funestes que produisent, surtout alors, de vives affections morales. Il est certain aussi qu'avant et après ces retours périodiques, elles sont plus disposées à l'acte générateur, et qu'elles procréent plus facilement.

Pendant la grossesse, la plupart des femmes se montrent excessivement impressionnables, irascibles et peureuses. L'utérus développe encore sympathiquement chez elles des goûts bizarres, des *envies* (1), et une grande propension pour les liqueurs fortes, dont elles font quelquefois un abus effrayant. Elles éprouvent aussi un affaiblissement plus ou moins grand de l'intelligence : leur jugement est moins sûr, leur imagination plus mobile, leur volonté plus changeante, plus capricieuse; on a vu enfin, chez quelques-unes, se développer un penchant momentanément à la jalousie, à la haine, au suicide et au meurtre; dans ces cas, heureusement fort rares, elles sont dans un véritable état de vésanie, quelquefois accompagné d'aberration plus ou moins extraordinaire des sens. Comment alors ces infortunées seraient-elles responsables de leurs actes devant la justice humaine? A Dieu seul appartient le droit de les juger.

Lorsque les fonctions de l'utérus ont entièrement cessé, lorsque la femme n'est plus apte à devenir mère, elle subit une dernière modification qui la rapproche de l'organisation et du caractère de l'homme. Sa voix prend alors plus de force et un timbre plus mâle; le duvet de la jeunesse, qu'on distinguait à peine sur son visage, acquiert peu à peu une longueur et une consistance qui ne conviennent qu'à celui de l'autre sexe; sa sensibilité n'est plus aussi exquise; ses goûts ne sont plus aussi délicats; dépouillée enfin de cette fleur de beauté qui lui attirait les hommages des hommes, elle donne une nouvelle direction à ses idées, et va chercher un amour plus pur et moins passager dans la religion, où elle trouve d'abondantes consolations et de sublimes espérances.

Influence de la Position sociale et des Professions.

En considérant l'ensemble de la société, on remarque bientôt un certain nombre de groupes, dont les allures, les goûts, les penchants sont tout à

(1) On désigne par ce mot les désirs qu'ont certaines femmes, pendant les premiers mois de la gestation, pour des substances souvent non employées comme aliments, telles que la craie, le charbon, le vieux cuir, etc. Cette dépravation de l'appétit décrite par les auteurs sous les noms de *pica* et de *malacia*, s'observe plus particulièrement chez les filles chlorotiques. On appelle encore *envies* certaines taches ou marques que les enfants apportent en naissant, et que le vulgaire attribue à des désirs non satisfaits ou à des frayeurs éprouvées par les mères pendant le cours de la grossesse.

fait différents, ou du moins ont un cachet particulier qui empêche de les confondre. Si, poussant plus loin l'observation, on veut esquisser d'un seul trait la physionomie morale de chacun de ces groupes, en n'ayant égard qu'à la passion dominante qu'ils présentent tous, on sera conduit à tracer la classification suivante, qui a pour base l'orgueil, sur lequel repose en grande partie notre édifice social :

Les nobles.....	orgueil du sang.
Les puissants..	orgueil du pouvoir.
Les riches.....	orgueil de la fortune.
Les bourgeois.	orgueil industriel.
Les pauvres...	orgueil humilié.

Je me borne à présenter cette nouvelle distribution de la société, laissant à nos moralistes le soin de détailler les traits distinctifs de chacun des groupes.

Des grands seigneurs et des gens en place.

« *Grand seigneur* est un mot dont la réalité n'est plus que dans l'histoire. Un grand seigneur était un homme sujet par sa naissance, grand par lui-même, soumis aux lois, mais assez puissant pour n'obéir que librement, ce qui en faisait souvent un rebelle contre le souverain, et un tyran pour les autres sujets : il n'y en a plus.

» Si l'on s'avisait aujourd'hui de faire la liste de ceux à qui l'on donne, ou qui s'attribuent le titre de seigneur, on ne serait pas embarrassé de savoir par qui la commencer, mais il serait impossible de marquer précisément où elle doit finir. On arriverait jusqu'à la bourgeoisie, sans avoir distingué une nuance de séparation. Tout ce qui va à Versailles croit aller à la cour et en être.

» La plupart de ceux qui passent pour des seigneurs ne le sont que dans l'opinion du peuple, qui les voit sans les approcher. Frappé de leur éclat extérieur, il les admire de loin, sans savoir qu'il n'a rien à en espérer et qu'il n'en a guère plus à craindre. Le peuple ignore que pour être ses maîtres par accident, ils sont obligés d'être ailleurs comme il est lui-même à leur égard.

» Plus élevés que puissants, un faste ruineux et presque nécessaire les met continuellement dans le besoin des grâces, et hors d'état de soulager un honnête homme quand ils en auraient la volonté ; il faudrait, pour cela, qu'ils donnassent des bornes au luxe ; et le luxe n'en admet d'autres que l'impuissance de croître ; il n'y a que les besoins qui se restreignent pour fournir au superflu.

« Ceux qui sont dépositaires de l'autorité ne sont pas précisément ceux qu'on appelle des seigneurs. Ceux-ci sont obligés d'avoir recours aux gens en place, et en ont souvent plus besoin que le peuple, qui, condamné à l'obscurité, n'a ni l'occasion ni la prétention d'espérer. Ce n'est pas qu'il n'y ait des seigneurs qui ont du crédit; mais ils ne le doivent qu'à la considération qu'ils se sont faite, à des services rendus, au besoin que l'Etat en a ou qu'il en espère. Mais les grands qui ne sont que grands, n'ayant ni pouvoir ni crédit direct, cherchent à y participer par le manège, la souplesse et l'intrigue, caractère de la faiblesse. Les dignités, enfin, n'attirent guère que des respects; les places seules donnent le pouvoir. Il y a très-loin du crédit du plus grand seigneur à celui du moindre ministre, souvent même d'un premier commis. » (DUCLOS, *Considérations sur les Mœurs*, chap. 6.)

Le riche.

« Giton a le teint frais, le visage plein et les joues pendantes, l'œil fixe et assuré, les épaules larges, l'estomac haut, la démarche ferme et délibérée : il parle avec confiance, il fait répéter celui qui l'entretient, et il ne goûte que médiocrement tout ce qu'il lui dit; il déploie un ample mouchoir, et se mouche avec grand bruit; il crache fort loin, et il éternue fort haut; il dort le jour, il dort la nuit, et profondément; il ronfle en compagnie. Il occupe à table et à la promenade plus de place qu'un autre; il tient le milieu en se promenant avec ses égaux; il s'arrête, et l'on s'arrête; il continue de marcher, et l'on marche; tous se règlent sur lui : il interrompt, il redresse ceux qui ont la parole; on ne l'interrompt pas, on l'écoute aussi longtemps qu'il veut parler; on est de son avis, on croit les nouvelles qu'il débite. S'il s'assied, vous le voyez s'enfoncer dans un fauteuil, croiser les jambes l'une sur l'autre, froncer le sourcil, abaisser son chapeau sur ses yeux, ou le relever ensuite et découvrir son front par fierté et par audace. Il est enjoué, grand rieur, impatient, présomptueux, colère, libertin, politique, mystérieux sur les affaires du temps; il se croit des talents et de l'esprit : il est riche » (1). (LA BRUYÈRE.)

Le pauvre.

« Phédon a les yeux creux, le teint échauffé, le corps sec et le visage maigre; il dort peu et d'un sommeil fort léger; il est abstrait, rêveur, et il

(1) Il est encore un défaut ou plutôt un vice que La Bruyère a omis de mentionner ici : je veux parler de l'égoïsme de l'opulence, de sa froideur pour les malheureux. On ne voit en effet que trop souvent la fortune et le rang tuer le cœur; ce n'est pas que dans cette position la sensibilité soit complètement éteinte, mais elle quitte ordinairement les entrailles, et n'est plus que dans le langage.

a avec de l'esprit l'air d'un stupide ; il oublie de dire ce qu'il sait ou de parler d'événements qui lui sont connus, et, s'il le fait quelquefois, il s'en tire mal ; il croit peser à ceux à qui il parle ; il raconte brièvement, mais froidement ; il ne se fait pas écouter, il ne fait point rire ; il applaudit, il sourit à ce que les autres lui disent, il est de leur avis : il court, il vole pour leur rendre de petits services ; il est complaisant, flatteur, empressé ; il est mystérieux sur ses affaires, quelquefois menteur ; il est superstitieux, scrupuleux, timide ; il marche doucement et légèrement ; il semble craindre de fouler la terre ; il marche les yeux baissés, et il n'ose les lever sur ceux qui passent ; il n'est jamais du nombre de ceux qui forment un cercle pour discourir ; il se met derrière celui qui parle, recueille furtivement ce qui se dit, et il se retire si on le regarde. Il n'occupe point de lieu, il ne tient point de place ; il va les épaules serrées, le chapeau abaissé sur ses yeux pour n'être point vu ; il se replie et se renferme dans son manteau ; il n'y a point de rues ni de galeries si embarrassées et si remplies de monde où il ne trouve moyen de passer sans effort, et de se couler sans être aperçu ; si on le prie de s'asseoir, il se met à peine sur le bord d'un siège ; il parle bas dans la conversation, et il articule mal ; libre néanmoins sur les affaires publiques, chagrin contre le siècle, médiocrement prévenu des ministres et du ministère (1), il n'ouvre la bouche que pour répondre ; il tousse, il se mouche sous son chapeau ; il crache presque sur soi, et il attend qu'il soit seul pour éternuer, ou, si cela lui arrive, c'est à l'insu de la compagnie ; il n'en coûte à personne ni salut, ni compliment : il est pauvre. » (*Le même.*)

Les bourgeois de Paris comparés à leurs ancêtres.

« Les empereurs n'ont jamais triomphé à Rome si mollement, si commodément, ni si sûrement même, contre le vent, la pluie, la poudre et le soleil, que le bourgeois sait, à Paris, se faire mener par toute la ville. Quelle distance de cet usage à la mule de leurs ancêtres ! Ils ne savaient point encore se priver du nécessaire pour avoir le superflu, ni préférer le faste aux choses utiles : on ne les voyait point s'éclairer avec des bougies, et se

(1) Pour compléter ce tableau, ajoutons-y quelques traits empruntés à un des plus grands peintres de mœurs de l'antiquité :

« *Semper in civitate, quis opes nullæ sunt, bonis invident, malos extollunt ; vetera odere, nova exoptant ; odio suarum rerum mutari omnia student ; turba atque seditionibus sine cura aluntur, quoniam egestas facile habetur sine damno.* »

« Dans un Etat, ceux qui ne possèdent rien portent toujours envie aux gens de bien, vantent les méchants, détestent l'ancien ordre de choses, en désirent un nouveau ; dans leur haine pour leur position, ils s'efforcent de tout changer, et ne rêvent froidement que troubles et séditions, parce que la pauvreté n'a rien à perdre. »

(SALLUSTE, *Conjuration de Catilina*, chap. 57.)

chauffer à un petit feu ; la cire était pour l'autel et pour le Louvre. Ils ne sortaient point d'un mauvais dîner pour monter dans leur carrosse ; ils se persuadaient que l'homme avait des jambes pour marcher, et ils marchaient. Ils se conservaient propres quand il faisait sec, et, dans un temps humide, ils gâtaient leur chaussure, aussi peu embarrassés de franchir les rues et les carrefours que les chasseurs de traverser un guéret, ou le soldat de se mouiller dans une tranchée : on n'avait pas encore imaginé d'atteler deux hommes à une litière ; il y avait même plusieurs magistrats qui allaient à pied à la chambre ou aux enquêtes, d'aussi bonne grâce qu'Auguste autrefois allait de son pied au Capitole. L'étain, dans ce temps, brillait sur les tables et sur les buffets, comme le fer et le cuivre dans les foyers ; l'argent et l'or étaient dans les coffres. Les femmes se faisaient servir par des femmes ; on mettait celles-ci jusqu'à la cuisine. Les beaux noms de gouverneurs et de gouvernantes n'étaient pas inconnus à nos pères : ils savaient à qui l'on confiait les enfants des rois et des plus grands princes ; mais ils partageaient le service de leurs domestiques avec leurs enfants, contents de veiller eux-mêmes immédiatement à leur éducation. Ils comptaient en toutes choses avec eux-mêmes : leur dépense était proportionnée à leur recette ; leurs livrées, leurs équipages, leurs meubles, leur table, leur maison de la ville et de la campagne, tout était mesuré sur leurs rentes et sur leur condition. Il y avait entre eux des distinctions extérieures qui empêchaient qu'on ne prît la femme du patricien pour celle du magistrat, et le roturier ou le simple valet pour le gentilhomme. Moins appliqués à dissiper ou à grossir leur patrimoine qu'à le maintenir, ils le laissaient entier à leurs héritiers, et passaient ainsi d'une vie modérée à une mort tranquille. Ils ne disaient point : *Le siècle est dur, la misère est grande, l'argent est rare* ; ils en avaient moins que nous, et en avaient assez, plus riches par leur économie et par leur modestie que de leurs revenus et de leurs domaines. Enfin, on était alors pénétré de cette maxime, que ce qui est dans les grands splendeur, somptuosité, magnificence, est dissipation, folie, ineptie, dans le particulier. » (*Le même.*)

DES PROFESSIONS.

L'étude des professions n'est pas moins utile que celle des différentes positions sociales qui viennent d'être passées en revue ; il est impossible, en effet, que nos occupations de chaque jour n'aient pas quelque influence sur notre caractère et sur nos déterminations morales.

Les pathologistes qui ont étudié l'influence des professions sur le développement de certaines maladies, ont généralement adopté la classification suivante : 1^o professions qui n'exercent que l'esprit, 2^o professions qui

n'exercent que le corps, 3^e professions qui exercent à la fois le corps et l'esprit. Je crois devoir préférer ici une autre division, moins simple il est vrai, mais qui montre peut-être mieux les hommes dans les diverses positions, dans les différentes occupations de la société. On y voit, en quelque sorte, chacun prendre l'allure, le ton, le langage, les manières et l'esprit de la classe à laquelle il appartient. Ce sont les membres d'un tout qui représente l'état actuel de notre civilisation, et qui rappelle ce que l'ordre établi nous montre journellement. Cette nouvelle classification me paraît surtout avoir l'avantage de rapprocher les individus dont les professions offrent entre elles quelque analogie. En voici le tableau synoptique.

TABLEAU DES PROFESSIONS.

Hommes de l'âme		Prêtres.
Hommes du corps		Médecins.
Hommes de guerre.	{	Fantassins.
		Cavaliers.
		Marins.
Hommes de lois	{	Notaires.
		Avoués.
		Magistrats.
		Avocats.
		Huissiers.
Hommes de lettres et de sciences.	{	Philosophes.
		Historiens.
		Poètes.
		Prosateurs.
		Naturalistes.
		Mathématiciens.
		Professeurs, instituteurs.
Hommes cultivant les arts.	{	Dessinateurs.
		Peintres.
		Sculpteurs.
		Graveurs.
		Architectes.
		Musiciens.
		Acteurs.
		Maîtres d'écriture.
		— de danse.
		— d'escrime.

Hommes de commerce.	{	Banquiers. Agents d'affaires. Négociants. Fabricants. Marchands.
Hommes de labour.	{	Agriculteurs. Ouvriers divers.
Hommes de servitude.	{	Domestiques. Esclaves.
Hommes d'administration, au service des ad- ministrés.	{	Hauts fonctionnaires. Employés supérieurs. Employés subalternes.
Hommes serviteurs et conseillers des rois . . .		Ministres.
Hommes serviteurs et pères des peuples . . .		Souverains.

Je me bornerai ici à une simple énumération des qualités et des défauts que l'on rencontre plus particulièrement dans les principales professions, en y ajoutant les avantages et les inconvénients les plus marqués que présente chacune d'elles.

PRÊTRES.

Qualités : Discrétion , chasteté , charité , instruction.

Défauts : Ambition (1), jalousie , friandise.

Avantages : Santé , longévité (2), peu de chagrins de famille.

Inconvénients : Isolement , tyrannie des personnes qui les servent , réactions politiques ; — catarrhe vésical.

MÉDECINS.

Qualités : Humanité , désintéressement , courage (3), discrétion , instruction.

(1) Voyez le discours de Massillon *sur l'Ambition des clercs*, et celui *sur l'Usage des revenus ecclésiastiques*. Il est toutefois à remarquer que ces deux défauts sont infiniment moins fréquents de nos jours qu'à l'époque où écrivait l'éloquent et sévère évêque de Clermont.

(2) Voyez la note C, à la fin du volume.

(3) J'entends parler ici du zèle et du sang-froid dont ils font preuve pendant les épidémies : quant au courage qu'ils devraient montrer dans leurs propres maladies, et surtout dans les opérations auxquelles ils peuvent être exposés, c'est tout autre chose : en général, fort mauvais malades, ils sont très-difficiles à soigner. Les étudiants en médecine et les jeunes médecins s'imaginent avoir toutes les maladies qui ont le moindre rapport avec la leur ; ce qui, souvent, retarde leur guérison.

Défauts : Irréligion (1), envie et jalousie, gourmandise, incontinence.

Avantages : Santé, considération, indépendance politique.

Inconvénients : Esclavage de la profession, ingratitude des malades et du gouvernement ; — fatigue continuelle, maladies épidémiques et contagieuses.

MILITAIRES.

Qualités : Courage, loyauté, propreté, ordre.

Défauts : Libertinage, intempérance, paresse (2), susceptibilité.

Avantages : Gloire, avancement rapide en temps de guerre.

Inconvénients : Servitude déguisée ; — affections rhumatismales, blessures, mort prématurée.

AVOCATS.

Qualités : Loyauté, générosité (3), esprit d'ordre.

Défauts : Ambition, cupidité, jactance.

Avantages : Publicité ou éclat du mérite, confraternité, au moins apparente.

Inconvénients : Loquacité souvent sans conviction ; — maladies du larynx et de la poitrine.

GENS DE LETTRES.

Qualités : Humanité, générosité, affabilité.

Défauts : Orgueil, envie, médisance, vénalité, intempérance, luxure.

Avantages : Plaisirs de l'esprit, indépendance.

Inconvénients : Critique ; — maladies aiguës et chroniques du cerveau et des viscères contenus dans l'abdomen, augmentation de l'irritabilité naturelle de leur caractère (4).

(1) Comme partout les extrêmes se rencontrent, on a remarqué que, si la profession de médecin comptait dans ses rangs beaucoup d'incrédules et même de matérialistes, elle avait aussi donné à l'Eglise un assez grand nombre de saints, et à la société une foule d'hommes non moins remarquables par leur piété que par leur savoir. Parmi ces derniers, il suffit de citer les noms des Fernels, des Camerarius, des Baglivi, des Newton, des Leibnitz, des Baillou, des Boerhaave, des Morgagni, des Haller, des Winslow, des Bayle, des Laennec, des de Jussieu. (Voir la note D, à la fin du volume.)

(2) En temps de paix surtout.

(3) Principalement pendant la jeunesse. — On regrette que les notaires ne s'occupent plus uniquement d'affaires relatives à leur profession. Quant aux avoués, presque toujours placés entre leur devoir et leur intérêt, ils sont si généralement accusés d'improbité, que l'Eglise elle-même croit honorer saint Yves en assurant qu'il fut honnête dans sa charge de procureur.

(4) On a remarqué que c'est dans les professions lettrées que l'on rencontre proportionnellement le plus de suicides.

ARTISTES.

Qualités : Humanité , générosité , reconnaissance.

Défauts : Envie , prodigalité , intempérance (1) , vanité , amour-propre démesuré , défaut d'ordre.

Avantages : Célébrité acquise ou en espérance.

Inconvénients : Critique ; — irritabilité excessive , passions amoureuses , affections du cerveau , fin souvent misérable.

MARCHANDS.

Qualités : Assiduité au travail , exactitude , sobriété.

Défauts : Mensonge continu , dol , avarice.

Avantages et inconvénients : Variables suivant la loterie industrielle à laquelle ils jouent.

AGRICULTEURS.

Qualités : Amour de la famille , travail , sobriété.

Défauts : Ruse et méfiance extrêmes , rusticité , que l'instruction parviendra sans doute à corriger.

Avantages : Santé , gaieté , longévité.

Inconvénients : Injures du temps , sinistres ; — affections rhumatismales , lumbago surtout , et névralgie sciatique.

ARTISANS , OUVRIERS.

Qualités : Amour paternel , confraternité dans la même partie.

Défauts : Paresse , ivrognerie , libertinage (2) , colère , imprévoyance.

Avantages : Force physique , développement des sens exercés , gaieté.

(1) L'ivrognerie surtout est le vice habituel des musiciens de bas étage.

(2) L'ivrognerie se rencontre bien plus fréquemment dans certaines classes d'ouvriers que dans d'autres : ainsi elle est très-commune chez les imprimeurs, les fondeurs, les forgerons, les chapeliers, les tonneliers, les charpentiers, les peintres en bâtiment, etc., tandis qu'elle est beaucoup plus rare chez les couvreurs et les maçons. Voyez l'article IVROGNERIE.

Le libertinage est surtout très-commun chez les tailleurs, les cordonniers, les modistes, les couturières et les blanchisseuses ; chez ces dernières l'immersion continuelle des mains dans l'eau, la position assise chez les autres, ne contribuent pas peu à la surexcitation des organes génitaux. Voyez l'article LIBERTINAGE.

Inconvénients : Mauvais exemple, manque d'ouvrage, vieillesse malheureuse ; — prédisposition à certaines maladies, variables selon la nature de leurs travaux (1).

DOMESTIQUES.

Qualités : Quelquefois fidélité, attachement et économie quand ils ont de bons maîtres.

Défauts : Mensonge, dol, gourmandise, ingratitude.

Avantages : Insouciance du lendemain.

Inconvénients : Dépendance, humiliations, doublement malheureux en cas de maladie (2).

EMPLOYÉS.

Qualités : Ordre, propreté, ponctualité.

Défauts : Manque de politesse et d'égards envers les administrés qui les paient, jactance.

Avantages : Avancement, pension de retraite.

Inconvénients : Réforme, passe-droits.

SOUVERAINS.

Qualités : Clémence, loyauté.

Défauts : Orgueil, ambition.

Avantages : Droit de grâce, honneurs publics, richesses à distribuer.

Inconvénients : Flatterie, révolutions, immense responsabilité.

Je terminerai cet article par quelques documents statistiques sur les professions.

(1) Voyez la note E, à la fin du volume.

(2) Les uns par la crainte de perdre leur place, les autres par la contrariété de ne pouvoir pas continuer leur service.

***TAB**LEAU de 23,546 individus accusés de crimes, pendant les trois années 1839, 1840, 1841, classés d'après la nature de leurs professions.*

PROFESSIONS DES ACCUSÉS.	1839.	1840.	1841.
I.			
Bergers et autres occupés du soin des troupeaux.	103	109	95
Bûcherons, charbonniers, etc.	24	40	50
Cultivateurs, laboureurs, jardiniers, etc., de leur bien.	590	409	402
— — — du bien d'autrui.	1,556	1,701	1,517
Mineurs, carriers et terrassiers.	126	197	179
Journaliers, ou manœuvres s'occupant de travaux divers.	245	191	196
Domestiques attachés à une ferme ou exploitation.	557	594	350
II.			
Ouvriers en . } bois, charpentiers, menuisiers. .	525	502	494
} cuir et peau de toute espèce. . .	63	55	75
Serruriers.	59	72	74
{ en fer et autres métaux.	268	274	280
{ en fil, laine, coton et soie.	566	604	487
Autres ouvriers { en pierres : maçons, couvr., etc.	308	326	278
{ en produits chim. de toute espèce.	5	16	5
{ en terre : tuiliers, potiers, etc.	58	55	55
{ vitriers, peintres.	51	44	58
III.			
Boulangers, pâtissiers, etc.	74	88	79
Bouchers, charcutiers, etc.	63	79	64
Meuniers.	121	145	146
IV.			
Chapeliers.	17	14	21
Cordonniers.	178	151	173
Taillieurs, tapissiers, et autres ouvriers travaillant sur les étoffes.	266	258	255
Perruquiers, barbiers.	23	27	21
Blanchisseurs	55	55	54
V.			
Agents d'affaires et autres professions analogues.	50	41	59
Marchands colporteurs	153	151	100
Commerçants { établis { en gros, banquiers, etc.	37	67	36
Négociants. . { sans établis. fixe, maquignons, etc.	176	182	177
Commis	42	66	31
	77	72	90
VI.			
Commissionnaires, portefaix, porteurs d'eau, etc.	110	98	107
Mariniers, bateliers, pêcheurs.	64	95	75
Voituriers et rouliers.	168	157	119
<i>A reporter.</i>	6,294	6,651	5,916

PROFESSIONS DES ACCUSÉS.	1839.	1840.	1841.
<i>Report. . . .</i>	6,294	6,651	5,916
VII.			
Aubergistes, logeurs, hôteliers, limonadiers. . .	152	154	141
Domestiques attachés à la personne.	617	580	561
VIII.			
Accoucheuses.	5	10	14
Artistes (peintres, musiciens, comédiens, etc.) .	21	5	4
Clercs, écrivains, imprimeurs.	58	55	71
Etudiants.	7	14	9
Fonctionnaires publics, employés.	42	49	66
Agents de la force publique, gardes forestiers. . .	70	74	67
Instituteurs, professeurs.	50	59	27
Militaires et anciens militaires.	81	76	79
Propriétaires vivant de leur revenu, rentiers. . .	75	64	65
Notaires, avocats, avoués, médecins, hommes de lettres, prêtres, huissiers, commissaires-pris.	51	55	66
IX.			
Contrebandiers.	26	25	14
Chiffonniers	25	21	32
Mendiants et vagabonds.	125	214	122
Filles publiques.	56	50	37
Sans moyens d'existence connus.	145	152	173
TOTAUX. . . .	7,858	8,226	7,462
TOTAL GÉNÉRAL. . . .	25,546		

La première classe des professions, qui comprend les individus habituellement occupés aux travaux des champs, est toujours la plus nombreuse : elle forme plus du tiers du nombre total. La deuxième, celle des ouvriers chargés de mettre en œuvre les matières premières, le bois, la laine, le fer, le coton, etc., renferme un peu moins du tiers du nombre total. En troisième ligne vient la neuvième classe, celle des gens sans aveu, vagabonds, mendiants. Le reste des accusés se partage chaque année d'une manière assez uniforme entre les autres classes.

Sur les 25,546 accusés, 15,587 travaillaient pour le compte d'autrui, 6,672 pour leur propre compte, et 3,487 vivaient dans l'oisiveté.

En 1840, sur 100 accusés appartenant aux professions libérales (huitième classe), 56 sur 100 (plus du tiers) étaient poursuivis pour des crimes contre les personnes ; cette proportion est de 34 sur 100, pour les accusés de la première classe, ceux qui sont attachés à l'exploitation du sol ; de 32 sur 100, pour les aubergistes, cabaretiers, logeurs, etc. ; de 23 sur 100, pour les artisans et ouvriers de toute espèce des deuxième, troisième et quatrième classes ; de 20 sur 100, pour les mariniers, voituriers, rouliers, etc. ; de 15 sur 100, pour les accusés de la neuvième classe ou les gens sans aveu ; de 15 sur 100, pour les accusés de la cinquième classe, marchands, commerçants, etc. ; enfin de 12 sur 100, pour les domestiques attachés à la personne. Ces rapports ont peu varié en 1839 et en 1841.

Dans ce tableau, les femmes accusées qui n'avaient pas de professions ont été classées d'après celle de leurs maris.

Tableau comparatif des suicides et des crimes en France , dans leurs rapports avec les professions.

	Suicides.	Accusés.
1 ^{re} classe. Laboureurs , journaliers	30 sur 100.	36 sur 100.
2 ^e classe. Artisans	11	20
3 ^e classe. Boulangers , bouchers , charcutiers.	2	3
4 ^e classe. Chapeliers , tailleurs , blanchiss. .	6	5
5 ^e classe. Négociants	5	6
6 ^e classe. Voituriers , hommes de peine . .	2	4
7 ^e classe. Hôteliers , domestiques	7	9
8 ^e classe. Professions libérales	21	5
9 ^e classe. Gens sans aveu.	16	12

Dans le *Rapport au Roi* pour l'année 1836, d'où j'ai extrait ce tableau, il est constaté que la proportion des accusés de crimes contre les personnes était plus élevée dans la 1^{re} et dans la 8^e classe, c'est-à-dire parmi les hommes adonnés aux travaux de la terre et parmi ceux qui ont embrassé des professions libérales. Par une coïncidence qui appelle la réflexion, c'est aussi dans ces deux classes que les suicides ont été le plus nombreux. Toutefois, pour porter ici un jugement rigoureux, il faudrait avoir le chiffre exact des individus qui composent chacune de ces neuf classes.

Quant à l'état civil des personnes, qui ne laisse pas que d'exercer aussi une notable influence sur le développement des passions, les documents statistiques démontrent que plus des trois cinquièmes des accusés et des suicides n'étaient pas engagés dans les liens du mariage. Voici, du reste, ce qu'on lit dans le *Rapport* de 1840 : « Parmi les 8,226 accusés, 4,665 (0,57) étaient célibataires; 3,159 (0,39) étaient mariés; 356 (0,04) vivaient dans le veuvage. Parmi les accusés mariés, 2,599 (0,83) avaient des enfants; 560 (0,17) n'en avaient pas. Parmi les accusés vivant dans le veuvage, 275 (0,77) avaient des enfants, et 81 (0,23) n'en avaient pas.

» Le nombre proportionnel des femmes était de 17 sur 100 parmi les accusés célibataires; de 0,15 parmi les accusés mariés; et de 0,38 parmi les accusés vivant dans le veuvage.

» Il a été constaté pour 170 accusés qu'ils étaient enfants naturels; pour 159, qu'ils appartenaient à des familles dont quelques membres avaient été précédemment l'objet de poursuites judiciaires; et pour 419 enfin, qu'ils vivaient dans le concubinage ou qu'ils étaient d'une immoralité notoire. »

Ces rapports n'ont presque pas varié en 1841.

De l'Éducation, de l'Habitude et de l'Exemple.

Si les règles de l'hygiène, habilement appliquées à l'éducation physique des enfants, leur donnent une santé florissante et des membres agiles et vigoureux, une culture sagement progressive de leur esprit ne contribuera pas moins à régulariser, à mettre en harmonie leurs besoins animaux, moraux et intellectuels. En quoi doit consister cette triple éducation? Dans un ensemble de bonnes habitudes, qui, contractées dès le premier âge, conserveront chez les enfants l'heureux naturel qu'ils tiennent de leurs parents, ou modifieront les tendances vicieuses qui leur auraient été transmises. Sans doute, on a eu raison d'appeler l'habitude une seconde nature; mais, pour qu'elle puisse, dans certains cas, opérer une utile métamorphose, il faut, comme nous le verrons plus loin, qu'elle attaque le mal dès sa première apparition, ou bien ses efforts risqueront d'être infructueux, et sembleront justifier cet adage, aussi désolant qu'exagéré : « Chassez le naturel, il revient au galop. »

Oui, certainement, il reviendra, le mauvais naturel, corroboré par la puissance de l'habitude; mais ce naturel, arrêté, modifié, entièrement changé, ne reviendra guère, surtout s'il en est empêché par la vue continue du bon exemple que copiera l'enfant ainsi que l'homme, ce grand enfant si éminemment né imitateur. Je livre cet aperçu rapide aux dépositaires du pouvoir, qui ne paraissent pas attacher assez d'importance à l'éducation physique, morale et intellectuelle de la jeunesse, et qui s'imaginent avoir élevé un homme quand ils ont exercé deux ou trois de ses facultés au détriment des autres.

Ainsi, l'*habitude*, ce penchant contracté par la fréquente réitération des mêmes actes, et l'*exemple*, cette morale en action, dont les leçons parlent plus haut et plus éloquemment que tous les préceptes, voilà les deux mobiles que l'on devrait constamment employer dans l'éducation. Devant m'arrêter sur leur influence dans le chapitre consacré au traitement des passions, je me borne à signaler ici un fait grave, c'est que l'importance trop exclusive attachée de nos jours à l'instruction scientifique et littéraire ne forme guère que des hommes énervés et vicieux, c'est-à-dire de fort mauvais citoyens. Chose déplorable, en effet! les relevés statistiques des hôpitaux et des prisons d'Europe démontrent que les infirmités, l'aliénation mentale, le suicide, et les autres crimes, augmentent avec l'instruction et le prétendu progrès des lumières (1). Les gouvernements obtiendraient, je pense, un

(1) Voyez ci-après, chapitre II, le *Tableau comparatif des crimes, de l'aliénation mentale et des suicides en France*, depuis le 1^{er} janvier 1827 jusqu'au 1^{er} janvier 1842, et la note F, à la fin du volume.

résultat diamétralement opposé, s'ils s'attachaient à faire cultiver d'une manière harmonique *tous les besoins, toutes les facultés de l'homme* ; si, tout en lui donnant des membres robustes, ils développaient graduellement ses sentiments avec son intelligence, en prenant pour point d'appui l'élément religieux, seule sanction de la morale, et unique base d'une solide éducation.

Influence du Grand Monde, de la Solitude et de la Vie champêtre.

La fréquentation habituelle de la société rend, sans aucun doute, l'homme plus gai, plus poli, plus aimable ; elle donne aussi à l'esprit et au corps plus de grâce et de souplesse ; mais, malheureusement, ce qu'elle ajoute en surface et en éclat, elle le retire presque toujours en profondeur et en solidité. D'un autre côté, continuellement mise en jeu, et prodiguée au milieu d'une multitude de soins, de peines et de plaisirs, notre sensibilité s'éparpille, en quelque sorte, sur nos organes extérieurs, et finit par laisser nos entrailles froides et impassibles. C'est ainsi que, dans le grand monde, la compassion et la bonté, si naturelles à l'homme, semblent avoir changé de place ; on les trouve, en effet, bien plus dans le langage que dans le cœur.

Il en est de même pour les productions de l'esprit : l'écrivain peut bien acquérir dans la société la facilité et le brillant de l'expression, la grâce et l'élégance des tours ; mais la justesse des aperçus, la profondeur des pensées et leur enchaînement, la chaleur et la vie du discours, sont le produit habituel de la retraite et de la méditation. Aussi les grands écrivains n'ont-ils guère enfanté leurs immortels chefs-d'œuvre que dans la paix de la solitude, si propice aux conceptions du génie.

Si de pieux anachoretas ont trouvé le calme de l'âme dans le silence du désert, souvent aussi la jalousie, l'envie et la vengeance y ont été nourrir leurs fureurs et aiguïser leurs poignards : c'est qu'en nous faisant sans cesse replier sur nous-mêmes, la solitude absolue renforce presque toujours notre caractère ; elle rend l'homme bon, meilleur, et le méchant, plus farouche et plus dangereux. Il est constant, en outre, que la haine de la société, jointe à un goût extrême pour la solitude, favorise chez les mélancoliques le funeste penchant qui les entraîne fréquemment au suicide.

Entre le silence du désert et le fracas du monde, s'offre à nous la vie champêtre, éminemment favorable au développement du corps et de l'esprit, à la sérénité de l'âme et à la durée de l'existence. Certes, si la plupart des mains occupées à écrire étaient employées aux nobles travaux de l'agriculture, vers laquelle notre intérêt devrait nous ramener davantage, les individus seraient bien plus heureux, la société beaucoup moins turbulente et moins malade.

Je ne parle pas ici de l'influence de l'isolement sur les détenus ; je m'en occuperai dans le chapitre consacré au traitement pénal des passions.

Influence des Spectacles et des Romans.

La surexcitation du système nerveux, si générale depuis quelques années, doit en partie être attribuée aux émotions violentes que les femmes et les enfants vont chercher au théâtre. Ces émotions, qui deviennent de véritables besoins, contribuent, plus qu'on ne le croit, à affaiblir les constitutions, en même temps qu'elles favorisent le développement des passions érotiques, développement déjà si précoce par suite de l'irritabilité morbide qui tourmente notre société. D'un autre côté, la scène, primitivement instituée pour l'amusement et l'amélioration morale des masses, ne les amuse souvent que pour mieux les corrompre par les sales et ignobles tableaux qu'elle se complait à reproduire. Un fait physiologique qu'on perd beaucoup trop de vue, c'est que l'homme est essentiellement né imitateur. Présentez-lui des exemples moraux, donnez-lui des enseignements utiles, il s'en pénétrera, et sera disposé à les suivre. Mais si, par un déplorable abus du talent, vous lui dépeignez la vertu ridicule et le vice aimable, il sourira au vice, et ne tardera pas à délaisser la vertu. Il fut un temps où le théâtre pouvait au moins servir à former le goût ; aujourd'hui la plupart des pièces ne sont propres qu'à perdre et le goût et les mœurs.

La lecture des romans n'exerce pas une influence moins triste sur le développement des passions, notamment sur celui de la paresse, de la peur, de l'amour, du libertinage, et du suicide, soit par imitation, soit par dégoût de la *vie réelle*. Pour une centaine de romans véritablement moraux, qu'on trouverait à grand'peine dans toute notre littérature, il en est des milliers qui ne peuvent que fausser l'esprit et pervertir le cœur.

Influence des différentes formes de Gouvernement.

Les quatre principales formes de gouvernement sont le despotisme, la monarchie tempérée, le gouvernement constitutionnel, et la république. Les leçons de l'histoire prouvent que chacune de ces formes favorise plus particulièrement le développement de certaines passions : ainsi, le luxe, la mollesse, la paresse et le libertinage, sont les passions dominantes des gouvernements despotiques. La monarchie tempérée semble maintenir l'orgueil, l'avarice et la luxure chez les classes nobles et privilégiées. Le gouvernement constitutionnel, véritable balance politique, tend à jeter la corruption dans tous les rangs de la société, à y faire germer les passions turbulentes, égoïstes, ambitieuses, et à déconsidérer les divers pouvoirs, qui cherchent à se détruire, du moment où l'équilibre cesse d'être maintenu par la justice.

Enfin, l'amour de l'indépendance et celui de la patrie, poussés jusqu'au fanatisme le plus sanguinaire, sont les deux principales passions propres au gouvernement républicain, qui succède ordinairement aux monarchies affaiblies ou corrompues, et retourne presque toujours au despotisme.

Quant aux révolutions qui sont amenées sur la scène politique par des minorités haineuses, hardies et cupides, elles donnent lieu à d'atroces vengeances, à d'odieuses ingratitude, à de lâches apostasies; elles peuplent nos établissements consacrés aux aliénés d'ambitieux déçus, de malheureuses victimes du chagrin ou de la peur; enfin, elles jettent pour longtemps dans les esprits une fièvre de changement et de révolte insupportable surtout aux nouveaux parvenus qui ont su se créer une position brillante et commode.

Influence de l'Irréligion.

Il est un lien indissoluble, une chaîne mystérieuse qui unit le ciel et la terre, une voix céleste qui nous appelle vers un monde meilleur, et lève ainsi toutes les contradictions qui sont en nous et hors de nous : j'ai nommé la religion, dont le sentiment (1) a été profondément empreint dans le cœur de l'homme par la cause première de tout ce qui existe, c'est-à-dire par l'Etre infiniment puissant, intelligent, bon et juste, que nous révérons comme notre créateur, notre législateur suprême, notre père, et notre juge. Qui pourrait nier l'influence salutaire des espérances et des craintes que fait naître la religion, besoin de l'esprit et du cœur, aussi indispensable aux individus qu'à la société !

L'Irréligion, au contraire, enfant de l'orgueil, aussi incapable d'encourager l'homme au bien que de le détourner du mal, l'Irréligion ne fait qu'attiser le feu des passions, ces véritables ennemies de notre liberté. Inhabile à expliquer les merveilles et l'harmonie du monde physique, elle ne montre ni remède ni terme au désordre du monde moral. Aussi, ennemie des pauvres et des infortunés, dont elle rend l'existence plus triste encore; ennemie de la société, dont elle ébranle les bases, elle ne saurait produire aucun avantage réel, et sème partout où elle passe la corruption et le désordre. D'où viennent, en effet, ces crimes monstrueux qui désolent, qui effraient si souvent nos cités, si ce n'est de l'Irréligion ? N'est-ce pas elle encore qui produit ce sombre dégoût de la vie et ces transports passionnés qui poussent tant de malheureux au suicide ? Si nous consultons les annales de la criminalité, ces statistiques effrayantes dressées par ordre des principaux gouvernements, nous voyons que l'instruction elle-même, loin d'ar-

(1) Le sentiment religieux est en quelque sorte l'âme de la religion; le culte en est le corps.

rêter les progrès du mal, semble plutôt le favoriser quand elle n'est pas appuyée sur l'élément religieux. Il faut donc reconnaître que sans religion il n'y a point de vraie morale, et que la meilleure semence se change alors en ivraie. L'impiété est un vent brûlant qui dessèche le cœur de l'homme; le christianisme est une rosée bienfaisante qui le fertilise et l'agrandit (1).

Influence de l'Imagination (2).

Je ne terminerai pas ce chapitre sans dire quelques mots sur une faculté merveilleuse, qui souvent donne des ailes au génie, mais qui, bien plus souvent encore, déchaîne les passions, et les exalte jusqu'au délire. L'imagination, en effet, dont je veux parler, ne se borne pas, comme la mémoire, à tenir registre des impressions reçues : elle les reproduit en les colorant, elles les combine à l'infini, et, pour peu que son développement soit hors de proportion avec celui des autres facultés intellectuelles, elle nous trompe sur la valeur réelle des choses, fausse tout à fait notre jugement, jette notre esprit dans le vague, et, nous abusant par des craintes ou des espérances chimériques, nous pousse aux actes les plus déraisonnables : aussi un de nos vieux auteurs l'a-t-il surnommée la *folle du logis*.

C'est en grossissant, en dénaturant les objets, que l'imagination enfante ces terreurs paniques qui ont mis en fuite des armées nombreuses, ou qu'elle fait apparaître ces fantômes nocturnes, effroi des esprits faibles et

(1) Il est bien à regretter que, dans les Comptes rendus de la justice criminelle, on n'ait pas encore songé à rechercher la proportion des incrédules, des indifférents et des hommes religieux traduits devant les tribunaux. En l'absence totale de documents officiels sur ce point important, je me bornerai à donner ici les résultats de mon expérience particulière comme médecin légiste. D'après les faits nombreux dont j'ai été témoin, et les renseignements qui m'ont été communiqués soit par les familles, soit par le ministère public, je crois pouvoir avancer, sans crainte d'être démenti, que sur 100 individus accusés de crimes, 50 pouvaient être rangés parmi les indifférents en matière de religion, 40 parmi les incrédules et 10 parmi les croyants.

D'un autre côté, sur une centaine de suicides, je n'en ai constaté que quatre commis par des personnes d'une piété reconnue : c'étaient trois femmes mélancoliques, dont deux se sont précipitées dans un puits, et dont l'autre s'est asphyxiée par la vapeur de charbon, après avoir placé un grand crucifix sur sa poitrine. Le quatrième individu était le précepteur de l'infortuné Labédoyère, le vénérable abbé Viard, que je connaissais depuis longtemps, et dont la raison était complètement dérangée par l'âge et le chagrin.

Voir, dans le tome IX du *Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles*, la Note de M. le chanoine de Ram sur l'utilité d'une statistique criminelle dans ses rapports avec les principes religieux.

(2) Le mot imagination paraissant impliquer création, tandis que l'homme peut à peine saisir les phénomènes de la vie universelle, les phrénologues ont cru devoir lui substituer celui d'*idéalité*. Selon eux, l'idéalité est cette faculté primitive qui, s'appliquant à tout, cherche constamment le type idéal de toutes choses, c'est-à-dire le type artificiel qui réunit les qualités les plus frappantes de l'objet. Poussée à ses dernières conséquences, une telle tendance conduit l'homme à ne considérer le monde réel que comme une illusion, et à s'égarer dans l'immensité du vide. Voyez l'*Hygiène morale* du docteur Casimir Broussais.

crédules. Toutefois, si pendant la nuit elle augmente la peur et la crainte, elle ranime avec le jour le courage et l'espérance, qui les dissipent. Chez l'avare, l'imagination ne s'unit-elle pas à la circonspection qui le domine, pour lui montrer en perspective le monceau d'or qu'il possédera s'il a le triste courage de vivre longtemps de privations? N'est-elle pas encore l'un des plus puissants auxiliaires de l'amour? n'est-ce pas elle qui lui met son bandeau?

L'imagination pouvant déterminer une foule de maladies, et même la mort, on conçoit combien le fœtus doit souffrir des écarts et des dérèglements de l'imagination de la mère, non par le transport et l'empreinte de quelque figure, mais bien par le trouble communiqué à la circulation et à la nutrition de deux individus vivant de la même vie. Je dois enfin rappeler ici que l'imagination, et les passions qu'elle excite, dérangent sur-le-champ la sécrétion du lait, et altèrent tellement la nature de ce fluide, qu'on a vu des enfants être frappés de mort subite en prenant le sein immédiatement après que leur nourrice venait d'éprouver une vive affection morale.

CHAPITRE V.

Séméiologie des Passions, ou Exposé des signes physiognomoniques et phrénologiques au moyen desquels on prétend pouvoir les caractériser.

C'est une chose certaine, que le corps s'altère et se change quand l'âme s'émeut, et que celle-ci ne fait presque pas d'action qu'elle ne lui en imprime les marques.

DE LA CHAMBRE, *les Caract. des Passions.*

Deux systèmes, qui remontent à une très-haute antiquité, se présentent ici avec d'égales prétentions à signaler les penchants et les aptitudes des hommes. La physiognomonie et la phrénologie veulent toutes deux que notre extérieur ne soit que la manifestation de ce qui se passe habituellement au-dedans de nous; mais, ce principe admis, elles se séparent aussitôt, et procèdent d'une manière tout à fait opposée : la première, jugeant le plus souvent *a posteriori*, la seconde, *a priori* : l'une, reconnaissant le caractère par la configuration des traits qu'il a déterminés; l'autre, à la seule inspection des éminences cérébrales, traduites en relief sur le crâne, annonçant les instincts, les sentiments, les facultés qui prédominent, et qui n'attendent que l'occasion favorable pour s'exercer.

Essayons, dans une rapide analyse, de présenter les signes caractéristiques des passions, d'après ces deux sciences, ou plutôt ces deux systèmes.

Selon les physiognomonistes, les diverses émotions de joie, de tristesse, de jalousie, de colère, etc., se peignent aussitôt sur la figure, et impriment à nos traits certaines modifications qu'on retrouve absolument semblables chez tous les peuples. La même émotion se reproduit-elle fréquemment, les traces d'abord légères qu'elle laissait sur le visage deviennent chaque jour de plus en plus profondes, et finissent par lui communiquer une expression habituelle, connue sous le nom de *physionomie*, et qui n'est autre chose que le reflet du caractère, c'est-à-dire de l'état le plus ordinaire de l'âme.

Mais le visage n'est pas le seul livre dans lequel nous puissions étudier les passions humaines : la constitution, la forme de la tête, sa capacité, les habitudes extérieures, le geste surtout et le timbre de la voix, sont des indices précieux qui ne méritent pas moins de fixer notre attention. Aussi

n'est-ce sur aucun de ces signes , considérés isolément , mais sur leur ensemble et sur leur accord , qu'on peut parvenir à asseoir un diagnostic certain.

Constitutions. — En traitant des causes des passions , j'ai fait connaître les signes auxquels on peut distinguer les différentes constitutions , et l'influence qu'elles exercent sur le caractère. Comme il serait superflu d'y revenir ici , je me hâte de passer en revue les diverses parties du corps , qui ont toutes leur signification.

Tête. — Trop grosse et trop charnue , la tête annonce au physiognomiste une intelligence lourde et paresseuse ; trop petite , ou mal conformationnée , elle est à ses yeux l'indice de la faiblesse et de l'ineptie.

Face. — Un visage dont la hauteur excède la largeur d'environ un tiers dénote , en général , autant de noblesse de sentiments que de finesse d'esprit ; trop allongé ou trop arrondi , il indique une certaine roideur de caractère et une âme peu élevée. On doit toutefois distinguer dans la face trois parties essentielles : la première , qui s'étend de la racine des cheveux aux sourcils , caractérise le degré des facultés intellectuelles ; la seconde , qui descend des sourcils au bas du nez , a plus de rapport avec les sentiments moraux ; la troisième , qui comprend le reste du visage , est plus intimement liée aux besoins animaux , notamment à la gourmandise et à la volupté. Du reste , quand on étudie une figure , il vaut beaucoup mieux la considérer de profil que de face , parce que le profil offre des traits plus prononcés , des lignes plus pures , et qu'en outre il se prête beaucoup moins à la dissimulation.

Coloration de la face dans les passions. — La coloration de la face offre , jusque dans ses diverses nuances , des signes auxquels nul physionomiste ne saurait se méprendre. C'est ainsi qu'on distingue facilement la rougeur de la colère de celle de la pudeur. La première , déterminée par la stase du sang , effet immédiat de la gêne de la respiration , présente une teinte sombre et livide ; tandis que la seconde , par suite de l'augmentation légère des mouvements du cœur , revêt une couleur brillante et vermeille. De même , on reconnaît la pâleur de la frayeur à une simple décoloration du visage , au lieu qu'une teinte terne , cuivreuse ou plombée , annonce la présence de quelque passion sombre et farouche , telles que le jalousie , la haine ou l'envie.

Poussant plus loin les recherches sur la coloration considérée comme moyen diagnostique , de La Chambre a remarqué que la rougeur produite par la colère commence par les yeux , celle de l'amour , par le front , et celle de la honte , par les joues et les extrémités des oreilles.

Cheveux. — La diversité du poil et du plumage des animaux prouve assez combien celle des cheveux doit être prise en considération chez l'homme. Leur élasticité , en effet , peut faire juger de celle du caractère :

plats, souples et fins, ils annoncent en général un naturel faible et flexible ; rudes et crépus, un caractère sauvage, ou tout au moins difficile. La couleur des cheveux aide à déterminer la constitution des individus : on sait que les bilieux les ont ordinairement noirs, et les sanguins, blonds.

Des cheveux noirs, plats, épais et gros, dénotent peu d'esprit, mais de l'assiduité et l'amour de l'ordre. Des cheveux noirs et minces, implantés sur une tête mi-chauve, dont le front est élevé et bien voûté, ont souvent fourni la preuve d'un jugement sain et net, mais d'un esprit dénué d'invention et de saillies. Les cheveux roux caractérisent, à ce qu'on assure, l'homme ou souverainement bon ou souverainement méchant. Dans les signalements de voleurs, les cheveux sont presque toujours marqués *brun foncé*. Un contraste frappant entre la couleur de la chevelure et celle des sourcils inspire de la méfiance à quelques observateurs.

Front. — Considéré dans sa partie osseuse, le front est la mesure des facultés intellectuelles, et particulièrement de la tournure d'esprit, que l'on trouve analogue chez les personnes qui ont cette partie conformée de la même manière. Est-il proéminent, étroit ou trop allongé, il dénote un esprit faible et borné; perpendiculaire, il annonce du jugement et de la pénétration, mais un cœur de glace; enfin, penché en arrière, il atteste de l'imagination, peu de jugement, et d'autant plus de fougue qu'il est plus déprimé.

Quant à la peau qui recouvre le front, sa teinte, sa tension, son relâchement, ses plis, font connaître les impressions auxquelles nous sommes habituellement sujets. Par exemple, les fronts ridés en long, et surtout à la racine du nez, sont un signe de réflexion et de mélancolie. Les individus dont le muscle occipito-frontal suit tous les mouvements des yeux et des sourcils ont, comme les singes, le caractère inquiet et égoïste.

Ainsi, en physiognomonie, la partie solide du front indique la mesure interne de nos facultés, et la partie mobile, l'usage que nous en faisons.

Sourcils. — « Au-dessous du front, dit le philosophe Herder, commence sa belle frontière, le sourcil, arc-en-ciel de paix dans sa douceur, arc tendu de la discorde lorsqu'il exprime le courroux. » Les mouvements des sourcils sont, en effet, d'une expression bien significative pendant le jeu des diverses passions, dont ils conservent les traces : c'est ainsi qu'ils s'élèvent dans la fureur, tandis qu'ils s'abaissent dans la haine, la tristesse, le mépris, et pendant les méditations sombres, astucieuses. Si on les considère à l'état de repos, on ne trouvera guère, selon Lavater, de penseurs profonds, ni même d'hommes fermes et judicieux, avec des sourcils minces et très-élevés. Des sourcils doucement arqués s'accordent avec la modestie et la simplicité. Placés en ligne droite et horizontale, ils se rapportent à un caractère mâle et vigoureux. Lorsque leur forme est moitié horizontale, moitié courbée, la force de l'esprit se trouve réunie à une bonté ingénue. Enfin,

des sourcils épais et qui ont l'air de s'enfler annoncent un individu qui s'est livré fréquemment à la colère, comme leur mobilité et leur développement excessifs signalent un caractère soucieux, et même jaloux.

Yeux. — Tandis que les autres traits du visage traduisent plus spécialement tel ou tel genre d'impressions, les yeux expriment la vie dans toutes ses nuances : aussi les a-t-on surnommé les *fenêtres*, le *miroir de l'âme*, la *face de la face*. Leur grandeur annonce une mélancolie douce ; leur petitesse, la vivacité, la colère même. Fendus en amande, ils dénotent de la tendresse, tandis que leur rondeur est l'indice de la nonchalance et de la stupidité, surtout quand ils sont à demi recouverts par une paupière pesante. Quant à la couleur, les yeux bleus dénotent un caractère plus mou, plus efféminé que ne le font les bruns ou les noirs. Les yeux verdâtres sont souvent un signe de vivacité, d'emportement et de courage. Lorsque la ligne circulaire de la paupière supérieure décrit un plein cintre, c'est la marque d'un bon naturel. Enfin, les individus qui vous regardent en tenant les yeux à moitié fermés annoncent presque toujours plus de ruse et de finesse que de courage et d'énergie.

Ne confondez pas le regard *perçant* et le regard *de feu* : le premier, appelé aussi *coup d'œil d'aigle*, dénote la vivacité, l'ardeur, l'expansion : il traverse ; le second, au contraire, indique la concentration : il ne perce pas, il attire : c'est un charme qui enivre et séduit, c'est le véritable regard *magnétique*. Napoléon les possédait tous les deux, et leur a dû une grande partie de sa puissance morale.

Nez. — Un nez qui se recourbe dès le haut de la racine annonce un caractère impérieux, ferme dans ses projets et ardent à les poursuivre : tels sont les nez *aquilins*, ainsi nommés parce qu'ils se rapprochent de la forme du bec de l'aigle. Les nez presque perpendiculaires sont aussi regardés comme le signe d'une mâle constance.

Un nez dont le dos en ligne courbe présente une grande largeur est une forme excessivement rare, et qui annonce des facultés supérieures.

Un nez fort saillant, joint à une bouche avancée, décèle un grand parleur, un homme présomptueux, téméraire, étourdi, effronté.

Un nez court, avec un méplat au milieu, est l'indice d'une sensualité grossière et de penchants égoïstes.

Des narines petites sont le signe d'un esprit timide, incapable de hasarder la moindre entreprise ; lorsqu'elles sont dégagées et vibrantes, elles annoncent un naturel voluptueux et violent, surtout si le bout est fortement retroussé.

On sait que les anciens regardaient le nez comme le siège de la colère : ils l'appelaient aussi la partie la plus honnête du visage, parce que sa tuméfaction et sa rougeur trahissent habituellement les écarts de continence et de régime.

Bouche. — Eloquente, même jusque dans le silence, la bouche est, après les yeux, la plus expressive de toutes les parties du visage.

Le caractère est en général d'une trempe analogue aux lèvres : ferme, mou ou mobile comme elles. Des lèvres grosses et bien proportionnées présagent de la bonté et de la franchise ; charnues, elles indiquent un penchant prononcé à la sensualité et à la paresse ; rognées, elles inclinent à l'avarice.

Une lèvre supérieure qui déborde un peu est la marque d'une bonté affectueuse ; l'avancement de la lèvre inférieure correspond plutôt à une froide bonhomie.

Une lèvre inférieure qui se creuse au milieu dénote un esprit plein d'enjouement et de douce malice.

Une bouche resserrée, dont la fente court en ligne droite, et sur laquelle le bord des lèvres ne paraît pas, est l'indice du sang-froid et d'un esprit appliqué, ami de l'ordre, de l'exactitude et de la propreté. Si elle remonte en même temps vers les commissures, elle suppose un fond de prétention, de vanité, et de frivolité malicieuse.

Une bouche doucement fermée, et dont le dessin est correct, indique un esprit ferme, réfléchi et judicieux.

Une bouche toujours béante est le signe de la sottise.

Toutes les fois qu'à l'ouverture de la bouche les gencives supérieures paraissent en plein, comme chez les Anglais, on peut diagnostiquer beaucoup de flegme et de froideur dans le caractère.

Contre l'opinion des anciens, des dents petites et courtes sont, dans l'âge adulte, l'attribut d'une force extraordinaire, et souvent d'une grande pénétration d'esprit. Petites et rentrantes, elles dénotent de la finesse sans méchanceté, mais pourtant un caractère difficile et vindicatif. De longues dents sont un indice certain de faiblesse et de timidité. Celles qui, très-saillantes, semblent reposer sur la lèvre inférieure, annoncent peu d'énergie, peu d'esprit, mais un caractère caustique et toujours disposé à mordre.

Méfiez-vous des gens qui ont constamment le sourire sur les lèvres, aussi bien que de ceux qui ont la bouche de travers, et dont le rire a quelque chose de forcé : la grâce du sourire est la mesure de la bonté du cœur et de la noblesse des sentiments.

Joues. — Les joues sont, en quelque sorte, le fond du tableau, et la surface sur laquelle viennent se dessiner les autres traits de la physionomie. Les souffrances et le chagrin les creusent, mais les laissent dans le relâchement ; la rudesse et la bêtise leur impriment des sillons grossiers ; la tempérance et la culture de l'esprit les entrecoupent de traces légères et agréablement ondulées. Certains enfoncements triangulaires fortement dessinés sur les joues sont le signe infailible de l'ambition, de la jalousie et de l'envie, surtout s'ils coïncident avec un teint jaune ou plombé.

Des joues larges et pendantes dénotent la plupart du temps des individus adonnés à la gourmandise.

Oreilles. — La petitesse des oreilles annonce de la vivacité et de l'esprit. Une oreille large et unie, sans aucune rondeur dans les contours, suppose, au contraire, un cerveau excessivement faible. Quand l'ensemble de l'oreille est plat, mou et grossier, il exclut le génie. Enfin, des oreilles fermes et rapprochées de la tête indiquent aussi de l'esprit, et de plus l'amour de l'indépendance.

Menton. — Un menton qui, dans le profil, se trouve en ligne avec la bouche, doit inspirer de la confiance, surtout s'il est garni d'une fossette gracieuse. Reculé, il annonce un caractère efféminé; saillant, il est la marque d'un esprit actif, ferme et délié. Lorsque son avancement est excessif, et qu'il forme ce qu'on appelle un menton de galoche, il est un signe de pusillanimité ou d'avarice.

Quant à la forme, considérée isolément, un menton plat annonce la froideur, un menton pointu la ruse, un menton carré la force et souvent la fougue du caractère.

Sous le rapport de la grosseur, un petit menton dénote la méchanceté, tandis qu'un menton mou, charnu et à plusieurs étages est la marque et l'effet de la sensualité.

Enfin, une forte rainure au milieu du menton signale un homme plein de résolution et de jugement.

Cou. — Un cou bien proportionné est d'un augure favorable pour la solidité du caractère. Epais et court, il décèle la colère; gras, la sottise et la gourmandise; mince et allongé, la timidité et des facultés intellectuelles peu développées. La manière dont le cou supporte la tête ne donne pas des signes moins caractéristiques. La laisse-t-il tomber en avant, cela accuse peu d'énergie et d'amour-propre; s'il la relève et la porte en arrière, attendez-vous à autant de vanité que de jactance. On a remarqué que les personnes assidues aux pratiques religieuses tiennent en général la tête inclinée sur l'épaule.

Du dos et des épaules. — Si, par l'effet du rachitisme, les épaules et la colonne vertébrale sont de travers et offrent une gibbosité, la complexion en souffre, il est vrai, mais on a observé que cette conformation favorise la finesse et l'activité de l'esprit, disposé alors à l'exactitude, à l'ordre et à une certaine causticité. On sait que le mouvement d'élévation communiqué à une seule épaule sert ordinairement à exprimer le dédain.

Voix. — Chaque homme a un timbre de voix qui lui est propre, comme il a une physionomie particulière. Or, le *timbre* n'est autre chose que la physionomie du son, c'est-à-dire la traduction de l'homme intérieur par le son de la voix. Chaque passion a également un son de voix qui la distingue. Ainsi, la colère s'annonce par une voix aigre, animée et fréquemment entrecoupée; la crainte, par une voix soumise, incertaine, troublée; l'indignation, par une voix rude, terrible, impétueuse; la douleur, par une voix

sourde, négligée, gémissante; l'amour, par une voix douce, tendre, entrecoupée de soupirs. Il y a, du reste, autant d'inflexions de voix qu'il y a de nuances de sentiments susceptibles de se combiner; mais son timbre habituel est presque toujours en rapport avec le caractère de chaque individu (1).

Le geste, la *démarche*, l'*attitude*, sont le langage commun de toutes les nations : ils accompagnent le discours, et en renforcent l'expression; ils suppléent à ses imperfections, et en trahissent souvent l'imposture. Les paroles peuvent être ambiguës, la pantomime de la nature ne l'est jamais; sans cela, comment les enfants et les animaux pourraient-ils la comprendre? Rien donc de plus significatif que le geste, surtout quand il est d'accord avec la voix. Aussi, naturel ou affecté, rapide ou lent, passionné ou froid, grave ou badin, aisé ou roide, monotone ou varié, noble ou bas, fier ou humble, hardi ou timide, décent ou impudique, caressant ou menaçant, le geste est-il la traduction la plus fidèle de l'homme intérieur par l'homme extérieur. Sans doute, habiles à composer leur visage, certains êtres faux et artificieux peuvent quelquefois donner le change à ceux qui les écoutent; mais si on les étudie dans une nombreuse société où ils ne se croient pas observés, si même, dans le tête-à-tête, on suit avec attention les mouvements du pied, et surtout ceux de la main, il est bien difficile qu'ils ne finissent pas par dévoiler le fond de leur pensée.

On remarque chez beaucoup d'individus une démarche et des attitudes favorites contractées par la force de l'habitude, et qui sont en quelque sorte l'enseigne de leur profession. Ainsi, l'on reconnaît un marin à l'écartement de ses jambes; un maître de danse, à la pointe des pieds qu'il porte délicatement en dehors; le cavalier, au contraire, a cette même pointe des pieds fortement déjetée en dedans, pendant que ses genoux cagneux heurtent l'un contre l'autre. De même, un horloger ne vous regarde guère sans fermer l'œil auquel il fixe sa loupe quand il travaille. Dans la conversation, vous reconnaîtrez un caissier aux mouvements de ses doigts, qui semblent toujours compter des écus. Pour donner plus de force à ses paroles, le peintre dessine des contours dans l'air, tandis que le statuaire, pour se faire mieux comprendre, modèle encore sans s'en apercevoir.

On peut également deviner la profession d'une foule d'individus, à certaines exclamations, et surtout aux locutions techniques qui reviennent sans cesse dans leur conversation.

Main. — Passons maintenant à l'étude de la main, qui est la langue usuelle du sourd-muet. Sa forme indique nos dispositions naturelles; ses mouvements, les nombreux sentiments qui nous affectent.

(1) Voy. l'ouvrage remarquable intitulé : *l'Orateur, ou Cours de débit et d'action oratoires*, par A. de Roosmalen; Paris, 1841, in-8°.

Des doigts longs et bien effilés ne se rencontrent presque jamais avec un esprit grossier et porté à la luxure ; des doigts courts et arrondis annoncent la pesanteur de l'esprit et la paresse. Une main potelée est un signe de sensibilité. Après l'intelligence, la main est l'attribut le plus caractéristique de l'homme. C'est à sa faculté d'opposer le pouce aux autres doigts que nous sommes redevables de tous les arts ; sa grande mobilité la rend aussi l'interprète de nos pensées et de nos sentiments ; il n'est aucun de ses mouvements qui ne parle : « Avec la main, dit Montaigne, nous requérons, nous promettons, appelons, congédions, menaçons, prions, supplions, nions, refusons, interrogeons, admirons, nombrons, confessons, repentons, craignons, vergoignons, doutons, instruisons, commandons, imitons, encourageons, jurons, tesmoignons, accusons, condamnons, absolvons, injurions, mesprisons, desfions, despitons, flattons, applaudissons, benissons, humilions, mocquons, reconcilions, recommandons, exaltons, festoyons, rejoignons, complaignons, attristons, desconfortons, desesperons, estonnons, escrions, taisons, et quoy non ? d'une variation et multiplication, à l'envy de la langue. » (*Essais*, liv. II, ch. 12.)

De l'habillement et de la mode. — La propreté et la négligence, la fatuité et la simplicité, le bon et le mauvais goût, la coquetterie et la décence, voilà autant de choses qu'on distingue à l'habillement seul. La couleur, la façon, l'assortiment des vêtements, la manière de les porter, sont encore autant de signes caractéristiques. Par exemple, les individus qui adoptent des vêtements d'une couleur noire ou foncée, dont l'habit est étroit, exactement boutonné, et dont le chapeau est enfoncé sur les yeux, sont pour la plupart d'un caractère peu expansif ; tandis que des habits bien étoffés, presque toujours ouverts, et d'une couleur plus ou moins vive, annoncent des hommes qui ont en général moins d'ordre et de persévérance, mais plus de franchise et d'amabilité que les premiers.

Le sage est aussi simple que propre dans son extérieur : il s'habille selon son rang, et ne se pare pas ; il ne suit pas précisément la mode, mais il évite de trop la choquer. Les personnes qui la suivent d'une manière outrée sont, pour la plupart, des gens oisifs, superficiels, sans caractère et de mauvais goût ; l'homme qui affecte de se mettre d'une manière tout à fait opposée à la mode dénote un caractère opiniâtre, caustique, et un esprit qui manque de tact. Quant au suprême bon ton, il est donné par l'*industrie* à la fatuité qu'elle exploite.

Écriture. — Il n'est pas jusqu'à l'écriture qui ne reflète aussi quelque chose du caractère individuel (1), et même du caractère national. Une petite écriture serrée et rangée avec symétrie annonce une personne amie de l'ordre et de la régularité. Une écriture lâche et vacillante, comme celle de

(1) Voir la note G, à la fin du volume.

la plupart des femmes, est chez l'homme un signe ordinaire de la faiblesse de l'esprit. On a remarqué que les individus d'un caractère dur et peu liant ont, pour l'ordinaire, une belle écriture. Les poètes et les auteurs écrivent rarement bien : ils veulent, chose impossible, que la plume soit aussi rapide que la pensée, ce qui donne à leurs doigts une espèce de mouvement convulsif dont se ressent leur écriture. Au contraire, les *professeurs de calligraphie*, les commis subalternes, les gens qui sont obligés d'écrire des choses dénuées d'intérêt, emploient tout le temps nécessaire à tracer avec perfection des caractères dans lesquels ils s'admirent, comme les auteurs, dans la contemplation des beautés qui proviennent de leur esprit.

Tels sont les principaux signes extérieurs que les physiognomonistes croient propres à faire reconnaître les passions et les aptitudes des hommes (1). Quant aux signes pathognomoniques des passions étudiées dans leurs moments de crise, on les trouvera décrits aux articles consacrés à chacune d'elles, dans la seconde partie de cet ouvrage.

— Vient maintenant la phrénologie, qui soutient que les sens ne sont que des appareils intermédiaires chargés de transmettre les impressions du monde extérieur au cerveau, et par lui à l'âme; que le cerveau n'est point un organe simple, mais une agrégation d'organes différents, ayant des attributs communs, avec des qualités propres et spéciales; que la pensée, ainsi que les passions, a son siège unique dans ce viscère, dont elle subit toutes les modifications; enfin, qu'on peut y classer, y localiser les instincts, les sentiments et les facultés intellectuelles, puisque leur énergie respective coïncide avec le développement plus ou moins considérable de certaines circonvolutions de ce point central du système nerveux. Quant à l'activité des organes, et, par suite, à la manifestation plus ou moins énergique de nos besoins, elles sont sous la dépendance de la constitution et des influences extérieures, notamment de l'éducation religieuse, qui, dans le plus grand nombre des cas, parvient à leur imprimer une direction utile à l'individu et à la société.

Le fondateur de la physiologie du cerveau, Gall, n'avait vérifié et admis que vingt-sept organes ou instruments de nos diverses facultés (2). On en compte aujourd'hui trente-sept, d'après la nomenclature de ses deux disciples, Spurzheim et Dumoutier.

(1) J'ai tâché de donner ici une analyse fidèle du système de Lavatér, que j'ai complété à l'aide des travaux modernes, notamment avec les deux chapitres que M. Delestre a consacrés au geste et au caractère, dans ses *Etudes sur les Passions appliquées aux beaux arts*. — Voir, à la fin du volume, la note H, sur la Théorie des Ressemblances.

(2) *Nomenclature de Gall* : 1 Instinct de la génération; — 2 amour de la progéniture; — 3 attachement; — 4 instinct de la défense de soi-même; — 5 instinct carnassier; — 6 ruse; — 7 sentiment de la propriété; — 8 orgueil ou sentiment de l'élévation; — 9 vanité; — 10 circonspection; — 11 mémoire des choses, éducatibilité; — 12 sens des localités; — 13 mémoire des formes; — 14 mémoire des

De chaque côté de la base du cerveau se trouvent d'abord placés les penchans communs à tous les animaux, penchans qui sont la condition indispensable de l'existence des individus et de la conservation des espèces. Dans la partie moyenne siègent les sentiments communs à l'homme et à certains animaux. A la partie antérieure ou frontale sont les facultés intellectuelles, qui placent l'homme à une distance si prodigieuse de tous les êtres organisés. Passons rapidement en revue chacun de ces signes phrénologiques, dont il faudra toujours étudier les diverses combinaisons, afin de ne juger que d'après leur résultante.

A. *Alimentivité*. — Postérieurement à la nomenclature numérotée de Spurzheim, la faculté de s'alimenter a été reconnue avoir son siège en avant et au-dessous du lobe moyen du cerveau. Ce siège correspond, sur le crâne, à la partie antérieure de l'os temporal, qui se trouve recouverte par le muscle du même nom. Le développement excessif de cet organe annonce une prédisposition à la gourmandise, à l'ivrognerie, à tous les abus des plaisirs de la table.

N. *L'amour de la vie ou instinct de la conservation* est situé à la partie inférieure du lobe moyen, au-dessous de la destructivité, à laquelle il semble servir de contre-poids. On le voit sur le crâne, en avant et en haut de l'apophyse mastoïde, auprès de l'attache de l'oreille, qui le recouvre presque entièrement. Son développement, joint à celui de la circonspection, dispose l'homme à la timidité, à la fuite du moindre danger; sa dépression, au contraire, avec forte saillie de la *combativité*, poussera le courage jusqu'à l'extrême témérité. L'absence de cet organe coïncide-t-elle avec l'exagération de celui de la *destructivité*, on éprouvera une malheureuse propension au suicide.

1. *Amativité*. — Le cervelet, qui préside surtout à l'amour physique, occupe entièrement les fosses occipitales inférieures. Les individus chez lesquels il est très-développé ont la nuque forte, le cou arrondi et large derrière les oreilles. Ils sont infiniment plus portés aux plaisirs vénériens que ceux qui présentent une organisation opposée.

2. *Philogéniture*. — L'organe de l'amour des enfants, ou de la philogéniture, complément nécessaire du précédent, est situé de chaque côté de la ligne médiane, immédiatement au-dessus du cervelet. A l'extérieur il se traduit à la partie moyenne de l'occipital, au-dessus de la protubérance de ce nom. Trop développé, il expose les parents à devenir le fléau de leurs enfants par l'excès même de leur tendresse. La philogéniture est ordinai-

mots; — 15 mémoire des langues; — 16 coloris; — 17 mélodie; — 18 mémoire des nombres; — 19 construction, mécanique; — 20 esprit comparatif; — 21 esprit métaphysique; — 22 esprit de saillies; — 23 talent poétique; — 24 bonté; — 25 imitation; — 26 vénération, théosophie; — 27 fermeté. (Voir ci-dessus, p. 19, la division topographique de Spurzheim).

rement bien moins prononcée chez l'homme que chez la femme : le contraire a lieu pour l'amativité.

3. *Habitativité*. — Elle apparaît, sur le crâne, à l'angle postérieur et supérieur du pariétal, au-dessus de la suture de l'occipital. L'attachement aux lieux que l'on habite est-il excessif, il rend malheureux l'homme éloigné du sol natal, et le dispose à une maladie lente et cruelle, connue sous le nom de *nostalgie* ou mal du pays. Dans le cas contraire, l'individu, né cosmopolite, abandonne et retrouve avec indifférence les lieux qui l'ont vu naître.

4. *L'affectionivité* nous porte à aimer nos semblables, à nous rapprocher d'eux, à les secourir, à vivre doublement dans un ami. L'organe qui préside à cette faculté, que George Combe a proposé d'appeler *adhésivité*, est situé entre la philogéniture en bas, l'approbativité en haut, l'habitativité et la circonspection de chaque côté.

Le besoin d'attachement, qui précède et accompagne le besoin de reproduction, contribuera, s'il est convenablement développé, à conserver la fidélité conjugale. Sa prédominance pourra aussi déterminer la nostalgie, qui ne dépend pas seulement de l'amour des lieux témoins de notre enfance, mais encore du regret de nous voir séparés des êtres qui nous sont chers. Son absence complète est l'indice d'un caractère insociable et incapable de croire au dévouement de l'amitié.

5. *Combativité*. — Située à l'angle postérieur et inférieur des pariétaux, au-dessus et un peu en arrière de l'apophyse mastoïde, à la hauteur du bord supérieur de l'oreille, la combativité est la faculté qui porte l'homme à repousser l'agression, à défendre sa vie, sa demeure, ses enfants. Son développement excessif, qui élargit la tête au-dessus de la nuque, annonce un esprit querelleur, aimant les rixes, la guerre, et pouvant pousser le courage jusqu'à la témérité. Sa dépression dénote les qualités contraires.

M. Thoré a proposé de l'appeler *réactionivité*, mot qui conviendrait mieux à sa destination primitive, qui est la conservation de l'individu par sa *réaction* personnelle.

6. *Destructivité*. — La propension à détruire se manifeste à la région temporale, au-dessus de l'oreille, par une protubérance allongée presque horizontalement. Deux dégénérescences anormales de la destructivité sont le besoin du meurtre et le penchant au suicide.

7. *Secrétivité*. — Cette faculté a pour but de donner à l'homme la discrétion et la réserve convenables au milieu de toutes les circonstances de la vie. Sa prédominance est l'indice d'un esprit porté à la dissimulation, au mensonge, à l'astuce; son défaut de développement présage une franchise outrée et souvent préjudiciable.

Placée parallèlement au-dessus de la *destructivité*, elle se traduit, sur le crâne, à la partie supérieure des temporaux, près de leur jonction avec les pariétaux.

8. L'*acquisivité* correspond à l'angle antérieur et inférieur du pariétal : c'est le penchant à acquérir et à conserver les choses nécessaires à la vie. Son excès peut conduire à l'avarice ou au vol, s'il n'est pas contre-balançé par le sentiment de la bienveillance ou celui de la justice.

9. *Constructivité*.—C'est l'aptitude aux constructions et à la mécanique. Elle se voit sur le crâne, en arrière de l'angle orbitaire externe, au-dessus de l'organe du calcul.

10. L'organe de l'*estime de soi*, ou sentiment de notre valeur personnelle, est situé au sommet du crâne et un peu en arrière. Son absence complète indique et explique la nullité de certains hommes, qui, avec des moyens remarquables, n'ont rien pu réaliser de grand. Sa prédominance, qu'on rencontre rarement chez l'homme humble et modeste, est le signe ordinaire de la fierté, de l'orgueil, de l'ambition.

11. *Approbativité*. — L'amour des louanges, ou vanité, se décèle, à l'extérieur du crâne, par deux proéminences en segments de sphère, placées de chaque côté de l'estime de soi ou orgueil, et formant en quelque sorte la demi-couronne de l'ange déchu.

12. La *circonspection* se traduit, sur le crâne, au centre de chaque pariétal. Son développement normal indique la prudence; son défaut, l'inconséquence, l'étourderie, l'insouciance; son excès, la méfiance et une dangereuse indécision, qui nous laisse continuellement entre le désir d'agir et la crainte de mal faire. Dans cette dernière circonstance, la tête est beaucoup élargie, et a une forme carrée.

13. *Bienveillance*. — Au sommet de l'os frontal apparaît l'organe de la bienveillance, dont la saillie trop prononcée annonce la bonhomie et la faiblesse, comme sa dépression indique la sécheresse du cœur, l'insensibilité, la méchanceté même. Convenablement développée, la bienveillance nous dispose à souffrir des souffrances d'autrui, et à les soulager : c'est une bonté éclairée.

14. La *vénération* ou *religiosité* correspond à l'angle supérieur antérieur des pariétaux, auprès de leur articulation avec le frontal. Elle est limitée en avant par la bienveillance; en arrière, par la fermeté; et sur les côtés, par la merveilleosité et l'espérance. L'élévation prononcée du vertex est donc le caractère commun à tous les hommes religieux.

15. L'organe de la *fermeté* ou *persévérance* est situé vers le sommet de la tête, en arrière de la vénération. Les individus qui l'ont déprimé sont inconstants et dépourvus de caractère; ceux, au contraire, qui l'ont fortement prononcé, sont tenaces dans leurs résolutions; les choses difficiles ont pour eux de l'attrait, et une fois qu'ils sont entrés dans une carrière, ils la parcourent malgré tous les obstacles.

16. *Conscienciosité*. — Parallèlement à l'espérance, et derrière elle, à trois pouces et demi au-dessus du conduit auditif, on voit, sur chaque pariétal,

l'organe de la conscienciosité, juge intime dont la voix mystérieuse crie du fond de l'organisation, et est pour chacun la règle de sa conduite.

17. *Espérance*. — 18. *Merveillosité*. — 19. *Idéalité*. — L'*espérance* se traduit, sur la crâne, vers l'angle supérieur antérieur du pariétal, entre la conscienciosité et la merveillosité. Trop développée, elle enfante des projets gigantesques, des rêveries, des châteaux en Espagne. — La *merveillosité* est le penchant aux choses appelées surnaturelles; c'est elle qui inspire les illuminés. Elle se montre vers le bord antérieur du pariétal, à sa jonction avec l'os frontal. — L'*idéalité*, *imagination* ou *poésie*, se dessine au-dessus des tempes, vers le bord latéral du frontal. Lorsqu'elle est très-prononcée, elle élargit donc considérablement le haut du front. Les individus doués de cette organisation sont des esprits généralisateurs, c'est-à-dire qui peuvent s'élever à un point de vue supérieur, d'où ils embrassent un horizon qui leur laisse voir l'harmonie, le lien des perspectives. La poésie, dans son sens le plus étendu, étant le sentiment des harmonies entre toutes les choses de la nature, se confond avec l'*idéalité* ou *imagination*, qui ne crée rien, mais qui saisit plus ou moins les phénomènes de la vie universelle, et les reproduit par la pensée.

Combinées entre elles, l'*idéalité*, la *merveillosité*, et l'*espérance*, conduisent aux exaltations, et déterminent quelquefois l'extase (1).

20. La *gaieté* ou *esprit de saillies* se traduit, sur le crâne, à la partie supérieure et latérale du front, en avant du muscle temporal. Les individus chez lesquels cet organe prédomine sont, la plupart du temps, des machines à traits, à épigrammes, à calembours; d'autres sont plus disposés à faire des satyres ou des caricatures, ces grotesques censures dont le crayon des artistes français a toujours tracé les types les plus spirituels et les plus mordants.

21. *Imitation*. — Le talent de l'imitation ou de la mimique se dessine au sommet du frontal, à la naissance des cheveux, qui le recouvrent presque entièrement. Ce talent naturel de traduire avec fidélité les sentiments et les idées par des gestes est nécessaire aux auteurs dramatiques, aux comédiens, aux orateurs. C'est encore lui qui inspire aux peintres et aux sculpteurs cette vérité de mouvement et d'attitude qui contribue si puissamment à donner de l'expression à leurs ouvrages.

22. *Individualité*. — C'est la faculté qui fait distinguer un individu d'un autre individu, un objet d'un autre objet. Ceux qui en sont dépourvus ne sont nullement propres à étudier les phénomènes isolés; ceux, au contraire, chez qui elle est prononcée, ont de la disposition aux sciences de détail et d'observation analytique. L'organe se traduit immédiatement au-dessus de la jonction de la racine du nez avec le front.

(1) Voyez, à la fin du volume, la note B sur l'Extase.

23. *Configuration*.—24. *Etendue*.—25. *Pesanteur*.—26. *Coloris*.—Ces quatre organes apparaissent successivement sur l'arcade orbitaire, depuis son angle interne jusqu'à sa partie moyenne. La *configuration*, ou sens des formes, fait percevoir la figure des êtres et des objets extérieurs; c'est donc elle qui donne la mémoire des formes, et qui constitue principalement le talent du dessin et l'aptitude à saisir la ressemblance. Lorsque cette faculté est très-développée, elle augmente l'écartement qui existe entre les yeux. — Le sens de l'*étendue* et celui de la *pesanteur* font apprécier la superficie des objets et leur poids. Quant au sens du *coloris*, il fait percevoir et réfléchit dans le cerveau l'impression transmise par le sens de la vue. L'appréciation des couleurs ne dépend donc pas uniquement de l'œil : on trouve, en effet, beaucoup de peintres qui sont de fort mauvais coloristes, avec une vue excellente.

27. *Localité*. — C'est la mémoire des lieux, le sens de l'espace, la faculté de s'orienter, faculté naturelle, dont l'existence est attestée par les migrations d'oiseaux qui traversent les mers. Les personnes qui l'ont très-développée sont, pour ainsi dire, nées astronomes : la grande propension qu'elles ont à changer de lieux leur donne le goût des voyages. Combiné avec le sens des couleurs, le sens de la localité produit les peintres paysagistes. Elle correspond, sur l'os frontal, aux deux bosses inférieures qui surmontent l'angle interne de l'arc sourcilier.

28. *Calcul*. — Le sens des nombres est une faculté fondamentale dont l'organe se montre à l'angle externe de l'arcade orbitaire; il est ordinairement moins prononcé chez la femme que chez l'homme; les animaux paraissent en avoir quelque rudiment. Les personnes chez lesquelles le *calcul* est très-développé semblent voir les nombres comme s'ils étaient écrits sur une ardoise, ce qui leur permet de calculer de mémoire. Elles ont en général l'esprit droit, mais peu brillant; leur caractère est sombre ou distrait.

29. *L'ordre* se traduit sur l'arc sourcilier, en dedans du *calcul*. Son développement rend le sourcil proéminent en cet endroit, et dénote une personne qui aime que tous les objets qui l'entourent soient rangés avec symétrie. La dépression de cet organe annonce, au contraire, ces individus qui se complaisent à laisser tout pêle-mêle autour d'eux, et qui égarent sans cesse les objets à leur usage.

Appliqué aux productions intellectuelles, l'ordre est la méthode de l'esprit.

30. *Eventualité*. — C'est la faculté de conserver le souvenir des faits et des événements; c'est la *mémoire des choses*. Elle se borne à recueillir les matériaux que l'ordre dispose, que la *comparaison* et la *causalité* jugent et systématisent. Chez les enfants, qui apprennent tant de choses du monde extérieur, l'éventualité est proportionnellement très-saillante sur le milieu du front, qu'elle fait bomber.

31. *Temps*. — C'est à l'aide de cet organe, découvert par Spurzheim, qu'on se rend compte du temps qui s'est écoulé, et qu'on apprécie sa succession; il donne au poète le rythme, au musicien la mesure. On le voit au-dessous des bosses frontales et au-dessus du sourcil.

32. *Tonalité*. — A côté en en dehors de l'organe du temps, apparaît celui de la tonalité. Toutes les fois qu'il est assez développé, les individus sont agréablement affectés par la mélodie et l'harmonie, et d'une manière désagréable par la discordance des tons. Sa prédominance annonce un penchant souvent irrésistible pour l'art musical. « La musique et le chant, dit Gall, ne sont pas des inventions de l'homme; le Créateur les lui a révélés à l'aide d'une organisation particulière. »

33. *Langage*. — C'est au sens du langage que l'on doit rapporter la mémoire des mots, y compris celle des noms propres. Les yeux creux et enfoncés sont un signe de l'absence de cette faculté, tandis que les yeux à fleur de tête annoncent des individus doués d'une élocution facile.

34. *Comparaison*. — 35. *Causalité*. — Ces deux facultés intellectuelles, dites *réflectives*, constituent principalement ce que l'on appelle la *raison*. La première, sagacité comparative, juge les rapports des choses pour en connaître les ressemblances et les différences; la seconde ne se borne pas à les comparer, elle va jusqu'à l'induction, qui, en présence des faits, considère l'un comme cause, l'autre comme effet.

L'organe de la *comparaison* est situé sur l'os frontal, entre la *bienveillance* en haut, et l'*éventualité* en bas. Son développement excessif annonce des hommes qui aiment les hiéroglyphes, les allégories, les apologues, et dont le langage est rempli de métaphores.

Placée au niveau et sur le côté de la circonspection, la *causalité*, si elle est trop prédominante, peut devenir une source d'erreurs, en voyant sans cesse des effets et des causes là où il n'existe souvent que de simples coïncidences. Elle constitue alors l'esprit systématique et paradoxal.

Le défaut absolu de comparaison et de causalité produit une incapacité intellectuelle qui rapproche l'homme de la brute. Convenablement développées, ces deux facultés sont les puissants auxiliaires de la morale et de la religion, en faisant comparer avec justesse les bonnes et les mauvaises actions, en faisant remonter aux causes des unes et des autres, et surtout en manifestant l'éternelle sagesse de la cause première de toute la création.

Il résulte de ce court exposé, que la *physiognomonie* et la *phrénologie* ont également pour but la connaissance de l'homme moral; que toutes deux considèrent l'homme extérieur comme le relief de l'homme intérieur; seulement, que la première s'attache plus particulièrement aux formes *acquises* des diverses parties du corps; la seconde, aux formes *natives* du crâne, ou plutôt de l'encéphale, dont elle fait dépendre notre constitution et notre caractère.

Aujourd'hui que ces deux systèmes comptent presque autant de prosélytes que de détracteurs (1), il me semble qu'il serait aussi utile qu'intéressant de répéter en grand, c'est-à-dire sur des masses, les observations individuelles qu'ont pu faire Lavater, Gall, Spurzheim, Broussais et M. Dumoutier, ainsi que leurs prédécesseurs.

Une commission, composée d'adversaires, de partisans et de froids observateurs de ces deux systèmes, pourrait, à Paris mieux que partout ailleurs, en démontrer clairement l'exactitude ou la fausseté. Ainsi, la conformation cérébrale des trois cents élèves de l'Ecole polytechnique viendrait nécessairement confirmer ou renverser la localisation de l'organe du calcul et de ses congénères; le Conservatoire de musique fournirait le nombre comparatif des élèves et des professeurs qui ont les organes de la mesure et de l'harmonie considérables ou déprimés; l'Ecole royale des beaux-arts, les ateliers particuliers de peinture et de sculpture, les écoles de dessin, comptent une foule de jeunes artistes dont les dispositions devraient correspondre à la prédominance ou à la dépression des organes du coloris, de l'étendue, de la configuration ou de la constructivité; enfin, les membres les plus distingués de chacune des cinq classes de l'Institut devraient également présenter un développement cérébral en rapport avec la branche des connaissances humaines qu'ils ont spécialement cultivée, et dans laquelle ils ont pu dépasser leurs collègues.

La localisation des sentiments serait tout aussi facile à vérifier que celle des facultés intellectuelles. Il suffirait pour cela de s'assurer, dans les pensions, dans les collèges et dans les séminaires, si le caractère des élèves, que l'on peut observer chaque jour, est ou n'est pas en harmonie avec tel ou tel développement de la région supérieure du crâne.

Quant aux penchants inférieurs, les prisons de la capitale, et, au besoin, les bagnes, sont encore là, et permettent de répéter les observations contradictoires des phrénologistes et de leurs adversaires.

(1) Ce qu'il y a de surprenant, c'est que la plupart des individus qui se prononcent énergiquement pour ou contre ces deux systèmes ne se sont pas seulement donné la peine de les étudier, et encore moins de les approfondir. Quant à moi, je me trouve encore trop peu éclairé pour me permettre de les juger. Je crois cependant pouvoir dire, dès à présent, que la localisation des facultés ne me semble ni impossible ni contraire à notre libre arbitre. Du reste, que cette localisation soit une vérité ou bien une chimère, nos prédispositions natives n'en restent pas moins ce qu'elles sont; seulement, dans le premier cas, les parents et les maîtres auraient un moyen de plus pour les reconnaître et leur imprimer de bonne heure une direction harmonique. Lavater, Gall, Spurzheim, n'ont certainement jamais voulu prêcher le matérialisme ni l'irréligion, et il serait par trop injuste de les rendre responsables du tort de ceux qui sont venus donner à la science une si fâcheuse direction.— Voir les ouvrages de Gall et de Spurzheim, ainsi que les divers écrits publiés contre leurs systèmes par MM. Lelut et Leuret. Voir surtout la *Phrénologie morale* de notre savant confrère le docteur Serrurier (Paris, 1840, in 8°), et l'*Examen de la Phrénologie*, publié en 1842 par M. Flourens.

Pendant le cours de leur inspection , les mêmes commissaires examineraient simultanément si les caractères physiognomoniques indiqués par Aristote , Galien , Albert le Grand , Lavater , sont vrais ou illusoires ; si les deux systèmes dont nous parlons ne s'accordent que dans quelques points , ou bien s'ils sont intimement liés ; si l'un ne serait pas la conséquence de l'autre , et , dans ce cas , quel est celui auquel appartient la prééminence. Enfin , un examen comparatif de la physionomie , du geste , et de la conformation crânienne d'un grand nombre d'individus , fait à plusieurs années d'intervalle , démontrerait si les changements apportés par l'éducation dans le caractère et l'intelligence ont amené au physique des modifications correspondantes. Ces recherches , qu'on ne s'y trompe pas , exigeraient de longues années d'études consciencieuses et parfois difficiles ; mais les données précieuses qu'elles fourniraient à la religion , à la médecine , à la jurisprudence et aux beaux-arts ; les améliorations subséquentes qu'elles pourraient apporter à notre société égoïste et corrompue , suffiraient , ce me semble , pour fixer l'attention des gouvernements , et les engager à faire entreprendre un travail dont je n'ai pu donner ici qu'une idée imparfaite.

CHAPITRE VI.

Marche, Complication et Terminaison des Passions.

Les passions et les maladies sont des sœurs étroitement unies : elles naissent, marchent, et finissent de la même manière.

Les passions ne se développent pas toujours avec violence et rapidité : aussi les Grecs exprimaient-ils par le mot *προπαθεια*, *avant-passion*, l'état moral dans lequel le désir sollicite doucement l'âme dont il cherche à se rendre maître. C'est le moment où la raison peut et doit examiner attentivement si ce désir est louable ou non, et s'il n'y a pas plus d'avantages à le chasser qu'à le satisfaire.

Quelque mouvement de vaine gloire, d'égoïsme ou de volupté, est-il parvenu à agiter notre âme, si elle s'y arrête avec complaisance, tout en le reconnaissant vicieux ; si elle s'y abandonne avec réflexion et volonté, la passion, déjà formée, augmente subitement d'énergie, et ne tarde pas à nous pousser à des actes nuisibles et criminels.

Mais la passion devient plus insatiable, plus tyrannique, à mesure qu'elle s'exerce : l'habitude, cette seconde nature, la convertit en un besoin impérieux ; et l'homme, véritable esclave, n'a plus alors pour guide qu'une raison faussée et corrompue, qui lui cache, ou parvient même à lui faire aimer sa dégradante servitude.

Dans ces trois périodes de développement, qui souvent se confondent, on peut remarquer que la voix des passions nous sollicite d'une manière différente : dans la première, elles *demandent* ; dans la seconde, elles *exigent* ; dans la troisième, elles *contraignent*.

En traitant de l'influence de l'âge, j'ai suffisamment indiqué dans quel ordre apparaissent les principales passions : je me bornerai donc à rappeler ici que celles qui dépendent des besoins animaux sont les premières à se manifester ; viennent ensuite celles qui tiennent aux besoins moraux, puis enfin celles qui sont liées à nos besoins intellectuels.

Si maintenant on examine la marche des passions, en ayant égard et à leur violence, et au temps qui s'écoule entre leur naissance et leur terminaison, il est impossible de n'être pas frappé de l'analogie qu'elles ont avec

les maladies qui affligent le corps. Comme ces dernières, en effet, elles se présentent à l'état aigu ou à l'état chronique; comme ces dernières, elles remontent fréquemment de l'état chronique à l'état aigu, ou bien disparaissent, tout en restant sujettes à une sorte de périodicité, sur laquelle les médecins et les moralistes ne me semblent pas avoir assez arrêté leur attention; comme ces dernières, enfin, leur fougue et leur durée dépendent plus ou moins de l'âge, du sexe, de la constitution, du climat, de la nourriture, de l'hérédité, en un mot de la double atmosphère physique et morale dont nous sommes environnés. Ainsi, généralement parlant, la colère est un délire aigu, et la haine une affection chronique, dont la vengeance est la crise la plus ordinaire. Passions des êtres faibles, la jalousie et l'envie ont une marche primitivement chronique : ce sont deux fièvres consomptives qui rongent lentement les entrailles de leurs victimes. L'amour est une fièvre ardente qui a ses redoublements, ses transports, ses fureurs. L'ambition est une fièvre tenace dont la marche insidieuse et les paroxysmes irréguliers donnent la mort au milieu de l'espérance. L'ivrognerie, enfin, le plus abrutissant de tous les vices, ressemble le plus souvent à ces fièvres nerveuses intermittentes, dont les retours périodiques constituent le principal caractère (1).

Les passions sont solidaires entre elles comme nos organes; aucune ne saurait être vivement mise en jeu sans que les autres ne soient aussitôt en éveil. Mais la passion dominante est alors une reine despotique qui surexcite les facultés, les sentiments, les instincts favorables à ses désirs, et qui impose silence à ceux qui voudraient en entraver la satisfaction.

Je n'admets pas plus de passion simple que de maladie simple : quand un viscère est profondément altéré, tout l'organisme souffre avec lui; quand une passion est enracinée dans le cœur de l'homme, le moral et le physique sont plus ou moins altérés; dans ces deux cas, l'âme et le corps partagent l'état morbide, parce que, dans nous, tout est un. Les moralistes qui ont distribué les passions en simples et en composées, me paraissent donc avoir établi une division purement arbitraire. Toutes, d'ailleurs, présentent à l'analyse deux, trois, souvent même un plus grand nombre d'éléments moraux appréciables. L'ambition, en effet, n'est qu'un mélange d'orgueil, d'opiniâtreté et de folle espérance; sans parler du besoin des sens, l'amour se compose souvent d'autant de vanité, d'égoïsme et d'imagination que d'affection réelle; la jalousie et l'envie, tristes appréciatrices de leur propre fai-

(1) Ayant eu à soigner un grand nombre d'individus adonnés à l'abus des boissons alcooliques ou de l'opium, j'ai presque constamment observé l'influence de la périodicité sur leur funeste penchant : les uns ne s'enivraient que le dimanche, d'autres le lundi, plusieurs toutes les quinzaines pendant trois jours de suite; quelques autres enfin tous les mois : cette dernière remarque m'a été fournie par des femmes dont la plupart avaient passé l'âge de retour.

blesse, ne sont qu'un composé de crainte, de haine et de douleur; l'avarice, enfin, si mal comprise par La Bruyère et Rousseau (1), est-elle autre chose qu'un assemblage de froid égoïsme et de circonspection poussée à l'excès chez des êtres ordinairement affaiblis par l'âge ou les infirmités? Du reste, ces diverses complications, étudiées dans les deux sexes, présentent des différences notables sur lesquelles j'insisterai lorsque je traiterai de chaque passion en particulier.

Si l'orgueil et la vanité accompagnent l'homme depuis le berceau jusqu'à la tombe, il est des passions qui cessent généralement à certaines époques de la vie, et font place à d'autres qui surgissent non moins tyranniques. Ainsi, la gourmandise et la paresse, si naturelles à l'enfance, sont d'ordinaire remplacées, chez le jeune homme, par la prodigalité et les transports de l'amour. Quelques années plus tard, l'amour lui-même cède son règne à l'ambition; l'ambition, à son tour, disparaît chez le vieillard; puis arrive l'avarice, qui ne finit qu'avec lui. Telles sont les terminaisons, ou plutôt les transformations successives que subissent les principales passions observées dans le cercle de la vie humaine.

Nos passions, abandonnées à elles-mêmes, se terminent donc rarement par une véritable guérison: l'homme n'en est presque jamais exempt; il ne fait qu'en changer; le plus souvent même il ne quitte un excès que pour tomber dans l'excès opposé, et laisse de côté la vertu, qui les sépare: le poltron devient téméraire, les prodiges deviennent avarés, les amants finissent par se détester; tant il est vrai que les extrêmes se touchent!

Quant au pronostic que l'on peut porter sur la terminaison plus ou moins funeste des passions, une expérience de tous les jours nous démontre que les maladies, la folie, une mort prématurée, l'opprobre, la misère, les crimes, les châtimens des hommes, précurseurs ordinaires de la justice divine, sont la triste perspective des imprudens qui ne s'attachent pas de bonne heure à restreindre leurs besoins et à modérer la violence de leurs desirs.

Cet effrayant pronostic, que l'on peut porter sur les individus livrés à la fougue de leurs passions, s'applique aussi aux nations, ces grandes familles ayant chacune, à leur origine, les mêmes croyances, les mêmes intérêts, les mêmes mœurs. Dès que les liens qui faisaient leur force sont brisés, dès que chaque individu, érigeant en loi ses propres doctrines, se fait une religion de l'égoïsme, de l'intempérance, du luxe et de la cupidité, on peut infailliblement annoncer leur dissolution prochaine ou leur retour à la barbarie; à moins que la Providence, toujours bonne, lors même qu'elle châtie, n'envoie quelque fléau destructeur qui les force à se retremper dans des sentimens purs et généreux.

(1) Voyez ci-après, l'article AVARICE.

CHAPITRE VII.

Effets des passions sur l'organisme. — Réaction de l'organisme dans les passions. — Leurs effets sur le corps social et sur les croyances religieuses.

Les orages qui bouleversent les facultés morales détruisent les forces physiques, et toute passion vile est un poison brûlant.

J. Droz, *Essai sur l'Art d'être heureux.*

En général, les passions modifient l'organisme de trois manières différentes, selon qu'elles l'affectent agréablement, péniblement, ou bien qu'après lui avoir fait éprouver de la douleur, elles le laissent réagir contre la cause de sa souffrance. Dans le premier cas, elles poussent à l'extérieur du corps toute les forces vitales ; dans le second, elles les refoulent vers les viscères ; dans le troisième, elles les ramènent violemment de l'intérieur à la périphérie. Les passions gaies sont donc éminemment excentriques ; elles dilatent, elles épanouissent les traits du visage, qu'elles colorent par l'afflux de la chaleur et du sang. Les passions tristes, au contraire, sont concentriques ; elles contractent la figure, rendent les traits grippés, et diminuent sensiblement la chaleur de la peau, à laquelle elles impriment un ton pâle, jaune ou plombé. Les passions mixtes participent de ces deux effets, c'est-à-dire que, d'abord concentriques, elles deviennent d'autant plus excentriques que les individus sont doués d'une plus grande puissance de réaction : telle est la colère chez les personnes robustes et bilieuses.

Du reste, plus les passions sont mises en jeu, plus elles abrègent, par leur excessive consommation vitale, l'existence des individus, aussi bien que celle des peuples.

Seuls conducteurs dont l'âme se serve pour recevoir et transmettre ses impressions, les nerfs sont ordinairement d'autant plus développés que les affections morales ont été plus vives, plus fréquentes, et la pensée plus active. Aussi, toutes choses égales d'ailleurs, trouve-t-on le grand sympathique beaucoup plus fort chez la femme que chez l'homme, tandis que l'arbre cérébro-spinal prédomine chez celui-ci.

L'ébranlement imprimé à tout le système nerveux par nos diverses passions va-t-il indifféremment retentir sur telle ou telle partie du corps, ou

bien fait-il ressentir son contre-coup à un organe plutôt qu'à un autre? C'est une question dont la solution m'a longtemps occupé, et qu'un grand nombre de faits pathologiques m'ont permis de résoudre de la manière suivante :

1° Lorsqu'il y a dans l'économie un organe malade, c'est toujours sur lui que la passion va retentir.

2° Existe-t-il harmonie complète entre toutes les fonctions, les passions gaies ébranlent de préférence les organes thoraciques; les passions tristes les viscères abdominaux (1); et les passions mixtes, ces derniers d'abord, les premiers ensuite.

3° Enfin, chez les individus dont le tempérament ou plutôt la constitution est fortement dessinée, les effets morbides varient selon les diverses prédominances organiques, prédominances que j'ai montré être une véritable prédisposition à des maladies en quelque sorte déterminées. Que trois jeunes gens, par exemple, l'un sanguin, l'autre nerveux, et le dernier bilieux, se livrent, dans les mêmes conditions, à un violent accès de colère, le premier aura très-probablement une congestion ou une hémorrhagie : le second, un spasme accompagné de mouvements convulsifs; et le troisième, un ictère ou un flux bilieux, précédé de coliques plus ou moins aiguës.

Telles sont les lois suivant lesquelles se communique l'ébranlement des passions, lois que le simple bon sens eût pu établir *a priori*, et qui m'ont coûté plusieurs années d'études morales et de recherches pathologiques.

Les anciens ont sans doute parfaitement constaté l'influence du moral sur le physique; mais ils se montrent beaucoup trop exclusifs, et prennent souvent l'effet pour la cause, quand ils prétendent que la joie provient de la rate; la colère, de la vésicule biliaire; l'amour, du foie; la jactance, des poumons; la sagesse, du cœur, etc. (2). A cette théorie, erronée sous plus d'un rapport, je crois pouvoir substituer des observations consciencieuses et multipliées qui m'ont démontré, jusqu'à la dernière évidence, que chacun de ces viscères peut devenir malades sous l'influence de différentes passions; qu'il peut, à son tour, déterminer des passions diverses, et qu'enfin, dans les mêmes circonstances, les mêmes passions produisent constamment les mêmes maladies. Les trois lois établies précédemment, jointes à

(1) Il est plus que probable que le sang éprouve aussi, par l'effet des passions, des altérations dont la chimie parviendra peut-être à constater la nature. Quant à présent, je crois pouvoir avancer que les passions gaies ou excentriques communiquent à ce liquide les caractères physiques qu'il présente dans la plupart des inflammations suraiguës, tandis que les passions tristes ou concentriques lui donnent plutôt l'aspect qu'il offre dans les maladies asthéniques, notamment dans le scorbut.

(2) « Homines splene rident, felle irascuntur, jecore amant, pulmone jactant, » corde sapiunt, etc. »

celles-ci, qui n'en sont que la conséquence, m'ont souvent fait porter un diagnostic exact dans des cas de médecine pratique aussi curieux que difficiles.

Cette étude, féconde en résultats, et jusqu'ici beaucoup trop négligée, de l'influence des passions sur les maladies, et des maladies sur les passions (1), peut facilement conduire à la solution des deux problèmes suivants :

« 1° Un individu bien portant et d'une constitution connue étant donné, s'il s'abandonne à telle ou telle passion, quel genre de maladie éprouvera-t-il ? Quels seront les organes affectés de préférence ?

» 2° Un individu d'un caractère connu étant donné, indiquer, d'après les altérations survenues dans sa santé, quelle est la passion qui le domine actuellement. »

Il m'est aussi arrivé, surtout dans les passions et les maladies passées à l'état chronique, de porter un pronostic dont le temps venait presque toujours confirmer la justesse.

Les maladies produites par les passions sont, à elles seules, incomparablement plus fréquentes que celles qui proviennent de tous les autres modificateurs de l'économie. La moitié des phthisies, tant acquises qu'héréditaires, reconnaissent, en effet, pour cause l'amour ou le libertinage. La goutte et les phlegmasies aiguës du tube intestinal ne sont, la plupart du temps, que les tristes fruits de l'intempérance, de la gourmandise surtout. Les maladies chroniques de l'estomac, des intestins, du foie, du pancréas et de la rate, sont plutôt dues à l'ambition, à la jalousie, à l'envie, ou à de longs et profonds chagrins. Sur 100 tumeurs cancéreuses, 90 au moins doivent leur principe à des affections morales tristes. On a vu aussi ces mêmes affections produire subitement les dartres les plus rebelles, entre autres le *lichen agrius*. L'épilepsie, la danse de Saint-Guy, les tremblements nerveux, les convulsions, proviennent souvent d'une vive frayeur ou d'un violent accès de colère. Lorsque la fièvre lente nerveuse et le marasme, auxquels succombent un si grand nombre d'enfants et d'adolescents, ne sont pas déterminés par la funeste habitude de l'onanisme, nous devons reporter nos soupçons sur la jalousie. La passion de l'étude, surexcitant sans cesse le cerveau, au détriment des autres organes, n'amène-t-elle pas encore, chez les personnes qui s'y abandonnent, la dyspepsie, la gastralgie, l'insomnie, le flux hémorrhoidal, et cette susceptibilité nerveuse qui les rend si malheureuses, en même temps qu'elle fait le tourment des êtres qui les entourent ?

D'un autre côté, les trois quarts des morts subites ne sont-elles pas occasionnées par l'ivrognerie, la gourmandise, le libertinage ou la colère ?

Le suicide, ce fléau que l'on voit régner épidémiquement aux époques de

(1) Voir, p. 16 et suiv., l'article consacré à cette dernière influence.

corruption et de perturbation sociales, n'est-il pas presque toujours la conséquence de quelque passion fougueuse, ou d'un chagrin secret ?

Enfin, sur 8,272 aliénés admis à Bicêtre et à la Salpêtrière dans le cours de neuf années, on trouve, d'après le Compte rendu de l'administration des hôpitaux, que la majeure partie de ces infortunés avaient aussi perdu la raison par suite de violentes passions ou de chagrins trop vivement sentis (1).

C'est encore une loi de l'économie, que tout organe souffrant s'efforce de diminuer l'irritation ou la congestion qu'il éprouve, en la renvoyant vers les parties avec lesquelles il sympathise davantage. Dans les passions portées au plus haut degré, la réaction des viscères thoraciques et abdominaux a lieu surtout sur l'encéphale, qui, à son tour ébranlé par ce reflux morbide, trouble notablement la raison, et la rend le jouet des hallucinations les plus bizarres. Voyez cet enfant peureux, obligé de traverser de nuit une allée de son jardin : a-t-il entendu un léger bruit, c'est un voleur ou un assassin prêt à fondre sur lui. Déjà il l'aperçoit qui vient de son côté ; en un instant il en voit deux, il en voit quatre. Alors une sueur froide baigne son corps ; ses genoux se dérobent sous lui ; il veut crier, sa voix expire sur ses lèvres. Ces prétendus voleurs n'étaient cependant que des arbres agités par le vent, et auxquels l'imagination malade de l'enfant avait donné une forme mensongère. Voyez encore ce jeune homme en proie à un amour violent, et prêt à tout sacrifier pour la femme qu'il adore : quelque circonstance vient-elle éteindre l'ardeur insensée qui le dévorait, semblable à quelqu'un qui sort d'un songe, il est tout étonné d'apercevoir mille défauts saillants chez celle qui, un instant auparavant, lui paraissait le type de toutes les perfections. Ainsi, soit que les passions réagissent sur le cerveau, soit qu'elles l'affectent primitivement, toujours est-il qu'elles amènent l'imagination et les sens à fausser momentanément la raison : aussi peut-on dire, en thèse générale, qu'elles ne diffèrent guère de la folie que par la durée.

Il est un dernier phénomène de réaction, digne de fixer toute l'attention du médecin : je veux parler de l'*excrétion critique*, qui a surtout lieu dans les passions provenant des besoins animaux. Ainsi, l'émission du fluide prostatique et de la liqueur séminale débarrassent l'organisme du spasme ou de l'agitation déterminée par de violents désirs érotiques. Les individus en proie à une vive frayeur succomberaient infailliblement, si le *hérissement* des cheveux, une sueur générale ou des excrétions alvines ne venaient opérer chez eux une détente salutaire. De même, le paresseux ne se débarrasse guère de son engourdissement et de son ennui qu'à l'aide de longs

(1) Les causes morales du suicide se présentent dans l'ordre suivant de fréquence : *abus des liqueurs alcooliques, chagrins domestiques, inconduite et libertinage, revers de fortune, ambition, frayeur, amour contrarié.*

bâillements, accompagnés de larmoiement et de pandiculations. Dans une grande douleur encore, celui qui peut verser des larmes en abondance finit par se sentir moins souffrant et moins malheureux. Enfin, si l'homme du monde exhale son ressentiment par une épigramme, une médisance ou une perfidie, l'homme du peuple n'exhale-t-il pas sa colère par des crachats, des jurements, des cris, des injures, des coups ? Chez ces deux individus, le résultat physiologique est le même : seulement, celui-ci a suivi l'impulsion de la nature, celui-là, l'usage de la société.

Du reste, on a vu les humeurs excrétées pendant la crise de certaines passions acquérir tout à coup des qualités anormales et même délétères : c'est ainsi que la peur a fait quelquefois blanchir subitement les cheveux, et que la salive d'individus en fureur a suffi plus d'une fois pour communiquer la rage.

— Considérées chez les masses populaires, les passions se montrent encore plus délirantes et plus terribles. C'est surtout alors qu'éminemment contagieuses, elles gagnent de proche en proche jusqu'aux simples spectateurs, et les entraînent souvent à des actes dont ils déplorent les suites quand ils sont revenus de leur funeste aveuglement.

Les tableaux suivants, résumés exacts de documents officiels, feront connaître les motifs apparents des crimes d'empoisonnement, de meurtre, d'assassinat et d'incendie, classés par fréquence; ils montreront en outre l'action perturbatrice des passions sur la société.

Sur 1,000 crimes de cette nature :

Haine et vengeance en ont produit.	264
Dissensions domestiques, haine entre parents.	143
Querelles au jeu ou dans les lieux publics.	113
Vol (pour l'exécuter ou en assurer l'impunité).	102
Querelles et rencontres fortuites.	94
Discussions d'intérêts et de voisinage.	80
Adultère.	64
Débauche, concubinage, séduction.	53
Désir de recueillir une succession ou d'éteindre une rente viagère. .	26
Désir de toucher une prime d'assurance sur la vie ou les propriétés.	25
Amour dédaigné ou contrarié, refus de mariage.	20
Jalousie.	16
TOTAL.	1,000

Pour l'année 1839, sur 772 crimes d'empoisonnement, d'incendie, d'assassinat, de meurtre, et de coups et blessures suivis de mort, bien que portés sans intention de la donner, on trouve que :

La cupidité en a produit.	113
L'adultère.	43
Les dissensions domestiques.	94
L'amour contrarié et la jalousie. . .	20
Le concubinage et la débauche. . .	38
La haine et la vengeance.	243
Les rixes au jeu.	88
Les rencontres et querelles fortuites.	31
Motifs divers.	102
TOTAL. . . .	772

Sur 813 crimes de même nature constatés pour chacune des années 1840 et 1841, on trouve que :

	En 1840.	En 1841.
La cupidité en a produit.	144	154
L'adultère.	44	47
Les dissensions domestiques.	94	109
L'amour contrarié et la jalousie. . .	13	8
Le concubinage et la débauche. . . .	46	50
La haine et la vengeance.	246	234
Les rixes au jeu.	83	60
Les rencontres et querelles fortuites.	29	45
Motifs divers.	114	106
TOTAUX. . . .	813	813

8,014 individus accusés de crimes ont comparu, en 1838, devant nos cours d'assises. Sur ce nombre, 2,189 (27 sur 100) étaient poursuivis pour des crimes contre les personnes, et 5,825 (73 sur 100) pour des crimes contre les propriétés. Les tribunaux de police correctionnelle ont statué, cette même année, sur le sort de 192,254 prévenus. Enfin, les tribunaux de simple police ont rendu 154,088 jugements contre 202,814 inculpés. Ainsi, pour une seule année, on compte en France :

Accusés (de crimes).	8,014
Prévenus (de délits).	192,254
Inculpés (pour contravention). . . .	202,814
Suicides.	2,586
Morts subites par ivrognerie.	215
Duels suivis de mort.	19

Pour compléter cet effrayant résumé des effets sociaux produits par les passions, il faut ajouter le nombre des enfants naturels, qui s'élève

à 70,089 ; il faudrait aussi donner le chiffre des vénériens (1) et celui des aliénés pour toute la France , mais il nous a été impossible de nous procurer ces renseignements.

A Paris seulement, il a été admis, en 1838, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce et à ses succursales, 849 vénériens.

Cette même année, les deux hospices de la Vieillesse (Bicêtre et la Salpêtrière) ont reçu 1,252 aliénés.

Dans ces divers établissements, le chiffre des vénériens s'est élevé, en 1840, à 1,213, et celui des aliénés à 1,332.

Pour ce qui concerne les crimes commis en 1840, le nombre des affaires excède de 225 (4 pour 100) la moyenne des trois années antérieures, et celui des accusés s'est accru dans la même proportion. D'autre part, les tribunaux de police correctionnelle ont jugé en 1840, 152,892 affaires qui comprenaient 204,401 prévenus, chiffres qui offrent une augmentation d'environ 10,000 affaires et 12,000 prévenus sur les trois années précédentes : ainsi, de tous côtés, il y a progrès vers le mal.

— Un des plus pernicieux effets des passions dégénérées en habitude est d'étouffer le remords, ce cri accusateur de la conscience blessée. Quant à leur fatale influence sur la foi, il n'est aucun de nous qui n'ait observé sur soi ou sur les autres que le développement de quelque violent désir produit presque toujours l'affaiblissement de nos croyances et surtout la négligence des pratiques imposées par la religion. Du reste, c'est la plupart du temps l'orgueil et non la conviction qui nous rend incrédules. La religion est un frein qui nous gêne : nous nous en débarrassons pendant la fougue des passions ; nous le reprenons quand notre cœur est redevenu calme.

(1) Dans l'espace de vingt années (1814-1834), ces seuls malades ont occasionné aux hôpitaux civils de Paris une dépense de 4,940,226 francs. (Voir l'article LIBERTINAGE.)

CHAPITRE VIII.

TRAITEMENT DES PASSIONS.

Traitement médical. — Traitement législatif. — Traitement religieux.

« Ne corporis quidem morbos veteres et diu auctos ,
» nisi per dura et aspera coerceas ; corruptus
» simul et corruptor , æger et flagrans animus
» baud levioribus remediis restinguendus est ,
» quam libidinibus ardescit. »

TACIT., *Annal.*, III, 54.

La médecine moderne ne me paraît pas attacher assez d'importance au traitement des maladies produites ou entretenues par les passions. Le dirai-je ? On voit tous les jours des praticiens distingués formuler exclusivement des prescriptions pharmaceutiques dans des cas où il faudrait, avant tout s'occuper du moral des individus. D'autres fois, faute de temps, de patience ou d'intérêt pour leur client, après avoir découvert la cause de sa souffrance, ils se contentent de dire : « C'est une affection morale qui le mine ; nous n'y pouvons rien ! » et ils rendent leurs visites moins fréquentes, lorsqu'ils devraient les multiplier, les prolonger par ces douces causeries qui font tant de bien à celui qui voit prendre part à sa douleur. Non, sans doute, l'ambitieux, le vindicatif, le jaloux, atteint d'hépatique chronique, ne guériront pas à l'aide de nos seuls médicaments ; mais si, par nos conseils ou quelque adroit stratagème, nous parvenons seulement à affaiblir la passion qui les agite, nous verrons, dans un grand nombre de cas, survenir au physique une amélioration sensible. Cette amélioration, dont ils sentiront tout le prix, nous leur ferons craindre de la perdre s'ils reportaient trop leur pensée sur l'objet de leur passion : souvent alors ils sauront en faire le sacrifice au sentiment de leur propre conservation, et nous aurons ainsi opéré une double cure.

Le traitement médical des passions est, comme celui des maladies, préservatif ou curatif. Dans les deux cas, il exige l'emploi *simultané* des moyens physiques et moraux appropriés à l'excès que l'on veut prévenir ou faire cesser. En étudiant les passions en particulier, j'aurai soin de m'étendre sur le traitement relatif à chacune d'elles ; aussi vais-je me borner à

présenter ici une simple énumération des moyens que l'on peut employer avec le plus d'efficacité, et des circonstances qu'il faut prendre en considération.

Age. — Chaque âge a ses passions particulières, que l'on ne saurait combattre de trop bonne heure. Ce n'est pas lorsqu'elles se sont fortifiées par une longue habitude qu'il faut songer à les attaquer; c'est aussitôt qu'elles apparaissent : alors on les maîtrise avec assez de facilité; plus tard, le succès est douteux, souvent même impossible. Cette observation, sur laquelle les anciens insistaient avec tant de raison, n'est pas moins vraie en médecine qu'en morale; on ne saurait donc trop écouter le conseil d'Ovide :

*Principiis obsta; sero medicina paratur.
Quam mala per longas invaluere moras.*

Sexe. — Quand nous aurons à traiter une même passion chez les deux sexes, n'oublions pas de faire agir deux puissants auxiliaires : l'intérêt chez l'homme; chez la femme, le sentiment.

Engageons surtout les parents à ne pas laisser exalter les facultés aimantes de leurs jeunes filles, chacune d'elles ayant déjà naturellement un roman dans le cœur.

Constitution. — Nous avons vu précédemment que notre constitution ne nous prédispose pas seulement à des maladies, mais aussi à des passions en quelque sorte déterminées : que les sanguins, par exemple, sont plus enclins à l'amour, les lymphatiques à la paresse, les bilieux à la haine, à l'ambition, à la jalousie. Mettant à profit cette remarque, le médecin cherchera donc à diminuer la prédominance fonctionnelle par un régime approprié, et ramenant ainsi tous les organes à l'état le plus voisin de l'équilibre physique, il contribuera puissamment à maintenir l'équilibre moral, qui n'est autre chose que la santé de l'âme, que la vertu.

Hérédité et Allaitement. — L'expérience ayant démontré que les passions se transmettent par hérédité et même par le lait d'une nourrice, on fera connaître à la femme qui serait sujette à la colère, à la paresse ou à l'ivrognerie, la nécessité de se corriger promptement, si elle ne veut pas s'exposer à faire périr l'enfant qu'elle porte dans son sein, ou à lui communiquer ses vices. La plupart du temps, cet avertissement suffira à l'amour maternel; dans le cas contraire, on devra confier le nouveau-né à une nourrice, dont les bonnes qualités puissent corriger les funestes penchants qu'il a reçus avec la vie.

Aliments. — Le régime alimentaire, si efficace pour modifier une prédominance organique trop prononcée, ne l'est pas moins pour combattre les passions excitées par cette même prédominance. Aussi, les individus lymphatiques et paresseux doivent-ils être soumis à une alimentation to-

nique, et même quelque peu excitante, tandis que les sanguins et les sanguins-bilieus, naturellement portés aux passions excentriques, telles que l'amour et la colère, verront la fougue de leur caractère se calmer sous l'influence d'une nourriture végétale, mucilagineuse, peu réparatrice. Le vin pur, médicament précieux pour les premiers, serait pour les seconds un véritable poison, qui ne ferait qu'entretenir le feu trop actif qui circule dans leurs veines. Fissot cite l'observation d'un enfant que la moindre contrariété faisait tomber dans un accès de fureur, et qu'on parvint à guérir par une alimentation légère et rafraîchissante. Le même auteur rapporte qu'un jeune homme, d'une bonne constitution et d'un caractère aimable, mais enclin à la colère, s'étant livré aux plus violents emportements à la suite d'un repas excitant, en conçut une telle honte qu'il prit dès ce moment la résolution de ne vivre que de lait, de fécule, de fruits et d'eau pure : ce régime, qu'il observa jusqu'à la fin de sa longue carrière, lui procura un état de calme parfait. On sait, du reste, que les brahmanes doivent la douceur qui les caractérise à leur grande sobriété, et au régime végétal qu'ils s'imposent pendant toute leur vie.

Air, Habitation. — La salubrité de l'air et le choix de la demeure ne sont pas choses indifférentes dans le traitement des passions. Assurément, on ne guérira pas un paresseux en le laissant au milieu d'une habitation marécageuse, ni un ambitieux si on ne le retire pas du tourbillon et de l'air vicié des grandes villes. En général, l'air pur des champs, si salubre dans une foule de maladies, n'est pas moins favorable pour calmer les passions. « A la campagne, dit un de nos écrivains, les ressentiments se calment, l'ambition n'a plus d'aliment, et les événements ne paraissent plus que les songes de l'histoire. »

Vêtements. — Des tuniques d'une laine grossière, immédiatement appliquées sur la peau, exercent une friction continuelle qui finit par émousser sa sensibilité, et contribue ainsi à amortir le feu des passions. Telle est la principale raison qui en a fait ordonner l'usage dans quelques communautés religieuses.

D'un autre côté, gardons-nous d'inspirer aux enfants une sotte vanité, en nous extasiant sans cesse sur leur beauté chaque fois qu'on leur donne un nouveau vêtement. Nos cris d'admiration les porteraient infailliblement à croire qu'ils valent davantage parce qu'ils sont mieux babillés. En cela, nous commettons une double faute : d'abord, nous faussons leur jugement, puis nous leur faisons faire un apprentissage de coquetterie, qui, chez les jeunes filles surtout, peut avoir les suites les plus funestes. Combien, en effet, n'en voit-on pas se jeter dans le libertinage, uniquement pour satisfaire leurs goûts de toilette ! Combien d'autres meurent à la fleur de l'âge, victimes d'une coupable vanité, qui les portait à se serrer outre mesure, par l'idée de rendre leur taille plus svelte et plus gracieuse ! La santé,

comme la morale, veut des vêtements aisés, propres, décents; mais voilà tout : le sage s'habille, le fat se pare.

Sommeil. — Un sommeil trop prolongé ne fait qu'entretenir l'indolence et la fainéantise. En thèse générale, il ne doit pas aller au delà de neuf heures pour les adolescents, de sept ou huit au plus pour les jeunes gens et les adultes.

C'est avec raison que les médecins se sont élevés contre l'usage de coucher sur la plume. La chaleur excessive qu'elle concentre énerve l'âme et le corps, en même temps qu'elle prédispose à des *habitudes vicieuses* : on doit donc veiller à ce que les individus qui s'y livrent ne se servent que de matelas de crin ou d'une simple pailleasse de maïs.

Education. — Si l'on parvient à modifier, à changer même le caractère d'une foule d'animaux, quels résultats moraux ne peut-on pas espérer quand on daignera se donner la même peine pour l'éducation de l'homme ! Cette éducation, il faut l'avouer, n'a encore été essayée que d'une manière fort incomplète, et, malgré l'immense avantage que nous donne le christianisme, nous sommes, sur plusieurs points, restés infiniment au-dessous des anciens. D'abord, nous nous occupons trop tôt de l'intelligence, et à peine du développement du corps; chez nous, les exercices gymnastiques sont en général trop dédaignés : et pourtant, combien est puissante leur influence pour arrêter les désirs trop précoces ou en modérer la violence ! D'un autre côté, par l'irritabilité excessive que l'instruction prématurée communique au système nerveux, les complexions vont s'affaiblissant de jour en jour (1), et, si l'on n'y remédie, on ne trouvera bientôt plus assez de bras pour travailler. Je sais qu'en revanche on aura une armée de romanciers, de poètes et d'orateurs; mais je doute que de pareils soldats soient assez robustes pour fertiliser le sol de la patrie, ou le défendre longtemps, s'il était un jour menacé. On néglige trop aussi l'éducation morale et religieuse, bien autrement importante que l'éducation purement intellectuelle. Ce n'a jamais été faute d'esprit, mais faute de moralité que les nations ont péri : les bonnes mœurs sont l'âme des sociétés.

Etudiée sous ce point de vue, l'Europe présente aux observateurs des symptômes d'une prochaine et inévitable dissolution, si le christianisme ne vient opérer une nouvelle régénération sociale. Quels sont, en effet, les fruits que l'on recueille du mode actuel d'éducation ? Si nous jetons les regards sur la jeunesse qui s'élève autour de nous, que voyons-nous, de-

(1) Dans l'espace de vingt-cinq années (1816-1840), sur 7,521,609 jeunes gens appelés à se ranger sous nos drapeaux, 1,416,527 ont été réformés pour défaut de taille ou pour infirmités diverses; c'est presque le cinquième du nombre total. Voir les Comptes rendus annuels sur les opérations du recrutement, et la note I, à la fin du volume.

puis les écoles primaires jusqu'aux collèges ? Des enfants auxquels des maîtres plus ou moins religieux donnent telles quelles des leçons de morale, que les parents commencent par gâter, et que fait bientôt oublier le monde, où le vrai mérite est délaissé et le vice en honneur, pourvu qu'il réussisse et qu'il brille. Que voyons-nous hors des classes ? Ici une foule d'ouvriers turbulents et ambitieux, déjà corrompus par notre théâtre, et auxquels d'imprudents conseillers voudraient retirer jusqu'à l'idée de la Divinité, pour qu'ensuite ils ne respectassent aucune des puissances de la terre ; — là, de pauvres filles que l'oisiveté, le goût de la toilette ou de dangereuses lectures entraînent au libertinage ; — dans un rang plus élevé, des jeunes gens ayant à la vérité quelque instruction académique, mais inhabiles à supporter la fatigue ; sans conviction, sans croyance aucune, si ce n'est en leur propre mérite ; tantôt parés comme des femmes, tantôt dans un négligé repoussant, et donnant, jusque dans les rues, l'ignoble spectacle de leurs débauches, dont ils font gloire. Telle est la génération qui grandit, et qui, dans quelques années, sera en partie appelée à exercer des professions honorables, à remplir des emplois dans l'Etat, peut-être même à confectionner des lois, et à donner des leçons de morale à la génération qui doit la suivre. Qui saurait prévoir l'avenir de notre société sous de pareils instituteurs ? Puissent nos gouvernants s'apercevoir enfin du gouffre effrayant ouvert sous nos pas, et, par un sage système d'éducation publique, étayé de la moralité de leurs propres actes, préparer la régénération sociale dont tous les bons esprits sentent l'indispensable nécessité ! En attendant, tant qu'on se bornera à ne développer qu'une partie du corps au détriment des autres ; tant qu'on exercera la mémoire et l'imagination sans former le jugement ; tant qu'on négligera de cultiver les sentiments éminemment conservateurs de justice, de bienveillance, de vénération ; enfin, tant que l'éducation n'embrassera pas tout l'homme, c'est-à-dire chacun de ses besoins animaux, sociaux, intellectuels, et qu'elle n'aura pas pour base la religion, seule sanction de la morale, on verra toujours, en dépit de la civilisation, les passions instinctives ou brutales dominer chez les masses, et une ambition égoïste régner parmi les esprits turbulents qui aspirent à les diriger.

Habitude.— Pendant le traitement d'une passion, méfions-nous toujours de la puissance, disons mieux, de la tyrannie de l'habitude. Cependant, gardons-nous bien de perdre courage si, malgré nos conseils et leurs propres efforts, les malades reviennent de temps en temps à leurs penchants vicieux : pour le médecin moraliste, c'est déjà un grand pas vers la guérison que d'avoir pu détruire la périodicité dans les accès de la passion, et c'est un premier succès, qui doit faire présager une cure radicale.

Cette cure obtenue, on voit, pendant les premiers mois, la plupart des individus devenir irritables et mélancoliques : c'est la voix expirante de l'ancien besoin qui cherche encore à se faire entendre, et qui doit nous

porter à entourer de soins affectueux ces pauvres convalescents, jusqu'à ce qu'ils se sentent complètement heureux de leur guérison.

Il est des habitudes qu'il faut déraciner avec violence; il en est d'autres qu'on ne peut maîtriser qu'à l'aide du temps et de la douceur. Dans le premier cas, je me suis toujours félicité d'avoir fait établir un exutoire, qui a le double avantage d'imprimer une nouvelle direction à la sensibilité, et de remplacer l'excrétion habituelle que j'ai montré avoir lieu dans la plupart des passions.

Musique. — La musique, si justement définie : *une suite de sons qui s'appellent*, ne nous a pas été donnée uniquement pour charmer nos oreilles, mais aussi pour soulager nos douleurs et calmer nos passions. Les anciens connaissaient bien toute sa puissance, eux qui l'employaient si fréquemment pour combattre les affections nerveuses, et surtout les maladies produites ou entretenues par quelque cause morale; aussi l'avaient-ils surnommée *incantatio morborum*. D'où vient donc que nous faisons si peu usage d'un moyen curatif aussi simple qu'agréable? Nierions-nous, par hasard, les guérisons nombreuses rapportées par les auteurs les plus dignes de foi? Je ne le pense pas. Serait-ce parce que nous ne pouvons pas expliquer d'une manière satisfaisante son mode d'action sur l'organisme? Mais nous en sommes là pour la plupart des médicaments que nous prescrivons tous les jours. Soyons de bonne foi : n'est-ce pas plutôt la crainte du ridicule, qui nous empêche d'avoir plus souvent recours à ce mode de traitement, trop peu apprécié en France, où l'on ne s'arrête guère qu'à la surface des choses? Il y aurait alors de notre part une faiblesse bien coupable. Après tout, un seul malade guéri ou soulagé, un seul aliéné rendu à la raison, un seul infortuné délivré d'une passion qui le tyrannisait, nous dédommagera amplement des mauvaises plaisanteries de la sottise ou de l'ignorance.

« On ne saurait croire, dit le docteur Rocques, combien la musique est capable de modifier les affections dont la cause paraît résider spécialement dans l'appareil nerveux. Elle soulage surtout cette espèce d'hypochondrie provoquée par les travaux excessifs de l'esprit, par les grandes agitations morales. Je me rappelle qu'un ministre fameux, qui avait pris une grande part à notre première révolution, et que Napoléon avait fait duc, était tombé, en 1815, dans une sorte de vésanie, accompagnée d'hallucinations qui montraient à son esprit épouvanté des spectres menaçants prêts à le saisir. Les accès de cette affection mentale étaient suivis de palpitations, de mouvements convulsifs des membres inférieurs, d'insomnie et d'une profonde tristesse. Les sons de la harpe lui donnèrent d'abord un peu de calme, ramenèrent peu à peu le sommeil, et dissipèrent entièrement les accès d'hypochondrie. C'est ainsi que la harpe de David apaisait la sombre mélancolie de Saül. » Dans son bel établissement de Saint-Remy (Bouches-

du-Rhône), le docteur Mercurin ne traite guère ses aliénés que par la musique et la danse, et l'on assure qu'il en obtient les plus heureux résultats. Depuis trois ou quatre ans, ces deux moyens ne sont pas non plus employés sans quelque succès à Bicêtre et à la Salpêtrière.

A la suite de vives affections morales, une jeune femme était plongée dans une profonde mélancolie qui minait sa constitution naturellement très-frêle. Atteinte en outre de fréquentes hémoptysies, elle tomba bientôt dans un marasme effrayant, accompagné de convulsions et de syncopes qui duraient des heures entières. Les symptômes les plus alarmants faisaient présager sa fin prochaine, lorsque le professeur Alibert, son médecin, voulut voir si la musique, qu'elle aimait beaucoup, ne pourrait pas apporter quelque soulagement à ses horribles souffrances. Il s'entend à cet effet avec le célèbre Bénazet, qu'il renferme dans un cabinet attenant à la chambre à coucher. L'artiste commence par tirer de son instrument des accords doux et tristes, qu'il juge en harmonie avec les sentiments de la malade. Celle-ci les a entendus, les a compris au milieu même de son délire, qui, de moment en moment, se calme d'une manière visible aux sons mélodieux du magique violoncelle. Ravi de ce premier résultat, Alibert va trouver M. Bénazet, et lui demande des variations sur un air assez gai. Ce nouveau morceau, d'un mouvement plus rapide, est encore mieux goûté par la moribonde, dont la tête marque la mesure avec la plus grande précision. Une demi-heure s'est écoulée depuis l'instant où a commencé cette symphonie improvisée en quelque sorte sur le bord d'une tombe : cependant la tête ne bat plus la mesure avec la même régularité ; les traits deviennent moins mobiles ; les yeux, auparavant entr'ouverts et convulsés, se ferment peu à peu ; puis un sommeil paisible, favorisé par les sons harmoniques les plus suaves, s'empare de la malade, qui, à son réveil, présente un mieux inespéré. Le même moyen est répété pendant deux jours de suite avec le même succès, et, quelques semaines après, cette jeune dame était en pleine convalescence.

M. Bénazet, de qui je tiens ce fait intéressant, m'a également assuré qu'à la suite d'une fièvre typhoïde qu'il eut pendant sa jeunesse, il ne fut tiré d'une profonde léthargie qu'en entendant la marche des Tartares de Kreutzer, jouée dans la rue par un orgue de Barbarie. Son père, qui un moment auparavant le croyait mort, fit tout à coup remarquer au médecin que les pieds du moribond semblaient suivre la mesure de l'air pour lequel il avait toujours montré une grande prédilection. Tous deux appelèrent aussitôt le joueur d'orgue, et lui prescrivirent de continuer l'air favori du jeune musicien, qui, marquant plus fortement la mesure, ne tarda pas à recouvrer connaissance. Quinze jours après, il était en pleine guérison.

Ces observations, auxquelles j'en pourrais ajouter beaucoup d'autres, prouvent suffisamment l'efficacité de la musique, même dans les cas les

plus désespérés. Si d'autres fois elle n'a pas amené des résultats aussi heureux, c'est d'abord qu'il n'y a pas de remède universel et infailible, puis, qu'il ne suffit pas de faire entendre des sons plus ou moins mélodieux ou harmonieux à celui qui souffre, mais qu'il faut que ces sons soient en rapport avec sa sensibilité, son goût, la nature de sa maladie ou de sa passion. Je dirai plus, enfin, c'est que, dans quelques affections morales, et en particulier dans l'amour, la musique doit être prudemment interdite, parce qu'elle ne ferait qu'augmenter la violence d'un sentiment auquel plus d'une fois elle a donné naissance.

Antagonisme des passions. — Il est un art qui demande une grande réserve et une non moins grande habileté, c'est celui de calmer les passions en les opposant les unes aux autres. C'est ainsi qu'on est parvenu à guérir l'avarice par l'amour, l'amour par le dégoût ou le mépris, et qu'une profonde douleur, accompagnée de mélancolie suicide, s'est quelquefois dissipée par l'espérance et les rêves de gloire qu'on avait su faire naître chez des esprits disposés à l'ambition. J'aurai occasion de revenir sur ce sujet délicat dans la seconde partie de cet ouvrage, en m'occupant du traitement qui convient à chaque passion.

Aux conseils, aux moyens hygiéniques précédents, joignez les émissions sanguines, les évacuants, les exutoires, quelques antispasmodiques, et surtout les bains, éminemment propres à calmer l'irritabilité excessive du système nerveux, et vous aurez les principaux remèdes qu'emploie la médecine contre les passions, si nuisibles aux individus, dont elles troublent l'intelligence et détruisent complètement la santé.

En résumé, le traitement médical des passions consiste :

- 1° A bien étudier le prédominance organique et son influence sur le besoin surexcité ;
- 2° A neutraliser cette influence par tous les modificateurs hygiéniques qui viennent d'être énumérés ;
- 3° A éloigner les causes occasionnelles de la passion ;
- 4° A imprimer aux idées une nouvelle direction, afin de répartir d'une manière convenable la suractivité du besoin dominant ;
- 5° A rompre la périodicité de l'habitude que l'on remarque dans certaines passions, notamment dans celles qui dépendent des *besoins animaux* ;
- 6° Enfin, à s'efforcer de ramener à l'état normal les organes foyers de la passion, ou ceux sur lesquels la passion a retenti, et qui, à leur tour, réagiraient sur elle pour en augmenter l'intensité. Dans le plus grand nombre des cas, on atteindra ce but à l'aide des agents thérapeutiques ordinaires, pourvu qu'on les emploie de concert avec les moyens moraux les plus propres à agir sur l'esprit du malade, afin de lui rendre le calme, sans lequel il n'y a ni santé ni vertu.

J'arrive maintenant au *traitement pénal* ou plutôt *législatif*.

Traitement législatif.

Origine et nécessité des lois. — L'homme, ce composé de passions, est destiné à vivre en société; mais la société elle-même développe de nouvelles passions, que l'homme isolé ne connaîtrait pas, et qui tendent à troubler la tranquillité générale : de là naît la nécessité des lois pour prévenir ou pour réprimer les suites funestes des passions.

Maintenir l'union entre tous les membres de la société, concilier l'intérêt des particuliers avec l'intérêt général, tel est le but que doit se proposer tout législateur. De ce principe conservateur dérive la définition de la justice, qui est la base des lois : *La justice est une volonté ferme et constante de rendre à chacun ce qui lui appartient.* D'après cette définition, le législateur admet que les membres de la société n'ont pas tous la volonté ferme et constante de rendre à chacun ce qui lui appartient; il reconnaît l'égoïsme des passions, et doit s'efforcer d'y mettre un frein.

Les hommes ont toujours eu les mêmes passions; mais elles ont subi l'influence des climats, de la nourriture, des mœurs, des formes de gouvernement, etc. : d'où l'origine des diverses coutumes qui régissent certaines peuplades, et qui régissaient la France elle-même avant la révolution de 1789. Lorsque les peuples se sont trouvés réunis en grandes nations, soit par suite d'événements politiques, soit par communauté d'intérêts, soit enfin par la marche de la civilisation, qui tend à rapprocher tous les hommes, le besoin d'une législation commune s'est fait sentir, et alors le législateur est intervenu pour donner force de loi à ce que l'usage seul avait d'abord établi : d'où la division du droit en *droit écrit* et en *droit non écrit* (1).

Des rapports que les hommes ont les uns avec les autres naissent, avons-nous vu, des passions, sources de trouble pour la société; or, ces rapports peuvent être de trois ordres : 1° ceux qui existent de particulier à particulier et qui donnent naissance à l'envie, à la jalousie, à la haine, à la vengeance, à l'avarice, à la passion du jeu et à tous les excès de l'amour. L'ensemble des lois destinées à régler ces rapports constitue le droit civil, *jus privatum* des Romains. 2° Des rapports qui existent entre les gouvernements et les gouvernés naissent l'ambition, la passion de la liberté, le fanatisme politique. Les lois qui déterminent ces rapports sont relatives à la division des pouvoirs, à la forme de l'administration, à la police et à la

(1) Le droit en général peut être défini : l'ensemble des préceptes servant à distinguer le juste et l'injuste; c'est la règle des actions des hommes par rapport aux hommes, comme la religion est la règle des actions des hommes par rapport à Dieu. Du mot latin *jus*, le droit, dérivent *justitia*, la justice, la volonté d'observer le droit, et *jurisprudentia*, la jurisprudence, la connaissance acquise du droit.

sûreté des citoyens; elles constituent le *droit public* ou *politique* : telle est la charte constitutionnelle des Français. 3° Enfin, les guerres, et toutes les atrocités que ces grandes vengeances entraînent après elles, attestent que les nations ont aussi leurs passions comme les simples particuliers : de là encore les lois qui, sous le nom de *droit des gens*, servent à régler les rapports de nation à nation, et comprennent les traités, les droits de la guerre et de la paix. Le droit des gens prend le nom de *droit naturel* quand on l'oppose au droit civil, et qu'on désigne par là, non pas le droit entre nations, mais le droit commun à tous les hommes.

Mais une loi ne saurait exister en l'absence d'une sanction, d'une peine; car l'injustice des hommes, qui a rendu les lois nécessaires, les porte également à les mépriser et à les enfreindre. Aussi, à côté des lois qui permettent ou qui défendent, les législateurs ont-ils établi des *lois pénales* pour retenir par l'intérêt pécuniaire, par la honte ou par la crainte, les hommes qui méconnaissent les sentiments sociaux que Dieu a gravés dans notre âme.

Ce n'était pas encore assez : il fallait instituer des *magistrats* chargés d'appliquer la loi; et, comme dans l'exercice de leurs fonctions ces magistrats pouvaient eux-mêmes se laisser diriger par des vues d'intérêt personnel, d'affection, de haine ou de vengeance, on a créé la *procédure*, c'est-à-dire, d'après Pothier, « la forme suivant laquelle on doit intenter les demandes en justice, y défendre, instruire et juger, se pourvoir contre les jugements, et les faire exécuter. » Si la procédure a pour objet d'obtenir la répression d'un délit ou d'un crime, elle prend le nom de *procédure criminelle*; lorsqu'elle règle simplement la manière d'instruire et de juger un différend, elle s'appelle *procédure civile*.

Enfin, pour que l'erreur régnât le moins possible dans les décisions humaines, le législateur a formé des tribunaux chargés de reviser les jugements émanés d'un premier tribunal, inférieur en nombre et en lumières, institution qui constitue ce qu'on nomme les *degrés de juridiction*. Quant à la police, qui est établie pour maintenir l'ordre public, on la divise, en France, en *police administrative* et *police judiciaire*. La première, confiée aux autorités administratives (ministres, préfets, sous-préfets, maires et adjoints), a pour but de prévenir les délits; la seconde, de les rechercher, d'en rassembler les preuves, et d'en livrer les auteurs aux tribunaux. Le procureur du roi exerce la police judiciaire sous les ordres du procureur général, et sous l'autorité des cours royales. Il est suppléé dans cette fonction par ses substituts, et aidé par d'autres officiers de police judiciaire, tous placés sous sa surveillance. Ces auxiliaires sont les juges d'instruction, les juges de paix, les officiers de gendarmerie, les commissaires généraux et particuliers de police, ainsi que les maires et adjoints. Toutefois, le procureur du roi est seulement chargé de la police judiciaire relative aux *délits* et aux *crimes*; les *contraventions* sont plus particulièrement du ressort des

commissaires de police, des maires et adjoints, ainsi que les gardes champêtres et forestiers, en ce qui les concerne.

Division des crimes. — A Rome, ainsi qu'à Athènes, on divisa longtemps les crimes en *crimes publics* et *crimes privés*. Les crimes publics étaient ceux qui intéressaient la société en général, et chacun avait le droit d'en accuser; les crimes privés intéressaient les particuliers, qui seuls pouvaient s'en plaindre : ces derniers étaient le vol, la rapine, le dommage, l'injure. Les crimes publics étaient subdivisés 1^o en *ordinaires*, ceux que la loi avait prévus, et dont le châtement était déterminé; 2^o en *extraordinaires*, ou non prévus par la loi, et dont le châtement dépendait du juge.

Montesquieu admet quatre sortes de crimes, selon qu'ils portent atteinte à la religion, aux mœurs, à la tranquillité ou à la sûreté des citoyens.

La nature, la société, la loi, sont, dit Pastoret, les premiers objets du respect des hommes; les violer, c'est être coupable : on peut donc, selon ce jurisconsulte, définir le crime *un outrage fait à la nature, à la société ou à la loi POSITIVE*; car il est des actions que la loi permet, quoique la nature les désavoue, comme il est des actions réellement criminelles, quoique le législateur ne les défende pas. A la première classe appartiennent tous les genres d'homicide, ainsi que les crimes envers les parents et l'autorité royale. La seconde renferme les délits, dont les uns sont regardés tels chez presque tous les peuples, comme l'adultère, tandis que les autres sont permis chez certaines nations (inceste, polygamie). La troisième classe comprend les actions qui ne sont opposées ni à la nature, ni au bonheur essentiel de la société, mais que la loi positive place au rang des délits, par une interdiction qui peut elle-même être un outrage fait à la loi naturelle : le monopole et l'esclavage sont de ce nombre. On voit qu'ici il n'est pas fait mention des crimes religieux, parce que, ajoute Pastoret, « la loi doit punir l'action, jamais l'opinion; celle-ci, connue de Dieu seul, ne devient soumise à la vengeance de la société qu'autant qu'elle trouble l'ordre public. » (*Voyez Des Lois pénales.*)

Selon la remarque judicieuse du même écrivain, la manière dont on divise les crimes n'est pas aussi indifférente qu'on pourrait le croire : elle est le fondement de la gravité du délit, et par conséquent de la peine. Il serait, en effet, d'une haute importance de faire sortir la nature de la peine de la nature même du crime. Ainsi, l'on devrait punir par l'humiliation le délit fruit de l'orgueil; le délit fruit de la vanité, par le ridicule. C'est mal connaître le cœur humain que d'appliquer à ces vices des châtements corporels et pécuniaires; les derniers exalteront même le sentiment qu'on voulait réprimer, et si le fanatisme se mêle à l'orgueil, il trouvera un nouvel aliment dans les peines corporelles. D'après ces principes, les crimes devraient, le plus ordinairement, subir une peine pécuniaire chez un peuple négociant et ami de l'or; une peine infamante chez un peuple sensible à l'honneur;

une peine corporelle chez un peuple mou et voluptueux. « C'est le triomphe de la liberté, dit Montesquieu, lorsque les lois criminelles tirent chaque peine de la nature particulière du délit. »

Proportion entre les peines et les délits.—La peine, pour être juste, doit être proportionnée à la faute. Ici les législateurs n'ont pas toujours évité le double écueil de sévir trop rigoureusement contre les délits faibles, et d'infliger aux grands crimes un châtiment trop léger et sans rapport avec le mal qu'ils occasionnent. Cependant, si l'on veut que la peine serve non-seulement à punir les crimes, mais encore à les prévenir en effrayant les coupables, il faut qu'elle soit en rapport avec l'influence du crime, avec la qualité du crime, avec ses circonstances, son issue; avec le degré d'intelligence du coupable, avec son âge et son sexe, avec l'opinion et les mœurs de la nation chez laquelle le crime a été commis. Il faut surtout considérer le caractère moral de l'acte, et ne s'arrêter que secondairement au dommage matériel causé soit à la société, soit aux individus; se rappeler que c'est l'agent et non l'acte en lui-même qu'il faut punir. C'est ainsi qu'on ne mettra pas sur la même ligne l'imprudence et la méchanceté, et qu'on ne punira jamais l'homme tout à fait privé de sa raison, quel que soit le tort matériel qu'il ait pu causer. Quelques publicistes auraient aussi voulu que les peines fussent proportionnées à la fortune, à la position sociale des délinquants; mais cette appréciation, aussi juste qu'utile, entraînerait les plus graves inconvénients, et introduirait dans le système pénal une variété de punitions qui ne manquerait pas de donner lieu à l'arbitraire. Du reste, on a sagement suppléé à l'impuissance où était la loi de distinguer les nuances des crimes, en introduisant dans le code français le *minimum* et le *maximum* assignés à la gradation des peines temporaires, ce qui laisse aux juges la latitude nécessaire pour appliquer la peine dans de justes proportions.

Le code pénal français distingue plusieurs degrés d'infraction à la loi, et leur donne les noms de *contravention*, de *délit* et de *crime*.

Les *contraventions* sont des infractions à de simples règlements de police, qui ne peuvent entraîner d'autre peine qu'une amende de 1 franc à 15 frs., en un emprisonnement d'un jour à cinq jours.

Les *délits* (1) sont des infractions qui, à raison de leur plus grande gravité, sont jugés par les tribunaux de première instance, constitués en tribunaux de police correctionnelle. Les peines en matière correctionnelle sont : 1° l'emprisonnement de correction à temps ; 2° l'interdiction de certains droits civiques, civils ou de famille ; 3° l'amende ; 4° la réparation d'honneur.

(1) C'est à tort que le code d'instruction criminelle emploie souvent le mot *délit* pour désigner toute espèce d'infraction aux lois pénales, lorsque le code pénal attache à ce mot l'idée d'une infraction particulière.

Les *crimes* sont des infractions que la loi punit d'une peine afflictive ou infamante; il sont jugés par les cours d'assises, hormis ceux que la loi soumet à des tribunaux spéciaux. Le code pénal distingue ensuite les peines en celles qui sont à la fois afflictives et infamantes, et celles qui sont seulement infamantes. Il est du reste à remarquer que notre Code ne se charge pas de définir ce qu'il entend par contravention, par délit, par crime. Il se contente de dire : toute infraction qui entraîne telle ou telle peine est une *contravention*, un *délit* ou un *crime*. Et en cela, on peut dire que notre loi, qui est essentiellement athée, se montre conséquente avec elle-même. Il faut avouer qu'il eût été difficile qu'une loi aussi positive que la loi française donnât du crime une définition précise et nullement arbitraire. Le savant Merlin le définit « une action méchante qui blesse directement l'intérêt public ou les droits d'un citoyen, et que la loi punit de peines afflictives ou infamantes. » Or, on voit que ce jurisconsulte, en essayant de donner du crime une définition plus morale que ne fait la loi, se borne à le qualifier d'*action méchante*, ce qui ne présente pas un sens assez déterminé. Les peines des crimes réputées *afflictives et infamantes* sont : 1° la mort; 2° les travaux forcés à perpétuité; 3° la déportation; 4° les travaux forcés à temps; 5° la détention; 6° la réclusion. Les peines simplement *infamantes* consistent : 1° dans le bannissement, 2° dans la dégradation civique.

Le traitement législatif des passions offre bien quelques mesures de police propres à les prévenir; mais il consiste surtout à punir les excès qu'elles enfantent, dès le moment que ces excès deviennent nuisibles à la société : sous ce rapport, il est infiniment plus *répressif* que *préventif*. Les moyens répressifs qu'emploie notre Code sont-ils toujours rationnels et vraiment *curatifs*? c'est ce que va nous montrer l'examen successif des différentes espèces de peines.

De l'amende (1). — C'est une peine pécuniaire imposée par la justice aux divers genres d'infraction à la loi. L'*amende criminelle* est une prestation pécuniaire au profit du trésor public; elle entraîne toujours la contrainte par corps; l'amende imposée par les tribunaux civils n'est qu'une simple indemnité en faveur du trésor, et n'est pas considérée comme une peine. — Les amendes pour simples contraventions sont aujourd'hui de 1 franc à 15 francs au plus; elles sont affectées aux communes. Pour les délits et les crimes, leur *minimum* et leur *maximum* sont déterminés par la disposition qui punit; les plus faibles sont de 16 francs, et il en est dont le *maximum* est en quelque sorte indéfini. (Voyez, entr'autres, l'article 164 du *Code pénal*.)

(1) *Amende* vient du latin *menda*, faute, d'où *amendare*, corriger, réparer. L'*amende honorable* était une peine infamante, qui consistait à avouer publiquement son crime, et à en demander pardon à genoux et la corde au cou. Au figuré, c'est une réparation d'honneur.

L'amende est un genre de peine qu'on retrouve infligée chez les peuples de l'ancienne Grèce. Elle rappelle la triste fin de Miltiade. L'envie de ses concitoyens l'ayant injustement condamné au genre de mort des malfaiteurs, le magistrat fit commuer cette peine en une amende de 50 talents (150,000 frs.), et comme il n'était pas en état de la payer, le peuple athénien laissa le vainqueur de Marathon mourir dans les fers, des blessures qu'il avait reçues au service de l'Etat. Sous l'empire romain et pendant le règne de la féodalité, on ne vit que trop souvent se renouveler de semblables abus, dont notre législation actuelle rend le retour impossible. Nous ferons remarquer, en terminant, que l'application et l'emploi des amendes ont beaucoup plus d'importance qu'on ne le croit généralement, et que, sous ce rapport, elles mériteraient peut-être de fixer davantage l'attention de ceux qui gouvernent.

De la confiscation. — La confiscation spéciale est la saisie des objets, produits ou instruments de l'infraction. Elle est, ainsi que l'amende, commune aux matières criminelles et correctionnelles. Quant à la *confiscation générale des biens*, prononcée pour quelques crimes par le code pénal de 1810, elle a été abolie par la charte de 1814 et par celle de 1830. L'abolition de cette dernière peine repose sur ce principe, que tout moyen de punir le crime est mauvais quand il porte sur un autre que sur le coupable. Dans un rapport fait au Corps législatif, l'orateur du gouvernement impérial se résumait ainsi, en proposant le rétablissement de la confiscation générale : « Les crimes contre la sûreté de l'Etat et contre la personne du souverain ont des conséquences désastreuses ; les dommages que peut occasionner la seule tentative de ces crimes sont incalculables. Ces crimes sont ordinairement suscités par l'ambition ; les ambitieux qui craindraient la mort seraient rarement des conspirateurs dangereux : la peine capitale ne suffirait donc pas pour arrêter l'exécution de leurs desseins. L'ambitieux, poussé à de pareils attentats, ne pense pas seulement à son élévation personnelle ; il croit travailler aussi pour sa postérité. En sondant le cœur humain, en développant la crainte de réduire des enfants à l'indigence, la confiscation générale sera souvent un moyen efficace pour le détourner de l'exécution de ses projets. Au surplus, la peine de la confiscation intéresse les familles elles-mêmes à surveiller les démarches de leur chef et à le retirer du précipice. » Ces motifs parurent suffisants à Napoléon pour rétablir cette peine, qu'avait abolie l'Assemblée nationale, et que les Bourbons abolirent de nouveau.

Réparation d'honneur. — Cette peine ne peut pas être infligée pour les outrages qui concernent les particuliers, ni prononcée par les juges civils. Elle est relative aux outrages commis envers les fonctionnaires publics ou agents de la force publique, et doit être faite à l'audience ou par écrit. (*Code pénal*, art. 222-227.)

De la prison, et du système pénitentiaire. — On désigne sous le terme général de *prison* tout lieu où l'on enferme soit des individus présumés auteurs d'une infraction aux lois, soit des individus reconnus coupables, et condamnés par les tribunaux à la privation de la liberté. Dans l'état actuel de notre législation criminelle, il existe cinq classes de prisons : les maisons de police municipale, les maisons d'arrêt, les maisons de justice, les maisons centrales de correction, les maisons de détention ou de force, et, de plus, les bagnes. Quant aux prisonniers, on les divise en trois catégories : la première se compose des *inculpés*, c'est-à-dire de ceux qui sont détenus par mesure de précaution pendant que le juge d'instruction informe sur leur position ; la seconde est celle des *prévenus* ou *accusés*, c'est-à-dire de ceux qui, en vertu d'une décision judiciaire, sont traduits devant les tribunaux de police correctionnelle ou devant les cours d'assises ; la troisième, enfin, comprend les *condamnés*, qui, suivant la nature de leurs peines, sont répartis dans les divers établissements désignés ci-dessus.

La *détention* consiste à être enfermé dans une des forteresses du royaume. Le condamné peut communiquer avec les personnes placées dans l'intérieur du lieu de la détention, ou avec celles du dehors ; cette peine ne peut durer moins de cinq ans, ni plus de vingt ans. (*Code pénal*, art. 20.)

La *réclusion* consiste à être enfermé dans une maison de force, et employé à des travaux dont le produit pourra être en partie appliqué au profit du condamné (*ibid.*, 21). Cette prévoyante disposition excite le prisonnier au travail, par l'attrait de quelque adoucissement à sa position présente, et par l'espoir de trouver à sa sortie un fonds de réserve qui lui sera précieux. La durée de la réclusion est de cinq à dix ans (*ibid.*). On se rappelle que la détention et la réclusion sont des peines afflictives et infamantes, tandis que l'emprisonnement n'est qu'une simple peine correctionnelle.

C'est surtout de la bonne discipline des prisons que dépend l'efficacité du système pénal, mais, malheureusement, ces établissements sont organisés d'une manière si incomplète que la plupart des individus en sortent beaucoup plus pervers qu'ils n'y étaient entrés. Et comment pourrait-on s'étonner du nombre toujours croissant des récidives ? D'abord, dans les maisons d'arrêt et de justice, il n'y a pas encore de travail établi ; en second lieu, le prévenu et le condamné, l'innocent et le coupable, se trouvent imprudemment confondus. Ainsi, tandis que l'oisiveté ouvre le cœur du prisonnier aux impressions du vice, une communication aussi dangereuse qu'immorale permet au criminel de répandre ses odieux enseignements, et de former ces liaisons funestes qui, plus tard, mettent les libérés dans le cas de s'associer pour les plus grands forfaits. Dans les maisons de force, le travail se trouve, il est vrai, organisé ; la discipline est aussi plus régulière ; mais le mélange des détenus de toute espèce existe avec les mêmes dangers ; mais la *cantine* est encore là pour satisfaire à tous les goûts, en

fait de boissons et de comestibles, et, d'autre part, l'action morale du directeur se trouve à chaque instant paralysée par le contrôle obligé de l'entrepreneur, véritable sangsue des prisons, dont il a intérêt à exploiter les vices. Puisse une sage législation apporter bientôt une réforme complète à un état de choses aussi affligeant, et transformer réellement ces écoles du vice et du crime en asiles de correction et de repentir !

Sous la dénomination générale de *système pénitentiaire*, on désigne plus particulièrement deux modes spéciaux d'emprisonnement en usage aux Etats-Unis d'Amérique, et que l'on songe depuis quelques années à introduire en Europe, savoir : 1° *le travail solitaire et obligatoire dans la cellule*; 2° *pendant le jour, le travail silencieux dans des ateliers communs, avec réclusion dans la cellule durant la nuit*. A ce dernier système, adopté à Auburn, on préfère généralement celui de Philadelphie, dans lequel l'*isolement complet* ne paraît pas exercer plus d'influence sur la mortalité, lorsqu'il est joint au travail ; où l'on n'a pas besoin de recourir aux coups de fouet pour faire obtenir le silence, et où les associations et les complots sont tout à fait inconnus, la discipline n'ayant à s'exercer que sur des volontés individuelles. Sans doute, à Philadelphie, le détenu séquestré peut bien quelquefois ne pas vouloir se livrer à un travail suivi ; mais alors, enfermé dans un cachot obscur, il n'a plus que le choix d'une oisiveté continuelle au sein des ténèbres, ou d'un travail non interrompu dans sa cellule, et il se hâte presque toujours de redemander le travail. Dans le cas contraire, l'enlèvement de son lit et la diminution de sa nourriture ne tardent pas à le ramener à la discipline, quelles que soient la violence et la ténacité de son caractère.

Dans un excellent *Mémoire sur la mortalité et la Folie dans le régime pénitentiaire*, M. Moreau-Christophe a démontré, par la logique des faits, que non-seulement le régime actuel de Philadelphie ne peut ni *tuer* ni *rendre fou*, mais encore que les détenus qui le subissent sont aussi bien portants que dans le meilleur pénitentiaire d'Amérique ; aussi bien portants qu'à Berne, où les prisonniers travaillent en plein champ ; mieux portants qu'à Genève, où l'on suit le régime d'Auburn ; mieux portants, surtout, qu'en France, où les condamnés jouissent de tout l'air, de toutes les distractions, de tous les préaux, sans lesquels on prétend que les prisonniers ne peuvent vivre. L'Académie royale de médecine pense aussi que l'isolement cellulaire est moins dangereux pour la raison que l'ivrognerie, la débauche, et les écarts de régime auxquels se livrent les criminels lorsqu'ils sont libres, ou lorsqu'ils sont enfermés dans les prisons ordinaires.

En résumé, le système de l'*isolement modifié* paraît être jusqu'ici le seul qui remplisse toutes les conditions d'une pénalité complète : 1° il donne satisfaction à la vindicte publique ; 2° il intimide par l'exemple ; 3° il empêche la contagion de s'étendre ; 4° enfin, il favorise l'amendement péni-

tentiaire du condamné, en rendant son repentir possible par la sévérité même de la peine et par les bons conseils qu'il peut recevoir.

En punissant les coupables, le législateur n'a pas uniquement eu en vue d'intimider les citoyens vicieux; il a dû aussi compter sur la réforme morale des individus frappés par la loi. C'est ce à quoi l'on pourra parvenir, en multipliant dans les prisons cellulaires les visites du directeur, du médecin et de l'aumônier. Un moyen qui n'exercerait pas une influence moins salubre serait que les gouvernements reconnussent l'existence d'une corporation religieuse spécialement chargée du soin des prisonniers. Combien d'entre eux reviendraient à la vertu, si la loi, qui les isole de la société où ils ont porté le trouble, les environnait d'hommes honorables, occupés à leur faire reconquérir leur dignité morale, en leur inspirant l'amour du travail, et en gravant dans leur esprit des idées d'ordre et de religion, sans lesquelles la société ne saurait exister!

Travaux forcés. — La peine des fers, qui existait avant le nouveau Code, fut remplacée par celle des travaux forcés. La peine des fers, dit le conseiller d'Etat Treilhard, n'étant établie que pour les hommes, avait mis dans la nécessité d'introduire pour les femmes la peine de la réclusion, tandis que celle des travaux forcés est applicable aux deux sexes, en donnant à chacun l'espèce de travail qui peut lui convenir. Ainsi, les femmes ne peuvent être employées à ces travaux que dans des maisons de force; les hommes peuvent être employés à toute espèce de travaux pénibles. Pour combler la distance immense qui existe entre une peine temporaire et la mort, le législateur a cru devoir établir celle des travaux forcés à *perpétuité*, pensant que, sans elle, toute proportion entre la peine et le crime serait absolument rompue. Cette dernière peine emporte la mort civile. Quant au condamné aux travaux forcés à *temps*, il est constitué en état d'interdiction légale; on lui nomme un tuteur et un subrogé tuteur, comme à un interdit civil; il en est de même pour les condamnés à la détention ou à la réclusion.

On fait ordinairement précéder les travaux forcés et la réclusion par l'*exposition*, à moins que le coupable ne soit mineur de dix-huit ans ou septuagénaire. Le juge peut dispenser de cette dernière peine les individus qui ne sont condamnés qu'aux travaux forcés à temps et à la réclusion, si ce n'est pas pour récidive ou pour faux, même en écriture privée.

Une ordonnance de 1828 avait fait établir dans les bagnes des catégories de *moralités* présumées ou reconnues; elle avait aussi prescrit la répartition des forçats d'après la durée de leur peine. Ces classifications ayant été supprimées par l'ordonnance de 1836, les condamnés à temps et ceux qui le sont à perpétuité se trouvent aujourd'hui confondus ensemble.

Etayé de l'opinion de M. le baron Tupinier, et des observations judiciaires de M. le commissaire Reynaud, M. Lauvergne, dans son ouvrage sur *les Forçats*, est arrivé à cette conclusion : « Que les bagnes peuvent

être considérés comme une œuvre de charité fondée en faveur des voleurs et des assassins, et aussi contraire à l'amélioration morale des condamnés que funeste aux intérêts de la société; qu'il est donc urgent que les philosophes et les légistes s'occupent de les remplacer par des établissements réellement utiles, plus en rapport avec l'état de nos mœurs et de nos institutions. »

Déportation. — Cette peine consiste à être transporté et à demeurer à perpétuité dans un lieu déterminé par le gouvernement, hors du territoire continental du royaume; elle est particulièrement réservée aux délits politiques. Le déporté qui serait rentré sur le territoire du royaume est condamné au travaux forcés à perpétuité. Par le fait même de la déportation, l'individu est frappé de mort civile; néanmoins, dans le but d'engager le condamné à mériter, par une conduite sage, de recouvrer la vie civile et d'acquérir l'état de colon, la loi a réservé au gouvernement la faculté de lui accorder l'exercice des droits civils dans le lieu de la déportation.

Les condamnés à la déportation et à la détention devaient d'abord être enfermés dans la maison du Mont-Saint-Michel, puis dans la citadelle de Douvens; maintenant, aux termes de l'article 17 du Code pénal modifié (L. 6 septembre 1835, art. 2), les déportés pourront être détenus dans une prison située dans une colonie française.

Bannissement. — Le bannissement consiste à être transporté par ordre du gouvernement hors du territoire du royaume. Sa durée est de cinq ans au moins ou de dix au plus. Nous rappellerons ici que la déportation est rangée par le Code au nombre des peines afflictives et infamantes, et le bannissement parmi les peines seulement infamantes. Cette peine n'est guère affectée qu'aux prévenus politiques et aux fonctionnaires coupables d'un crime compromettant la sûreté publique : par exemple, la délivrance de faux passe-ports. Le banni n'est pas privé de sa liberté comme le déporté, parce que, selon l'observation de l'orateur du gouvernement, on peut être un mauvais citoyen dans un pays, et ne l'être pas dans un autre. La présence du coupable d'un délit politique n'a pour l'ordinaire qu'un danger local, et qui peut disparaître dans le gouvernement sous lequel le banni se fixe. La déportation correspond à l'exil perpétuel des anciens, et le bannissement à l'ostracisme.

La *dégradation civique*, encourue par le fait seul d'une condamnation à une peine afflictive et infamante, prive du droit de cité et de port d'armes, de celui d'être juré, témoin, tuteur, curateur, membre d'un conseil de famille ou de la garde nationale, et employé dans l'instruction publique; de celui de porter une décoration, de concourir aux élections municipales, et de servir dans les armées françaises. La dégradation civique emporte en outre la destitution et l'exclusion de tous emplois ou offices publics. (Voyez *Code pénal*, art. 28 et 34.)

La dégradation peut, pour un Français, et doit, pour un étranger et pour un Français qui a perdu la qualité de citoyen, être accompagnée d'un emprisonnement. (*Code pénal*, art. 35.)

Surveillance de la haute police, privation des droits civiques, civils et de famille. — Deux peines, d'institution nouvelle, introduites dans le *Code pénal*, méritent de fixer l'attention à cause de l'influence qu'elles peuvent avoir : l'une est le renvoi sous la surveillance de la haute police ; l'autre, l'interdiction des droits civiques, civils et de famille. En introduisant la première peine, le législateur a espéré comprimer les mauvaises passions de ces hommes qui, après avoir déjà subi des condamnations, ne rapportent dans la société qu'un surcroît de perversité et d'audace. Le renvoi sous la surveillance de la haute police est en effet un moyen puissant de prévenir de nouveaux crimes. L'effet de ce renvoi est de donner au gouvernement, ainsi qu'à la partie intéressée, le droit d'exiger, soit de l'individu placé dans cet état, après qu'il aura subi sa peine, soit de ses père et mère, tuteur ou curateur, une caution solvable de bonne conduite. Faute de fournir cette caution, le condamné reste à la disposition du gouvernement, qui a le droit d'ordonner son éloignement de certains lieux, ou sa résidence continue dans un lieu déterminé de l'un des départements. La surveillance est temporaire ou perpétuelle.

Les *droits civiques* sont certains avantages dont les citoyens jouissent par rapport au gouvernement, et qui leur permettent de participer à la puissance publique, savoir : de voter dans les assemblées électorales, d'être admissibles à tous les emplois, etc.

Les *droits civils* sont d'autres avantages, dont les citoyens jouissent entre eux, et qui leur sont garantis par la loi civile. Les principaux sont le droit de puissance paternelle ou maritale, et tous les droits de famille, qui en sont une grande partie, tels que ceux d'être nommé tuteur, de succéder, de disposer de ses biens et d'en recevoir par donation entre vifs et par testament.

Sont punis de la privation entière ou partielle de ces droits, les individus qui ont abusé des plus belles fonctions du citoyen pour se rendre criminels, ou qui, par leur conduite indigne, ne méritent pas la confiance que suppose la jouissance des droits de citoyen. (Voyez *Code civil*, art. 22-25, et *Code pénal*, art. 42.) L'interdiction est temporaire.

Peine de mort. — L'auteur du célèbre *Traité des Délits et des Peines* avait émis l'argument suivant : « Ou l'homme peut disposer de sa propre vie (par le suicide), ou bien il n'a pu donner à d'autres le droit qu'il n'avait pas lui-même. » Merlin, après avoir réfuté ce sophisme de Beccaria, pose en principe que le souverain Être, en créant l'homme, a gravé dans son cœur le désir de se conserver, et lui a par conséquent donné le droit de défendre les choses qu'il a acquises, sa liberté, à plus forte raison sa vie, et que, dès-lors, il a le droit d'ôter la vie à son agresseur, s'il ne peut conserver

la sienne qu'à ce prix. Puis il nie, comme une proposition établie sans aucune espèce de preuve, cette autre assertion du publiciste italien : « Que l'expérience de tous les siècles prouve que la peine de mort n'a jamais empêché les scélérats déterminés de nuire à la société. » « Beccaria, ajoute-t-il, au lieu d'avoir plaidé et gagné la cause de l'humanité, a plaidé la cause des scélérats ; mais, heureusement, il l'a perdue. » L'abolition de cette peine, que nos mœurs réclament pour les délits politiques, doit-elle s'étendre à tous les crimes ? C'est une question qui divisera longtemps les publicistes. Quoiqu'il en soit, on remarque que, depuis quelques années, le jury, par un abus frappant des circonstances *atténuantes*, soustrait à la peine de mort des scélérats coupables de parricide avec des circonstances *atroces*, crime qui se multiplie chaque année d'une manière effrayante (1) : c'est manquer essentiellement à sa mission et à son devoir. (Voir les termes remarquables de l'article 342 du *Code d'instruction criminelle*.)

Antérieurement à 1830, le parricide devait avoir le poing coupé avant d'être exécuté ; cette mutilation est aujourd'hui supprimée : le parricide est seulement conduit à l'échafaud, en chemise, et la tête couverte d'un voile noir.

La condamnation à la peine de mort emporte la *mort civile*, qui est encourue à compter du jour de l'exécution réelle ou par effigie, si la condamnation est contradictoire, et au bout de cinq ans après l'exécution par effigie, si elle est prononcée par contumace. (Voyez *Code civil*, art. 27-32.)

Modifications apportées aux peines par l'âge, le sexe ou les excuses. — Prenant en considération la jeunesse et la caducité, la loi apporte aux peines les modifications suivantes. Quand un coupable n'a pas seize ans accomplis, on examine s'il a commis le délit ou le crime avec ou sans discernement. Dans le premier cas, la peine du délit est réduite à la moitié de la peine d'un majeur, et celle du crime est commuée en une détention correctionnelle. Dans le second cas, le mineur est acquitté ; mais il peut être ou remis à ses parents, ou bien détenu et élevé dans une maison de correction. (Voyez *Code pénal*, art. 66-69.) Le coupable a-t-il atteint sa soixante et dixième année, au lieu des travaux forcés ou de la déportation, on le condamne à la réclusion ou à la détention, et il n'est jamais exposé. (Voyez *Code pénal*, art. 70, 72 et 22.)

Quant au sexe, si une femme est condamnée à la peine de mort, et qu'elle soit enceinte, elle ne la subit qu'après sa délivrance ; si c'est aux travaux forcés, elle n'y est employée, comme nous l'avons vu précédemment, que dans une maison de force.

Aucune excuse ne saurait affranchir de la peine infligée pour une contravention, un délit ou un crime, si la loi ne le décide expressément, comme

(1) Voir les *Comptes généraux de l'administration de la justice criminelle en France*, de 1825 à 1841.

en cas de meurtre provoqué par des violences graves envers les personnes, ou de meurtre commis par l'époux sur son épouse et sur le complice de celle-ci, surpris en flagrant délit d'adultère dans la maison conjugale. (*Code pénal*, art. 65; 321-326.) « Bien plus, dit M. Berriat-Saint-Prix, qui m'a souvent ici servi de guide, quoique le consentement soit en général nécessaire à la criminalité, le défaut d'intention n'excuse pas toujours. C'est ce qui a lieu lorsque le délit a été commis dans un état d'ivresse, ou lorsqu'il s'agit en général d'infraction à des lois de finances, telles que celles des contributions indirectes ou droits réunis, et des douanes, ou aux lois sur les eaux et forêts. Enfin, il est un crime, le parricide, qui n'est jamais excusable. (*Code pénal*, art. 323.)

» Néanmoins, lorsqu'il y a des *circonstances atténuantes*, les cours d'assises doivent réduire ou abaisser la peine d'un ou de deux degrés, et les tribunaux correctionnels peuvent, même en cas de récidive, ne prononcer qu'une amende ou un emprisonnement, et réduire l'amende au-dessous de 16 francs, et l'emprisonnement au-dessous de six jours, pourvu que ces peines ne soient pas inférieures à celles des contraventions. (Voyez, pour les détails, *Code pénal*, art. 463.) La même règle s'applique aux tribunaux de simple police. (*Code pénal*, art. 483.) On voit, par ce qui précède, que l'excuse n'ôte pas la criminalité, qu'elle fait seulement atténuer la peine du délit.»

Je terminerai ce qui est relatif aux excuses par une simple réflexion sur l'article 64 du *Code pénal*, article fort moral, sans doute, mais beaucoup trop vague, et, par cela même, d'une application souvent difficile : « Il n'y » a, dit cet article, ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de dé- » mence au temps de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à » laquelle il n'a pu résister. » De cet article, [qui demande une rédaction plus explicite, on pourrait tirer la conséquence que l'on condamne bien des innocents; car beaucoup de meurtriers, comme presque tous les suicides, sont *dans un état de démence* ou plutôt d'aliénation mentale (1) *au temps de l'action*, et alors ils y sont poussés *par une force à laquelle ils n'ont pu résister* : cette force est la violence, la tyrannie de la passion, qui, arrivée à son plus haut degré, peut enlever le libre arbitre, et porter l'homme à

(1) « Dans le langage judiciaire, dit Marc, le mot *démence* est pris ordinairement dans une acception générale équivalant à celle de *folie* ou d'*aliénation mentale*. Dans le langage médical, au contraire, il est consacré à désigner une des formes générales de cette dernière, et qu'il ne faut pas confondre avec toute autre lésion de l'entendement. Ainsi, l'expression de *démence*, trop vague dans son acception légale, est beaucoup trop restreinte dans le sens médical. » (*De la Folie*.) — Quelques médecins-légistes admettent la monomanie *sans délire*; la plupart la regardent comme un *délire partiel*; le savant auteur de l'*Essai sur la Théologie morale*, le P. de Breyne, prétend qu'il n'y a délire que lorsque le monomane a consommé l'acte où l'entraînait *sans motif* le penchant auquel il aurait pu jusque-là résister. Ici encore, je demanderai si l'on s'entend bien sur la signification du mot *délire*.

commettre des actes dont il se repent aussitôt que la raison a repris son empire.

Un vœu que j'émettrai de nouveau en finissant, c'est que les gouvernements cessent de favoriser le développement des passions égoïstes et ambitieuses; c'est qu'au lieu d'exercer sans cesse la mémoire et l'imagination, l'éducation publique s'attache de préférence à former le jugement des enfants, et à développer en eux les sentiments éminemment sociaux, de religion, de bienveillance, d'ordre et de justice, dont les gouvernants doivent les premiers donner l'exemple.

— Nous avons vu que le système des peines établies par les lois est absolument nécessaire à l'existence du corps social; mais quel est le fondement de la pénalité? en vertu de quel droit la société croit-elle pouvoir sévir contre les membres qui troublent sa tranquillité? Ici, comme dans les principales questions philosophiques, on trouve deux théories opposées, dont l'une, conséquence rigoureuse du matérialisme, ne reconnaît d'autre mobile que l'*intérêt général*; tandis que l'autre, rattachant la société à une origine divine, substitue à la loi de l'intérêt l'idée plus noble et plus morale de la *justice*. Le savant traducteur de Platon, M. Cousin, dans l'argument de *Gorgias*, expose une théorie mixte, qui me paraît admirablement concilier les deux précédentes. « La première loi de l'ordre est d'être fidèle à la vertu, et à cette partie de la vertu qui se rapporte à la société, savoir : la justice. Mais si l'on y manque, la seconde loi de l'ordre est d'expier sa faute, et on ne l'expie que par la punition. C'est un fait incontestable qu'à la suite de tout acte injuste l'homme pense, et ne peut pas ne pas penser qu'il a démérité, c'est-à-dire mérité une punition. Dans l'intelligence, à l'idée d'injustice correspond celle de peine, et quand l'injustice a lieu dans la sphère sociale, la punition doit être infligée par la société. La société ne le peut que parce qu'elle le doit. Le droit, ici, n'a d'autre source que le devoir, le devoir le plus étroit, le plus évident et le plus sacré; sans quoi ce prétendu droit ne serait que celui de la force, c'est-à-dire une atroce injustice, quand même elle tournerait au profit moral de celui qui la subit, et en un spectacle salubre pour le peuple... La peine n'est donc pas juste parce qu'elle est utile préventivement ou correctivement; mais elle est utile de l'une et de l'autre manière, parce qu'elle est juste. Cette théorie de la pénalité, en démontrant la fausseté, le caractère incomplet et exclusif des deux théories qui partagent les publicistes, les achève, les explique, et leur donne à toutes deux un centre commun et une base légitime. » En prenant le *devoir* pour fondement de la pénalité, le législateur prouvera qu'il comprend toute la sainteté de sa mission; toutefois, il ne devra pas perdre de vue qu'il n'a reçu de Dieu que le droit de faire respecter cette partie de la morale qui concerne les relations des hommes entre eux, et que les peines réservées aux infracteurs de la religion ne sont ni de son domaine ni de ce monde.

TABEAU COMPARATIF

Des Condamnations prononcées en France par les Cours d'assises depuis 1828 jusqu'en 1841.

		NOMBRE DES CONDAMNÉS EN																
NATURE DES PEINES.		1825.	1826.	1827.	1828.	1829.	1830.	1831.	1832.	1833.	1834.	1835.	1836.	1837.	1838.	1839.	1840.	1841.
Mort		154	130	109	114	89	92	108	74	42	25	54	50	53	44	59	51	50
Travaux forcés à perpét.		285	281	517	268	275	268	211	228	127	151	151	148	177	198	197	185	178
Travaux forcés à temps. .		1,052	1,159	1,062	1,142	1,055	975	949	882	784	825	777	751	782	885	852	1,056	950
Réclusion.		1,160	1,228	1,225	1,225	1,222	1,005	888	851	726	694	796	765	856	925	861	1,052	875
Bannissement.		1	1	1	1	5	1	2	1	1	5	1	1	1	1	1	1	1
Déportation.		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	11
Détention.		6	5	3	11	1	8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Carcan		2	1	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2	1
Dégradation civique. . . .		1,342	1,487	1,446	1,759	1,825	1,740	1,910	2,569	2,401	2,457	2,599	2,904	5,250	5,072	5,081	5,118	2,946
Peines correctionnelles. .		57	56	68	55	28	45	28	42	25	25	20	26	59	58	7	52	24
Surveillance de la police.																		
Détention correctionnelle.																		
TOTAUX. . .		4,057	4,548	4,256	4,551	4,475	4,150	4,098	4,448	4,105	4, 61	4,407	4,625	5,117	5,161	5,070	5,476	5,016

Aux douze espèces de peines mentionnées dans le tableau précédent, ajoutons l'*amende*, la *confiscation* et le *simple emprisonnement*, dont nous avons déjà parlé; la *torture*, que Louis XVI a supprimée en France; le *fouet*, la *bastonnade*, la *mutilation*, la *potence*, les *fers*, l'*exil*, toujours en vigueur chez quelques peuples de l'Europe; enfin, l'*esclavage*, la *cangue*, la *roue*, la *claie*, la *castration*, la *marque sur le front*, l'*empalement*, la *suspension par les aisselles*, le *chevalet*, le *supplice du feu*, celui de la *faim*, celui de la *croix*, l'*enterrement*, et la *dissection du vivant*, encore en usage chez quelques nations dites civilisées, et nous aurons réuni les principaux moyens employés par les législateurs pour arrêter les désordres sociaux que les passions entraînent à leur suite (1).

Traitement religieux.

Nous venons de voir la législation et la médecine s'efforcer de prévenir les passions ou d'en réparer les tristes effets : l'une, en sévissant contre les délits qui troublent l'ordre social; l'autre, en donnant des conseils hygiéniques pour maintenir les besoins de l'homme dans de justes limites, et en s'appliquant à guérir les maladies, suite inévitable de tous les vices. La religion fait plus encore : dans sa continuelle vigilance, elle embrasse toute l'humanité, cette grande famille qui a Dieu pour père, et la terre pour exil. A ses yeux, les hommes étant tous frères, elle leur témoigne la même tendresse, leur donne les mêmes lois, leur promet les mêmes biens. Mais, comme d'immortelles récompenses ne sauraient être données au juste dans un monde qui passe et qui le déchire en passant, c'est dans sa véritable patrie, c'est dans le sein de Dieu qu'il goûtera un bonheur dont ses passions vaincues ne viendront plus troubler l'éternelle extase.

Pour faire arriver ses enfants à ce céleste repos, que de soins, que de secours ne va pas leur prodiguer cette mère spirituelle, dont l'affection semble croître en raison de leur faiblesse ! L'homme, en effet, est à peine entré dans la vie qu'il devient l'objet de la sollicitude de la religion. Elle sait que tout fils de la femme naît impur, enclin au mal, et, dans son inquiète prévoyance, elle se hâte de lui administrer le baptême, bain salulaire qui purifie l'âme de toute souillure originelle. L'enfant a-t-il atteint l'âge où s'acquiert la notion du bien et du mal, elle lui fait un devoir de la confession, second baptême qui rend à l'âme l'innocence et la vigueur qu'elle peut avoir perdues. Mais cette innocence, cette vigueur, comment les conserver pendant ce dangereux pèlerinage qu'on appelle la vie ? Au printemps de ses jours, le chrétien s'unira pour la première fois à son Créateur, et il

(1) Voir, à la fin du volume, note J, la comparaison de la criminalité en France et en Angleterre.

trouvera dans cette union mystérieuse la force dont il a besoin pour se maintenir dans le chemin de la vertu. Un autre sacrement, en l'enflammant d'une nouvelle ardeur pour le bien, viendra encore raffermir ses pas ; et, à l'aide de ces divins appuis, il pourra résister aux séductions qui l'environnent. Cependant les dangers se multiplient, la route devient de plus en plus difficile, et le pauvre voyageur a déjà fait quelques chutes qui ont un peu ralenti son courage. La religion l'abandonnera-t-elle dans sa détresse ? Un commandement salutaire lui prescrit de recourir à ce tribunal secret, d'où le repentir rapporte toujours et le pardon qui console et le conseil qui éclaire. Quel moyen plus efficace, quel frein plus puissant, pour contenir la violence de nos passions, que l'obligation de rendre compte de toutes nos fautes à un ministre de Dieu, tenu par devoir de diriger les âmes avec la sévérité d'un juge, unie à la tendresse d'un père et au dévouement d'un fidèle ami ! Combien cette sage institution ne détourne-t-elle pas de malheureux des voies du crime (1) pour les rendre au bonheur en les rendant à la vertu ! « Aussi, dit l'illustre auteur du *Génie du christianisme*, tous les hommes, les philosophes même, quelles qu'aient été d'ailleurs leurs opinions, ont-ils regardé le sacrement de pénitence comme l'une des plus fortes barrières contre le vice, et comme le chef-d'œuvre de la sagesse. Sans cette institution salutaire, le coupable tomberait dans le désespoir. Dans quel sein déchargerait-il le poids de son cœur ? Serait-ce dans celui d'un ami ? Eh ! qui peut compter sur l'amitié des hommes ? Prendra-t-il les déserts pour confidents ? Les déserts retentissent toujours, pour le crime, du bruit de ces trompettes que le parricide Néron croyait ouïr autour du tombeau de sa mère. Quand la nature et les hommes sont impitoyables, il est bien touchant de trouver un Dieu prêt à pardonner. Il n'appartenait qu'à la religion chrétienne d'avoir fait deux sœurs de l'innocence et du repentir. » Après mille traverses et mille chutes, l'homme est enfin parvenu au terme de sa course ; le moment est arrivé où il va rendre compte de ses actions à celui qui sonde tous les cœurs. Comment sera-t-il jamais assez pur pour se présenter devant le miroir de l'éternelle justice ? La religion, qui bénit sa naissance, vient aussi à son lit de mort adoucir les souffrances qu'il endure, et le fortifier pour le dernier combat. Les excès des passions ont-ils souillé son âme, elle n'exige de lui qu'un sincère repentir. Regrette-t-il les affections permises et les douceurs passagères qu'il laisse dans la vie, elle lui en demande le sacrifice, en expiation de ses fautes, et lui montre, en échange, d'ineffables, d'éternelles douceurs. Mère souvent

(1) Si le secret de la confession permettait aux prêtres de faire connaître le nombre des forfaits dont ils empêchent journellement l'exécution, on verrait que ce nombre va infiniment au delà du chiffre effrayant que fournissent les statistiques de la criminalité.

offensée, mais toujours compatissante, elle dit au criminel : Espère; au juste : Voilà le ciel !

Outre les sacrements qui purifient l'âme, en même temps qu'ils diminuent les souffrances du corps (1), la religion prescrit l'usage journalier de la prière, comme une armure invincible opposée aux attaques continuelles des passions. Je ne sache pas, en effet, de moyen plus propre à dissiper ces dangereux ennemis de notre repos, que cette fréquente communication de l'homme avec son Créateur.

« Quand vous avez prié, dit un de nos grands écrivains, ne sentez-vous pas votre cœur plus léger, et votre âme plus contente ?

» La prière rend l'affliction moins douloureuse et la joie plus pure; elle mêle à l'une je ne sais quoi de fortifiant et de doux, et à l'autre un parfum céleste.

» Que faites-vous sur la terre, et n'avez-vous rien à demander à celui qui vous y a mis ?

» Vous êtes un voyageur qui cherche la patrie. Ne marchez point la tête baissée : il faut lever les yeux pour reconnaître sa route.

» Votre patrie, c'est le ciel; et, quand vous regardez le ciel, est-ce qu'en vous il ne se remue rien ? Est-ce que nul désir ne vous presse, ou ce désir est-il muet ?

» Il passe quelquefois sur les campagnes un vent qui dessèche les plantes, et alors on voit leurs tiges flétries pencher vers la terre; mais, humectées par la rosée, elles reprennent leur fraîcheur et relèvent leur tête languissante.

» Il y a toujours des vents brûlants, qui passent sur l'âme de l'homme et la dessèchent; la prière est la rosée qui la rafraîchit. »

Aux sacrements et à la prière, la religion joint encore le jeûne et l'abs-

(1) C'est une chose étrange que si peu de médecins emploient la religion comme auxiliaire dans le traitement des maladies ! Et cependant, quand on connaît l'immense influence du moral sur le physique, il est facile d'entrevoir de quelle ressource doit être cette vraie médecine de l'âme, principalement dans beaucoup d'affections nerveuses qui résistent aux moyens thérapeutiques ordinaires.

Tissot soignait, à Lausanne, une jeune dame étrangère dont il n'avait aucun espoir de conserver les jours. Instruite, par imprudence, du danger de sa position, et vivement tourmentée du regret de quitter sitôt la vie, la malade se livra à toute l'agitation du plus violent désespoir. Le célèbre médecin jugea que cette nouvelle secousse allait encore abrégier les derniers instants de cette femme; et, selon l'usage, il avertit sa famille qu'il fallait se hâter de lui faire administrer les secours de la religion. Un prêtre est appelé; la mourante décharge le poids de sa conscience dans le sein de ce médecin spirituel; elle reçoit avec attendrissement les paroles de clémence et de consolation qui sortent de sa bouche. Devenue plus calme, elle ne s'occupe plus que de Dieu, de ses intérêts éternels, elle reçoit les sacrements avec la plus grande édification. Le lendemain matin, la fièvre était baissée, et les symptômes les plus alarmants entièrement dissipés firent bientôt place à ceux d'une parfaite guérison. Tissot, qui était protestant, aimait à répéter ce fait, dont les exemples ne sont pas rares, et s'écriait avec admiration : *Quelle est donc la puissance de la confession chez les catholiques !*

tinence, moyens hygiéniques propres à amortir la violence de nos passions; et, dans sa profonde sagesse, elle les prescrit plus longs et plus sévères, précisément à l'époque de l'année où toute la nature est sur le point d'entrer en fermentation. La rigueur de la saison, la misère, une constitution affaiblie par l'âge, la maladie ou le travail, s'opposent-ils à ce que l'on suive le précepte, elle en dispense facilement; mais elle veut que chacun y supplée par une aumône proportionnée à sa fortune. C'est ainsi qu'en combattant deux vices, malheureusement si communs, l'intempérance et l'avarice, elle affaiblit l'impétuosité de la colère et les transports de l'amour, en même temps qu'elle verse le superflu du riche entre les mains du pauvre. Merveilleuse institution, qui fait expirer sur les lèvres de l'indigent le blasphème contre la Providence, et change en bénédictions les fureurs que lui eût inspirées l'envie! Les institutions humaines ont-elles jamais fait preuve d'autant de sollicitude, de prudence et de charité!

Je me garderai toutefois de donner une préférence exclusive à l'un des trois modes de traitement que nous venons d'examiner: j'ai souvent reconnu leur impuissance respective, tandis que j'ai fréquemment observé l'effet salutaire de leur concours. Pourquoi donc ne pas toujours employer contre les passions un ensemble de moyens qui présentent entre eux les plus grands rapports, et qui tendent au même but? La médecine, la législation et la religion, s'occupent en effet de l'homme depuis le berceau jusqu'à la tombe, et toutes trois n'ont en vue que son bonheur: seulement, l'une veut plutôt en faire un individu robuste, l'autre un citoyen paisible, la dernière un homme complètement vertueux. Toutes trois font encore observer leur code par les mêmes motifs, l'intérêt et la crainte (1): pour ceux qui le respectent, la santé, l'estime publique, la paix d'une bonne conscience, avant-goût des joies célestes; pour ceux qui le violent, la maladie, les punitions des hommes, les châtimens de Dieu. Toutes trois, enfin, ont chacune leur ministre: le médecin, qui soulage; le magistrat, qui punit; le prêtre, qui pardonne.

(1) Le christianisme toutefois ne se contente pas de nous voir observer ses préceptes par la crainte seule des peines de l'autre vie: il exige que le mobile de toutes nos actions soit l'amour de Dieu, et du prochain en Dieu.

CHAPITRE IX.

De la Récidive dans la Maladie, dans le Crime et dans la Passion.

Les récidives et les rechutes seraient bien moins fréquentes, si l'on attaquait le mal dans sa cause, et si l'on ne croyait pas trop légèrement à la guérison.

Le mot *récidive*, dérivé du verbe latin *recidere*, *retomber*, exprime généralement toute espèce de rechute dans le mal.

Les pathologistes désignent par cette expression le retour d'une maladie dont on était entièrement guéri; et ils emploient le nom de *rechute* lorsque ce retour a lieu pendant ou peu de temps après la convalescence. Ainsi, une personne guérie d'un érysipèle au printemps en est-elle affectée d'un second l'automne suivant, c'est une *récidive*; un individu convalescent d'une inflammation d'intestins vient-il, par un écart de régime, à faire reparaitre sa maladie, voilà une *rechute*, et l'on sait que la rechute est souvent pire que la maladie primitive.

Dans le langage des lois, on entend par *récidive* l'action de commettre un délit du même genre que celui pour lequel on a déjà été condamné.

Enfin, les théologiens emploient de préférence le terme de *rechute* pour indiquer l'acte de retomber soit dans la passion dominante, soit dans le péché en général.

Dans la maladie, dans la passion, aussi bien que dans le crime, les récidives et les rechutes peuvent être rapportées à un petit nombre de causes, dont nous allons étudier l'influence, en commençant par le rôle qu'elles jouent en pathologie.

1° De la Récidive dans la Maladie.

L'âge et le sexe ne laissent pas d'avoir une certaine influence sur le retour dans la maladie. Ainsi, l'enfance et la vieillesse sont bien plus prédisposées aux rechutes que la jeunesse et surtout que la virilité, époque où le corps, parvenu à son développement complet, a en même temps moins d'irritabilité et une plus grande énergie de réaction contre les causes qui tendent à déranger son harmonie. Douée d'une organisation plus délicate et d'une sensibilité plus vive que l'homme, la femme est par cela même plus

exposée que lui à retomber dans les mêmes maladies; cette triste prédisposition est encore augmentée par les dérangements qui surviennent dans les fonctions de l'utérus.

Les saisons, que nous avons vues favoriser le développement de certaines maladies, exercent aussi une action prononcée sur les récidives, et principalement sur les récidives périodiques.

L'influence des climats sur la fréquence des rechutes, quoique moindre que celle des saisons, ne saurait pour cela être regardée comme nulle. Quant à celle des localités et des habitations, elle a été constatée de temps immémorial par tous les observateurs. Il est certain, en effet, que les scrofules sont presque toujours causées et entretenues par l'habitation d'un lieu bas, humide, privé d'air et de soleil. Les fièvres intermittentes qui reparaissent périodiquement dans quelques pays marécageux, sont subordonnées à la nature de ces lieux malsains par les miasmes qui s'en échappent. Ici, les causes productrices des maladies déterminent à la fois les rechutes et les récidives. Il en est de même de tous les changements brusques de température, et particulièrement du froid humide, si funeste dans les affections rhumatismales, goutteuses et catarrhales.

Les professions ne sont pas non plus sans quelque importance ici : l'on a remarqué que les ouvriers qui travaillent le plomb sont atteints, à différentes reprises, de coliques saturnines; et que les imprimeurs, les blanchisseuses, les ouvriers en soie, ont fréquemment des ulcères variqueux aux jambes.

Pour ce qui est de la position sociale, l'expérience démontre que les rechutes et les récidives sont bien moins fréquentes chez les riches que chez les pauvres.

J'ai signalé ailleurs la transmission héréditaire d'une foule de maladies, notamment de la syphilis, des scrofules, de la phthisie pulmonaire, de l'aliénation mentale; eh bien, ces affections congéniales deviennent, pour les malheureux qui en sont atteints, une cause de rechutes et de récidives si fréquentes, que leur courte existence n'est guère qu'une suite de paroxysmes de la maladie continue qui les travaille.

La périodicité dans les maladies, et en particulier dans les affections nerveuses, est encore l'un de ces faits que l'on ne saurait révoquer en doute; de là les récidives nombreuses observées journellement dans les névralgies, l'épilepsie, l'aliénation mentale, les fièvres intermittentes, les diverses hémorrhagies, les rhumatismes, la goutte, l'ophtalmie, la leucorrhée, et plusieurs maladies de la peau. Chez beaucoup d'individus, les organes parenchymateux eux-mêmes ne sont pas à l'abri des récidives périodiques de l'inflammation. J'ai donné des soins à un ancien infirmier-major du Val-de-Grâce, qui, pendant dix ans, a éprouvé chaque hiver une ou deux fluxions de poitrine plus ou moins violentes.

Le croup, la coqueluche, la rougeole, la variole confluyente, étaient autrefois regardés comme n'attaquant pas une seconde fois les individus qui en avaient été fortement atteints; c'est une erreur dont bien des praticiens ont maintenant fait justice. Pour ma part, j'ai vu des croups, des coqueluches et des rougeoles, qui sont revenus périodiquement pendant plusieurs années consécutives; et les registres de l'état civil de Paris, depuis 1832 surtout, attestent que des individus ont succombé à la variole confluyente après avoir longtemps vécu défigurés par les cicatrices que cette éruption leur avait laissées dans leur enfance.

Pour abrégér cette énumération, on peut dire que presque toutes les maladies sont sujettes à des retours, avec cette distinction, que les maladies chroniques sont plutôt suivies de rechutes, et les maladies aiguës, de récidives.

Parmi les passions qui produisent le plus de rechutes et de récidives, se trouvent en première ligne l'intempérance et le libertinage; viennent ensuite la colère, l'amour, l'ambition, l'envie et la jalousie, la paresse, l'abus de l'étude et les violents chagrins. Ces derniers ont une telle influence sur la dégénérescence cancéreuse et sur le retour de cette altération pathologique, que je n'ai jamais vu une seule opération de cancer suivie de succès, toutes les fois que les malades sont restés sous l'impression d'une tristesse habituelle.

Je terminerai ces considérations par quelques documents statistiques sur les récidives dans l'aliénation mentale, qui est si souvent le triste fruit de nos passions. Pendant la seule année 1839, 44 récidives (1) ont été constatées à l'hospice de Bicêtre, savoir :

Dans la manie	26
Dans la monomanie.	8
Dans la mélancolie	6
Dans les hallucinations	1
Dans la démence	2
Dans l'imbécilité	1

(1) « D'après Esquirol, sur 2,804 aliénées traitées à la Salpêtrière, 292 avaient été admises pour un second ou un troisième accès : ce qui porte à un dixième environ le nombre des récidives. Cette proportion, qui, pour les femmes, à la Salpêtrière, est de 1 sur 9,60, paraît être la même pour les hommes, à Bicêtre, puisque, sur 4,827 aliénés reçus pendant une période de dix années, MM. Aubanel et Thore ont compté 491 cas de récidives, c'est-à-dire 1 sur 9,85. A l'hospice général de Tours, celles-ci ont été au nombre de 11 sur les 101 admissions des années 1840 et 1841 : d'où il suit que pour le département d'Indre-et-Loire, le rapport des récidives aux admissions est de 1 sur 9,18. » (*Rapport statistique sur les Aliénés et les Enfants trouvés de l'Hospice général de Tours*; par le docteur L.-J. Charcellay; Tours et Paris 1842, in-4°.)

Dans les 3 cas de démence et d'imbécilité, les individus indiqués comme guéris n'avaient probablement subi qu'une amélioration passagère.

Sur ces 44 malades,

16	avaient été admis en 1839
14	 en 1838
5	 en 1837
5	 en 1836
1	 en 1834
1	 en 1833
1	 en 1832
1	 en 1824

D'après ce dernier tableau, on peut conclure qu'il y a moins de chances de récidive dans la folie à mesure qu'on s'éloigne de l'époque d'un premier accès. Résultat consolant qu'on retrouve pour la récidive dans la passion comme pour la récidive dans le crime. Ainsi, au physique comme au moral, on est d'autant plus ferme qu'il y a plus longtemps qu'on s'est relevé de sa chute.

2° De la Récidive dans le Crime.

Dans sa prudente sévérité, la loi veut que tout individu qui retombe dans un même délit soit puni plus rigoureusement que la première fois; car, selon les plus célèbres jurisconsultes, une récidive est pire qu'une première faiblesse, et il est juste que la peine s'accroisse avec la désobéissance (1), parce que le mépris de l'avertissement donné par la justice révèle chez le récidiviste une plus grande perversité. Aussi notre code pénal contient-il à cet égard des dispositions formelles qu'il est bon de rappeler ici.

Art. 56. « Quiconque, ayant été condamné à une peine afflictive ou infamante, aura commis un second crime emportant, comme peine principale, la dégradation civique, sera condamné à la peine du bannissement.

» Si le second crime emporte la peine du bannissement, il sera condamné à la peine de la détention.

» Si le second crime emporte la peine de la réclusion, il sera condamné à la peine des travaux forcés à temps.

» Si le second crime emporte la peine de la détention, il sera condamné au *maximum* de la même peine, laquelle pourra être élevée jusqu'au double.

» Si le second crime emporte la peine des travaux forcés à temps, il sera condamné au *maximum* de la même peine, laquelle pourra être élevée jusqu'au double.

(1) Quelquefois la fréquence de la récidive tient à une véritable monomanie; ce n'est plus alors un coupable qu'il faut punir, mais un infortuné qu'il faut plaindre et traiter.

» Si le second crime emporte la peine de la déportation, il sera condamné aux travaux forcés à perpétuité.

» Quiconque ayant été condamné aux travaux forcés à perpétuité, aura commis un second crime emportant la même peine, sera condamné à la peine de mort.

» Toutefois, l'individu condamné par un tribunal militaire ou maritime, ne sera, en cas de crime ou délit postérieur, passible des peines de la récidive, qu'autant que la première condamnation aurait été prononcée pour des crimes ou délits punissables d'après les lois pénales ordinaires. »

Art. 57. « Quiconque, ayant été condamné pour un crime, aura commis un délit de nature à être puni correctionnellement, sera condamné au *maximum* de la peine portée par la loi, et cette peine pourra être élevée jusqu'au double. »

Art. 58. « Les coupables condamnés correctionnellement à un emprisonnement de plus d'une année, seront aussi, en cas de nouveau délit, condamnés au *maximum* de la peine portée par la loi, et cette peine pourra être élevée jusqu'au double : ils seront de plus mis sous la surveillance spéciale du gouvernement pendant au moins cinq années, et dix au plus. »

Quant à la récidive de contravention, elle emporte toujours la peine d'emprisonnement pendant cinq jours, mais elle n'existe que lorsqu'il a été rendu contre le contrevenant, dans les douze mois précédents, un premier jugement pour contravention de police commise dans le ressort du même tribunal. (Voyez *Code pénal*, art. 482 et 483.)

Telle est la rigueur des dispositions pénales contre les récidivistes, qu'en aucun cas on ne peut invoquer en leur faveur ni la *prescription*, ni la *réhabilitation*, et qu'à moins de circonstances atténuantes bien avérées, le maximum de la peine doit toujours leur être appliqué. La jurisprudence a même consacré un principe qui a été confirmé en 1818 par une ordonnance royale : c'est que les lettres de grâce accordées par le souverain pour un crime ne dispensent pas de l'aggravation qui est la conséquence de la récidive, parce que les lettres de grâce relèvent seulement de la peine, mais n'annulent pas la condamnation. L'*amnistie* seule éteint non-seulement la peine, mais l'action pénale, c'est-à-dire le délit, qu'elle anéantit de manière qu'il ne peut plus être poursuivi (1).

(1) C'est qu'en effet un délit anéanti sans jugement ne saurait être assimilé à une condamnation, qui est la base obligée de la récidive. Il est du reste bien entendu que la condamnation doit provenir d'un tribunal français et non étranger, pour qu'elle puisse aggraver la peine du nouveau délit. L'état de récidive ne saurait être non plus établi contre un prévenu lorsque la première condamnation a été rendue par défaut ou par contumace, et que l'arrêt qui l'a prononcée peut encore être attaqué par les voies de droit. (Voyez le *Dictionnaire de Droit criminel*, par Achille Morin ; Paris, 1842, grand in-8° ; et *De la Récidive*, par Bonneville, procureur du roi ; Paris, 1841, in-8°.)

Examinons maintenant l'influence qu'exercent sur les condamnés ces dispositions pénales de notre législation. Si nous ouvrons nos annales de la criminalité, nous voyons les différents ministres de la justice qui se sont succédé depuis 1825, formuler tous les mêmes plaintes, déplorer le nombre toujours croissant des récidives, dont le tableau suivant fera connaître le chiffre annuel.

TABLEAU des individus jugés depuis 1831 jusqu'en 1840, et qui se trouvaient en état de récidive en matière criminelle ou en matière correctionnelle.

Années.	Récidive en mat. crim.	Récidive en mat. cor.	Total des récidives.
1831	1,296	4,960	6,256
1832	1,429	5,915	7,344
1833	1,318	7,132	8,450
1834	1,400	7,135	8,535
1835	1,486	7,741	9,227
1836	1,486	8,196	9,682
1837	1,732	8,944	10,676
1838	1,763	10,258	12,021
1839	1,749	10,661	12,410
1840	1,903	11,842	13,745
En dix années	15,562	82,784	98,346

Ainsi qu'on le voit par ce tableau dressé d'après les documents officiels, le rapport des récidives criminelles aux récidives correctionnelles présente bien quelques variations d'une année à l'autre; mais le chiffre des récidives prises en général augmente annuellement d'une manière effrayante: il a plus que doublé depuis dix ans.

On remarquera que ce tableau ne donne que le chiffre des *récidivistes* et non celui des *récidives*, qui est beaucoup plus élevé, certains individus jugés plusieurs fois pendant la même année n'y figurant que pour l'unité. C'est ainsi qu'en 1840, le nombre des récidivistes en matière correctionnelle a été de 11,842, tandis que celui des récidives s'est élevé à 14,077, puisque 1,855 de ces prévenus ont été jugés pendant cette même année, deux, trois, quatre et cinq fois, soit par le même tribunal, soit par des tribunaux différents.

C'est dans le département de la Seine que l'on trouve toujours le plus grand nombre de récidivistes jugés plusieurs fois dans le cours d'une année, et ce sont la plupart du temps les ruptures du ban de surveillance qui ont motivé ces nombreuses poursuites contre les mêmes individus.

Le chiffre des délits étant beaucoup plus élevé que celui des crimes, il y a bien plus d'individus en état de récidive parmi les prévenus que parmi les accusés ; mais, en comparant séparément tous les accusés et tous les prévenus en état de récidive appartenant à chacune de ces classes, on trouve, pour les simples prévenus précédemment condamnés, une proportion bien plus faible que pour les accusés qui se trouvaient dans le même cas.

Le nombre des *accusés* en récidive est, par exemple, au total des accusés jugés en 1840, dans le rapport de 23 sur 100 ; tandis que celui des *prévenus* récidivistes, dont les antécédents ont pu être constatés, n'est que de 17 sur 100. — Il y avait, cette même année, 172 femmes parmi les accusés récidivistes : ce nombre, rapproché du total des accusés, donne la proportion de 12 sur 100, bien inférieure à celle des hommes, qui s'élève à 25, c'est-à-dire à plus du double.

Les récidivistes sont toujours un peu moins nombreux parmi les libérés des bagnes que parmi ceux des maisons centrales ; mais les premiers sont en général poursuivis pour des faits plus graves ; aussi le résultat des poursuites judiciaires est il plus sévère à leur égard.

Il résulte encore des documents statistiques fournis par le gouvernement, que les récidives sont un peu moins fréquentes parmi les libérés qui ont subi de longues détentions que parmi les autres. — Pour les forçats, les récidives sont aussi moins fréquentes parmi les libérés qui avaient à leur sortie une masse qui excédait 100 francs, que parmi ceux qui, en quittant le bagne, ne possédaient pas cette somme. Quant aux détenus sortant des maisons centrales, l'élévation plus ou moins considérable de leur masse ne paraît pas avoir influé sur leur conduite après la sortie de prison ; et, chose déplorable ! les récidives sont un peu plus nombreuses parmi les libérés ayant un certain degré d'instruction que parmi ceux qui ne savaient ni lire ni écrire.

Enfin, il a été constaté que c'est presque toujours dans les premiers mois de leur libération que la plupart des condamnés libérés des bagnes et des maisons centrales qui doivent reprendre leur vie criminelle, se rendent coupables de nouveaux crimes ou de nouveaux délits. Ils commencent par enfreindre leur ban de surveillance, et, après avoir été condamnés pour cette infraction à des peines de courte durée, ils sont poursuivis et jugés pour des vols ou autres crimes encore plus graves. — On a remarqué que les maisons centrales de Poissy et de Melun, qui reçoivent leurs détenus de Paris, offrent toujours un chiffre de récidivistes plus élevé que les autres prisons du royaume. Dans les trois bagnes de Brest, de Rochefort et de Toulon, ce sont les libérés de ce dernier bagne qui tombent le plus souvent en récidive ; mais il faut remarquer que depuis 1828 jusqu'en 1837, ce bagne est resté affecté aux condamnés à des peines de courte durée ; c'est-à-

dire que sa population se composait principalement de condamnés pour vols, classe qui fournit toujours le plus grand nombre de récidivistes.

Sur les 1,903 récidivistes traduits en 1840 devant les cours d'assises du royaume, le vol avait motivé les premières condamnations subies par 1,244 individus. Le chiffre de ceux qui avaient à répondre à de nouvelles accusations de vol était de 1,416, ce qui forme près des trois quarts du nombre total (74 sur 100).

C'est ici le lieu de reproduire quelques documents officiels sur le vol, qui est aujourd'hui l'une des plus grandes plaies de la société.

Les vols de toute espèce qui ont été déférés aux cours d'assises en 1840 se sont élevés à 6,008 (722 de plus qu'en 1839).

Sur ce nombre 6,008, il y a eu 473 tentatives et 5,535 vols consommés. 1,849 de ces derniers avaient pour objet de l'argent monnayé, des effets de commerce ou autres billets; 401, de l'argenterie ou des bijoux; 490, des marchandises; 864, du linge ou des habillements; 798, des effets mobiliers divers; 199, des comestibles; 358, du blé ou de la farine; 318, des animaux domestiques vivants; 258, enfin, tout ce que les voleurs avaient pu enlever sans distinction.

Le ministère public n'a pu déterminer la valeur des objets soustraits que pour 4,959 vols; et le produit approximatif de ces vols a été de 1,180,336 francs. La répartition de ce produit total entre tous les vols qui ont concouru à le former, donne, pour chaque vol, une moyenne de 238 francs. On sait, du reste, que la valeur des objets volés est toujours prise en grande considération par le jury, et que sa sévérité suit la progression du préjudice causé.

Quant aux délits de vol simple, leur chiffre, qui était en 1839 de 17,972, s'est aussi élevé en 1840 à 19,531. Ils ont surtout considérablement augmenté depuis quelques années : on en comptait, en effet, pas année, moins de 10,000 de 1826 à 1830; 12,000, de 1831 à 1835; et leur moyenne annuelle a été de 16,905 pendant la période quinquennale de 1836 à 1840.

Les délits d'escroquerie et d'abus de confiance ont aussi été beaucoup plus nombreux. Où s'arrêtera cette effrayante progression ?

— Maintenant, quelles sont les causes qui portent tant d'individus, déjà frappés par la justice, à rentrer dans la carrière du crime ? Au nombre des principales, on doit placer :

1° L'abus des circonstances atténuantes et l'inexacte constatation des récidives, qui, ne permettant pas de proportionner la peine au délit, énervent la répression, et encouragent au crime ;

2° Les vices de notre système pénitentiaire, qui rejette dans la société des condamnés pour la plupart nullement corrigés, et même plus pervers qu'avant leur châtimement ;

3° Le manque de patronage et de surveillance de tous les libérés de jus-

tice, auxquels le séjour de la capitale (1) devrait être interdit au moins pendant quelques années d'épreuve ;

4° Le manque d'ateliers spéciaux où ils trouveraient constamment de l'ouvrage, et d'une colonie dans laquelle ils pourraient devenir propriétaires ;

5° La privation de l'espoir d'une franche et entière réhabilitation, espoir qui suffirait pour ramener un assez grand nombre de libérés dans la voie du bien ;

6° Enfin, l'irréligion profonde des récidivistes, et trop souvent l'immoralité de ceux-là mêmes qui, par leurs bons exemples, devraient améliorer les masses et ramener les condamnés à la vertu.

Enumérer les causes qui favorisent le plus les récidives, c'est en faire connaître le principal remède, qui consisterait à les éloigner toutes : *sublata causa, tollitur effectus*. Il faudrait ensuite, dans un bon système pénitentiaire, chercher à guérir le condamné de la *passion dominante* qui lui a fait commettre un nouveau crime ou un nouveau délit. La plupart des voleurs, en effet, ne dérobent pas pour le plaisir de dérober, ni les assassins pour le plaisir de tuer : c'est la paresse, l'ivrognerie, le libertinage, la colère, la cupidité, qui les poussent au vol ou au meurtre : ce sont donc ces vices qu'il faut déraciner, si l'on veut que ces malheureux ne continuent pas à retomber dans les mêmes crimes (2).

Ici s'arrête le rôle de législateur, et commence celui de médecin, dont les conseils pourront modifier une prédominance organique qui porte souvent au mal, et celui du prêtre, dont la charité la plus active est toujours réservée pour les plus grands coupables. (Voir ci-dessus le *Traitement médical, législatif et religieux des Passions*.)

3° De la Récidive dans la Passion.

Ce qui favorise ici les rechutes, c'est le besoin immodéré d'émotions ou

(1) M. Gisquet, dans ses *Mémoires*, porte à 10,000 le nombre des voleurs qui travaillent dans Paris ; puis il ajoute : « Combien y en a-t-il dans ces 10,000 qui prendraient votre bourse sur un meuble, sur une banquette ou dans une loge de théâtre ? Il y en a 6,000.

« Combien d'entre eux chercheraient à la prendre dans votre poche ? Il y en a 5,000.

« Combien, sur ces 5,000, en compterait-on qui, pour la voler, s'introduiraient en votre absence ou en crochétant vos portes dans votre maison ? 2,000.

« Combien de ces derniers iraient jusqu'à s'introduire chez vous pendant la nuit, avec escalade et effraction ? De 1,000 à 1,200.

« Enfin, à combien peut-on évaluer ceux qui seraient d'avance décidés à vous assassiner avant que de consommer le vol ? Au moins 600. »

Comment des libérés privés de patronage ne retomberaient-ils pas dans la carrière du crime, au milieu d'une aussi affligeante population de malfaiteurs !

(2) C'est un fait digne de remarque que l'uniformité avec laquelle les mêmes passions engendrent chaque année à peu près le même nombre de crimes. (Voir les *Comptes généraux de l'administration de la justice criminelle en France*.)

d'excitations, besoin qui devient d'autant plus impérieux que la passion a été plus souvent satisfaite. La fréquente réitération des mêmes actes ne tarde pas, en effet, à produire l'habitude, qui n'est autre chose que le dernier degré de la tyrannie du besoin, puisque alors la passion se satisfait sans combat, presque sans remords, et, pour ainsi dire, machinalement. Cette loi physiologique et morale, dont la connaissance est si importante, ne justifie-t-elle pas ce que j'ai dit précédemment : que dans leur premier degré les passions *demandent*, qu'au second elles *exigent*, qu'au troisième elles *contraignent* ?

Voulons-nous donc sérieusement notre bonheur et celui de nos semblables, appliquons-nous à connaître la passion qui nous est habituelle : car c'est elle qui dirige presque toutes nos actions, et qui, par cela même, constitue notre caractère. Les autres passions sont en quelque sorte surajoutées; la passion dominante, c'est notre propre fonds, c'est nous. Cette connaissance une fois acquise, travaillons tous les jours à briser quelques anneaux de la chaîne qui nous retient esclaves. Nous ne tarderons pas à recouvrer notre liberté, si nous suivons à la fois les conseils de l'hygiène, qui nous rendront plus forts; ceux de la loi, qui nous rendront plus prudents; ceux de la religion, qui nous rendront meilleurs, et en même temps plus heureux.

Ce qui devra surtout nous engager à sortir de notre esclavage, c'est la fatale corrélation qui existe entre la passion, la maladie et le crime. Et d'abord, la récidive dans la passion n'amène que trop souvent la récidive dans la maladie. Voyez, par exemple, cet homme autrefois adonné à l'ivrognerie, et qui, par une seule année de tempérance, s'est débarrassé de vastes ulcères aux jambes ou de fréquentes congestions vers le cerveau : revient-il à son funeste penchant, ses cicatrices ne manquent pas de se rouvrir, ou les accidents cérébraux de reparaître.

Voyez encore ce malheureux enfant sur la figure duquel des habitudes solitaires ont déjà imprimé leurs hideux stigmates : averti de sa fin prochaine, il a le courage de rompre avec le vice, et bientôt la fraîcheur de son teint reparaît, ses membres se développent, sa mémoire redevient plus facile, son caractère plus ouvert, plus gai, plus aimable. Mais si, entraîné par le mauvais exemple ou par toute autre cause, il retombe dans son ancien dérèglement, il perd bientôt tout ce qu'il avait gagné au physique comme au moral, et, squelette ambulante, il ne tardera pas à être jeté dans la tombe qu'il s'est, en quelque sorte, creusée lui-même.

Santé, fortune, crédit, honneur, cet autre a tout englouti au jeu. Longtemps il se crut favorisé par le sort; ce n'était qu'un leurre : deux nuits ont suffi pour le ruiner complètement. Depuis un an il végétait dans la capitale, au milieu de cette tourbe de désœuvrés dont l'existence est un problème, lorsqu'un emploi assez lucratif vint le mettre à l'abri du besoin, et

lui fournir le moyen de calmer l'agitation fiévreuse ainsi que les violentes palpitations qu'il éprouvait. Déjà ses membres affaiblis commençaient à reprendre leur ancienne vigueur, déjà la fraîcheur de son teint annonçait une amélioration notable dans sa constitution, lorsque, entraîné comme spectateur dans un tripot clandestin, la vue de l'or suffit pour rallumer en lui tout le feu de sa passion. Le lendemain il retourne au jeu, non plus comme spectateur, mais comme acteur, et, la chance lui ayant été favorable, il continue de jouer avec plus de fureur que jamais. Il y avait à peine un mois qu'il était revenu à ses anciennes habitudes, lorsqu'un matin on le trouva mort dans son lit, par suite de la rupture d'une tumeur anévrysmale de l'aorte : les émotions du jeu l'avaient tué.

La récidive dans la passion ne borne pas ses ravages à l'organisation, elle détruit le jugement, en même temps qu'elle gâte le cœur. De là toutes les fausses maximes que l'on se fait en matière de conscience ; de là les fautes, les injustices, les crimes que l'on finit par commettre avec le sang-froid de l'habitude, ou même avec une imprudente ostentation.

Voulons-nous savoir comment la passion habituelle rassemble autour d'elle la plupart des vices, et les fait conspirer à tout ce qui peut servir à la satisfaire ? Prenons dans la Bible un exemple connu de tout le monde, et qui montre parfaitement le rapport des passions avec les maladies, les lois et la religion. A peine monté sur le trône, Saül, prince jusqu'alors vertueux, se laisse prévenir d'une violente jalousie contre David. Quels tristes fruits ne va pas produire ce germe délétère qu'il ne sut pas étouffer de bonne heure ! Les éloges donnés au jeune berger commencent par lui porter ombrage ; dès ce moment il devient défiant et soupçonneux ; il oublie le service signalé rendu au pays ainsi qu'à sa personne, et le voilà tombé dans l'ingratitude. Bientôt ses regards attristés ne peuvent plus supporter la présence d'un sujet qu'il considère comme le rival de son autorité et de sa gloire ; et, malgré la délicatesse de David à ménager l'une et l'autre, le voici qui devient malade, sombre, mélancolique, furieux. Sa passion ne s'arrête pas encore là : poussé sans cesse par l'enfer de sa jalousie, il veut du sang pour éteindre la soif de vengeance qui le dévore ; dès-lors la perte de David est jurée. En vain celui-ci parvient-il à calmer les accès frénétiques du prince, aux accords de sa lyre, non moins purs que le fond de son cœur ; en vain continue-t-il à lui rendre d'importants services ; en vain lui sauve-t-il de nouveau la vie : Saül ne reconnaît par intervalle sa propre injustice que pour redevenir plus jaloux et poursuivre sa victime avec plus d'acharnement encore. Saül, remarquons-le bien, n'était dépourvu ni de forces physiques, ni de courage, ni de mérite, ni même de piété ; mais la passion dans laquelle il retombait toujours a suffi pour en faire successivement un homme lâche et ingrat, un roi injuste, superstitieux et parjure, un mélancolique furieux, un meurtrier, un suicide.

Puis-je ne pas signaler ici la triste fin de ces grands ambitieux , dont la vie politique n'est le plus souvent qu'une suite de rechutes dans la passion qui les dévore. Si je consulte le tableau qui indique la fin tragique d'une centaine seulement des plus célèbres d'entre eux , j'y vois que :

32	ont été	assassinés.
14	—	exécutés.
8	—	empoisonnés.
8	se sont	suicidés.
7	ont été	massacrés.
5	sont	morts en exil.
4	—	morts en prison.
3	—	morts de faim.
3	ont été	brûlés vifs.
3	—	noyés.
2	—	étranglés.
2	—	pendus.
1	est	mort en cage.
1	a été	enterré vivant.

(Voir, dans la seconde partie de cet ouvrage , l'article **AMBITION**.)

Ces exemples , que je pourrais multiplier à l'infini , suffiront sans doute pour appeler toute notre attention sur le danger de contracter des habitudes vicieuses ou criminelles, dont il est ensuite si difficile de se corriger. Aussi , dès que nous avons eu le malheur de nous laisser terrasser une première fois par la passion, tâchons , athlètes courageux , de reprendre à l'instant même une noble revanche , et de reconquérir promptement notre dignité morale. En agissant de la sorte , on a tout à gagner ; car, en évitant la récidive dans la passion , on évite la récidive dans la maladie, qui abrège l'existence , et la récidive dans le crime , qui la déshonore.

CHAPITRE X.

Des Passions considérées comme moyen de guérison dans les maladies.

Il est des poisons qui, dans les mains d'un habile médecin, se convertissent journellement en remèdes efficaces.

Nous allons d'abord étudier les effets curatifs de certains sentiments qui agissent sur l'économie à la manière des passions ; nous nous occuperons ensuite des passions proprement dites, qui ne doivent être employées comme moyens thérapeutiques que dans des cas exceptionnels, et d'accord avec les principes sévères de la morale chrétienne.

De la Joie et du Rire. — La joie, dit Mackensie, est le soutien de la santé et le contre-poison de la maladie. La gaieté, selon Hippocrate, est favorable dans toutes les affections. Galien assure avoir vu un grand nombre de malades qui furent redevables de leur guérison plutôt à leur humeur joviale qu'à l'usage des médicaments. Enfin, Ambroise Paré, Sanctorius, Pechlin, Tissot, et beaucoup d'autres observateurs, citent une foule de cures obtenues par l'effet de la joie, principalement dans les fièvres intermittentes, la jaunisse, le scorbut, les scrofules et la paralysie.

Le rire, quand il est l'expression de la joie, ne produit pas seulement une accélération notable dans la circulation, il imprime aussi à certains muscles une secousse qui devient quelquefois curative. Pechlin rapporte qu'un jeune homme, grièvement blessé à la poitrine, était abandonné des médecins, qui le croyaient sur le point d'expirer. Ses camarades, qui le veillaient, s'amusèrent à noircir avec de la mouchure de chandelle le plus jeune d'entre eux qui s'était endormi au pied du lit. Le mourant, ayant ouvert les yeux, fut si frappé de ce grotesque spectacle, que s'étant mis à rire, il sortit par sa plaie plus de deux livres de sang épanché, et qu'il se rétablit parfaitement.

Plus d'une fois aussi, le rire a déterminé la délivrance de femmes en couches dont les forces paraissaient tout à fait épuisées, et dont les douleurs avaient disparu.

Plusieurs vomiques, ou abcès dans le poumon, ont été ouvertes dans les bronches, et heureusement expulsées par l'effet du rire. Ce fut, comme

on le sait, en lisant les *Lettres des hommes obscurs*, qu'Érasme rejeta la vomique qui le suffoquait, et que son rire excessif lui sauva la vie.

Coringius, à ce que l'on assure, fut guéri d'une fièvre tierce rebelle par le vif plaisir qu'il eut de converser avec Meibomius.

On a, dit Tissot, plusieurs exemples d'enfants tristes, pâles et rachitiques, chez lesquels le rire, provoqué par le chatouillement, a été suivi des plus heureux résultats. Il est certain qu'à l'aide de ce moyen très-simple, et pour cela même beaucoup trop négligé, je suis parvenu à dissiper des engorgements lymphatiques qui avaient résisté à une foule de remèdes internes et externes. Il suffit de mettre les enfants sur un lit, quand leur estomac est libre, et, en badinant, de les chatouiller à nu¹, tant qu'ils paraissent s'en amuser. Ce petit jeu, répété le matin et le soir, pendant quelques minutes, opère ordinairement, au bout de quinze à vingt jours, une amélioration sensible dans leur constitution : leur peau n'est plus aussi blafarde, leur visage surtout est plus coloré, leur physionomie plus gaie, plus animée : c'est que l'ébranlement général occasionné par le rire a en quelque sorte injecté la vie dans les vaisseaux capillaires qui en étaient privés.

Une joie trop subite et le rire immodéré pouvant néanmoins avoir les suites les plus funestes, notamment dans le traitement des maladies aiguës, des hernies, des fractures et des plaies en général, c'est à la prudence du médecin de n'employer ce mode d'excitation qu'avec mesure, et après s'être assuré qu'il ne peut produire aucune réaction défavorable.

De la Douleur, du Chagrin et de la Tristesse. — Je ne pense pas que le chagrin et la tristesse aient jamais été rangés parmi les agents thérapeutiques. C'est qu'en effet, ces deux produits de la douleur morale (1) retardent presque toujours la guérison des maladies, lorsqu'elles n'en déterminent pas de nouvelles, ou qu'elles ne causent pas la mort dans un laps de temps plus ou moins long. Plus d'une fois, cependant, un chagrin violent et imprévu est parvenu à modifier avantageusement certaines constitutions lymphatiques, et à inspirer l'amour du travail à des individus restés jusque-là dans la plus complète oisiveté.

Quant à la douleur proprement dite, son utilité ne saurait être mise en doute dans le traitement des maladies aussi bien que dans celui des passions. Pour parler d'abord de la *douleur physique*, ne nous sert-elle pas journellement à réveiller les forces vitales des malades, alors qu'elles semblent tout à fait épuisées? Avec son aiguillon, n'appelons-nous pas à la surface du corps des inflammations qui ne se développeraient pas sans danger dans la profondeur des organes? Ici, elle parvient à fixer une irritation vague, l'affaiblit et la fait même disparaître; là, elle déplace une

(1) Le *chagrin* est la douleur morale à l'état aigu; la *tristesse* est un chagrin chronique.

vicieuse concentration de la sensibilité, qu'elle ramène avec une sage économie sur tous les points de l'organisme; en un mot, employée par une main habile et prudente, la douleur physique dissipe fréquemment les phénomènes morbides auxquels on l'oppose, de même que dans l'état physiologique elle concourt, avec le plaisir, à entretenir l'équilibre de toutes nos fonctions (1).

La *douleur morale* n'est pas moins avantageuse dans certaines circonstances : c'est ainsi qu'on l'a vue guérir radicalement les affections catarrhales les plus rebelles, dissiper le mutisme, la paralysie des membres et les atroces douleurs du rhumatisme ou de la goutte. On l'a vue aussi, opérant chez certains individus une salutaire diversion, les rappeler violemment à eux-mêmes, leur montrer le véritable but de la vie, et les faire rompre avec la passion qui depuis longtemps les tenait enchaînés. C'est elle, enfin, qui, sous le nom de *remords*, vient tourmenter le cœur du méchant, et l'empêche souvent de commettre de nouveaux crimes. Heureux alors le coupable qui prête attention à ce cri salutaire de la conscience ! tout n'est pas perdu pour lui : la douleur morale peut encore le ramener au bonheur en le ramenant à la vertu par le repentir.

Du Désir. — Le désir, cet élan de l'âme inquiète vers un bien qui nous manque, est l'attribut fondamental, ou, si l'on aime mieux, l'avant-coureur de toutes les passions, qui, en dernière analyse, ne sont que des besoins déréglés. Il naît en effet de la stimulation primitive imprimée par le besoin à l'organe plus spécialement chargé de le satisfaire, et sa force est toujours en raison de l'idée de plaisir que l'on attache à son accomplissement. Son action excentrique sur l'économie participe des effets de l'amour, de l'attention et de l'espérance, trois éléments dont il se compose. Les images agréables, l'oscillation douce et salutaire que procure le désir quand il est pur et modéré, contribuent puissamment à dissiper l'ennui, à calmer la douleur et à abréger la durée des maladies.

(1) Relativement à sa durée, la douleur est dite *fugace*, *persistante*, *intermittente*, *continue*, *rémittente*. Eu égard à son siège, elle est *superficielle* ou *profonde*, *costale*, *pulmonaire*, *abdominale*, *articulaire*, etc. Quant à son intensité, on dit qu'elle est *légère*, *vive*, ou *atroce*. Enfin, d'après sa ressemblance avec les sensations que font éprouver certains corps, elle reçoit les noms de *piquante*, *pulsative*, *lancinante*, *cuisante*, *déchirante*, *mordicante*, *contondante*, *perforante*, etc. Chose remarquable, la plupart des épithètes employées pour exprimer les nuances nombreuses de la douleur physique, s'appliquent aussi à la douleur morale. Pour continuer le rapprochement, ajoutons que ces deux modes de sentir offrent la même marche et les mêmes terminaisons. Ainsi, vive et déchirante après une blessure ou un chagrin, la douleur s'émousse insensiblement ; et finit même, avec les années, par dégénérer en une triste et douce volupté. Tel est le cours le plus ordinaire de la nature ; dans d'autres cas, la douleur tue subitement ses victimes, ou bien les conduit au tombeau après une longue et cruelle agonie. C'est à la plupart de ces infortunés que peuvent s'appliquer ces belles lignes du moraliste Ballanche : « Il est des blessures qui ne se cicatrisent jamais, il est des larmes qui sont toujours amères ! »

— La *Curiosité*, vif désir de connaître, a suffi plus d'une fois pour ranimer l'action du système nerveux chez des malades encore capables de quelques mouvements, mais qui n'en faisaient pas, faute d'aiguillon. Ainsi, Andry rapporte, dans son *Orthopédie*, qu'en 1682, six paralytiques de l'Hôpital général de Paris se levèrent et marchèrent, au grand étonnement de tout le monde, curieux qu'ils étaient de voir l'ambassadeur de Maroc, qui était venu dans cet établissement.

Plusieurs observations prouvent aussi que l'*Attente* d'un événement heureux a pu ranimer les restes d'une vie qui s'éteignait, et reculer de plusieurs semaines le moment de la mort, que tout annonçait comme imminente.

Je donnais des soins, il y a plus de vingt ans, à une dame devenue hydropique à la suite d'une affection organique du cœur. La maladie était arrivée à son dernier période; tous les secours de l'art ne parvenaient même plus à procurer le moindre soulagement, et déjà une suffocation accompagnée d'un râle effrayant annonçait une fin très-prochaine. Le professeur Hallé et moi, réunis en ce moment en consultation, n'avions aucun doute à cet égard, lorsque la moribonde, rassemblant toutes ses forces, nous demanda, en nous regardant fixement, combien elle avait encore d'instant à vivre. (Madame B..., femme éminemment courageuse et chrétienne, avait mis ordre à ses affaires; mais une fille unique qu'elle chérissait, et qu'elle avait richement mariée, se trouvait grosse de près de neuf mois, et la pauvre mère attendait avec anxiété le moment de la délivrance). A cette demande imprévue, dont je devinai le motif, je répondis avec assurance : Madame, vous pouvez vivre encore au moins vingt à vingt-cinq jours ; et mon savant confrère fit aussitôt un signe approbatif, ajoutant que la nature avait tant de ressources que ce terme pouvait même être de beaucoup dépassé. Ce terme me suffit, reprit la malade en versant de délicieuses larmes; la crise que j'éprouvais tout à l'heure me faisait craindre de ne pas vivre assez pour voir mon petit-enfant ; maintenant je suis tout à fait rassurée, et je vous remercie de mon bonheur. L'amélioration extraordinaire qui suivit notre consultation se soutint pendant plus d'un mois, et nous ne pûmes l'attribuer qu'à l'effet moral de l'attente d'un événement heureux.

Espérance. — Qui ne connaît les salutaires effets de l'espérance dans les maladies ! L'accélération légère qu'elle imprime à la circulation et à l'innervation produit à l'instant même une douce expansion qui nous console et nous charme, en nous donnant déjà la conscience du retour prochain de nos forces. L'espérance de guérir est un premier pas vers la santé, et cette espérance est d'autant plus grande chez les malades que le médecin leur inspire plus de confiance, et que lui-même paraît plus rassuré, plus satisfait. Aussi, voyons-nous tous les jours des affections graves et rebelles, qui doivent en grande partie leur terminaison heureuse à l'espoir qu'on a habilement fait naître. C'est surtout quand il s'agit de pratiquer une opé-

ration de haute chirurgie que l'homme de l'art doit préalablement rassurer l'esprit du malade, et le convaincre qu'il jouira sous peu d'un bien-être physique et moral qu'aucun autre moyen ne saurait lui procurer.

— La *Colère*, passion violente, et l'un des plus puissants excitants de l'organisme, a été recommandée par Hippocrate et depuis par Bacon dans le traitement des maladies chroniques caractérisées par une atonie générale. Mais l'ébranlement nerveux qu'elle produit est si violent, les suites en sont souvent si dangereuses, qu'il y a toujours de la témérité à tenter un pareil remède. Du reste, les praticiens les plus dignes de foi attestent que la fièvre intermittente, l'œdème, l'hydropisie, le rhumatisme, la goutte, la paralysie des membres, la surdité et même le mutisme de naissance, ont quelquefois complètement disparu après un accès de colère.

« Nous avons connu, dit M. Virey, des hommes chez lesquels l'irascibilité était devenue comme un besoin. Ils cherchaient querelle à tout le monde, et principalement à ceux qu'ils qualifiaient d'amis; car ils exigeaient plus d'attentions de leur part que de tout autre. Leur plus grand désappointement venait lorsqu'on refusait de contester avec eux; et leurs domestiques mêmes n'ignoraient pas qu'ils seraient brusqués davantage s'ils ne prêtaient pas un léger aliment pour faire dégorger la mauvaise humeur habituelle de leurs maîtres. Il en est de ce genre d'émotion comme d'une pituite: ainsi, un homme lent à purger n'obtenait d'effet d'une médecine qu'après avoir été mis exprès en colère, par exemple en brisant maladroitement un vase. Il y a donc, pour certaines complexions de ce caractère, nécessité de décharger la bile, afin d'entretenir la santé. »

— On ne peut non plus révoquer en doute que la *Peur* n'ait aussi fait disparaître un assez grand nombre d'affections, dont plusieurs même avaient été jugées incurables. Au rapport de Mentz (*de Animi commotionibus*), un homme qui avait l'épaule luxée depuis trois semaines fut guéri par une vive frayeur, ainsi qu'un autre individu qui portait une hernie depuis plusieurs années.

Pechlin cite l'observation d'une chute de l'utérus guérie par la peur qu'avait causée à la malade la vue d'un incendie. Un ami de ce médecin, affecté d'une fièvre tierce, ayant été assailli en mer d'une violente tempête, eut tellement peur de faire naufrage que les accès ne revinrent plus.

L'épilepsie, si fréquemment produite par la peur, lui a dû plus d'une fois une guérison inespérée. Lieutaud en rapporte plusieurs exemples intéressants.

Si les voies de douceur réussissent, en général, dans le traitement de l'aliénation mentale, il est certain qu'entre des mains habiles la méthode d'intimidation a été plus d'une fois couronnée de succès.

Dans un hôpital de Harlem, une maladie convulsive s'étant répandue sur les jeunes gens des deux sexes, et les remèdes ordinaires ayant échoué, le

célèbre Boerhaave, comme on le sait, fit mettre au milieu des salles un brasier où l'on entretenait continuellement un fer rouge destinée à brûler au bras jusqu'à l'os le premier qui tomberait dans une attaque de cette nature. L'impression que fit sur tous les malades la frayeur d'un remède si violent fut telle que, dès ce moment, ils se trouvèrent tous complètement guéris. Sauvages rapporte une guérison à peu près semblable produite par la menace de coups de fouet qui devaient être appliqués après chaque accès de convulsion.

Des observateurs également recommandables citent un assez grand nombre de faits qui prouvent qu'une vive frayeur a sur-le-champ rendu la parole à des muets, et le libre usage des membres à des goutteux ainsi qu'à des paralytiques, pour la guérison desquels toutes les ressources de l'art avaient été infructueuses. On sait enfin que des individus mordus par des chiens enragés, ou seulement soupçonnés de l'être, ayant par surprise été précipités soit dans la rivière, soit dans la mer, ont dû leur parfait rétablissement à la frayeur qu'ils avaient eue de se noyer. Dans tous ces cas, la peur d'une mort imminente a suffi pour dissiper l'appréhension d'une mort plus éloignée; c'est *la crainte guérie par la peur*.

A la révolution de juillet 1830, une foule d'indispositions chroniques, des névralgies surtout et des névroses à l'état aigu disparurent tout à coup, particulièrement chez les femmes, par l'effet de la frayeur qu'elles éprouvèrent pendant les trois jours de combat; et les praticiens de la capitale ont pu remarquer comme moi que, pendant le semestre suivant, le nombre des malades fut beaucoup plus faible qu'à l'ordinaire.

— *L'Amour*, ce sentiment si énergique, cette passion si dangereuse, a seul pu triompher du penchant opiniâtre de certains mélancoliques à se débarrasser de la vie. En voici un exemple rapporté par M. Falret dans son excellent traité *De l'Hypochondrie et du Suicide*.

« Mademoiselle C***, âgée de vingt-trois ans, d'un tempérament bilieux-sanguin, née de parents sains d'esprit et de corps, passa les premières années de sa vie à la campagne, dans la plus parfaite santé; la menstruation s'établit à treize ans, sans le moindre accident. A quatorze ans, elle s'éloigne, mais à regret, de son pays natal pour donner des soins à son éducation. Dès ce moment, elle conçoit un ennui inexprimable, un goût prononcé pour la solitude, bientôt un désir de mourir que rien ne peut dissiper. Les plaisirs n'ont pour elle aucun attrait; elle reste pendant des heures entières immobile, les yeux fixés sur la terre, la poitrine oppressée, et dans l'état d'une personne qui redoute un événement sinistre. Dans la ferme résolution de se précipiter dans la rivière, elle recherche les lieux les plus écartés, afin que personne ne puisse venir à son secours; mais bientôt l'idée du crime qu'elle médite la fait renoncer à son projet.

» Après un an de séjour dans la capitale, elle alla chez ses parents, où

elle passa trois semaines sans ressentir le moindre ennui de la vie. De retour à Paris, le penchant au suicide reparut avec plus de force. Mademoiselle G*** prend de l'oxyde de cuivre; heureusement la dose est trop faible, et les vives coliques qu'elle éprouve sont dissipées par des médicaments appropriés. A seize ans, elle perd son père : sa douleur fut grande, mais la présence de sa mère mit un terme à ses maux. L'année suivante, sa mère ayant succombé, nouvelle tentative de suicide : elle en est empêchée. A dix-huit ans, la vie lui devient plus à charge que jamais : elle met un mouchoir autour de son cou, et le serre de toutes ses forces ; elle perd seulement connaissance. Revenue à elle-même, elle verse un torrent de larmes, et prend la résolution d'abandonner son horrible projet. La religion se présente à son esprit comme le seul remède à sa douleur. Cependant le désir de mourir ne s'efface point de sa mémoire ; les larmes baignent continuellement ses yeux. Voit-elle un objet lugubre, propre à faire naître la pensée de la mort, elle se plaît à le contempler ; elle se sent oppressée ; son cœur bat fortement ; elle éprouve une faiblesse et un frisson général ; elle est dans l'ivresse de la joie la plus vive en pensant qu'elle doit mourir.

» Ce que la religion n'avait pu faire, l'amour l'opéra. En s'insinuant dans le cœur de cette infortunée, ce sentiment l'anima d'une nouvelle existence, et lui fit trouver dans l'affection d'un époux et les caresses de ses enfants une douce compensation à l'amertume des premières années de sa jeunesse. »

De la Passion dominante en général. — Une remarque qui a été faite par quelques observateurs, et dont j'ai été à même de confirmer la justesse, c'est que la vue, le bruit, le nom seul de l'objet de la passion dominante suffit quelquefois pour réveiller en nous le sentiment, lors même qu'il paraît tout à fait éteint.

Voulant calmer un riche avare atteint de frénésie, et qui avait peur de mourir de faim, Celse lui fait adroitement annoncer plusieurs fausses successions, et les vaines terreurs qui assiégeaient ce malade s'évanouissent aussitôt.

Morand cite dans ses *Opuscules* l'exemple d'un joueur qui ne sortit de la plus complète insensibilité que lorsqu'on lui eut crié aux oreilles : *quinte, quatorze et le point !*

Plusieurs musiciens, passionnés pour leur art, ont été guéris de délire fébrile par une musique mélodieuse, exécutée près de leur chambre à coucher.

Une dame très-avare étant tombée en léthargie, on s'avisa de lui mettre dans la main quelques écus tout neufs ; à peine les eut-elle sentis, qu'elle se mit à les palper, et commença à recouvrer connaissance.

Un de mes clients, personnage très-opulent et non moins avare, sortit comme par enchantement d'un état comateux qui durait depuis vingt-quatre

heures, dès qu'il entendit ouvrir son secrétaire, dans lequel ses enfants avaient besoin de prendre de l'argent pour subvenir aux dépenses de la maladie.

Le colonel M***, connu de tout Paris par sa passion pour les médailles, était atteint d'une pleuro-pneumonie compliquée d'une violente encéphalite, avec coma profond. Depuis plusieurs heures il ne donnait presque aucun signe de vie, et tout semblait annoncer sa fin prochaine, lorsque, comme dernière ressource, j'imaginai de dire à haute voix qu'on allait faire bientôt une vente magnifique de médailles. Ce dernier mot était à peine prononcé, que mon antiquaire remue les lèvres avec rapidité, s'efforçant d'articuler son mot favori, *médailles*. Encouragé par ce premier succès, je répétai distinctement la même phrase, et chaque fois l'on eût dit qu'une étincelle électrique venait peu à peu redonner le mouvement et la vie à ce corps auparavant insensible. Enfin, grâce à mon artifice, le colonel, ayant entièrement recouvré ses idées, me demanda d'un air inquiet si je savais à quelle époque aurait lieu la vente. Dans quinze jours, répondis-je avec assurance, et j'espère bien que vous pourrez y aller. Cette espérance abrégéa de beaucoup la convalescence du malade, qui, ayant connu mon stratagème, se consola, et compléta sa guérison en visitant pour la millièrne fois les précieuses et innombrables pièces qui garnissent son cher médailler (1).

(1) Quelques années après, je rencontrai le colonel, pâle, défait et tout hors de lui : on venait de le voler ; des malfaiteurs s'étaient introduits dans son cabinet, et avaient enlevé un tiroir entier de médailles. Ce coup fut terrible pour lui ; depuis cette époque, sa santé ne s'est jamais entièrement remise. La seule chose qui l'aida à supporter la vie, après un tel malheur, c'est que *les imbéciles de voleurs n'avaient pris que des médailles d'or assez communes*. Deux pouces plus bas, c'eût été *les grands bronzes, les rares* ; il n'eût pas survécu à leur perte !

CHAPITRE XI.

Des Passions et de la Folie dans leurs rapports entre elles et avec la Culpabilité.

Tournez les yeux sur vous-même, et gardez-vous de juger les actions des autres. En jugeant les autres, l'homme se fatigue vainement ; il se trompe le plus souvent, et commet beaucoup de fautes ; mais en s'examinant et se jugeant lui-même, il travaille toujours avec fruit.

L'Imitation.

La science psychologique ne saurait parvenir à donner une définition exacte de la folie. Dans cette impuissance, des esprits supérieurs ont du moins cherché à classer les nombreuses formes qu'elle revêt, mais ils n'ont guère été plus heureux dans leurs efforts. Le caractère triste ou gai, doux ou violent de cette affection ; sa marche, tantôt aiguë, tantôt chronique ; sa durée instantanée, longue ou persistante ; ses retours périodiques ou irréguliers ; les dégradations instinctives, affectives et intellectuelles qu'elle présente, depuis la simple *distraction* jusqu'à l'*abrutissement* complet, où il n'y a plus signe de perception, tout s'oppose à l'étreinte d'un cadre nosologique et à la déconverte d'une mesure, d'un criterium précisant le point où finit la raison, et où la folie commence.

Les anciens distinguaient la folie en *manie* et en *mélancolie* ; ils entendaient par *manie* un délire général, et par *mélancolie* un délire partiel.

Substituant l'expression générique d'*aliénation mentale* à celle de *folie*, Pinel admit quatre espèces d'aberrations essentielles de l'entendement, savoir : 1° la *manie*, qu'il définit un délire général, avec agitation, irascibilité, penchant à la fureur ; 2° la *mélancolie*, délire exclusif, avec abattement, morosité, penchant au désespoir ; 3° la *démence*, débilité particulière des actes de l'entendement et de la volonté ; 4° l'*idiotisme*, sorte de stupidité plus ou moins prononcée.

Spurzheim reconnaissait aussi quatre formes de folie : l'*idiotisme*, la *démence*, l'*aliénation* et l'*irrésistibilité*.

Esquirol admettait encore quatre grandes divisions : la *manie*, délire

général, et la *monomanie* (1), délire partiel; il réservait le nom d'*idiotie* à l'oblitération congéniale de l'intelligence, et celui de *démence* à son oblitération accidentelle.

Hoffbauer ne divisa l'aliénation mentale qu'en deux grandes classes : l'une, sous l'expression générale d'*imbécilité*, consiste, selon lui, en un défaut de développement des facultés; l'autre, qu'il appelle *folie*, aurait pour cause une lésion survenue après leur entier développement. A cette division, qui n'est pas rigoureusement juste, Marc préfère les distinctions établies par Pinel et son digne successeur Esquirol, comme s'accordant mieux avec la réalité, et étant le plus généralement adoptées en France.

On doit à M. Scipion Pinel le tableau suivant, qui forme une échelle ascendante de la folie aussi bien qu'une échelle descendante de la raison.

(1) S'appuyant sur l'analyse même des observations des monomanies rapportées par les auteurs et sur l'examen attentif des malades dits *monomanes*, M. Falret prétend qu'il n'existe pas de *monomanie* proprement dite, c'est-à-dire de délire sur un seul sujet ou borné à une seule série d'idées. Quoi qu'il en soit de cette opinion, qui, si elle était juste, ne serait pas sans influence sur la médecine légale, Marc reconnaît l'existence, généralement admise, de la monomanie, et en distingue plusieurs variétés : 1^o la monomanie d'orgueil, d'ambition et des richesses; 2^o la monomanie hypochondriaque; 3^o la monomanie homicide; 4^o la monomanie suicide; 5^o l'*érotomanie* ou monomanie érotique, et l'*aidioïomanie* ou fureur génitale; 6^o la monomanie religieuse et la démonomanie; 7^o la *kleptomanie* ou monomanie du vol; 8^o la *pyromanie* ou monomanie incendiaire; 9^o enfin, la monomanie transmise par imitation. — Dès 1770, les monomaniaques trouvaient grâce devant les tribunaux allemands, tandis que beaucoup plus tard ils étaient condamnés par les tribunaux français. Il règne encore chez quelques-uns de nos vieux magistrats un esprit religieux mal entendu, qui a singulièrement milité contre la réalité de la monomanie et des propensions irrésistibles qui l'accompagnent. L'un d'eux allait jusqu'à dire à Marc : « Si la monomanie est une maladie, il faut, lorsqu'elle porte à des crimes capitaux, la guérir en place de Grève. »

L'auteur de l'*Essai sur la Théologie morale*, le docteur Debreyne, pense que « l'opinion d'un délire subit, d'une éclipse soudaine de la raison au moment de l'acte, est plus morale que l'hypothèse des médecins légistes, qui prétendent que la monomanie homicide, suicide, incendiaire, etc., peut conduire à la consommation de l'acte sans délire ou trouble intellectuel. » Le P. Debreyne croit aussi que le trouble subit et momentané de la raison est l'effet d'un penchant malheureux qu'on n'a pas suffisamment combattu, ou de la négligence qu'on a mise à éviter les occasions propres à le développer. Je partagerais l'opinion du savant trappiste, si, au lieu de nier d'une manière absolue l'irrésistibilité du penchant chez les monomaniaques, il se fût borné à dire que la plupart des monomanies pourraient être victorieusement combattues, si on les attaquait d'une manière convenable dès leur apparition.

TABLEAU analytique des infirmités intellectuelles.

RAISON.		
9 ^e DEGRÉ.	RAISON. Volonté et conscience saines et en action.	9 ^e deg. Volonté libre : sa présence et sa force font tout l'homme.
8 ^e DEGRÉ.	DÉRAISONNEMENT. <i>Divagatio; ebrietas</i> , quand elle résulte du vin.	8 ^e deg. Le déraisonnement comprend toutes les altérations intellectuelles; mais il a peu de durée.
7 ^e DEGRÉ.	MANIE, FUREUR. <i>Delirium furens et divagans.</i>	7 ^e deg. Exaltation de toute l'intelligence; volonté disparue; conscience exaltée; erreurs de toutes sensations.
6 ^e DEGRÉ.	MONOMANIE. Délire partiel (<i>distorsio mentis.</i>)	6 ^e deg. Intelligence pénétrante: attention trop fixée sur un sujet; volonté impuissante : conscience exagérée en mal; jugement faux : insensibilité morale
5 ^e DEGRÉ.	DÉMENCE. (<i>Dementia.</i>)	5 ^e deg. Volonté inerte : conscience désolée. Efforts inutiles de mémoire, de jugement, d'attention.
4 ^e DEGRÉ.	IMBÉCILLITÉ. (<i>Imbecillitas.</i>) Débilité intellectuelle.	4 ^e deg. Mémoire, attention, jugement momentanés : paroles rares; affections douces, penchants assez prononcés.
3 ^e DEGRÉ.	BÊTISE. (<i>Stultitia.</i>)	3 ^e deg. Perception et mémoire très-faibles : possibilité de parler, penchants violents.
2 ^e DEGRÉ.	STUPIDITÉ. (<i>Stupiditas.</i>)	2 ^e deg. Sentiment des besoins physiques. Quelques perceptions.
1 ^{er} DEGRÉ.	ABRUTISSEMENT. (<i>Amentia.</i>)	1 ^{er} deg. Nul sentiment des besoins physiques. Nulle perception.
ABRUTISSEMENT.		IDIOTISME.

« Si l'on compare entre eux ces différents degrés des altérations intellectuelles, on verra, ajoute M. Scipion Pinel, que leur distinction repose sur des signes bien sensibles. L'*idiotisme* est une maladie de naissance, caractérisée par la nullité morale et intellectuelle, mais présentant, dans cette dégradation, trois variétés fort distinctes : 1° l'*abrutissement*, état de dernière abjection humaine, où il n'y a ni sensations, ni sentiment des besoins physiques; 2° la *stupidité*, où l'on trouve quelques perceptions, et au moins le sentiment des besoins physiques; 3° la *bêtise*, se distinguant des deux états précédents par quelques fragments d'intelligence, et notamment par la possibilité de parler. Ces trois degrés forment l'*idiotisme*, qui, bien que de naissance et incurable, est néanmoins susceptible de quelque amélioration, et presque d'éducabilité.

» L'*imbécilité* a un caractère tout inverse, c'est-à-dire qu'elle affecte des individus qui ont eu leur raison, et va toujours en s'aggravant.

» La *démence* diffère de l'état précédent par des efforts inutiles de mémoire et d'attention, et surtout par un trait unique, le sentiment, la conscience de cette impuissance et de sa propre dégradation. C'est un fait psychologique à graves conséquences.

» La *monomanie*, comme l'indique son nom, n'est qu'une folie partielle, un délire sur un seul objet.

» La *manie*, la *fureur*, est l'exaltation des principales facultés intellectuelles, surtout de la mémoire et de la conscience. En éprouvant le sentiment intime de leur exaltation, les maniaques en font une vanité de plus; mais, chez eux, pas de volonté; elle n'est qu'une explosion mobile et passagère, comme la rapidité des sensations.

» Entre ce délire complet et la raison, se place naturellement le délire de quelques moments, de quelques heures, le *déraisonnement*, dont l'ivresse, comme les violentes passions, présente tous les variables degrés : *ira furor brevis*.

» Vient enfin la *raison*, c'est-à-dire la volonté maîtrisant toutes les facultés, et même la conscience, qui, sans elle, se laisse aller aux plus étranges illusions. »

Ne distinguerait-on pas mieux les principaux degrés d'exaltation et de dépression de l'intelligence, en prenant le *calme* pour base d'une nouvelle classification ? On aurait alors une sorte d'échelle thermométrique, qui s'appliquerait encore à la mesure de la passion, comme à celle de la maladie. Quelques mots suffiront pour faire comprendre ma pensée. Le calme, considéré sous le double point de vue physiologique et philosophique, est l'équilibre résultant des forces physiques et morales de l'humanité : ce n'est pas l'immobilité complète, le repos absolu, l'inaction, mais un balancement doux et harmonique, qui contribue au bonheur de l'individu et à celui de la société : pour le corps, c'est la *santé* ; pour l'âme, c'est la *vertu* ; pour ce

qu'on appelle esprit, c'est la *raison*. Au-dessus et au-dessous du calme commencent la *maladie*, la *passion* et la *folie*. Le tableau qui suit traduira fidèlement mon idée, et me dispensera d'entrer dans des développements qui me conduiraient trop loin.

TABLEAU comparatif de la Maladie, de la Passion et de la Folie.

Echelle de la maladie.		Echelle de la passion.		Echelle de la folie.	
	Mort physique.		Mort morale.		Mort intellectuelle.
	Frénésie.		Frénésie.		Frénésie.
	Délire.		Fureur.		Manie.
	Fièvre.		Emportement.		Monomanie.
	Agitation.		Violence.		Déraisonnement.
	Malaise.		Impatience.		Distractions.
CALME	SANTÉ.	CALME	VERTU.	CALME	RAISON.
	Faiblesse.		Tièdeur.		Absences.
	Débilité.		Froideur.		Démence.
	Engourdissement.		Indifférence.		Bêtise.
	Paralysie.		Insensibilité.		Stupidité.
	Léthargie.		Apathie.		Abrutissement.
	Mort physique.		Mort morale.		Mort intellectuelle.

Aux extrémités de chaque échelle se trouve la *mort*, au milieu le *calme*, c'est-à-dire la plénitude de la vie physique, de la vie morale, de la vie intellectuelle. Tant que l'on reste dans le calme, on possède *santé*, *vertu*, *raison*; perd-on le calme par excès ou par défaut d'activité, on avance plus ou moins dans la *maladie*, la *passion* ou la *folie*.

Nous avons vu précédemment que les passions ne diffèrent guère de la folie que par la durée. Et, en effet, n'observe-t-on pas la plus grande analogie dans leurs causes, dans leurs symptômes, dans leur terminaison? ne jettent-elles pas également le trouble dans tout l'organisme? ne présentent-elles pas aussi une exaltation, une diminution, une abolition ou une perversion des facultés intellectuelles et affectives?

En traitant des passions en particulier, j'aurai soin de signaler l'influence de chacune d'elles sur la production de la folie; je vais donc me borner ici à indiquer quelques autres causes de cette triste et fréquente maladie.

L'hérédité, dont on ne saurait nier la puissance sur le développement des passions, joue un rôle encore plus apparent dans l'aliénation mentale. De toutes les causes prédisposantes de cette affection, l'hérédité est sans contredit la plus fréquente, de même que les passions en sont la cause occasionnelle ou déterminante que l'on observe le plus habituellement (1).

Suivant Esquirol, le sixième des fous le sont devenus par hérédité dans les classes pauvres, et la proportion est encore plus considérable chez les riches. D'après le dernier Compte rendu sur le service des aliénés traités à la Salpêtrière et à Bicêtre, sur 8,272 individus, on n'en trouve que 736 dont la maladie soit attribuée à l'hérédité, ce qui formerait à peine le onzième des admissions; mais il faut dire qu'on voit figurer le chiffre de 1,576 sous le titre de *causes inconnues*. Du reste, nous avons pu constater, avec tous les observateurs, que les enfants conçus avant que les parents aient donné aucun signe de folie recueillent beaucoup plus rarement ce funeste héritage. Cette transmission est aussi moins fréquente chez les enfants issus de parents aliénés seulement du côté du père ou de la mère, que chez ceux dont le père et la mère seraient aliénés ou qui auraient des parents des deux lignées dans cet état.

Age. — Nous avons déjà vu chaque âge avoir en quelque sorte sa passion particulière; chaque âge a également un genre de folie qui lui est propre. L'idiotie, en effet, s'observe plus spécialement dans l'enfance, la mélancolie dans la jeunesse, la manie dans l'âge mûr, et la démence dans la vieillesse. Ainsi que l'orgueil et la vanité, les monomanies se rencontrent à tous les âges; en dirait la continuation de la passion dominante dans chacun d'eux.

Une analogie non moins remarquable, c'est que assez souvent l'aliénation mentale et les passions, qui en sont comme l'avant-scène, se manifestent chez les enfants vers la même époque de la vie, et presque sous les mêmes formes que chez les auteurs de leurs jours. Nous pourrions étendre cette influence de l'âge à plusieurs lésions du système nerveux; mais nous nous bornerons à citer une famille de Paris dont tous les membres, depuis trois générations, sont atteints de surdité vers l'âge de quarante ans.

Sexe. — Il résulte des relevés statistiques de France et d'Angleterre, que

(1) Sur 81 aliénés des deux sexes observés par Esquirol, 53 avaient perdu la raison à la suite de vives affections morales. Un autre relevé fait à la Salpêtrière, par le professeur Pinel, montre que, sur 611 femmes mélancoliques ou maniaques, 574 l'étaient devenues par l'effet de diverses passions. Enfin, dans l'excellent rapport de M. Charcellay sur les aliénés de l'hospice général de Tours, on trouve que sur 325 individus observés pendant les années 1839-1841, les causes physiques ont produit 159 fois l'aliénation mentale, et les passions proprement dites, 186. — Voir les savantes recherches de MM. Guislain, Ferrus, Leuret, Calmeil, Falret, Foville, Voisin, Parchappe, Bouchet, Carrier, etc.

les femmes sont plus sujettes à la folie que les hommes (1) : cela paraît tenir à leur constitution nerveuse, à l'extrême susceptibilité qui accompagne les époques menstruelles, la grossesse, les couches, l'allaitement, enfin à leur position sociale, qui les expose à de fréquents chagrins. L'époque de la cessation des menstrues paraît aussi avoir une influence assez marquée sur la prédisposition à la folie : on a en effet constaté que l'âge de trente à quarante ans est celui qui donne le plus d'aliénés chez les hommes, tandis que, pour les femmes, c'est celui de cinquante à soixante. Du reste, l'influence due au caractère moral de chacun des sexes, sur la folie, est absolument la même que sur les passions. Nous avons vu plus haut que la passion dominante est l'ambition chez l'homme, et l'amour chez la femme. Eh bien ! après avoir visité, en Europe, les principaux établissements d'aliénés, Zimmermann reconnut précisément que, dans le plus grand nombre des cas, les filles étaient devenues folles par amour, les femmes par jalousie, et que les hommes avaient perdu la tête par ambition.

Constitution. — De toutes les constitutions, celles que l'on appelait autrefois *tempéraments bilieux-nerveux* et *sanguin-bilieux* paraissent les plus prédisposées à la folie comme aux grandes passions.

Saisons. — Les mois de juin, de juillet et d'août, époque des grandes chaleurs, sont ceux où l'on trouve le plus d'aliénés et de crimes contre les personnes.

Professions. — C'est en général parmi les professions les plus pénibles et les moins lucratives que l'on rencontre le plus fréquemment l'aliénation mentale (2), les crimes et les suicides. On voit aussi les modistes et les couturières figurer en grand nombre dans les relevés statistiques des suicides, de la criminalité et de la folie.

Instruction, éducation. — L'absence complète d'instruction concourt, avec une mauvaise éducation, à pousser l'homme au crime, et le crime alors ne le conduit que trop souvent à la folie. Sur 23,966 individus accusés de crimes pendant l'espace de trois années, 13,467 ne savaient ni lire ni écrire ; 7,646 le savaient imparfaitement ; 2,116 possédaient ce degré d'instruction assez pour en tirer parti ; 737 avaient reçu une instruction supérieure. La proportion des accusés complètement illettrés était donc de 56 sur 100.

(1) Pendant une période de seize années (1825-1840), il a été admis dans les deux hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, 16,860 individus aliénés. Sur ce nombre on ne trouve que 7,215 hommes, tandis que l'on compte 9,647 femmes. Sur 597 individus, tant aliénés qu'épileptiques, admis à l'hospice général de Tours de 1816-1842, on trouve 267 hommes et 550 femmes.

(2) A l'appui de cette assertion, voir, outre les ouvrages déjà cités, la *Note sur la Statistique médicale de l'asile des aliénés du département de la Sarthe*, par G.-F. Etoc Demazy, et l'*Essai historique, descriptif et statistique sur la maison d'aliénés de Clermont (Oise)*, par Eug.-J. Woillez, médecin de cet établissement.

La proportion des illettrés est moins forte parmi les accusés de crimes contre les personnes, que parmi les accusés de crimes contre les propriétés.

Civilisation. — La fréquence de l'aliénation mentale semble beaucoup moins en rapport avec les climats qu'avec le progrès de la civilisation. Les pays sauvages produisent peu d'aliénés ; en Europe, les fous, et surtout les fous politiques, sont en grand nombre. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis un demi-siècle le nombre des aliénés et des suicides s'est accru dans une proportion considérable, ainsi que celui des attentats contre les personnes et contre les propriétés.

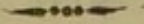
TABLEAU comparatif des crimes, de l'aliénation et du suicide en France, de 1827 à 1841.

Années.	Nombre des crimes.	Nombre des aliénés.	Nombre des suicides.
1827.	4,236	1,012	1,542
1828.	4,551	1,036	1,754
1829.	4,475	1,003	1,904
1830.	4,130	1,088	1,756
1831.	4,098	1,246	2,084
1832.	4,448	1,327	2,156
1833.	4,105	1,221	1,973
1834.	4,164	1,301	2,078
1835.	4,407	1,360	2,305
1836.	4,623	1,461	2,340
1837.	5,117	1,400	2,443
1838.	5,161	1,445	2,586
1839.	5,063	1,419	2,747
1840.	5,476	1,481	2,752
1841.	5,016	1,469	2,814

Dans ce tableau, la colonne des crimes donne le nombre annuel des condamnations prononcées par le jury, et non pas celui des accusations, qui est beaucoup plus élevé : c'est ainsi qu'en 1840 les cours d'assises ont jugé contradictoirement 6,004 accusations, qui comprenaient 8,226 accusés (368 de plus qu'en 1839). Pendant cette même année 1840, les tribunaux de police correctionnelle ont jugé 152,892 délits et 204,401 prévenus chiffres qui offrent une augmentation d'environ 10,000 délits et 12,000 prévenus sur les trois années précédentes. La colonne des suicides offre, pour chaque année, le chiffre des morts volontaires que le ministère public a pu constater ; quant à celle des aliénés, elle ne présente que le relevé des

admissions faites dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, ainsi qu'à la maison royale de Charenton.

Cette effrayante progression dans le mal est encore plus sensible en Angleterre, où, pour ne parler que des crimes et des délits, on trouve aujourd'hui 1 accusé sur 616 habitants, tandis qu'en France on ne compte que 1 accusé ou prévenu sur 1,337 habitants. Le tableau suivant, relevé exact des documents officiels publiés par le gouvernement de la Grande-Bretagne, vient confirmer ce que j'avance, en faisant connaître le nombre annuel des individus accusés d'offenses criminelles et emprisonnés pour être jugés par le jury anglais, depuis 1811 jusques et compris 1842. Sur les 533,146 individus accusés en Angleterre et dans le pays de Galles, pendant cette période de 32 ans, on compte 440,263 hommes et 92,883 femmes. Sur les 95,341 individus accusés à Londres et à Middlesex, on compte 72,523 hommes et 22,818 femmes.



TABLERAU statistique des individus accusés d'offenses criminelles, en Angleterre, de 1811 à 1842.

Années.	Accusés pour toute l'Angleterre.	Accusés à Londres et à Middlesex.
1811.	5,337	1,482
1812.	6,576	1,663
1813.	7,164	1,707
1814.	6,390	1,646
1815.	7,818	2,005
1816.	9,091	2,226
1817.	13,932	2,686
1818.	13,567	2,665
1819.	14,254	2,691
1820.	13,710	2,773
1821.	13,115	2,480
1822.	12,241	2,539
1823.	12,263	2,503
1824.	13,698	2,621
1825.	14,437	2,902
1826.	16,164	3,457
1827.	17,924	3,381
1828.	16,564	3,516
1829.	18,675	3,567
1830.	18,107	3,390
1831.	19,647	3,514
1832.	20,829	3,739
1833.	20,072	3,692
1834.	22,451	4,037
1835.	20,731	3,442
1836.	20,984	3,350
1837.	23,612	3,273
1838.	23,094	3,488
1839.	24,443	3,649
1840.	27,187	3,577
1841.	27,760	3,586
1842.	31,309	4,094
En 32 années.	533,146	95,341

Voici maintenant le nombre approximatif des fous, en rapport avec la population des villes principales.

	Population.	Fous.	Rapport.
Londres	1,400,000	7,000	1 : 200
Paris (1)	890,000	4,000	1 : 222
S.-Petersbourg . . .	377,046	120	1 : 3,142
Naples	364,000	479	1 : 759
Le Caire	330,000	14	1 : 23,571
Madrid.	201,000	60	1 : 3,350
Rome	154,000	320	1 : 481
Milan	150,000	618	1 : 242
Turin	114,000	331	1 : 344
Florence.	80,000	236	1 : 338
Dresde.	70,000	150	1 : 466

On voit, par ce relevé, que Londres et Paris, sièges principaux de la civilisation, sont aussi les villes qui présentent le plus grand nombre d'aliénés, comme elles présentent le plus de passions et de crimes.

(1) Il n'y a guère, annuellement, dans le département de la Seine, que 3,000 aliénés en traitement : en voici le mouvement officiel pour 1842.

ÉTABLISSEMENTS.	Population des divers établiss. au 1 ^{er} janv. 1842.	Mouvement en 1842.			Restant au 1 ^{er} janv. 1843.
		Entrées.	Sorties.	Décès.	
Charenton.	450	145	104	57	412
Bicêtre	66	549	284	188	757
Salpêtrière	1,528	662	589	250	1,571
Etablissements privés.	476	575	295	74	482
Total. . .	2,894	1,729	1,072	549	3,002

Le relevé ci-dessous prouve que le nombre total des malades admis dans les hôpitaux et hospices de Paris s'accroît aussi d'année en année :

	En 1841.	En 1842.
Malades reçus dans les hôpitaux	74,898	80,180
Infirmes admis dans les hospices.	11,014	11,556
	85,912	91,736

Dans un mémoire fort remarquable, intitulé : *De l'influence de la Civilisation sur le développement de la Folie*, le docteur Brierre de Boismont arrive aux conclusions suivantes :

« 1° L'aliénation est d'autant plus fréquente et ses formes plus diverses, que les peuples sont plus civilisés ; tandis qu'elle devient d'autant plus rare qu'ils sont moins éclairés.

« 2° Chez les premiers, l'aliénation est surtout due à l'action des causes morales ; chez les seconds, au contraire, les causes physiques ont une plus grande part au dérangement de l'esprit.

« 3° Cette distinction doit être également établie dans les nations civilisées : ainsi, les classes instruites sont surtout frappées par les causes morales ; et les classes ignorantes, par les causes physiques.

« 4° Chaque siècle, chaque pays voit éclore des folies déterminées par l'influence des idées dominantes, et qui portent ainsi le cachet de l'époque.

« 5° Chaque événement remarquable, chaque grande calamité publique augmente le nombre des fous.

« 6° Le rapport des aliénés à la population est d'autant plus considérable que les nations ont atteint un plus haut degré de civilisation : le chiffre de la population n'a point une influence immédiate sur le développement de la maladie, puisque de grandes capitales, des nations très-peuplées, ne contiennent qu'un petit nombre de fous.

« 7° L'augmentation des aliénés suit le développement des facultés intellectuelles, des passions, de l'industrie, de la richesse, de la misère.

« 8° La folie étant étroitement liée à la civilisation, et déterminée en grande partie par les causes morales, les moyens moraux, au premier rang desquels il faut placer la sage direction des passions, doivent former la base principale, essentielle du traitement, surtout dans la convalescence ; son influence sera d'autant plus puissante que les malades seront plus instruits et les classes de la société plus éclairées. Mais, comme l'emploi de ces moyens exige une active surveillance, et ne peut être mis en œuvre que par un seul homme, il est évident que leur action ne peut s'exercer que sur quelques individus à la fois. Les résultats de ce traitement ne seront appréciables que dans les établissements bien tenus et peu nombreux (1). »

Ces conclusions, fruit d'une observation attentive pendant de longs voyages, ne prouvent nullement que M. Brierre de Boismont ait voulu faire le procès à la civilisation. Mieux que personne il en apprécie les nombreux avantages ; mais ce n'est pas une raison pour qu'il n'en signale pas les inconvénients.

(1) Notre savant confrère pense avec raison que la proportion des guérisons augmentera, lorsque les ressources des départements permettront de multiplier les asiles, et de ne plus entasser cinq ou six cents aliénés sur un seul point.

Religion. — Dans les recherches qui ont pour but de constater l'aliénation mentale attribuée à des conceptions religieuses, le médecin-légiste devra s'enquérir du culte dans lequel a été élevé ou que professe l'individu soumis à son examen. Presque toujours, en effet, la monomanie ascétique emprunte son caractère particulier à l'esprit de la religion que l'on suit. C'est ainsi que l'islamisme promettant à ses élus les plaisirs des sens, la folie religieuse des musulmans est habituellement érotique, tandis que celle des chrétiens roule sur un ordre d'idées plus pures et plus sévères. Par la même raison, le délire du catholique et celui du protestant n'offrent pas le même caractère. « Chez le premier, dit Marc, il y a ordinairement crainte de manquer son salut, syndérèse, appréhension des punitions célestes, terreur, désespoir; chez le second, mysticisme, prétention de comprendre et d'expliquer la partie symbolique de l'Écriture sainte, orgueil, exaltation prophétique: en un mot, le catholique devient fou parce qu'il se croit damné, le protestant parce qu'il se croit prophète; l'un se regarde comme réprouvé, l'autre comme envoyé du Ciel. » Sur cinquante-deux aliénés contenus en avril 1841 dans l'établissement de M. Brierre de Boismont, il y en avait quatre atteints de démonomanie, et tous les quatre étaient catholiques; un cinquième se croyait le Christ, et c'était un protestant. D'un autre côté, il faut reconnaître que l'affaiblissement de la foi n'a pas peu contribué au désordre social, à la multiplicité des crimes, ainsi qu'à la fréquence de l'aliénation mentale: c'est une conséquence inévitable du débordement des passions, dont on a voulu rompre la plus forte digue.

Un dernier trait de ressemblance entre la folie et les passions, considérées quant à leurs causes, c'est la facilité avec laquelle elles se transmettent toutes deux par la contagion de l'exemple, ou, si on l'aime mieux, par imitation. Il est tel établissement d'aliénés dont trois directeurs, successivement devenus fous, sont allés prendre place auprès des malheureux naguère objets de leur surveillance. Qui ne sait aussi avec quelle rapidité l'ambition, l'envie, la peur, la colère, se communiquent chez les masses, et deviennent la source des plus grandes injustices et des plus affreux désordres?

Je ne poursuivrai pas davantage ces rapprochements entre les causes des passions et celles de la folie; il me reste encore à montrer l'analogie que l'on trouve dans leurs symptômes, et à dire quelques mots sur la culpabilité.

Les questions médico-judiciaires relatives aux lésions de l'entendement peuvent toutes se réduire à celle-ci: « Dans un cas donné, les actes d'un individu doivent-ils ou ne doivent-ils pas être attribués à une raison saine? » C'est précisément à cette question si simple et si grave qu'il est souvent impossible de répondre d'une manière tout à fait satisfaisante. Il faudrait pour cela savoir en quoi consiste une *raison saine*; la loi n'en dit rien, et les seuls juges reconnus compétents en cette matière, les médecins-légistes, ne sont pas d'accord entre eux. Pour moi, qui n'ai ni le

temps ni la prétention de traiter à fond un pareil sujet, je me contenterai de rappeler ici un fait d'une grande importance, c'est que, dans les passions violentes et invétérées, pendant leurs paroxysmes surtout, la raison ne saurait être regardée comme *saine*, se trouvant alors plus ou moins fascinée par les *hallucinations* et les *illusions* (1) que l'on rencontre dans les diverses formes de la folie.

Mais, outre ces hallucinations et ces illusions perfides, l'altération profonde des traits, l'agitation convulsive des membres, n'attestent-elles pas, dans les passions excentriques surtout, un état plus ou moins délirant et qui peut aller jusqu'à la frénésie, *summum* de la fureur et dernier terme de la folie? Voyez un homme tombé dans un violent accès de colère, et dites en quoi il diffère alors d'un aliéné affecté de manie furieuse. N'ont-ils pas tous deux les cheveux hérissés, l'œil en feu, l'écume et l'injure à la bouche? N'êtes-vous pas effrayés de leurs gestes menaçants et de la violence des coups dont ils se frappent eux-mêmes à défaut d'adversaires? N'êtes-vous pas en même temps étonnés de l'exaltation de leurs idées, de la volubilité et de l'incohérence de leurs paroles? Avouez donc que la colère n'est guère qu'un accès de manie furieuse, comme la manie furieuse n'est qu'une colère prolongée. Vous direz également que la mélancolie suicide n'est autre chose qu'un désespoir chronique, de même que le suicide consommé pendant les paroxysmes des passions n'est le plus souvent qu'un délire aigu, qu'un acte de frénésie.

Une remarque faite depuis longtemps, et qui prouve encore l'analogie des passions et de la folie, c'est qu'en général, si les passions viennent à produire un dérangement complet et persistant de la raison, ce dérangement conserve si bien le cachet de son origine qu'il semble n'être qu'une suite d'accès de la passion primitive. C'est ainsi que la folie produite par la peur et la crainte est accompagnée de *pantophobie* ou terreur panique continuelle, et que quand la colère passe à l'état d'aliénation mentale persistante, elle revêt de préférence le caractère de la *manie avec fureur*. De même, nous voyons l'ambition peupler les établissements consacrés aux aliénés, de millionnaires, de ministres, de princes, de rois, d'empereurs; tandis que l'orgueil et la vanité produisent des fous philosophes, des fous poètes ou orateurs, qui, comme sur la scène du monde, s'imaginent en-

(1) Suivant Marc et Esquirol, les *hallucinations* consistent dans des sensations externes que les malades croient éprouver, bien qu'aucune cause extérieure n'agisse matériellement sur eux. Les *illusions* sont au contraire l'effet d'une action matérielle, mais que les sens perçoivent d'une manière fausse. Ainsi, celui qui croit entendre des voix parlant de lui, ou lui adressant la parole, bien que le plus profond silence règne autour de lui, est un *halluciné*. Celui auquel il semble à tort que les aliments qu'il prend ont une saveur métallique étrangère à leur nature est un *illusionné*. Or, les hallucinations et les illusions peuvent produire un délire passager, et, par suite, les actes les plus déraisonnables.

core captiver les esprits, et seuls avoir toujours raison. Cette remarque s'applique aussi aux effets de l'amour; et si quelquefois on n'en reconnaît plus le caractère sensuel dans le genre de folie qui en est la suite, c'est que le besoin physique devait être dominé par quelque besoin affectif : de là la monomanie ambitieuse, et la mélancolie suicide, si fréquente à la suite des amours malheureux.

Qu'on n'aille pas conclure de ce qui précède que je regarde comme excusables tous les actes commis pendant l'effervescence des passions. Vouloir *constamment* assimiler ces dernières à l'aliénation mentale, ce serait placer l'immoralité sur la même ligne que le malheur, ce serait offrir au crime l'encouragement de l'impunité. J'ai seulement voulu montrer que les passions suraiguës, c'est-à-dire qui éclatent tout-à-coup et avec violence, sont on ne peut plus voisines de la folie; et que chez celles dont la marche est chronique, la culpabilité existe principalement pendant les deux premières périodes. Dans la troisième, en effet, la liberté morale, le libre arbitre n'est plus dans toute sa plénitude, parce qu'alors, par un funeste effet de l'habitude, la conscience est ordinairement muette, et le jugement plus ou moins faussé.

La liberté morale, considérée dans son application à la pénalité, est donc une question grave, dont la solution laissera toujours infiniment à désirer : car, si la liberté n'est que l'intelligence qui juge, qui délibère, qui choisit, il doit y avoir autant de degrés pour la liberté qu'il y en a pour l'intelligence. Depuis longtemps, des hommes aussi éclairés que consciencieux ont cherché à différencier les actes résultant d'une lésion de l'entendement, de ceux qui proviennent du trouble des passions, et aucun d'eux n'est encore parvenu à fixer à cet égard des préceptes positifs et immuables; tout ce qu'ils ont pu faire, c'est de placer çà et là quelques faibles jalons pour orienter ceux qui voudront s'engager dans la même route.

Je terminerai cette esquisse rapide par une conclusion que j'emprunte à M. Lelut : c'est que « la folie n'est point une chose à part, que tous les fous ne sont pas sous la tutelle des asiles qui leur sont consacrés, et que de la raison complète ou philosophique au délire véritablement maniaque, il y a d'innombrables degrés dont il serait avantageux à tout homme d'avoir au moins la connaissance générale, afin de ne pas mettre toujours la colère ou la vengeance à la place de cette pitié indulgente dont peut-être il a eu quelquefois besoin, et qu'il pourra quelquefois encore avoir à réclamer pour lui-même. »

CHAPITRE XII.

Coup d'œil philosophique sur les besoins et les passions des animaux, rapportés à la conservation de l'individu et à la reproduction de l'espèce.

Les animaux ont un cœur et des passions ; mais la sainte image de l'honnête et du beau n'entra jamais que dans le cœur de l'homme.

J.-J. ROUSSEAU, *Lettres à d'Alembert sur les Spectacles.*

§ 1. **Instinct de conservation ; besoins et passions qui en dépendent : sentiment de la peur, besoin d'alimentation, voracité, colère, courage, penchant au vol et à la destruction, ruse et circonspection, attachement et reconnaissance, amour-propre, amour des louanges.**

Instinct de conservation. — « Croissez et multipliez, » a dit la souveraine Sagesse ; et tous les êtres animés ont obéi à cet ordre créateur. Par cette divine parole, ils ont reçu et ont pu transmettre à leurs descendants cette illumination mystérieuse qui leur fait fuir ce qui peut nuire à leur développement, et rechercher ce qui lui est favorable : c'est ce que j'entends par *instinct de conservation*. Chez les animaux, comme chez l'homme, cet instinct se montre dès le premier moment de la naissance, peut-être même le précède-t-il. A quoi, en effet, attribuer les mouvements du fœtus dans le sein de la mère, si ce n'est au besoin de prendre une position plus favorable ? Je pense aussi, avec quelques physiologistes, qu'on peut rapporter à cet instinct les vagissements des nouveau-nés ; car il semble qu'ils accusent ainsi quelque souffrance, et qu'ils demandent d'une manière vague qu'on leur apporte du soulagement.

Chez certains animaux, la femelle, dans les moments de danger, pousse un cri d'alarme qui est instinctivement compris par ses petits : c'est ainsi qu'on voit les jeunes poussins se réfugier précipitamment sous l'aile de la poule, et les petits de la sarigue se blottir dans la poche protectrice dont est munie leur mère.

La fuite irréfléchie du danger, ou la peur, dépend donc essentiellement de l'instinct de conservation ; et, par une prévision admirable de la Provi-

dence, il se trouve que les animaux les plus disposés à l'épouvante sont aussi le mieux conformés pour la course : le lièvre, le cerf, le chevreuil, les gazelles, sont dans ce cas.

L'attachement à la vie est donc un sentiment profondément empreint dans le cœur de l'homme comme chez tous les animaux. Toutefois, on voit presque toujours ces derniers remplir jusqu'à la fin le rôle qui leur a été départi sur la scène du monde, tandis que le roi de la création, se livrant si fréquemment au suicide, abandonne son poste tantôt comme un lâche déserteur, tantôt comme un furieux qui n'a plus même l'instinct ordinaire de la brute. Il y a nécessairement dans la nature humaine quelque chose de faussé, de dégénéré, de corrompu !

Besoin d'alimentation, voracité. — La vie ne pouvant être entretenue que par la réparation des pertes continuelles qui résultent du jeu des organes, le besoin de nourriture se trouve essentiellement lié à celui de conservation. Mais au milieu d'une foule de substances qui se présentent à la bouche des animaux, il en est dont la moindre quantité déterminerait chez eux un empoisonnement bientôt suivi de mort : il fallait donc qu'ils eussent la faculté de distinguer celles qui sont vénéneuses, de celles qui sont propres à leur alimentation. Aussi leur odorat est-il tellement développé, qu'ils n'ont guère besoin de s'en référer au goût pour le choix de leur nourriture : sous ce rapport, ils ont sur l'homme un immense avantage.

Comme chez ce dernier, l'instinct d'alimentation est excité en eux par la sensation de la faim. Ainsi, lorsque les petits des quadrupèdes cherchent avec avidité le mamelon de leur mère, ils ne font autre chose qu'obéir à cet instinct ; il en est de même de l'aiglon qui reçoit la proie sanglante qu'on lui apporte, et du petit poulet qui distingue et ramasse le grain qui lui convient. Pour le canard, qui, à peine sorti de sa coquille, se dirige rapidement vers l'eau, lors même qu'il a été couvé par une poule, il obéit simultanément à l'instinct des localités et à celui de l'alimentation, puisqu'il y rencontre un milieu et des aliments appropriés à sa nature.

Chose remarquable, le cochon d'Inde (*mus porcellus*) fait et renouvelle la première dentition dans le sein même de sa mère. M. Emmanuel Rousseau en a vu quelquefois le petit, avant d'être complètement expulsé des organes sexuels, diriger la tête vers des herbes ou des fruits qui se trouvaient à sa proximité, et s'en repaître avidement ; ce qui ne l'empêche pas de têter, comme les autres mammifères qui ne présentent pas cette singularité.

Une nourriture régulière et suffisante est bien certainement l'un des motifs pour lesquels les bêtes de somme nous vendent leurs services et leur liberté. Trois chevaux de lanciers s'étaient échappés à travers une plaine immense, et déjà ils avaient franchi un espace de six cents pas, lorsque les officiers auxquels ils appartenaient s'aperçurent de leur fuite : soudain, l'un d'eux, appelant un trompette qui n'était pas éloigné, lui commanda

de sonner la botte. Aux premiers sons du clairon, les fougueux animaux ont reconnu l'air favori qui annonce leur repas, et tous les trois, faisant ensemble volte-face, reviennent paisiblement se remettre à leur râtelier.

Parmi les animaux, quelques-uns sont doués d'un appétit modéré, d'autres sont insatiables : le troglodyte, par exemple, mange toutes les cinq minutes. Mais, en fait de gloutonnerie, je ne sache pas qu'il existe d'oiseaux qui surpassent les faisans communs et les faisans argentés. Aussi, lorsque ces volatiles n'ont pas encore les plumes de la queue, ou bien qu'ils en sont privés par accident, les oiseliens ont-ils soin de ne pas les laisser plusieurs ensemble : sans cette précaution, le plus affamé d'entre eux ne tarde pas à plonger le bec dans l'anus de son voisin, et à en faire sortir les intestins, qu'il dévore sans lâcher prise, pendant qu'un troisième, profitant de cette préoccupation sanguinaire, se hâte de lui arracher les entrailles à lui-même, et de s'en repaître avec avidité.

Chez les quadrupèdes carnassiers, l'instinct d'alimentation se confond nécessairement avec celui de la destruction : c'est pourquoi ils ne sont jamais si farouches ni tant à redouter que lorsqu'ils sont pressés par la faim ; ils ne mangent même pas sans une sorte de fureur la pâture qu'on leur jette dans les loges où ils sont renfermés.

Quant aux poissons, poussés, la plupart, par une froide voracité, ils avalent indistinctement toute proie vivante, sans excepter leur espèce, ni même leurs petits.

Colère et Courage. — Chez l'animal, aussi bien que chez l'homme, la colère n'est qu'une réaction plus ou moins violente et passagère contre ce qui nuit ou ce qui blesse ; tandis que le courage consiste dans une hardiesse habituelle, qui contemple le danger sans effroi, sait l'affronter au besoin, et semble puiser de nouvelles forces dans les obstacles ou devant les ennemis qu'elle rencontre. Ces deux sentiments s'observent tantôt isolés, tantôt réunis, chez un grand nombre d'animaux, notamment chez le taureau, le chien, l'hermine, la piegrièche, le coq, le troglodyte, les abeilles et les fourmis : les phrénologues les ont confondus sous le nom de *combativité*. Les troglodytes surtout paraissent nés pour les batailles ; aussi, lorsqu'on veut conserver vivants quelques-uns de ces petits gladiateurs, il faut les tenir soigneusement séparés les uns des autres. Cette précaution est indispensable, car chez eux il n'existe même pas d'harmonie entre le mâle et la femelle. Du reste, cet irascible volatile ne manque jamais d'annoncer par un chant d'allégresse la victoire qu'il a pu remporter dans les combats à mort qu'il livre aux oiseaux de son espèce. Quand les mœurs du troglodyte seront plus généralement connus, les Anglais, ce *peuple civilisé* qui élève encore des races de coqs pour les combats, lui donneront sans doute la préférence, parce que les chances des parieurs seraient alors beaucoup plus égales.

Si le courage est l'armure des êtres forts, la *Peur* est la ressource ordinaire des êtres faibles. Ne nous étonnons donc pas que la Providence, si soigneuse de conserver ses œuvres, ait inspiré la peur aux animaux en raison des dangers qui les menacent. Admironz plutôt cette prévoyante sollicitude qui a précisément donné l'agilité la plus grande à ceux d'entre eux qui sont le plus susceptibles d'éprouver ce sentiment ; en sorte qu'ils se trouvent à la fois organisés pour la peur et pour la fuite : témoin le daim, le cerf, le lièvre, etc. Quelque courageux, du reste, que soit un animal, il est des circonstances, des causes particulières, qui peuvent le faire sortir de son caractère habituel, et lui faire donner momentanément des signes de faiblesse : c'est ainsi que les cris aigus du porc et une musique retentissante ont suffi plus d'une fois pour effrayer des éléphants, et leur faire jeter le trouble dans les rangs de l'armée pour laquelle ils combattaient. A la bataille de Zama, par exemple, Scipion ayant fait donner à la fois de toutes les trompettes pour recevoir la charge des éléphants d'Annibal, ce bruit étonna tellement ces quadrupèdes, qu'il y en eut qui s'arrêtèrent tout court, et d'autres qui reculèrent d'épouvante sur la cavalerie numide et y portèrent le désordre. Pareille chose eut lieu à la journée de Thapsus, où les éléphants de Juba, épouvantés du bruit des trompettes parti tout-à-coup de l'armée de César, tournèrent le dos et prirent la fuite (1).

Penchant au vol et à la destruction. — Le désir de posséder est naturel à la plupart des animaux : c'est encore ici l'instinct de conservation qui les pousse à s'emparer de ce qui peut servir à les nourrir ou à les abriter. Quoique plusieurs d'entre eux paraissent avoir quelque idée de la propriété, ils sont tous nés, et restent presque tous voleurs de profession. On n'en connaît pas qui soient précisément avares ; mais il en est quelques-uns qui font des provisions, et qui les cachent pour s'en servir au besoin. De ce nombre sont, la fourmi, dont tout le monde connaît les mœurs ; la pie-grièche, qui enfile et conserve sur des épis les insectes dont elle fait sa nourriture ; le geai, la corneille, qui emmagasinent glands et châtaignes, pour les retrouver en temps opportun ; enfin le petit rat des champs et le rat fouisseur des Alsaciens, qui, par une sorte de prévision, pratiquent des galeries souterraines, et les remplissent de racines ou de grains, pour s'en sustenter pendant l'hiver.

Quant au penchant à la destruction, c'est une nécessité imposée à tout ce qui respire : sans destruction, point d'alimentation, partant, point d'existence. Que sont, en effet, nos repas, sinon des débris de végétaux et d'animaux ? Le règne animal, surtout, depuis le zoophyte jusqu'à l'homme, est-il autre chose qu'une réunion d'êtres affamés qui se détruisent à l'envi

(1) Voir l'intéressant ouvrage intitulé : *Histoire militaire des Eléphants*, par le chevalier Armandi ; Paris, 1845, in-8°.

pour réparer leurs forces ? Toutefois, dans cette vaste scène de carnage qui compose le monde, l'herbivore ne broute que les plantes ; le frugivore se contente de graines, de racines ou de fruits ; le carnassier ne dévore guère que sa proie sanglante ; l'homme seul détruit tout, engloutit tout : il est *omnivore* par excellence.

Non content de cela, l'homme abuse de sa supériorité sur les animaux, jusqu'à en faire les instruments de sa cruauté. C'est ainsi que, profitant de l'aptitude des éléphants pour le carnage, les Indiens les emploient comme exécuteurs des hautes œuvres, et qu'ils les dressent à expédier les criminels, tantôt d'un seul coup, tantôt en leur brisant successivement les os, pour leur faire souffrir un supplice plus douloureux et plus prolongé.

Le penchant à la destruction, excité le plus souvent par le besoin de nourriture, cesse en général de se faire sentir chez l'animal rassasié. Le tigre offre ici une exception heureusement assez rare : ce carnassier, même repu, tue encore (1) ; la vue du sang lui plaît ; comme les Caligula et les Néron, ce monstre semble né pour le meurtre.

Chose remarquable ! les grands carnassiers, chaînon nécessaire dans la série zoologique, se trouvent en très-petit nombre en comparaison des animaux utiles et domestiques : outre qu'ils se détruisent mutuellement, leurs petits servent de pâture à des êtres plus faibles, mais doués de plus de ruse et d'agilité ; en sorte que cet état de guerre permanente et universelle, loin d'être opposé au plan de la création, sert précisément à maintenir le nombre des espèces dans un parfait équilibre, et fournit une nouvelle preuve de la sagesse de son divin auteur.

Ruse et circonspection. — La ruse, que Spurzheim a cru devoir appeler *secrétivité*, est, selon lui, « le penchant à être clandestin en pensées, en projets, en actions. » Ce phrénologiste la considère comme une puissance de cohéition qui retient la manifestation des instincts. Toutefois, elle suggère aux animaux les moyens obliques de vaincre les difficultés plutôt qu'elle ne leur fait faire un raisonnement complet pour les vaincre. Sous ce rapport, elle diffère de la circonspection, faculté intellectuelle presque uniquement départie à l'homme, et dont le développement normal engendre chez lui la prudence.

C'est surtout pour se procurer des aliments et pour échapper à leurs ennemis qu'on voit les animaux mettre en usage des ruses innombrables. L'on connaît généralement celle des lièvres, des chevreuils, des chats, des plongeurs, etc. La malice du singe et la finesse du renard sont devenues proverbiales ; les artifices multipliés dont les insectes font un emploi journalier ne sont pas moins dignes de nos méditations. Certaines espèces de

(1) On retrouve ce besoin inné de destruction chez le renard ; la fouine, la putois, la belette et les animaux de cette dernière famille.

papillons se tiennent habituellement sur des arbres ou sur des murs qui ont un fond de couleur analogue à la leur, et se dérobent ainsi à la vue perçante de leurs ennemis. Beaucoup de chenilles, dès qu'elles se voient découvertes par un oiseau, se laissent aussitôt tomber en fixant préalablement à une branche d'arbre une gouttelette d'un liquide visqueux dont elles sont pourvues; puis, rapprochant avec leurs pattes les fils déliés qui se sont formés en traversant plusieurs ouvertures, elles en font un petit câble assez fort pour se soutenir suspendues jusqu'à ce que le danger soit passé. Enfin, à l'instar du chinche, plusieurs insectes coléoptères appartenant au genre *brachine* se débarrassent de l'ennemi qui les poursuit, en lui lançant un liquide infect et irritant, à l'aide d'un petit appareil de guerre dont ils sont pourvus : tels sont en Espagne le *brachine tirailleur*, et, à Paris, le *brachine pétard*.

Mais voici un insecte qui ne peut marcher qu'à reculons : comment atteindra-t-il sa proie ? S'il ne peut pas la poursuivre, il sait l'attendre et la faire tomber dans un piège. Au milieu d'un sable très-mobile, ou dans une terre très-pulvérisée, le fourmilion creuse avec autant d'art que d'efforts une fosse conique, au fond de laquelle il se tient à l'affût. Quelque fourmi vient-elle à passer le long de ce petit précipice dont les bords s'écroulent facilement, elle tombe au fond, et est à l'instant dévorée. Si c'est une mouche, l'habile mineur fait pleuvoir sur elle une grêle de sable, qui la précipite dans le profond entonnoir, où elle trouve aussi la mort. Le fourmilion répare ensuite sa fosse, si elle est trop endommagée, et se remet patiemment en embuscade.

Quant à la circonspection, les chasseurs et les naturalistes ont depuis longtemps constaté que certains oiseaux qui vont par bandes, tels que les grues, les corbeaux et les canards sauvages, établissent des sentinelles, qui ne manquent pas de pousser un cri d'alarme à la vue du moindre danger. Ces actes, que l'on observe aussi chez le coq et l'oie domestique, ont paru à quelques physiologistes appartenir plutôt à la circonspection qu'à la ruse, c'est-à-dire dériver bien plus des facultés intellectuelles que de l'instinct proprement dit.

Fort heureusement, chez les humains, la ruse et la circonspection ne se trouvent pas d'ordinaire réunies chez les mêmes individus : on rencontre plutôt la première chez les poltrons et les voleurs, la seconde dans les traîtres et les diplomates. J'ai connu un personnage qui les possédait toutes deux ; je connais encore deux excellents pères de famille qui réunissent à un égal degré la *secrétivité* du renard, la prudence du serpent (1), et la *constructivité* du castor.

(1) « Je ne sais, disait saint François de Sales, ce que m'a fait cette pauvre vertu de prudence, j'ai de la peine à l'aimer, et si je l'aime, ce n'est que par nécessité, d'autant qu'elle est le sel et le flambeau de la vie. Au contraire, la beauté de la simplicité me ravit, et je donnerais volontiers cent serpents pour une colombe. »

Attachement et reconnaissance. — Un grand nombre d'animaux se réunissent pour s'entr'aider ou pour se défendre. Dans cette espèce de rapprochement social, il en est qui s'entendent mieux, qui se conviennent mieux, et de là ces véritables attachements que l'on observe entre des individus de même sexe.

L'état de domesticité ou de captivité favorise surtout ces liaisons affectueuses. Deux chiens que l'on mène habituellement ensemble à la chasse ne tardent pas à s'accorder pour la poursuite du gibier, et finissent par contracter de l'attachement l'un pour l'autre. Deux chevaux, deux bœufs, ordinairement attelés à la même voiture ou à la même charrue, ont aussi donné des preuves d'une profonde tristesse lorsqu'ils venaient à être séparés. J'ai vu une vive affection régner entre un cheval et un chien, et, qui plus est, entre un chien et un chat. Chez ces derniers, la vivacité du sentiment est même portée jusqu'à la passion : chaque fois que l'un des deux est malade, l'autre refuse toute espèce de nourriture, et reste tristement couché auprès de son compagnon. A la ménagerie du Jardin du Roi, on a vu plusieurs fois la mort du lion ainsi que de la lionne suivre de près celle du chien qu'ils avaient eu pour compagnon de captivité. M. Machado possède dans sa belle volière plusieurs *inséparables* (*psittacus pullarius*), dont les mâles ne se quittent jamais, tandis qu'ils paraissent tout à fait insensibles aux charmes de la femelle. Deux mâles de ces charmants oiseaux, que je suis souvent à même d'observer, m'ont présenté le tableau de l'affection la plus touchante. Entre ces vrais amis, tout est commun, tout est un. Jamais ils ne se quittent : ils s'exercent ensemble, se reposent ensemble, se font mutuellement la toilette, se prodiguent à chaque instant les plus innocentes caresses, se donnent alternativement la becquée, et, pour que le sommeil ne puisse pas dérober un seul moment à la vivacité de leur tendresse, ils se perchent toujours pressés l'un contre l'autre, s'enveloppant, s'enlaçant si bien de leurs ailes, qu'ils dorment encore ensemble sous ce gracieux berceau construit par l'amitié.

Chez le plus grand nombre des animaux, c'est la crainte qui détermine l'obéissance ; chez l'éléphant, c'est la reconnaissance ou la sympathie. Une fois dompté, il ne devient pas seulement un serviteur docile, mais, en quelque sorte, un ami empressé : il s'attache affectueusement à son maître, et, pour le défendre, il ne craint pas d'exposer sa vie. Le singe, le chat, le cheval, l'âne, le bœuf, le perroquet, l'hyène même et le tigre, s'attachent aussi à l'homme en raison des bons traitements qu'ils en reçoivent ; mais aucun d'eux ne saurait être mis en comparaison avec le chien. Cet animal a en effet pour son maître une chaleur de sentiment qui tient tout à la fois de l'amitié, du respect et de la crainte. L'histoire est là pour nous offrir une foule de traits qui attestent chez lui le plus grand dévouement comme la plus vive reconnaissance. Aussi est-il regardé, et avec juste raison, comme l'emblème de la constance en affection.

Par réciprocité, l'on voit un grand nombre de personnes s'attacher avec passion à des animaux domestiques, et les traiter en quelque sorte comme des enfants chéris. Cette faiblesse se rencontre particulièrement chez les filles âgées et chez les vieux célibataires, qui cherchent à se consoler de leur isolement par une affection mutuelle qu'on ne trouve pas toujours parmi ses semblables. D'ailleurs, l'affection que l'on porte aux animaux est souvent liée au souvenir de personnes que l'on regrette, ou à quelque grand service qu'ils ont pu rendre. Nous ne devons donc pas nous hâter de la blâmer, lors même qu'elle paraît un peu trop vive.

En 1837, une vieille dame russe, qui avait pris passage sur le bateau à vapeur *le Czarewich*, avait avec elle un petit chien fort laid, mais parfaitement dressé, auquel elle prodiguait les attentions les plus constantes, et dont elle faisait, pour ainsi dire, sa société intime. Il n'en fallut pas davantage pour exposer le pauvre animal aux mauvais tours des espiègles du bord. Le mousse du capitaine, de complicité avec deux jeunes passagers, parvint à le soustraire à la vigilance de sa maîtresse, et, soit volontairement, soit par maladresse, les conjurés l'eurent bientôt fait tomber à l'eau. A cette vue, sans réfléchir, et comme une mère qui aperçoit son enfant en danger, la dame russe se précipite au milieu des flots pour sauver son chien. Soutenue un instant par ses vêtements, elle parvint à saisir l'intelligent animal, qui nageait vers elle. Mais bientôt, emportée au fond de l'abîme, elle allait périr, lorsqu'un matelot hambourgeois, nommé Holpvelt (Zacharie), se jeta à la mer, et parvint à la sauver. La scène qui suivit cette péripétie rapide fut à la fois touchante et risible : tantôt la dame remerciait Dieu et son libérateur, tantôt elle embrassait son chien, qu'elle n'avait pas lâché. Revenue de sa première émotion, elle fit au courageux matelot un présent magnifique, et lui assura une pension qui le mettra à l'abri du besoin pour le reste de ses jours. « Je vous récompense, lui dit-elle, non pas tant pour m'avoir secourue que pour avoir sauvé mon chien, seul objet qui me rappelle en ce monde un époux fidèle et tendrement aimé. »

Tout le monde a présent à la mémoire l'attachement de Pellisson pour son araignée; mais une histoire non moins touchante et bien moins connue est celle de la souris du baron de Trenck. Ce célèbre prisonnier rapporte dans ses *Mémoires* qu'il l'avait tellement apprivoisée qu'elle venait manger jusque dans sa bouche. Une nuit, ce petit animal fit tant de bruit, que le major de la forteresse, appelé par les sentinelles, visita lui-même la serrure et les verroux de la prison pour s'assurer que le baron n'essayait pas de s'évader. Celui-ci déclara alors que tout ce tapage nocturne provenait uniquement de la souris, qui, au lieu de dormir, s'était imaginé de demander ainsi la liberté de son instituteur. Confisquée par le major, et transférée dans la salle de l'officier de garde, la souris travailla toute la nuit à percer la porte de cette pièce, attendit avec patience l'heure du dîner, et

rentra furtivement chez son maître derrière les talons du géolier. Quelles ne furent pas la surprise et la joie du prisonnier de Magdebourg, quand il aperçut cet affectueux animal grimpant après lui et lui faisant mille petites caresses ! Cependant, l'impitoyable major jugea à propos de s'emparer de la souris et de la donner à sa femme, qui la mit dans une cage remplie d'une nourriture des mieux choisie. Soin inutile ! la souris, inconsolable, demeura tapie dans un coin de la cage, et, deux jours après, on la trouva morte au milieu des mets exquis qu'elle n'avait même pas goûtés.

Dans les nombreuses visites que j'ai faites pendant vingt-trois ans aux indigents du douzième arrondissement, j'ai mainte fois remarqué que les plus malheureux partageaient encore leur pain et leur foyer avec un chien, dont les caresses affectueuses les payaient largement de retour ; et bien des personnes ont pu voir, comme moi, ce véritable ami du pauvre et de l'aveugle passer des journées entières sur la tombe délaissée de son maître. Il y a quelques années, un ancien négociant, qui avait essuyé de grands revers de fortune, m'a avoué, dans la mansarde où il vivait seul avec son chien, que, sans la société et les caresses de ce fidèle animal, le désespoir l'eût probablement porté à abrégér ses jours.

J'ai fait aussi la remarque curieuse que le plus grand nombre des célibataires dont j'ai constaté le suicide n'avaient avec eux aucun animal domestique qui eût pu les distraire ou les consoler. D'un autre côté, dans les morts subites survenues naturellement chez des personnes qui vivaient seules, j'ai plusieurs fois observé des chiens, et même des chats, couchés tristement sur le cadavre de leur maître ou de leur maîtresse, dont ils ne laissaient pas approcher sans opposer quelque résistance. Enfin, il y a sept ou huit ans, j'ai vu, dans la rue Mouffetard, un crapaud apprivoisé qui ne voulait pas quitter le grabat sur lequel gisait le corps d'un malheureux vieillard, dont il était depuis longtemps l'unique société.

Amour-propre ou estime de soi, amour des louanges ou de l'approbation. — On se tromperait grossièrement si l'on croyait que l'amour-propre n'est l'apanage que de l'espèce humaine. Ce sentiment, source de l'indépendance, de l'orgueil et de la vanité, se montre très-souvent chez certains animaux, notamment chez le lion, l'éléphant, le cheval, le mulet, le chien, le coq, le paon et le dindon.

Voyez, en effet, le cheval qui se sent tout à coup en liberté, comme il prend une attitude superbe ! comme il est fier de sa courte indépendance ! Examinez encore le même animal, monté alternativement par un rustre et par un homme distingué : dans le premier cas, il baisse humblement la tête ; dans le second, il la relève avec un certain orgueil ; on dirait qu'il copie ce peuple de valets qui s'estiment et se redressent d'autant plus qu'ils portent une plus riche livrée, ou qu'ils servent un maître plus puissant.

Dans quelques pays de montagnes, le muletier augmente l'ardeur de ses

animaux en leur ombrageant la tête d'un panache, et le leur retire pour les humilier, quand ils se montrent indociles ou paresseux.

Les éléphants surtout aiment beaucoup à être parés; plus on les charge d'ornements, plus ils sont fiers et joyeux : aussi l'usage de les caparaçonner remonte-t-il à la plus haute antiquité. A l'île de Ceylan, où ces animaux sont employés au transport de lourds matériaux, il est encore d'usage d'attacher un bouquet de palmier à la tête de celui d'entre eux qui a montré le plus d'ardeur au travail. La journée terminée, l'éléphant qui a mérité cette distinction prend fièrement le pas sur ses compagnons, et lorsqu'un autre est à son tour devenu vainqueur, on voit l'ex-lauréat lui céder humblement les honneurs de la préséance.

Chez les quadrupèdes, comme chez les oiseaux qui vont par bandes, celui qui est en avant porte constamment la tête plus haute que ceux qu'il conduit.

Le coq et le troglodyte vaincus dans un combat se rapetissent, et se retirent pleins de confusion; tandis que les vainqueurs se redressent fièrement, malgré leur fatigue, et font retentir l'air de leurs chants de triomphe.

Qui n'a souvent admiré la démarche du paon, ce roi des basses-cours, lorsque, enorgueilli de sa beauté, il s'avance majestueusement environné de sa gloire? Qui n'a aussi souri de pitié en voyant le dindon se rengorger plein de lui-même, jusqu'à faire croire qu'il va crever, et le tout pour étaler les quelques méchantes plumes qui composent sa queue terne et écourtée?

Plusieurs faits attestent que l'éléphant n'est pas non plus insensible aux louanges, et qu'au contraire, si l'on fait mine de l'injurier, sa vanité blessée en conserve rancune, et sait tôt ou tard en tirer vengeance.

On assure que le lion méprise un faible ennemi : ce qu'il y a de certain, c'est que, dans l'état de captivité, on enferme impunément un jeune chien dans sa loge, et qu'il n'y souffrirait pas longtemps un léopard ou tout autre animal qu'il croirait digne de sa colère.

Enfin, il arrive d'ordinaire qu'un gros chien, attaqué par un roquet, loin de lui faire le moindre mal, ne daigne seulement pas le regarder. J'ai vu beaucoup mieux que cela, et je crois pouvoir rapporter ici une scène plaisante dont j'ai été témoin il y a quelques années. J'avais alors un assez vilain chien, très-hargneux, très-désobéissant, très-mal éduqué enfin, qui portait nom Médor. Ce petit animal, soit méchanceté, soit jalousie, ne voyait pas plutôt entrer un chien dans la longue allée de ma cour, qu'il s'élançait sur lui avec la rapidité de l'éclair, et le forçait à évacuer promptement la maison. Un jour, un énorme mâtin, qui s'était introduit dans la cour, la traversait paisiblement, lorsque Médor l'aperçut au travers des carreaux contre lesquels il faisait le guet. A cette vue, il fit tellement retentir l'appartement de ses cris, qu'il fallut de toute nécessité lui ouvrir la porte. En un clin d'œil les deux étages de l'escalier sont descendus, et, l'oreille

dressée, l'œil en feu, le poil hérissé, Médor se précipite sur le monstrueux animal, qui reste impassible à la même place. L'élan du roquet avait été si rapide qu'il passa involontairement entre les jambes du dogue, et qu'il alla rouler quelques pas plus loin sur le pavé. Exaspéré par sa chute, il revient encore plus furieux sur le bon et paisible animal, qui, d'un coup de patte, se contente de le jeter sur le dos à une distance de plusieurs pieds. Si le nouveau venu a le sentiment de sa force, Médor a celui de sa propriété, et il ne veut pas qu'un étranger s'introduise chez lui. Il revient donc encore à la charge; mais, certain d'avoir trouvé plus fort que lui, il se borne à tourner autour de cet hôte importun, qu'il espère à la fin effrayer par ses aboiements. Celui-ci n'en a cure; et, profitant d'un moment où le roquet s'approche davantage, il lève tranquillement la cuisse, et lui lance un jet d'urine à travers les yeux. A cet affront inattendu, la fureur de Médor tombe à l'instant même: il baisse piteusement l'oreille, serre la queue entre les jambes, et revient sans bruit se glisser dans sa niche, qu'il ne voulut même pas quitter à l'heure du dîner. Mon chien était pourtant un gourmand de premier ordre; mais, pour le moment, son amour-propre blessé le suffoquait au point de lui ôter tout à fait l'appétit. Deux heures après, le pauvre animal était encore inconsolable de sa mésaventure, lorsqu'un second chien, beaucoup moins fort que le premier, s'étant aussi introduit dans la cour, je m'avisai de crier: *Médor, un chien!* et en même temps j'ouvris la porte. Médor, en animal prudent, regarde d'abord par la fenêtre quel est l'ennemi qui se présente; puis, avec sa vitesse ordinaire, il se précipite sur ce nouveau visiteur, qui se hâte de prendre la fuite. Il fallait voir alors l'orgueilleuse satisfaction de mon Médor! Il traversa la cour en caracolant avec grâce, et remonta bientôt me trouver avec un air de triomphe qui devint encore plus sensible par les éloges que je lui prodiguai. Cette fois l'heureux vainqueur consentit à dîner, et s'en acquitta à merveille.

§ 2. — **Instinct de reproduction; besoins et passions qui en dépendent: amour physique, affection, jalousie, amour des petits, amour des lieux, besoin et faculté de construire.**

Voulant réparer les ravages de la mort par une perpétuelle transmission de la vie, Dieu, dans sa suprême sagesse, a fortement développé l'instinct de reproduction chez tous les animaux. C'est, en effet, sur la satisfaction de cet instinct que reposent la conservation des espèces et la constante harmonie de notre globe.

Chez l'homme civilisé, le besoin générateur est sans cesse surexcité par une nourriture trop abondante et aphrodisiaque; chez l'animal, il n'est vivement senti qu'à certaines époques de l'année: aussi est-ce à la passion

de l'amour que nous devons attribuer le plus grand nombre des déceptions et des malheurs qui viennent si souvent flétrir notre existence ; tandis que l'animal, quand il n'est pas l'esclave de l'homme, est rarement contrarié dans la satisfaction du plus doux penchant que lui inspire la nature, et dont il ne se complaît pas à fausser le but.

La cause physique qui développe le besoin de procréation est une exubérance, une exaltation énergique des organes sexuels, laquelle tient le désir en éveil tant qu'elle n'est pas employée à sa destination spéciale. En faisant cesser par l'accouplement la congestion périodique établie dans ses organes, l'animal contribue au bien-être de son individualité, en même temps qu'il concourt aveuglément à la conservation de sa race. Toutefois, l'amour de la progéniture agit déjà en lui d'une manière vague, puisque les femelles de beaucoup d'oiseaux, par exemple, ne consentent à l'accouplement que lorsqu'elles ont construit un nid pour abriter leurs œufs et loger la petite famille qui en doit éclore.

Dès que les femelles sont fécondées, l'exaltation vitale se retire de la périphérie vers le centre des organes génitaux ; leurs chants ou leurs cris d'amour cessent tout-à-coup, et le besoin sexuel ne se fait plus sentir chez elles. La truie seule, à l'état de domesticité, fait exception à cette règle générale tout à fait conforme au vœu de la nature.

Quoique l'amour chez les animaux ne paraisse être qu'un besoin physique auquel ils s'abandonnent sans en connaître l'origine ni le but, on ne saurait nier qu'il ne paraisse s'idéaliser chez quelques-uns d'entre eux, et cela d'une manière en général d'autant plus sensible qu'on remonte davantage l'échelle zoologique. Bien plus, il n'est pas rare de le rencontrer accompagné d'un tendre attachement, qui peut subsister en dehors de l'acte générateur : c'est ainsi qu'on voit le coq prodiguer à de vieilles poules les soins qu'une mère donne à ses poussins, et les continuer à ces derniers, lors même qu'il est devenu chapon.

Une union affectueuse, une sorte de mariage (1), qui souvent dure pen-

(1) Dans la *monogamie*, dont nous parlons ici, les animaux montrent une inclination constante l'un pour l'autre, et la femelle est protégée par le mâle : c'est parmi eux le mode d'union qui a le plus de rapport avec le mariage. — La *polygamie*, qui est non moins fréquente, peut être *polygynique* ou *polyandrique*. Un seul mâle pour plusieurs femelles constitue la *polygynie*, qui ne se rencontre guère que parmi les animaux qui vivent en troupe : ainsi, protecteur jaloux, le cerf connaît ses femelles, et veille à ce qu'aucune ne s'écarte du troupeau ; mais il ne convoite pas celles d'un autre. Chez les hommes, la polygamie n'existe guère que parmi les peuples barbares ou abrutis par le despotisme. — La *polyandrie*, ou combinaison dans laquelle une femelle a un grand nombre de mâles, ne se rencontre que chez les fourmis et les abeilles. Parmi ces dernières, la reine seule s'accouple avec les cinq cents mâles que l'on compte ordinairement dans une ruche, tandis que les cinq mille abeilles femelles, étrangères aux plaisirs de l'amour, prodiguent les soins de la maternité à la nombreuse progéniture de la

dant toute la vie, a lieu chez les renards, les chevreuils, les aigles, les pies, les tourterelles, les pigeons, les moineaux, les hirondelles et quelques espèces de perroquets. Le mâle et la femelle de la *palamedea cornuta* ne se séparent jamais; après la mort de l'un, l'autre erre tristement dans le voisinage, et ne tarde pas à succomber. Bonnet élevait depuis plusieurs années une paire de ces charmants oiseaux connus en France sous le nom d'*inséparables*, et que les Anglais appellent *oiseaux d'amour* (*love's birds*); la femelle, affaiblie par l'âge et ne pouvant plus gagner son auge, le mâle lui apportait la becquée avec l'empressement le plus touchant. Lorsqu'elle fut dans l'impossibilité de se tenir perchée, il faisait des efforts incroyables pour la soutenir, et quand elle fut morte, il se mit à courir avec une extrême agitation, essaya à plusieurs reprises de lui donner à manger; puis, la voyant immobile, il s'arrêta pour la contempler, et se mit à pousser des cris plaintifs. Peu de temps après il succomba.

Considéré dans chacun des sexes, l'amour offre des différences qui n'ont pas échappé à l'observation des physiologistes : les mâles, par exemple, ont presque toujours des désirs plus précoces, plus violents, et à la fois plus durables; ils sont disposés à l'amour toutes les fois que les femelles en éprouvent le besoin, au lieu que celles-ci n'ont pas la même faculté. Certains animaux, les lièvres entre autres, tuent quelquefois leurs petits, afin de pouvoir plus tôt se rapprocher des femelles; ces dernières, dans quelques autres classes, sont même obligées de veiller à ce que leur progéniture ne devienne pas victime de la voracité des pères. Aussi est-il à remarquer que, pendant les soins de la maternité, les femelles sont infiniment plus farouches et plus hardies que de coutume, tandis que les mâles sont plus furieux et plus redoutables à l'époque du rut. Les éléphants, par exemple, habituellement inoffensifs, se livrent alors à des accès de fureur qui les poussent à la destruction : sortant tout à coup de leurs retraites, ils dévastent les récoltes, arrachent les arbres, renversent les chaumières, courent sur les hommes qui ont le malheur de se trouver à leur portée, et en font un horrible carnage. Cela explique très-bien la tendance différente des deux sexes : en amour, la femelle veut le but, la procréation; le mâle, le moyen, l'accouplement : l'une cherche davantage à conserver l'espèce; l'autre, à satisfaire ses désirs voluptueux. Il s'ensuit que c'est presque toujours le mâle qui provoque à l'acte de la génération, et que c'est la femelle qui s'occupe

favorite. — Enfin, la *pantogamie*, où le choix des individus n'entre pour rien, est la forme la plus matérielle et la plus basse de tous les rapprochements sexuels. On l'observe chez les poissons, les grenouilles, les chiens et les loups. L'homme qui s'abandonne à la débauche rétrograde donc vers la nature animale, et ce n'était pas sans raison que les Romains surnommaient *lupa* (louve) la femme qui faisait métier de sa personne. Voyez le savant *Traité de Physiologie* de Burdach.

plus particulièrement et avec le plus d'affection du produit de cette importante fonction (1).

Jalousie. — La nature prévoyante a voulu que les animaux adultes entrassent ordinairement en chaleur avant les animaux plus jeunes, afin que ces derniers trouvassent moins de rivaux parmi ceux qui les surpassent en force. La jalousie, néanmoins, s'observe tous les jours chez ces étonnantes créatures, qui ont aussi leurs préférences et leurs caprices. Cette passion revêt alors un caractère différent de celui qu'on remarque chez l'homme. Chez celui-ci, c'est une crainte haineuse d'être dépouillé de l'objet de son affection : aussi voit-on souvent le jaloux dissimuler sa fureur pour mieux assouvir sa vengeance ; la jalousie de l'animal est plus franche, plus soudaine, plus violente : elle le fait fondre sur son rival avec l'impétuosité de la foudre. « Chez l'homme, dit Buffon, cette passion suppose toujours quelque défiance de lui-même, quelque connaissance sourde de sa propre faiblesse ; les animaux, au contraire, paraissent d'autant plus jaloux qu'ils ont plus de force, d'ardeur et d'aptitude aux jouissances qu'ils attendent : notre jalousie dépend de nos idées, et la leur, du sentiment. » Quoi qu'il en soit, au temps des amours, on voit beaucoup d'oiseaux et de mammifères se livrer les combats les plus acharnés pour la possession des femelles, et souvent les plus faibles y perdent la vie en même temps que la victoire.

La jalousie que les animaux ressentent avec tant de violence pour leurs semblables, ils l'éprouvent aussi contre l'homme qui peut se dégrader jusqu'à vouloir se faire animal.

Du reste, ce sentiment, chez les animaux, n'est pas toujours excité par le besoin sexuel, il reconnaît aussi pour cause le besoin de nutrition et celui d'affection : le chien, le chat, le singe, le perroquet, les pigeons, en fournissent à chaque instant la preuve, quand un importun vient partager leur repas ou les caresses de leur maître. Enfin, chez quelques animaux qui ont une sorte de domaine, dont ils ne souffrent pas que d'autres approchent, la jalousie peut encore provenir du sentiment qu'ils paraissent avoir de la propriété : le phoque, le cerf et le sanglier sont dans ce cas.

Les accès de jalousie sont surtout tellement prononcés chez les chevaux, qu'on a vu les accidents les plus graves survenir parce qu'on n'avait pas assez ménagé, chez eux, la susceptibilité de cette passion.

Une jument était habituée depuis cinq années à habiter seule une jolie écurie, où elle était visitée, caressée et gâtée par toutes les personnes de la maison, notamment par son maître, mon ami, le docteur Pinel-Grand-

(1) On sait, toutefois, que le pipa (espèce de crapaud) recueille précieusement les œufs qu'a pondus la femelle, les place sur le dos de celle-ci, et les féconde seulement alors. On connaît aussi les soins que prend le *crapaud accoucheur* des œufs qu'il a retirés lui-même du cloaque de sa femelle.

champ. Dans les premiers jours de 1841, Cocotte était paisible dans son écurie, lorsqu'on amena une autre jument qui devait partager avec elle sa propre habitation. Elle n'a pas plutôt senti l'approche de cette étrangère qu'elle paraît inquiète, s'agite, baisse les oreilles, et se retourne en inclinant la tête vers la porte de l'écurie d'où elle n'avait pu rien voir. Deux ouvriers menuisiers y étaient occupés à terminer une séparation, lorsque la nouvelle jument fut imprudemment introduite. A sa vue, Cocotte entre dans un accès de jalousie dont rien ne saurait peindre la violence : elle mord les planches et les brise, et se met à ruer sur tout ce qui l'entoure, fracasse l'échelle sur laquelle était monté un des ouvriers; et, bien que maintenue à l'aide de deux longues par son maître, qu'elle affectionne vivement, elle ne cessa de ruer que lorsqu'il l'eût abattue en faisant fléchir une jambe de devant pendant que les deux de derrière étaient en l'air. On profita de cet instant pour faire sortir la malheureuse jument, qui avait reçu plusieurs ruades dans le poitrail et dans les flancs, sans opposer la moindre résistance dans une demeure qui n'était pas la sienne. Elle était à peine emmenée que Cocotte s'approcha doucement de son maître, et se mit à lui lécher la figure et les mains avec une expression singulière de bonheur, de tendresse, comme si elle le remerciait de l'avoir débarrassée de cette rivale importune qui prétendait partager sa demeure et les caresses dont elle était journellement l'objet.

Amour des petits. — Ce besoin instinctif commence à se laisser entrevoir, même chez les animaux qui ne sont pas obligés de surveiller le produit de la conception. C'est ainsi que les femelles d'un grand nombre d'insectes cherchent d'abord un lieu convenable pour y déposer leurs œufs, et ne les abandonnent aux vicissitudes atmosphériques qu'après les avoir enduits d'un vernis conservateur; d'autres déposent leurs larves dans des cellules qu'elles construisent, et les y enferment avec une provision d'aliments suffisante jusqu'à leur accroissement complet (1).

Les soins de la progéniture paraissent être le principal lien qui réunit en société les abeilles ainsi que les fourmis, et l'on ne peut voir sans intérêt l'empressement de ces industriels insectes lorsqu'ils portent la pâture à leurs petits. Il n'est pas jusqu'à la hideuse araignée qui ne soit digne de toute notre attention, lorsqu'elle renferme précieusement ses œufs dans le coffret de soie qu'elle a toujours avec elle, ou bien, qu'au moindre danger, elle emporte sa petite famille cramponnée à son corps.

Dans la plupart des mammifères, on ne saurait considérer sans une sorte d'attendrissement les soins affectueux dont les mères entourent leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance.

(1) Voir, dans la *Revue Britannique* (mars 1845), l'intéressant article intitulé : *De l'Affectation des insectes pour leur progéniture.*

Chez quelques-uns, le mâle ne reste pas étranger à ces soins, qui du reste n'égalent jamais ceux des femelles, auxquelles le produit de la conception est plus spécialement confié. Parmi ceux qui vivent en quelque sorte dans l'état de mariage, comme le renard, l'attachement pour la progéniture est à peu près égal dans les deux sexes. Ainsi, lorsqu'on met un piège à l'ouverture du terrier du renard suisse, l'animal s'y laisse prendre pour retourner auprès de ses petits, quoiqu'il connaisse très-bien le danger, toutefois, c'est encore la femelle qui ordinairement se sacrifie la première pour sa jeune famille.

C'est surtout chez les oiseaux que l'amour semble prendre une teinte morale qui l'ennoblit. Leur union, en effet, n'est-elle pas chez la plupart une sorte d'alliance affectueuse contractée pour la procréation et l'éducation de leurs petits ! Arrachées même à leurs habitudes naturelles, les femelles que nous tenons en cage s'épuisent en mouvements au temps de la pariaade : elles ne cessent alors d'aller, de venir, pour assembler quelques plumes ou des brins de paille et de coton, avec lesquels elles essaient de construire leur nid, et tant qu'elles ne peuvent y parvenir, elles résistent opiniâtrement aux caresses du mâle ; mais aussitôt qu'il est bâti, ou qu'on leur en a donné un, elles se livrent volontiers aux plaisirs de l'amour, comme si leur tendresse maternelle pressentait que les petits n'auront pas à souffrir dans ce lit moelleux qu'elles sauront échauffer de leur propre chaleur.

Chez la plupart des oiseaux à l'état de liberté, le mâle ne se contente pas d'aider la femelle à construire son nid ; il partage encore avec elle les soins de l'incubation. Chose admirable ! oubliant tout-à-coup son naturel vif et volage, la mère reste pendant des semaines entières collée sur sa couvée. Pourvoyeur assidu, le père, de son côté, va et vient continuellement pour procurer des aliments à sa bien-aimée compagne ; il lui apporte, il lui met dans le bec la nourriture toute préparée, et ne suspend guère ses rapides voyages que pour l'encourager par ses caresses et par ses chants. La naissance des petits est-elle venue resserrer les liens de ce couple fortuné, tous deux redoublent de courage avec les nouvelles fatigues qu'exige l'éducation de la famille, et ils ne cessent de l'environner des plus tendres soins qu'au moment où elle est assez forte pour pouvoir se passer de leur amour. L'aigle, le vautour, et les autres tyrans de l'air, ont coutume de chasser plus tôt leur progéniture : c'est qu'appelés à vivre de rapine et de carnage, ils s'affameraient mutuellement s'ils restaient trop longtemps dans la même localité. Les cigognes nous offrent peut-être le modèle le plus touchant de l'amour des oiseaux pour leurs petits : jamais le père et la mère ne s'éloignent ensemble de leur nid ; quand l'un est à la quête, l'autre fait soigneusement sentinelle. Lorsque les petits commencent à essayer leurs ailes, ces tendres parents les soutiennent avec les leurs, les exercent peu à peu à voler à une plus grande distance ; ils les défendent avec intrépidité contre leurs

ennemis, et, s'ils ne peuvent les sauver, ils périssent avec eux plutôt que de les abandonner.

Amour des lieux, besoin et faculté de construire. — La plupart des animaux ne sont pas cosmopolites; ils aiment le pays, les lieux, les objets inanimés auxquels ils ont été habitués, et ils tombent souvent dans une sorte de nostalgie lorsqu'on les transporte dans de nouveaux climats, dans de nouvelles demeures. Voyez le cerf que des chasseurs ont lancé loin de sa retraite : il y revient dès qu'il le peut d'une course rapide, et en la revoyant il verse des larmes de joie. Poursuivi de nouveau, il s'en éloigne pour y revenir encore; et ce besoin irrésistible, que ses ennemis connaissent, est ordinairement la cause de sa perte. Voyez surtout ces légions d'oiseaux voyageurs, qui, aux approches de l'hiver, se rassemblent à jour fixe, et s'en vont de compagnie chercher des climats plus doux que les nôtres : à peine le printemps est-il revenu qu'ils reprennent leur route, et, sans carte ni boussole, regagnent nos contrées pour y trouver et les lieux qui les ont vus naître, et la nourriture qui convient à leurs petits. L'instinct de conservation avait naguère provoqué leur départ (1); l'amour du pays et de la progéniture exige impérieusement leur retour.

Comme, chez les animaux, ce n'est pas l'intelligence proprement dite qui préside au choix de leur habitation, on est forcé d'admettre qu'il existe en eux une impulsion primitive et héréditaire qui les porte à se fixer dans les localités les plus favorables à leur existence et à celle de leurs petits. D'un autre côté, toute la terre devant être habitée, il a fallu que cette prédilection native variât à l'infini dans toute l'échelle zoologique. Ainsi, le chamois se plaît au milieu des rochers, le loup dans les forêts, le lion dans les déserts brûlants, la taupe sous la terre, le rossignol dans les bocages, l'alouette dans les champs, le corbeau dans les vieux monuments, le chardonneret dans les dunes sablonneuses, l'effraie dans les ruines solitaires, le moineau dans les trous des maisons, le chien enfin dans la demeure même de l'homme, dont il est le plus sûr et le plus fidèle gardien.

Outre l'instinct de choisir les climats et les localités le mieux appropriées à leur nature, certains animaux possèdent le talent de disposer leur demeure de la manière la plus commode; il en est même qui naissent habiles architectes. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner l'habitation des castors, le terrier du renard, du blaireau et du putois, la toile de l'a-

(1) De jeunes oiseaux *migrateurs*, des cailles, par exemple, qui étaient élevées en cage depuis leur naissance, ont éprouvé régulièrement en septembre et en avril une inquiétude, une agitation extraordinaire qui s'emparait d'elles tous les soirs et durait toute la nuit. Pendant le jour elles paraissaient tristes, abattues et assoupies. Ne peut-on pas aussi attribuer à leur instinct voyageur ces agitations périodiques, puisqu'elles se manifestaient précisément pendant les deux mois de passage?

raignée, les rayons de l'abeille et la coque du ver à soie. La plupart des animaux herbivores ne construisent pas; quelques-uns se bornent à ramasser un peu de paille ou de feuilles pour se coucher et y déposer leurs petits. Quant aux oiseaux, ils se montrent presque tous excellents constructeurs. On croit généralement qu'ils ne bâtissent de nids que dans la saison des amours, et que chez eux chaque espèce fait toujours son nid de la même manière: c'est une double erreur, dont sont facilement revenues les personnes qui ont visité la jolie volière de M. Machado. Ses diiches du Sénégal mettent la plus grande variété dans leurs constructions, auxquelles ils travaillent toute l'année, ainsi que les abeilles; et l'on ne peut regarder sans un véritable étonnement la savante industrie de ces oiseaux, dont la demeure est formée de plusieurs étages semblables à ceux de nos maisons. D'autres vont simplement construire leur nid dans quelque trou de muraille, sur le sommet d'un arbre, ou entre deux mottes de terre. Pour l'hirondelle domestique, au lieu de revenir pondre dans le nid de l'année précédente, elle en construit ordinairement un nouveau au-dessus de l'ancien; l'on a compté jusqu'à quatre de ces nids bâtis d'année en année au-dessus l'un de l'autre. Tous les oiseaux ne sont pas ainsi architectes: les gallinacées, par exemple, ne construisent réellement pas, l'homme se charge de ce soin; d'autres, tels que le hibou et la chouette noire, se servent de nids faits par d'autres oiseaux. Quant à la femelle du coucou, elle ne se contente pas de déposer furtivement son œuf dans un nid qu'elle n'a pas bâti; elle ne s'en met nullement en peine, et l'abandonne à une mère étrangère, qui heureusement en aura autant de soin que de sa propre couvée.

A l'exemple du coucou, mais bien autrement dangereux, plusieurs insectes hyménoptères et diptères, le beau genre *chrysis* entre autres, cherchent à introduire leurs œufs dans les nids où l'abeille a déposé les siens. Malheur à la mère forcée de quitter sa cellule pour aller à la provision! le *chrysis* est là, qui épie son absence pour se glisser à sa place et y laisser un œuf, d'où sortira le futur assassin de la larve destinée à éclore près de lui.

Enfin, une mouche à quatre ailes, qui ne prend qu'un peu de miel pour nourriture, le redoutable ichneumon, darde habilement ses œufs dans le corps d'une foule d'insectes qui doivent servir vivants de berceau et de pâture à ses larves, jusqu'à ce qu'elles aient atteint toute leur croissance.

Conclusion. — Comment a-t-on pu assimiler à de simples *machines* ces admirables créatures, douées de mémoire, de mouvements spontanés et d'une sorte de langage (1); qui ressentent, comme nous, la douleur et le

(1) Si les animaux sont privés du don de la parole, ils expriment les sensations

plaisir ; qui , comme nous , manifestent des sentiments de colère , d'amour , de jalousie , d'orgueil , de reconnaissance , etc. ; dont les sens l'emportent en général sur les nôtres ; dont la merveilleuse industrie excite si vivement notre admiration , et dont plusieurs sont susceptibles de recevoir une certaine éducation qu'on a vue modifier prodigieusement leurs penchants primitifs , leur naturel héréditaire ? Il a répugné un jour à l'orgueil humain d'admettre plus longtemps que les animaux pussent avoir une âme (1) : alors on a trouvé plus simple de les considérer comme de purs automates , dont le mécanisme invisible se brise avec les organes auxquels il imprimait le mouvement et la vie. Pour moi , qui ne saurais partager une opinion si favorable au matérialisme , je ne me borne pas , avec quelques adversaires des cartésiens , à admettre que les animaux ont une *âme sensitive* ; je vais plus loin , et je suis porté à croire qu'il existe en eux une *ombre d'intelligence en rapport avec leurs besoins , tous essentiellement terrestres*. Maintenant , ce qui établit la prééminence intellectuelle de l'homme sur la brute , c'est que l'homme , ce favori de la création , possède seul une âme faite pour commander à ses organes ; c'est qu'il a reçu une *capacité d'intelligence* qui lui permet de rapprocher ses idées , de les comparer entre elles , et d'en tirer des conséquences qui elles-mêmes peuvent servir de base à d'autres raisonnements capables de l'élever jusqu'à son divin auteur ; c'est que seul il peut transmettre sa pensée , rendue en diverses langues par la parole , ou exprimée par des signes de convention ; c'est que ses besoins ne sont pas bornés à des satisfactions corporelles et terrestres , mais que ses désirs , inquiets et insatiables , se portent encore au delà de la tombe , où il prévoit une récompense pour ses bonnes actions , un châtimement pour ses mauvaises ; c'est qu'enfin , placé entre ces deux alternatives d'espoir et de crainte , il peut juger sainement du bien et du mal moral , et , par la décision de son libre arbitre , déterminer le mérite ou le démerite de ses actes. Encore une fois , n'accordons pas aux animaux la raison , dont nous faisons malheureusement un si triste usage , mais n'allons pas jusqu'à leur refuser un certain discernement. Nous avons sur eux assez de prérogatives pour ne devoir pas craindre d'admettre que Dieu a pu leur accorder une ombre de l'intelligence hu-

et les sentiments divers qu'ils éprouvent par des sons si différents , par des gestes si naturels et si animés , qu'on ne saurait leur refuser une sorte de langage à l'aide duquel ils se comprennent. Celui du chien , si varié et si expressif , suffirait au besoin pour convaincre de cette vérité l'observateur le moins attentif.

(1) « Novit sapiens jumentorum suorum animas , » disait Salomon. (*Proverb.*, xii, 10.) Saint Augustin reconnaît aussi que les animaux ont une âme , mais qu'ils sont incapables de distinguer le bien du mal. (*Enarr.*, II, in *Ps.* 29.) — Enfin , saint Grégoire le Grand admet trois sortes d'âmes : celle de l'ange , qui n'est pas revêtue d'un corps ; celle de l'homme , qui est unie à un corps auquel elle survit ; et celle des animaux , qui meurt avec leur corps. (*Dial.*, iv, 3.) — Voir , à la fin du volume , note J , l'opinion de Bérard sur cette question.

maine, comme il a daigné communiquer à l'homme un rayon de sa suprême intelligence.

Je terminerai cet aperçu par une réflexion de Pascal, qui justifiera le soin que j'ai pris de montrer combien l'homme ressemble aux animaux, et combien il en diffère. « Il est dangereux, dit ce moraliste, de trop faire voir à l'homme combien il est égal aux bêtes sans lui montrer sa grandeur. Il est encore dangereux de lui faire trop voir sa grandeur sans sa bassesse. Il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'un et l'autre; mais il est très-avantageux de lui représenter l'un et l'autre. »

SECONDE PARTIE.

DES PASSIONS EN PARTICULIER.

PASSIONS ANIMALES.

CHAPITRE PREMIER.

De l'ivrognerie.

La vigne porte trois sortes de fruits : le plaisir,
l'ivresse et le repentir.

ANACHARSIS.

Définition et synonymie.

Une fausse délicatesse de langage a longtemps fait confondre l'ivresse et l'ivrognerie.

L'*ivresse* (du grec *νῆρις*, du latin *ebrietas*) est l'état d'une personne ivre, c'est-à-dire dont le cerveau est affecté, et la raison plus ou moins troublée par les vapeurs d'une boisson spiritueuse, par une substance narcotique, ou même par l'effet de toute passion violente.

L'*ivrognerie* (*ebriositas*) est le penchant habituel à prendre immodérément des boissons spiritueuses.

L'ivresse n'est donc qu'un état maladif, au lieu que l'ivrognerie est toujours un vice, un vice dégoûtant et honteux, qui dégrade l'homme au point de le faire descendre beaucoup plus bas que la brute.

D'après ce que nous venons de dire, l'homme ivre est, en général, celui qui a trop bu, et l'ivrogne, celui qui boit souvent et avec excès. Ainsi, Noé était ivre lorsqu'on le vit nu dans sa tente, mais l'histoire ne dit pas qu'il fût ivrogne; Alexandre le Grand était l'un et l'autre lorsqu'il tua Clitus, son meilleur ami, et quand il trouva la mort en vidant la coupe d'Hercule.

L'ivresse, dit Plutarque, loge avec elle la folie et la fureur.

Sénèque appelle l'ivrognerie une *folie volontaire*; les Indiens la regardent

comme une espèce de rage, et, dans leur langue, le mot *ramjan*, qui désigne un ivrogne, signifie également un *enragé*.

On dit vulgairement d'un buveur, qu'il est *gai*, *lancé*, *en ribote*, *ivre*, *soûl*, *mort-ivre*, selon que l'ivresse est à un degré plus ou moins avancé. Enfin, la vanité, que l'on rencontre jusque dans le débordement du vice, s'est amusée à créer des locutions particulières pour désigner l'intempérance dans les différentes classes de la société : c'est ainsi que les ouvriers disent qu'ils font la *noce*, les étudiants, des *soulographies*, et les gens comme il faut, des *orgies*.

La vertu opposée à la gourmandise et à l'ivrognerie est la *tempérance*, qui consiste dans l'usage modéré des aliments et des boissons destinés à entretenir la vie. Cette vertu, qu'on nomme aussi *sobriété*, est regardée par tous les moralistes comme la mère de la santé et de la sagesse : c'est le meilleur préservatif contre les maladies et les vices, dont elle étouffe le germe, tandis que l'intempérance en favorise toujours le funeste développement. C'est à leur frugalité que les anciens Perses, les Lacédémoniens et les Romains furent longtemps redevables de leur activité, de leur vigueur et de leurs victoires : devenus intempérants, ils s'énervèrent, et furent esclaves. Cyrus, César, Mahomet, Napoléon, étaient aussi remarquables par leur sobriété que par la puissance qu'ils ont exercée sur les peuples. Socrate ne dut également qu'à cette vertu la santé robuste et l'égalité d'âme que ne lui avait pas départies la nature. Massinissa, le plus sobre de tous les rois, fut père à quatre-vingt-six ans, et à quatre-vingt-douze vainqueur des Carthaginois. Alexandre le Grand, au contraire, doué d'une excellente constitution, l'altéra bientôt par l'intempérance, et mourut à la fleur de l'âge, après avoir souillé sa gloire. « Il avait, dit Napoléon, débuté avec l'âme de Trajan ; il finit avec le cœur de Néron et les mœurs d'Héliogabale. »

Causes.

Influence de l'âge, du sexe et de la constitution. — L'ivrognerie n'existe guère dans l'enfance; on n'en rencontre malheureusement que trop d'exemples dans la jeunesse; mais les époques de la vie où elle est le plus commune sont, sans contredit, l'âge mûr et la vieillesse. Des observations nombreuses et les relevés statistiques prouvent que l'homme est plus souvent livré à cette passion que la femme. Cette conséquence, qu'on aurait pu établir *a priori*, découle naturellement des occupations sédentaires de la femme, et de la flétrissure que le monde fait peser sur celle qu'entache ce vice. On a aussi remarqué que les individus sanguins et les bilieux y paraissent plus enclins que ceux qui sont doués d'une autre constitution.

Profession. — Parmi les causes nombreuses de l'ivrognerie, les plus fréquentes sont bien certainement le défaut d'instruction ainsi que les pro-

fessions dures et pénibles : aussi voit-on ce vice régner presque généralement dans la classe ouvrière. De toutes les professions, celle qui compte les plus grands ivrognes nous a paru être celle des garçons d'amphithéâtres d'anatomie. Il est rare, en effet, d'en rencontrer un seul qui ne s'abandonne à la plus repoussante crapule. Ce triste résultat provient-il de ce qu'il leur faut une certaine stimulation pour surmonter le dégoût qu'inspire la vue des cadavres, ou plutôt de ce qu'ils sont persuadés que l'eau-de-vie est un préservatif contre les miasmes qui en émanent ? Après les garçons d'amphithéâtres viennent les chiffonniers, les infirmiers civils, les tambours, les peintres en bâtiments, les brasseurs, les chapeliers, les cochers, les maquignons, les forgerons, les fondeurs, les imprimeurs, les musiciens, les étudiants en médecine. Parmi les femmes, les prostituées, les chiffonnières, les blanchisseuses et les gardes-malades occupent les premiers rangs.

Le soldat et le marin, par leur genre de vie aventureuse, se trouvent aussi dans les circonstances les plus propres à développer l'ivrognerie. Le marin, dont la vie se passe sur la mer, dans un isolement complet, exposé chaque jour au caprice des vents ou au feu de l'ennemi, n'a que les boissons spiritueuses pour s'étourdir sur les dangers qui le menacent. Le soldat, de son côté, est-il en campagne, pour exciter son courage et lui masquer le péril, on lui fait quelquefois distribuer du vin, de l'eau-de-vie, et, afin de rendre ces spiritueux encore plus actifs, on y ajoute, chez certains peuples, de la poudre à canon, du poivre, ou toute autre substance irritante (1). S'il est vainqueur, il ne croit pouvoir mieux célébrer sa victoire qu'avec force rasades; vaincu, c'est encore le vin qui lui fait oublier sa défaite. Mais, nonobstant ces causes, n'en est-il pas d'autres encore plus puissantes ? Le soldat n'est-il pas sans cesse exposé à toutes les intempéries de l'atmosphère, à la pluie, à un froid glacial, comme à l'ardeur d'un soleil brûlant, au dénûment le plus complet, aux privations de tout genre, comme à une extrême abondance; et, lorsque la fortune lui sourit, comment pourrait-il user avec modération des faveurs qu'elle lui prodigue ? Son bonheur, alors, c'est le vin; avec le vin, il oublie ses rudes travaux, ses fatigues, ses dangers; le vin, en cet instant, est tout pour lui, et il compte avec autant de bonheur et d'orgueil les bouteilles qu'il a bues, que les batailles qu'il a gagnées. Est-il, en temps de paix, relégué, séquestré dans une caserne, sa vie, jusqu'alors si active, devient d'une monotonie fatigante; dans son oisiveté, les jours lui semblent des siècles; et c'est encore avec le vin qu'il en abrège la fatidieuse durée.

Oisiveté. — Une vie sédentaire et inactive engendre sans doute moins d'ivrognes qu'une vie rude et pénible; cependant on rencontre encore un

(1) Ce fut en 1581, dans la guerre des Pays-Bas, que les Anglais employèrent pour la première fois l'eau-de-vie comme une sorte de cordial pour leurs soldats.

assez grand nombre d'hommes dont les deux moitiés de la vie se passent , comme le dirait La Fontaine , l'une à boire , et l'autre à ne rien faire.

Revers de fortune. — Le passage brusque d'une grande fortune à une misère plus ou moins complète développe aussi très-fréquemment la passion dont nous nous occupons. Pour faire diversion aux sombres idées qui l'assaillent , l'homme à qui la fortune a cessé de sourire cherche au fond de la coupe l'oubli des maux ; et parfois une douce léthargie lui fait retrouver l'espérance et rêver le bonheur. Mais , lorsque le sommeil a disparu , un réveil affreux lui rappelle ses infortunes , et le souvenir en est d'autant plus déchirant qu'un instant il les avait oubliées : de là , le fatal penchant à recourir souvent au breuvage qui peut endormir ses douleurs.

Influence des maladies. — Certaines maladies , en viciant l'organe du goût , sont quelquefois la source de la funeste propension pour les spiritueux. De même , chez quelques femmes , dans les premiers mois de la gestation surtout ; chez d'autres , lorsque l'utérus cesse d'être le siège de la congestion mensuelle , soit accidentellement , soit par le retour d'âge , il est assez commun de voir le goût se dépraver , et , chose singulière , celles qui auparavant avaient en horreur les boissons alcooliques , s'y adonner avec une sorte de fureur.

De l'exemple et de l'hérédité. — S'il est vrai de dire , dans beaucoup de cas , que de l'exemple naissent les vertus ou les vices , c'est ici que cette remarque peut surtout trouver son application. Voyez , en effet , ces parents que dégrade la passion de l'ivrognerie : par une déplorable imprévoyance qu'on ne saurait trop flétrir , ils ne prennent pas même la peine de cacher à leurs enfants les honteux excès auxquels ils se livrent. Bien plus , arrivés à ce degré de l'ivresse où le vin excite les désirs et fait succéder à une sage réserve l'indiscrétion et le bavardage , des mots obscènes viennent frapper de chastes oreilles , qui conserveront à tout jamais ces paroles échappées à la passion : car , il ne faut pas l'oublier , l'enfant (cette cire qui reçoit si facilement l'empreinte du vice) écoute avec une avide curiosité , et conserve dans son esprit les choses mêmes auxquelles on croit qu'il ne prête aucune attention. Voilà donc les modèles qui doivent régler sa conduite ! voilà les leçons qu'il en reçoit ! Et comment ne naîtraient pas chez lui , et l'ivrognerie , et les autres passions compagnes ordinaires de ce vice , pour le développement duquel l'hérédité était déjà une cause prédisposante ?

Influence du climat , de la température et de la civilisation. — « L'ivrognerie , dit Montesquieu , se trouve établie par toute la terre , dans la proportion de la froideur et de l'humidité du climat. » Le climat et les saisons exercent sans doute sur ce vice une influence très-marquée , mais moindre peut-être que celle qu'on leur attribue généralement. Pour moi , je suis convaincu que le degré de civilisation et l'état moral des peuples influent plus sur le développement de l'ivrognerie que la nature du climat. Si , en effet ,

on étudie comparativement la fréquence de l'ivrognerie chez les différentes nations, on verra que les sauvages de l'Amérique, qui occupent des lieux fort différents sous le rapport du climat, poussent presque tous cette passion jusqu'à la frénésie; que, chez les Russes, dans les classes élevées, dont la civilisation a déjà poli les mœurs, elle devient de plus en plus rare; on constatera enfin que chaque jour elle diminue en Espagne, en Italie, en Suisse, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Irlande, et même en Angleterre.

Ceci posé, déterminons quelle est l'influence véritable des climats. En général, ce sont les peuples du Nord qui supportent le mieux les excès de boisson. On pourrait même dire que les habitants de ces contrées, pour résister au froid, et pour sortir de l'espèce de torpeur qui en est la suite, ont besoin d'une certaine quantité de liqueurs spiritueuses ou fermentées. C'est ainsi qu'on voit le *lumiss* du Tartare, le *braga* et le *quass* des indigènes de la Sibérie, liqueurs qui, à faible dose, produiraient chez nous une ivresse complète, ne déterminer chez le Russe qu'une légère excitation, propre à augmenter sa vigueur et son courage. Par l'effet de l'habitude, la dose nécessaire pour s'exciter modérément devient chaque jour plus forte : aussi ces peuples, à un certain âge, absorbent-ils une effrayante quantité d'alcool. Cette habitude, qu'ils contractent de bonne heure, il faut savoir en tenir compte dans leurs maladies, et c'est pour n'avoir pas satisfait à cette indication, qu'en 1815 les médecins français perdirent la plupart des Russes qu'ils avaient à traiter, tandis que les médecins russes en sauvèrent un grand nombre.

De nos jours, l'ivrognerie est encore très-commune en Angleterre. Un observateur a calculé que, malgré les sociétés de tempérance, chaque samedi matin, de cinq à deux heures, il entre chez un certain marchand d'eau-de-vie de Manchester au moins deux mille personnes, dont la plus grande partie se compose de femmes. Il a également constaté que les quatre principaux débitants d'esprit de grain à Londres reçoivent chaque semaine 142,458 hommes, 108,598 femmes, et 18,391 adolescents, chiffres qui présentent un total de 269,447 buveurs. Le nombre des marchands de liqueurs spiritueuses est vraiment prodigieux dans cette capitale; il excède de beaucoup celui des boulangers, des bouchers et des poissonniers réunis (1).

L'ivrognerie est beaucoup moins commune en France qu'en Angleterre; elle l'est toutefois assez pour être considérée comme l'une des principales

(1) On a calculé que l'ivrognerie tue en Angleterre 50,000 hommes annuellement. La moitié des aliénés, les deux tiers des pauvres, et les trois quarts des criminels de ce pays, se trouvent parmi les gens adonnés à la boisson. — Pendant les deux années 1839 et 1840, à Londres et à Middlesex, 57,774 individus ont été arrêtés en état d'ivresse sur la voie publique; sur ce nombre on comptait 24,615 hommes et 15,159 femmes.

causes de maux qui accablent la classe ouvrière; c'est chez elle une véritable plaie dont il serait bien à souhaiter qu'on pût la guérir (1). C'est surtout dans nos provinces du nord que l'habitude des liqueurs fortes est le plus répandue : il est certaines villes de ces contrées où, même dans la classe bourgeoise, un maître ou une maîtresse de maison croirait être fort incivil si elle n'offrait le *petit verre* aux étrangers ainsi qu'aux nombreux amis qui lui rendent visite.

« C'est une grave erreur, dit Marc, d'accuser les Allemands pris de boisson d'être plus querelleurs que les Français. Ils le sont autant le uns que les autres, boivent autant les uns que les autres, du moins les gens du peuple. S'il y avait quelque différence à établir entre eux, ce serait celle-ci : généralement le *Français boit parce qu'il est content; l'Allemand est content parce qu'il boit.*

Symptômes, marche, effets et terminaison.

Portrait de l'ivrogne. — L'ivrogne est lourd et gauche, sa démarche pesante et gênée; des végétations s'élèvent çà et là sur son visage hâlé et cuivreux; son nez surtout apparaît rouge et bourgeonné; ses yeux sont ternes et languissants, son haleine fétide, ses lèvres bouffies, pendantes et agitées par un frémissement continu. La peau a perdu sa couleur; elle est devenue d'un jaune particulier, elle est flasque et couverte de rides prématurées. Les muscles, atrophiés, sont sans force; des tremblements auxquels il ne peut se soustraire, surtout le matin et le soir, rendent ses mouvements incertains. Chez lui, la mémoire est en partie détruite; le jugement, aboli; les perceptions, obscures et confuses : il ne peut rassembler deux idées. La tête, honteusement baissée vers la terre, semble dénoter l'abjection et l'abrutissement de l'ivrogne. Indifférent pour tout ce qui n'est pas boisson, il mange peu, néglige de se vêtir, ou bien se couvre de sales haillons, et c'est alors qu'on peut appliquer à cet état ignoble le mot énergique des Latins, *crapula* !

Symptômes de l'ivresse à ses divers degrés. — Dans un festin on voit les premières rasades faire naître une douce chaleur; la physionomie se déride, les traits s'épanouissent, la joie, les bons mots, viennent égayer la conversation; une excitation légère et pleine de délices s'empare des convives. Plus tard, en même temps que les libations se multiplient et que les coupes se

(1) Il est constaté depuis longtemps que les admissions dans nos hopitaux sont bien plus nombreuses les lundis que les autres jours de la semaine; ce qui doit être attribué aux excès auxquels une grande partie de la classe ouvrière à l'habitude de se livrer le dimanche. Cette remarque n'a malheureusement été que trop confirmée à Paris pendant toute la durée du choléra.

vident, l'imagination devient plus vive, plus pétulante : alors les madrigaux, les chansons qui célèbrent Bacchus et Vénus, les idées ingénieuses, les saillies spirituelles, se succèdent avec la rapidité de l'éclair ; l'amant craintif trouve assez de hardiesse pour hasarder d'amoureuses paroles, et la femme pudique les écoute avec moins de courroux ; l'amitié s'établissant promptement entre gens inconnus que le plaisir rassemble, on devient confiant, communicatif ; de toutes parts la vérité éclate, l'homme circonspect même laisse échapper son secret. Bientôt la sensibilité s'accroît encore : on offre volontiers ses soins, sa bourse à celui qui en a besoin. En ce moment, le chemin de la vie a perdu ses ronces et ses épines : c'est une prairie émaillée des fleurs les plus variées, où chacun ne voit, ne rêve que bonheur ; c'est alors que le buveur se dit : Je suis le roi de la terre !

Mais, à mesure que les bouteilles se vident, une soif de plus en plus ardente gagne les convives ; le choc des verres se fait avec bruit ; le vin n'est plus dégusté, il est englouti sans que les gourmets en aient seulement distingué la saveur. Peu à peu les sens s'engourdissent, la tête s'appesantit, le visage devient rouge et enflammé ; les yeux, ternes et sans expression, restent à demi fermés ; la langue s'épaissit, les mouvements des lèvres sont difficiles ; on veut parler, on balbutie ; tout le monde prend la parole à la fois ; les voix s'élèvent mêlées au tintement des verres ; on crie, on hurle pour se faire entendre ; on se querelle, et souvent des rixes sanglantes viennent couronner l'orgie. En même temps, toute retenue a disparu : tel était décent qui se montre effronté, libertin ; le pusillanime devient insolent, l'homme paisible est saisi d'accès de fureur ; les passions érotiques sont surexcitées, mais avec impuissance de les satisfaire. Les objets apparaissent doubles ; on veut saisir ce qui est éloigné ; le verre que l'on porte à la bouche glisse des mains, et se brise ; veut-on se lever, la jambe est flageolante, on chancelle, on roule sous la table. Un sommeil de plomb, un torpeur générale s'empare alors de l'homme ivre ou plutôt ivre-mort : les matières fécales et les urines s'échappent involontairement, les vomissements surviennent, et quelquefois c'est dans ces restes dégoûtants de l'orgie que l'on voit l'ivrogne cuver et digérer son vin !

Marche.—Rarement l'ivrognerie existe à un haut degré dès le principe : ce n'est que peu à peu, et par l'effet de l'habitude, qu'elle atteint ses dernières limites. Chaque jour l'excitation passagère que détermine la boisson devient moindre, et cependant chaque jour l'estomac se fatigue, s'affaiblit : on éprouve des douleurs, des crampes d'estomac, un malaise général qui va en augmentant. Alors, pour rappeler une jouissance qui s'enfuit, et pour éloigner ses souffrances, le buveur augmente graduellement les doses du fatal liquide. A une période plus avancée, le vin, l'alcool même à 36°, ne sont plus capables d'exciter certains ivrognes ; on en a vu qui allaient jusqu'à avaler de l'eau de Cologne, de l'éther, de l'acide nitrique étendu ;

enfin, le goût se détériore tellement, et le besoin d'excitation devient si impérieux, qu'il en est qui se délectent en se gorgeant de bière, de cidre, de vinaigre ou d'hydromel corrompus. La progression incessante de l'ivrognerie provient donc de deux causes : la première, de la perte de sensibilité qu'occasionnent les spiritueux ; la seconde, de la souffrance qu'ils déterminent, et qu'on cherche à écarter ; c'est là ce qui perpétue le proverbe *qui a bu boira*.

L'ivrognerie est quelquefois continue ; mais le plus souvent elle n'est qu'intermittente. Il est, en effet, des individus qui ne s'enivrent qu'au printemps ou qu'en hiver ; d'autres ne le font que certains jours du mois ou de la semaine. C'est une remarque dont j'ai profité pour le traitement de cette passion ; et j'ai pu, assez souvent, faire mentir le proverbe, en tenant beaucoup plus compte de cette intermittence qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

Effets et terminaison. — On a dit d'une manière absolue que dans les pays chauds l'ivresse fait tomber l'homme en frénésie, et que dans les pays froids elle le rend stupide. Je ne pense pas que cette différence dépende entièrement du climat ; elle tient aussi à la constitution des individus, à la quantité de boisson prise, et surtout à sa nature. Un habile observateur anglais, M. Poynder, a effectivement signalé depuis longtemps les effets différents de la bière et de l'eau-de-vie. « La première, selon lui, rend d'abord lourd, puis hébété, puis enfin insensible ; l'homme devient plus ivre avec la bière qu'avec l'eau-de-vie ; il se vautre davantage, il s'affaisse jusqu'à rouler dans les rues ; mais son abrutissement fait la sécurité des autres. » L'eau-de-vie concentre beaucoup plus son effet : elle ne rend pas aussi stupide ; elle excite les passions, elle rend violent, agile, et plus capable d'exécuter les crimes ; toutefois, prise en grande quantité, elle finit aussi par produire la stupeur : c'est un fait que j'ai observé longtemps chez un chiffonnier, qui, après avoir englouti le matin un litre d'eau-de-vie, ronflait le reste du jour, couché entre deux bornes de la rue, la tête sur le pavé, et les membres allongés avec une sorte de roideur cadavérique. Hogarth a aussi saisi d'une manière frappante la différence qui existe entre l'ivresse produite par la bière et celle produite par l'eau-de-vie, dans les caricatures qu'il a publiées sous ce titre : *Ginlane and ale alley*. Son ivrogne de bière est gros, comme on représente John Bull, et l'ivrogne d'eau-de-vie maigre, désespéré, furieux. Quant à l'ivresse causée par le vin, elle est plus gaie et moins nuisible, tant au buveur qu'à ceux qui l'entourent. Le célèbre Hoffmann croyait l'usage du vin indispensable pour la poésie : aussi cette liqueur, qui du reste contient toujours un quinzième au moins d'alcool, a-t-elle été appelée le Pégase des poètes, tandis que la bière et le cidre ne paraissent pas avoir éveillé beaucoup de lyres.

Les effets de l'opium sont peut-être plus funestes que ceux qui résultent de l'abus des boissons alcooliques. Les traits languissants du fumeur d'o-

pium, ses yeux hagards, son visage blême et ridé, son sourire stupide, son corps amaigri, son apathie léthargique, sont en effet quelque chose de plus horrible encore que l'abrutissement de l'ivrogne. Ajoutons que la passion de l'opium est infiniment plus tyrannique que celle des boissons spiritueuses : l'habitude de cette substance une fois enracinée, il est presque impossible que la volonté soit assez puissante pour y faire renoncer. Peut-il en être autrement quand, toute résistance morale paralysée en quelque sorte par un véritable idiotisme, le malheureux fumeur d'opium, vrai squelette ambulante, est tombé peu à peu dans un état de stupide indifférence pour les aliments, pour sa propre famille, pour tout enfin, excepté pour la drogue vénéneuse qui est devenue son seul besoin, sa seule consolation, jusqu'à ce qu'elle l'ait conduit lentement au tombeau?

Dans l'ivresse arrivée à un certain degré, la passion dominante se montre ordinairement à découvert. Cette révélation du caractère s'observe aussi dans l'aliénation mentale et pendant le sommeil. Ces trois états offrent, sous ce rapport, une analogie frappante, et plus d'une fois la politique a su tirer un parti avantageux de leur indiscretion.

Les passions dans lesquelles la circonspection joue un rôle important m'ont paru, en général, avoir une sorte d'antipathie pour l'ivresse. Ainsi l'avare, qui du reste ne vit que de privations, se garde bien de se mettre hors d'état de pouvoir surveiller son trésor. L'ambitieux, de son côté, qui se nourrit d'espérances, craindrait de dévoiler ses projets s'il abusait du vin, « ce grand délieur de langue, qui, comme le dit Montaigne, fait débonder les plus intimes secrets à ceux qui en ont pris outre mesure : » *In vino veritas* est un proverbe aussi ancien que vrai.

Cette manifestation forcée du caractère, cette révélation involontaire des pensées les plus cachées, qui paraît inexplicable au philosophe, ne l'est nullement pour le médecin physiologiste : c'est que, dans l'ivresse, les sensations n'étant plus en rapport avec les objets extérieurs, ni les idées avec les sensations, la circonspection s'évanouit, et les déterminations sont commandées par la passion prédominante : alors l'homme de la société disparaît, l'homme de la nature se montre, et son cœur est à nu.

Les maladies que l'ivrognerie fait naître varient selon qu'elle est plus ou moins ancienne; selon les dispositions particulières des individus à contracter telle ou telle affection; selon l'espèce et la qualité des boissons; enfin, selon la quantité qu'on en absorbe, et le climat dans lequel on se trouve placé. Ainsi, chez les uns l'estomac devient paresseux, les digestions sont longues et pénibles; chez d'autres, il acquiert une susceptibilité telle qu'il ne peut conserver la moindre quantité d'aliments; chez ceux-ci il y a une simple dyspepsie; chez ceux-là des gastralgies, des gastrites; plus tard des squirrhes au pylore. En général, on peut dire avec Hippocrate qu'un grand buveur n'est pas en même temps un grand mangeur.

Au moral, les facultés intellectuelles se détériorent, l'imagination devient obtuse, les idées se confondent, la mémoire s'abolit, enfin l'hébétéude et l'abrutissement viennent terminer ces tristes prodromes. Une seule idée domine alors toutes les autres, préside à tous les actes : c'est le désir de boire, désir qui suggère encore les moyens de satisfaire ce besoin impérieux et d'en hâter le moment. Plus tard apparaissent des accès passagers d'épilepsie, qui dégénèrent bientôt en un tremblement général, en paralysie, en hypochondrie chez l'homme, en hystérie chez la femme, en manie et en démence chez tous les deux. Peu à peu la nutrition s'altère, et l'on voit survenir le marasme, l'anasarque et l'hydropisie. Chez quelques individus qui font une grande consommation de bière, chez ceux dont la table est chargée chaque jour de mets succulents, on voit se développer une obésité dégoûtante, un embonpoint tel qu'il leur faudrait, comme on l'a dit trivialement, une brouette où ils pussent mettre leur ventre. Les fonctions de la respiration, de la circulation et de la peau s'altèrent; le poumon, forcé d'élaborer des quantités énormes d'alcool, se fatigue et s'engorge : de là les congestions, les pneumonies, l'asthme et diverses hypertrophies. La peau, comme on le sait, est le siège d'une perspiration abondante que l'air froid auquel on s'expose supprime brusquement; ce qui peut déterminer une foule de maladies plus ou moins graves, la mort même : aussi, que de fois n'a-t-on pas vu des malheureux, surpris par le froid à la sortie d'une orgie, tomber sur la route pour ne plus se relever ! La loi s'est-elle assez occupée des mesures à prendre pour prévenir de semblables accidents, en sévissant avec force contre les cabaretiers qui, dans un sordide intérêt, donnent à boire outre mesure à des êtres complètement dénués de raison ?

Chez l'ivrogne il n'est pas rare de voir les maladies syphilitiques devenir incurables. Quel médecin n'a pas observé des chancres empirer sous l'influence d'une orgie, désorganiser une étendue énorme de téguments, et produire ces ulcères vastes et ichoreux qui ont servi de texte aux effrayantes descriptions des auteurs ?

Par suite de l'abus des spiritueux, les fonctions génératrices s'affaiblissent chaque jour; la femme devient sujette aux hémorrhagies utérines; l'homme perd la faculté reproductive, ou donne le jour à des êtres faibles, chétifs, prédisposés à l'aliénation mentale, et qui, pour comble de malheur, hériteront probablement d'un vice dont on ne craindra pas de leur montrer l'exemple.

Les éruptions, les ulcères de quelque nature qu'ils soient, les plaies faites accidentellement ou par le chirurgien, se détériorent chez les buveurs, et présentent une résistance opiniâtre à tous les moyens curatifs. Chaque jour nous voyons des cicatrices déjà avancées se rouvrir tout à coup sous l'influence de l'ivresse, puis marcher de nouveau vers la guérison lorsque la cause a cessé d'agir. J'ai donné autrefois des soins à un ancien militaire

affecté d'un ulcère variqueux occupant la malléole interne de la jambe gauche, qui avait été rebelle à tous les moyens employés par deux médecins de la capitale : il ne guérit qu'après que je fus parvenu à détourner le malade de l'ivrognerie, en le menaçant d'une amputation qu'il rendait volontairement inévitable. Mais lorsque, par suite d'une vieille habitude, il lui arrivait de faire le moindre excès de boisson, sa plaie se rouvrait presque aussitôt, et elle ne se cicatrisait que quand il rentrait dans les bornes de la tempérance.

Les viscères abdominaux éprouvent aussi de nombreuses altérations. Les différentes sécrétions se font d'une manière anormale; les propriétés des sucs sécrétés dégénèrent; le foie se convertit souvent en un tissu dur, boursofflé; il perd sa couleur, ses granulations, et passe à l'état qu'on a appelé *graisseux*. Les intestins de l'ivrogne sont le siège de phlegmasies ordinairement chroniques, qui deviennent quelquefois aiguës; leur propriété assimilatrice diminue, les ganglions du mésentère s'engorgent, la prédisposition aux hémorroïdes augmente; les reins ne peuvent plus suffire à la sécrétion de l'urine, qui devient trouble, sédimenteuse, et se charge d'une grande quantité d'acide urique qui produit souvent des calculs des reins et de la vessie, ainsi que les atroces douleurs de la goutte.

Mais la compagne la plus terrible de l'ivrognerie, ou plutôt la terminaison ordinaire de ce vice dégoûtant, c'est l'apoplexie. Plus d'une fois, on le sait, des festins ont été suspendus par un événement funeste; plus d'une fois des buveurs ont été terrifiés de voir un de leurs compagnons, frappé avec la rapidité de la foudre, tomber au milieu d'eux pour ne plus se relever (1). Si l'on ouvre le cadavre de ces malheureux, on trouve assez souvent l'estomac gorgé de liquides et d'aliments qui ont forcé le sang à refluer vers le cerveau, et ont ainsi déterminé la rupture des vaisseaux de cet organe.

D'ordinaire, la mort est moins prompte : plusieurs attaques ont vainement annoncé la fin prochaine de l'ivrogne, et ce n'est guère qu'après avoir eu plusieurs coups de sang qu'il succombe. Dans ce cas, la masse du sang, la proportion de fibrine qu'il contient, ont été augmentées, ainsi que la force d'impulsion du cœur, et la mort est, comme dans le cas d'apoplexie foudroyante, déterminée par la rupture des vaisseaux de l'encéphale.

— Les effets sociaux de cette passion ne sont pas moins funestes.

Au rapport de M. Stone, qui, pendant plusieurs années, a dirigé l'hos-

(1) L'empereur Jovien et Septime-Sévère moururent ivres, à la suite d'un grand diner. Audebert, roi d'Angleterre, eut le même sort; et, de nos jours, le sultan Mahmoud II dut sa fin prématurée à un *delirium tremens*, produit par l'abus effrayant qu'il faisait des liqueurs alcooliques. Voir le récit dramatique de la mort de ce prince dans l'ouvrage intitulé : *Deux années de l'histoire d'Orient* (1839-1840), par MM. de Cardavène et E. Barrault; Paris, 1840, 2 vol. in-8°.

pice de Boston, c'est l'ivrognerie qui a amené dans cet établissement les sept huitièmes des pauvres.

M. Cole, juge de police d'Albany (New-York), a attesté que, dans une seule année, 2,500 personnes ont été traduites devant son tribunal, et que, sur 100 délits, 96 étaient le résultat de l'intempérance.

D'après Willan, c'est à l'excès des spiritueux consommés à Londres qu'il faut attribuer la moitié des morts subites qui surviennent à l'âge de vingt à vingt-cinq ans. Selon le même observateur, la moitié des aliénés, ses compatriotes, seraient également redevables de leur dégradation morale à l'ivrognerie. En France, ce vice étant beaucoup moins commun qu'en Angleterre, nos relevés statistiques offrent un résultat différent. Ainsi, en lisant le Compte-rendu de M. Desportes, sur le service des aliénés traités à la Salpêtrière et à Bicêtre, de 1825 à 1833, on trouve que, sur 8,272 individus affectés d'aliénation mentale, 414 seulement ont été réduits en cet état par suite d'abus de liqueurs alcooliques.

Il résulte du relevé des cas nombreux de médecine légale que j'ai été appelé à constater, de 1818 à 1838, dans le quartier de l'Observatoire, que le quart des morts subites, et le sixième de suicides, ont eu lieu pendant l'ivresse.

En 1832, j'ai été aussi à même d'observer, comme tous mes confrères, que le choléra, surtout à son début, faisait incomparablement plus de victimes chez les ivrognes que parmi les individus tempérants.

Voici le relevé des morts accidentelles constatées en France par le ministère public, du 1^{er} janvier 1835 au 1^{er} janvier 1842, et celui des individus dont la fin subite n'a pu être attribuée qu'à l'ivrognerie.

Années.	Morts accidentelles.	Morts par ivrognerie.
1835. . . .	6,192	220
1836. . . .	6,529	255
1837. . . .	6,263	186
1838. . . .	5,892	215
1839. . . .	6,632	230
1840. . . .	6,805	242
1841. . . .	7,296	274
En 7 années. . .	45,609	1,622

Résumons les funestes effets de cette passion, en les considérant sous le triple rapport des maladies, de la religion et des lois.

1° L'ivrognerie abrège la durée de la vie; elle augmente le nombre et l'intensité des maladies, souvent même elle en rend la guérison impossible.

2° Sous le point de vue religieux, on remarque qu'en portant le désordre

dans les organes, l'ivrognerie le porte aussi dans l'âme; qu'elle pousse l'homme au libertinage, à la colère, au meurtre, au suicide; qu'elle multiplie toutes les tentations au mal, y rend infiniment plus accessible; et qu'enfin, elle cause la perte d'une multitude d'âmes.

3° Sous les rapports légaux et sociaux, il est démontré, par une longue et triste expérience, que ce vice augmente prodigieusement le nombre des crimes; qu'il est une des principales sources du paupérisme, qui entraîne avec lui un surcroît de charge pour les États. On doit aussi le signaler à l'attention des gouvernements comme la cause la plus fréquente de ces terribles accidents que nous voyons chaque jour arriver à la chasse, dans les voitures publiques, sur les vaisseaux, à bord des bateaux à vapeur, sur les chemins de fer, dans les mines, etc. Enfin, combien de fois les administrations publiques, ou, pour mieux dire, les administrés, n'ont-ils pas ressenti les funestes conséquences de ce vice, qui a fait commettre des fautes graves, irréparables, à des hommes chargés de fonctions importantes? On rapporte à ce sujet qu'un des plus grands administrateurs que les États-Unis aient produits, Thomas Jefferson, le troisième président du gouvernement fédéral, disait quelquefois à ses amis: « L'habitude des boissons spiritueuses, chez les hommes en place, a fait plus de mal au service public et m'a causé plus d'embarras qu'aucune autre circonstance. Maintenant que je suis éclairé par l'expérience, si je recommençais mon administration, la première question que je ferais à l'égard de chaque candidat aux emplois publics serait celle-ci : *Est-il adonné à l'usage des boissons spiritueuses ?* »

Une dernière remarque, une considération grave, qui doit trouver sa place ici, et qui mérite de fixer toute l'attention des législateurs, des jurés et des directeurs spirituels, c'est que si l'ivresse pousse souvent l'homme au crime sans la participation de sa volonté, il est une foule de scélérats qui, par un calcul infernal, se plongent sciemment dans l'ivresse, pour ne plus entendre le cri de leur conscience, et se donner l'affreux courage dont ils ont besoin. M. Poynder, dans les renseignements qu'il a fournis au parlement d'Angleterre, déclare que beaucoup de criminels lui ont assuré qu'avant de se porter à des crimes d'une certaine atrocité, il leur fallait, *de toute nécessité*, avoir recours aux boissons spiritueuses, et qu'ils se gardaient bien d'oublier cette précaution.

De l'Ivresse considérée dans ses applications médico-légales. — Si l'intention du législateur français eût été d'élever l'ivresse au rang des excuses, il l'eût bien certainement mentionnée; et il ne l'a fait nulle part. D'un autre côté, l'article 64 du *Code pénal* dit formellement que « il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de *démence* au temps de l'action. » Or, il n'est aucun médecin légiste qui puisse hésiter à ranger l'ivresse complète parmi les lésions de l'entendement. En effet, « comme

la démence, dit Marc, elle est une affection du cerveau, passagère, il est vrai; comme la démence elle modifie pathologiquement les conditions normales de l'intelligence, qu'elle exalte d'abord, puis qu'elle obscurcit, et qu'elle trouble ensuite complètement.

»Résulte-t-il de là que, dans ses investigations sur l'aliénation mentale transitoire produite par l'ivresse, le médecin doit être en désaccord avec la loi? Loin de moi cette pensée; le législateur ne pouvait agir autrement qu'il ne l'a fait. Nous l'avons vu plus haut, l'ivresse ne pouvait être explicitement considérée par lui comme cause d'atténuation, et encore moins d'excuse; c'était moins l'effet que la cause qu'il avait à prévenir, et l'ivresse considérée en elle-même ne devait pas exclure l'imputabilité, puisque le pouvoir ou l'imprudence de s'enivrer ne l'exclut pas.

»Toutefois, le médecin chargé de statuer indirectement sur la moralité et la valeur des actions incriminées ou entachées de nullité, en tant que les causes de ces actions peuvent se rattacher à l'état physique de l'agent; le médecin, dis-je, chargé d'envisager, non collectivement, ainsi que le législateur, mais individuellement, ainsi que l'avocat, le juré, et même, sous un certain point de vue, le magistrat, les circonstances que présente l'espèce, devra donc, dans ses recherches, faire abstraction de la loi écrite, et puiser uniquement les motifs de ses conclusions excusantes, atténuantes ou non, dans les circonstances qui auront précédé, accompagné ou suivi l'ivresse.

»Ainsi l'ivresse ne pourra pas exclure la responsabilité, toutes les fois que, pendant son existence, l'esprit aura conservé la direction qui lui aura été donnée vers un crime prémédité. Encore, cette maxime ne peut-elle, selon moi, s'appliquer qu'au premier et tout au plus au second degré de l'ivresse. » (*De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires.*)

« Est-il des circonstances, dit M. Roesch, où l'ivrognerie doit fortifier les motifs d'atténuation et même d'excuse? La question est grave; mais il n'est pas impossible de la résoudre.

»Lorsque l'ivrognerie est le résultat d'une habitude vicieuse, et qu'on ne lui reconnaît pas pour origine une cause pathologique, on doit, dans le sens moral, la considérer comme un vice punissable, lorsqu'elle conduit à des actions illégales et qui ont évidemment pour motif un intérêt personnel préexistant à l'ivresse. Il n'en est pas ainsi lorsque l'ivrognerie, qui mérite alors plus justement le nom de *dipsomanie*, est le résultat d'un état de maladie qui, par cela même, réclame de l'indulgence (1). »

(1) *De l'abus des boissons spiritueuses, considérées sous le point de vue de la police médicale et de la médecine légale*, excellent mémoire inséré dans le tome XX des *Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale*. — On peut encore con-

A ces considérations, j'ajouterai que l'homme habituellement sobre, qui aurait été enivré par l'ingestion malveillante d'alcool dans ses boissons, ne saurait, en matière criminelle, être responsable des actes qu'il a pu commettre pendant l'ivresse.

Traitement.

Traitement de l'ivresse. — L'ivresse est-elle légère, on fera prendre quelques tasses de thé ou de café, du sirop d'orgea étendu d'eau, ou mieux encore dix à douze gouttes d'ammoniaque dans un demi-verre d'eau. S'il y a des nausées accompagnées de vertiges, on facilitera le vomissement en administrant de l'eau tiède, quelques grains d'ipécacuanha, ou encore en titillant la lueite avec une longue plume dont on aura trempé les barbes dans de l'huile. On combattra ensuite la soif avec de la limonade, ou toute autre boisson acidulée, que l'on pourra rendre légèrement laxative en y ajoutant un peu de crème de tartre.

Existe-t-il brisement des membres, et forte congestion de l'encéphale, on pratiquera une ou deux saignées, suivant l'exigence; on appliquera des sangsues derrière les oreilles, aux tempes, à l'anus de préférence, s'il y a habituellement fluxion hémorroïdaire. Dans les cas d'apoplexie, on promènera en outre des sinapismes à la partie interne des cuisses, on appliquera des vésicatoires, etc. En même temps, on tiendra la tête du malade élevée; on le placera dans un air pur et frais, en ayant toujours soin de débarrasser le cou de tout ce qui pourrait y gêner la circulation.

Dans l'ivresse furieuse et convulsive, après s'être rendu maître de l'individu, que l'on fera tenir au lit par des hommes calmes et vigoureux, on lui assujettira le tronc et les cuisses avec des draps passés en travers, et dont on fixera les bouts au milieu du lit; on lui liera les pieds, en se bornant à contenir les mains, et l'on s'efforcera de provoquer le vomissement, en le faisant boire à l'aide d'un vase qu'il ne puisse pas briser entre les dents. Mais on devra, dans cette sorte d'ivresse, s'abstenir d'administrer l'émétique, qui pourrait avoir de funestes résultats; on ne fera même usage de l'ipécacuanha que si l'eau tiède, les corps gras et l'oxymel scillitique, avaient été donnés sans succès.

sulter sur cette question délicate, Rayer, *Mémoire sur le Delirium tremens*; Paris, 1819, in-8°; — Lévillé, *Mémoire sur la Folie des ivrognes* (Mémoire de l'Académie royale de médecine, t. I, p. 181; Paris, 1828); — Esquirol, *des Maladies mentales, considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, t. II, p. 72; — Villermé, *Annales d'Hygiène*, t. XXII, p. 98; — Bruhl-Cramer, *Sur la manie des boissons fortes et sur une Méthode rationnelle de les traiter*; Berlin; 1819; — Erdmann, *Annales de Henke*, vol. supplém. VIII; — enfin, M. Frégier, *des Classes dangereuses de la population dans les grandes villes*, t. II; Paris, 1840, 2 vol. in-8°.

Dans l'ivresse causée par les opiacés, on aura recours à la saignée, aux boissons acidulées, aux éthers. On pratiquera des frictions sur diverses régions du corps, avec des brosses ou des linges rudes; on prescrira des lavements irritants; enfin, on emploiera tous les moyens conseillés dans l'empoisonnement par les substances narcotiques.

Traitement de l'ivrognerie; moyens préventifs employés par quelques législateurs. — Chez les Juifs, qui étaient naturellement sobres, la loi est muette sur tout ce qui a rapport à l'ivrognerie; de nos jours encore, ce peuple conserve une telle aversion pour ce vice, qu'on voit chez lui fort peu d'individus s'y abandonner.

Dracon, chez les Athéniens, punissait l'ivresse de mort; Lycurgue, à Sparte, faisait, à ce que l'on assure, enivrer des esclaves, pour inspirer à la jeunesse le dégoût du vin. Mais, voyant l'inutilité de son remède, il ordonna d'arracher toutes les vignes; sur quoi Plutarque remarque que « ce législateur eût mieux fait de laisser croître les vignes, mais d'en approcher les Nymphes, c'est-à-dire d'ordonner le mélange de l'eau avec le vin, et qu'ainsi il aurait contenu la fougue de Bacchus à l'aide d'une divinité plus sage. »

Pittacus, roi de Mitylène, avait rendu une loi qui infligeait une peine double à celui qui avait commis un crime pendant l'ivresse : la première était pour son crime; la seconde, pour s'être mis, par intempérance, dans le cas de le commettre.

Zaleucus, roi et législateur des Locriens, ne permettait l'usage du vin qu'aux infirmes, sur l'ordonnance des médecins, et il le défendait à tous ses autres sujets, sous peine de mort.

Pythagore, comme on le sait, interdisait aussi l'usage du vin à ses disciples, assurant que cette boisson était l'ennemie de la sagesse, et amenait une disposition prochaine à la folie.

Une ancienne loi romaine prescrivait à tout citoyen de bonne famille de ne boire de vin qu'à trente ans, et encore avec modération. (Plin., xiv, 13 et 14.) La même loi interdisait entièrement aux femmes l'usage de cette liqueur. Equatius Metellus tua sa femme pour l'avoir surprise buvant du vin au tonneau, et il fut absous. Fabius Pictor fait aussi mention d'une dame de qualité que ses parents firent mourir de faim, parce qu'elle avait forcé le coffre dans lequel étaient les clefs de la cave. Mais, dans la suite, on se borna à priver de leur dot les femmes qui enfreignaient la loi, et, plus tard, on leur permit l'usage du vin fait avec des raisins secs. Enfin, vers la décadence de la république, l'abus de cette liqueur devint fort commun, et même, s'il faut croire ce que dit Horace :

Narratur et prisci Catonis

Sape mero caluisse virtus :

La vertu du vieux Caton ,
 Chez les Romains tant prônée ,
 Était parfois , nous dit-on ,
 De falerne enluminée.

Chez les Arabes, qui ont perfectionné l'art de distiller, l'ivrognerie était tellement répandue que Mahomet crut devoir proscrire entièrement le vin. Par malheur, l'usage de l'opium, chez les Turcs, et le *bouang* ou *pust*, que l'on prépare en Perse, ont bien aussi leurs funestes résultats, et, en définitive, les Mahométans n'ont pas beaucoup gagné à cette défense.

L'Espagne et le Portugal ont eu peu besoin de ces lois répressives dont sont remplis les codes du Nord.

Quant à la France, ses rois furent souvent dans la nécessité de mettre des entraves à son excessive consommation de vin, soit par des impôts proportionnés qui devaient en même temps servir à alléger les charges de l'État, soit par des voies de rigueur qui sont toujours tombées en désuétude. François I^{er} publia, en 1536, un édit très-sévère contre les ivrognes : les coupables étaient, la première fois, condamnés à la prison, au pain et à l'eau ; la deuxième, ils étaient fouettés ; la troisième, ils recevaient ce châtiment en public, et, en cas de récidive, ils étaient bannis, après avoir subi l'amputation des oreilles. Charles IX fit arracher les vignes. Louis XIV eut aussi recours à des voies rigoureuses pour réprimer les excès de boisson auxquels se livraient les seigneurs de sa cour.

L'ivrognerie tient une telle place dans les habitudes anglaises ; elle y est la source de tant de désordres, que la loi ne pouvait manquer d'en faire un délit, qui est puni de 40 schellings d'amende ou de quelques jours de prison, au choix du magistrat. En France, le Code pénal ne mentionne même plus l'ivrognerie, qui, d'un autre côté, a le privilège d'être presque toujours considérée comme une circonstance atténuante. Ce vice cependant nous paraît produire assez de ravages pour devoir attirer l'attention du gouvernement, et le déterminer à prendre des mesures de police générale (1), et surtout de police hygiénique. Ces dernières mesures devraient principa-

(1) A Rome, tout individu rencontré ivre sur la voie publique est immédiatement mis en prison. C'est une mesure fort sage, qui diminue le nombre des ivrognes en même temps qu'elle pourvoit au maintien de l'ordre et à la sûreté des citoyens. — En Angleterre, la police n'arrête pas dans les rues tous les individus qui donnent des signes d'ivresse ; elle se borne à mettre sous les verroux ceux qui commettent quelque désordre ou qui paraissent tout à fait privés de l'usage de leur raison. A Londres et à Middlesex, non compris la Cité, 12,588 ivrognes, dont 4,550 femmes, ont été arrêtés pendant la seule année 1842. Cette même année, 5,876 ivrognes ont été mis en prison à Liverpool. « Ces mesures pénales, dit un savant statisticien, conçues dans un but moral, ont porté toutefois de déplorables fruits. Dans une contrée aristocratique comme l'Angleterre, quand la loi ne fait pas acception de personnes, ce sont les magistrats qui introduisent les distinctions. Il arrive presque toujours, si l'homme que la police a

lement porter sur l'altération et la sophistication des vins, dont la classe ouvrière est plus particulièrement victime.

Moyens curatifs.—Ces moyens peuvent se réduire à deux systèmes tout à fait opposés : l'un interdisant subitement l'usage des boissons spiritueuses, l'autre ne procédant à leur suppression que d'une manière lente et graduée. La première manière de faire, appliquée en 1826 par la Société de tempérance américaine, sur un grand nombre d'individus, aurait eu, d'après le rapport de M. Baird, des résultats fort avantageux (1). Toutefois, dans beaucoup de cas, ce système n'est pas praticable; car la suppression brusque d'une affection chronique (et l'ivrognerie en est une) peut déterminer d'autres maladies excessivement graves. Une distinction pratique paraît ici nécessaire. Si, par suite d'affections morales ou de quelque dérangement physique, le goût des boissons enivrantes ne faisait que de se manifester, on devrait mettre tout en œuvre pour en retrancher entièrement l'usage; l'habitude n'étant pas encore enracinée, une suppression brusque n'offrirait alors aucun danger; mais si la passion est ancienne, si elle est devenue une seconde nature, nous prendrons en considération qu'elle s'est développée graduellement, qu'elle a dû passer par plusieurs périodes, et nous suivrons une marche qui n'occasionnera aucune secousse dangereuse à l'organisme. Partant donc de ce point de vue, nous diminuerons faiblement chaque jour la quantité de vin ou d'alcool; ensuite, à des intervalles assez rapprochés, nous substituerons à ces liqueurs spiritueuses d'autres boissons qui le sont moins. Enfin, lorsque la maladie décline, pour tromper l'œil et le goût, nous fe-

trouvé ivre a de la fortune, qu'il en est quitte pour payer une faible amende; mais s'il est pauvre, il expie sa faute par la prison. Là, un ouvrier qui n'a que ce moment d'oubli à se reprocher se trouve le plus souvent confondu avec des malfaiteurs, et ce déplorable contact devient pour lui ou un supplice qu'il n'avait pas mérité, ou une cause de dépravation. »

(1) Si l'influence exercée aux Etats-Unis et en Angleterre par les sociétés de tempérance est aussi grande que l'annonce M. Baird, on ne tardera pas à constater dans ces deux pays une diminution sensible du paupérisme, des maladies et des crimes, dus en grande partie à l'abus des liqueurs alcooliques.

Depuis longtemps, l'ivrognerie des Irlandais passait pour incurable : c'était une maxime reçue qu'il faudrait que l'Irlandais changât de nature pour renoncer au whiskey. « Deux Irlandais, disait-on, ne pouvaient pas se rencontrer sans s'enivrer d'abord et sans se battre ensuite. Pour un verre de whiskey, un Irlandais se chargeait de commettre un meurtre, et il remplissait sans hésiter cet abominable engagement. » Depuis quatre ans que le père Mathieu a commencé à parcourir l'Irlande en missionnaire, ce déplorable état de choses est notablement changé. Il est, en effet, constaté qu'en Irlande le débit du whiskey et le nombre des crimes ont diminué dans une grande proportion. En 1840, ce pays avait consommé 8,511,654 gallons de whiskey; en 1841, la consommation s'est réduite de 2,400,000 gallons, et cette réduction s'est encore accrue en 1842. Quant au budget du crime, il suffit de dire que le nombre des meurtres a, d'une année à l'autre, diminué de moitié. Enfin, c'est le père Mathieu qui l'a dit devant un auditoire anglais : « l'Irlande, ce pays pauvre, ne présente plus au même degré que Londres, cette capitale de la richesse, l'aspect d'un peuple en haillons. » Jusqu'ici, il faut l'avouer, le vénérable apôtre de la tempérance n'a pas opéré en Angleterre les mêmes prodiges qu'en Irlande.

rons prendre pour boisson ordinaire une décoction de queues de cerises fortement colorée , et aiguisée avec de l'eau de Seltz : cette pratique a réussi plusieurs fois. Nous conseillerons aux personnes aisées , dont la vie est sédentaire, l'exercice , l'équitation, les voyages, les distractions de bon goût. Chez quelques autres , nous tâcherons de développer, dans certaines limites, quelque besoin antagoniste ; à tous, nous recommanderons , de la manière la plus expresse, de fuir la société des buveurs ; car on a souvent vu la résolution la plus ferme échouer par la funeste contagion de l'exemple. Pour rendre ces moyens plus efficaces, nous agirons en même temps sur le moral : nous effraierons les uns par le tableau des crimes , de la misère et des infirmités que ce vice amène à sa suite ; aux autres , nous dépeindrons le dégoût et le mépris qu'il inspire. Enfin , à un père ou à une mère qui a encore quelque affection pour sa famille, nous répèterons souvent qu'il n'est pas rare de voir tomber dans l'aliénation mentale les enfants nés de parents adonnés à l'ivrognerie.

Quant au régime alimentaire , il devra consister en viandes légères et peu épicées, en fécules, et en légumes herbacés.

On a aussi employé avec avantage d'innocents artifices pour guérir de l'ivrognerie, en provoquant le dégoût des liqueurs. C'est ainsi que M. Fournier en a tout à fait débarrassé deux femmes, en faisant mettre à leur insu du tartre stibié dans tous les spiritueux dont elles abusaient chaque jour. Dégoûtées par les vomissements continuels que leur occasionnaient de tels breuvages , ces malheureuses ne tardèrent pas à renoncer à un plaisir devenu pour elles un véritable supplice.

Observations.

I. Ivrognerie héréditaire observée chez deux enfants après la mort de leur père.

Le nommé L., habitant une petite ville du département de la Meuse , était resté sobre jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans, époque à laquelle il éprouva des pertes d'argent assez considérables. Il avait alors quatre enfants , avec lesquels il se plaisait à passer la plus grande partie de ses soirées. A dater du moment où la fortune lui fut contraire, la société de sa femme et de ses enfants lui devint insupportable ; son caractère, jusqu'alors aimable et enjoué, parut sombre, taciturne, et bientôt on le vit se livrer avec fureur à la passion des liqueurs fortes. D'adroits fripons profitèrent de ses moments d'ivresse pour lui faire souscrire des marchés onéreux qui délabrèrent de plus en plus ses affaires. En vain on lui représenta la perte prochaine du peu qui lui restait, et la misère dans laquelle il allait plonger sa famille : aigri par ses nouvelles pertes, L. continua de boire, et finit par devenir un ivrogne achevé.

La troisième et la cinquième année qu'il s'était adonné aux boissons spiritueuses, il eut deux autres enfants du sexe masculin. Cette nouvelle charge n'arrêta pas son funeste penchant, et, à l'âge de cinquante-quatre ans, il était arrivé au point de boire chaque jour une bouteille d'eau-de-vie, outre plusieurs bouteilles de vin. Mais enfin, ce corps de fer se brisa; L. tomba dans une espèce d'hébétude, de démence, et un jour on le trouva mort d'apoplexie dans une cabane de son jardin. L'autopsie ne fut pas faite.

Les enfants de L. furent élevés par un oncle, devenu leur tuteur à la mort de son frère. On fut tout étonné, lorsqu'ils parvinrent à l'âge de raison, de trouver en eux des goûts tout à fait différents. Les trois filles et le garçon que L. avait eus avant de se livrer à l'ivrognerie étaient très-sobres; les deux autres garçons, au contraire, l'un à l'âge de neuf ans, l'autre à sept ans, montraient un goût prononcé pour le vin. Le frère de L., que la passion de ce dernier avait profondément affligé, employa les précautions les plus sévères pour empêcher ce fatal penchant de se développer: il leur interdit l'usage du vin même à leurs repas; il leur défendit d'en accepter, quelque part qu'ils se trouvassent, et, lorsqu'il venait à apprendre qu'ils en avaient bu, il les fustigeait de manière qu'ils conservassent longtemps le souvenir de leur désobéissance. A l'aide de ces moyens, il parvint à arrêter quelque temps leur prédisposition héréditaire; mais à peine furent-ils en apprentissage, que toutes les précautions échouèrent: à l'âge de seize et de dix-huit ans, ils fréquentaient ensemble les tavernes, et plus d'une fois ils y passèrent la nuit sous les tables.

En 1828, l'aîné se maria à une femme robuste et bien constituée, de laquelle il eut plusieurs enfants. Les premières années de son mariage, on remarqua en lui une moins grande tendance à boire. Il exerçait alors l'état de jardinier; mais il lui vint en 1830 la pensée de tenir un cabaret. A partir de ce moment, sa passion pour le vin reparut avec son intensité première, et bientôt on disait qu'il consommait à lui seul plus que toutes ses pratiques réunies. Sa femme, sur ces entrefaites, ayant hérité d'une somme de dix mille francs, le contraignit à reprendre le jardinage; mais cette sage mesure fut inefficace. L. n'allait guère à ses travaux sans engloutir un demi-litre d'eau-de-vie et deux ou trois bouteilles de vin. Aussi, en 1832, il fut pris d'un tremblement général et d'une constriction spasmodique des muscles qui dura pendant trois jours. A dater de cette époque, ses lèvres et ses mains restèrent constamment tremblotantes, et il eut plusieurs atteintes d'hémiplégie. En 1835, un jour qu'il descendait à la cave, il fut saisi de vertiges, et tomba à la renverse; on le saigna, et il recouvra la santé. Enfin, le 21 août 1837, il fut pris d'une hémorrhagie nasale qui dura presque sans interruption pendant sept heures. En entrant dans la chambre où il gisait, le médecin qu'on appela fut suffoqué par une odeur

d'alcool, d'urine et de sang; elle était tellement forte que le prêtre, qui ne vint qu'après qu'on eut ouvert la fenêtre, faillit aussi tomber en syncope. Le lit était imprégné d'urine ayant une odeur fortement alcoolique. On trouva dans une pièce voisine une cruche d'eau-de-vie pouvant contenir environ un litre, mais à peu près vide; le malheureux venait encore de boire. L'hémorrhagie l'avait affaibli au point qu'il n'avait plus la force de se retourner dans son lit. La face était pâle, la peau froide, le pouls à peine sensible. Le médecin pratiqua tout de suite le tamponnement des fosses nasales, et conseilla de le transporter à l'hôpital. A son entrée, on lui prescrivit des sinapismes aux jambes et des fomentations émollientes sur le ventre. La percussion de la poitrine donnait de la matité à droite; en arrière et à la partie moyenne, l'auscultation faisait percevoir du râle crépitant. Le second jour, le tronc et les membres se couvrirent de larges ecchymoses violacées, laissant entre elles six à huit ponces d'intervalle. Le troisième jour, le malade fut pris de délire, de soubressauts dans les tendons. La figure était hideuse à voir; les muscles se contractaient spasmodiquement. Vers le soir, il éprouva un accès de frénésie pendant lequel il déchira avec les dents les rideaux de son lit, et se meurtrit les mains ainsi que la tête; on lui mit alors la camisole de force. Le quatrième et le cinquième jour se passèrent de même. Le sixième, il tomba dans un état de prostration et d'adynamie complètes. Les yeux étaient constamment à demi fermés et larmoyants, le gauche plus fermé que le droit. Le membre supérieur gauche perdit sa sensibilité, les urines et les selles devinrent involontaires, la respiration quelque peu stertoreuse; enfin, le quinzième jour il mourut (1).

Le plus jeune des fils de L., à l'âge de vingt et un ans, se fit remplaçant dans l'armée, moyennant 1,700 francs, et, au bout de quelques mois, il avait dissipé la totalité de cette somme dans les tavernes. Cité au régiment

(1) *Ouverture cadavérique.* — En découvrant le corps quelques heures après la mort, on reconnaît une odeur d'alcool très-prononcée. Les ecchymoses persistent.

Crâne. — Le ventricule gauche du cerveau est pointillé de rouge; il contient une assez grande quantité de sérosité sanguinolente. Les méninges et le rachis ne présentent rien de remarquable.

Thorax. — Le poumon droit est hépatisé au premier degré inférieurement; un peu au-dessus, il est au degré d'hépatisation grise, mais dans une petite étendue. Les deux poumons offrent de larges plaques mélaniques envoyant de nombreuses ramifications dans le parenchyme, divisé en lobules très-inégaux. Les ganglions bronchiques ont la même teinte à un degré très-prononcé. Le cœur ne présente rien d'anormal, si ce n'est un caillot fibrineux très-adhérent à l'endocarde, et distendant le ventricule droit.

Abdomen. — La muqueuse stomacale est d'un rouge noirâtre, velouté; elle s'enlève au moindre frottement. A l'orifice pylorique elle laisse voir une injection assez vive; les vaisseaux, distendus, sont rouges et la soulèvent. Les intestins offrent des traces d'entérite aiguë dans quelques points, d'entérite chronique dans d'autres.

Les appareils biliaire et génito-urinaire ne présentent aucune lésion appréciable.

comme un intrépide buveur, il lui arriva maintes fois de parier qu'il avalerait un litre d'eau-de-vie sans désespérer, et il ne perdit jamais à ce jeu. Il apprit alors à faire des armes, passa bientôt maître, et se mit à rançonner les conscrits. Plus d'un coup de fleuret, plus d'une *saignée*, comme il le disait, furent la suite de ses excès, et malgré cela, sa dégoûtante crapule ne fit que s'accroître. Son temps fini, il revint, en 1832, dans ses foyers, où l'ivrognerie lui fit contracter des dettes, qu'il solda en se vendant de nouveau. Deux ans après, dans un moment d'ivresse, il reçut au bras gauche un coup de sabre qui le fit réformer. Depuis lors, il végète dans les cabarets, où il boit en une heure ce qu'il a gagné dans deux journées. Il mange à peine; sa face est d'un rouge cuivreux; ses yeux semblent sortir de leur orbite; son nez est couvert d'éruption; il est sujet à des attaques d'apoplexie qui forcent à le saigner tous les quinze jours, et il annonce lui-même sa fin prochaine.

II. Ivresse convulsive terminée par la mort. (Médecine légale.)

En 1810, un militaire adonné à l'ivrognerie fut chargé de conduire trois conscrits à Saint-Germain-en-Laye, et logea avec eux dans une chambre située au deuxième étage. La rampe qui régnait le long de l'escalier était composée de barreaux très-écartés. Deux des jeunes gens, rentrés de bonne heure, s'étaient couchés ensemble et dormaient paisiblement, lorsque leur conducteur, tout à fait ivre, et pouvant à peine se soutenir, vint les réveiller, et voulut les forcer de lui céder le lit qu'ils occupaient. Impatientés, ils se levèrent, et le poussèrent hors de la chambre, qu'ils refermèrent en dedans. L'ivrogne fit d'abord beaucoup de tapage sur le carré, puis, plongé dans une espèce de stupeur, il resta couché sur l'escalier. Le troisième conscrit, en rentrant, trouva cet homme sous ses pieds; il frappa à la porte de ses camarades, qui ne la lui ouvrirent qu'à la condition qu'il ne laisserait pas entrer leur conducteur. Plusieurs fois, pendant la nuit, ils l'entendirent s'agiter violemment; mais comme il leur inspirait moins de pitié que d'horreur, par suite des mauvais traitements dont il les avait accablés depuis qu'ils étaient confiés à sa garde, ils eurent l'imprudence et le manque de charité de ne pas le secourir. Le lendemain matin, on trouva ce malheureux au premier étage, privé de vie, et couvert de plaies.

Soupçonnés d'être les auteurs de la mort de ce militaire, les trois jeunes gens furent incarcérés, et on fit procéder à la visite du cadavre par deux chirurgiens qui, après un examen superficiel, attribuèrent la mort à une violence étrangère, à des coups qui auraient été portés.

Un praticien distingué de Versailles, à qui nous devons cette observation, le docteur Voisin, consulté par les magistrats, trouva le procès-verbal in-

complet, et demanda que le cadavre, qui n'était enterré que depuis quelques jours, fût examiné de nouveau. En conséquence, l'exhumation fut ordonnée, et M. Voisin, en présence des magistrats et des chirurgiens qui avaient fait le premier procès-verbal, constata :

1° Que les blessures n'étaient pas essentiellement mortelles ; que les veines de la dure-mère et celles qui rampent dans le tissu de la pie-mère étaient considérablement gorgées de sang, ainsi que le plexus choroïde ; que les ventricules du cerveau contenaient une assez grande quantité de sérosité.

2° Que les lobes inférieurs du poumon étaient gorgés d'un sang fluide ; que l'estomac, qui n'avait pas été ouvert à la première inspection, était très-distendu par des gaz, et contenait environ une livre d'une liqueur mêlée de flocons noirâtres, et répandant encore l'odeur de l'eau-de-vie. Les orifices cardiaque et pylorique étaient phlogosés, et la membrane muqueuse parsemée de taches rougeâtres dans toute son étendue.

D'après l'examen de tous ces faits, M. le docteur Voisin, éclairé par le mémoire de M. Percy sur l'ivresse convulsive, donna les conclusions suivantes :

« L'homme que nous avons visité a été dans un état d'ivresse simple qui est devenue convulsive, et il a pu se précipiter du second au premier étage dans le moment où, en proie aux mouvements convulsifs, il se débattait et se roulait sur le carré : les lésions externes peuvent être le résultat de la chute, et la mort paraît plutôt due à l'effet de la douleur causée par l'inflammation de l'estomac, et à l'état apoplectique du cerveau, qu'aux blessures qu'a présentées le cadavre. »

Les trois jeunes gens furent arrachés à la mort par le rapport de cet habile praticien.

III. Ivrognerie terminée chez une femme sexagénaire par une combustion spontanée. (Médecine légale.)

On entend par combustion spontanée celle qui a lieu d'elle-même, c'est-à-dire à une température peu élevée, et sans l'aide d'un corps en ignition. Ce phénomène, que l'on a nié longtemps, par la seule raison qu'on ne le comprenait pas, est généralement admis aujourd'hui, grâce aux progrès des sciences physiques. Quant aux personnes qui conserveraient encore quelques doutes sur son existence, elles les dissiperont certainement en lisant l'intéressante monographie de M. Lair, intitulée : *Essai sur les Combustions humaines produites par un long abus des liqueurs spiritueuses*, ainsi que les savantes recherches de M. Kopp sur ce sujet, considéré sous les rapports médico-légal et pathologique.

Une pratique de plus de vingt-cinq ans ne m'a fourni qu'une seule fois

l'occasion d'observer ce phénomène, d'ailleurs assez rare chez le vivant (1), et qui se produit ordinairement pendant l'hiver, parce que l'air froid, mauvais conducteur de l'électricité, favorise l'état idio-électrique du corps.

Au milieu de l'hiver de 1828, le commissaire de police de mon quartier m'invita à me rendre avec lui chez une femme d'environ soixante-cinq ans, que l'on n'avait pas vue sortir de chez elle depuis plusieurs jours. Introduits dans la seule pièce qu'elle occupait, nous fûmes d'abord suffoqués par une odeur fortement empyreumatique; les carreaux de la fenêtre avaient tous une couleur plus ou moins roussâtre, et étaient recouverts, ainsi que les murs, d'une eau grasse, ce qui interceptait notablement la clarté du jour. Déjà M. le commissaire se dirigeait vers le lit, dont les rideaux étaient fermés, lorsque je lui montrai une masse informe de matière carbonisée, ayant à peu près la dimension d'un pain long de quatre livres : c'était le cadavre de la femme qu'il cherchait. La poitrine et l'abdomen avaient disparu, et les extrémités, complètement carbonisées, étaient rapprochées de la tête, qui offrait encore quelques vestiges de sa forme, mais qui se réduisit en morceaux dès qu'on y toucha. Chose singulière! le bonnet de mousseline dont elle était coiffée n'avait été brûlé que dans une certaine direction, le reste en était assez bien conservé; tous les meubles paraissaient intacts.

Au milieu de la chambre était une table de bois blanc, sur laquelle nous trouvâmes une petite cruche à demi remplie d'eau-de-vie, dont cette malheureuse femme se gorgeait nuit et jour. Les personnes qui la fréquentaient déclarèrent qu'elle consommait journellement un litre de cette liqueur, non compris deux bouteilles de vin; du reste, elle se vantait elle-même de n'avoir pas bu une goutte d'eau depuis plusieurs années.

Je n'aperçus autour d'elle aucun corps combustible capable d'avoir communiqué le feu à ses vêtements : la cheminée, malgré le froid, était hermétiquement fermée; la chaufferette de tôle était vide, et reléguée à une place qui dénotait qu'elle n'en avait pas fait un usage récent. Je ne pouvais pas non plus soupçonner que la combustion eût été produite par la flamme d'une chandelle, l'accident ayant eu lieu pendant le milieu du jour, ainsi que l'attestaient des cris étouffés entendus par deux voisins, cris auxquels elles portèrent peu d'attention, parce que cette ivrognesse avait habitué les personnes de la maison à ses bachiques sabbats.

Je caractérisai donc le genre de mort de cette femme, de *mort accidentelle, déterminée par une combustion spontanée, suite d'un long abus des liqueurs alcooliques.*

(1) Pendant l'année 1836, le ministère public a pu constater en France 5 combustions spontanées sur les 255 morts subites dues à l'ivrognerie.

IV. Ivrognerie complètement guérie par l'empire de la volonté.

Quoique l'ivrognerie soit l'une des passions les plus difficiles à déraciner, il ne faut souvent qu'un mouvement généreux, inspiré par quelque circonstance fortuite, pour en déterminer la guérison. Ce fut ainsi que le général Cambronne, qui, dans sa jeunesse, se livrait à cette passion funeste, parvint à la surmonter par un sentiment d'honneur, et par la seule puissance de sa volonté.

Il servait, en 1793, dans un régiment en garnison à Nantes, lorsqu'un jour, s'étant enivré, et s'abandonnant à la violence naturelle de son caractère, il s'oublia jusqu'à frapper publiquement un de ses supérieurs, le menaçant en outre de recommencer à la première occasion. Les lois militaires sont précises en pareil cas : il fut traduit devant un conseil de guerre, et son arrêt de mort prononcé.

Cependant le colonel, qui, dès cette époque, avait deviné que, sous une enveloppe un peu rude, Cambronne cachait de grandes qualités militaires, trouva moyen de faire suspendre l'exécution du jugement, et obtint d'un représentant du peuple, en mission à Nantes, la promesse formelle de la grâce du coupable, à la condition qu'il s'engagerait à ne plus s'enivrer.

L'ayant alors fait amener devant lui, il lui dit que, s'il promettait d'être plus sobre à l'avenir, on pourrait peut-être faire commuer sa peine.

« Je ne le mérite pas, mon colonel, répondit Cambronne ; ce que j'ai fait est abominable : on m'a condamné à mort, il n'y a rien de plus juste ; et il faut que je meure.

» — Je te répète que tu ne mourras pas, que tu auras ta grâce, si tu me jures de ne plus te griser.

» — Comment voulez-vous que je vous jure cela, si je continue à boire du vin ? J'aime mieux me brouiller tout à fait avec lui.

» — Te sens-tu capable d'une telle résolution ?

» — Oui, puisque vous êtes capable d'une si généreuse bonté. »

La chose étant ainsi convenue, Cambronne obtint sa grâce pleine et entière.

L'année suivante, le digne colonel quitta le service, et oublia le serment que lui avait fait Cambronne, qu'il ne revit que vingt-deux ans après, au mois d'avril 1815. A cette époque, l'intrépide général venait, comme on sait, d'accompagner Napoléon depuis Cannes jusqu'à Paris. Invité à dîner par son ancien colonel, qui avait appris son arrivée par les journaux, il se rend avec empressement à cette invitation. Après le potage, son hôte lui offre un verre de vin de Bordeaux qui avait vingt ans de bouteille.

« Ah ! mon commandant, s'écrie le général, qui continuait à donner ce nom par amitié à son ancien chef, ce n'est pas bien ce que vous faites là...

» — Comment, ce n'est pas bien ! si j'en avais de meilleur, je vous l'offrirais.

» — Du vin ! à moi ! Vous ne vous rappelez donc pas ce que je vous ai promis ?

» — Non, en vérité. »

Cambronne alors rappela à son libérateur l'engagement qu'il avait pris à Nantes, en 1793. « Depuis ce jour, ajouta-il, je n'ai pas bu une goutte de vin; c'était bien la moindre chose que je pusse faire pour l'homme qui m'avait sauvé la vie. Si je n'avais pas tenu mon serment, je me serais cru indigne de ce que vous avez fait pour moi. »

V. Ivrognerie radicalement guérie par un sentiment de honte et de regret, soutenu par la religion.

M. de R***, l'un des premiers magistrats d'une ville du département du Pas-de-Calais, était marié depuis un grand nombre d'années, lorsqu'il s'aperçut que sa femme, qui jusqu'alors s'était montrée d'une sobriété parfaite, prenait la funeste habitude des liqueurs spiritueuses. Quelques observations, faites avec beaucoup de délicatesse, ne la corrigèrent pas, seulement elles la rendirent beaucoup plus attentive à cacher son penchant. Mais la contrainte qu'elle s'imposait fit bientôt de ce penchant une passion très-vive, et madame de R***, ne pouvant toujours se procurer par elle-même les moyens de la satisfaire, finit par avoir recours à une de ses femmes, qui lui achetait secrètement de l'eau-de-vie.

Averti de ce désordre, et rougissant de honte pour celle qui portait son nom et qu'il aimait d'ailleurs tendrement, M. de R*** employa, sans aucun éclat, un moyen singulier pour la guérir : il fait venir chez lui une pipe d'eau-de-vie, et la place dans un caveau où l'on pouvait aller sans être vu des domestiques de la maison; puis, montant chez sa femme, il lui dit avec gravité, en lui remettant la clef du caveau : « Madame, j'ai fait une ample provision de la liqueur que vous aimez, afin que désormais vous ne fussiez plus obligée d'en faire acheter clandestinement par votre femme de chambre. Lorsque cette provision sera épuisée, avertissez-moi. Que je sois du moins le seul confident d'une passion qui vous déshonore, et qui peut être du plus funeste exemple pour ceux qui vous servent... »

Ces mots, prononcés avec l'accent d'une profonde douleur, produisent sur madame de R*** l'effet que son mari en attendait : anéantie, elle n'ose d'abord lever les yeux; mais bientôt, lui saisissant la main : « Pardon ! mille fois pardon ! s'écrie-t-elle, je vous ai affligé, je vous ai forcé de rougir de moi; vous n'en rougirez plus, je vous l'atteste : à dater de ce jour, je renonce à l'odieux penchant qui fait ma honte; pour m'en préserver, je n'aurai qu'à songer à la leçon que je viens de recevoir. »

Aidée de la religion, qu'elle avait jusque-là abandonnée, madame de R*** a si rigoureusement tenu parole, qu'elle fut depuis citée comme un modèle de tempérance.

CHAPITRE II.

DE LA GOURMANDISE.

Mille fois nous avons répété ce vieil adage : « La table tue plus de monde que la guerre. »

DE MAISTRE, *Soirées de Saint-Petersbourg.*

Définition et synonyme.

Les dictionnaires les plus estimés définissent la gourmandise : *intempérance dans le manger, amour raffiné et désordonné de la bonne chère, gloutonnerie, défaut de celui qui mange avidement et avec excès.*

Mécontent de ces définitions, qui confondent la gourmandise *sociale* avec la gloutonnerie et la voracité, l'aimable et savant auteur de la *Physiologie du goût* (1) propose aux lexicographes de réserver le nom de gourmandise à *une préférence passionnée, raisonnée et habituelle pour les objets qui flattent le goût.* « La gourmandise, ajoute-t-il, est ennemie de tout excès : ceux qui s'indigèrent ou qui s'enivrent ne savent ni boire ni manger. »

Sous quelque rapport qu'il envisage la gourmandise, elle ne lui semble mériter qu'éloge et encouragement : sous le rapport physique, il la considère comme le résultat et la preuve de l'état sain des organes destinés à la nutrition. Au moral, c'est une résignation implicite aux ordres du Créateur, qui, nous ayant ordonné de manger pour vivre, nous y invite par l'appétit, nous soutient par la saveur, et nous encourage par le plaisir.

« La gourmandise devient-elle gloutonnerie, voracité, crapule, alors, dit le professeur, elle perd son nom et ses avantages, échappe à nos attributions, et tombe dans celles du moraliste, qui la traitera par ses conseils, ou du médecin, qui la guérira par ses remèdes. » (Méditation XI.)

C'est précisément de cette gourmandise pervertie que nous voulons nous

(1) Brillat-Savarin (Anthelme), conseiller à la Cour de cassation, né à Bellay, le 1^{er} avril 1755, mort à Paris le 2 février 1826. — Nos lecteurs apprendront sans doute avec intérêt que l'auteur de la *Physiologie du goût, ou Méditations de Gastronomie transcendante*, était naturellement sobre : les repas les plus simples suffisaient à son robuste appétit. — Le spirituel auteur des charmants poèmes de la *Gastronomie* et de la *Danse*, Berchoux, avec qui j'ai eu le plaisir de dîner plusieurs fois, poussait beaucoup plus loin la tempérance : il mangeait peu, ne buvait que de l'eau, et m'a assuré n'avoir jamais dansé.

occuper, et comme médecin et comme moraliste. Du reste, connaissant maints gastronomes fort estimables sous tous les rapports, nous nous empressons de déclarer ici que nous respecterons toujours leur *préférence raisonnée*, tant qu'elle restera raisonnable.

Avant d'entrer en matière, arrêtons bien la signification des différents synonymes que nous serons dans le cas d'employer : il n'y a en ce monde tant de confusion dans les choses que parce qu'on en laisse beaucoup dans les mots.

Nous donnerons indifféremment l'épithète de *gourmets* aux individus qui reconnaissent le terroir, l'âge et le mérite d'un vin d'après sa saveur et son bouquet, comme à ceux dont le palais et l'odorat distinguent d'une manière sûre les diverses qualités des aliments solides. Un gourmet sera donc pour nous un *expert en gastronomie*. Quant au titre de gastronome, nous le réserverons à l'homme seul qui sait manger, et nous flétrirons de l'épithète de gourmand celui qui dépasse les bornes de la tempérance.

Cela posé, le gourmand, le friand, le goinfre, le goulu et le glouton, constituent pour nous cinq espèces appartenant au genre GOURMANDISE. Le *gourmand* proprement dit se livre immodérément, souvent, même sans besoin, à son goût pour les bons morceaux : grande et bonne chère, telle est sa devise. Le *friand* n'est autre chose que le gourmand des pièces légères, des sucreries et du petit four : chère fine et délicate, voilà sans lot. Doué d'un appétit brutal, le *goinfre* se gorge indistinctement de tous les mets ; il mange à pleine bouche, il mange pour manger. Le *goulu* avale plutôt qu'il ne mange ; une bouchée n'attend pas l'autre ; il ne fait, comme on dit, que tordre et avaler. Plus vorace encore que le goulu, le *glouton* se jette sur le manger, qu'il dévore salement et avec bruit ; il engloutit tout.

Cette synonymie, quelque longue qu'elle paraisse, serait pourtant incomplète si nous la terminions ici. Les mots français ne suffisant pas pour exprimer les monstrueux *ingluvies* de certains êtres qui néanmoins font partie de l'humanité, force a été de recourir à la lange grecque, qui nous a fourni *anthropophage*, *omophage*, et *polyphage*. Les définitions vont encore devenir nécessaires ; car un omophage n'est pas nécessairement un anthropophage, comme bien des personnes pourraient le croire. Définissons donc : l'anthropophage (d'*ανθρωπος*, homme, et de *φαγω*, je mange) est un mangeur d'hommes ; l'omophage (d'*ωμος*, cru) est un mangeur de chair crue ; et le polyphage (de *πολυς*, nombreux) est un avale-tout. Ainsi, l'anthropophage vous mangerait un homme ; l'omophage, au besoin, l'avalerait tout cru, et le polyphage, tout habillé.

Généralement parlant, les Espagnols sont sobres ; les Français, gourmets ; les Anglais, gourmands ; les Italiens, friands ; les Anglo-Américains,

goinfres; les Russes, goulus; et les Cosaques, gloutons. Le grenadier Tarare était à la fois anthropophage, omophage et polyphage (1).

Horace appelle la gourmandise *ingrata ingluvies*; Callimaque la définit de la même manière, puis il ajoute cette réflexion, sur laquelle j'appellerai l'attention de mes plus jeunes lecteurs: « Tout ce que j'ai donné à mon ventre a disparu, mais j'ai conservé la nourriture que j'ai donnée à mon esprit. »

Causes.

Il est des individus qui naissent gourmands, comme il en est qui viennent au monde sourds ou aveugles. Cette prédisposition originelle a reçu des phrénologistes le nom d'*alimentivité*, et, d'après leurs remarques, ce penchant se trouve traduit en bosse dans la fosse zygomatique toutes les fois qu'il est très-prononcé, et surtout quand il a été développé par un fréquent exercice des mâchoires. (Voyez plus haut, page 85.)

On a observé que les sanguins et les sanguins-bilieus sont plus portés à la gourmandise que les individus doués d'une autre constitution.

L'enfance et la vieillesse y sont aussi généralement plus disposées que les âges intermédiaires, et les gens riches et oisifs beaucoup plus que les personnes pauvres et occupées.

Sans aucune comparaison, les femmes sont bien moins gourmandes que les hommes; mais, par compensation, elles sont infiniment plus friandes. On peut dire que l'homme se rapproche davantage des animaux carnassiers; la femme, des herbivores.

S'il est des gourmands par prédestination, il en est aussi par état.

(1) Cet homme, l'un des plus grands mangeurs des temps modernes, dévorait, dit-on, un quartier de bœuf en vingt-quatre heures. On l'a vu engloutir en quelques instants un diner préparé pour quinze ouvriers allemands. Il avalait aussi des cailloux, des bouchons de liège, et en général tout ce qu'on lui présentait. Le serpent plaisait surtout au palais de Tarare, et, comme Jacques de Falaise, cet omophage les avalait plus aisément que des anguilles. Semblable aux psyllés de l'Orient et aux karkerlaus d'Amérique, il les maniait facilement, et mangeait en vie les plus grosses couleuvres sans en perdre un morceau. Etant un jour à l'hôpital, il avait attrapé un gros chat, et se disposait à le manger pour faire couler quelques cataplasmes qu'il avait soustraits à la pharmacie, lorsqu'on en avertit le docteur Lorentz, médecin en chef de l'armée. Notre polyphage, tenant alors l'animal vivant par le cou et les pattes, lui déchira le ventre avec les dents, en suça le sang, et bientôt ne laissa plus que le squelette. Une demi-heure après, il rejeta le poil, à la manière des carnassiers et des oiseaux de proie, en présence des officiers de santé qui assistaient à cette dégoûtante curée.

Des infirmiers assurèrent lui avoir vu boire le sang des malades qu'on venait de saigner; d'autres, l'avoir surpris dans la salle des morts, contentant son abominable voracité. Enfin, un jeune enfant ayant disparu tout à coup, d'affreux soupçons s'élevèrent contre ce misérable, qu'on chassa de l'hôpital, où il n'était plus qu'un objet d'horreur. Tarare mourut vers 1799, à peine âgé de vingt-six ans, consumé par une diarrhée pûrulente et infecte qui annonçait la suppuration des viscères abdominaux, constatée par l'ouverture du corps. Voir l'article OMOPHAGE du *Dictionnaire des Sciences médicales*, improprement écrit HOMOPHAGE.

Brillat-Savarin, qu'on peut toujours citer en pareille matière, croit devoir en signaler quatre grandes classes : les *financiers*, les *médecins*, les *gens de lettres* et les *dévôts*. D'après lui, les financiers s'adonneraient à la gourmandise par ostentation ; les médecins, par séduction ; les gens de lettres, par distraction ; et les dévôts, par compensation.

De toutes les classes de la société qui ont la bonne chère à discrétion, la plus réservée à table est sans contredit celle des cuisiniers. De cette remarque, Fourier a sérieusement tiré la conclusion suivante : c'est que le meilleur préservatif de la gloutonnerie serait, pour les enfants, un ordre de choses social où ils deviendraient *tous* (1) *cuisiniers et gourmands raffinés, autrement dit gastronomes*.

Comme la plupart des passions, la gourmandise est souvent héréditaire, et plusieurs observations que nous avons été à même de recueillir nous donnent la preuve qu'une nourrice peut aussi la transmettre avec son lait.

Rien n'est encore plus fréquent que de voir ce vice se développer par la contagion de l'exemple ou par suite d'une mauvaise éducation.

Enfin, et ces cas ne sont pas rares, la gourmandise, ainsi que ses différentes espèces, peut avoir pour cause une névrose accidentelle de l'estomac, produite, soit par une grossesse, soit par la présence de vers, du *tænia* surtout, vulgairement appelé ver solitaire. Elle peut encore être due à une névrose congéniale, tantôt simple, tantôt compliquée, comme nous avons eu occasion de l'observer pendant dix ans chez une malheureuse femme dont on trouvera plus loin l'histoire. (Voir, ci-après, la troisième observation.)

(1) « Tous, en style de mouvement, signifie les 718, puisqu'il est connu que l'exception de 178 confirme la règle. »

« La cuisine, d'après les idées de Fourier, est partie intégrante des études agricoles, et pour faire de l'enfant un parfait agronome en gestion animale et végétale, il faut de très-bonne heure l'initier aux raffinements de cette cuisine, de cette gastronomie proscrite par les farouches amis des raves et des droits de l'homme. Ce serait peu, en effet, de savoir *cultiver* et *conserver*, si l'on ne savait encore *cuisiner*. C'est une fonction que les moralistes veulent avilir, en prônant la femme de Phocion, qui accommodait les légumes à l'eau claire. Ne mériteraient-ils pas qu'on les condamnât à vivre pendant quarante jours de cette cuisine républicaine ? Ils ne la vanteraient guère après ce carême philosophique. »

Fourier, du reste, résume ainsi ses idées sur tout ce qui a rapport à la nutrition :

« Le sens du goût, le plus impérieux de tous, est un char à quatre roues, qui sont :

- | | |
|-------------------------------|-------------------|
| 1 La culture. | 3 La cuisine. |
| 2 La conserve. | 4 La gastronomie. |
| ✕ La gastrosophie hygiénique. | |

C'est-à-dire que cette quadruple instruction achemine par degrés à la science par excellence, à la *gastrosophie hygiénique*, ou application de la gourmandise aux nombreux tempéraments que la médecine réduit à 4, tandis qu'en cinquième puissance il y en aurait 810, autant que de caractères. La gamme en est énoncée, 1,257, sans indication de nombres. » Voyez, dans le *Traité de l'association domestique agricole*, le chapitre consacré aux cuisiniers sériaires et à leur influence en éducation.

Caractère et symptômes , marche et terminaison.

« Cliton , dit La Bruyère , n'a jamais eu toute sa vie que deux affaires , qui sont de dîner le matin et de souper le soir ; il ne semble né que pour la digestion ; il n'a de même qu'un entretien : il dit les entrées qui ont été servies au dernier repas où il s'est trouvé ; il dit combien il y a eu de potages , et quels potages ; il place ensuite le rôti et les entremets ; il se souvient exactement de quels plats on a relevé le premier service ; il n'oublie pas les hors-d'œuvre , le fruit et les assiettes ; il nomme tous les vins et toutes les liqueurs dont il a bu ; il possède le langage des cuisines autant qu'il peut s'étendre , et il me fait envie de manger à une bonne table où il ne soit point ; il a surtout un palais sûr et qui ne prend point le change , et il ne s'est jamais vu exposé à l'horrible inconvénient de manger un mauvais ragoût ou de boire d'un vin médiocre. C'est un personnage illustre dans son genre , et qui a porté le talent de se bien nourrir jusqu'où il pouvait aller ; on ne reverra plus un homme qui mange tant et qui mange si bien : aussi est-il l'arbitre des bons morceaux , et il n'est guère permis d'avoir du goût pour ce qu'il désapprouve. Mais il n'est plus ; il s'est fait du moins porter à table jusqu'au dernier soupir ; il donnait à manger le jour qu'il est mort ; quelque part où il soit , il mange ; et , s'il revient au monde , c'est pour manger. »

Rousseau a aussi examiné « ces gens qui donnaient de l'importance aux bons morceaux , qui songeaient en s'éveillant à ce qu'ils mangeraient dans la journée , et décrivaient un repas avec plus d'exactitude qui n'en met Polybe à décrire un combat. » « J'ai trouvé , dit-il , que tous ces prétendus hommes n'étaient que des *enfants de quarante ans* , sans vigueur et sans consistance. La gourmandise est le vice des cœurs qui n'ont pas d'étoffe ; l'âme d'un gourmand est toute dans son palais , il n'est fait que pour manger ; dans sa stupide incapacité , il n'est à sa place qu'à table , il ne sait juger que des plats. Laissons-lui sans regret cet emploi ; mieux lui vaut celui-là qu'un autre , autant pour nous que pour lui. » (*Emile* , liv. II.)

Les journalistes prétendent que sous notre gouvernement constitutionnel la gourmandise est parfois employée comme un puissant levier politique sur des *enfants de quarante ans dont le cœur n'a pas d'étoffe* , et auxquels ils donnent malicieusement le nom de *ventrus*. Si par malheur cette assertion était vraie , il faudrait s'écrier avec un de nos meilleurs poètes :

C'est donc par des dîners qu'on gouverne les hommes.

— Les gourmands sont généralement d'une taille moyenne ; ils ont le front étroit , les yeux vifs et brillants , le nez court , les joues pendantes ,

les dents fortes, grandes et larges, les lèvres développées, le menton rond ; leur visage est carré, ou au moins arrondi ; leur ventre est proéminent.

A ces signes réunis, le disciple de Lavater distinguera le gourmand au premier coup d'œil ; pour porter son diagnostic, le disciple de Gall ou plutôt de Spurzheim se contentera de palper l'organe de l'alimentivité.

Mais c'est surtout à table que l'observateur le moins clairvoyant pourra reconnaître le gourmand et ses diverses espèces, en tenant compte toutefois de la différence des masses alimentaires que réclament les puissances digestives de chacun. La table est en effet le champ de bataille de la gourmandise, le théâtre de ses exploits : c'est donc là qu'il faut l'observer, et cela pendant toute la durée de l'action. Mais la voici commencée ; observons.

Le goinfre, le goulu et le glouton se décèlent en un instant ; il nous dégoûtent : aussi nos regards, ne pouvant s'arrêter longtemps sur cette race carnassière, vont se fixer de préférence sur le gourmand proprement dit.

Ce héros de la table est tout ramassé pour être plus près de son assiette ; les bons et gros morceaux qu'il s'administre ne l'empêchent ni de parler ni de rire ; ses deux mains travaillent à la fois ; sa physionomie est toute jouissance ; ses lèvres sont luisantes, sa langue promeneuse enivre son palais de délices ; de temps en temps il allonge le cou, incline le nez à gauche, et rend ainsi ses arrêts approbateurs. Mais hélas ! ici-bas tous nos plaisirs ont des bornes : notre gourmand a beaucoup et longtemps mangé ; déjà sa mâchoire fatiguée n'a plus ce mouvement rapide et régulier qui annonçait une mastication à la fois agréable et facile ; son estomac, malgré sa vigueur et sa capacité, semble faiblir et demander grâce. Soudain apparaît quelqu'un de ces mets (*irritamenta gulæ*) connu des adeptes sous le nom d'*épreuves gastronomiques*. L'homme sobre, dont l'appétit est satisfait, les regarde d'un œil froid ; ses traits restent immobiles ; mais, à cette vue, toutes les puissances dégustatrices du gourmand sont ébranlées ; l'eau lui vient à la bouche ; on aperçoit dans ses yeux l'éclair du désir et sur ses lèvres entr'ouvertes l'irradiation de l'extase ; sa sensibilité gastrique, profondément surexcitée, lui fait oublier qu'il a diné, qu'il a bien et copieusement diné... Il recommence. Pas n'est besoin de dire qu'il boit à l'avenant, et cela sans avoir l'air d'y toucher.

— Jusqu'à présent tout va à merveille ; mais il ne suffit pas d'ingérer, il faut digérer, et c'est ici que le rôle du gourmand commence à devenir fort triste. Consultons en effet parmi les gourmands de profession ceux-là même dont l'estomac est le plus robuste ; ils nous diront que le sentiment de pesanteur et de malaise, que l'agitation et l'insomnie qu'ils éprouvent d'ordinaire à la suite de grands repas, compensent grandement le plaisir qu'ils ont pu goûter en se livrant à leur sensualité. Comment alors concevoir que ces gens-là ne se corrigent pas d'un tel défaut ? C'est que chez eux l'instinct

parle plus haut que la raison; autrement dit, c'est qu'ils tiennent plus de la brute que de l'homme.

Mais ces êtres coupables, qui dévorent en un seul repas la subsistance de plusieurs familles, en seront-ils quittes pour un léger malaise qu'une abstinence de quelques heures va dissiper? Non, certes; les suites de ce vice sont aussi longues que cruelles: pour premier châtement, leur goût finit par se blaser sur les mets les plus délicats, sur ceux mêmes qui étaient l'objet de leur prédilection; leur appétit se perd, et des infirmités sans nombre viennent venger sur eux la raison méconnue et la morale outragée.

On conçoit avec peine comment l'estomac peut contenir et digérer le poids énorme de comestibles dont on le charge, souvent même sans besoin; mais on peut avancer que la moitié des maladies qui affligent l'espèce humaine reconnaît pour cause l'intempérance.

Cette cause sans cesse renaissante agit différemment suivant la constitution des divers individus. Chez le plus grand nombre elle produit d'abord des digestions laborieuses, des gastralgies, des indigestions, et, après maintes récidives, des phlegmasies aiguës ou chroniques du tube digestif. Chez d'autres elle engendre une obésité disgracieuse, qui souvent les rend inhabiles à toute espèce d'exercices, et les prédispose aux congestions, à l'apoplexie, à l'hydropisie, aux ulcères des jambes, à la gravelle, et surtout à la goutte.

Traitement.

Moyens répressifs employés par les lois et par la religion. — Les lois pénales des peuples modernes gardent le plus grand silence sur ce qui a rapport aux excès de table; il n'en est pas de même du dogme catholique, qui, dans sa prudente sévérité, a mis la gourmandise au nombre des péchés capitaux, des péchés mortels. On voit déjà ce vice sévèrement pros crit dans l'Évangile; les apôtres le signalent aussi comme la source ou le compagnon de l'impudicité; saint Paul, en particulier, le flétrit comme une honteuse idolâtrie, puisque en effet le gourmand semble n'avoir d'autre dieu que son ventre. Les néo-platoniciens du ⁱⁱⁱ^e et du ^{iv}^e siècles remirent en honneur les préceptes de Pythagore et des stoïciens concernant la sobriété; et, lorsqu'on lit le traité de Porphyre *sur l'Abstinence de la chair des animaux*, on est, dit Bergier, presque tenté de croire qu'il a été écrit par un solitaire de la Thébàide ou par un religieux de la Trappe. Quant aux lois ecclésiastiques sur l'*abstinence* et le *jeûne*, elles ont été instituées dans un triple but d'*économie rurale*, d'*hygiène*, d'*expiation*, et elles dénotent autant le savoir et la prudence de ceux qui les ont faites, que l'ignorance ou la légèreté des prétendus esprits forts qui les critiquent.

Moyens hygiéniques et curatifs. — Des exercices champêtres ou en plein

air, la société de jeunes camarades sobres et actifs, l'eau pure pour boisson habituelle, des repas simples, communs même, mais assez fréquents et pris à des heures réglées, sont autant de moyens hygiéniques que l'on peut employer avec succès dans le traitement préservatif, ainsi que dans le traitement curatif de la gourmandise chez les enfants.

Au lieu de cela, que fait-on généralement, surtout dans la classe aisée de la société ? On habitue les enfants à manger des friandises tant que dure la journée. Aux heures des repas, on les gorge d'une multitude de mets irritants ; puis on surexcite leur cerveau en leur donnant du vin pur, des liqueurs, du café. On blase ainsi de bonne heure leur palais ; on leur crée un appétit et des goûts factices ; on leur fait une habitude de ces superfluités dangereuses pour leur âge ; puis, quand on a fortement développé le penchant qu'ils ont naturellement pour la gourmandise, on se plaint des nombreuses indispositions qui les affectent, souvent même on croit devoir les punir d'un vice qu'on leur a fait contracter.

Mères de famille, accoutumez donc vos enfants à des aliments simples et communs ; leur appétit naturel leur tiendra lieu de tout assaisonnement ; laissez-les manger fréquemment, quatre ou cinq fois par jour, par exemple ; entremêlez leurs repas de jeux et d'exercices variés : vous pourrez alors compter qu'ils ne seront pas sujets aux indigestions, et qu'ils conserveront un estomac robuste. Mais si vous les laissez oisifs, ou si vous les affamez trop longtemps, ils trouveront moyen de tromper votre vigilance, et, pour se dédommager de leur mieux, ils mangeront jusqu'à regorger.

Rousseau prétend que le moyen le plus convenable pour gouverner les enfants est de les mener par leur bouche. « Le mobile de la gourmandise, dit-il, est surtout préférable à celui de la vanité. Craindre que la gourmandise ne s'enracine dans un enfant capable de quelque chose est une précaution de petit esprit. Dans l'enfance, on ne songe qu'à ce qu'on mange ; dans l'adolescence, on n'y songe plus ; tout nous est bon, et l'on a bien d'autres affaires. Je ne voudrais pourtant pas, ajoute-t-il, qu'on allât faire un usage indiscret d'un ressort si bas, ni étayer d'un bon morceau l'honneur de faire une belle action. » (*Emile*, liv. II.)

Plus loin (liv. V), il modifie la proposition qu'il avait d'abord énoncée d'une manière générale et trop absolue : « Il n'en est pas, dit-il, des filles comme des garçons, qu'on peut, *jusqu'à un certain point*, gouverner par la gourmandise. Ce penchant n'est pas sans conséquence pour le sexe ; il est trop dangereux de le lui laisser. »

Ce mobile, ainsi qu'on le voit, ne doit donc être employé que comme un remède dangereux, c'est-à-dire, habilement, rarement, et à faible dose.

Quant aux adultes qui sont enclins à ce vice, si la raison ne leur suffit pas pour prescrire des bornes à leur appétit ou à leur sensualité, les maladies qui marchent à sa suite leur donnent quelquefois de si dures leçons,

qu'ils finissent par sacrifier leur penchant à la conservation de leur individu.

Toutefois, les adultes malades ou convalescents ne devant être considérés que comme de grands enfants, il faut, autant que possible, s'abstenir de manger en leur présence. Chez les convalescents surtout, le désir de prendre des aliments est souvent en désaccord avec les forces de l'estomac; et lorsqu'on leur refuse un mets qui a excité leur convoitise, ils se livrent parfois à des accès de colère ou à un chagrin violent, qui va jusqu'à leur faire verser des larmes, état dont ils sont eux-mêmes les premiers à rire lorsque leur rétablissement est complet. Ces secousses pouvant néanmoins entraîner quelque résultat fâcheux, on devra prendre toutes les précautions possibles pour les éviter.

La gourmandise, et la friandise surtout, maladies des gens riches, sont quelquefois promptement guéries par un violent revers de fortune. Souvent alors, par une sorte de compensation, on voit des palais naguère blasés, savourer les mets les plus grossiers, et des estomacs paresseux et débiles, devenir en peu de temps actifs et vigoureux : c'est ce que l'on pourrait appeler une cure providentielle.

La gourmandise et la friandise sont le plus ordinairement des vices sociaux ou acquis; la voracité et la gloutonnerie semblent tenir davantage à notre organisation primitive : aussi sont-elles beaucoup plus difficiles à guérir.

Lorsque la voracité ne dépend que d'une maladie ou d'un état accidentel, comme on l'observe chez quelques femmes enceintes, et chez certains individus tourmentés par la présence de vers dans le tube digestif, elle cesse la plupart du temps avec la cause qui l'avait produite : ainsi, dans le premier cas, les goûts bizarres disparaissent après l'accouchement; dans le second, la voracité cède à une sage administration des purgatifs et des vermifuges.

En définitive, il n'est guère possible de fixer le poids des substances alimentaires qui, dans un temps donné, convient aux divers estomacs, tant il ya de différence dans leur capacité, dans leur énergie, dans leur exigence. Tout ce que l'on a dit de plus vrai et de plus raisonnable à ce sujet est encore la maxime triviale, mais pourtant très-morale et très-hygiénique de Beaumarchais : « Il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger. »

Observations.

I. Gourmandise terminée par une mort subite.

Jusqu'à l'âge de cinquante ans, M. de L... avait joui d'une très-bonne santé, qu'il devait autant à sa tempérance qu'à l'activité qu'il mettait dans son commerce. Sa fortune étant devenue tout à coup considérable, il se

retira des affaires, et alla vivre paisiblement dans un petit hôtel, dont il venait de faire l'acquisition. Rien de plus pernicieux que de rompre brusquement d'anciennes habitudes. M. de L... en fit la triste et stérile expérience. Le voici donc installé dans son hôtel, d'où il ne sortait presque jamais, n'ayant qu'une seule occupation, celle de songer aux grands repas qu'il avait la manie de donner trois ou quatre fois la semaine, et qu'il finit bientôt par donner tous les jours. Sa table, l'une des mieux servies de la capitale, devint dès lors le rendez-vous de tous ses amis, dont le nombre s'était accru avec sa fortune. Notre nouveau Lucullus faisait parfaitement les honneurs de ses somptueux diners, mais sans en perdre une bouchée, et se gorgeant de tous les mets qui flattaient le plus sa naissante gourmandise. Cet excès de nourriture, joint à un manque complet d'exercice, ne tarda pas à porter ses fruits : M. de L... engraisa tellement, qu'au bout de quinze mois son ventre était devenu effrayant par sa proéminente rotondité, et que ses jambes lui refusaient leur service. Un violent accès de goutte au pied gauche vient inutilement l'avertir que depuis longtemps il réparait beaucoup plus qu'il ne perdait : quarante sangsues enlèvent le gonflement avec la douleur, et notre gourmand de manger de plus belle.

Mais bientôt ce gastrolâtre, sourd aux avis de plusieurs médecins, commença à ne plus pouvoir digérer le poids énorme de comestibles dont il surchargeait son estomac. M. de L... éprouva d'abord de violentes gastralgies, puis survint une indigestion complète ; une deuxième fut bientôt suivie d'une troisième ; celle-ci de beaucoup d'autres. Enfin, à partir du mois de mars 1826 jusque vers la fin de juillet, sans presque en excepter un jour, ce malheureux, peu d'heures après son dîner, était obligé de se mettre sur un canapé, où il restait toute la nuit à expier dans de longues angoisses les courts instants de jouissance qu'il avait pu goûter. Ce qu'il y avait de plus caractéristique chez lui, c'est que les souffrances de la veille étaient complètement oubliées à la seule odeur du dîner qu'on lui préparait.

Un jour que notre gourmand avait prolongé son repas fort avant dans la soirée, il éprouva des douleurs plus violentes que de coutume, congédia ses convives, demanda sa tasse de thé, et se jeta sur son canapé, pour se livrer au sommeil. Nous ignorons s'il dormit beaucoup ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne se réveilla plus.

Autopsie.—A l'ouverture du corps, on trouva dans la cavité abdominale un assez grand épanchement d'un liquide brunâtre, d'une odeur vineuse et nauséabonde ; au milieu se remarquaient quelques aliments non digérés, auxquels l'estomac, perforé, avait livré passage. Les intestins étaient injectés dans presque toute leur étendue, épaissis dans plusieurs points, et considérablement amincis dans d'autres. La poitrine n'offrait rien de remarquable ; quant à la tête, elle n'a pas été ouverte.

II. Suite funeste de la gourmandise chez sept convalescents.

Il y a quelques années, entrèrent au Val-de-Grâce, dans le service de Broussais, sept soldats d'une constitution robuste, pour y être traités de la gastro-entérite. La plupart d'entre eux présentaient les symptômes les plus graves et les mieux caractérisés : cependant, après un traitement antiphlogistique dirigé avec sagesse, et dont la moyenne fut environ de vingt jours, ils avaient été amenés à convalescence. La diète avait été absolue, les saignées locales plusieurs fois répétées; depuis deux jours pour les uns, trois, quatre jours pour les autres, on avait prescrit le bouillon coupé, et tout faisait présager l'issue favorable de la maladie, lorsque, malheureusement pour eux, il furent visités par des camarades, auxquels ils demandèrent avec instance des aliments. Ceux-ci, n'imaginant rien de plus propre à calmer cet appétit qu'une nourriture éminemment réparatrice, jetèrent par-dessus le mur du Val-de-Grâce des pâtés et du pain frais, que d'autres camarades officieux portèrent en toute hâte aux convalescents. Les pâtés et le pain furent bientôt engloutis par ces hommes, que stimulait une faim excessive, si peu en harmonie avec leurs forces. Une grande quantité d'aliments indigestes par eux-mêmes eût été infailliblement la source d'une indisposition grave pour ces infortunés, lors même qu'ils eussent joui d'une santé parfaite : quelles terribles conséquences ne devait-elle donc pas produire sur des corps qu'une maladie longue avait débilités !

Le premier effet de leur imprudence fut, comme il arrive d'ordinaire, une sorte de bien-être général, une tendance irrésistible au sommeil, ou plutôt à une somnolence que vinrent bientôt troubler un sentiment d'angoisse inexprimable, et des douleurs dans l'estomac, douleurs si atroces, que les uns se tordaient en tout sens, en proie à une suffocation imminente. Chez les autres, les vomissements survinrent mêlés de stries de sang; chez d'autres se manifesta une véritable hématemèse; chez tous, la face était fortement injectée, les lèvres et les ailes du nez violacées, la respiration haute et pénible, le pouls petit, serré, fréquent. Enfin, le jour même, pour quatre d'entre eux, le lendemain pour les trois autres, la mort termina cet état effrayant.

Frappé de ce malheur, dont il ne tarda pas à connaître la cause, Broussais, d'accord avec l'administration, voulut en prévenir le retour. Il fit placer le long du mur donnant sur le Champ-des-Capucins une sentinelle chargée de veiller à ce que personne ne pût désormais faire passer de nourriture aux malades; précaution sage, sans doute, mais qui seule ne suffit pas. La faim, en effet, comme les autres besoins animaux, a ses retours périodiques; elle est aussi entièrement sous l'influence de l'habitude: alors elle se présente avec tant d'exigence, que les mesures employées dans

les hôpitaux, la surveillance la mieux exercée, se trouvent la plupart du temps en défaut : il est des parents, des amis, d'une condescendance coupable, des infirmiers plus criminels encore, qui, par l'appât d'une sordide et honteuse récompense, sont la cause des rechutes mortelles qu'on observe journellement.

Nous le répétons, on ne saurait trop recommander aux personnes qui environnent un malade d'éviter de prendre leurs repas devant lui, car tout le monde sait que la vue seule des aliments peut réveiller l'appétit endormi, et le rendre désordonné. Voici à ce sujet une nouvelle observation, non moins curieuse que la première.

Après la triste expérience dont le célèbre médecin du Val-de-Grâce avait été témoin, il fut lui-même atteint d'une gastro-entérite grave, qui fut jugée au bout de quelques jours d'un traitement actif. La convalescence était franche, toute trace de phlegmasie avait disparu, lorsqu'on apporta un plat de lentilles pour le dîner de la garde qui le veillait. Qui le croirait ! malgré la terrible épreuve qu'il avait vue dans son service, et qui, dans ses leçons, lui a souvent servi de texte sur le danger du passage brusque d'une alimentation légère à une alimentation ordinaire, Broussais éloigne sa garde sous un prétexte frivole, se glisse aussitôt à bas de son lit, se traîne en se cramponnant aux objets qu'il peut saisir, s'empare du plat de lentilles tant convoité, puis, comme un enfant gourmand, le dévore, et se remet au lit sans rien dire. Le lendemain, la maladie reparut plus violente que la première fois, et si Broussais échappa à la mort, il ne dut quelques années d'existence qu'à la force de sa constitution, et aux soins ultérieurs dont on l'entoura pour prévenir une nouvelle rechute (1).

III. Boulimie congéniale (faim canine de naissance) (2).

Lhermina (Anne-Denise), naquit à Noyon, le 23 février 1786, de Charles-Antoine Lhermina, exerçant l'état de vannier, et de Marie-Antoinette Rousselle, son épouse légitime. J'insiste à dessein sur ces détails biographiques, qui m'ont été donnés par la sœur aînée de Denise, parce que cette dernière déclara comme auteurs de ses jours des personnes pour

(1) Broussais mourut le 17 novembre 1838, à la suite d'une longue et douloureuse maladie du rectum.

(2) Les anciens appelaient *boulimie* (βουλιμος, grande faim, faim de bœuf) une faim insatiable et si pressante, qu'elle produit la défaillance si elle n'est promptement satisfaite. Ils nommaient *cyronexie* (κυρονεξις, faim canine) l'appétit vorace, accompagné de vomissements des aliments peu après leur ingestion. Enfin, ils donnaient le nom de (*lycorexie* λυκορεξις, faim de loup) à l'augmentation morbide de l'appétit, avec des déjections alvines semblables à de la bouillie grisâtre, et accompagnées de vives tranchées. Les modernes confondent ces trois affections sous le nom de *boulimie*. — Au rapport de Brassavole, la boulimie régna épidémiquement à Ferrare en 1538; à plusieurs époques, il s'est également

qui la chasteté est particulièrement un devoir, et qu'elle ne craignit pas de donner de la publicité à ses odienses calomnies. Mise en nourrice auprès de sa marraine, mademoiselle Legras, alors tourière de l'hôtel-Dieu de Noyon, Denise devint l'objet des soins de cette femme respectable, qui, pendant nos troubles politiques, la garda dans sa maison, où elle tenait une école de petites filles. Dès les premiers moments de sa vie, Denise s'était fait remarquer par sa voracité, épuisant ses nourrices, et mangeant plus que quatre enfants de son âge. Vers sa septième année, à la suite d'une violence exercée sur elle, eut lieu l'évacuation des menstrues, qui se prolongea pendant plusieurs semaines, et avec cette fonction se développèrent bientôt tous les attributs de la puberté. Les années suivantes, elle fut affectée d'une teigne que l'on traita trois fois par la douloureuse méthode de la calotte.

Cependant Denise touchait à sa dixième année, et sa gloutonnerie, qui augmentait avec l'âge, l'obligea deux fois de quitter sa marraine, souvent contrainte de la punir, parce qu'elle mangeait le pain de tous les enfants de l'école. Errant alors de village en village, l'infortunée se nourrissait de légumes crus et de pain, qu'elle recevait de la charité publique. Revenue à Noyon pour la troisième fois, elle y tint avec quelques succès une petite école, *montrant elle-même à lire aux enfants*, et, pour unique paiement, n'exigeant que du pain, dont elle consommait alors environ dix livres par jour. Mais, quittant bientôt une profession qui ne pouvait plus subvenir à son appétit, elle alla à Saint-Quentin rejoindre sa sœur aînée, qui la plaça en service chez un jardinier, où elle faisait assez maigre chère, et ensuite chez un aubergiste, où elle trouva enfin une ample nourriture.

Une chute qu'elle fit l'ayant blessée au mamelon gauche, elle se rend à Paris pour y être traitée. Mais avant d'entrer à l'hôpital, elle est deux fois arrêtée, dérobant chez les boulangers plusieurs pains, qu'elle dévore à l'instant même. Conduite à Saint-Louis, elle est affectée, pendant sept mois,

manifesté, dans quelques points de l'Europe, des appétits extraordinaires, dont les historiens font mention.

Voici la liste des principaux ouvrages publiés sur cette maladie, que les nosologistes rangent parmi les névroses des organes digestifs :

Schrockius (Luc), *de Bulimo*, in-4°; Jenæ, 1669.

Carstenius (Carol. Goth.), *Disputatio de bulimo*, in-4°; Jenæ, 1691.

Struvius (Joann. Christ.), *Disputatio exhibens ægrum bulimicum*, in-4°; Jenæ, 1695.

Hennisch (Aug. Frid.), *de Fame canina*, in-4°; Wittemb., 1699.

Lefebvre (Philip.), *de Bulimo*, in-4°; Basileæ, 1703.

Niefeld (Mart. Christ.), *de Bulimia seu nimia ciborum appetentia*, in-4°; Halæ, 1747.

Walter (Aug. Frid.), *Diss. de obesitas et voracibus, eorumque vitæ incommodis ac morbis*; Lipsiæ, 1734. Cette dissertation se trouve dans le quatrième volume du *Delectus opusculorum medicorum, collectus a Joanne Petro Frank*, in-12, p. 236; Lipsiæ, 1791.

d'un écoulement sanguin, par l'endroit de sa blessure. Malgré cette hémorrhagie, que les soins de l'art ne peuvent tout à fait arrêter, les menstrues paraissent souvent et en abondance. Un vomissement de sang, auquel elle est sujette depuis quelques années, continue d'avoir lieu périodiquement. (Prescription : bains sulfureux, sudorifiques, pain et lait à discrétion. Point de mieux.) Transférée à l'hôpital du Midi, elle y subit sans aucun succès un traitement mercuriel. A sa sortie de cet établissement, elle offre ses services à plusieurs maîtres, qui se hâtent de la congédier aussitôt qu'ils s'aperçoivent de sa boulimie et des attaques d'épilepsie auxquelles elle est sujette depuis l'âge de sept ans, à la suite de la violence exercée sur elle par un individu qu'elle prétendit être son père. Abandonnée à son malheureux sort, elle erre dans Paris, vivant d'aumônes, et mangeant les rebuts d'aliments qu'elle trouve aux portes. Les secours qu'on lui donne ne pouvant suffire à calmer sa faim, elle entre dans une maison de prostitution, d'où elle est tirée par les soins d'une personne charitable, à la recommandation de laquelle plusieurs médecins tentèrent, mais inutilement, une foule de moyens pour lui rendre la santé.

A cette époque, Denise est placée à la Salpêtrière, dans la division des épileptiques, où elle reçoit les soins de MM. Esquirol et Amussat. Sa faim habituelle est alors satisfaite par huit à dix livres de pain ; elle se promène ou tricote, s'inquiétant peu de sa position. Son sommeil est très-court ; elle ne boit presque pas, si ce n'est pendant les accès d'épilepsie. Une éruption de petits boutons paraît à la tête pour peu que la malade laisse croître ses cheveux. Ses selles sont rares, et parfois sanguinolentes. Les vomissements de sang (hématémèse périodique) ont lieu deux ou trois fois par mois. Sa *grande faim* la prend à peu près aussi fréquemment : elle mange alors, pendant la nuit, jusqu'à vingt-quatre livres de pain. Au commencement de l'accès, elle perd connaissance ; dès qu'elle l'a recouvrée, elle se jette sur son pain, et devient tellement furieuse, si on la contrarie dans ce besoin impérieux, qu'elle mord ses vêtements, ses mains même, et ne retrouve la raison qu'après avoir tout à fait apaisé sa faim. Dans ces moments, l'épigastre est le siège d'une douleur que la pression augmente : la malade sent aussi monter, dans le trajet de l'œsophage, un corps qu'elle compare à une *large feuille d'arbre*. Il lui semble qu'elle est fortement serrée vers les mamelles ; une sueur froide la mouille ; elle fait des efforts pour rejeter le corps qui l'opprime ; puis cette feuille descend dans l'estomac, et remonte bientôt plus ou moins haut ; enfin, des vomissements d'un sang noir pris en caillots, nageant dans un sang plus clair, dépourvu d'aliments, soulagent cette malheureuse, et l'appétit reprend son cours habituel jusqu'à ce que les mêmes accidents viennent de nouveau se manifester. Ces accès la ramenèrent souvent à l'infirmerie, où M. Rostan lui fit suivre plusieurs traitements antiphlogistiques. La glace qu'il lui administra à l'intérieur,

au mois de juillet 1819, parut lui procurer quelque soulagement jusqu'en janvier 1820.

Plusieurs mois après, la malade sortit de la Salpêtrière, et éprouva les mêmes crises jusqu'au mois de février 1823, époque à laquelle elle vint me consulter. Elle ressentait alors un prurit insupportable au nez, au nombril et à l'anüs ; elle avait la pupille très-dilatée ; le pouls était régulier, nullement fébrile ; la peau fraîche, la langue chargée, la bouche amère. Je lui demandai si elle avait quelquefois rendu des vers : sur sa réponse négative, je me bornai à lui conseiller deux onces d'huile de ricin, avec une once de sirop de limon. Le lendemain elle m'apporta plusieurs fragments de *tænia*, qu'elle avait rendus dans les selles, et m'annonça en même temps la cessation des symptômes qu'elle éprouvait depuis quelques jours. A dater de ce moment, la faim de Denise diminua d'une manière sensible ; elle ne consommait plus qu'environ cinq livres de pain et deux ou trois fortes soupes par jour. La *grande faim* qu'elle éprouvait périodiquement le 9 février, depuis cinq ans, avorta cette fois, et n'eut plus lieu qu'en 1828.

Denise avait donc, à ma connaissance, trois sortes de faim : *sa faim*, qui, de 1820 à 1822, était apaisée par douze livres d'aliments en vingt-quatre heures ; *ses faims*, qui avaient lieu trois ou quatre fois par mois, plus souvent encore si elle était contrariée, et pendant lesquelles elle mangeait de vingt à vingt-quatre livres de pain ; puis *sa grande faim*, qui eut lieu pendant cinq ans de suite, le 9 février, et une autre fois le vendredi saint, parce qu'elle *avait pensé au jeûne* : dans cette dernière, elle devorait, en vingt-quatre heures, trente à trente-deux livres d'aliments, tant pain que soupe ; mangeant, et vomissant tour à tour le sang, jusqu'à ce qu'elle tombât épuisée de fatigue. Se trouvant, le 9 février de je ne sais quelle année, dans la cuisine de madame la marquise de La Tour-du-Pin, l'une de ses bienfaitrices, Denise fut prise de *sa grande faim*, et engloutit en quelques instants le potage destiné à vingt convives, plus douze livres de pain. Reconduite à son domicile, elle continua de manger pendant une partie de la nuit, et presque toute la journée du lendemain.

Comme je l'ai dit plus haut, depuis le mois de février 1823 l'appétit de Denise était considérablement diminué, ce qui doit être attribué en partie à l'expulsion du *tænia* : je dis en partie, car, dès ce moment, la malheureuse fit un abus effrayant des liqueurs alcooliques. Visitant alors très-assidûment ses protecteurs, et se plaignant sans cesse de sa faim canine, qui, à son dire, la tourmentait plus que jamais, elle obtenait d'eux, de M. le duc d'Angoulême surtout, des secours qui pendant cinq ans l'aidèrent à se plonger dans un état d'ivresse continuelle. D'après les détails qui m'ont été donnés par des personnes dignes de foi, elle prenait toutes les deux heures un verre de vin ou d'eau-de-vie, prétendant que les liquides la soutenaient mieux que les solides. On conçoit facilement combien d'accidents

furent produits par de pareils écarts de régime. Le plus fâcheux de tous fut la suppression des menstrues, qui eut lieu en 1826, et à laquelle il fallut souvent suppléer par des saignées locales et générales, qui n'apportaient qu'un soulagement momentané. D'un autre côté, la malade, dont l'estomac était toujours surexcité par des boissons stimulantes, commença à avoir des goûts bizarres. Ainsi, de temps en temps, elle mangeait du *mou cru*, et *se dégraissait souvent les dents* en allant à la Glacière brouter de l'herbe, qu'elle digérait ordinairement assez bien.

Le 1^{er} juillet 1828, s'étant rendue à son pâturage favori, Denise cueillit un panier d'herbes et de boutons d'or (*ranunculus acris*), qu'elle mangea pour son souper. Elle fut tourmentée de coliques violentes, qu'elle essaya vainement, pendant la nuit, de calmer avec du vin chaud et de l'eau-de-vie. Le lendemain cependant, et les jours suivants, les douleurs diminuèrent assez pour qu'elle pût sortir; mais, forcée bientôt de reprendre le lit, elle me fit appeler le 12 juillet dans la matinée.

Je trouvai la malade affectée d'ictère; l'hypochondre droit était légèrement douloureux à la pression, le ventre ballonné, le pouls petit, misérable; il y avait en outre œdème des extrémités supérieures et inférieures, amaigrissement considérable du corps, *inappétence*. Je prescrivis une décoction de chiendent nitrée, édulcorée avec du sirop de guimauve, des fomentations émollientes sur toute l'étendue du ventre, des lavements avec une décoction de pavots et de pariétaire, et la diète la plus sévère. Ce traitement, observé tant bien que mal pendant quelques jours, fut suivi d'un mieux sensible, dont la malheureuse profita pour se gorger de vin pur et d'eau-de-vie. Le 5 août, ayant bu près d'une bouteille de cette dernière liqueur, elle parut éprouver momentanément un mieux marqué: l'œdème et le ballonnement du ventre disparurent; elle espérait, selon son énergique expression, *se raccrocher à la vie*; mais le délire survint bientôt, et la mort eut lieu vingt-quatre heures après.

Ouverture du corps. — L'estomac était d'une petite dimension; sa membrane muqueuse présentait çà et là, ainsi que celle des intestins, quelques points enflammés. Nous n'y avons trouvé aucune espèce de vers. Le foie, très-volumineux, présentait la dégénérescence jaune et grasse; la vessie et l'utérus étaient très-peu développés: Denise n'avait pas eu d'enfant. Les organes contenus dans la cavité thoracique paraissaient dans l'état sain. La tête n'a pas été ouverte. Le crâne, que je conserve, présentait l'organe de l'alimentivité développé d'une manière excessive, et les condyles de l'os maxillaire inférieur presque entièrement détruits, ce que l'on concevra facilement, en songeant que la mastication a été permanente pendant près de quarante-deux ans.

Pour compléter cette observation, je crois devoir ajouter sur cette femme extraordinaire quelques détails qui ne me semblent pas dépourvus d'intérêt.

Denise était d'une taille et d'un embonpoint médiocres ; sa constitution était éminemment sanguine, quoique ses membres fussent d'un blanc pâle et d'une mollesse qui indiquaient l'excès du tissu cellulaire plus que la force des muscles. Sa démarche, sa voix, ses gestes, tenaient plus de l'homme que de la femme. Ses yeux, petits et d'un bleu clair, avaient quelque chose de ceux de l'hyène.

Sa conversation, brusque, décousue, roulant presque toujours sur sa faim, n'était guère qu'un tissu de mensonges. Denise, en effet, comme nous l'avons vu, donna longtemps des détails aussi odieux que faux sur les auteurs de ses jours, sur ses différentes professions, et sur la quantité d'aliments qu'elle prenait. Elle soutenait avoir mangé jusqu'à soixante-douze livres de pain en vingt-quatre heures, tandis que, d'après les renseignements les plus exacts, j'ai la conviction qu'elle n'a jamais pris plus de trente-deux livres d'aliments, y compris les soupes. Elle disait avoir l'habitude de boire tous les matins un petit verre d'absinthe, tandis qu'elle se gorgeait continuellement de liqueurs fortes. Enfin, pour capter la bienveillance des personnes charitables qui la soutenaient depuis sa sortie de la Salpêtrière, ancienne maîtresse d'école, elle fit semblant d'apprendre à lire ; élevée jusqu'à quinze ans par une religieuse, elle se laissa expliquer le catéchisme pendant plusieurs mois, et joua le rôle de première communiant.

Elle aimait assez les petits garçons, mais ne pouvait souffrir la vue des petites filles, avec qui, m'a-t-elle dit souvent, elle aurait craint d'être renfermée.

Les fleurs avaient pour elle un attrait irrésistible ; plusieurs fois elle suivit pendant des heures entières des personnes qui en portaient.

Active, obligeante, charitable, Denise donna quelquefois de l'argent aux pauvres ; mais du pain, jamais.

Chargée souvent par des personnes de ma connaissance d'aller recevoir des sommes assez considérables, et de faire en même temps quelques emplettes, Denise montra toujours la fidélité la plus scrupuleuse dans ces diverses commissions. Sa probité n'était pas ébranlée à la vue de l'or, mais elle défailait devant un morceau de pain. Un matin qu'elle traversait la rue des Postes, elle aperçut un maçon qui, occupé à satisfaire un besoin pressant, avait déposé son pain sur la borne près de laquelle il était accroupi. Denise avait de l'argent sur elle et du pain dans son panier ; elle dérobe cependant le pain de ce pauvre homme, et se sauve à toutes jambes. Quelques jours après, elle vint me raconter son action, et me demanda si elle ne ferait pas bien d'envoyer cinq francs au maçon, dont elle connaissait la demeure : j'approuvai fort son intention, et l'engageai à joindre *un pain* à son envoi, en remplacement de celui qu'elle avait pris. A ce mot, ses traits s'altèrent, se tuméfièrent, sa lèvre inférieure trembla de colère, son re-

gard devient étincelant, une salive écumeuse s'écoule de sa bouche : « Je lui enverrai dix francs, me dit-elle d'une voix émue, quinze francs, si vous le voulez; mais il n'aura jamais de moi une bouchée de pain! »

Sa sensibilité, naturellement exaltée, l'était encore plus depuis qu'elle s'était adonnée à l'ivrognerie : elle changea de logement parce qu'un chat avait, de dessus le toit, regardé une soupe qu'elle avait mis refroidir à sa fenêtre. Une autre fois, son potage s'étant en partie renversé dans le feu, pour ne pas en perdre le reste, elle l'avalait bouillant, ce qui lui occasionna dans la journée cinq vomissements de sang.

Se trouvant un jour enfermée avec mademoiselle D*** dans la bibliothèque de l'église Sainte-Genève, son premier soin est de regarder dans le panier qu'elle portait habituellement, et, n'y voyant qu'environ une livre de pain, la frayeur d'en manquer s'empare d'elle à tel point qu'elle tient les discours les plus étranges, ne sachant, disait-elle, à quelle extrémité la faim peut la conduire... Déjà elle commençait à grimper aux murs pour atteindre une fenêtre assez élevée, lorsqu'à son grand contentement, et surtout à celui de la demoiselle D***, on vint leur ouvrir la porte.

Un autre jour que je lui pratiquais chez moi une saignée, un énorme morceau de pain, qu'elle tenait sous le bras, étant tombé dans la cuvette qui recevait le sang, elle l'en retire avec précipitation, et le dévore tout sanglant.

En résumé, l'on peut dire que cette femme a essentiellement vécu pour la digestion. Il est en effet difficile de trouver dans sa vie entière quelques instants qui ne soient pas consacrés à cette fonction. Dans les premiers mois de sa naissance, elle épuise plusieurs nourrices; enfant, elle dévore le pain de ses camarades; adulte, elle mange jour et nuit; devenue moins vorace, elle se plonge dans une ivresse perpétuelle; frappée à mort, elle veut *se raccrocher à la vie* pour manger; enfin, quelques moments avant de mourir, ne pouvant plus manger de pain, parce que, disait-elle, *le pain avait mal au cœur*, elle force sa sœur à manger près d'elle, presque dans sa bouche, et meurt en disant : *Puisque le bon Dieu ne veut plus que je mange, que j'aie du moins le plaisir de voir manger!*

IV. Le gastronome théoricien, ou la manie de l'art culinaire.

Un cuisinier en traitement à l'hôpital Saint-Louis, vers la fin de 1829, disait emphatiquement à un artiste distingué (1) qui peignait son portail : « Actuellement, monsieur, on fait la cuisine comme on gâche le plâtre; cet art est retombé dans l'enfance. Pour moi, je ne regrette qu'une chose, c'est de ne pas pouvoir faire à ma patrie le cadeau de mes connaissances avant de mourir. Oui, je l'aime, ma patrie; jugez-en, monsieur : j'avais jadis

(1) M. Delestre, auteur des *Etudes des passions appliquées aux beaux-arts*.

cent casseroles à queue chez le prince de Condé, et je n'ai pas voulu émigrer ! »

La rencontre de Montaigne avec le maître d'hôtel du cardinal Caraffe est aussi trop curieuse pour ne pas servir d'introduction à cet article, destiné à faire oublier les dégoûtantes peintures que nous a présentées l'observation précédente. « Il m'a fait, dit l'auteur des *Essais*, un discours de ceste science de gueule, avecques une gravité et une contenance magistrales, comme s'il m'eust parlé de quelque grand poinct de theologie. Il m'a déchiffré une difference d'appetits, celui qu'on a à jeun, qu'on a aprez le second et tiers service ; les moyens tantost de luy plaire simplement, tantost de l'esveiller et picquer ; la police des saulces... Aprez cela, il est entré sur l'ordre du service, plein de belles et importantes considerations, et tout cela enflé de riches et magnifiques paroles, et celles mesme qu'on employe à traicter du gouvernement d'un empire. »

Tel était le plaisant personnage dont je vais parler, avec cette différence que, n'exerçant pas la profession de maître d'hôtel, il paraissait infiniment plus ridicule. C'était un certain M. de M***, contrôleur des contributions directes à Pignerol, en 1810, homme bien né et de beaucoup d'esprit, mais qui avait à un tel point la passion de l'art culinaire, qu'il en faisait l'objet unique de ses pensées, et ne pouvait s'empêcher de montrer à tout propos l'enthousiasme qu'il lui inspirait.

« On devient cuisinier, mais on naît rôtiisseur, » a dit l'auteur de la *Physiologie du goût* : M. de M*** était né à la fois rôtiisseur et cuisinier. Aussi personne ne s'entendait mieux que lui dans l'art de faire rôtir un filet de bœuf piqué avec des lanières d'anchois, mets pour lequel il avait inventé une sauce dont le secret eût fait la fortune de plus d'un cordon bleu.

Il n'était en France si petit endroit que ce nouvel Archestrates (1) n'eût visité, pour peu qu'il se recommandât par la production ou la confection de quelque succulent comestible.

N'allez pas croire, cependant, que son érudition se bornât à une simple connaissance de la carte gastronomique de la France ; il avait aussi beaucoup étudié l'histoire sous un point de vue spécial, et il savait à ne jamais l'oublier tous les fruits que les Romains avaient recueillis de leurs victoires. Il savait que ces fameux conquérants, ou, si vous aimez mieux, ces grands voleurs de nations, avaient enlevé l'abricot et le cantaloup aux Arméniens,

(1) L'Athénien Archestrates, poète grec d'une époque incertaine, voyagea pendant plusieurs années pour étudier la cuisine de différents peuples, et publia le premier poème gastronomique dont il soit fait mention dans l'histoire. Quoique grand mangeur, il était tellement maigre que le vent, dit-on, l'emportait. Sa légèreté était passée en proverbe : *Léger comme Archestrates*. Les fragments qui nous restent de son poème ont donné à Berchoux l'idée du sien : ils prouvent qu'Archestrates possédait à un égal degré l'art de cuire et l'art d'écrire.

la pêche et les noix aux Perses, les citrons aux Mèdes, et la cerise à Mithridate; il avait encore retenu que les figues avaient été cause indirecte de la descente de Xerxès en Grèce, ainsi que de la destruction de Carthage; et qu'enfin, Vitellius avait eu le courage d'aller lui-même chercher la pistache en Syrie.

Désireux d'étendre la sphère de ses connaissances, M. de M*** avait lu plusieurs traités de physiologie; il s'était longtemps arrêté sur le phénomène de la digestion, sur les causes qui peuvent la favoriser, et il faisait à ce sujet des remarques aussi judicieuses qu'originales. « Savez-vous, disait-il un jour, pourquoi les personnes d'un âge avancé sont généralement moroses, silencieuses et pessimistes, c'est qu'elles n'ont plus de dents. Les dents, ajoutait-il avec chaleur, ne sont pas seulement l'ornement de la bouche, les auxiliaires d'une bonne prononciation; elles sont surtout les ciseaux, les tenailles, la meule, le pressoir de l'estomac. Donnez-moi un bon dentier à un vieillard, et il redeviendra causeur, et ses idées, plus libres, perdront la sombre tristesse que leur imprimait l'embarras de les émettre, joint à la difficulté de digérer.

Une autre fois, il prétendait que la physiognomonie avait grand tort de ne pas insister davantage sur l'inspection des dents, parce que cette inspection pouvait fournir plusieurs données applicables à la politique. « Sagit-il, par exemple, d'élire un chef, s'il a de grandes incisives, rejetez-le : c'est un rongeur du peuple. A-t-il de longues lanières, rejetez-le également, il le déchirerait. Le candidat que l'on porte à la députation s'avance-t-il muni de larges molaires, gardez-vous bien de lui donner votre voix : c'est un grand mangeur, et comme cette race d'hommes digère toujours, et que la digestion absorbe les facultés intellectuelles, il dormirait continuellement sur les bancs du centre, et ne se réveillerait que pour crier *la clôture!* afin de hâter l'heure de son dîner. Puis, terminant avec plus de calme, donnez au contraire votre suffrage à un citoyen dont les dents sont petites et bien rangées : celui-là est un homme sobre, ami de l'ordre et de la justice; il ne vous grugera pas. »

L'histoire des voyages avait aussi été l'une des études favorites de M. de M***, et il conservait une estime toute particulière pour les savants navigateurs qui nous ont importé le thé du Japon, le café d'Ethiopie, la vanille du Mexique, la canelle de Ceylan, le girofle et la muscade des îles Moluques, le poivre de Java et de Sumatra, le piment des îles Caraïbes, et les câpres de Barbarie. Ainsi, par une étude simultanée des événements et des lieux qui en ont été le théâtre (choses qu'on ne devrait jamais séparer), sa mémoire facile lui rappelait *ad libitum* les faits les plus curieux de l'histoire, et les endroits les plus intéressants du globe.

Cet historiographe de la friandise se rendait fréquemment à Turin, où il était fort répandu, et où résidait son directeur. Un matin qu'il s'y trou-

vait encore, quoique son congé fût expiré de la veille, il entre, la figure toute bouleversée, dans le cabinet de son chef. Celui-ci croit qu'il vient pour s'excuser de n'être pas parti, et lui fait quelques reproches à ce sujet; mais, loin de l'écouter, M. de M*** s'écrie : « Il s'agit bien de cela, vraiment ! Que viens-je de voir ! C'est abominable ! J'ai traversé votre cuisine, c'est à faire pitié ! J'ai vu des perdreaux, des poulets abîmés, massacrés. Et votre dinde truffée, quelle sottise tournure lui a-t-on donnée ! C'était, ma foi, bien la peine que Jacques Cœur importât les dindons, en 1450, pour les voir réduire en pareil état ! Décidément, votre cuisinier n'y entend rien ! Vous avez aujourd'hui le préfet à dîner avec plusieurs personnes de la maison du prince Borghèse; votre repas sera détestable; il va vous déshonorer ! »

Cette scène, faite avec le plus grand sérieux, parut si plaisante au directeur que, loin de s'en fâcher, il demanda à M. de M*** s'il consentait à faire son dîner ce jour-là. Ce fut alors sur la figure de l'amateur un épanouissement de joie que rien ne saurait rendre. Il courut à la cuisine, s'empara des casseroles et des fourneaux, et l'on dit qu'il se surpassa tellement, que les premiers cuisiniers du lieu ne purent s'empêcher d'envier la réputation qu'il se fit dans cette circonstance.

La vie culinaire de M. de M*** offre une foule de traits à peu près pareils. Il poussait si loin la manie gastronomique, qu'il engraisait de jeunes pigeons dans une marmite recouverte, afin que ces petits animaux, n'ayant jamais pris d'exercice, ni des ailes, ni des pattes, eussent les chairs plus tendres, lorsqu'ils seraient appelés à l'honneur de paraître sur sa table.

Un jour, présentant quelqu'un à sa sœur, il ne lui apprit ni le nom, ni la qualité de l'individu, mais il lui dit : « Ma bonne amie, voilà monsieur que j'ai surpris il y a quelque temps à son dîner; il avait sur sa table des perdreaux rôtis, piqués d'un côté, et non piqués de l'autre : cela est fort bien entendu, parce que chacun peut être servi selon son goût. »

L'historien de M. de M***, à qui nous empruntons une partie de ces détails, l'ayant revu à Paris après la chute de Napoléon, alla lui faire une visite, rue Neuve-des-Capucines, et le trouva dans une espèce de donjon, où il se livrait avec une nouvelle ardeur à sa science favorite. Le logement était divisé en plusieurs pièces, dont la principale était consacrée à la cuisine, ou plutôt au laboratoire. C'est là que le visiteur fut d'abord conduit. Il raconte qu'en entrant, sa vue fut frappée d'un grand vase placé sur une table, et à moitié rempli d'une liqueur jaunâtre, où nageaient des oignons et des tronçons de carottes; au-dessus descendait du plancher un cerceau suspendu par une ficelle; autour du cerceau étaient attachés par le bec trois ou quatre oiseaux, qui trempaient à moitié dans la liqueur.

« Qu'est-ce que cela ? » demanda-t-il au moderne Apicius (1). « C'est,

(1) Nom de trois Romains célèbres dans les fastes de la gourmandise. Le premier, contemporain de Sylla, chercha dans la bonne une chère une compensation

lui répondit très-sérieusement ce dernier, le problème du vanneau que je crois avoir résolu, et c'est une question fort délicate. Le vanneau, voyez-vous, est un oiseau très-fin; mais il a offert jusqu'ici de grandes difficultés. Ou le train de derrière est trop avancé, ou le train de devant ne l'est pas assez. J'ai réfléchi là-dessus, moi, et j'ai pensé qu'en faisant prendre au vanneau un demi-bain dans une saumure conservatrice, cela donnerait le temps à l'air d'agir sur les ailes, en proportion convenable, et qu'ainsi il serait également bon dans son entier. Si vous voulez venir demain dîner avec moi, nous verrons si je suis sur la voie. »

Une pareille invitation était trop séduisante pour n'être pas acceptée. « Et voilà pourquoi, ajoute le narrateur, je puis aujourd'hui proclamer, en toute justice, M. de M*** comme ayant résolu le problème du vanneau. »

aux violentes commotions de la guerre civile. Le dernier, qui vécut sous Trajan, trouva le secret de conserver les huîtres dans leur fraîcheur. Quant au second, qui est sans contredit le plus célèbre, on lui attribue un traité fort ancien, *De Obsoniis et condimentis, sive de Arte coquinaria*, Londres, 1705, in-8°, réimprimé à Amsterdam, 1709, in-12, avec le titre *De Re culinaria*, sous lequel il parut pour la première fois à Milan en 1498, in-4°. C'est de cet Apicius que Sénèque, Pline, Juvénal et Martial ont tant parlé. Sénèque, dont il était le contemporain, nous apprend qu'il tenait une école de bonne chère, et qu'il avait ainsi dépensé deux millions et demi. Obligé enfin de mettre un peu d'ordre dans ses affaires, et voyant qu'il ne lui restait plus que deux cent cinquante mille livres, il s'empoisonna, dans la crainte que cette somme ne lui suffît pas pour vivre. Telle fut la fin qui couronna dignement la vie d'un homme à jamais célèbre, pour avoir inventé des gâteaux qui portèrent son nom, et imaginé un nombre immense de sauces, parmi lesquelles se trouvait peut-être la saumure de M. de M***.

CHAPITRE III.

DE LA COLÈRE.

Les corps infirmes et ulcérés sont blessés par le plus léger contact : aussi la colère n'est qu'un vice de femmes et d'enfants. Mais les hommes eux-mêmes en sont susceptibles ! c'est que les hommes ont souvent le caractère des femmes et des enfants.

SÉNÈQUE, *De la Colère*, liv. 1. ch. 16.

Définition et synonymie.

Le mot *colère* dérive du grec *χολη*, *bile*, parce que les anciens attribuaient la colère à l'agitation de ce fluide. Cette passion était donc, selon leurs idées, une *passion bilieuse* ; il n'y a même pas encore longtemps qu'on la définissait « l'agitation d'un sang bilieux qui se porte au cœur avec rapidité. »

Horace appelle la colère « une folie de courte durée, *ira furor brevis*. »

Trois siècles avant lui, Philémon, poète grec, avait dit dans une de ses comédies : « Nous sommes tous insensés lorsque nous sommes en colère. »

Selon Aristote, « la colère est le désir de rendre le mal qu'on nous a fait. »

Sénèque définit cette passion « une émotion violente de l'âme, qui, volontairement et par choix, se porte à la vengeance. »

« La cholere, dit Charron, est une folle passion qui nous pousse entièrement hors de nous, et qui, cherchant le moyen de repousser le mal qui nous menace ou qui nous a desja atteinct, faict bouillir le sang en nostre cœur, et leve en nostre esprit des furieuses vapeurs qui nous aveuglent et nous precipitent à tout ce qui peust contenter le desir que nous avons de nous venger. C'est une courte rage, un chemin à la manie. »

D'après de La Chambre, « la colère est une passion mixte, composée de la douleur que l'on souffre pour l'injure reçue, et de la hardiesse que l'on a pour la repousser. »

Je définis la colère : un besoin excessif de réaction, déterminé par une souffrance physique ou morale.

Cette passion, malheureusement si commune, et sujette à une sorte de périodicité, présente une foule de degrés, dont les principaux sont l'*impatience*, l'*emportement*, la *violence*, la *fureur*, la *haine* et la *vengeance*.

L'*impatience* est une disposition habituelle à prendre de l'humeur à la plus légère contrariété. Elle se décèle par une vivacité inquiète et impétueuse, par des paroles vives et coupées, accompagnées de trépignements et d'une rapide contraction des muscles de la face. Au physique comme au moral, l'impatience est un signe de faiblesse. Il s'est grossièrement trompé celui qui a cru pouvoir appeler la patience la *force des faibles* : car il faut être bien fort pour être toujours modéré, toujours patient.

L'*emportement* est une propension à s'irriter au moindre obstacle, et à se livrer par accès à de violents éclats de voix, à des gestes menaçants, à des mouvements convulsifs accompagnés d'injures et de menaces.

La *violence* ne s'en tient pas aux menaces; plus fougueuse que l'emportement, elle s'abandonne à des actes de brutalité envers ceux qui nous blessent ou qui nous contrarient.

La *fureur* est le *summum* de la colère. De toutes les réactions de l'âme qui ont pour but de nous porter au-devant du mal afin de le repousser, c'est sans contredit la plus impétueuse et la plus excentrique. La violence peut encore calculer le danger, la résistance à vaincre; la fureur est tout à fait aveugle, elle ne sait que se précipiter sur son ennemi, quelle que soit sa supériorité, ou revenir contre elle-même lorsqu'elle ne peut pas l'atteindre : la folie conduisit Ajax au suicide; la fureur l'avait conduit à la folie.

La *haine*, qu'il ne faut pas confondre avec l'antipathie, est une colère prolongée, une *colère chronique*. Moins agitée en apparence que la colère, cette passion ne fermente pas avec moins de force, et celui qui l'éprouve ne tarde pas à ressentir tous les effets de la douleur morale.

La *vengeance* est en quelque sorte la crise de la haine. Funeste conseiller, elle ronge le cœur du malheureux dont elle s'est emparée, jusqu'à ce qu'il ait l'horrible jouissance de voir son ennemi succomber sous ses coups. Il n'est pas rare de rencontrer des hommes tellement dévorés de la soif de la vengeance que, pour l'assouvir, ils bravent jusqu'à l'échafaud. Comme l'envieux, le vindicatif se reconnaît à son air sombre, à son teint livide, et souvent à la maigreur générale de son corps, lorsque sa passion tarde trop à se satisfaire.

Il est encore une espèce de petite vengeance, honteuse et pusillanime, que l'on observe plus particulièrement chez les enfants, les femmes et les vieillards, c'est la *bouderie*, état de l'âme attristée par l'impuissance sentie de réagir contre une supériorité physique ou morale.

Une personne qui se serait quelquefois livrée à l'impatience, à l'emportement ou à la vengeance, ne doit pas pour cela être considérée comme *impatiente*, *emportée* ou *vindictive* : ces épithètes entraînent avec elles l'idée de l'habitude de se livrer à ces funestes penchants. C'est une remarque que je fais seulement ici pour les étrangers.

Causes.

Causes prédisposantes. — La constitution, le sexe, l'âge, le climat, les professions, la santé ou la maladie, exercent une influence notable sur le développement de la passion dont nous nous occupons. Voici ce qu'une longue série d'observations permet de donner de plus constant à cet égard.

Les sujets bilieux, bilioso-sanguins et nerveux, sont en général plus portés à la colère que les personnes qui vivent sous la prédominance lymphatique : aussi dit-on vulgairement de ces dernières qu'elles sont d'une *bonne pâte*.

La femme, douée d'un système nerveux plus impressionnable que celui de l'homme, est par cela même plus disposée que lui à contracter cette passion, qui fane si vite chez elle la fleur de la beauté.

Habituellement, la colère des femmes a plus de vivacité que de force ; mais, lorsqu'elle est poussée jusqu'à la fureur, dans la jalousie, par exemple, « aucune, dit Montaigne, n'est si *plenièr*e, ni si terrible ; »

. . . *Notumque furens quid femina possit.*

Eu égard aux âges, on a remarqué que les enfants sont naturellement impatients ou boudeurs, et les jeunes gens, emportés ou violents.

L'influence du climat et de la chaleur sur la colère ne saurait non plus être révoquée en doute ; qu'importe l'objection que Pierre le Grand a été violent et Titus pacifique ? Cette observation particulière ne peut pas infirmer l'observation générale, qui démontre que les habitants du Nord sont bien moins irascibles que ceux des pays méridionaux. Les froids secs, et surtout les grandes chaleurs, disposent aussi bien autrement à la colère que les temps doux et pluvieux. On sait que le duc de Guise, Charles I^{er} et Louis XVI, furent mis à mort pendant un froid rigoureux, et que le soleil ardent de juillet et d'août a éclairé nos plus grands bouleversements politiques.

Quant à l'influence des professions, on a signalé que les soldats, les marins notamment, sont en général brusques, emportés ou violents, tandis que les littérateurs et les artistes sont plutôt impatients ou haineux.

Ainsi, aucun âge, aucun lieu, aucune contrée, aucune profession, n'est tout à fait exempte de colère, la plus universelle, et certainement aussi la plus contagieuse de toutes les passions : la plupart, en effet, n'attaquent que les individus isolément ; la colère se communique en un instant à tout un peuple.

La maladie, comme tout le monde a pu l'observer, nous rend pour l'ordinaire moroses et irascibles ; il en est de même du malheur, des veilles ex-

cessives, de la faim et de la soif. J'ai vu beaucoup d'individus, habituellement doux, devenir d'une violence extrême aussitôt qu'ils tombaient malades, et, plus d'une fois, l'altération de leur caractère m'a fait pronostiquer chez eux l'invasion prochaine d'une maladie, alors même que leurs fonctions organiques s'exerçaient encore avec régularité. On rencontre aussi des personnes souffrantes qui sont d'une humeur insupportable pendant tout le temps que dure leur digestion : de ce nombre était le maréchal Augereau, qui, pendant la première heure après son dîner, aurait volontiers tout exterminé, amis comme ennemis.

On a remarqué depuis longtemps que les animaux faibles et chétifs sont beaucoup plus enclins à la colère que les êtres robustes et fortement constitués. En cela l'on doit encore admirer la prévoyance du Créateur, qui leur a donné cette tendance comme une arme défensive, puisqu'elle produit subitement chez eux une exaltation vitale qui les empêche d'être sans cesse victimes du plus fort. Il en est, du reste, de la faiblesse morale comme de la faiblesse physique : les personnes d'un esprit étroit et sans instruction sont généralement plus portées à la colère, leur volonté n'ayant pas toujours l'énergie nécessaire pour maîtriser les mouvements déréglés de cette passion. Cette remarque s'applique surtout aux idiots (1), dont les emportements vont souvent jusqu'à la fureur. Enfin, de nombreuses observations, que j'ai été à même de faire, me donnent la conviction que la prédisposition à la colère peut être transmise par l'hérédité et même par l'allaitement.

Causes déterminantes. — Le sentiment de la justice et celui de la pitié ont sans doute fait naître plus d'une fois la colère dans des âmes généreuses et sensibles ; mais les obstacles opposés à nos désirs, les blessures faites à notre amour-propre, à notre vanité, l'ivresse, et surtout l'instinct de conservation, qui nous porte à repousser les dangers qui nous menacent, voilà les causes qui déterminent le plus ordinairement en nous cette terrible réaction de l'âme, dont nous allons étudier les symptômes et les effets.

Avant d'aller plus loin, je crois devoir signaler une dernière cause, sur laquelle la plupart des moralistes ne se sont pas assez arrêtés, et qui cependant produit de violents accès de colère dans le premier âge de la vie : je veux parler de la faiblesse qu'ont la plupart des parents d'accorder à leurs enfants tout ce qu'ils demandent avec des cris et des mouvements d'impatience. Une fois que l'enfant se sera servi avec succès de ce moyen pour obtenir ce qu'il désire, il continuera instinctivement de l'employer ; et, s'il y a souvent recours, comment plus tard pourra-t-on le corriger d'un vice dont l'habitude aura fait une seconde nature, mais qu'une éducation commencée au berceau eût sans doute détruit, ou beaucoup modifié ? On ne saurait donc trop se mettre en garde contre ce despotisme de la faiblesse.

(1) Sur 100 individus affectés d'idiotie, le docteur Belhomme en a trouvé 86 colères.

Symptômes, effets et terminaison.

Les symptômes de la colère offrent chez les divers individus des différences notables, qui paraissent dépendre en grande partie de la prédominance organique sous laquelle ils vivent.

Les observateurs ont distingué la *colère rouge* ou expansive, et la *colère pâle* ou spasmodique : il en est une troisième espèce, qui participe des deux autres.

Les sujets robustes et sanguins ressentent-ils l'aiguillon de la colère, le sang, refoulé d'abord vers le centre du corps, en est bientôt chassé et repoussé vers la périphérie : le cœur bat avec violence, la respiration est accélérée, le visage et le cou se gonflent, rougissent, les veines se dessinent sous la peau ; les cheveux se hérissent, le regard s'anime, s'enflamme, et le globe de l'œil, injecté de sang, paraît sortir de son orbite (1). En même temps, les narines se dilatent, et les lèvres, tiraillées par le muscle labial, laissent apercevoir les dents ; la voix est rauque, l'oreille devient sourde ; la parole, presque toujours entrecoupée, est difficile ou exubérante ; l'écume sort de la bouche avec l'injure, la menace, le blasphème ; enfin, les forces sont prodigieusement développées, et la détente musculaire qui accompagne ce bouleversement de l'âme et du corps est violente, mais prompt ; la passion a réagi : elle est satisfaite.

Chez les individus faibles, chez ceux qui vivent sous la prédominance du foie ou du système lymphatique, le sang, également refoulé vers les viscères, semble y séjourner : les battements du cœur sont à peine sensibles ; le pouls est petit, serré et fréquent ; la respiration, difficile et suffoquante ; une sueur froide se répand sur tout le corps ; le visage se décolore entièrement ; les yeux sont fixes et les mâchoires serrées ; un tremblement convulsif agite les membres. Ecrasés, pour ainsi dire, sous le poids de leur colère, ces malheureux quelquefois ne peuvent ni remuer ni articuler une parole ; mais leur immobilité et leur silence sont bien plus à redouter que l'agitation, les cris et la violence des sanguins : la crise de cette rage impuissante n'est en effet que retardée. Chez quelques âmes nobles et généreuses, on la voit à la vérité se transformer en indignation et en mépris ; mais, le plus fréquemment, la passion, qui n'a pas réagi, passe à l'état chronique, devient *haine*, et la haine, pour peu qu'elle soit surexcitée, se termine presque toujours par la *vengeance* (2).

(1) Si l'on ajoute à ce fait, que la rougeur produite par la colère commence ordinairement par les yeux, on concevra mieux pourquoi l'ophtalmie chronique est incurable chez les personnes qui se livrent à de fréquents emportements, tandis qu'elle finit par disparaître chez celles qui ont le courage de dompter leur caractère.

(2) La vengeance est comme endémique dans la Corse : ce département présente le nombre proportionnel le plus élevé de crimes contre les personnes, et

La différence de physionomie que présente la colère, observée dans ces deux classes d'individus, tient à ce que, chez les premiers, la passion réagissant subitement se montre tout excentrique, tandis qu'elle reste concentrique chez les seconds, qui sont ordinairement privés d'une suffisante énergie de réaction.

La colère des bilieux-sanguins participe de ces deux états : concentrique dans le premier temps de l'accès, elle devient excentrique dans le second, où elle met tout le corps en feu : c'est la poudre, dont l'explosion est d'autant plus terrible qu'elle a été plus comprimée, ou bien l'arc, dont les traits portent d'autant plus loin que la corde a été plus fortement tendue.

Enumérons maintenant les effets morbides que peut produire un pareil bouleversement de toute l'économie.

Immédiatement après un accès de colère, il n'est pas rare de voir survenir des déjections ou des vomissements bilieux, quelquefois même l'ictère et l'hépatite, ainsi que des hernies plus ou moins volumineuses. L'influence de cette passion sur le foie est tellement grande que plusieurs nosologistes, prenant l'effet pour la cause, ont avancé que la colère avait *constamment* son origine dans cet organe.

L'influence de la colère sur le cerveau n'est ni moins forte ni moins dangereuse : la syncope, les convulsions, l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, l'encéphalite et la manie furieuse, ne sont que trop souvent le résultat de cette funeste passion. Cette terminaison a surtout lieu chez les femmes irascibles, après une brusque suppression de menstrues, des lochies ou du lait.

Enfin, dans de violents accès de colère, on a vu plusieurs fois les artères et le cœur devenir anévrysmatiques, se rompre, et déterminer subitement la mort (1) ainsi que l'avortement chez les femmes enceintes.

— « Quel doit estre, dit Charron, l'estat de l'esprit au dedans, puisqu'il cause un tel desordre au dehors ! La cholere du premier coup en chasse et bannist loing la raison et le jugement, afin que la place luy demeure toute entière; puis elle remplit tout de feu, de fumée, de tenebres et de bruict, semblable à celui qui mist le maistre hors la maison, puis y mist le feu, et se brusla vif dedans; et comme un navire qui n'a ny gouvernail, ny patron, ny voiles, ny avirons, et qui court fortune à la mercy des vagues, vents et tempestes, au milieu de la mer courroucée.

c'est d'ordinaire la *vendetta* qui en est la cause déterminante. Sur 116 accusés traduits en 1841 devant le jury de ce département, 95 étaient poursuivis pour crimes contre les personnes, et 25, seulement, pour crimes contre les propriétés.

(1) Sylla, Valentinien, Nerva, Venceslas, Isabeau de Bavière, moururent à la suite d'un accès de colère. De nos jours, le furibond Marat avait le poulx constamment fébrile, et Robespierre éprouvait des hémorrhagies nasales qui inondaient son lit presque toutes les nuits.

» Ses effects sont grands, souvent bien misérables et lamentables. Premièrement elle nous pousse à l'injustice, car elle se despite et s'esguise par opposition juste, et par la cognoissance que l'on a de s'estre courroucé mal à propos. Elle s'esguise aussi par le silence et la froideur, par où l'on pense estre dedaigné et soi et sa cholere; ce qui est propre aux femmes, lesquelles souvent se courroucent afin que l'on se contre-courrouce, et redoublent leur cholere jusqu'à la rage, quand elles voyent que l'on ne daigne nourrir leur courroux. Ainsi se montre bien la cholere estre beste sauvage, puisque ny par defense ou excuse, ny par non-defense et silence, elle ne se laisse gagner ny adoucir. Son injustice est aussi en ce qu'elle veust estre juge et partie, et s'en prend à tous ceux qui ne luy adherent. Secondement pour ce qu'elle est inconsiderée et estourdie, elle nous jette et precipite en de grands maux, et souvent en ceux mesmes que nous fuyons ou procurons à autrui, *dat pœnas dum exigit* (1). Cette passion ressemble proprement aux grandes ruines, qui se rompent sur ce quoy elles tombent : elle desire si violemment le mal d'autrui, qu'elle ne prend pas garde à esviter le sien. Elle nous entrave et nous enlance, nous faict dire et faire des choses indignes, honteuses et messeantes. Finalement elle nous emporte si outrement, qu'elle nous faict faire des choses scandaleuses et irreparables, meurtres, empoisonnements, trahisons, dont aprez s'ensuivent de grands repentirs : tesmoin Alexandre le Grand, aprez avoir tué Clytus, dont disoit Pythagoras que la fin de la cholere estoit le commencement du repentir. »

— Si nous envisageons la colère dans ses rapports avec la criminalité, nous trouvons que, sur 1,000 crimes d'empoisonnement, de meurtre, d'assassinat et d'incendie, 264 ont eu pour motifs la haine ou la vengeance; 143 les dissensions domestiques, les haines entre les parents; 113 les querelles au jeu ou dans les lieux publics; 94 enfin, les querelles et rencontres fortuites, résultat effrayant, et que l'on ne saurait trop mettre sous les yeux des personnes qui ne s'attachent pas à modérer la violence de leur caractère.

Pendant la seule année 1838, les cours d'assises du royaume ont eu à juger 238 accusations de crimes ayant pour cause la colère, la haine, la vengeance, savoir :

Empoisonnements.	4
Incendies	61
Assassinats	104
Meurtres	41
Homicides involontaires . .	28
	238

(1) « Pour se préserver de la colère, dit Sénèque, à qui Charron emprunte cette citation, il faut souvent se représenter les maux qu'elle entraîne à sa suite, et songer qu'elle se punit presque toujours en voulant se venger. D'ailleurs, ajoute-t-il, avec nos égaux, la vengeance est incertaine; avec nos supérieurs, c'est une folie; avec nos inférieurs, c'est une bassesse. »

Les mêmes motifs ont déterminé 243 crimes en 1839, 246 en 1840, et 234 en 1841. Dans ces quatre nombres annuels ne sont pas compris les crimes résultant de rixes au cabaret et au jeu, ainsi que de rencontres et querelles fortuites, lesquels s'élèvent, pour 1838, à 103, pour 1839, à 119, pour 1840, à 112, et pour 1841, à 105. Le *Compte général de l'administration de la justice criminelle en France* pendant cette dernière année signale aussi 6 suicides provoqués par un accès de colère, 3 chez l'homme, et 3 chez la femme (1).

— « De toutes les passions innées, dit Marc à ce sujet, il n'en est pas dont les actes occupent plus souvent les tribunaux que ceux dont la colère est la source. En effet, aucune passion ne donne plus aisément lieu à une perturbation prompte de tout l'organisme, ne fait plus ressembler à un maniaque, que celui qui en est atteint à un haut degré : *ira furor brevis*, a dit Horace, et cette maxime a traversé les siècles sans qu'on ait songé à la contester. En conséquence, les actes produits par la colère sont le plus souvent accomplis avec absence de la liberté morale; mais, pour bien juger la réalité de cette absence, il faudra avoir égard à toutes les circonstances qui auront précédé, accompagné et suivi la perpétration de l'acte. Ainsi, il faudra s'enquérir de la constitution de celui qui l'a commis, afin de savoir s'il est naturellement enclin à la colère; il faudra examiner les motifs qui ont déterminé la passion, et si leur gravité est proportionnée au degré d'exaltation de celle-ci; savoir si l'exécution de l'acte a suivi aussitôt le développement des sentiments passionnés; connaître quelle a été la situation morale et physique de l'inculpé après l'acte; enfin, saisir toutes les circonstances internes et externes capables de faire apprécier l'imputabilité.

» Lorsque la haine est motivée, dit encore ce savant médecin-légiste, plus ses motifs sont plausibles, moins les actes criminels qu'occasionne cette passion permettent d'admettre ce degré de lésion de la volonté qui peut les rendre excusables. Ils se confondent alors avec les effets de la vengeance, qui n'admet guère le bénéfice de l'excuse lorsqu'elle est provoquée par des

(1) Il est à regretter que nos Comptes annuels de l'administration de la justice militaire ne signalent pas les motifs des délits commis dans l'armée : c'est une lacune qu'il serait bien important de remplir. En l'absence de documents positifs, je me bornerai à extraire du dernier Rapport au Roi les chiffres de certains délits dont la colère est, sans contredit, la cause la plus fréquente. Pendant la seule année 1839, l'*insubordination*, qui comprend depuis le refus formel d'obéissance jusqu'aux voies de fait envers les supérieurs, l'*insubordination*, dis-je, a amené devant les conseils de guerre 579 prévenus, sur lesquels 252 ont été condamnés. C'est à la fois 1 sur 12 du total des hommes mis en prévention comme du total des condamnés. Relativement à l'effectif de l'armée, c'est 1 prévenu sur 855, et 1 condamné sur 1,252. Sur les 4,567 militaires mis en jugement pendant cette même année, on en trouve 17 accusés de meurtre, 25 d'assassinat, 85 de coups et blessures volontaires, 5 d'homicide ou de coups et blessures involontaires. (En 1839, l'armée française se composait de 517,578 hommes, y compris la garde municipale et les sapeurs-pompiers de la ville de Paris)

passions acquises plutôt qu'innées. » (*De la Folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires.*)

Traitement.

Moyens moraux. — Nous avons vu précédemment que toute colère provient de faiblesse : fortifions donc d'abord notre corps et notre esprit, l'un par l'exercice et la tempérance, l'autre par l'étude et la réflexion. Quand nous aurons acquis des membres robustes et un jugement sain, nous serons rarement dominés par cette fougueuse passion.

En second lieu, fermons avec soin toutes les avenues de notre cœur à la colère, en évitant les occasions qui peuvent l'exciter : ce n'est pas quand l'ennemi est entré dans la place qu'il faut songer à le repousser.

Toutefois, ces occasions se présentent-elles inopinément, et commençons-nous à ressentir les premiers aiguillons de la passion, tâchons, si cela est possible, de changer une conversation devenue trop animée, ou, ce qui est encore plus prudent, retirons-nous promptement à l'écart ; la solitude, le repos et la réflexion auront bientôt arrêté le cours de cette fièvre, qui eût pu dégénérer en véritable frénésie.

Le remède le plus efficace contre la colère est le délai : défendons-nous donc de juger sur de simples soupçons, et de croire légèrement les rapports accusateurs : tant de gens mentent pour tromper, et tant d'autres parce qu'ils ont été trompés ! Faisons-nous surtout une loi de ne jamais prendre de résolution pendant la passion : c'est une mauvaise conseillère, qui fausse également l'esprit et le cœur. Un sage avait engagé l'empereur Auguste, dès qu'il se sentirait impatient, à ne rien dire, à ne rien faire qu'il n'eût prononcé toutes les lettres de l'alphabet. Je demanderai beaucoup plus de temps pour la réflexion, et j'engagerai les personnes qui seraient irritées, même pour de justes motifs, à ne prendre aucune détermination avant de s'être livrées aux douceurs du sommeil. On dit avec raison que *la nuit porte conseil* ; rien, en effet, ne redresse mieux le jugement que le repos, le silence et l'obscurité.

Défendons-nous enfin de tout sentiment de haine et de vengeance, en considérant que l'offenseur est presque toujours plus véritablement à plaindre que l'offensé ; et que d'ailleurs, haïr et méditer vengeance, c'est s'avouer blessé, c'est vouloir perdre sa supériorité morale (1) : Moïse et Lycurgue, David et César, n'auraient pas été aussi grands s'ils n'eussent su pardonner.

Soyons donc supérieurs aux injures et aux outrages, en les dédaignant,

(1) « *Ultio doloris confessio est... Non est magnus animus quem incurvat injuria ; ingens animus et verus aestimator sui non vindicat injuriam, quia non sentit.* » (Senec., *de Ira*, lib. III, cap. 5.)

ou, mieux encore, en les pardonnant, ainsi que nous le prescrit une religion toute d'amour. C'est sans doute une belle victoire que de se vaincre soi-même ; mais, pour que le triomphe soit complet, il faut encore s'efforcer de gagner le cœur de son ennemi par des bienfaits. Comment Lycurgue se vengea-t-il du méchant qui lui avait crevé un œil ? Il l'instruisit, et en fit un citoyen vertueux. Chrétiens, tâchons au moins d'imiter le législateur de Sparte !

De toutes les passions, la colère est peut-être celle sur laquelle une éducation habilement dirigée peut exercer la plus salutaire influence. Si l'on me demande à quelle époque de l'enfance il faut commencer cette éducation, je répondrai, dès le berceau, et même avant la naissance. Cette opinion, qui peut d'abord paraître paradoxale, cesse d'être considérée comme telle, quand on songe aux accidents nombreux survenus au fœtus, par suite de l'influence physique et morale exercée par la mère sur l'enfant qu'elle porte. On ne voit aussi que trop souvent le lait des nourrices colères produire d'atroces coliques ou de dangereux vomissements chez leurs nourrissons, auxquels elles transmettent ainsi l'impatience avec la douleur. Albinus rapporte qu'un enfant à la mamelle succomba pour avoir pris le sein de sa mère, qui venait de se mettre en colère : peu d'instantes avant de mourir, il lui survint des hémorrhagies par les yeux, les oreilles, le nez, la bouche et l'anus. J'ai soigné une nourrice sujette à de violents emportements, à la suite desquels elle éprouvait des hémorrhagies ou des attaques de nerfs épileptiformes : les trois enfants qu'elle avait allaités sont morts dans des convulsions, avant l'époque où l'on aurait pu attribuer ces accidents à la dentition. Ces exemples, qui ne sont pas les seuls, peuvent utilement être cités aux femmes qui allaitent, et qui ont le malheur de s'abandonner à cette funeste passion. Si la leçon est perdue pour une nourrice à gages, elle ne le sera sans doute pas pour une bonne mère, et surtout pour une mère chrétienne.

Si, comme nous avons pu l'observer, la colère est héréditaire (1), si elle peut se transmettre avec le lait, elle peut aussi se communiquer par l'influence du mauvais exemple. L'instinct d'imitation est généralement très-développé chez les enfants : ne contribuons donc pas à leur faire contracter un vice dont nous serions forcés de les corriger plus tard.

— Pour les enfants déjà colères, les préceptes généraux que l'on peut donner se réduisent aux suivants :

1° Ne leur jamais rien accorder de ce qu'ils demandent avec violence ou seulement avec bouderie ;

2° Les reprendre avec douceur lorsqu'ils se sont livrés à quelque emportement, et les punir de sang-froid quand ils seront devenus calmes ;

(1) Voyez ci-après la quatrième observation.

3° Leur montrer, suivant le conseil des sages, toute la difformité de cette passion, en les contraignant de se regarder dans un miroir pendant un accès ;

4° Exercer progressivement les plus impatients à des travaux, à des jeux qui demandent beaucoup d'adresse, de temps, d'ordre et de tranquillité ;

5° Leur petite colère est-elle provoquée par la faim, qui est un véritable commencement d'irritation, si l'on ne peut, ou si l'on ne veut pas contenter à l'instant ce besoin, on l'apaisera pour le moment en leur donnant à boire un peu d'eau pure ou sucrée. Ce conseil contre l'impatience des enfants convient aussi aux adultes dont l'estomac est délicat, et qui, sans cette précaution, ne se livreraient pas toujours impunément à leur appétit quand ils ont trop attendu pour le satisfaire.

Quant aux personnes emportées ou violentes, elles devront éviter, autant que possible, de surcharger leur esprit d'affaires, et de se livrer à des études trop sérieuses et trop longues ; elles feront bien de se lier d'amitié avec des hommes calmes, modérés, patients, et de fréquenter la société de femmes douces et spirituelles. Si cette fréquentation ne les corrige pas entièrement, elle tempérera au moins d'une manière sensible la fougue de leur caractère : il n'est pas jusqu'aux aliénés sur lesquels la douceur ne puisse avoir quelque empire.

Moyens physiques. — C'est surtout contre cette passion que les agents hygiéniques peuvent être employés avec le plus grand succès, soit comme moyens préservatifs, soit comme moyens curatifs.

Ainsi, la nourriture des individus colères, ou disposés à le devenir, devra en général être douce, végétale, lactée, entremêlée de viandes blanches et de substances grasses et acidules. Ils devront aussi se priver de vin pur, de liqueurs, de café, de thé, et ne prendre pour boisson habituelle que de l'eau pure ou légèrement rougie. Il faudra toutefois bien se garder de faire boire de l'eau à la glace immédiatement après un accès de colère : ce moyen, préconisé par l'ignorance, a causé plus d'une mort subite par suffocation.

La pêche, des exercices champêtres, et surtout l'habitation à la campagne, sont encore de puissants auxiliaires dans le traitement de la maladie qui nous occupe.

De nombreux exemples attestent l'influence d'une musique douce et gracieuse pour tempérer l'irascibilité de certains sujets.

Des bains de rivière en été, des bains tièdes pendant l'hiver, doivent aussi être conseillés ; ils amèneront presque toujours une amélioration sensible, tant au physique qu'au moral.

Des saignées générales ou locales, seront enfin pratiquées avec avantage dans les cas de pléthore ou de congestion imminente vers l'une des trois cavités splanchniques.

Observations.**I. Colère habituelle , guérie par la crainte de la mort.**

Vers la fin de l'hiver de 1821 , M. D***, l'un des premiers artistes de la capitale , arrive chez moi , la figure toute bouleversée , me suppliant de me rendre auprès de sa femme , qui venait de tomber dans un profond évanouissement. Nous montons aussitôt en voiture , et , quelques minutes après , nous étions chez la malade. Madame D*** , que je ne connaissais que de nom , avait environ quarante-cinq ans ; sa complexion était très-délicate , sa constitution nerveuse , et son teint habituellement décoloré. Le pouls , à mon arrivée , donnait 140 pulsations par minute ; il était extrêmement faible et irrégulier , avec intermittence ; les yeux étaient encore fermés , les lèvres pâles et légèrement violacées ; une sueur froide baignait tout le corps. Quelques cuillerées d'une potion antispasmodique que je préparai moi-même , et des frictions que je pratiquai sur les membres à l'aide d'une brosse , rendirent bientôt à madame D*** l'usage de ses sens. Son air embarrassé à ma vue , une glace fendue du haut en bas , et plusieurs éclats de vases de porcelaine , me donnèrent à penser que la femme de Socrate pouvait bien avoir son pendant à Paris. Ma conjecture ne tarda pas à se changer en certitude , lorsque je sentis le pouls retomber par degrés à 80 pulsations , les conjonctives restant encore fortement injectées , et la lèvre inférieure agitée , par intervalles , d'un tremblement convulsif. Lorsqu'elle fut tout à fait revenue à elle-même , ses premières paroles furent pour me demander si son mari ne m'avait pas dit la cause des accidents nerveux qu'elle venait d'éprouver. « Non , madame , lui répondis-je ; monsieur votre mari était tellement affecté de votre état , qu'il n'a pas articulé un mot pendant le court trajet que nous avons fait ensemble. Mais , du reste , il n'est pas difficile de reconnaître que vous devez à un violent accès de colère la longue et douloureuse syncope que vous venez d'éprouver. — Docteur , je vous avouerai que j'ai surtout en ce moment une frayeur extrême de la mort. — Cela ne m'étonne pas , madame , puisque vous avez une maladie organique du cœur qui inspire assez ordinairement cette crainte ; mais ce qui me surprend , c'est que vous aggraviez encore cette affection en vous laissant aller à de pareils emportements. Pour peu que les accès en soient fréquents , vous prenez le moyen le plus propre à abrégér vos jours. — Mais serait-il possible que l'on mourût dans une syncope de la nature de celle que je viens d'avoir ? — Oui , madame ; et les exemples n'en sont pas rares. Chez vous , par exemple , la mort aurait probablement lieu par une rupture du cœur. — Mais enfin , elle n'arriverait sans doute pas subitement ; j'aurais au moins le temps de me reconnaître ? — Non , madame ; la mort surviendrait en quelques secondes. »

Madame D*** resta quelque temps pensive et comme stupéfaite. Puis, rompant tout à coup le silence : « Docteur, reprit-elle avec le plus grand calme, je vous remercie de m'avoir dit la vérité. Jusqu'ici mes principes religieux n'avaient pu seuls m'empêcher de me livrer de temps en temps à des transports de colère dont je gémissais ensuite ; mais la crainte d'une mort subite me fait prendre une forte résolution de me maîtriser désormais ; toutefois, je compte sur vos bons conseils pour rendre ma tâche plus facile. »

Mon premier soin fut de changer complètement le régime de madame D***. Je proscrivis d'abord le bœuf rôti, le mouton, le gibier surtout, qu'elle aimait beaucoup, et fis remplacer ces aliments trop substantiels par des viandes blanches et des légumes herbacés. Je lui interdis aussi l'usage du vin pur, du café et des liqueurs ; en même temps je lui conseillai de prendre pendant un an une tasse de lait d'ânesse pour son premier déjeuner. Ces moyens, suivis avec la plus scrupuleuse exactitude, calmèrent de jour en jour le système nerveux de madame D*** ; mais la crainte de mourir subitement exerça sur son esprit une influence encore plus salutaire. Aussi, après quinze mois d'une lutte, d'abord assez pénible, avec elle-même, cette dame parvint à se maîtriser tellement, que pendant plusieurs années qu'elle vécut encore, son mari eut la satisfaction de ne plus la voir se livrer au moindre emportement, même envers ses domestiques, dont la plus âgée, depuis longtemps à son service, la mettait à de rudes épreuves par son impertinence et son entêtement.

II. Colère impuissante terminée subitement par une congestion pulmonaire et cérébrale, mortelle. (Médecine légale.)

Au mois d'août 1830, nous fûmes requis, le docteur Devilliers et moi, par le commissaire de police du quartier de l'Observatoire, à l'effet d'aller constater le genre de mort d'un ouvrier, d'une stature athlétique, qui avait succombé la veille, dans une lutte violente avec un jeune compagnon maçon.

Quatre témoins oculaires de ce triste événement le racontèrent à M. le commissaire dans les termes suivants : « Hier au soir, nous étions, avec le petit Michel, assis autour de la table sur laquelle est le cadavre, nous amusant paisiblement à faire une partie de cartes, lorsque Bras-de-Fer arrive auprès de nous, et essaie à plusieurs reprises de brouiller notre jeu. Nous prenons d'abord la chose en plaisantant ; à la fin, cependant, Michel l'invite sérieusement, quoique avec calme, à ne pas nous interrompre plus longtemps. A partir de ce moment, Bras-de-Fer ne cesse de tourmenter Michel ; il l'insulte, il le pousse, et va même jusqu'à lui tirer les oreilles avec violence. Michel alors commence à se fâcher, et le prie instamment de finir ses méchancetés, s'il ne veut qu'il l'y contraigne. A ces mots, Bras-de-

Fer recommence de plus belle ; il enlève Michel de dessus son banc , et , le tenant par les oreilles , le laisse retomber brusquement , puis , lui donne sur le nez de si rudes chiquenaudes , que le sang en jaillit avec force. A cette vue , le petit Michel est hors de lui , il s'élance de sa place , s'écriant d'une voix terrible : « Tu es venu chercher ton maître ! grand lâche ! eh bien ! tu » vas le trouver. — Roquet ! » riposte Bras-de-Fer en souriant de pitié. Mais à l'instant il se sent enlacé par Michel , qui , lui tenant les bras fortement serrés contre les côtes , l'empêche ainsi de pouvoir les employer à sa défense. Bras-de-Fer s'épuise en efforts inutiles pour dégager ses bras ; son dépit se change alors en fureur ; il grince des dents , il écume ; et , abaissant sa tête sur celle de Michel , il lui mord les cheveux , qu'il arrache avec un lambeau de peau. « Scélérat ! s'écrie Michel , dont le visage est baigné de sang , tu veux donc que je serre encore plus fort , » et ses bras d'Hercule redoublent leur étreinte. « Grâce ! » murmure alors Bras-de-Fer d'une voix étouffée. Dans un dernier effort , Michel enlève de terre son puissant adversaire , dont les yeux sont rouges de sang , et dont la langue est sortie de la bouche ; il le tient pendant quelques secondes dans cet état , et le laisse retomber à terre dès qu'il ne sent plus aucune résistance. Bras-de-Fer était mort. »

C'était la première fois de sa vie que Michel se battait ; il ne connaissait pas ses forces , et pleura toute la nuit la mort de son adversaire.

Ouverture. — A l'ouverture du corps nous trouvâmes , le docteur Devilliers et moi , les poumons gorgés d'un sang noir , les méninges fortement injectées , et la substance cérébrale pointillée à plus d'un pouce de profondeur. D'après ces lésions pathologiques , et les signes commémoratifs que nous avons recueillis de la bouche des témoins de cette lutte , nous crûmes devoir déclarer , dans notre rapport annexé au procès-verbal , que la mort subite était le résultat d'une violente congestion pulmonaire et cérébrale , produite moins par la compression exercée sur les côtes que par la colère impuissante à laquelle Bras-de-Fer s'était abandonné , colère qui , dans plusieurs cas , avait suffi pour amener cette funeste terminaison.

Michel ne fut pas même arrêté.

III. Mélancolie avec fréquents accès de fureur , produite par une phlegmasie aiguë passée à l'état chronique.

La jeune Caroline , douée d'une grande activité et d'une force athlétique , se faisait surtout remarquer par la douceur , l'enjouement et l'égalité de son caractère. De quatorze à dix-neuf ans , les soins du ménage et les exercices champêtres étaient pour elle une occupation aussi agréable que salubre. Elle s'amusait , en outre , à labourer la terre et à conduire des chevaux , qu'elle montait non en amazone , mais en véritable écuyer ; ou bien ,

piéton infatigable, elle faisait dix à douze lieues dans sa journée, et le lendemain reprenait gaiement ses rudes travaux.

Par suite d'un changement survenu dans la fortune de ses parents, Caroline fut forcée de quitter ce genre de vie, qui lui était si favorable, et, de dix-neuf à vingt-quatre ans, elle se livra avec assiduité à la couture. Dès lors, ses membres, naguère si robustes, s'affaiblirent de jour en jour, et l'appareil de l'innervation devenant bientôt prédominant aux dépens du système musculaire, elle éprouva de la cardialgie, des sueurs abondantes, de l'insomnie, et un léger tremblement convulsif accompagné de courtes impatiences.

Mariée à l'âge de vingt-cinq ans, elle ne tarda pas à devenir enceinte, et commença dès ce moment à prendre en aversion, par jalousie, une fille de cinq ou six ans que son mari avait eue d'un premier lit.

Au mois de mai 1836, madame M*** accoucha d'une fille. Le travail, pendant lequel une forte hémorrhagie utérine se déclara, fut très-laborieux, et suivi d'une métrite-péritonite si intense, que la santé de cette dame n'était pas encore rétablie en février 1838, lorsqu'elle me fit appeler pour lui donner des soins.

A cette époque, la malade est encore pâle; ses traits sont tirés (facies utérin); elle éprouve des douleurs continuelles à l'épigastre et à la région sacro-lombaire; les digestions sont laborieuses, les selles rares et pénibles, les menstrues peu abondantes, l'utérus est douloureux. D'un autre côté, cette personne, autrefois si enjouée et si douce, a le moral sensiblement influencé par l'état morbide des viscères abdominaux: une profonde tristesse la mine; elle est taciturne et sédentaire; elle fuit le grand jour, s'abstient même de regarder dans la rue, parce que la vue seule des passants augmente son dégoût de la vie; puis, tout à coup, sans aucun motif plausible, elle se livre à de violents accès de colère ou plutôt de fureur contre sa belle-fille, contre sa propre enfant, âgée de deux ans, contre elle-même. Un bonnet qu'on lui a apporté ne va-t-il pas à son gré, elle le met en pièces, trépigne dessus, ou bien, retirant brusquement ses souliers, elle les ploie en deux, et les mord convulsivement. Si sa belle-fille, témoin tremblant de ces emportements frénétiques, a le malheur de faire le moindre mouvement, elle lance sur elle un regard terrible, et serait tentée de la précipiter par la fenêtre, si la crainte des lois ne l'arrêtait; elle se borne alors à la fustiger rudement. Sur ces entrefaites, entend-elle sonner à la porte, elle s'arrête saisie d'effroi: « Petite, s'écrie-t-elle d'une voix étouffée, si c'est ton père, ne lui dis rien, ou bien...! » Pendant le long intervalle que met cette malheureuse femme pour aller ouvrir, elle compose son visage et son maintien, mais son cœur bat longtemps avec violence, et elle éprouve au centre nerveux opisto-gastrique un spasme douloureux qui dure plus de douze heures, si des larmes abondantes ne viennent opérer une détente salutaire.

Tels sont les accès de colère auxquels la malade est en proie, et pour la guérison desquels elle crut devoir recourir à mon expérience.

Diagnostic. — Métro-entérite chronique avec névrose du grand sympathique. — Mélancolie compliquée d'une légère jalousie et de fréquents accès de fureur.

Traitement. — Grands bains tièdes, lavements émollients, injections narcotiques, larges cataplasmes sur l'abdomen pendant la nuit, tisanes mucilagineuses édulcorées avec du sirop d'orgeat. — Bouillon froid, viandes blanches également froides. — Remplacer les cordons de taille, qui fatiguent l'estomac, par des bretelles, qui ont l'avantage de mieux soutenir le jupon, et de ne pas comprimer les organes souffrants. — Exercice modéré, un peu de distraction.

Au bout d'un mois, je pus déjà remarquer une légère amélioration; je conseillai donc de continuer les mêmes moyens, auxquels j'ajoutai des tablettes de magnésie et de bicarbonate de soude prises alternativement, ainsi que l'usage du *pain de seigle* à tous les repas.

Dix jours après cette seconde prescription, mieux beaucoup plus appréciable au physique comme au moral : la constipation habituelle a disparu, la malade est moins triste, moins irascible; toutefois, la présence de sa belle-fille me semble l'importuner. D'après mon conseil, l'enfant est mise en pension. Un mois s'est à peine écoulé depuis cette séparation, que la santé de madame M*** a éprouvé une entière métamorphose : sa physionomie est plus ouverte, parfois même riante; elle est plus affectueuse pour sa jeune fille; enfin, pénétrée de honte et de regrets des mauvais traitements qu'elle a fait subir à l'enfant de son mari, elle va la visiter assez fréquemment, et la comble chaque fois de soins et de caresses. D'un autre côté, les digestions sont faciles; les évacuations alvines ont lieu tous les jours; les menstrues viennent avec régularité et en assez grande abondance; l'utérus n'est plus sensible, non plus que la région sacro-lombaire; enfin l'épigastre, autrefois si douloureux, peut supporter une forte pression verticale; cependant, si on le comprime un peu de gauche à droite, des pleurs involontaires s'échappent aussitôt.

Si madame M*** était en position d'aller habiter la campagne, et d'y reprendre progressivement ses anciens exercices, j'ai la conviction que sa guérison physique et morale ne laisserait rien à désirer. Je ne suis même pas éloigné de croire que sa constitution primitive viendrait bientôt remplacer la prédominance nerveuse sous laquelle elle a tant souffert, dès le moment où elle quitta les champs pour la ville, les chevaux et la bêche pour une chaise et une aiguille.

IV. Colère héréditaire terminée par un suicide.

Jacques-Alphonse B***, né à Paris, dans le quartier des halles, devait la

vie à des parents d'une constitution éminemment sanguine, et dont le caractère était si violent, qu'il se passait peu de jours sans que l'un ou l'autre se livrât à des accès de colère souvent portés jusqu'à la fureur. Le père d'Alphonse, surtout, bien que possédant un excellent cœur, ne savait mettre aucun frein à ses emportements (1).

Héritier, ainsi que ses frères, de cette funeste disposition, que l'éducation ne vint pas modifier, Alphonse, dont nous nous occuperons uniquement ici, annonça, dès ses premières années, une violence qui surpassait même celle de son père, et, comme il était d'une force athlétique qui le rendait redoutable, il devint, en grandissant, la terreur de tout le voisinage.

Ce jeune homme, néanmoins, n'était pas dépourvu de qualités attachantes : un extérieur agréable, une grande franchise de caractère, une bienveillance naturelle qui le disposait toujours à obliger, lui firent des amis, et il dut souvent à ces avantages personnels d'échapper aux dangers que lui suscitait son caractère violent.

Sa mère, restée veuve de bonne heure, était pour lui d'une faiblesse dont il abusa pour ne pas céder à ses ordres, lorsqu'elle voulut l'obliger à choisir une profession. Repoussant toutes celles qui lui étaient offertes, il se livra pendant quelque temps à une sorte de vagabondage, monta sur les tréteaux des saltimbanques, puis sur les théâtres des boulevards, et finit par s'abandonner à tous les égarements de la jeunesse la plus fouguese.

Une rixe violente qu'il provoqua, et dans laquelle il terrassa tous ceux qui voulaient s'opposer à sa fureur, lui valut plusieurs mois de prison, qui le firent un peu rentrer en lui-même. Rendu à la liberté, il s'engagea dans les carabiniers; mais, loin que la discipline militaire moderât ses emportements, elle parut les augmenter par les contrariétés fréquentes qu'elle lui donnait. Un jour, entre autres, qu'il était de garde, on lui commande d'aller en faction; il résiste, s'exaspère peu à peu. Alors ses camarades l'entourent, et l'exhortent à obéir; au lieu de les écouter, il tombe sur eux, les culbute, les force de s'enfuir du corps de garde, et il les eut tous tués si les armes eussent été chargées. Il passa encore trois mois en prison pour cette nouvelle équipée, et ne dut qu'à la bonté de ses chefs de n'être pas traduit devant un conseil de guerre.

(1) Un jour qu'il était dans un de ses accès, sa fille, âgée de quatorze ans, ne répondant pas assez vite à une question peu importante qu'il lui adressait, il la saisit avec violence, et allait la jeter sur des charbons ardents, lorsque, heureusement, sa femme parvint à l'arracher de ses bras. Peu de minutes après, il versait des larmes de repentir, et comblait de témoignages d'affection celle qui avait failli être sa victime.

Sur cinq enfants qu'eut cet homme, quatre étaient excessivement irascibles. La jeune fille dont je viens de parler possédait seule une grande égalité de caractère, encore en était-elle redevable à l'éducation chrétienne qu'elle reçut. Tant il est vrai que *nous sommes autant le produit de notre atmosphère physique et morale que de notre constitution primitive.*

Outre ces scènes violentes, qui se répétaient souvent d'une manière plus ou moins grave, Alphonse se faisait un jeu du duel, et il déployait une telle dextérité dans le maniement des armes, qu'on le redoutait généralement. Cependant, comme chez lui le repentir suivait toujours de près les accès de colère, et qu'il était d'un naturel généreux, on l'aimait, quelle que fût la crainte qu'il inspirât.

En 1832 (il servait alors dans le 1^{er} régiment d'artillerie à cheval), un accident vint tout à coup le forcer de renoncer au genre de vie qui n'avait pas peu contribué à exalter ses passions. Un coup de pied de cheval qu'il reçut obligea les chirurgiens de l'hôpital du Gros-Caillou à lui faire l'amputation de la jambe droite; dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres de sa vie, l'amputé se livra à des mouvements si frénétiques, qu'il souffrit des maux inouïs, et qu'il rendit longtemps sa guérison incertaine.

Retiré du service, et résolu de mener désormais une vie plus régulière, Alphonse se maria, et entreprit un commerce qui bientôt lui procura une honnête aisance. La femme qu'il avait choisie était jeune et très-agréable : il l'aimait beaucoup ; mais son affection n'empêchait pas qu'il ne la rendît fort malheureuse par ses emportements réitérés. Il les poussa même si loin, que la santé de cette personne s'altéra d'une manière grave. Le docteur Roy, à qui je dois les détails de cette observation, ayant été appelé par Alphonse, reçut de lui l'aveu sincère de ses torts, et contribua par ses bons conseils à arrêter pendant quelque temps les accès de fureur dont l'épouse avait eu tant à souffrir. Souvent même le malheureux Alphonse versait des larmes en s'accusant d'avoir causé le mauvais état de santé de sa femme ; il parlait aussi avec une vive sollicitude du garçon dont elle l'avait rendu père, remarquait avec inquiétude que le caractère de cet enfant, âgé seulement de trois ans, avait déjà quelque tendance à ressembler au sien, et il se promettait de le réprimer par tous les moyens qui seraient en son pouvoir. Ainsi, dans les moments de raison et de repentir, cet homme prenait avec lui-même les meilleures résolutions, et tout semblait alors faire espérer qu'il se corrigerait; mais ces résolutions disparaissaient toujours à la moindre occasion de rechute.

Enfin, le 3 décembre 1838, il rentre le soir auprès de sa femme, après avoir bu dans la journée quelques verres d'eau-de-vie. Cette liqueur produisait ordinairement sur son cerveau une excitation dont il ne pouvait se rendre maître. Il n'était pas ivre cependant, et paraissait même d'un calme parfait. Trouvant le feu presque éteint, il veut le rallumer ; mais, pendant qu'il le souffle, le vent lui renvoie au visage quelques bouffées de fumée qui d'abord l'impatientent : il redouble d'efforts ; les bouffées se multiplient, et sa colère augmente. Ecartant alors d'un seul mouvement les deux valves du soufflet, il les jette au feu, passe un moment dans la pièce voisine, tandis

que sa femme, saisie d'effroi, reste immobile dans l'attente de quelque nouvelle fureur. En effet, rentré dans la chambre où le soufflet brûle au milieu du foyer, l'insensé, à la vue de cet objet, ne peut plus contenir sa rage : se répandant contre lui-même en invectives, il renverse, il brise en éclats le couvert qui était dressé, et, dans sa frénésie, il saisit un large couteau qu'il se plonge dans l'abdomen...

Appelé sur-le-champ auprès de ce malheureux, le docteur Roy lui prodigua des soins empressés qui prolongèrent sa vie pendant quatre jours. Quelques minutes avant son agonie, Alphonse fit signe au médecin d'approcher, et lui dit : « Docteur, je suis un misérable. J'ai oublié que j'avais une femme, un enfant!!... Je paie aujourd'hui le fruit de mes emportements ; mon ventre s'emplit (1)... je suis perdu... Par pitié, veillez sur mon fils ; faites que son caractère ne ressemble pas au mien. » Peu de moments après, il expira. Il était âgé de trente-trois ans.

V. Colère et repentir d'un septembriseur.

Vers le milieu de l'année 1826, je fus appelé chez un restaurateur sexagénnaire, qui tenait le petit hôtel de Dijon, au n° 215 de la rue Saint-Jacques. Ce malade, atteint d'une affection squirrheuse du foie, s'était en vain adressé aux premières notabilités de la médecine : son mal avait augmenté d'une manière effrayante avec les années, et sous l'influence des violents accès de colère auxquels il se livrait presque tous les jours. Dès ma première visite, jugeant ce vieillard à la veille de succomber, je me bornai à lui prescrire du petit-lait laudanisé, une potion calmante, et un emplâtre d'opium sur l'hypochondre droit. A l'aide de ces narcotiques, je parvins à calmer les douleurs atroces qu'il éprouvait, et à lui procurer une des nuits les plus paisibles qu'il eût passées depuis longtemps. Le lendemain matin, dans l'ivresse de sa joie, il me serrait affectueusement la main, m'appelait déjà son sauveur, et me promettait de suivre de tout point le moindre de mes avis : je déclarai toutefois à la famille que le danger était des plus imminents, qu'il ne fallait en rien se fier au mieux momentané qu'éprouvait le malade, mais en profiter pour lui faire mettre ordre à ses affaires. Vers six heures du soir, on revint me chercher en toute hâte, non pour le vieillard, mais pour sa femme, à qui il venait d'ouvrir le sein en lui brisant par colère une tasse de porcelaine sur la poitrine.

Après avoir arrêté l'hémorrhagie et pansé cette pauvre femme, je me disposais à sortir, lorsque le mari, à qui je n'avais pas adressé un mot, m'arrêta par le pan de mon habit, me disant d'un air piteux : « Eh quoi !

(1) Il succomba à une inflammation du péritoine avec épanchement.

monsieur le docteur, vous vous en allez sans daigner seulement me regarder ? — Pourquoi m'occuperais-je encore d'un malade que j'étais parvenu à soulager, et qui fait tout ce qu'il peut pour rendre mes soins inutiles ? Au reste, monsieur, ajoutai-je d'un ton sévère, j'ai appris que vous aviez grossièrement injurié vos deux premiers médecins, et que notre vénérable doyen, M. Portal, ne vous avait abandonné que parce que vous vous étiez oublié jusqu'à lever la main sur lui. A tous ces actes de violence, joignez la brutalité dont vous venez d'user envers votre femme, et jugez si je ne dois pas hésiter à vous continuer mes soins. — Vos reproches ne sont que trop justes, reprit le malade d'un accent pénétré ; je suis surtout bien coupable d'avoir maltraité ma femme ! mais aussi, monsieur, si vous saviez ce qu'elle exigeait de moi ! Ne voulait-elle pas que je fisse appeler un prêtre, moi qui les ai toujours eus en horreur ! — L'intention de votre femme n'avait rien que de louable : en vous proposant de mettre en paix votre conscience, elle vous donnait une nouvelle preuve de son affection, et si cela était opposé à vos idées, vous deviez vous borner à un simple refus, et non la frapper. — Mais enfin, monsieur le docteur, vous qui êtes savant, que feriez-vous si vous étiez à m'a place, et qu'on vous proposât une pareille chose ? — Moi, je n'hésiterais pas à mettre en paix ma conscience, d'abord par conviction ; en second lieu, parce que le calme de l'âme contribue puissamment à alléger nos souffrances, et même à dissiper la maladie. — C'est bien singulier, qu'ayant fait des études, vous ayez cette manière de voir ! — Au contraire, mes convictions religieuses sont en grande partie le fruit de mes études. — Eh bien ! reprit alors le malade, qu'on fasse venir un prêtre ; aussi bien, depuis longtemps, j'en ai lourd sur la conscience ! »

Heureuse de cette détermination inespérée, la pauvre femme envoie aussitôt chercher un des vicaires de la paroisse Saint-Jacques. A peine cet ecclésiastique est-il entré auprès du vicillard, que celui-ci lui dit d'une voix tremblante : « Tenez, monsieur, enlevez-moi ce coutelas que j'avais mis sous mon oreiller. — Que vous êtes imprudent, mon ami ! mais vous couriez risque de vous blesser ! — Eh ! monsieur l'abbé, je m'en étais armé pour vous le plonger dans le cœur si vous fussiez venu sans mon assentiment ! Oui, ajouta-t-il devant tous les assistants, en septembre 93, j'ai massacré dix-sept ecclésiastiques ; et peu s'en est fallu que vous ne fussiez le dix-huitième ! mais, rassurez-vous : Dieu a eu pitié de moi ; un rayon de sa grâce a suffi pour m'éclairer. » Le vicaire alors s'empara de l'énorme couteau, et s'enferma avec ce malheureux, qui lui donna la plus douce satisfaction qu'il ait peut-être jamais goûtée dans l'exercice de son ministère. Déjà il se retirait, annonçant à la famille qu'il allait apporter au pénitent les derniers sacrements de l'Eglise, lorsque celui-ci s'écria d'une voix étouffée par ses sanglots : « Revenez, monsieur l'abbé, revenez bientôt auprès de moi ; j'ai bien besoin de vos consolations ; mais, je vous en conjure,

n'approchez pas de mes lèvres le divin Rédempteur, dont tout à l'heure encore je blasphémaïs le nom; je suis trop indigne d'un tel bonheur! — Dieu est rempli de miséricorde, lui dit le vicaire attendri; on répare ses fautes quand on les pleure amèrement, et votre repentir me paraît trop sincère pour que j'hésiste à vous administrer les sacrements, que réclame à l'instant même votre triste position. — Je les recevrai donc, monsieur l'abbé, puisque vous me l'ordonnez, reprit le nouveau centenier, mais seulement après avoir fait amende honorable devant ceux que j'ai autrefois scandalisés par mes forfaits. » Aussitôt il fait appeler deux voisins, ses anciens camarades, et leur demande pardon des affreux exemples qu'il leur a donnés à l'Abbaye et aux Carmes; puis il embrasse en pleurant sa femme, et reçoit à genoux le saint viatique avec la piété la plus édifiante. Son confesseur voulut alors qu'il se couchât; mais il demeura en prière, appuyé sur le chevet de son lit. Pressé de nouveau de prendre la position qu'exigeait son état de faiblesse: « Je sens, dit-il, qu'il ne me reste que peu d'instants à vivre; je ne puis rien offrir à Dieu que mes prières et mes larmes; laissez-moi du moins la consolation de mourir à genoux: c'est faire bien peu pour expier tous mes crimes! »

Vers minuit, il poussa un profond soupir, et s'endormit dans le Seigneur, toujours à genoux, et les lèvres appliquées sur un crucifix qu'il n'avait pas cessé de baigner de ses pleurs (1).

(1) Le lendemain matin, le visage de ce vieillard n'avait pas seulement perdu la laideur repoussante qu'il offrait pendant la vie, il était devenu d'une beauté remarquable, et l'on y voyait briller un air de sérénité et de bonheur, cachet ordinaire d'une conscience pure ou réhabilitée par le repentir.

CHAPITRE IV.

DE LA PEUR.

His maximum est periculum qui maxime
timent.

SALLUST., *Catill.*, c. 58.

Définition et synonymie.

La peur (*pavor*), passion éminemment concentrique et débilitante, peut être définie : un état pénible de l'âme, avec trouble des sens, produit par la perception rapide d'un danger réel ou imaginaire. De toutes nos affections, c'est peut-être la plus contagieuse, et celle qu'on peut le moins dissimuler. On la voit souvent s'emparer de nous avant l'approche du péril, et durer longtemps après qu'il est passé.

La *frayeur*, l'*effroi* et la *terreur*, expriment par gradation trois états dans lesquels l'organisme éprouve encore une plus grande perturbation ; chez l'être habituellement peureux ce sont de véritables paroxysmes de la fièvre continue qui le tourmente.

Plus vive, mais plus passagère que la peur, la *frayeur* (de *fragor*, grand bruit) naît d'un danger subit, imprévu, et qui nous est personnel ; elle provient des choses que nous *entendons* ; elle saisit.

L'*effroi* dure tant que le danger qui l'a causé est présent ; il naît des choses que nous *voyons* ; il glace.

Occasionnée par ce que nous croyons être, plutôt que par ce qui est réellement, la *terreur* (*terror*) produit sur nous l'effet de la tête de Méduse : elle pétrifie.

La terreur peut être panique, l'effroi ne l'est jamais ; aussi les cauchemars doivent-ils être considérés comme des accès de terreur.

Il est une autre nuance de la peur (je veux parler de l'*épouvante*), qui nous pousse à fuir avec rapidité le danger auquel nous ne nous sentons pas la force de résister. C'est la seule réaction conservatrice de la peur livrée à elle-même, c'est-à-dire lorsque aucune autre passion ne vient à son secours. On veut sans doute parler de l'épouvante quand on dit que la peur donne des ailes, car la frayeur, l'effroi et la terreur ne pourraient que les paralyser. Une remarque qui n'a pas échappé aux naturalistes, c'est que les animaux les plus susceptibles d'éprouver ce sentiment sont précisément ceux qui

courent avec le plus de vitesse : dans sa prévoyante sollicitude, la nature, ainsi que nous l'avons vu, les a organisés en même temps pour la peur et pour la fuite.

La *crainte* (*timor*), que l'on a mal à propos confondue avec la peur, est ce sentiment d'inquiétude excité dans l'âme par l'idée d'un mal que l'on redoute, et dont on s'exagère les conséquences. Sentinelle pusillanime, la crainte prévoit le danger, donne l'éveil à l'organisme, qu'elle stimule, mais elle n'ose pas avancer. Soldat inutile, la peur recule à la vue de l'ennemi, ou tombe, et se laisse tuer sans presque opposer de résistance. La crainte des lois, ainsi que nous l'avons vu précédemment, est un ressort indispensable au mécanisme social : car si les gens de bien observent les lois parce qu'il est juste de les observer, les méchants ne s'y soumettent que parce qu'il y aurait pour eux du danger à ne le pas faire. Du reste, si la crainte du maître est *esclavage*, la crainte des lois est *liberté*.

Il y a encore une espèce de crainte religieuse connue sous le nom de *scrupule* : c'est la plupart du temps un mélange de faiblesse d'esprit, d'orgueil et d'opiniâtreté. Quant au *respect humain*, né d'une mauvaise honte qui nous fait dissimuler notre foi, c'est un premier pas vers l'apostasie, et par conséquent une lâcheté.

Puissants auxiliaires de la peste, des conquérants et autres fléaux, la crainte et la peur naissent souvent l'une de l'autre. Tantôt elles agissent isolément, tantôt elles se confondent, et produisent deux caractères généralement méprisés, le *poltron* et le *lâche*, parce qu'on ne saurait compter ni sur le secours de l'un, ni sur la résistance de l'autre. Toutefois, le poltron se bat bien lorsqu'il y est contraint, ou quand il est surexcité par la honte, l'orgueil ou la colère, tandis que dans les combats l'épée du lâche ne fit jamais grand mal. Il semble enfin que le caractère du poltron tienne plutôt à un excès de prudence, et celui du lâche à un manque de force ou d'énergie.

Gall fait dépendre la peur du défaut d'activité du courage, et Spurzheim, d'une affection particulière, de la circonspection. Cette divergence d'opinion ne vient-elle pas de ce que ces deux physiologistes ont confondu la crainte et la peur ?

Je ne terminerai pas ces considérations sans dire quelques mots sur une vertu dont l'étude, liée au sujet qui nous occupe, me paraît encore incomplète. Le courage, comme les autres sentiments, doit être envisagé sous le rapport physique et sous le rapport moral : partant, deux sortes de courage.

Le *courage physique*, qui consiste dans le mépris du péril, n'est pas, comme la peur, un sentiment naturel, mais un calme habituel contracté par nos organes : il se développe avec l'âge, par la répétition fréquente des mêmes luttes, se fortifie au milieu des alarmes, s'amollit au sein de la tranquillité. La santé, la température, les aliments, la force musculaire, l'énergie de certaines passions, l'avantage du nombre et des lieux, la supé-

riorité des armes, contribuent sans doute à le développer momentanément ; mais l'habitude du bruit et du danger en est sans contredit la cause la plus directe et la plus puissante.

Le *courage moral* consiste dans l'empire de l'homme sur ses passions : il est le fruit d'une éducation intellectuelle qui lui a donné de la modération dans ses désirs, et l'habitude de mettre ses besoins en harmonie avec ses devoirs (1)

Ces deux courages ne procèdent pas nécessairement l'un de l'autre, comme on serait porté à le croire ; ils s'entraident, se fortifient, mais ne s'engendrent pas : leur réunion constitue le vrai courage. Cette trempe vigoureuse du corps et de l'âme rend à la fois l'homme supérieur aux dangers qui l'environnent, comme aux passions qui l'assiègent.

S'il m'est permis de résumer ma pensée d'une manière plus physiologique, je dirai que le courage physique provient des nerfs de la vie intérieure ; le courage moral, des nerfs de la vie de relation ; le vrai courage, de leur développement harmonique.

Causes.

Causes prédisposantes. — La crainte est d'ordinaire compagne de la faiblesse physique : aussi l'observe-t-on plus fréquemment chez la femme que chez l'homme, chez l'enfant et le vieillard que chez l'adulte. Par la même raison, les personnes débiles ou malades, notamment les paralytiques et les hypochondriaques, y sont beaucoup plus disposées que les individus robustes, ou que ceux dont les viscères sont dans un parfait état d'intégrité. On a aussi observé qu'aux époques des menstrues, pendant la grossesse et l'allaitement (2), les femmes sont bien plus sujettes à la peur que dans les autres moments de leur vie. La solitude, l'obscurité, le silence de la nuit, exercent encore une influence notable sur la passion ou la maladie dont nous nous occupons ; il en est de même des fatigues excessives et de la privation prolongée des aliments. Une température humide, un climat mou et relâchant, l'abus des purgatifs, des évacuations sanguines, des plaisirs de

(1) « Toujours du courage ! Sans cette condition il n'y a pas de vertu. Courage pour vaincre ton égoïsme et devenir bienfaisant ; courage pour vaincre ta paresse et poursuivre toutes les études honorables ; courage pour défendre ta patrie et protéger ton semblable dans toutes les circonstances ; courage pour résister au mauvais exemple et à l'injuste dérision ; courage pour souffrir les maladies, les peines et les angoisses de tout genre, sans te lamenter lâchement ; courage pour aspirer à une perfection à laquelle on ne peut atteindre sur la terre, mais à laquelle néanmoins il faut aspirer, selon la sublime parole de l'Evangile, si nous ne voulons perdre toute noblesse d'âme. » (Silvio Pellico, *des Devoirs des hommes*, chap. 51 ; traduction de mesdames Woillez et d'Hollosy.)

(2) Plusieurs fois des nourrices, placées dans des maisons opulentes, ont vu tarir leur lait uniquement par la crainte qu'elles avaient de ne pas le conserver, et de perdre alors une position douce et lucrative.

l'amour, des bains tièdes, un sommeil trop prolongé, la mollesse, la gourmandise, l'ignorance, sont encore autant de causes débilitantes qui prédisposent les individus à la peur, et qui conduisent les peuples à l'esclavage.

Causes déterminantes. — Un bruit violent et inattendu, une lumière soudaine et trop vive, l'aspect, les cris d'une personne effrayée ou jouant l'effroi, les histoires de bandits et de revenants, des menaces aussi ridicules que dangereuses, telles sont les principales causes qui déterminent chez les enfants ces violents accès de peur, dont les ravages laissent apercevoir leurs traces jusque dans un âge avancé, quelquefois même pendant toute la vie.

Toute faiblesse inhérente à notre nature doit être franchement avouée par des hommes organisés pour en triompher. Ainsi la peur, quoique plus particulière à l'enfance, la peur, reconnaissons-le, est de tous les âges; et l'homme le plus intrépide peut même avoir des moments où son courage habituel fait défaut. César, dont la valeur est passée en proverbe, ne voulait pas qu'on dît de lui « qu'il était brave, mais qu'il avait été brave tel jour. » Un de nos plus vaillants généraux, le maréchal de Luxembourg, dont la victoire suivit souvent les drapeaux, éprouvait de la fièvre et un relâchement de ventre tant que durait la mêlée : ce grand homme en faisait ingénument l'aveu, et disait que, « dans ces circonstances, il laissait faire à son corps ce qu'il voulait pour conserver tout son esprit à l'action. » Chez cet illustre capitaine il y avait à la fois *peur* et *courage*, *faiblesse physique* et *force morale*; mais la *volonté* triomphait des *organes*.

Le prince Murat, dont la seule présence jetait l'effroi dans les lignes ennemies, éprouva lui-même les effets de la peur pendant un de nos combats en Italie. Plusieurs années après, il fut atteint d'une maladie nerveuse particulière au climat de Madrid, et durant ces accès, qui se renouvelèrent à plusieurs semaines d'intervalle, il se croyait environné d'Espagnols qui le menaçaient, le poignard à la main; alors il criait, il appelait ses gardes pour le défendre : c'était pitié de voir un guerrier si brave trembler devant un danger imaginaire !

Comme la plupart des passions, la peur est éminemment contagieuse, surtout quand elle agit sur les masses. Aussi l'histoire nous montre-t-elle des armées victorieuses, atteintes de terreur panique, réaliser en quelque sorte cette fiction des Grecs, qui avait fait la Peur fille du dieu Mars.

Un général ne doit pas ignorer la possibilité de cette terreur, qui, du reste, sera fort rare, si ses troupes ne sont épuisées ni par une maladie épidémique, ni par des fatigues excessives, ni surtout par la privation des aliments. C'est par application de cette dernière remarque qu'un général anglais, qui se connaissait en courage, disait fort judicieusement : « Hâtons-nous de faire battre nos soldats pendant qu'ils ont encore le morceau de bœuf dans l'estomac. »

Dans le temps où le prince Eugène de Savoie faisait le plus grand mal à la France, un habile observateur de la cour de Louis XIV s'écriait avec bien plus d'énergie que nous n'osons le répéter : « Oh ! que ne puis-je lui envoyer la diarrhée ! j'en aurais bientôt fait le plus grand poltron de l'Europe. »

Symptômes, marche, effets et terminaison.

Nous avons vu, en commençant cet article, que la peur est une passion essentiellement concentrique et débilitante : pour nous en convaincre, observons le peureux dans un de ses violents accès. Comme son visage est pâle et défail ! comme ses traits sont tirés ! Sa bouche reste béante et son regard effaré ; ses lèvres sont livides, ses narines immobiles. Dans leur rétraction, ses paupières chassent en avant le globe de l'œil par leur ouverture agrandie. Ses sourcils, au lieu d'être agités, comme dans la crainte, demeurent élevés et fixes dans leur contraction. Quant au tronc, les muscles qui s'y insèrent ont perdu toute leur puissance de réaction : aussi, les genoux tremblent, fléchissent, et les bras se rapprochent de la ligne médiane. Par suite du retrait du sang vers le centre, un frisson glacial parcourt tout le corps ; le cœur et le pouls battent irrégulièrement ; la voix expire sur les lèvres, et souvent une longue syncope succède à cette violente concentration qu'on a vue quelquefois être suivie d'une mort subite, surtout dans la terreur, où l'on observe de plus l'horripilation, c'est-à-dire le redressement des poils et des cheveux, ainsi que la roideur musculaire, effets produits par la violence de la compression générale.

Observons maintenant la peur chez un de ces malheureux enfants à qui l'on s'est fait un plaisir de raconter les histoires les plus terribles de bandits, d'ogres ou de revenants. L'heure du sommeil est arrivée ; on le met au lit ; on le laisse seul, ayant grand soin de retirer la lumière. Un léger bruit se fait-il entendre, un meuble vient-il à craquer, à l'instant même sa jeune imagination, pleine d'assassins, de cercueils et de fantômes, lui retrace les tableaux les plus monstrueux et les plus effrayants : il s'enfonce jusqu'aux pieds de son lit, et recouvre sa tête de son drap ; en même temps il rapproche fortement les bras de la poitrine et les genoux du ventre ; ce n'est plus qu'une boule ; instinctivement, il se fait le plus petit possible pour présenter moins de surface à l'ennemi qu'il redoute. Dans cet état, le sang, brusquement refoulé de la périphérie au centre, fait battre le cœur avec violence ; le pouls est fréquent, souvent irrégulier, la respiration courte et précipitée. L'enfant cherche à retenir son haleine, dans la crainte de se trahir ; puis, les yeux ouverts et fascinés, l'oreille tendue, le corps immobile, il reste l'esprit fixé sur l'objet de sa peur, jusqu'à ce qu'ayant épuisé toute sa puissance de contraction musculaire, il tombe dans une sueur de faiblesse,

et enfin dans un sommeil troublé par des rêves effrayants qui en diminuent l'action réparatrice.

C'est ordinairement à l'époque de la puberté que les garçons commencent à s'affranchir de la maladie de la peur; les jeunes filles, au contraire, y sont bien plus sujettes au moment de l'apparition des menstrues. Si cette faiblesse ne se dissipe pas après l'entier développement du corps, les individus qui en sont atteints restent pusillanimes toute leur vie.

La peur est fréquemment suivie de syncopes, de palpitations, de convulsions, de paralysie et d'épilepsie, surtout chez les enfants. Souvent aussi, les sphincters venant à se relâcher, on voit se manifester des évacuations involontaires d'urine et de matières fécales mal élaborées.

Chez les femmes, principalement chez celles qui sont douées d'une extrême susceptibilité nerveuse, la peur détermine la suppression des menstrues, des lochies, du lait, ou bien elle produit des hémorrhagies utérines fort graves, et quelquefois même l'avortement : les trois journées de Juillet ont offert plusieurs exemples de cette dernière terminaison.

On a vu de violentes frayeurs causer des phlegmasies intenses, ainsi que l'aliénation mentale (1), la catalepsie, l'hydrophobie, des apoplexies pulmonaires et cérébrales, et chez des anévrysmatiques, déterminer une rupture du cœur ou d'une grosse artère, accident immédiatement suivi de la mort.

On a aussi observé que le scorbut étend ses ravages avec une effrayante rapidité, lorsque les marins ou les habitants d'une ville assiégée sont dominés par ce pénible sentiment.

Si, à l'époque désastreuse du choléra-morbus, bien des personnes qui avaient à un haut degré la peur du mal, en ont, comme on le dit, été quittes pour le mal de la peur, on ne saurait nier qu'un beaucoup plus grand nombre n'aient contracté la maladie, et n'y aient succombé sous l'influence de cette affection morale.

Souvent encore, la peur fait survenir des complications chez des individus atteints de blessures, de tumeurs ou de maladies cutanées par elles-mêmes fort peu graves, et dont la guérison paraissait aussi assurée que prochaine.

Je dois cependant ajouter que les effets de la peur ne sont pas toujours aussi funestes, et qu'ils ont même été quelquefois avantageux dans la terminaison de quelques maladies.

Enfin, porté à l'extrême, ce sentiment ne rend pas seulement l'homme

(1) Dans le deuxième Compte rendu publié par M. Desportes, on trouve, sur 8,272 aliénés admis à Bicêtre et à la Salpêtrière, 1,576 individus chez lesquels les causes de la manie sont restées inconnues; mais on a pu constater que 124 personnes ont été placées dans ces établissements par suite de vives frayeurs.

égoïste, il peut encore le pousser à des actes injustes, atroces même, et cependant dignes d'excuse, lorsqu'ils ne proviennent pas d'une intention criminelle, mais du besoin inné de la conservation : tel était le cas d'un journalier de la haute Silésie, qui, pendant une nuit, tua sa femme, la prenant pour un spectre contre lequel il se défendait.

— Quant à la *crainte* proprement dite, si elle est habituelle à un individu, elle ne tarde pas à se compliquer de tristesse, et l'anxiété qui en résulte dégénère souvent en une véritable mélancolie ou lypémanie. Il est à remarquer que cette forme de l'aliénation mentale revêt de préférence le caractère de la *démonomanie*, quand elle a pris sa source dans une crainte exagérée des jugements de Dieu.

Des observations authentiques prouvent que bien des personnes ont succombé par suite de la maladie qu'elles avaient longtemps appréhendée sans motifs plausibles, ou dont quelques bizarres pronostics avaient frappé leur craintive imagination.

Mais c'est surtout pendant les maladies épidémiques que la crainte précipite au tombeau de nombreuses victimes (1), au lieu que le calme de l'âme et le courage semblent en quelque sorte conjurer le danger (2).

Du reste, tous les médecins ont pu constater que la crainte de la mort a fait succomber des malades qui se seraient sans aucun doute rétablis si l'on eût pu parvenir à la leur ôter.

Pour les personnes scrupuleuses, changeant sans cesse de sentiment sur la plus légère apparence, se repaissant de réflexions extravagantes sur les moindres circonstances de leurs actions, montrant beaucoup trop d'attache à leur propre sens, n'agissant jamais sans une certaine inquiétude qui trouble l'attention et entrave la volonté, elles perdent les douceurs de l'espérance, énervent leur âme, et altèrent leur santé par la tristesse qui les accompagne partout.

Les désordres intellectuels qui résultent de la peur et de la crainte ne sont pas seulement plus fréquents chez la femme que chez l'homme, ils sont encore beaucoup plus graves chez elle : d'abord à cause de sa sensibilité plus exquise; en second lieu, parce que la commotion qu'elle éprouve dans ces moments peut coïncider avec les menstrues, les lochies, la sécrétion du lait, et les supprimer brusquement. J'ai observé, avec M. Marc, que la *manie* est la conséquence la plus ordinaire de ces diverses suppressions; dans tout autre cas, la frayeur produirait plutôt la *démence*, quelquefois portée jusqu'à la stupidité. La *mélancolie* ou *lypémanie* se rencontre alors plus

(1) Voy. le mémoire de M. le docteur Grémilly, sur la *Frayeur cholérique*; Paris, 1855, in-8°.

(2) Pendant toute la durée du choléra à Paris, sur 90 sœurs de bon secours, constamment occupées à soigner les malades, pas une seule n'a été atteinte de l'épidémie. Ici c'était le calme de l'âme uni au dévouement de la charité.

rarement que les deux formes d'aliénation mentale dont il vient d'être question. Au reste, toutes les trois, ainsi que la *démonomanie*, sont accompagnées d'*hallucinations*, d'*illusions* et de *pantophobie*, ou terreur panique, tant il est vrai que les passions se retrouvent jusque dans les dérangements intellectuels qu'elles produisent.

Traitement.

Tout être qui entre dans la vie a le sentiment de sa faiblesse, et cherche instinctivement le contact de ceux qui lui ont transmis l'existence. Ce premier besoin passé, les enfants en éprouvent longtemps un autre, celui de ne pas perdre de vue leurs parents ou les personnes chargées de leur donner des soins et de leur porter les secours qui leur sont à chaque instant si nécessaires. Sous ce rapport, la peur est, surtout dans le premier âge, un sentiment conservateur : elle est en quelque sorte le bouclier de l'enfance, comme le courage doit être le bouclier de l'homme devenu adulte.

Malheureusement, les parents ou les premiers gardiens des enfants, pour les maîtriser avec plus de facilité, les épouvantent beaucoup trop ; ils finissent ainsi par faire dégénérer en véritable maladie un sentiment, nous le répétons, primitivement conservateur, et dont plus tard on préviendrait sans peine les effets dangereux en lui imprimant une sage direction.

La première chose à faire dans le traitement de la peur est donc de recommander aux parents, aux nourrices ou aux domestiques inexpérimentés, de ne jamais effrayer les enfants en les menaçant de la bête, ou de l'ogre qui va les dévorer ; ils devront surtout s'abstenir de leur rapporter, avec un air effaré, des histoires de loups-garous, de sorciers, de revenants, récits dont la funeste influence est souvent encore augmentée par le lieu et l'heure auxquels on a coutume de les faire. Plus tard, ils auront soin de ne pas laisser tomber entre leurs mains des ouvrages dont le merveilleux et le terrible ne serviraient qu'à ébranler leur frêle imagination, et à leur inspirer le dégoût des lectures utiles.

Si, malgré ces précautions, la peur vient parfois s'emparer d'un enfant, on tâchera d'éloigner adroitement les causes qui la lui ont inspirée ; ou bien, sans avoir recours aux exhortations et aux réprimandes, on affectera devant lui de s'exposer à un prétendu danger, que son penchant à l'imitation le portera bientôt à vouloir braver aussi. On devra surtout ne lui faire faire dans l'obscurité que des commissions qui paraissent avoir un but nécessaire ou tout au moins utile : s'il pouvait croire qu'on veut seulement l'enhardir, cette idée suffirait pour augmenter sa peur, et tout serait perdu.

Quant aux jeunes gens peureux, on leur donnera une nourriture forte, mais simple ; on tâchera de leur faire fréquenter la société de camarades hardis et surtout calmes. Les voyages, la chasse, la natation, en un mot,

tous les exercices gymnastiques, en développant leurs membres, en augmentant leurs forces, développeront aussi leur énergie morale, qu'on stimulera en même temps par des lectures et des exemples appropriés, par une musique militaire ou par le spectacle de petites guerres.

De vieux officiers m'ont assuré que le cheval diminue tellement la peur, que maints fantassins reconnus pour les plus grands poltrons de leur régiment, étaient devenus d'une bravoure à toute épreuve en passant dans la cavalerie : c'est une remarque importante dont les gouvernements ne paraissent pas avoir tenu compte jusqu'à présent. Du reste, l'habitude, dont l'influence est si puissante pour émousser nos sensations et nos sentiments, l'habitude, cette seconde nature, a souvent pour effet de dissiper complètement la peur en nous familiarisant avec le danger : aussi Jean Bart, et mille autres, qui tremblèrent de tous leurs membres à la première action où ils se trouvèrent, sont-ils devenus par la suite des héros dont la bravoure est passée en proverbe.

Pendant un accès de peur, on fera prendre avec succès de l'eau froide par cuillerées; l'on pratiquera en même temps sur le visage et sur les membres des frictions avec un mélange de parties égales d'eau-de-vie et de vinaigre.

Après l'accès on pourra, s'il n'y a pas de contre-indication, administrer un peu de vin généreux, ou mieux encore, une infusion de tilleul, de camomille et de feuilles d'oranger.

Les accidents consécutifs signalés plus haut seront combattus par des moyens appropriés.

La crainte pouvant entraver la marche des maladies et nuire au succès des opérations chirurgicales, le médecin ne devra négliger aucune précaution pour la bannir de l'esprit de ses malades : ainsi, il recommandera aux personnes qui les entourent de ne jamais parler des suites funestes d'une maladie qui pourrait avoir quelque rapport avec la leur; il engagera ces mêmes personnes à avoir une contenance calme, et il affectera de son côté un air rassuré et riant, lors même que l'inquiétude et la tristesse seraient dans son cœur.

Lorsque plusieurs praticiens se réunissent pour s'éclairer dans un cas grave, quelle que soit l'exiguïté du local, la consultation ne doit jamais avoir lieu en présence du malade; ils refuseront aussi, autant que possible, d'admettre à leur délibération des personnes qui pourraient faire au malade un récit infidèle ou trop circonstancié de ce qu'elles auraient entendu, ou bien qui, malgré elles, pourraient l'effrayer par la tristesse qui resterait empreinte sur leur visage. Enfin, une opération grave est-elle devenue indispensable, cette nécessité devra être annoncée au malade avec les plus grands ménagements; on s'efforcera de l'y disposer peu à peu, et même de l'amener à la désirer, en faisant naître dans son esprit l'espoir d'une guérison prompte et facile.

— L'obéissance est le meilleur moyen qu'emploient les ecclésiastiques éclairés contre la crainte religieuse poussée jusqu'au *scrupule*; ils ont, en effet, remporté une grande victoire quand ils sont parvenus à convaincre le scrupuleux que l'homme obéissant triomphe de lui-même : aussi, après avoir écouté avec calme la série des craintes de leur pénitent, agissent-ils prudemment en lui imposant à ce sujet un silence continu, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à mépriser ses doutes; ils font également bien de lui défendre les lectures ascétiques, la solitude, l'oisiveté et la fréquentation des personnes scrupuleuses, qui ne pourraient qu'augmenter ses terreurs chimériques.

Observations.

I. Effets de la peur sur le système nerveux.

On rit souvent de la peur, et beaucoup de personnes imprévoyantes se plaisent à l'exciter, surtout chez les enfants, soit par des contes ridicules, soit en faisant paraître devant eux des figures de spectres plus ou moins hideuses : l'exemple suivant prouve à quel point ce genre d'amusement peut être dangereux.

Un jeune orphelin, âgé de huit ans, d'une excellente constitution et d'une grande intelligence, avait été recueilli, à la mort de ses parents, par un oncle maternel qui exerçait la profession de cultivateur au fond d'une province du Midi. Cet oncle, déjà chargé d'une nombreuse famille, joignait à une avarice sordide une extrême violence de caractère; aussi, le jeune infortuné, dont il avait été forcé de se faire l'appui, ne tarda pas à devenir l'objet de ses brutalités habituelles. D'un autre côté, constamment en butte aux mauvais tours que ses cousins se plaisaient à lui faire, le pauvre enfant passait des journées entières à gémir auprès du troupeau qu'on l'avait chargé de conduire au pâturage, et quand il rentrait sous le toit inhospitalier qui lui servait d'abri, c'était pour sentir redoubler sa misère.

Un soir qu'il revenait au logis, son oncle lui défendit d'approcher de la table où le souper de la famille était servi, et, lui ayant jeté un morceau de pain, il lui ordonna d'aller se coucher. L'enfant obéit, et monta tristement l'échelle qui conduisait à son grabat. Il était sans lumière, mais, la clarté de la lune éclairant ses pas, il aperçut une figure hideuse enveloppée d'un linceul. A cette vue, ses cheveux se hérissèrent, un cri plaintif s'échappa de sa poitrine, et il tomba lourdement sur le plancher, en proie à une horrible convulsion. Le bruit de sa chute attira bientôt ceux qui avaient préparé cette déplorable scène. Sans doute ils n'avaient pas prévu ses suites funestes, mais le mal n'en était pas moins accompli : quand le pauvre or-

phelin revint à lui, il était à la fois sourd et muet, et depuis il resta sujet à de fréquents accès d'épilepsie.

II. Effet subit de la peur sur les cheveux.

On sait que , dans quelques parties de la Sardaigne , la chasse des nids d'aigles et de vautours est l'une des principales ressources des paysans nécessiteux , et qu'ils s'y livrent avec autant d'audace que de persévérance.

En 1839 , trois jeunes frères , qui exerçaient ce genre d'industrie , ayant aperçu dans les environs de San-Giovani de Domus-Novas un vaste nid d'aigle au fond d'un précipice , résolurent de s'en emparer , et tirèrent au sort à qui irait le chercher. Le danger n'était pas seulement dans la possibilité d'une chute de plus de cent pieds , mais encore dans l'agression des oiseaux de proie que pouvait renfermer cet abîme.

Celui des trois frères que le sort avait désigné pour une si périlleuse entreprise était un beau jeune homme d'environ vingt-deux ans , d'une force athlétique , et ne reculant jamais devant les difficultés. Ayant donc hardiment mesuré des yeux la profondeur qu'il doit parcourir , il se ceint d'une corde à gros nœuds , que ses frères se chargent d'abaisser ou de hisser à volonté ; puis , muni d'un sabre bien affilé , il descend dans le précipice , et arrive heureusement jusqu'à l'interstice qui recèle le nid objet de ses vœux. Ce nid contient quatre aiglons à plumage isabelle-clair : c'est un trésor pour le jeune montagnard , et son cœur palpite de joie à la vue d'un si riche butin. Mais le plus difficile n'est pas accompli , il faut remonter avec cette proie , et c'est là surtout que se trouve le péril. Déjà la voix du jeune chasseur a retenti joyeusement dans les cavités sonores du précipice ; déjà la corde se meut dans un mouvement ascensionnel , lorsque tout à coup il se voit assailli par deux aigles énormes , qu'il reconnaît à leur fureur et à leurs cris pour le père et la mère des petits dont il s'est emparé. Alors s'engage une lutte épouvantable : le sabre dont il se sert avec une grande dextérité suffit à peine pour le garantir de leurs coups ; pour comble de maux , la corde qui le soutient au-dessus des profondeurs de l'abîme est soudain ébranlée par un choc violent. Le malheureux lève les yeux , et s'aperçoit que dans ses évolutions multipliées le tranchant de son sabre a coupé une partie de cette corde : comprenant alors l'immensité de son danger , il demeure un instant immobile de frayeur , un frisson glacial parcourt tout son corps , et l'on conçoit à peine comment , en proie à une telle émotion , il eut la force de continuer à se défendre. Cependant la corde monte toujours , et des voix amies l'encouragent , mais il est hors d'état de leur répondre , et quand il atteint le bord du précipice avec le nid d'aigle qu'il n'a pas abandonné , ses cheveux , auparavant d'un beau noir d'ébène , sont devenus si complètement blancs que ses frères eux-mêmes ont peine à le reconnaître.

III. Peur héréditaire, suivie d'une diathèse scrofuleuse.

Charles C***, homme marié, d'une forte complexion, était devenu le jouet de son village, à cause de son extrême poltronnerie. Un jour, des voisins, ayant voulu connaître jusqu'où irait sa couardise, s'avisèrent de lui faire regarder une tête de mort renfermée dans un énorme potiron. A cette vue, ce malheureux ressentit un tel effroi qu'il fut pris à l'instant même d'un violent accès d'épilepsie, maladie à laquelle il resta sujet depuis cette époque. Quelques années après, Charles eut deux filles qui héritèrent de ses frayeurs habituelles. En 1814, l'aînée, alors nourrice, fut tellement épouvantée à l'aspect des Cosaques répandus dans son village, que son lait se tarit tout à coup, et qu'elle mourut deux jours après avec tous les symptômes d'une double congestion pulmonaire et cérébrale.

L'enfant qu'elle nourrissait, nommée Virginie, hérita à son tour de cette affection morale de famille : comme sa mère, elle avait la peau presque toujours froide, et les pieds constamment glacés; les menstrues, qui parurent chez elle vers la treizième année, furent presque toujours irrégulières, peu abondantes, et souvent supprimées par les frayeurs continuelles qu'elle éprouvait. Bien que sa constitution fût forte et sanguine, Virginie ne tarda pas à être affectée d'engorgements glanduleux qui débordèrent d'abord aux poignets, ensuite au cou. De dix-neuf à vingt-quatre ans, d'autres tumeurs apparurent à l'aisselle et à l'aîne gauches; enfin, un trajet fistuleux, situé un peu au dessus de l'aîne droite, s'établit au milieu des téguments labourés de cicatrices, et donnait écoulement à un pus clair, brunâtre, exhalant parfois une odeur ammoniacale des plus prononcées.

Telle était la triste position de Virginie lorsqu'elle réclama mes conseils. L'ayant d'abord questionnée sur les causes qui avaient amené cette infirmité, elle m'avoua qu'il ne se passait guère de jour sans qu'elle éprouvât des accès de frayeur qui lui *retournaient* les entrailles, et la laissaient glacée même au milieu de la plus grande chaleur : le pas d'une personne qui montait son escalier, un coup de vent, un meuble qui craquait pendant la nuit, suffisait pour la jeter dans cet état. Lorsque je venais la visiter, bien que je frappasse à sa porte avec la plus grande précaution, elle était saisie d'un tel émoi, que je devais attendre plusieurs minutes avant de pouvoir juger de l'état de son poulx. On conçoit combien des émotions si souvent répétées ont pu altérer sa complexion, et l'amener à une diathèse scrofuleuse des plus caractérisées, quoique ses parents fussent sains, qu'elle eût été élevée à la campagne, et qu'elle eût toujours conservé une pureté de mœurs exemplaire.

Dès que j'eus reconnu chez cette malade l'existence d'une fistule stercorale abdominale, je la soumis à un traitement approprié à sa position, je

m'attachai surtout à remonter son moral, je l'accoutumai peu à peu à l'idée d'une opération qui seule pouvait la débarrasser de sa désagréable affection, et, lorsqu'elle fut entièrement décidée à la subir, je la mis entre les mains de mon habile confrère le docteur Pinel-Grandchamp. Virginie, soutenue par sa vive piété, supporta sans proférer de plaintes une opération aussi délicate que douloureuse. Enfin, une cicatrice de bonne nature, obtenue à l'aide de la suture entortillée, paraissait offrir les plus grandes chances de guérison, lorsqu'un violent orage ayant éclaté le quatrième jour de l'opération, je ne fus pas peu surpris de voir les téguments divisés aussi nettement qu'on aurait pu le faire avec un rasoir : la malade avait éprouvé une vive frayeur pendant un violent coup de tonnerre ! Elle est entrée depuis à l'hôpital Cochin, dans le service de M. Michon, qui, plus tard, lui a fait obtenir son admission à la Salpêtrière, comme incurable.

IV. Frayeur suivie d'hémiplégie et de la mort. (Observation recueillie par feu le docteur Bourgeois.)

« C'est, comme on sait, un usage à peu près général en Allemagne, d'avoir, dans les cimetières et sous la garde du sacristain, des salles d'attente où l'on dépose les morts, un cordon de sonnette dans la main, pendant les vingt-quatre heures qui précèdent l'inhumation. Il existait à Mayence, pendant l'occupation française, un de ces dépôts dans lequel il advint qu'on plaça, disposé selon la coutume, un militaire mort hydropique. Quelques heures après, au milieu de la nuit, le gardien, qui était couché dans une pièce attenante, fut tout à coup réveillé par une violente secousse de la sonnette mortuaire ; épouvanté, il s'était brusquement dressé sur son lit, lorsqu'un nouveau coup de sonnette retentit à ses oreilles. Atterré alors et saisi d'effroi, il veut se lever, s'enfuir : ses jambes fléchissent sous lui ; appeler, et la voix lui manque ; il tombe enfin sans connaissance. Cependant, attirées par le bruit de l'étage supérieur, sa femme et sa famille appellent au plus tôt un médecin. A l'arrivée de celui-ci (M. le docteur Bécœur, aujourd'hui chirurgien en chef de l'école de cavalerie de Saumur), il avait repris ses sens, mais il avait perdu la faculté de se mouvoir et d'articuler aucun son : il était frappé d'hémiplégie. Les yeux égarés et fixés sur la porte d'entrée de la salle des morts, il indiquait celle-ci par un mouvement de tête. On y pénétra, et on trouva que, comme il arrive assez souvent, l'hydropique s'était ce qu'on appelle vidé ; l'affaissement survenu tout à coup avait entraîné, dans une double secousse, ses mains croisées sur le ventre, et à l'une desquelles était attaché le cordon de la fatale sonnette. Toutes ces circonstances rendaient, sans doute, suffisamment compte de ce qui venait de se passer : l'explication en fut donnée au malade, qui la conçut et en fut complètement rassuré. Mais le coup porté était irréparable ; la paralysie persista, et la mort survint quelques semaines après. »

CHAPITRE V.

DE LA PARESSE.

La pauvreté est compagne de la paresse;
l'aisance est le fruit de l'activité.

Proverb., x, 4.

Définition et synonymie.

On donnait autrefois le nom de *parésie* à une paralysie légère, dans laquelle la privation du mouvement ne se trouve pas accompagnée de celle du sentiment. Du mot grec *παρεσις*, *relâchement*, *affaiblissement*, nous avons formé notre substantif *paresse*, qui correspond à celui de *pigritia* des Latins.

La paresse peut être définie : un penchant habituel à rester dans l'inaction et à s'y complaire. Selon Girard, « la paresse est un vice moindre que la *fainéantise* ; elle semble prendre sa source dans le tempérament, et la *fainéantise*, dans le caractère de l'âme. » D'après le même grammairien, « la paresse s'applique à l'action de l'esprit comme à celle du corps ; la *fainéantise* ne convient qu'à cette dernière sorte d'action. — Le paresseux craint la peine et la fatigue : il est lent dans ses opérations, et fait traîner l'ouvrage. Le *fainéant* aime à être désœuvré, il hait l'occupation, et fuit le travail. »

La *nonchalance*, l'*indolence* et la *fainéantise* ne sont, selon moi, que trois espèces du genre PARESSE, dont l'habitude constitue le *paresseux*. Par une disposition souvent involontaire, le *nonchalant* ne se remue qu'avec mollesse et lenteur ; l'*indolent* n'agit qu'avec indifférence, tandis que le *fainéant* montre un éloignement prononcé pour le travail du corps aussi bien que pour celui de l'esprit ; on l'a vu se consoler de sa fin prochaine par la seule idée que bientôt il n'aurait plus rien à faire.

On peut dire d'une manière générale qu'on est *nonchalant* par défaut de forces, *indolent* par défaut d'énergie, et *fainéant* par défaut de forces physiques et morales.

Le *désœuvrement*, état des gens qui n'ont rien à faire ; l'*inaction*, état des gens qui ne font rien, et l'*oisiveté*, abus du loisir, état des gens qui consomment le temps dans des frivolités : voilà trois fléaux non moins dangereux pour les sociétés que la paresse elle-même, avec laquelle on les a quelquefois confondus.

« De tous nos défauts, dit La Rochefoucauld, celui dont nous demeurons le plus aisément d'accord (1), c'est la paresse : nous nous persuadons qu'elle tient à toutes les vertus paisibles, et que, sans détruire entièrement les autres, elle en suspend seulement les fonctions ; mais, ajoute l'auteur des *Maximes morales*, si nous considérons attentivement son influence, nous verrons qu'en toute occasion elle se rend maîtresse de nos sentiments, de nos intérêts et de nos plaisirs : c'est le *remora* qui arrête les plus gros vaisseaux ; c'est une bonace plus dangereuse aux plus importantes affaires que les écueils et les tempêtes. »

De toutes les passions, la paresse est peut-être celle que l'on rencontre le plus fréquemment. On ne saurait donc trop se préserver d'un penchant d'autant plus à craindre, que l'incurie, le repos et les douces rêveries qui l'accompagnent, sont l'une des situations les plus agréables que l'homme puisse rencontrer sur la terre. Il appartenait à la morale d'Épicure de prêcher la volupté de la paresse ; le christianisme l'a justement frappée de réprobation, comme l'ennemi de la société, la rouille de l'intelligence, et la source de tous les vices.

Causes.

La paresse est inhérente à l'enfance, dont les premières années sont et doivent être exclusivement consacrées à la nutrition, au sommeil et au jeu. Elle tient à la jouissance intime de se sentir exister doucement et sans efforts. C'est aussi la raison pour laquelle les vieillards y sont plus enclins que les adultes, dont le corps est beaucoup plus agile et l'esprit plus actif.

De toutes les constitutions, celle qui prédispose le plus à la paresse est sans contredit la constitution lymphatique, que nous avons vue caractériser par l'atonie de tous les systèmes et par un manque plus ou moins complet d'énergie. Les personnes d'une obésité excessive, ou bien d'une taille très-élevée avec des membres grêles, sont beaucoup plus apathiques que les individus petits et trapus.

Il ne me paraît guère possible de dire d'une manière absolue dans quel sexe on rencontre le plus de paresseux : le genre de travail, l'éducation, la position sociale, rendent le résultat variable et l'appréciation par trop difficile. Je suis toutefois porté à croire que chez les pauvres les femmes sont en général plus laborieuses que les hommes, tandis que le contraire a lieu chez les riches. Quant à la classe moyenne de la société, elle m'a semblé présenter sous ce rapport un équilibre parfait.

(1) « Comment ! fort, jeune et bien portant comme vous êtes, ne rougissez-vous point de ne pas gagner votre vie plus honnêtement, disait un jour Saint-Lambert à un mendiant. — Ah ! monsieur, lui répondit naïvement celui-ci, si vous saviez combien je suis paresseux ! »

Même difficulté se rencontre, s'il s'agit d'apprécier l'influence des professions sur la paresse. Enfin, sans admettre, avec mon spirituel et savant confrère, le docteur Munaret, que *le paysan ne connaît et ne commet que six péchés capitaux*, j'avouerai que les habitants des villes sont beaucoup plus enclins au septième que les habitants des campagnes, chez lesquels le grand air rend le corps plus robuste, en même temps que l'habitude fait du travail un plaisir.

L'extrême froid et l'extrême chaleur nous plongent également dans un état d'engourdissement et de torpeur, qui peut enrayer les rouages de l'organisation, et finir par amener la mort.

Sans être situées sous l'équateur ou au voisinage des pôles, bien des contrées ont une température qui favorise évidemment la nonchalance, l'indolence ou la fainéantise : la mollesse des Orientaux, l'inactivité des créoles, et le *sacrosanto far niente* des Italiens, sont passés en proverbe.

Une autre cause atmosphérique qui produit et entretient la paresse est l'habitation des pays marécageux, surtout quand elle se trouve jointe à une nourriture peu réparatrice.

Si un sommeil trop prolongé nous engourdit, un sommeil trop court nous jette aussi dans un état de nonchalance qui nous rend impropres à toute espèce de travail, jusqu'à ce qu'un repos suffisant soit venu nous redonner notre activité habituelle.

Tout le monde sait qu'un grand nombre de maladies débutent par un malaise général, accompagné de bâillements, de pandiculations, et d'une lassitude qui ne permet pas de se livrer au moindre exercice. Les temps d'orage, la constitution médicale typhoïde, et certaines maladies chroniques, produisent le même effet. A l'époque de la puberté, les jeunes gens des deux sexes montrent aussi, pour la plupart, une tristesse et une apathie qui ne doivent être attribuées qu'au développement qui se fait en eux.

Parmi les causes nombreuses de la paresse, je signalerai encore l'influence des gouvernements despotiques, du fatalisme et de l'esclavage, l'absence de civilisation, l'onanisme, la fréquentation d'individus oisifs, fainéants ou débauchés, et, par-dessus tout, le manque de religion, laquelle, sous peine de mort spirituelle, fait à l'homme une loi du travail, en lui apprenant que la vie n'est point un port, mais un passage, un exil, et qu'il est la seule créature visiblement condamnée à manger son pain à la sueur de son front.

Caractère du Paresseux. — Effets et terminaison de la Paresse.

Comme les animaux *tardigrades* (1) qui portent son nom, le paresseux

(1) Les *tardigrades*, ainsi appelés à cause de la lenteur de leur marche, forment un genre de mammifères désigné pour la même raison sous le nom de *paresseux*.

se décèle par son air morne, son regard pesant, sa démarche nonchalante, et la lenteur habituelle de ses moindres mouvements; il sue d'être en repos. Le seul instant de la journée où l'on surprenne en lui quelque agilité, c'est lorsqu'il s'agit de se mettre au lit: alors véritablement il se hâte; en un clin d'œil il est déshabillé, couché, endormi. Son sommeil, du reste, est long et profond (1), son réveil lent et difficile, sa toilette interminable, et pourtant dans un désordre qu'accompagne presque toujours un certain vernis de malpropreté. De tous les humains, c'est sans contredit celui qui savoure le mieux la perte du temps, et qui possède le moyen le plus certain de ruiner sa famille ou de la laisser dans la misère. C'est aussi un être énervé de corps et d'esprit, en général gourmand, joueur, débauché, égoïste, irrésolu, sans ordre, sans exactitude, sans parole, et aussi ennuyé qu'ennuyeux. En quelque genre que ce soit, vous ne le verrez guère qu'un homme nul, ou, tout au plus, médiocre, parce que, peu soucieux du présent, et remettant tout au lendemain, il reste constamment avec l'envie de faire quelque chose.

L'obésité, que nous avons vue prédisposer à la paresse, est aussi l'une de ces conséquences le plus fréquemment observées. Viennent ensuite une gêne excessive de la respiration, l'engorgement des viscères abdominaux, un assoupissement continu, l'hébétude, l'hydropsie, et l'apoplexie souvent foudroyante. Voilà pour le paresseux, dont la vie est en outre beaucoup plus courte que celle des hommes actifs et laborieux. Quant à la société, elle n'a non plus rien de bon à attendre de lui: c'est un frelon dans une ruche. Citoyen inutile et souvent à charge, il mourrait, comme il a vécu, sans qu'on s'aperçût de son passage sur la terre, si ses vices ou l'extrême besoin ne lui donnaient parfois l'énergie et la triste célébrité du crime. Le jeu, le vol, le meurtre, qu'il préfère au travail, ne le conduisent en effet que trop souvent de la prison au bagne, et du bagne à l'échafaud.

Sur 76,613 accusés, jugés contradictoirement par les cours d'assises du royaume, dans l'espace de dix années, les Comptes rendus de la justice criminelle signalent 11,367 individus vivant dans l'oisiveté, savoir :

(1) Deux autres traits caractéristiques des paresseux, c'est qu'ils n'aiment ni les horloges, qui leur reprochent le temps perdu, ni le bruit des cloches, qui les éveille. Alibert en a connu un dont l'ami le plus intime était parvenu à un rang très-éminent. « J'espère, lui dit ce dernier, que, pendant que je suis en place, vous profiterez de mon crédit, et que vous me ferez connaître vos désirs; je les seconderai de mon mieux. » Le paresseux demande quelques jours pour réfléchir. Au bout de ce temps, il prit un nouveau délai. Enfin, un soir que son puissant protecteur le pressait de s'expliquer: « Je voudrais, répondit-il, que vous pussiez obtenir du roi qu'on supprimât ces cloches importunes qui sont si près de ma demeure, et qui m'empêchent de sommeiller. »

En 1832.	640
1833.	1,116
1834.	1,183
1835.	1,178
1836.	1,152
1837.	1,399
1838.	1,212
1839.	1,110
1840.	1,280
1841.	1,097
Total.	11,367

Ainsi , pendant une période de dix années , l'oisiveté a poussé au crime environ le sixième du nombre total des accusés. C'est un résultat qui mérite de fixer toute l'attention des législateurs.

Voici maintenant le relevé officiel des vagabonds (1) et des mendiants arrêtés en France pendant dix-sept années.

TABLERAU des individus arrêtés en France pour vagabondage et mendicité.

	Vagabonds.	Mendiants.
1825.	2,251	252
1826.	2,801	285
1827.	2,756	620
1828.	2,935	967
1829.	2,858	1,770
1830.	3,202	1,190
A reporter . .	16,803	5,084

(1) La loi entend par vagabonds ou gens sans aveu ceux qui n'ont ni domicile certain, ni moyens de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier, ni profession. « Le vagabond, selon M. Frégier, est la personnification de toutes les classes de malfaiteurs. Dans son acception la plus restreinte, il représente ces hommes qui, couverts des haillons de la misère, vivent dans une continuelle oisiveté, dépourvus de prévoyance autant que d'énergie, et plongés dans une espèce de torpeur qui leur ôte jusqu'à l'ombre du caractère viril. — Les jeunes vagabonds, c'est-à-dire les enfants de 7 à 16 ans qui mènent une vie errante et paresseuse, forment entre eux une espèce de corps dont les membres doivent se soutenir mutuellement pour échapper aux recherches des parents et des maîtres d'apprentissage. Les moins pervers ou les plus timides mendient; les autres commettent de petits vols; tous s'adonnent au jeu avec passion. Ennemis de tout travail utile et sérieux, ils ne se lassent pas de courir et de jouer; ils sillonnent Paris dans tous les sens; tout ce qui frappe leur curiosité les attire: le bruit, le tumulte, la sédition. »

	Vagabonds.	Mendiants.
Report. . .	16,803	5,084
1831.	3,603	1,805
1832.	3,594	2,217
1833.	2,991	1,768
1834.	2,738	1,450
1835.	2,998	1,804
1836.	2,960	1,787
1837.	3,069	1,998
1838.	3,310	2,199
1839.	3,590	2,550
1840.	4,294	3,619
1841.	3,896	3,160
En 17 années.	53,846	29,441

Dans un Mémoire , couronné en 1822 par l'Académie de Châlons-sur-Marne, sur l'*Emploi des loisirs du soldat en temps de paix*, un de nos grands chirurgiens militaires reconnaît que la faiblesse et l'amollissement produits par l'oisiveté et un trop long repos rendent presque toujours les troupes turbulentes et séditieuses. « En temps de paix , dit M. Bégin, l'oisiveté est le fléau le plus destructeur des armées. Le corps des soldats s'énervé trop souvent au sein des garnisons; leur courage s'amollit; ils deviennent moins capables de supporter les fatigues de la guerre. C'est dans l'oisiveté que les soldats contractent les habitudes les plus funestes : abandonnés à la licence , leur santé se détruit ; ne pouvant se livrer ensuite à des travaux qui leur sont devenus étrangers , s'étant créé une foule de besoins nouveaux , on les voit trop souvent méconnaître et braver les lois de la discipline , et, pour satisfaire leurs fantaisies , ne respecter ni les propriétés , ni les personnes. Telles étaient ces troupes mercenaires avides d'argent et de pillage, qui ravagèrent l'Italie du treizième au seizième siècle , et vendirent tour à tour, aux princes de cette malheureuse contrée , des secours toujours onéreux , et souvent inutiles. Telles étaient aussi ces bandes que les guerres intestines avaient fait naître dans notre belle France , et que Duguesclin se chargea de conduire en Espagne. L'oisiveté , que les plus grands capitaines ont , dans tous les temps , considérée avec effroi , est d'autant plus dangereuse qu'elle s'empare de réunions d'hommes plus considérables. Il est d'observation que les militaires dont la vie , passée dans les camps , a toujours été occupée , sont , en général , lorsqu'ils rentrent dans leurs foyers , de meilleurs citoyens , des ouvriers plus actifs , plus laborieux , que ceux qui , constamment aux dépôts , se sont longtemps livrés aux désordres presque inséparables de l'oisiveté. Le travail est donc indispensable aux militaires ; lui seul est profitable à eux-mêmes , à l'armée et à l'Etat. »

L'instruction religieuse, l'instruction élémentaire (1), la gymnastique, le chant, enfin quelques travaux d'utilité publique, tels sont les moyens que M. Bégin proclame avec raison, comme les plus propres à rendre les loisirs du soldat utiles à lui-même et au pays, dont il serait à la fois l'ornement et la gloire.

Traitement.

Le traitement de la paresse doit nécessairement varier avec les causes nombreuses qui la produisent ou qui l'entretiennent.

La paresse consiste-t-elle en une simple nonchalance due à un état morbide accidentel, elle ne tardera pas à disparaître avec le retour des forces, que l'on pourra même augmenter par un régime convenable.

Dépend-elle d'une constitution lymphatique très-prononcée, on s'efforcera de modifier l'organisme par tous les stimulants propres à amener une constitution diamétralement opposée. Ainsi, on veillera à ce que le sommeil soit de courte durée; on défendra l'usage habituel des légumes, des fruits et du laitage. L'on prescrira, au contraire, une alimentation légèrement aromatique, composée principalement de viandes rôties, auxquelles on joindra un peu de vin généreux. Des tisanes amères, le café ainsi que l'usage de la pipe, pourront aussi être conseillés avec avantage. L'habitation d'un pays sec et montagneux, des exercices champêtres augmentés progressivement, et faits en compagnie d'hommes actifs, des voyages à pied, la chasse (2), la musique militaire, la danse, la natation, les bains de mer, la gymnastique, des frictions, telle est la série des moyens hygiéniques les plus propres à procurer au corps, et, par suite, à l'esprit, le degré d'énergie nécessaire pour se livrer au travail.

À la privation de nourriture, aux coups et aux autres punitions que l'on inflige indistinctement aux écoliers ou aux jeunes ouvriers paresseux, je voudrais voir substituer des moyens plus rationnels, plus doux, et souvent plus efficaces. Par exemple, avant de sévir contre un enfant qui montre du dégoût pour le travail, assurez-vous au moins si ce que vous exigez de lui n'est pas au-dessus de son intelligence ou de ses forces. Attachez-vous ensuite à lui rendre le travail attrayant : pour cela, stimulez adroitement sa cu-

(1) En 1841, le nombre des militaires français qui ont profité de l'enseignement régimentaire était de 74,006, dont 56,510 ont suivi les cours du premier degré, et 17,496 ceux du second. Il n'est pas question ici de l'enseignement religieux, les régiments, depuis 1850, étant privés, faute d'aumôniers, de toute instruction morale et chrétienne.

(2) On a remarqué que les chasseurs étaient en général des individus courageux et actifs, tandis que les amateurs de pêche à la ligne comptaient dans leurs rangs un grand nombre d'hommes mous et paresseux. Voyez, à la fin du volume, la note L, sur la Chasse et la Pêche.

riosité, son amour-propre, son intérêt, son affection pour ses parents; présentez-lui chaque nouvel objet d'étude moins comme un devoir que comme une récompense. Que le travail surtout soit d'autant plus varié que les enfants sont plus jeunes; qu'il soit suffisamment coupé par les heures de repas et de récréation. Ce n'est qu'après avoir essayé infructueusement tous ces remèdes, que vous serez en droit de recourir à des voies de rigueur proportionnées au mauvais vouloir de vos élèves.

Lorsque la paresse ne tient chez les jeunes gens qu'à l'habitude de l'inaction ou à l'influence du mauvais exemple, on arrive à la guérir en leur faisant fréquenter des individus vifs et laborieux, en leur montrant des fainéants réduits à la misère, et, par opposition, de bons travailleurs parvenus à se créer une position honorable. Si tout cela ne suffit pas, on devra réduire le paresseux à ne trouver de moyens d'existence que dans son labeur. Du reste, on voit tous les jours des jeunes gens inactifs ou désœuvrés, devant qui les parents avaient imprudemment fait l'énumération de leurs richesses, embrasser avec courage une profession aussitôt que des revers de fortune sont venus frapper leur famille. J'ai vu une ruine adroitement simulée inspirer l'amour du travail à un excellent jeune homme qui, pendant longtemps, n'avait rien voulu faire, trop convaincu qu'il était de l'opulence de ses parents. Enfin, de même que la nécessité, cette mère de l'industrie, la passion de l'amour, venant à éveiller l'ambition, a plus d'une fois donné de l'activité à des êtres nonchalants qui croupissaient dans la plus honteuse inaction.

Quant à la classe nombreuse des fainéants, des vagabonds et des mendiants valides, les gouvernements ne sauraient prendre des mesures répressives trop promptes pour en débarrasser la société, dont elle est l'une des plus grandes plaies. « Du moment, dit M. Frégier, que le pauvre livré à de mauvaises passions cesse de travailler, il se pose comme ennemi de la société, parce qu'il en méconnaît la loi suprême, qui est le travail. »

Il y a longtemps que l'ordre social réclame tout à la fois une assistance plus efficace et mieux administrée de l'indigence, ainsi que l'extinction des abus de la mendicité. Jusqu'à présent cette importante question, cette question vitale pour les gouvernements, ne paraît pas avoir été sérieusement méditée. On s'est contenté de quelques essais mesquins, on a pris des mesures partielles, faibles, souvent inhumaines : qu'en est-il résulté ? Les nombreuses charités, les vœux des honnêtes gens sont restés stériles, et les lois répressives du vagabondage et de la fainéantise ne peuvent être exécutées que d'une manière incomplète.

Pour ce qui regarde la France, tant que les communes seront dépourvues de ressources financières suffisantes pour subvenir aux charges que leur impose l'article relatif au domicile de secours, tant qu'elles ne pourront pas ouvrir d'ateliers de charité, qui empêchent l'indigent de tomber dans

la dégradation du mendiant ; enfin , tant que nous n'aurons pas de vastes maisons de refuge , et une colonie spéciale pour y envoyer les mendiants valides en récidive (1) , le décret encore en vigueur du 24 vendémiaire an II ne pourra recevoir qu'une très-faible partie de son exécution.

En attendant , les particuliers charitables et les administrations de bienfaisance doivent rivaliser de zèle et d'efforts pour soulager les vrais pauvres : je dis les *vrais pauvres* ; car , si la religion chrétienne nous prescrit d'aider nos frères malheureux , elle exige aussi que nos aumônes soient faites avec discernement , afin que les secours dus à l'indigence n'aillent pas entretenir la paresse et favoriser le vagabondage (2).

Exemples et observations.

I. La paresse et l'échafaud.

Parmi les exemples des tristes résultats que peut entraîner la paresse , il en est un qui mérite plus particulièrement de fixer l'attention , je veux parler de celui que nous a légué le trop fameux Lacenaire.

Cet homme , qu'on s'est plu à représenter comme un inflexible logicien , qui , se croyant malheureux par la faute de ses semblables , se fit voleur et assassin par système et non par dégradation ; cet homme , qui se posa sur le banc des accusés comme sur un piédestal , et qui eut le talent d'exciter les plus étranges sympathies par son charlatanisme , fut bien moins conduit au crime par les raisons qu'il alléguait que par son excessive paresse. Chez lui , en effet , ce vice fut porté si loin , qu'il étouffa les plus heureuses dispositions , et qu'il devint la source d'où découlèrent tous ses forfaits. On a dit à tort

(1) On devrait aussi songer à établir en France des colonies d'indigents : l'on pourvoirait amplement à leur subsistance par le défrichement de terres incultes , qui deviendraient bientôt d'un rapport considérable. Voyez la *Note sur les colonies d'indigents* publiée par M. Léopold de Bellaing ; voyez aussi le rapport de M. Cochin sur l'*extinction de la mendicité* ; Paris , 1829.

(2) Parmi les travaux récents propres à éclairer l'importante question du paupérisme , dont le gouvernement s'occupe en ce moment , nous citerons l'excellent ouvrage de M. de Gerando , intitulé : *De la bienfaisance publique* ; celui de M. Frégier : *Des Classes dangereuses de la population dans les grandes villes* ; celui que vient de publier M. Bazelaire sous le titre suivant : *Des Institutions de bienfaisance publique et d'instruction primaire à Rome* ; Paris , 1841 , in-8° (traduit de l'italien). Voyez encore *Riches ou pauvres* , par A. Cherbuliez ; *De la Misère des classes laborieuses en Angleterre et en France* , par Eugène Buret ; *Du Paupérisme anglais* , par Madame Mary Meynieu ; *De la Misère , de ses causes , de ses effets , de ses remèdes* , par d'Esterno ; Paris , 1842 , in-8° ; les *Comptes moraux et administratifs du bureau de bienfaisance du XII^e arrondissement* , pour les exercices 1835 et 1836 , publiés par M. l'administrateur Rataud , et la *Lettre circulaire* de M. de Rémusat aux préfets du royaume , sur le *Paupérisme et la Charité légale*.

qu'il se montra dès sa jeunesse vif, ardent, hautain et frondeur. Un homme digne de foi, et plus que personne à portée de le connaître, puisqu'il fut son professeur, m'a assuré, au contraire, qu'il avait un naturel assez doux, et que la paresse était le seul trait saillant de son caractère. « Il la poussait, m'a-t-il dit, jusqu'à ne pas vouloir se lever la nuit pour satisfaire ses besoins naturels; il dormait complaisamment au milieu de ses ordures, et ce n'était qu'à grand'peine, et après plusieurs avertissements, qu'il se décidait, longtemps après la cloche du réveil, à sortir de son lit ou plutôt de son fumier. Les punitions qu'on lui infligeait, le mépris que lui témoignaient ses camarades, rien ne parvint à le corriger. Toute espèce de soins ou du travail était pour lui un supplice; et c'est uniquement à cette funeste disposition qu'il faut imputer les crimes dont il a eu l'effronterie de se targuer devant ses juges. »

Venu à Paris sans moyens d'existence, et trop paresseux pour en chercher dans un travail honnête, Lacenaire se mêla parmi cette tourbe d'êtres sans aveu qui inondent les lieux publics, et qui l'associèrent à leur coupable industrie. Novice encore, il paya de la prison ses premiers essais; et, dans ce lieu, qui n'est trop souvent qu'une école de perversité, il trouva des maîtres habiles qui achevèrent de l'initier au crime. Il avait débuté par le métier de voleur, il finit par celui d'assassin; puis, quand sa tête, qu'il disait avoir livrée comme un enjeu, dut payer tous ses forfaits, le masque dont il s'était orgueilleusement paré tomba tout à coup, et ne laissa voir qu'un lâche qui ne sut pas mourir.

II. Paresse corrigée.

Quand une sage direction n'est pas imprimée de bonne heure à la jeunesse, il est rare que son penchant naturel à l'oisiveté et à la dissipation n'entrave pas ses progrès; et l'on ne peut guère attendre d'elle un grand zèle pour l'étude que quand le raisonnement vient l'éclairer, ou que les circonstances l'y contraignent.

Un jeune et riche Brésilien, amené à Paris à l'âge de douze ans, pour commencer son éducation jusqu'alors fort négligée, fut placé dans une pension où on eut pour lui toutes sortes de soins. Il était naturellement bon et intelligent, mais très-entêté, et surtout si paresseux, que, du moment où on voulut l'astreindre au travail, il se révolta, et prit en aversion non-seulement ceux qui étaient chargés de l'instruire, mais encore la plupart de ses camarades, qui le raillaient de son excessive indolence. En vain on employa tour à tour la douceur et la sévérité pour le faire changer de conduite; à toutes les raisons qu'on lui alléguait, il répondait froidement: « Le travail me déplaît; d'ailleurs, je n'en ai pas besoin, mes parents ne sont-ils pas assez riches? je n'ai que faire du grec et du latin pour vivre heureux. »

Deux ans se passèrent ainsi, et le jeune H. tomba dans un tel état de langueur et d'inertie, que son père me fit prier de le prendre chez moi. Ce changement dans son genre de vie, les distractions dont je l'entourai, et les marques d'intérêt qu'il reçut dans ma famille, ne tardèrent pas à dissiper la langueur mélancolique qui avait déterminé ses parents à le mettre entre mes mains. Pendant quelque temps je n'exigeai même pas qu'il ouvrit un livre; me bornant à lui prescrire tous les jours un exercice proportionné à ses forces, j'avais soin seulement, dans nos entretiens, de faire ressortir d'une manière indirecte les avantages de l'instruction, et peu à peu je réussis, sinon à lui donner un goût prononcé pour l'étude, du moins à déterminer en lui quelques efforts pour s'y livrer.

C'était déjà avoir beaucoup gagné, mais cela ne suffisait pas; il fallait stimuler sa jeune imagination par un moyen assez puissant pour achever de le faire sortir de l'apathie où il était plongé. Une perte simulée dans la fortune de son père opéra tout à coup ce prodige. Dès qu'il cessa de se croire riche, il surmonta entièrement sa paresse, se mit à l'étude avec ardeur, et répara si bien le temps perdu, qu'on put dès lors le citer comme un élève laborieux. Il était sur le point de terminer ses classes, lorsqu'un jour, causant avec moi de ses projets d'avenir, il me supplia de lui apprendre mon état. « Dans mon pays, me dit-il, les médecins font de l'or; en m'attachant à votre carrière, je suis sûr de réparer la fortune de mes parents. » Je consentis, on le pense bien, à sa demande, qui prouvait à la fois sa parfaite guérison et la bonté de son cœur. Il commença donc l'étude de la médecine, et y fit des progrès rapides; mais l'indiscrétion d'une personne de sa famille lui ayant appris que son père jouissait toujours de la même opulence, la science fut bientôt délaissée pour le plaisir. H. n'en a pas moins renoncé à son ancien penchant, et il est aujourd'hui un homme aussi actif que distingué par la variété de son instruction.

III. Paresse d'un ouvrier terminée par le suicide.

Si la paresse a de graves inconvénients chez les favoris de la fortune, ses effets sont bien autrement funestes chez les individus qui attendent leur subsistance de leur industrie ou du travail de leurs mains.

C*** était un excellent ouvrier mégissier, fort recherché à cause de son habileté, et qui gagnait facilement six francs par jour. Ce gain, s'il eût été régulier, pouvait en peu d'années conduire C*** à une honnête aisance, car il était garçon et sans aucune charge; mais pour lui le travail était une sorte de supplice qu'il n'endurait que pour se soustraire à la faim. Aussi, faisant deux parts de sa vie, il ne restait assidu à l'ouvrage que pendant trois jours de la semaine; et quand il avait recueilli le salaire de ces trois journées, il savourait pendant les quatre autres les délices de la plus complète oisiveté.

Au milieu de ces alternatives de peine et de plaisir, C*** reçut, en 1838, un héritage de sept mille francs. Pour lui c'était une somme énorme, un trésor inépuisable; aussi fut-il tellement émerveillé à la vue du sac qui le contenait, qu'appelant ses compagnons, il s'écria dans un véritable délire : « Mes amis, vive la joie ! me voilà riche ; dorénavant je ne travaille plus, je le jure devant Dieu et devant les hommes ! et, pour commencer, c'est moi qui régale pendant huit jours de suite. » Aussitôt un fiacre est amené ; C*** en fait les honneurs à ses compagnons : l'intérieur, l'impériale, le siège du cocher, tout est envahi. On part pour la barrière du Maine : c'est là qu'est l'oubli de tous les maux. Le sac, le bienheureux sac est placé comme un phare au milieu de la table du festin, et sa vue ne fait qu'augmenter la soif et l'appétit des convives.

Pendant la huitaine que dura ce gala, une amie de C***, qui l'avait dédaigné autrefois à cause de sa paresse, accourt le féliciter de son bonheur, et consent à le partager. Tout va le mieux du monde pendant six mois ; mais, au bout de ce temps, l'héritage est à peu près englouti. Déjà Babet parle de la nécessité de retourner bientôt à l'ouvrage ; C*** se révolte : « N'ai-je pas juré que je ne travaillerais de ma vie ? Plutôt mourir que de manquer à ma parole ! » Cette dernière idée, que C*** caresse d'abord en riant, prend chaque jour plus de consistance dans son esprit ; car, pour lui, la mort est préférable à l'obligation de travailler : aussi, avant que la somme soit tout à fait épuisée, il fait l'emplette d'une paire de pistolets, dans lesquels il met une forte charge. Huit jours après, il ne restait plus que quelques sous dans le fond du sac. C*** prend cette monnaie, et regardant tristement Babet : « Viens, lui dit-il ; nous pouvons encore boire un dernier canon ensemble, puis je me ferai sauter le caisson. » Babet le suit au cabaret voisin ; ils trinquent, regagnent ensuite leur domicile, et, cinq minutes après, le malheureux n'existait plus : il s'était fracassé la poitrine à côté de l'être infâme (1) qui n'avait fait aucun effort pour le détourner de son affreux dessein.

(1) « Misérable que vous êtes ! lui dit en ma présence M. le commissaire de police Gourlet, vous n'avez donc pas essayé de lui retirer ses pistolets ? — Je n'y ai seulement pas pensé. — Où étiez-vous pendant qu'il se disposait à se tuer ? — A côté de lui ; je faisais tranquillement ma soupe ; lui, il a dit : *Une, deux, trois*, et le coup a parti ; alors, moi, j'ai levé le nez, et j'ai dit : *Est-il serin !* — Ajoutez, reprit le magistrat justement indigné, que vous ne vous êtes pas même dérangée pour voir si ce malheureux respirait encore, et que vous avez eu la barbarie de manger votre soupe pendant que le sang coulait à flots dans la chambre. — Ce n'est pas vrai, ça, que j'ai tout de suite mangé ma soupe : le beurre n'y était pas encore ! »

Quelle dégradation dans l'espèce humaine !

IV. Paresse périodique chez une femme habituellement active et laborieuse.

La paresse dépend quelquefois d'un état morbide jusqu'ici peu étudié, et qui m'a paru tenir à une affection superficielle du centre nerveux cérébro-spinal.

J'ai vu en ce genre un exemple peu commun d'indolence et de fainéantise. Une femme, bien constituée, était en service chez des personnes qui l'aimaient beaucoup, parce qu'elle leur avait donné diverses marques de dévouement, et qu'elle était aussi intelligente que laborieuse. Pendant sept ans, son zèle et son activité ne s'étaient pas démentis un seul instant, lorsque tout à coup, sans nulle raison apparente, elle devint paresseuse à tel point que son service fut entièrement négligé, et qu'elle se laissa aller à la plus insigne malpropreté. Interrogée par ses maîtres sur la cause d'un changement si étrange, elle répondit en versant des pleurs : « Je ne puis faire autrement ; il y a en moi quelque chose qui m'empêche de travailler. — Vous êtes donc malade ? — Mon Dieu non ; il me semble, au contraire, que je ne me suis jamais mieux portée ; et, loin que l'ouvrage m'ennuie, je donnerais tout au monde pour le faire ; mais quand je vais pour m'y mettre, on dirait que mes bras s'y refusent. — Vous souffrez alors ? — Pas du tout ; je n'ai mal nulle part. — Auriez-vous quelque peine secrète qui vous jetterait dans cet abattement ? — Non ; je n'ai réellement d'autre chagrin que celui de ne pouvoir faire mon service ; et puisque je ne suis plus bonne à rien, je veux m'en aller : mon mari me nourrira. »

Ayant, en effet, quitté sa place, elle alla dans le voisinage habiter un logement où elle passait toutes ses journées dans le lit, ou dans la plus complète inaction. Au bout de six mois, elle sortit de cet état aussi subitement qu'elle y était tombée, et revint chez ses maîtres, qui, comme précédemment, n'eurent que des éloges à donner à sa conduite et à son activité. Un an après, étant retombée dans la même apathie, elle renonça pour toujours à servir, et se réunit à son mari, homme doux et laborieux, qui la laissa vivre dans le repos le plus absolu. Pendant cette seconde crise, elle éprouva vers le cervelet une douleur, tantôt légère, tantôt assez vive, et qui descendait jusqu'à la seconde ou troisième vertèbre lombaire ; elle conservait la liberté entière de ses mouvements, mais sa volonté lui paraissait en quelque sorte paralysée. Ce second *engourdissement* dura à peu près six mois, comme le premier ; puis, pendant quelques années, madame G... reprit toutes ses habitudes de travail. Mais en 1827 survint une troisième crise, beaucoup plus longue et plus douloureuse que les deux autres. Appelé auprès d'elle à cette époque, j'ai souvent été témoin des combats que lui livraient tour à tour l'impérieuse loi du besoin et la singulière paresse qui la dominait. « Voyez, me disait-elle en pleurant, mon mari va rentrer, eh

bien ! le pauvre homme ne trouvera rien pour son dîner ; je ne peux pas me décider à allumer du feu. Tous nos vêtements sont en lambeaux , et je n'ai pas le courage de les raccommoder. Voilà six mois que je n'ai peigné mes enfants ; depuis la même époque je n'ai pas même changé de chemise. Mon Dieu, que je suis donc malheureuse ! » Et ses larmes redoublaient.

La périodicité du mal, l'absence habituelle de fièvre, la douleur permanente que la malade éprouvait vers la nuque, me firent présumer que cet état pouvait dépendre d'une affection peu profonde du cervelet et de la moelle épinière. En conséquence, je promenai quelques vésicatoires volants le long de la colonne vertébrale ; j'y fis pratiquer des frictions, tantôt avec le liniment ammoniacal camphré, tantôt avec le baume nerval. Je conseillai encore, tous les deux jours, une douche ou un grand bain presque froid. Ces moyens, continués pendant deux mois, n'avaient réussi qu'à diminuer la douleur de la nuque ; lorsque la malade, ayant été magnétisée cinq ou six fois à grandes passes, éprouva tout à coup, je ne dirai pas une amélioration, mais une guérison complète. Reprenant aussitôt ses habitudes d'ordre et de propreté, elle se mit au travail avec d'autant plus de bonheur qu'elle l'aimait naturellement, et qu'elle n'avait pu s'y livrer depuis quinze mois.

CHAPITRE VI.

DU LIBERTINAGE (1).

Redoute la volupté : elle est mère de la douleur.

THALÈS.

Définition.

Le *libertinage* peut être défini : l'abus des organes génitaux dans leur exercice naturel, et la perversion de leur usage normal en un usage contre nature. Par *abus*, on doit entendre non-seulement les excès nuisibles à la santé, mais tout rapport sexuel en dehors du mariage, ou qui, dans cet état, tendrait à éviter la propagation de l'espèce.

La *perversion*, dont les formes principales sont : l'*onanisme*, la *pédérastie* ou *sodomie*, et la *bestialité*, ne saurait avoir un but capable de la justifier, l'acte étant de sa nature essentiellement vicieux.

La *prostitution*, proprement dite, se distingue des autres espèces de débauches en ce que, placée sous la surveillance immédiate de la police, la femme qui s'y livre entre dans une maison de tolérance tenue par une maîtresse, pour y exercer son état infâme, suivant des règlements qu'elle ne doit pas enfreindre.

A un étage un peu moins bas se rencontrent : la *femme entretenue*, qui se vend ; la *femme galante*, qui se donne, et la *grisette*, qui se passionne, se donne et se vend.

Puis vient le *libertin*, qui s'amuse un instant de ces malheureuses, et les quitte avec mépris quand sa passion brutale est satisfaite, ou que son caprice est passé.

Quant aux habitudes solitaires, dont Onan n'est pas l'inventeur, elles ont reçu tour à tour le nom d'*onanisme*, de *cheiromanie*, de *masturbation*,

(1) J'aurais désiré rejeter à la fin de ce volume, et sous la forme d'une simple note, la passion du libertinage, dont la place naturelle est à côté de l'article consacré à l'amour : il me semblait qu'il est de ces détails utiles mais repoussants, sur lesquels il faut passer avec rapidité, et qu'on doit, autant que possible, mettre à l'écart. Des personnes graves, dont je respecte autant l'autorité que le goût, ayant été d'un avis contraire au mien, je me suis décidé à terminer les *passions animales* par le LIBERTINAGE, et à commencer les *passions sociales* par l'article AMOUR.

enfin celui de *mastupration* (*manustupratio*), auquel on aurait dû donner la préférence, parce qu'il dépeint ce vice et le flétrit tout à la fois.

— Le monde commence à peine que Dieu est tenté de le détruire pour arrêter la corruption générale. Après le déluge, les hommes ne font que la répandre en se dispersant; le peuple choisi, lui-même se livre sans frein au libertinage. En vain le feu du ciel descend sur Sodome et sur Gomorrhe; en vain la colère du Seigneur éclate par de nouveaux châtiments: l'impudicité ne cesse pas ses ravages, et Moloch est toujours adoré. L'Orient, devenu un foyer de corruption, infeste bientôt le reste du monde: Athènes, comme Babylone, élève des autels au phallus, à Priape; Solon encourage la prostitution, qui, plus tard, est mise sous la protection des dieux. La sodomie se répand dans toute la Grèce; les écoles des philosophes deviennent des maisons de débauche, et les grands exemples d'amitié légués par le paganisme ne sont, pour la plupart, qu'une infâme turpitude voilée sous une sainte apparence. A Rome, les chefs de l'empire, rassasiés des plaisirs ordinaires, ont recours aux moyens les plus vils pour assouvir leur brutalité; le peuple imite leur exemple, et le monde ancien n'est plus qu'un temple de luxure. Avec de pareils éléments de dissolution, que serait devenu le genre humain, si le christianisme n'eût pas arrêté cet effroyable débordement, en commandant le respect et l'admiration par les prodiges de la chasteté (1)!

Causes du libertinage en général. — L'homme porte en lui-même la première cause de ses désordres: sa liberté, la force de son imagination, son impressionnabilité, en font un être éminemment enclin aux pensées charnelles, et le distinguent des animaux, qui ne se livrent guère à des écarts contre nature que dans l'état de domesticité. Les causes du libertinage naissent, pour les sociétés, des conditions générales où elles se

(1) « Une science toute matérielle est venue dire aux hommes que cette chasteté volontaire était un crime contre la société, parce qu'elle ravissait trop de citoyens à l'Etat. En vain des vierges innombrables, anges d'innocence et de bonté, avaient consolé les pauvres et formé l'enfance à la vie chrétienne; en vain des légions d'apôtres vierges avaient donné aux peuples catholiques des sentiments nouveaux de paix et de charité, et fait germer dans leur sein des vertus inconnues: une philosophie impure est venue proclamer qu'il fallait rompre pour des liens moins parfaits les liens sacrés, source de tant de bienfaits; et, aujourd'hui, elle a dit à des êtres qu'elle a affranchis de toutes lois morales, enivrés de sensations grossières, entassés dans un même lieu sans distinction de sexe: Tu ne formeras point une famille. Elle le dit à ceux-là précisément dont elle a rendu les passions plus précoces, et auxquels une union légitime serait plus nécessaire.

» Nous osons à peine vous signaler une maxime plus perverse encore. D'autres sophistes ont compris l'impossibilité d'une semblable contrainte; mais, en y renonçant, ils ont osé conseiller à des époux chrétiens de tromper le vœu de la nature, et de rejeter vers le néant des êtres que Dieu appelait à l'existence. Que penser de ces impurs systèmes et de leur contradiction? » (Mgr. D.-A. AFFRE, *Instruction pastorale sur les rapports de la charité avec la foi*; Paris, 1843, in-4°.)

trouvent , et de plus , pour les individus , des circonstances particulières qu'ils subissent ou qu'ils se créent. Parmi celles qui entretiennent l'irritabilité nerveuse , et plus particulièrement l'excitabilité des organes génitaux , nous devons mentionner l'hérédité , les climats chauds , une alimentation aphrodisiaque ou trop abondante , l'influence du printemps , l'époque de la puberté dans les deux sexes ; chez la femme , l'âge de retour , la prédominance de l'appareil cérébro-génital ; chez les gens nerveux et chez les sanguins , l'excès d'activité circulatoire. Parmi les causes sociales , on doit signaler l'absence de religion , la contagion de l'exemple , l'oisiveté des masses , la fréquentation des spectacles et des bals , les mauvaises lectures , la déconsidération des femmes , la polygamie , enfin le despotisme , qui corrompt à la fois le maître et l'esclave : le maître , par l'habitude d'une autorité sans réserve ; l'esclave , par la dégradation dans laquelle il vit. Terminons cette énumération par le tableau suivant , qui ne sera pas sans intérêt pour les personnes qui s'occupent de l'influence des professions sur les mœurs.

TABLEAU statistique des professions exercées par les individus qui se sont présentés aux consultations de l'hôpital des Véné-riens pendant l'espace de trois années (1).

PROFESSIONS.	Nombre d'indi-vidus.	PROFESSIONS.	Nombre d'indi-vidus.
Armuriers	15	<i>Report.</i>	1,724
Bijoutiers.	112	Instituteurs.	6
Bonnetiers.	85	Jardiniers	16
Bouchers.	5	Layetiers.	5
Boulangers.	141	Libraires.	21
Bourreliers.	8	Limonadiers.	29
Boutonniers	4	Machinistes.	9
Brocanteurs	50	Maçons.	135
Carriers	12	Manouvriers	41
Chapeliers	82	Marbriers.	12
Charcutiers.	17	Marchands	14
Charpentiers.	78	Marchands de vin.	28
Charretiers.	9	Maréchaux	16
Charrons.	28	Menuisiers.	184
Ciseleurs.	15	Militaires.	16
Cochers.	26	Musiciens	5
Commissionnaires	8	Orfèvres	4
Cordiers	17	Ouvriers.	43
Cordonniers	474	Passementiers	21
Corroyeurs.	102	Paveurs	12
Couteliers	26	Peintres en bâtiments.	85
Couvreurs	9	Perruquiers	29
Cuisiniers	52	Plaqueurs	4
Domestiques.	80	Pompiers.	6
Doreurs	12	Porteurs d'eau.	25
Ebénistes.	66	Relieurs	4
Employés.	14	Selliers.	55
Epiciers	14	Serruriers	156
Ferblantiers	65	Tabletiers	29
Fondeurs.	21	Taillandiers	9
Forts de la halle	4	Tailleurs.	356
Fumistes.	11	Tailleurs de pierre.	44
Gainiers	4	Tisserands	94
Gantiers	11	Tonneliers	15
Garçons marchands de vin	11	Tourneurs	50
Garçons restaurateurs.	16	Vanniers.	5
Graveurs.	10	Vernisseurs	9
Horlogers	9	Vinaigriers.	5
Imprimeurs	45	Vitriers	22
<i>A reporter.</i>	1,724	<i>TOTAL.</i>	5,501

(1) On n'a présenté dans ce tableau que les professions qui ont offert au moins quatre ou cinq malades dans une année.

Causes de la prostitution. — La prostitution n'est ordinairement qu'un état secondaire, qu'embrassent de malheureuses filles, étourdies d'une première faute et rebutées alors par leurs parents, ou délaissées par leurs amants infidèles. Souvent aussi de jeunes personnes honnêtes, mais sans expérience, sont entraînées par les infâmes démarches des maîtresses de maisons tolérées, ou par celles de leurs commis, qui les exploitent comme une marchandise. Il faut aussi reconnaître qu'il existe certaines constitutions exceptionnelles capables de pousser les femmes aux derniers excès du dévergondage.

Le tableau suivant, emprunté à M. Parent-Duchâtelet, présente le relevé des causes déterminantes de la prostitution sur 5,183 filles :

Excès de misère, dénûment absolu par suite de paresse ou par d'autres motifs	1,441
Concubines délaissées	1,425
Perte de parents, expulsion de la maison paternelle, abandon complet.	1,255
Amenées à Paris, et abandonnées par leurs amants, militaires, étudiants ou commis.	404
Domestiques séduites et chassées par leurs maîtres.	289
Venues de province à Paris pour s'y cacher et y trouver des ressources.	280
Pour soutenir des parents pauvres ou infirmes (toutes nées à Paris).	37
Aînées de famille, pour soutenir leurs frères et sœurs, neveux et nièces (toutes nées à Paris).	29
Femmes veuves, pour soutenir leur famille (toutes nées à Paris).	23
TOTAL.	5,183

Sur ce nombre, 1,988 sont nées à Paris, 1,389 dans les chefs-lieux de département, 652 dans les sous-préfectures, 936 dans les campagnes, enfin 218 dans les pays étrangers.

Ce même relevé donne 164 fois les deux sœurs inscrites sur les registres, 4 fois les trois sœurs, et 3 fois les quatre sœurs, 16 fois la mère et la fille, 4 fois la tante et la nièce, 22 fois les deux cousines germaines, en tout 436 personnes réunies par les liens de la parenté la plus proche.

Examinons maintenant les *professions* qu'exerçaient les prostituées au moment de leur enregistrement. Sur 3,120 individus, M. Parent a trouvé :

Couturières, lingères, modistes, et autres états analogues.	1,559
Marchandes de légumes, de fleurs et de fruits	859
Tissenses et états analogues.	285
Chapelières et états analogues.	283
Bijoutières et états analogues.	98
Artistes	23
Etablies en boutiques.	7
Sages-femmes	3
Rentières.	3
TOTAL.	3,120

« On voit par ce tableau, dit M. Parent, que la plupart des prostituées sortent des ateliers, ces foyers de corruption, dont on doit déplorer les funestes effets, tout en admirant les produits qu'ils fournissent. »

Professions des parents. — Il résulte des recherches faites à ce sujet que ce ne sont ni les classes les plus infimes, ni les classes les plus élevées de la société, qui fournissent le plus de prostituées, mais celle des ouvriers travaillant en boutique, surtout des ouvriers à la journée, et n'ayant pas de demeure fixe.

Age. — Sur 3,248 prostituées, 34 se sont fait inscrire de dix à quinze ans; 912 de quinze à vingt; 1,386 de vingt à vingt-cinq; 556 de vingt-cinq à trente; 198 de trente à trente-cinq; 88 de trente-cinq à quarante; 38 de quarante à quarante-cinq; 27 de quarante-cinq à cinquante; 5 de cinquante à cinquante-cinq; 3 de cinquante-cinq à soixante, et 1 de soixante à soixante-cinq.

Etat-civil. — Sur 1,183 filles nées à Paris, 237 étaient enfants naturelles; sur 3,667 nées dans les départements, 385 étaient enfants naturelles. Ces résultats concourent à prouver l'hérédité du libertinage ainsi que l'influence de l'abandon.

Instruction. — Sur 4,470 filles nées à Paris et élevées dans cette ville, 2,332 ne savaient pas signer; 1,780 signaient fort mal; 110 avaient une belle écriture. On n'a pas pu constater la capacité de 248. Quant aux filles venues des départements, la proportion de celles qui avaient quelque instruction à celles qui en étaient privées est à peu près la même. Je ferai remarquer à ce sujet que l'ignorance des prostituées élevées à la campagne s'est trouvée moindre que celle des prostituées élevées à Paris ou dans les villes.

Accroissement des prostituées inscrites à Paris, de 1830 à 1843. — Avant 1830, on comptait à Paris 2,800 filles publiques y exerçant leur métier, et dont la présence était constatée. Au 31 décembre 1831, il y en avait 3,517, dont 931 de Paris, 2,170 des départements, 134 des pays étrangers, et 282 sans acte de naissance. Depuis 1832 jusqu'en 1841, leur

nombre s'est élevé à 3,906 ; au 1^{er} janvier 1843 , il était de 3,824 (1).

Causes de la masturbation. — Les causes inhérentes à l'espèce humaine sont l'éveil prématuré des organes génitaux, leur aptitude à entrer en action à des époques indéterminées, et réglées plutôt par l'imagination que par les lois de l'organisme, la configuration des membres supérieurs, celle des organes sexuels, divers genres de dartres, certaines inflammations érysipélateuses, l'accumulation de la matière sébacée, le phimosis, le paraphimosis, le développement des ascarides dans le rectum, le satyriasis, la nymphomanie, l'irritation du cervelet et de la moelle épinière, l'idiotie, la phthisie pulmonaire, les mauvaises positions pendant la veille et le sommeil, les états qui exigent que l'on reste longtemps assis, l'usage du rouet, la flagellation et la suspension par les mains chez certains sujets, l'administration des purgatifs aloétiques, l'usage des substances aphrodisiaques, comme le poisson, les épices, les liqueurs alcooliques, et surtout la bière. Voilà pour les causes physiques ; passons aux causes morales.

C'est quelquefois jusqu'au berceau de l'enfant qu'il faut remonter pour trouver la cause première de la masturbation. On a vu des nourrices assez libertines pour faire servir leurs nourrissons à la satisfaction de leurs infâmes désirs, et d'autres, plus stupides encore que coupables, exciter les organes génitaux des petits malheureux qu'elles allaitent, dans l'unique intention d'apaiser leurs cris quand elles les laissent seuls ; enfin, chose déplorable ! des enfants ont été corrompus par ceux mêmes qui devaient être les gardiens de leur innocence. Si nous ajoutons les inconvénients de l'éducation publique, si favorable à la contagion du mauvais exemple, et l'absence de toute éducation religieuse, nous aurons réuni les causes nombreuses qui développent ou entretiennent l'un des plus grands fléaux de la société.

Caractère, effets et terminaison du libertinage.

Une démarche hardie, un regard lubrique, une bouche voluptueuse, un teint pâle ou couperosé, des manières et des paroles plus ou moins indécentes, une haleine impure qui dégoûte et repousse, tout fait reconnaître à l'observateur le moins exercé l'individu livré aux excès de la débauche.

(1) Par un arrêté de M. le préfet de police, en date du 28 août 1841, les filles et femmes qui déclaraient ne se faire inscrire parmi les prostituées que par excès de misère devaient être envoyées au couvent des Dames de Saint-Michel, où elles pouvaient vivre de leur travail. Cette amélioration, due au zèle de M. l'abbé Anjelvin, l'un des aumôniers de cet établissement trop peu connu, n'a pu avoir longtemps son exécution : elle était trop onéreuse au couvent de Saint-Michel, qui est indépendant et n'a que des rapports libres avec les particuliers. Par les soins du même ecclésiastique, un établissement spécial va être formé pour donner un asile et du pain aux filles qui en manquent, et les soustraire ainsi au danger de se perdre.

On n'est pas toujours libertin par nature ; on le devient le plus souvent par imitation , par vanité : c'est une mode que l'on suit de bonne heure , et que l'on quitte le plus tard possible. On commence par des folies de jeunesse , que le monde pardonne aisément ; mais peu à peu la passion prend racine , et les plus scandaleux désordres deviennent une habitude familière , un besoin impérieux. Alors , rien n'arrête : ni l'âge , ni les liens du sang , ni les engagements les plus sacrés , ni le déshonneur des familles , ni le tourment des victimes , ni la perte de la santé , ni la crainte de la mort , qui survient si souvent au milieu de la débauche.

— Mobile , turbulente et bavarde par complexion , paresseuse par état , ivrognesse et menteuse par intérêt , bienfaisante sans discernement , se vendant froidement à tous les instants , mais ne se donnant qu'au misérable que son cœur a choisi , et dont elle se montre excessivement jalouse ; orgueilleuse , envieuse , gourmande , voleuse , superstitieuse , colère , et surtout vindicative , telle est la femme dans les yeux et sur le front de laquelle on lit : *prostituée*.

On se tromperait étrangement si l'on s'imaginait que les *filles de joie* sont toujours gaies et insouciantes , comme elles affectent de le paraître devant les mauvais sujets qu'elles recherchent. Loin de là : bien convaincues de leur abjection , et redoutant par dessus tout d'être reconnues , ce n'est pas sans éprouver bien des moments de tristesse qu'elles portent le poids de leur ignominie , et il n'est pas rare de les surprendre plongées dans une sorte d'abattement qui peut les conduire au désespoir ou à la folie. Dans ces instants , et surtout au lit de la souffrance ou de la mort , la voix de la religion n'est pas sans retentissement au fond de leur âme. Alors le bon pasteur ne craint pas de consoler et de recueillir ces autres *Madeleines* , tristes objets du mépris du monde , mais purifiées par le repentir de tous les vices qui les souillaient.

— L'expression languissante du visage et son allongement , la pâleur des lèvres et des joues , la fixité du regard , le gonflement des paupières et leur lividité , l'inclinaison de la tête vers la terre , le développement excessif des organes génitaux , une croissance subite ou avortée , un appétit vorace , un amaigrissement rapide sans maladie apparente , une démarche mal assurée , la faiblesse des lombes , des sueurs nocturnes , une urine trouble ou sédimenteuse , un frisson presque continu , une voix rauque , faible ou sourde , la manière de s'asseoir , la position des mains dans le lit ou pendant la veille , l'amour de l'isolement , la paresse , l'apathie pour le jeu , le peu d'élévation des sentiments , l'habitude du mensonge , l'affaiblissement de la mémoire et de l'intelligence porté jusqu'à l'hébétéude : tels sont les divers signes dont l'ensemble ne saurait manquer de faire reconnaître le masturbateur.

— Les dangereux effets du libertinage tiennent moins à la déperdition de la liqueur séminale , qui n'a pas toujours lieu , qu'à l'énorme dépense de

l'influx nerveux nécessaire pour entretenir l'éréthisme général, l'exaltation de la pensée, et pour produire la secousse épileptiforme qui accompagne tout acte des organes générateurs. Ces effets sont d'autant plus marqués, que le corps n'a pas atteint, ou qu'il a dépassé la période de la vie assignée pour la propagation de l'espèce, et dont les limites varient, pour les hommes, entre vingt et soixante ans; pour les femmes, entre dix-huit et cinquante.

Ce serait une grave et bien funeste erreur que de regarder les premiers signes de la puberté comme la preuve de l'aptitude aux fonctions génératrices. A cette époque critique de développement, rien n'est plus dangereux que de troubler les efforts de l'organisme pour arriver à sa formation complète. La persistance des organes génitaux au dernier terme de la vie n'est pas non plus un indice de la permanence de leurs fonctions, qui ne sont que transitoires; en abuser alors, en user même, serait avancer sa fin.

Les excès du libertinage sont plus nuisibles chez l'homme que chez la femme, à cause de la plus grande somme d'activité qu'il y déploie : après le repas surtout, ils troublent profondément l'économie, prédisposent à de graves altérations de l'estomac, et donnent souvent lieu à des apoplexies foudroyantes; c'est surtout dans l'état de maladie ou de convalescence qu'il est mortel de réveiller les désirs sexuels, s'ils sont éteints, ou de leur obéir, s'ils persistent encore.

Le caractère distinctif des maladies qu'entraîne le libertinage, c'est la chronicité. Elles portent presque toutes le cachet d'une profonde altération des liquides et des solides : telles sont les gastrites et les entérites anciennes; la consommation dorsale, décrite par Hippocrate; les diverses altérations du cœur, si communes de nos jours; la phthisie pulmonaire sous toutes ses formes; la nombreuse série des affections cérébrales, l'apoplexie, l'induration, le ramollissement, les abcès, la dégénérescence cancéreuse du cerveau; les fréquentes maladies qui attaquent l'appareil génito-urinaire : chez la femme, la leucorrhée, la nymphomanie, la stérilité, les hémorrhagies, le cancer de l'utérus, les ulcérations du col; chez l'homme, le satyriasis et l'impuissance; chez tous les deux, l'incontinence d'urine, la cystite et la néphrite, ainsi que toutes les formes de la syphilis, ce fléau destructeur né de la polyandrie des prostituées; enfin, chez les êtres les plus dégradés, les fissures, les chutes et les cancers du rectum, les abcès à la marge de l'anus, la fistule et la cristalline.

Le libertinage a sur le système nerveux et sur l'intelligence un retentissement facile à comprendre, si l'on songe à l'excitation permanente et aux pensées habituelles qui remplissent la vie du débauché : aussi, l'épilepsie, la chorée, les convulsions, les aberrations de l'ouïe et de la vue, la folie (1),

(1) « Les effets du libertinage, dit le docteur Belhomme, ont un résultat plus grave chez l'homme que chez la femme : chez l'un, il y a épuisement sperma-

l'imbécilité, la mélancolie suicide, en un mot la dégradation physique et morale la plus complète, deviennent la plupart du temps son triste héritage. Sur 8,272 aliénés admis à Bicêtre et à la Salpêtrière de 1825 à 1833, 59 individus y ont été conduits par l'onanisme (hommes, 41; femmes, 18), 216 par inconduite et libertinage (hommes, 84; femmes, 132), et 51 à la suite de maladies syphilitiques (hommes, 27; femmes, 24). Des relevés faits avec le plus grand soin par Esquirol, il résulte que les prostituées fournissent à la Salpêtrière le vingtième du nombre des folles.

De 1804 à 1814, c'est-à-dire dans l'espace de dix années, 27,576 malades sont entrés à l'hôpital des Vénériens, dont, pour les adultes, 13,638 hommes, 12,163 femmes; et, pour les enfants, 794 garçons et 981 filles.

Les quatre dernières de ces dix années ont été de beaucoup plus considérables que toutes les autres. L'hôpital a eu 7,184 hommes, 5,773 femmes, 337 garçons, et 471 filles.

Le total des morts dans les dix années a été de 1,170. C'est presque 1 sur 24, si l'on ne veut faire aucune distinction, entre les âges surtout; mais si l'on veut, comme on le doit, séparer les enfants des adultes, la proportion change d'une manière extraordinaire. Pour les enfants des deux sexes, elle est de 2 sur 5 environ; pour les adultes, elle n'est pour les hommes que de 1 sur 56 à peu près, et pour les femmes de 1 sur 67 à peu près aussi.

Les tableaux suivants feront voir la marche du libertinage dans la ville de Paris depuis le commencement de l'Empire jusqu'en 1842 inclusivement. Ils sont extraits de documents officiels déjà publiés, et complétés par des renseignements inédits que je dois à la bienveillance de plusieurs employés de diverses administrations.

tique; chez l'autre, le système nerveux seul est ébranlé. Chez l'homme, la folie est plus souvent idiopathique, tandis que chez la femme elle est sympathique dans une multitude de cas. » (*Recherches statistiques sur les Aliénés.*)

*Relevé des vénériens admis dans les hôpitaux civils
de Paris.*

En 1804	2,212	<i>Report</i>	54,312
1805	2,246	En 1824	2,716
1806	2,231	1825	2,869
1807	2,200	1826	2,914
1808	2,369	1827	3,019
1809	2,549	1828	3,456
1810	3,181	1829	3,343
1811	3,563	1830	3,436
1812	3,798	1831	3,708
1813	2,954	1832	3,712
1814	2,955	1833	3,356
1815	2,881	1834	3,521
1816	2,957	1835	3,720
1817	2,834	1836	4,461
1818	2,534	1837	5,258
1819	2,354	1838	5,065
1820	2,443	1839	5,460
1821	2,406	1840	5,210
1822	2,886	1841	5,214
1823	2,759	1842	5,059
<i>A reporter</i>	<u>54,312</u>	<i>TOTAL. . .</i>	<u>129,809</u>

*Relevé des consultations gratuites données à l'hôpital du Midi,
aux malades hommes, de 1829-1842.*

En 1829	3,145	<i>Report</i>	26,633
1830	4,074	En 1837	3,934
1831	3,402	1838	5,450
1832	2,606	1839	5,232
1833	2,250	1840	5,764
1834	3,244	1841	5,341
1835	3,074	1842	7,648
1836	4,838	<i>TOTAL. . .</i>	<u>60,002</u>
<i>A reporter</i>	<u>26,633</u>		

*Relevé des vénériens traités à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce
et à ses succursales, de 1815 à 1842 (1).*

En 1815	1,951	<i>Report</i>	19,917
1816	1,112	En 1830	1,219
1817	1,104	1831	1,880
1818	1,090	1832	2,484
1819	1,187	1833	2,502
1820	1,575	1834	2,500
1821	1,198	1835	1,719
1822	1,368	1836	1,082
1823	766	1837	834
1824	1,769	1838	849
1825	1,531	1839	1,086
1826	1,279	1840	1,213
1827	1,327	1841	2,632 (2)
1828	1,091	1842	2,798
1829	1,569		
<i>A reporter</i>	19,917	TOTAL . .	42,715

De 1812 à 1832, il y a eu à Paris, d'après M. Parent-Duchâtelet, 20,626 prostituées infectées de syphilis. Le nombre de ces filles malades a été proportionnellement plus considérable de 1824 à 1832 que de 1812 à 1824, sauf les deux années d'invasion, 1814 et 1815.

— Le libertinage n'est pas seulement nuisible aux individus qui s'y livrent; il exerce encore ses ravages sur leur malheureuse postérité, qu'il

(1) Le professeur Desruelles, chargé du service des vénériens au Val-de-Grâce, a traité audit hôpital et dans succursales, depuis l'année 1825 jusqu'en 1841, 24,785 malades. Dans ses travaux statistiques, dans son *Traité pratique*, dans ses *Lettres sur les maladies vénériennes* et sur leur traitement, M. Desruelles expose les expérimentations qu'il a faites et les réformes qu'il a opérées. A l'emploi exclusif du mercure, il a substitué une méthode qui en règle l'usage, et indique les cas et les circonstances qui le réclament. Par là, M. Desruelles est arrivé à réduire la durée moyenne du traitement à 32 ou 33 jours (à 1 fr. 25 ou 50 c.), tandis qu'auparavant elle s'élevait de 48 à 50 jours (à 1 fr. 60 c.). La nouvelle doctrine que M. Desruelles a établie, d'après ses nombreuses observations et celles qu'il a reçues de France, d'Allemagne, de Suède, de Danemarck, et des Etats-Unis d'Amérique, renferme des aperçus neufs et ingénieux que nous ne voulons pas juger ici, mais qui nous paraissent dignes de fixer l'attention des praticiens et du gouvernement français.

(2) C'est en 1841 qu'ont commencé les travaux des fortifications de Paris, qui emploient un grand nombre de militaires auxquels il est alloué un supplément de solde. Il m'a paru nécessaire de rappeler ce fait, qui peut servir à expliquer l'augmentation considérable des malades atteints de syphilis et traités pendant les deux dernières années.

décime ou qu'il énerve, en même temps qu'il absorbe une partie des revenus de l'Etat et des administrations de bienfaisance. C'est ainsi que pendant l'espace de vingt années (de 1814-1834), les vénériens admis dans les hôpitaux de Paris figurent pour 3,576,122 journées de malades (1,436,769 pour les hommes, 1,798,554 pour les femmes, 170,417 pour les garçons, 150,382 pour les filles), et ont occasionné une dépense de 4,940,226 frs. La durée moyenne du séjour de chaque malade a été de 57 jours 59, la dépense moyenne du traitement de 79 frs. 55 cent., ce qui met le prix moyen de la journée à 1 fr. 38,14. Dans ce relevé inédit, fait par ordre de l'administration des hôpitaux, et dont je dois la communication à l'obligeance de feu M. Cochin, ne se trouvent pas compris les vénériens traités pendant cette période dans les hôpitaux militaires de Paris. (Voir le tableau précédent.)

Ce fut pour mettre un frein aux désordres des militaires, et pour indemniser le trésor des suites de leur inconduite, que, par arrêté du 16 nivôse an IX, le premier consul décréta que les sous-officiers et soldats atteints de maladies vénériennes ne jouiraient, après leur guérison, d'aucun rappel ni décompte, excepté celui du linge et de la chaussure, et que les officiers qui, se trouvant dans le même cas, auraient été traités aux frais de l'Etat, supporteraient une retenue égale aux cinq sixièmes de leur solde.

Il ne sera peut-être pas sans utilité de présenter ici le tableau des suites du libertinage, dans le royaume réputé le plus civilisé du globe. Pendant la seule année 1838, par exemple, on a constaté en France :

Enfants naturels.	70,089
Outrages publics à la pudeur.	437
Viols et attentats à la pudeur sur des enfants.	242
Attentats aux mœurs.	186
Expositions d'enfants.	168
Viols commis sur des adultes.	150
Infanticides (et tentatives d').	129
Meurtres, incendies, assassinats.	69 (1)
Avortements (et tentatives d').	19 (2)
Bigamie.	6
Tentative de castration.	1

De 1839 à 1841, les Comptes de l'administration de la justice criminelle reproduisent les chiffres précédents avec une sorte de régularité.

(1) Sur ce nombre, 51 crimes ont été la suite de l'adultère, et 58 celle du concubinage et de la débauche.

(2) Le nombre des avortements volontaires qui ne parviennent pas à la connaissance du ministère public est infiniment plus considérable.

Voici maintenant, sur un total de 23,215,233 naissances, le relevé officiel des enfants naturels depuis le 1^{er} janvier 1817 jusqu'au 1^{er} janvier 1841.

Années.	Garçons.	Filles.	Totaux.
1817.	31,887	30,666	62,553
1818.	30,216	28,335	58,551
1819.	33,660	32,001	65,661
1820.	33,915	32,434	66,349
1821.	34,552	32,934	67,486
1822.	35,820	33,928	68,748
1823.	35,710	33,952	69,662
1824.	36,280	34,894	70,174
1825.	35,381	34,011	69,392
1826.	37,061	35,410	72,471
1827.	36,098	34,670	70,668
1828.	35,924	34,780	69,704
1829.	35,276	34,075	69,351
1830.	35,229	34,018	69,247
1831.	36,415	34,996	71,411
1832.	34,422	33,255	67,677
1833.	36,460	35,038	71,498
1834.	37,760	35,799	73,559
1835.	38,270	36,457	74,727
1836.	37,436	36,066	73,502
1837.	35,308	34,521	69,829
1838.	35,350	34,739	70,089
1839.	36,094	34,259	70,353
1840.	35,815	34,428	70,243
En 24 années.	850,339	815,666	1,666,005

Pendant cette période de vingt-quatre ans, la totalité des enfants nés en France s'est élevée à 11,962,811 garçons, et 11,252,522 filles.

Le rapport du premier nombre au second est à peu près celui de 17 à 16, c'est-à-dire que les naissances des garçons ont excédé d'un seizième celles des filles.

Les naissances des enfants naturels des deux sexes paraissent s'écarter du rapport de 17 à 16. Depuis 1817 jusqu'à 1840, ces naissances, dans toute la France, ont été de 850,339 garçons et 815,666 filles; le rapport du premier nombre au second diffère peu de celui de 24 à 23, ce qui semblerait indiquer que, dans cette classe d'enfants, les naissances des filles se rapprochent plus de celles des garçons que dans le cas de mariage.

Voici d'autres résultats statistiques, extraits des *Comptes généraux de la*

justice criminelle en France, qui prouveront d'une manière irrécusable l'influence du libertinage sur la criminalité.

Sur 8,276 femmes accusées de crimes depuis 1835 jusques et compris 1841, on a constaté que 24 sur 100 de ces malheureuses avaient eu des enfants naturels, ou avaient vécu en concubinage avant leur mise en jugement devant les cours d'assises. En faisant entrer dans ce calcul les filles qui ont été poussées à l'infanticide par une première faute, on trouve que près du tiers des femmes accusées avaient enfreint les lois de la pudeur antérieurement aux poursuites judiciaires dont elles ont été l'objet.

De 1836-1840, sur 39,424 accusés, 911 étaient enfants naturels.

En 1841, sur 7,432 accusés, on a constaté que 176 étaient enfants naturels, et que 376 vivaient dans le concubinage, ou qu'ils étaient d'une immoralité notoire.

Quant aux célibataires, leur nombre proportionnel s'est maintenu pendant l'espace de treize années (1829 à 1841), entre 55 et 60 sur 100 accusés.

Je terminerai ces documents relatifs à l'influence du libertinage sur la criminalité, par quelques recherches statistiques faites récemment à la prison de Sainte-Pélagie. Pendant trois trimestres de suite, il a été constaté que, sur 100 individus enfermés dans cet établissement pour délits correctionnels, 79 vivaient en concubinage. On a aussi trouvé que, sur 100 commis de magasin emprisonnés pour abus de confiance, vol, escroquerie, etc., 75 devaient leur condamnation aux dépenses occasionnées par les femmes avec lesquelles ils vivaient dans le désordre.

Traitement.

Le traitement préservatif du libertinage consisterait presque uniquement dans la soustraction possible des causes physiques et morales que nous avons vues en favoriser le développement.

Pour prévenir l'habitude de la masturbation, qui conduit plus tard aux autres écarts de la débauche, les parents et les maîtres doivent exercer de bonne heure sur les enfants une surveillance continuelle, mais inaperçue. Cette surveillance se portera principalement sur ceux qui, pendant les récréations, s'isolent de leurs camarades, et recherchent les lieux solitaires.

Quelques signes caractéristiques ont-ils fait changer les soupçons en certitude, on en prévient le médecin, qui, examinant les malades avec intérêt, leur fera connaître la cause de l'altération survenue dans leur santé, et frappera leur imagination par la crainte des accidents les plus graves, d'une opération douloureuse, de la mort même s'ils ne renoncent à leur penchant funeste. Après ces avertissements donnés d'un ton sévère, l'homme de l'art prescrira les moyens hygiéniques et thérapeutiques dont l'expérience a constaté l'efficacité. Il défendra, avant tout, l'usage du vin pur, du café

et des liqueurs, le coucher sur le dos, la lecture des romans ainsi que la fréquentation des bals et des spectacles. Puis il conseillera des distractions douces et agréables, l'occupation continuelle de l'esprit, une alimentation légère et rafraichissante, un lit dur, composé seulement d'un sommier ou d'une pailleasse de maïs, des émulsions, du petit-lait, des bains de siège froids, matin et soir, des voyages à pied, la natation et d'autres exercices gymnastiques portés jusqu'à la fatigue, surtout avant le coucher. Ces derniers moyens, en développant le système musculaire, contribueront, d'une part, à affaiblir la passion, et, de l'autre, à diminuer l'irritation du système nerveux, siège de la plupart des maladies qu'amènent l'onanisme et les autres formes de libertinage. Il est superflu de dire qu'il faudra alors redoubler de vigilance, et surprendre les enfants au moment où ils s'y attendent le moins, par exemple, quand ils sont au lit, au bain, aux latrines, et surtout lorsqu'au milieu de leur travail, ils restent l'œil hagard, dans une immobilité presque convulsive. Dans les établissements publics, il est indispensable que les dortoirs soient éclairés pendant la nuit, que les lits soient suffisamment écartés, et qu'un veilleur se promène constamment, comme cela se pratique dans quelques collèges et dans la maison modèle de Saint-Nicolas, dirigée par M. de Bervenger.

Si la surveillance, les conseils et le régime ne parviennent pas à guérir les masturbateurs, si l'on a affaire à des enfants ou à des aliénés, il faut avoir recours aux ingénieux bandages de Lafont et de Valérius, qui mettent les individus dans l'impossibilité d'abuser d'eux-mêmes. Quand les parents sont hors d'état de se procurer ces moyens de contrainte, malheureusement encore trop dispendieux, j'emploie avec succès une forte camisole de coutil, dont les manches réunies ne laissent pas d'issue aux mains, et sont d'ailleurs retenues à une hauteur convenable par un mouchoir noué derrière le cou. Je conseille en même temps l'application d'une éponge imbibée d'oxycrat, et un verre d'émulsion ou d'orgeat, matin et soir.

Souvent la passion, plus forte ou plus rusée, parvient à échapper aux entraves qu'on lui oppose; mais, contrairement à l'opinion générale, j'ai vu un assez grand nombre d'enfants et d'adultes des deux sexes tout à fait corrigés à l'aide de ce traitement continué pendant une année entière. Il faut dire que presque tous étaient en même temps dirigés par d'habiles confesseurs, qui, saisissant les plus petites interruptions pour encourager leurs pénitents, redoublaient de conseils affectueux après chaque rechute, et se montraient aussi patients à attendre la guérison que l'habitude est longue à céder.

On ne saurait du reste trop prévenir les jeunes ecclésiastiques que les pensées, les désirs, et même les actes impudiques, ne dépendent pas toujours de la dépravation de l'esprit; qu'ils ont souvent lieu malgré les efforts de la volonté, comme cela se voit dans certaines irritations du cervelet et

de la moelle épinière, ainsi que dans les affections dartreuses ou érysipélateuses des organes sexuels. C'est dans le but de guérir ou de prévenir ces dernières affections, assez communes chez les petites filles, que je conseille aux maîtresses d'ouvroirs de faire travailler debout les enfants toutes les heures, seulement pendant quatre ou cinq minutes.

Le libertinage est-il provoqué par une irritation du cervelet, ce que l'on reconnaît à la pesanteur et à la chaleur permanentes de la région occipitale, on conseillera de porter les cheveux très-courts, de rester nuit et jour la tête nue, de se servir d'un oreiller de balles d'avoine. Si ces moyens sont insuffisants, on pourra prescrire des applications de glace à la nuque et une saignée du pied, bien préférable dans ce cas à celle du bras ou aux sangsues. On évitera surtout chez ces malades de panser les sétons ou les vésicatoires avec de la pommade aux cantharides, qui ne ferait qu'augmenter l'éréthisme des organes génitaux.

Des frictions sèches ou narcotiques, pratiquées de chaque côté de la colonne vertébrale, des affusions froides, la saignée générale ou locale, dissiperont aussi les désirs érotiques dépendant d'une irritation de la moelle épinière. Dans les deux cas, il faut, autant que possible, éviter de coucher sur le dos, et dans un lit trop moelleux, attendu que la concentration de la chaleur sur la région dorsale tiendrait les organes sexuels dans un état permanent d'excitation. Cette dernière recommandation s'adresse encore aux personnes qui éprouvent des pollutions nocturnes involontaires, et qui feront bien de ne se mettre au lit que quatre ou cinq heures après leur dernier repas.

On s'attachera à combattre par un traitement antiphlogistique approprié la vaginite érysipélateuse, si commune chez les ouvrières qui sont forcées de rester assises une grande partie de la journée.

Un régime suivi avec exactitude pendant plusieurs mois fera presque toujours disparaître l'inflammation dartreuse qui affecte assez fréquemment les organes sexuels, et qui rend surtout tant de pauvres femmes bien plus malheureuses que coupables. On commencera par appliquer sur chaque bras un vésicatoire ammoniacal qu'on y laissera jusqu'à formation de vésicule, puis on entretiendra la suppuration avec de l'écorce de garou. On donnera en même temps tous les jours un ou deux grands bains frais à l'eau de son ou d'épinards. On prescrira à l'intérieur une tisane de petit-lait et de réglisse, dans laquelle on ajoutera parties égales de suc de fumeterre. Des lavements composés de la même manière devront être conseillés de préférence aux injections, qui ne sont pas toujours sans inconvénient, de même que les bains de siège, pour peu qu'ils soient chauds.

Quant au satyriasis et à la nymphomanie, dépendant ou compliqués d'une affection syphilitique, ils exigent l'emploi des antiphlogistiques, associés aux antispasmodiques, et quelquefois aux mercuriaux.

Tels sont les principaux moyens mis en usage par la médecine pour combattre les différentes formes du libertinage, soit qu'il dépende d'une dépravation volontaire, soit qu'il tienne à la prédominance cérébro-génitale, ou à un état maladif de l'organisme.

— Si nous passons aux mesures préventives et répressives employées par le législateur, nous trouvons bien quelques sages dispositions relatives aux filles isolées, aux maisons de tolérance, aux cabarets, aux bals, aux masques, aux théâtres, à l'imprimerie et à la gravure; mais elles sont si mal observées, que l'on peut les regarder en partie comme non avenues. D'un autre côté, en ne punissant le libertinage que lorsqu'il est patent, c'est-à-dire lorsqu'il blesse la morale publique, et constitue les délits prévus par les articles 330-340 du Code pénal (1), l'autorité se trouve sévir contre une passion dont elle a, en quelque sorte, favorisé le développement, en ne montrant pas assez de sévérité contre la funeste contagion de l'exemple.

(1) Voir le texte de ces articles à la fin du volume, note M.

PASSIONS SOCIALES.

CHAPITRE VII.

DE L'AMOUR.

L'amour n'est pas une seule passion : il éveille
et réunit toutes les autres.

Madame de Souza.

Définition et synonymie.

Dans son acception la plus étendue, l'amour est ce charme irrésistible qui attire tous les êtres, cette affinité secrète qui les unit, cette étincelle céleste qui les perpétue : en ce sens, tout est amour dans la création.

Considéré sous le rapport moral, c'est un penchant de l'âme vers le vrai, le beau, le bien.

Sous le point de vue religieux, Dieu est amour, et l'amour est toute sa loi. Ainsi, *amour de Dieu*, souverain bien et créateur de toutes choses ; *amour des hommes*, ses plus nobles créatures, telle est, en résumé, la théorie chrétienne de l'amour.

De l'amour de Dieu, qui est l'amour dans toute sa plénitude, dérive la loi harmonique de l'amour des hommes, qui comprend successivement la *famille*, la *patrie* et l'*humanité*, cette grande famille qui a Dieu pour père et le monde pour patrie.

Je me borne à mentionner ici ces divers sentiments, ainsi que l'égoïsme et l'amour-propre, l'un la plus exclusive, l'autre la plus vivace de nos affections, et je vais uniquement m'occuper de l'amour considéré dans les sexes.

« Il est difficile, assure La Rochefoucauld, de définir l'amour : ce qu'on en peut dire, selon lui, est que dans l'âme c'est une passion de régner ; dans les esprits, c'est une sympathie ; et dans le corps, ce n'est qu'une envie cachée et délicate de posséder ce que l'on aime après beaucoup de mystères. » La Rochefoucauld confond ici la galanterie avec l'amour : le véritable amour ne songe guère à régner ; il compose son bonheur du bonheur de l'objet aimé, et souvent même de sa propre soumission.

« Connaissez-vous, dit Bernis, ce feu qui prend toutes les formes que le souffle lui donne, qui s'irrite, qui s'affaiblit selon que l'impression de l'air est plus vive ou plus modérée? Il se sépare, il se réunit, il s'abaisse, il s'élève; mais le souffle puissant qui le conduit ne l'agite que pour l'animer et jamais pour l'éteindre : l'amour est ce souffle, et nos âmes sont ce feu. »

Cette définition est sans doute fort spirituelle, mais je crains qu'elle ne paraisse un peu longue et surtout beaucoup trop alambiquée.

Je crois devoir m'abstenir de citer celle de Chamfort, qui m'a paru aussi précise qu'originale, mais un peu trop cynique.

Pour les physiologistes, l'amour est ce penchant impérieux qui entraîne les sexes l'un vers l'autre, et dont le but providentiel est la reproduction de l'espèce. Hâtons-nous d'ajouter que chez la brute l'amour peut bien n'être qu'un *besoin physique*, qu'une impétuosité passagère, mais que chez l'homme, et surtout chez l'homme civilisé, on ne saurait le considérer séparé d'un *besoin moral*, d'un sentiment qui en augmente beaucoup le charme et la durée : ce sentiment est l'*amitié*, que j'appellerai volontiers *la moitié* de l'amour, mais sa moitié la plus pure, la plus belle, la plus durable.

Aussi cette passion, que Buffon et d'autres écrivains ont par trop matérialisée, et que l'on regarde généralement comme la plus simple de toutes, me paraît, au contraire, l'une des plus complexes, étudiée chez l'homme. En effet, que d'éléments divers n'y découvre-t-on pas! D'abord l'amour physique, ou besoin des sens, instinct propagateur excité par la beauté, et par la grâce, encore plus séduisante; puis le besoin d'affection, d'attachement, fondé davantage sur l'appréciation des qualités morales, des vertus; vient ensuite l'amour-propre, qui se glisse partout; souvent aussi un peu de coquetterie et de curiosité; un peu de crainte, partant une pointe de jalousie; et, au milieu de tout cela, l'imagination, cette enchanteresse dont le prisme trompeur multiplie les qualités séduisantes de l'objet aimé, et souvent en fait paraître là où une raison plus saine n'apercevrait que des défauts.

La plupart des moralistes semblent avoir pris à tâche de confondre la *galanterie* avec l'amour; aussi doit-on à cette confusion le désaccord qui règne dans ce qu'ils ont écrit sur la passion dont nous nous occupons. Et cependant, quelle différence! Moins vive, moins sérieuse, mais plus clairvoyante et plus sensuelle que l'amour, la galanterie recherche plutôt la beauté physique que la beauté morale. L'amour nous attache uniquement, généreusement et sans réserve à l'objet de notre affection; la galanterie a, si je puis m'exprimer ainsi, le cœur banal, il entre chez elle quelque peu de friponnerie et beaucoup d'égoïsme. Rarement un véritable amour est suivi d'un second, plus rarement encore d'un troisième : le sentiment ne pourrait pas suffire à une pareille dépense. Chez beaucoup d'individus, les galanteries sont innombrables; souvent même elles ne sont qu'un passe-

temps, qu'une habitude, qui dégénère en un honteux et avilissant libertinage.

L'amour improprement appelé *platonique* (1), c'est-à-dire dégagé de tout désir érotique, ne doit pas, si l'on veut s'entendre, conserver le nom d'amour : c'est de l'amitié, c'est même quelquefois son extase. Ce sentiment peut, il est vrai, exister entre deux personnes d'un sexe différent; mais, pour être durable, il exige tout à la fois un grand calme dans les sens et une grande pureté dans le cœur. Sans cette double condition, il serait par trop dangereux d'avoir une amie qui réunirait les grâces de la jeunesse et les charmes de la beauté. Sans doute, chez l'adolescent, chez l'adulte non corrompu, le premier amour est d'abord entièrement idéal, et peut exister ainsi pendant quelque temps sans qu'aucune idée sensuelle vienne en altérer la pureté; mais, dans notre pauvre nature, le physique servant d'organe au moral, le sentiment se matérialise peu à peu, et bientôt, à l'exemple des âmes, les sens finissent par s'enflammer et se confondre.

Quant à la *coquetterie*, mal à propos aussi confondue avec la galanterie, c'est un mot d'origine française, par lequel on désigne toute ruse d'amour ou de vanité cherchant à faire naître des désirs par une provocation indirecte et même par une fuite simulée : c'est, chez la femme, un travail perpétuel de l'art de plaire dont on trouve des vestiges jusque chez les femelles des animaux. « Dans leurs amours, dit Rousseau, je vois des caprices, des choix, des refus concertés, qui tiennent de bien près à la maxime d'irriter la passion par les obstacles. Deux jeunes pigeons, dans l'heureux temps de leurs premières amours, m'offrent un tableau bien différent de la sotte brutalité que leur prêtent nos prétendus sages. La blanche colombe va suivant pas à pas son bien-aimé, et prend chasse elle-même aussitôt qu'il se retourne. Reste-t-il dans l'inaction, de légers coups de bec le réveillent; s'il se retire, on le poursuit; s'il se défend, un petit vol de six pas l'attire encore : l'innocence de la nature ménage les agaceries et la molle résistance avec un art qu'aurait à peine la plus habile coquette. Non, la folâtre Galatée ne faisait pas mieux, et Virgile eût pu tirer d'un colombier l'une de ses plus charmantes images. »

(1) Platon n'a jamais prétendu que l'amour dût être tout à fait idéal, purement métaphysique; seulement il veut que l'homme de bien préfère les qualités de l'âme, source intarissable de plaisirs délicats, aux avantages du corps, si pauvres, si monotones, si passagers. « J'appelle homme vicieux, dit-il, cet amant populaire qui aime le corps plutôt que l'âme; car son amour ne saurait être de durée, puisqu'il aime une chose qui ne dure point. Dès que la fleur de la beauté qu'il aimait est passée, vous le voyez qui s'envole ailleurs, sans se souvenir de ses beaux discours et de toutes ses belles promesses. Il n'en est pas ainsi de l'amant d'une belle âme : il reste fidèle toute la vie; car ce qu'il aime ne change point. » (Traduction de M. Cousin.)

Causes.

La cause primordiale de l'amour est sans contredit dans l'instinct de reproduction, « instinct puissant, dit Alibert, que le Créateur a mis en nous pour perpétuer son ouvrage, nous chargeant de réparer les ravages de la mort par une continuelle transmission de la vie. » Chez l'homme, dans l'état complètement sauvage, cette passion est presque réduite à un besoin physique; chez l'homme civilisé, il s'y joint, comme je l'ai déjà dit, un sentiment affectueux, qui ajoute à ses douceurs et en prolonge beaucoup la durée. Ce sentiment possède un tel attrait, qu'il peut exister longtemps, sinon sans désirs, du moins sans jouissances matérielles; il peut même vivre de privations, et ces privations ne font qu'alimenter son ardeur.

L'amour, ainsi que l'amitié, naît assez fréquemment par sympathie, mot fort bien trouvé pour expliquer ce qu'on ne comprend pas. Un écrivain a dit que, dans ce cas, l'on ne faisait que chérir sa propre ressemblance (1). Cela ne me paraît pas exact : j'ai au contraire observé que la sympathie est presque toujours une affinité, une harmonie secrète entre deux natures, entre deux caractères différents, qui, en s'unissant, se tempèrent et se complètent (2).

La beauté, la grâce, les qualités morales, sont ensuite les premiers excitateurs de l'amour, passion que, dans l'état social, viennent augmenter et que souvent font naître les avantages de la fortune, de la gloire ou du rang. Il faut aussi mentionner, comme causes auxiliaires, parfois assez puissantes, les pièges de la coquetterie, le prestige de la toilette, de la musique, de la danse, enfin, pour une classe d'êtres assez voisins de la brute, le plaisir de la table, et surtout les fumées du vin.

« Il n'est pas rare, dit le célèbre physiologiste Burdach, qu'une sorte d'amour naisse encore d'une illusion de la vanité. L'homme, persuadé qu'une femme ne saurait lui résister, qu'elle admire ses qualités, et qu'elle brûle en secret pour lui, croit quelquefois son honneur intéressé à répondre au prétendu appel qu'on lui adresse, et trouve de la grandeur d'âme à faire le bonheur de celle qui lui semble languissante d'amour. De son côté, la

(1) Quelques physiologistes pensent qu'on peut, dans certains cas, attribuer la sympathie à une simple ressemblance, et même à la qualité de la transpiration.

(2) Une preuve que le cœur humain cherche dans l'amour un double accord par antagonisme, c'est qu'en général on voit les hommes petits aimer les grandes femmes, et celles-ci préférer les hommes d'une taille médiocre. Quant au moral, l'homme vif ou emporté se sent plus attiré par une femme dont la qualité dominante est la douceur, tandis que la femme douce choisit plutôt un mari dont le caractère annonce de la résolution et de la fermeté. J'ai fait aussi la même remarque sur le croisement des constitutions ou tempéraments.

femme est aussi très-disposée à voir une preuve d'amour dans la démonstration la plus insignifiante de l'homme, et, flattée de l'effet qu'a produit son amabilité, elle jette un regard de bienveillance sur celui qui lui donne une si grande preuve de tact. »

La constitution, le sexe, l'âge, le climat, les professions et les habitudes, sont autant de causes prédisposantes qui exercent aussi une influence notable sur le développement de cette passion.

Les sujets sanguins et les sanguins-bilieus y sont, sans contredit, plus enclins que les individus doués d'une autre constitution; viennent ensuite les personnes qui vivent sous la prédominance du système nerveux. Enfin, d'après les observations des phrénologistes, les individus qui ont un cervelet volumineux seraient beaucoup plus portés à l'acte générateur que ceux chez lesquels cet organe présente peu de développement.

Plus impressionnable et plus affectueuse que l'homme, la femme est, par cela même, plus véritablement amoureuse: en amour, l'homme se prête, la femme se donne. On demandait un jour à une femme d'esprit ce que c'était qu'aimer. « Pour l'homme, répondit-elle, c'est être inquiet; pour la femme, c'est exister. » Aussi, le plus ordinairement, l'amour donne à la femme l'esprit qui lui manque, tandis qu'il fait perdre à l'homme celui qu'il a. Chez l'homme, il peut marcher de front avec une autre passion (1), chez la femme, il est presque toujours exclusif. Quoi qu'il en soit, on a remarqué que la coquetterie sauve assez souvent les femmes des grandes passions, et que le libertinage en garantit la plupart des hommes. On a aussi observé qu'en fait d'amour physique, la femme a plus de précocité, l'homme plus de longévité.

Dans l'importante affaire du mariage, dit encore Burdach, l'homme recherche plutôt la beauté physique, la femme la beauté morale. L'amour de l'homme est, par cette raison, plus sensuel, plus jaloux, plus passager, tandis que celui de la femme est plus affectueux, plus confiant, plus fidèle.

L'homme aime beaucoup plus avant le mariage, la femme après; l'homme exige le premier amour de sa compagne, elle veut son dernier.

(1) « Quand l'amour et l'ambition se montrent ensemble, dit Pascal, ces passions ne sont grandes que de la moitié de ce qu'elles seraient s'il n'y avait que l'une ou l'autre. » Puis il ajoute: « Quand on aime une dame sans égalité de condition, l'ambition peut accompagner le commencement de l'amour; mais en peu de temps il devient le maître. C'est un tyran qui ne souffre point de compagnon; il veut être seul; il faut que toutes les passions ployent et lui obéissent... Un avaricieux même qui aime devient libéral, et il ne se souvient pas d'avoir jamais eu une habitude opposée. » (*Fragment inédit de Pascal*), publié par M. Cousin dans la *Revue des deux Mondes* (septembre 1845). C'est dans ce fragment, intitulé: *Discours sur les passions de l'Amour*, discours que Pascal a composé lorsqu'il était encore livré aux plaisirs du monde, qu'on trouve cette étrange exclamation: « Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et qu'elle finit par l'ambition! Si j'avais à en choisir une, je prendrais celle-là. »

De tous les âges, la jeunesse, ce printemps de la vie, est celui où l'on goûte le mieux l'amour dans la plénitude de ses illusions : quand nous éprouvons ce sentiment à une époque avancée de notre carrière, il se montre moins ardent, mais beaucoup plus vivace : à vingt ans, on adore, à quarante, on aime. Du reste, il y a longtemps qu'on l'a dit, l'amour n'a point d'âge ; il est toujours naissant ; c'est pour cela que les poètes le représentent sous l'emblème d'un enfant.

Il est des contrées où l'amour semble régner de préférence ; ce sont, en général, celles où la nature est plus riche, plus belle, plus riante : un Portugais, un Italien, un Provençal, naissent amoureux, comme l'Asiatique polygame naît pour ainsi dire jaloux.

Les individus de toutes les classes et de toutes les professions sont sans doute susceptibles d'éprouver cette passion avec toutes ses douceurs, ses inquiétudes, ses agitations, ses fureurs ; mais les poètes et les artistes, dont les travaux demandent et accusent une imagination vive et brûlante, y sont sans comparaison beaucoup plus enclins que les savants, et surtout que les mathématiciens. L'amour étant aussi la maladie habituelle des âmes délicates et oisives, il n'est pas étonnant de l'observer si fréquemment dans les palais des grands, séjour ordinaire du luxe, de la mollesse et de l'ennui.

Une chose digne de remarque dans cette passion, est la diversité des goûts qui l'engendrent chez l'homme. Celui-ci, avide de jouissances matérielles, recherche une femme qui compte le plaisir pour tout ; celui-là ne veut qu'une nature inerte, pour se donner le plaisir de l'animer ; cet autre aime les contrastes, et se laisse séduire par les caprices d'une coquette, qui ne l'accepte que comme une fantaisie. Enfin, un seul charme, un simple agrément suffit pour développer une violente passion, que n'eût pas fait naître la beauté réunie aux qualités du cœur et de l'esprit : aussi peut-on dire que c'est surtout en amour que l'homme se montre parfois l'être le plus bizarre et le plus inexplicable.

Caractère et symptômes, effets et terminaison.

Caractère et symptômes. — L'amour ne présente pas un caractère aussi bien déterminé que les autres passions, et cela parce qu'il s'identifie davantage à l'esprit, aux travers, aux vertus ou aux vices de ceux qui le ressentent, ou pour qui on l'éprouve. Sombre et soupçonneux chez le jaloux, exigeant et tyrannique chez l'orgueilleux, tour à tour grossier, sensuel et froid chez l'égoïste, bizarre et inconstant chez l'homme qui ne recherche que la satisfaction des sens, il se montre timide, tendre et délicat, chez celui qui possède, ou du moins qui sait apprécier les qualités du cœur et de l'esprit ; et que de nuances encore dans ces variétés mêmes ! De toutes les passions, c'est donc sans contredit la plus difficile à décrire, parce qu'elle

offre dans les individus autant de différence que l'on en remarque dans leurs traits, ou plutôt dans leurs physionomies.

Si chaque homme donne son propre caractère à l'amour, on observe encore que ce sentiment présente chez les différents peuples, pris collectivement, un caractère tout à fait tranché : ainsi, la passion de l'Africain est brûlante et cruelle, celle du Lapon froide et brutale ; chez le Français, peuple aussi aimable que léger, presque tout, naguère, se faisait par amour, ou pour l'amour, mais ce sentiment durait peu.

Si l'on étudie l'amour dans les annales de notre histoire, on trouve qu'il reflète la physionomie morale des principales époques, auxquelles il imprime lui-même une puissante modification. Rude et sensuel pendant les premiers siècles de la monarchie, il se montre en quelque sorte *idéalisé* sous le double règne de la beauté et de la chevalerie : c'était alors une sorte de religion qui mit un frein utile à l'impétuosité et à l'outrecuidance de ces preux, tant renommés par leur vie aventureuse. Turbulent et conspirateur sous la Fronde ; devenu plus souple, plus intrigant, plus puissant sous Louis XIV, l'amour régna en despote dévergondé pendant la Régence ; il occupait toutes les têtes, il était partout, il était tout : c'était réellement une *monomanie érotique universelle*. Mais bientôt la littérature, qui jusque-là n'avait guère attaqué que le ridicule, commença à vouloir s'emparer de la puissance, en s'occupant de hautes questions philosophiques et sociales. On vit alors l'amour, véritable Protée, s'envelopper du manteau de la philosophie, puis s'en débarrasser, pour se faire successivement patriote, soldat, banquier, industriel. Nous en sommes là aujourd'hui... l'argent a remplacé l'amour.

Considérée spécialement chez les femmes, l'influence du climat donne le résultat suivant, que j'emprunte à un habile observateur : « Les Espagnoles, les premières des femmes, aiment fidèlement ; leur cœur est sincèrement attaché, mais elles portent un stylet sur le cœur. Les Italiennes sont lascives. Les Anglaises sont exaltées et mélancoliques, mais elles sont fades et guindées. Les Allemandes sont tendres et douces, mais fades et monotones. Les Françaises sont spirituelles, élégantes et voluptueuses ; mais elles mentent comme des démons. » Une autre remarque du même écrivain, c'est que les femmes qui aiment à monter à cheval ont rarement beaucoup de tendresse : « Ce sont, pour la plupart, des Amazones, auxquelles il manque une mamelle. »

— L'amour se développe pour l'ordinaire chez l'homme avec la puberté. Ce n'est d'abord qu'une agitation vague, un ennui, une tristesse de cœur, qui le porte à désirer un objet qu'il ignore, et qu'il cherche dans sa pensée comme à travers un nuage. Désireux de tout ce qu'il croit pouvoir jeter quelque lumière sur son état, il interroge ses souvenirs et tout ce qui l'entoure. Vient-il à être éclairé, il souffre plus encore, il désire avec plus d'ar-

deur, et la première femme qui paraît s'occuper de lui est celle à laquelle il s'abandonne, si rien ne vient à temps modérer son transport.

A cette première passion, succède presque toujours un sentiment plus calme, et, par cela même, mieux raisonné. L'homme étant essentiellement né pour la société, il lui faut une compagne, une amie, une autre lui-même, qui s'associe à son existence, qui partage ses joies et ses douleurs. S'il est honnête et délicat, il cherchera des sentiments analogues aux siens, et son amour contribuera à le rendre heureux. Mais si, égaré par ses sens, il se livre au seul attrait qui les aura frappés, ou à ces liaisons coupables que les lois et la religion flétrissent, il ne trouvera guère que d'amères déceptions, la ruine de sa santé, de sa fortune et de son honneur.

Tantôt l'amour s'empare brusquement des âmes et y brûle avec rapidité ; tantôt il s'y insinue furtivement, et se développe par degrés insensibles. En vain comptons-nous sur le calme de nos sens ou sur la retenue de notre imagination (1) : tyran astucieux, il se rit d'une confiance qui rend ses surprises plus faciles ; et souvent nous croyons encore nous appartenir, quand tout à coup nous apercevons les chaînes dont il a su nous enlacer depuis longtemps. On peut soupçonner, avec Joseph Frank, l'existence cachée de l'amour, si quelqu'un prononce plus fréquemment, ou plus rarement que de coutume, le nom d'une personne d'un sexe différent, soit sans nécessité, soit à la place d'un autre ; si ce nom prononcé détermine une rougeur subite ou un resserrement de poitrine qui éclate par un soupir ; si les mains, presque à l'insu de l'esprit, en tracent souvent les initiales sur le papier ou sur le sable ; si l'individu s'occupe davantage de sa toilette, et qu'à cet effet il choisisse certaines couleurs de préférence à d'autres ; si ses gestes habituels sont changés et remplacés par ceux de l'autre personne ; si la même chose a lieu pour le choix des mots ; si certains individus pour lesquels on était indifférent deviennent chers, et ceux qui étaient chers, indifférents ; si l'on s'acquitte mal ou nonchalemment de ses devoirs ; si les animaux domestiques, naguère objet d'une tendre sollicitude, ne sont plus qu'un sujet d'ennui ; si, dans sa demeure, on fait des changements que ne réclame pas la commodité ; si, dans la promenade et dans les affaires, on n'observe plus les mêmes heures ou le même chemin ; si le caractère se modifie tellement, que de gai il devienne triste, ou que de triste il devienne gai ; si la physionomie, le regard surtout, sont en harmonie avec ce changement ; si une même image s'offre toujours en songe ; si l'on éprouve des palpitations de cœur ; si l'on verse des larmes involontaires ; enfin, et ce trait est surtout caractéristique, si on laisse apercevoir des mouvements de jalousie.

Les signes d'un amour effréné sont, au physique : la maigreur, la pâleur,

(1) Il est à remarquer que les amours les plus violents naissent en général chez les individus dont les mœurs sont les plus pures.

des yeux très-enfoncés sous les sourcils et habituellement fixes ou hagards ; un pouls qui , pendant l'absence de l'objet aimé , est inégal , petit , faible , mais qui devient fort et tumultueux à la vue , à la voix , au souvenir même de cet objet ; un mouvement désordonné du cœur , avec tendance aux diverses hémorrhagies , ou bien une angoisse permanente à la région épigastrique , une vapeur brûlante qui part souvent de ce point , pour se répandre dans tous les membres ; enfin une petite fièvre , décrite par Lorry sous le nom de *fièvre érotique*. Au moral, on observe une grande mobilité dans le caractère, un goût prononcé pour la solitude et la rêverie , une insouciance profonde pour tout ce qui tient à la conservation du corps , la négligence des affaires les plus importantes , le mépris des richesses , des honneurs , de l'opinion publique , l'extinction du respect envers les parents , ou des devoirs envers les enfants ; enfin une perversion évidente du jugement , qui , sourd aux conseils et aux consolations de l'amitié , laisse ces infortunés obéir en esclaves à l'objet de leur passion , et s'exposer pour lui plaire à tous les périls , soit qu'il exige d'eux un crime , une action héroïque , ou une simple bagatelle. Tous ces signes diagnostiques, recueillis en grande partie par Frank, avaient été décrits par les anciens , notamment par Théocrite , Anacréon , Plaute , Virgile , Catulle , Tibulle , et Ovide , dont les peintures sont parfois licencieuses jusqu'à l'obscénité.

Si l'amour exerce une grande influence sur la destinée de l'homme , il régit tout à fait celle de la femme. On connaît ce mot de madame de Staël : « L'amour est l'histoire de la vie des femmes , c'est un épisode dans celle des hommes. » Oui , pour la femme , aimer , être aimée , voilà le bonheur , le bien suprême. Otez l'amour , tout se décolore , tout s'attriste autour d'elle ; c'est pour lui , c'est par lui qu'elle veut plaire : la beauté , l'esprit , les grâces , la jeunesse , n'ont de prix à ses yeux que parce qu'ils lui donnent le pouvoir de l'inspirer ; mais malheur à la femme qui perd ces avantages , et qui ne sait pas mettre sa raison à la place de son cœur , car alors la vie n'a plus pour elle que des amertumes.

Toutes les femmes , cependant , n'éprouvent pas le besoin d'aimer à un égal degré. Quelques-unes , aussi mobiles dans leurs sentiments que dans leurs idées , se livrent dès la jeunesse à la coquetterie , à de vains plaisirs , et vieillissent , presque à leur insu , au milieu d'un monde dont elles ont fait leur idole , et qui bientôt les délaisse. D'autres , bien plus estimables , ne comprennent l'amour que lorsqu'il peut s'accorder avec les principes d'honneur et de vertu dans lesquels elles ont été élevées ; aussi est-ce seulement parmi ces dernières qu'il faut chercher la fidélité conjugale et le véritable amour maternel.

Les femmes sont généralement moins portées que les hommes à l'acte de la reproduction ; chez beaucoup d'entre elles , cet acte , au bout de quelque temps d'union , est bien moins un besoin qu'un témoignage d'affection ac-

cordé à l'exigence d'une passion qu'elles ne sentent plus guère que par le cœur. C'est surtout chez la femme devenue mère que le besoin des sens se fait le moins éprouver, parce que ses facultés aimantes se sont multipliées, et que tout son être suffit à peine à l'effusion du nouveau sentiment qui le remplit. Voyez une jeune épouse sourire à l'auteur de ses joies maternelles : ce sourire est encore plein d'amour ; mais le désir en est banni, il ne peint guère que la volupté de l'âme. Il est aisé de voir que je n'entends parler ici que des femmes élevées dans la modestie imposée à leur sexe. Quant à la femme livrée au libertinage, c'est, la plupart du temps, un assemblage hideux des vices qui déshonorent l'humanité.

—Source des jouissances les plus délicieuses, ou des peines les plus déchirantes, l'amour, selon qu'il est *heureux*, *contrarié* ou *jaloux*, est la plus douce, la plus pénible ou la plus affreuse des passions : aussi les modifications profondes qu'il imprime à l'organisme offrent-elles, dans ces trois cas, les différences les plus tranchées.

L'*amour heureux*, en réalité ou en espérance (espérer, c'est jouir), répand dans tout notre être une chaleur douce et salubre. A la vue, à la pensée de l'objet aimé, le cœur palpite, la circulation s'accélère, la respiration se développe, un léger incarnat se répand aussitôt sur le visage, et tous les traits s'animent d'une expression nouvelle : les yeux sont humides ou brillants, le regard est vif, doux ou langoureux. Sur les lèvres, légèrement tuméfiées, se peint le sourire du bonheur ; le timbre de la voix devient plus suave, le langage plus facile, plus animé, plus hyperbolique ; ou bien, la voix ne pouvant plus rendre le trop plein de la pensée, le bonheur joint à l'admiration fait souvent naître l'*extase*, attention excessive, mais délicieuse pendant laquelle l'âme reste en quelque sorte attachée à un cœur, qui est son univers, et dont tous les battements lui appartiennent.

L'*amour contrarié* ne tarde pas à porter le trouble dans toute l'organisation : un frisson désagréable parcourt incessamment le corps, le pouls est petit et irrégulier, la respiration suspireuse, la digestion difficile, un poids permanent oppresse la région précordiale. La tristesse est habituellement empreinte sur le visage ; le teint se décolore ; l'œil, ce miroir de l'âme, est fixe, terne et languissant. Dominé par une pensée exclusive, l'amant malheureux semble privé d'intelligence, ses sens mêmes lui deviennent pour ainsi dire inutiles : il entend sans comprendre, il regarde sans voir ; il veut parler, ses idées se troublent, sa langue s'embarrasse, sa voix est faible et plaintive. Bientôt ses membres brisés deviennent incapables de supporter la moindre fatigue ; il n'aime que l'inaction, ne se complait que dans la solitude. Pour lui, les aliments n'ont plus de saveur, le sommeil a fui, ou, quand il vient parfois fermer sa paupière, c'est pour le tourmenter par les songes les plus pénibles. En même temps, une fièvre symptomatique du trouble des principales fonctions consume lentement cet infortuné, le réduit

au dernier degré du marasme, et termine ses tourments avec son existence.

Heureux ou malheureux, l'amour se complique plus ou moins de *jalousie*, sentiment exclusif, qui empoisonne trop souvent l'affection à laquelle il ne devrait servir que d'aliment.

Naturelle au cœur du sauvage, comme à celui de l'homme civilisé, la jalousie suit toutes les phases de l'amour, et, comme lui, se modifie suivant le caractère des individus qui l'éprouvent. Chez les uns, ce n'est qu'un aiguillon qui les excite à redoubler de soins et de tendresse pour captiver l'objet aimé; chez d'autres, c'est une passion sombre et farouche, qui ôte à celui qui en est atteint jusqu'aux dernières lueurs de la raison; enfin, chez une foule d'hommes infidèles, mais désespérés d'être délaissés par une femme qu'ils n'aiment pas, ce sentiment se réduit à l'amour-propre humilié.

Tour à tour tyran ou esclave, le jaloux s'emporte sans mesure, ou prie sans dignité; les suppositions les plus bizarres agitent presque toujours son cerveau malade; aussi, pour lui, point de repos: les soupçons, les craintes le poursuivent jusque dans ses rêves. Il y a, dans ses gestes, dans son attitude, dans son regard surtout, quelque chose de sinistre qui inspire l'effroi, et qui détruit toute sympathie pour les souffrances qu'il endure. Avec le jaloux, point de justification possible: si un mouvement de pitié lui fait accorder quelque témoignage d'affection pour celle qu'il accuse, ce témoignage n'est à ses yeux qu'une dissimulation habilement calculée; alors ses soupçons redoublent, il injurie, il menace, ou bien si, cédant à un moment de conviction et de repentir, il admet les preuves qu'on lui donne, il retombe presque aussitôt dans ses terreurs imaginaires, et redevient non moins injuste, non moins furieux qu'auparavant.

En général, le jaloux s'efforce de cacher à tous les regards les tourments qui l'agitent, il en rougit comme d'une honteuse faiblesse; il n'est même pas rare de l'entendre parler avec mépris de ceux qui s'y abandonnent. Mais s'il s'impose cette réserve devant les étrangers, il s'en dédommage largement auprès de sa victime, surtout s'il a acquis sur elle des droits dont il puisse se prévaloir. C'est d'ordinaire dans les violences sourdes et cachées de la tyrannie domestique que les effets de cette passion sont les plus terribles; car ici la lutte se passe entre la force et la faiblesse, et celle-ci n'a que ses larmes pour se défendre.

Mais qu'il est à plaindre aussi, celui dont l'âme est en proie à cette horrible passion! dans sa douloureuse et continuelle anxiété, ce malheureux se consume pour apprendre ce qu'il tremble de connaître, et veut cependant savoir ce qu'il aurait tant d'intérêt à ignorer. Vient-il à passer du doute à la certitude, le sentiment qui le dominait cesse quelquefois tout à coup pour faire place au mépris; mais le plus ordinairement il dégénère en haine, en fureur, ou bien se termine par la mélancolie, la folie, le suicide.

Les craintes du jaloux sont-elles imaginaires, dénuées de toute espèce de fondement, la passion présente alors moins de violence dans ses accès, mais la fréquence de ses accès suffit pour empoisonner tout bonheur domestique.

Les tempêtes que la jalousie soulève dans le cœur des femmes ne sont pas moins à redouter. « Lorsque la jalousie, dit Montaigne, saisit ces pauvres âmes foibles et sans résistance, c'est pitié comme elle les tire et tyrannise cruellement. La vertu, la santé, le mérite, la réputation du mari, sont les boufeux de leur rage : cette fièvre laidit et corrompt tout ce qu'elles ont de bel et de bon d'ailleurs, et d'une femme jalouse, quelque chaste qu'elle soit et ménagère, il n'est action qui ne sente à l'aigre et à l'importun. » Quant aux différences que présente la jalousie dans les deux sexes, on a observé que cette passion est beaucoup plus fréquente, et en même temps plus grossière, chez l'homme que chez la femme. L'homme soupçonne plus facilement la femme coupable d'une infidélité matérielle, et redoute par-dessus tout un affront qui, dans nos mœurs, le rend un objet de risée; la femme, au contraire, craint davantage la perte du cœur de celui qu'elle aime, et, tant qu'elle croit posséder son affection, elle peut encore supporter le partage de ses caresses. Les annales des fureurs de la jalousie attestent que c'est presque toujours la femme qui expie les atteintes portées à la foi conjugale par elle et son complice. La femme, en effet, pardonne ordinairement à l'homme les infidélités qu'elle découvre, et fait retomber son ressentiment sur ses rivales; l'homme pardonne plus volontiers à son rival, et reporte toute sa vengeance sur celle dont l'inconduite le déshonore, et peut en outre introduire un étranger dans la famille.

Effets et terminaison. — Lorsque l'amour, quelle que soit sa violence, n'a pour base que les attraits passagers de la jeunesse ou de la beauté, il est rare que la possession, et surtout que l'abus du plaisir, ne finisse pas par amener peu à peu l'indifférence, et même le dégoût. Aussi, est-ce en parlant des unions de cette nature, qu'on a dit avec raison que l'hymen est le tombeau de l'amour. Quant à la cause de ce changement, elle est assez facile à découvrir : c'est que l'amour est aveugle quand il arrive, et trop clairvoyant quand il s'enfuit (1).

La passion n'a-t-elle jamais été satisfaite, l'absence, une infirmité survenue, l'inconstance naturelle au cœur humain, ou bien d'amères déceptions, viennent souvent éteindre une flamme que n'entretenait pas un aliment assez pur. Dans le cas où l'amour est porté à son plus haut degré d'intensité, et où les malheureux qui sont atteints de cette fièvre dévorante ne conservent aucun espoir de bonheur, on en voit un grand nombre traîner péniblement une existence minée par la nostalgie, les affections chroniques du cœur et du poumon, ou bien abrégée par le suicide

(1) Voir, à la fin du volume, la note N, sur les demandes en séparation de corps.

une vie devenue insupportable, et quelquefois souillée par le meurtre.

Outre le désespoir et le délire aigu qu'on remarque communément dans ces circonstances, la fougue de la passion fait naître des lésions intellectuelles plus permanentes, mieux caractérisées, et qui conservent, en général, le type de leur origine. C'est ainsi que la *mélancolie suicide*, et la *monomanie ambitieuse* surviennent aux amants chez lesquels l'affection, ou des idées de grandeur, l'emportaient sur la sensualité, tandis que la *fureur génitale* persiste chez ceux qui n'étaient dominés que par le besoin physique. La jalousie vient-elle compliquer l'amour, la folie est pour l'ordinaire furieuse, et se rapproche davantage de la *manie*, qui se termine elle-même par la *démence*, après avoir été accompagnée d'*hallucinations* et d'*illusions* plus ou moins bizarres.

A une époque avancée de la vie (on peut aimer à tout âge), l'amour n'a pas habituellement d'aussi funestes terminaisons : c'est qu'alors il subit une entière métamorphose due à deux nouvelles passions qui viennent surgir dans le cœur de l'homme, l'ambition dans l'âge mur, et l'avarice dans la vieillesse.

Pour les femmes dont le cœur est en proie à un amour malheureux, on en voit un grand nombre trouver dans la religion une diversion, une consolation d'autant plus douce, qu'en aimant Dieu, elles aiment encore. On connaît ce mot de sainte Thérèse : « L'enfer est un lieu où l'on n'aime plus. »

— Si maintenant nous recherchons dans les statistiques le nombre approximatif des attentats, des cas d'aliénations mentales, et des suicides déterminés par la passion de l'amour, nous trouvons que, sur un nombre de 1,000 crimes, 64 sont dus à l'adultère, 53 au concubinage ou à la séduction, 20 à des refus de mariage, et 16 à la jalousie.

Pendant la seule année 1840, les cours d'assises du royaume ont eu à juger cent trois affaires criminelles ayant pour cause les passions amoureuses, savoir :

Empoisonnements	23
Incendies.	9
Assassinats	39
Meurtres.	24
Homicides involontaires.	8
	103

Sur ces 103 affaires criminelles, 44 étaient dues à l'adultère, 13 à l'amour contrarié, à la jalousie, 46 au concubinage ou à la débauche.

En 1841, sur 105 affaires criminelles reconnaissant pour causes les mêmes passions, 47 étaient dues à l'adultère, 8 à l'amour contrarié, à la jalousie, et 50 au concubinage ou à la débauche.

Sur 10,899 suicides constatés en France, du 1^{er} janvier 1838 au 1^{er} janvier 1842, on trouve que les passions amoureuses ont amené 951 fois cette fin tragique.

Enfin, il résulte du dernier rapport publié en 1835 par M. l'administrateur Desportes, que sur 8,272 aliénés admis tant à Bicêtre qu'à la Salpêtrière, pendant l'espace de neuf années, 114 individus ont été conduits dans ces établissements par suite d'amour contrarié (1).

Les cas nombreux de médecine légale pour lesquels j'ai été appelé pendant plus de vingt ans m'ont offert, à peu de chose près, les mêmes résultats.

Selon M. Marc, « l'amour avec prédominance du sentiment moral peut, surtout quand il est réciproque et malheureux, conduire aux actes les plus répréhensibles, mais dans lesquels une lésion consécutive de la volonté ne saurait être méconnue. Lorsqu'au contraire la passion n'est que matérielle, ni l'excuse, ni l'atténuation, ne sauraient être admises, à moins, ajoute-t-il, que des circonstances spéciales ne démontrassent l'existence d'une maladie mentale ou d'une cause physique, par exemple d'une continence forcée, qui aurait influé désavantageusement sur la liberté morale. En conséquence, ajoute ce savant médecin légiste, la série des dispositions pénales relatives aux viols, aux attentats, aux mœurs, à plus forte raison à des crimes plus atroces encore, sera généralement applicable ici. »

« Dans la jalousie, dit encore M. Marc, l'excuse ou l'atténuation devient d'autant plus admissible, que ce sentiment s'exalte plus brusquement, et conduit plus immédiatement à l'exécution d'actes contraires à l'ordre social; car, dans ce cas, la volonté étant plus facilement subjuguée par la vivacité de la passion, elle ne peut plus lutter avec autant de force et de succès contre les déterminations passionnées, que si un intervalle de temps plus considérable eût permis à la réflexion de les combattre. » (*De la Folie dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires.*)

Traitement.

Traitement préservatif.—Il est presque superflu de dire qu'il faut écarter tout ce qui pourrait hâter le développement d'un besoin que notre civilisation ne rend déjà que trop précoce. Ainsi, l'on soustraira toute espèce de peintures lascives aux regards des adolescents; on évitera en leur présence les conversations trop libres et même ces demi-mots qui font tant travailler leur jeune imagination. On devra également s'abstenir de les conduire dans les bals ainsi qu'au théâtre, où le danger est quelquefois d'autant plus grand, que la passion y est représentée plus délicate et plus pure. On leur

(1) Sous le climat chaud de Naples, l'amour est noté pour un douzième parmi les causes d'aliénation mentale.

interdira aussi la lecture des romans, qui offrent en général le même danger que les spectacles, et qui ont de plus le grave inconvénient de les dégoûter de leurs études, que la comparaison rend bientôt fastidieuses.

Ce ne sera toutefois que par l'éducation progressive et harmonique des penchants, des sentiments et des facultés intellectuelles, qu'on parviendra, dans le plus grand nombre des cas, à rendre les jeunes gens assez forts pour ne pas céder à cette passion impérieuse, contre leur devoir et leur raison.

Traitement curatif.—En cas d'impossibilité de mariage, on conseillera, ou plutôt on rendra nécessaire une absence longtemps prolongée; un ami, un guide expérimenté, fera faire des voyages à pied, des exercices champêtres poussés jusqu'à la fatigue, afin d'obtenir un profond sommeil, si précieux dans cette circonstance. On entraînera le malade à la chasse; on lui fera fréquenter la société d'hommes vifs, spirituels et enjoués, ou, si son goût pour l'étude est prononcé, on l'engagera à se livrer à celle des mathématiques, de préférence à la littérature et à la poésie, qui exaltent trop l'imagination. Comme dans le traitement préservatif, on éloignera de lui avec soin tous les stimulants directs de cette passion : les tableaux voluptueux, les récits, les lectures érotiques, la musique, la danse et principalement la valse. Surtout, point d'exhortations inutiles, encore moins, de ces reproches tardifs qui ne serviraient qu'à exaspérer l'infortuné dont le cœur est blessé. Plaignez-le plutôt, pleurez avec lui, captivez sa confiance, gagnez du temps, occupez sans cesse son attention, puis enfin tâchez d'éveiller en lui quelque sentiment antagoniste, artifice qu'on a vu souvent opérer une diversion favorable et même tout à fait curative.

Prescrivez en même temps des boissons acidulées, une alimentation légère, rafraîchissante, composée, en grande partie, de viandes blanches, de légumes aqueux et de fruits. Vous aurez soin de défendre le vin, le café, les liqueurs, ainsi que toute espèce d'aromates, le poisson, les œufs, les gelées, le gibier, les champignons, et surtout les truffes, qui paraissent trop exciter les organes sexuels. Pour la même raison, en cas de maladie, vous éviterez d'employer les cantharides, l'aloès, le galbanum, et les médicaments connus sous le nom de *stimulants diffusibles*, le camphre excepté, parce qu'il donne une autre direction à la sensibilité. Enfin, en cas de pléthore, vous pourriez joindre à ce régime l'emploi de la saignée générale, ou des applications de sangsues à la nuque, suivies d'affusions froides sur cette région.

Quant au traitement de la jalousie, il diffèrera nécessairement, selon que ce mal aura son principe dans un travers de l'imagination, ou dans la lésion de quelque viscère. Dans le premier cas, on aura recours à tous les moyens moraux capables de calmer les tourments chimériques du malade, tels que les soins les plus assidus, les caresses les plus affectueuses, les distractions

de tous genres prises dans sa seule compagnie. D'une autre part, comme la jalousie naît souvent d'une crainte excessive de notre infériorité, ou des blessures de notre amour-propre, ou enfin de la lutte de ces deux sentiments, on devra s'efforcer de montrer au jaloux une préférence exclusive, et saisir adroitement toutes les occasions de faire valoir la moindre de ses qualités. J'ai aussi conseillé à une dame, pour guérir la jalousie de son mari, de feindre de son côté une jalousie plus violente. Ce moyen a parfaitement réussi; mais il fallut que le rôle fût joué avec une grande finesse pendant plus d'une année. Du reste, comme la plupart des passions, la jalousie s'use avec le temps, et l'on voit tous les jours des époux, autrefois jaloux, tomber, après quelques années de mariage, dans un calme qui ne ressemble que trop à l'indifférence.

Dans le cas où la jalousie serait déterminée ou entretenue par quelque affection chronique, on prescrirait un traitement approprié à la nature de la maladie, sans toutefois négliger les moyens moraux précédemment recommandés.

Observations.

I. Amour combattu terminé par la phthisie pulmonaire.

Mademoiselle Eugénie de B*** avait conçu, dès l'âge de dix-sept ans, un sentiment fort tendre pour le jeune Alfred M***, dont elle était aimée, et qu'une grande fortune, jointe à des talents et à des qualités personnelles très-remarquables, faisait accueillir dans le monde avec distinction.

Alfred appartenait à la bonne bourgeoisie, Eugénie à la noblesse, et il était sans exemple que dans sa famille on eût dérogé à la naissance pour former une alliance, quelque avantageuse qu'elle fût.

M. de B***, père d'Eugénie, homme d'un esprit médiocre, et déjà avancé en âge, avait là-dessus des idées fort arrêtées. Celles qu'il s'était formées en politique ne l'étaient pas moins, et se trouvaient en opposition avec celles qu'Alfred annonçait franchement dans ses discours. Toutefois, cette divergence d'opinions n'empêchait pas que le jeune homme ne fût bien accueilli chez M. de B***, qui, en cela, suivait l'exemple de la société qu'il fréquentait. Son imprévoyance s'appuyait sur des préjugés nobiliaires, et il ne songeait même pas qu'il pût y avoir de l'inconvénient pour Eugénie dans la vue du jeune roturier; car, selon lui, une fille noble ne devait, ne pouvait s'attacher qu'à son égal, et tous les hommages qui lui arrivaient de plus bas étaient sans danger pour son repos.

Mais pendant que M. de B*** s'abandonnait à un aveuglement si déplorable, Eugénie et Alfred, tout en conservant une grande chasteté dans leur amour, ne s'en étaient pas moins promis d'être à jamais l'un à l'autre.

Plus expérimenté que son amie, le jeune M^{***}, prévoyant une partie des difficultés qu'il aurait à vaincre pour l'obtenir, avait exigé d'elle un silence absolu sur leur liaison; il s'était en même temps ménagé des moyens de correspondance pour le cas où la maison de M. de B^{***} lui serait interdite. Usant par avance de ces moyens, les deux amants s'écrivaient chaque jour des lettres qui portaient au plus haut degré leur exaltation.

Eugénie, dans la candeur de son âme, trouvait qu'une telle situation était déjà le bonheur, et s'y abandonnait avec ivresse. Mais ce bonheur même renfermait pour elle une agitation permanente qui minait sa constitution naturellement faible. Sa peau sèche, sa respiration suspicieuse, ses joues tantôt pâles, tantôt fortement colorées, annonçaient que chez elle le sang se portait avec trop de violence vers le cœur; et un œil exercé eût facilement reconnu dans cette jeune fille une affection de poitrine à son début.

Cependant Alfred, pressé d'obtenir le consentement de M. de B^{***}, s'était depuis quelque temps abstenu de manifester devant lui les opinions qui avaient pu lui déplaire, et, sans s'abaisser à une feinte coupable, il ne négligeait rien pour captiver son estime ainsi que son affection. Il crut y avoir réussi; et, s'appuyant d'ailleurs sur les avantages de fortune qu'il pouvait offrir, il n'hésita plus à faire demander la main de celle qu'il aimait.

Ce fut alors seulement que les yeux de l'imprudent vieillard se dessillèrent. Un coup de foudre l'eût moins frappé que l'aveu qu'on lui fit de l'amour de sa fille pour le jeune audacieux qui osait aspirer à son alliance... Appelée devant lui, Eugénie, loin de nier cet amour, déclara qu'Alfred M^{***} était le seul homme qu'elle voulût accepter pour époux; et, puisant dans ses sentiments l'énergie dont elle avait besoin pour contrarier la volonté d'un père qu'elle chérissait, elle osa le supplier de ne pas la réduire au désespoir en s'opposant à une union dont elle attendait tout son bonheur. Mais M. de B^{***} fut insensible à ses prières comme à ses larmes; et, après lui avoir formellement déclaré qu'elle n'obtiendrait jamais son consentement, il l'éloigna d'Alfred, et l'entoura d'une surveillance si rigoureuse, qu'elle fut souvent dans l'impossibilité de se livrer à sa correspondance secrète, qui n'avait pas encore été interrompue.

Observée nuit et jour par deux femmes qui ne la quittaient pas, l'infortunée se priva presque entièrement de sommeil pendant six mois, pour épier l'instant d'écrire quelques lignes à celui que tant de persécutions lui rendaient encore plus cher.

On conçoit qu'un pareil effort sur elle-même, joint au chagrin qui la dévorait, acheva de développer l'affreuse maladie dont les premiers symptômes s'étaient déjà manifestés. Une toux sèche et fréquente, la respiration difficile, la peau brûlante, le pouls accéléré, les pommettes presque toujours d'un rouge vif et plaqué, les yeux cernés, et l'amaigrissement de toute sa personne, annonçaient qu'elle était, sinon dans un état désespéré, du moins au second degré de la phthisie pulmonaire.

Son état frappa enfin son père, dont, au fond, elle était tendrement aimée. Il fit appeler auprès d'elle un praticien habile, qui, ayant bientôt reconnu la maladie, ne tarda pas à en découvrir les causes, et indiqua, comme seule chance de guérison, le mariage de la jeune fille avec celui qu'elle aimait.

M. de B*** se révolta d'abord contre un tel moyen; mais, son cœur de père parlant en ce moment plus haut encore que l'orgueil de la naissance, il entra chez sa fille dans un état voisin du désespoir, et lui dit :

Tu aimes donc assez ce misérable pour en mourir si je ne te le donne pas? eh bien! épouse-le, j'y consens. Ma vieillesse sera flétrie; je descendrai au tombeau avec une tache au front, la seule qu'aura reçue notre famille... Je sens que j'en mourrai; mais du moins je t'aurai sauvée, et, après tout, je ne te sacrifierai que bien peu d'années d'une existence empoisonnée par ton funeste amour.

« — Assez! mon père, s'écrie la malheureuse Eugénie, en joignant sur sa poitrine ses mains décharnées et brûlantes, assez! je vous en supplie! Croyez-vous donc que je veuille d'un bonheur acheté au prix de la vie de mon père? Non! non! reprenez votre consentement, je n'en userai pas, je vous l'atteste. A dater de cet instant, je vous promets même de sacrifier le seul plaisir que je goûtais en ce monde, ma correspondance avec celui que j'aime. Ah! croyez-en votre pauvre enfant, quoi qu'il puisse lui en coûter, elle fera tout pour effacer de votre souvenir le chagrin involontaire qu'elle vous a causé. »

A ces mots M. de B*** prend sa fille dans ses bras, la remercie avec effusion de son noble sacrifice, et s'arrache ensuite d'auprès d'elle, pour aller rendre compte au médecin de la nouvelle résolution de la malade.

« Elle s'abuse, et vous aussi, monsieur, répond l'homme de l'art : l'amour n'est point une passion si facile à dominer que vous semblez le croire; il faut du temps et une grande force morale pour le vaincre : or, cette force morale ne peut s'acquérir qu'avec un certain degré de forces physiques, qu'avec la santé, et mademoiselle votre fille est dans une condition qui laisse trop peu de ressort à l'âme pour espérer qu'elle puisse triompher de la cause de sa maladie. — Il est du moins permis d'en essayer, » reprend M. de B***, que les paroles du docteur n'ont nullement satisfait; et, retournant auprès d'Eugénie, il se montre si heureux de sa résolution, il l'y encourage par des caresses, par des prévenances si empressées, que la généreuse fille, loin de chercher à détruire son illusion, feint devant lui un calme et un enjouement qui achèvent de la compléter.

Naturellement pieuse, Eugénie trouva dans ses sentiments religieux la force d'accomplir la promesse faite à son père : elle n'écrivit plus à Alfred; mais, peu de mois après, on vit ce dernier pleurant sur une tombe : c'était celle de son amie.

II. Amour jaloux terminé par la mélancolie et le suicide.

On n'observe que trop souvent cette jalousie tyrannique et forcenée qui éclate sans motif comme sans discernement, et qui, dans ses accès haineux, dirige ses fureurs contre l'objet qui lui est le plus cher. Mais il est une autre sorte de jalousie, non moins insensée et non moins funeste, que l'on rencontre plus rarement : c'est celle qui, n'osant se montrer, se concentre dans le cœur de celui qui en est atteint, et le dévore sourdement sans qu'on puisse tenter aucun moyen de guérison contre un mal dont on ignore la cause. Cette passion finit presque toujours par quelque catastrophe terrible; j'en rapporterai ici un exemple bien déplorable.

Le jeune comte de S..., appartenant à une famille dont presque tous les membres ont acquis des titres réels à la célébrité, était lui-même, par ses qualités personnelles, hors de la ligne ordinaire, et il s'était déjà signalé par divers succès, lorsqu'il devint l'époux d'une femme charmante dont le calme et la douceur égalaient l'esprit et l'amabilité.

Malheureusement le cœur du jeune de S... était le foyer des sentiments les plus exaltés : bientôt il ne sut plus se contenter du bonheur qui lui était échu en partage; en l'analysant, il le trouva incomplet; il crut que sa jeune épouse, qu'il aimait éperdument, n'éprouvait pour lui qu'une affection commandée par le devoir, et cette pensée, que rien ne justifiait, le livra aux plus affreux tourments : c'était un ver rongeur qu'il portait au fond de son âme, sans avoir la force de l'en arracher.

Après quelques années d'une existence ainsi empoisonnée, sa femme le rendit père de plusieurs enfants, et redoublait chaque jour envers lui de soins et de tendresse; mais, à ses yeux, ce n'était pas de l'amour, de cet amour passionné dont il brûlait pour elle, et qu'elle pouvait peut-être ressentir pour un autre... Cette fatale idée le poursuivait comme un fantôme; il la retrouvait dans ses rêves, dans les joies de la paternité, et jusque dans les bras de celle qu'il adorait. Enfin, ne pouvant plus tenir à un pareil supplice, il prit le parti de fuir, sans calculer qu'il lui fallait en même temps abandonner ses trois enfants et toute une famille dont il était chéri.

S'étant engagé sous un faux nom, comme simple hussard, dans un régiment qui partait pour l'Allemagne, il chercha la mort en désespéré sur les champs de bataille, et n'y trouva que la gloire. Parvenu au grade d'officier, et décoré de la croix des braves, il se lassa de succès continuels qu'il n'ambitionnait pas, et sentit le besoin de revoir une famille désolée qui l'occupait sans cesse, et qu'il avait délaissée depuis quatorze ans. Il savait que sa femme était restée en proie au plus profond chagrin : il lui écrivit donc pour lui témoigner ses regrets de l'avoir tant affligée. En lui avouant la cause de son abandon, il ajoutait que l'âge, la réflexion, les fatigues de la guerre,

avaient rendu sa tête plus calme, et modéré la sensibilité de son cœur; qu'il saurait se contenter désormais d'un attachement raisonnable, et qu'enfin, dans peu de jours, il se réunirait à tous les objets de son affection pour ne plus les quitter.

Il revint en effet, et fut accueilli avec une joie égale à la douleur qu'avait causée son absence. Aucun soin ne fut épargné pour l'empêcher de retomber dans les accès de son humeur soupçonneuse; mais, loin d'en être guéri, ainsi que lui-même semblait le croire, il avait à peine goûté le bonheur qui lui était rendu, qu'une sombre tristesse s'empara encore de lui, sans qu'il pût la surmonter : il disparut de nouveau, et cette fois ce fut pour toujours... L'infortuné s'était noyé!

III. Amour contrarié terminé chez une jeune fille par la folie et le parricide.

Pedro Dominguez, vieillard de soixante-cinq ans, avait une fille nommée Maria de Los Dolores, et habitait seul avec elle une des petites cabanes situées sur les montagnes de la Ségovie, où tous deux s'occupaient à garder les troupeaux confiés à leurs soins. Heureux de leur mutuelle affection, rien jusque-là n'avait troublé la paix de leur vie champêtre. Mais Dolores, qui venait d'atteindre dix-huit ans, fut remarquée par un berger du voisinage, nommé Juan Diaz; elle conçut pour lui un violent amour, que son père ne voulut point approuver, et dès cet instant le calme dont ils avaient joui disparut pour toujours.

Vainement plusieurs amis du vieux berger se joignirent à Juan et à Dolores pour obtenir son consentement à l'union désirée : soit qu'à raison de son âge avancé il ne voulût pas se séparer de sa fille, soit par tout autre motif que l'on ignore, il persista dans son refus, et y mit même une aigreur qui acheva de désespérer les deux amants. Leur passion s'en irrita; bientôt elle ne connut plus de borne. Juan alors se présenta à Dominguez, et lui déclara que le mariage auquel il se refusait était désormais le seul moyen de réparer l'honneur de sa fille; mais, ayant été repoussé par l'obstiné vieillard, et moins désireux peut-être d'obtenir un titre que la faiblesse de la jeune fille avait déprécié à ses yeux, il se lassa de prier, et vint déclarer à cette dernière que, puisque ses supplications auprès de son père avaient été inutiles, il ne voulait plus s'allier à un homme dont la bassesse se manifestait aussi hautement, et qu'il renonçait à elle pour toujours. En vain elle invoqua et son amour et ses serments, en vain elle le supplia de prendre pitié de sa jeunesse, le bizarre jeune homme, dont une sotte fierté avait tout à coup endurci le cœur, fut sourd à ses prières, à ses larmes, et il la laissa livrée au plus sombre désespoir.

Depuis ce jour, Dolores ne laissa échapper aucune plainte. Morne et silencieuse, elle conduisait son troupeau dans les lieux les plus écartés, pour

se dérober aux regards curieux de ses compagnes , et restait quelquefois assise des journées entières sur le penchant d'une colline, sans que rien pût la distraire de l'idée fixe qui semblait l'absorber. Bientôt, l'altération de ses traits, son œil farouche, sa voix sourde et saccadée, semblèrent annoncer chez elle le début d'une maladie mentale qui pouvait avoir les plus funestes effets; mais, comme la malheureuse fille ne troublait le repos de personne, personne aussi ne songea qu'elle eut besoin de secours; son père lui-même ne lui montra aucune pitié.

La maladie cependant fit des progrès rapides. Enfin, un soir que le vieux berger s'était endormi auprès du feu, où il faisait griller un morceau de viande qui devait servir à son souper, Dolores arrive de la montagne avec son troupeau, qu'elle renferme dans le bercail, et vient ensuite près du foyer, où son père se livrait aux douceurs du sommeil... Un moment ses sombres regards s'arrêtent sur lui, puis, tout à coup, une pensée horrible, inouïe, traverse son cerveau malade : elle sourit avec la férocité de l'hyène devant sa proie; puis, saisissant un des chenets, elle en assène plusieurs coups sur la tête du vieillard, qui tombe sans vie à ses pieds... S'emparant alors d'un couteau qui se trouve sous sa main parricide, elle le plonge tout entier dans le sein de sa victime, lui arrache le cœur, qu'elle place sur les charbons ardents, et se met à le dévorer en poussant d'horribles hurlements qui vont retentir jusqu'aux cabanes voisines. Les bergers accourent; mais il restent immobiles, épouvantés, à la vue de cette scène d'horreur... « Approchez, approchez ! leur crie la furie, d'une voix éclatante : voyez, il m'a ravi Diaz, je l'ai tué; il a brisé mon cœur, voici le sien ! » Et en même temps elle leur montre le reste de son affreux repas, et les invite à le partager, en répétant : « C'est son cœur ! c'est le cœur de mon père ! »

Cet horrible événement eut lieu le 20 mars 1826. Dolores, dont on constata la folie, fut enfermée dans un établissement de Saragosse.

CHAPITRE VIII.

DE L'ORGUEIL ET DE LA VANITÉ.

L'orgueil est si bien le principe du mal , qu'il se trouve mêlé aux diverses infirmités de l'âme : il brille dans le souris de l'envie , il éclate dans les débauches de la volupté , il compte l'or de l'avarice , il étincelle dans les yeux de la colère , et suit les grâces de la mollesse.

CHATEAUBRIAND , *Génie du christianisme*.

Vain veut dire vide ; ainsi la vanité est si misérable , qu'on ne peut guère lui dire pis que son nom : elle se donne elle-même pour ce qu'elle est.

CHAMFORT , *Maximes et Pensées*.

Définition et synonymie.

Sur les confins des besoins animaux et des besoins intellectuels se rencontrent l'*orgueil* et la *vanité* , perversion de deux besoins sociaux éminemment utiles , l'*estime de soi* et l'*amour de l'approbation*.

L'*orgueil* , en effet , consiste dans le sentiment exagéré de notre valeur personnelle , avec une forte tendance à nous préférer aux autres et à les dominer. C'est une maladie morale dont les principales espèces sont la *présomption* , la *suffisance* , la *fierté* , le *dédain* et l'*arrogance*.

La *vanité* ou besoin excessif de louanges n'est autre chose que l'*amour-propre* des moralistes et l'*approbativité* des phrénologistes. Dans sa conversation , dans ses gestes , dans son habillement , le vaniteux n'a qu'un but , c'est de se faire admirer , de s'attirer des éloges. Le *glorieux* , le *prétentieux* , le *magnifique* , le *petit-maitre* , la *coquette* , et le *fanfaron* , sont tous gens de la même famille.

Ne confondons pas , comme on l'a fait longtemps , l'orgueil avec la vanité. Si ces deux sentiments marchent souvent de compagnie , souvent aussi ils se séparent , et peuvent subsister tout à fait indépendants. L'orgueil , je le répète , est une trop grande estime de soi , la vanité , un besoin immodéré de l'estime des autres. Plein de son mérite , l'orgueilleux s'admire en lui-même , et le plus cuisant chagrin qu'on puisse lui causer , c'est de lui mon-

trér ses défauts. Le vaniteux, lui, ne se rengorge que s'il obtient des regards admirateurs, et il n'est jamais plus puni que lorsqu'on ne fait aucune attention aux avantages frivoles dont il se pare. Pendant un froid rigoureux, Diogène à demi-nu tenait embrassée une statue de bronze. Un Lacédémonien lui demanda s'il souffrait. « Non, répondit l'orgueilleux cynique. — Quel mérite avez-vous donc ? » répliqua le Lacedémonien. Un autre jour, ayant quitté son tonneau, ce *Socrate en délire* recevait sur la tête de l'eau qui tombait du haut d'une maison, et ne croyait pas devoir changer de place. Comme quelques-uns des assistants paraissaient le plaindre, Platon, qui passait par hasard, leur dit : « Voulez-vous que votre pitié soit utile à ce vaniteux, faites semblant de ne le pas voir. »

Définissons maintenant les caractères, plus ou moins ridicules, qui se rapportent à la vanité :

Le *glorieux* est l'homme qui cherche continuellement à s'établir dans l'opinion des autres, et qui veut à tout prix paraître quelque chose.

Ce qui distingue le *prétentieux*, c'est de vouloir occuper tout le monde de sa personne, et de viser sans cesse à l'effet par un étalage de sentiments, de pensées et de manières ridiculement étudiées.

Le *magnifique* n'étale la grandeur et la somptuosité que pour captiver l'étonnement et l'admiration de ceux qui l'entourent.

Le *petit-maitre* est encore un vaniteux personnage, cherchant toujours à se faire remarquer par un air libre, vif, léger, et surtout par une extrême recherche dans sa parure.

Le pendant du petit-maitre, c'est la *coquette*, sirène perfide, qui ne songe qu'à captiver les sens, et qui travaille à convaincre en particulier plusieurs hommes de la vivacité d'un sentiment qu'elle n'éprouve pour aucun.

Quant au *funfaron*, c'est un être souverainement ridicule, toujours porté à exagérer sa bravoure ou ses succès.

Passons aux nuances souvent insaisissables de l'orgueil :

La *présomption* est une disposition habituelle à se croire des vertus et des talents qu'on n'a pas. Née du trop plein de l'estime de soi, elle se repait sans cesse d'espérances chimériques, se croit capable de tout, maîtresse de tout, même des événements.

« Le *suffisant*, dit le profond auteur des *Caractères*, est celui en qui la pratique de certains détails que l'on honore du nom d'*affaires* se trouve jointe à une très-grande médiocrité d'esprit. »

« Un grain d'esprit et une once d'affaires plus qu'il n'en entre dans la composition du suffisant font l'*important*. »

Fortement prévenu en sa faveur, l'*avantageux* laisse sans cesse échapper la bonne opinion qu'il a de lui-même, et abuse presque toujours de la moindre déférence qu'on a pour lui.

La *fierlé* est le sentiment de hauteur qui nous empêche de nous familia-

riser avec les personnes que nous croyons au-dessous de nous par la naissance, la fortune ou le talent.

Ainsi que l'homme fier, le *dédaigneux* ne se familiarise pas; mais, chez lui, cela dépend autant d'une trop haute estime de son mérite que du peu de cas qu'il fait des autres.

L'*arrogant*, enfin, se décèle par un air de morgue et de domination qui le rend insupportable à tout le monde.

Comparons ces trois derniers caractères : l'homme fier ne daigne pas seulement vous regarder; le *dédaigneux* promène sur ceux qui l'entourent un regard de mépris; l'*arrogant* leur lance un coup d'œil impérieux. « Voyez, dit Roubaud, cet homme devenu présomptueux et hautain par ses succès, comme il est *arrogant* ! Voyez celui-ci, qui prend sa fortune pour son mérite, comme il est *fier* ! Voyez cet autre, qui croirait n'être rien s'il vous comptait pour quelque chose, comme il est *dédaigneux* ! Consolerez-vous, mes amis, considérez-les tous, comme ils sont *sots* ! »

« Un *sot*, d'après La Bruyère, est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour être un fat.

» Un *fat* est celui que les sots croient un homme de mérite.

» L'*impertinent* est un fat outré. Le fat lasse, ennuie, dégoûte, rebute; l'*impertinent* rebute, aigrit, irrite, offense; il commence où l'autre finit.

» Le *fat* est entre l'*impertinent* et le *sot* : il est composé de l'un et de l'autre. »

L'orgueil et la vanité, dont nous venons de signaler les principales formes, sont si profondément enracinés dans le cœur de l'homme, qu'on les voit apparaître dès son berceau, et lui sourire encore sur le bord de sa tombe. Tous les hommes ne sont pas gourmands, ivrognes, envieux, colères, tous sont orgueilleux, tous sont vaniteux : le sauvage, comme l'homme civilisé, le savant aussi bien que l'ignorant, le duc et pair, traîné dans un brillant équipage, comme le boueur, qui se complaît à lui barrer le chemin, ou comme le cocher de fiacre quand il pleut à verse et qu'il est chargé. Cette tache générale et héréditaire n'atteste-t-elle pas assez que l'orgueil est la racine de nos passions et la cause première de notre dégradation originelle ?

« L'orgueil, dit Pascal, contre-pèse toutes nos misères; car, ou il les cache, ou, s'il les découvre, il se glorifie de les connaître. Il nous tient d'une possession si naturelle, au milieu de nos misères et de nos erreurs, que nous perdons même la vie avec joie, pourvu qu'on en parle. » Écoutez maintenant l'admirable développement de cette sentence du Psalmiste : *Universa vanitas omnis homo vivens*, et de cette autre de l'Ecclésiaste : *Vanitas vanitatum, et omnia vanitas*. « La vanité, dit encore Pascal, est si ancrée dans le cœur de l'homme, qu'un goujat, un marmiton, un crocheteur, se vante, et veut avoir ses admirateurs; et les philosophes mêmes

en veulent. Ceux qui écrivent contre la gloire veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit, et ceux qui le lisent veulent avoir la gloire de l'avoir lu; et moi, qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie, et peut-être que ceux qui le liront l'auront aussi. » — Que prétend donc ce sévère moraliste? « Que l'homme s'estime son prix; qu'il s'aime, car il a en lui une nature capable de bien, mais qu'il n'aime pas pour cela les bassesses qui y sont; qu'il se méprise, parce que cette capacité est vide; mais qu'il ne méprise pas pour cela cette capacité naturelle... La nature de l'homme se considère en deux manières, l'une, selon sa fin, et alors il est grand et incompréhensible; l'autre, selon l'habitude, et alors il est abject et vil... L'homme n'est qu'un roseau le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant... C'est un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Il est infiniment éloigné des deux extrêmes, et son être n'est pas moins distant du néant, d'où il est tiré, que de l'infini où il est englouti. » (*Pensées*, 1^{re} part., art. 5.)

Causes.

Une mauvaise éducation, les honneurs, les richesses, les grands talents, les demi-connaissances, l'adulation surtout : telles sont les causes qui développent plus particulièrement l'orgueil et la vanité.

On a remarqué que les sujets sanguins, les sanguins-biliéux et les nerveux, sont plus enclins à ces vices que les autres individus.

Pour ce qui est de l'influence des sexes, il semble qu'en général les hommes sont plus portés à l'orgueil, les femmes, à la vanité. « C'est la vanité, dit madame de Souza, qui, chez les femmes, rend la jeunesse coupable et la vieillesse ridicule. »

S'il fallait croire La Rochefoucauld, l'orgueil serait égal chez tous les hommes, il n'y aurait de différence que dans les moyens et dans la manière de le mettre au jour. En observant l'influence des professions sur le caractère, j'avais pourtant cru remarquer que les acteurs, les poètes, les artistes, les rois et les philosophes avaient une dose d'orgueil et de vanité beaucoup plus forte que le reste des mortels. Chez les anciens, les pharisiens, les stoïciens, et surtout les cyniques, m'avaient aussi paru plus entachés de ces deux passions que les autres prétendus sages; témoin Diogène et son maître en mendicité, à qui Socrate disait : « Antisthène, j'aperçois ta vanité à travers les trous de ton manteau. »

L'influence de la nationalité fait aussi que chaque peuple a toujours eu des prétentions particulières, dont le ridicule n'a pas échappé au savant et satirique auteur de l'*Eloge de la Folie*. Ainsi, selon lui, les Anglais se vantent d'être beaux hommes, bons musiciens, et magnifiques dans leurs festins; les Écossais sont fiers de leur noblesse et de leur subtilité scolastique; les Français se piquent de politesse; les Espagnols prétendent passer pour

les plus grands guerriers du monde ; et les habitants de Rome rêvent à la grandeur des anciens Romains, croyant naïvement en tenir quelque chose. Ces travers existent encore aujourd'hui, comme au temps d'Érasme, chez les Anglais ; seulement ils sont de plus devenus très-fiers de leurs chevaux, qu'ils préfèrent souvent à leurs femmes. Quant aux Français, ils se sont dépouillés de cette fleur de politesse qui faisait leur parure, pour revêtir la rudesse des Anglais, leurs ennemis, dont ils font gloire de suivre la constitution, la politique, et les modes.

S'occupant un jour de la différence caractéristique des Anglais et des Français, Napoléon se résumait ainsi : « La première classe, chez les Anglais, a de l'orgueil ; chez nous, elle a le malheur de n'avoir que de la vanité. »

Caractères de l'orgueil et de la vanité.

Qui pourrait dépeindre comme l'évêque de Meaux le caractère de l'orgueil, ce besoin immodéré d'exceller au-dessus des autres, et de s'attribuer à soi-même sa propre excellence, cette passion souverainement indépendante, qui s'élève sans cesse, qui attire tout à soi, qui veut tout pour soi, qui se glorifie de tout, même de la connaissance qu'elle peut avoir de sa misère et de son néant ?

« Pauvre et indigent au dedans, l'homme, dit Bossuet, tâche de s'enrichir et de s'agrandir comme il peut ; et, comme il ne lui est pas possible de rien ajouter à sa taille et à sa grandeur naturelle, il s'applique ce qu'il peut par les dehors ; il pense qu'il s'incorpore tout ce qu'il amasse, tout ce qu'il acquiert, tout ce qu'il gagne ; il s'imagine croître lui-même avec son train qu'il augmente, avec ses appartements qu'il rehausse, avec son domaine qu'il étend. Aussi, à voir comme il marche, vous diriez que la terre ne le contient plus ; et sa fortune renfermant en soi tant de fortunes particulières, il ne peut plus se compter pour un seul homme.

» L'orgueil monte toujours, dit le roi prophète, et ne cesse jamais d'enchérir sur ce qu'il est. Nabuchonosor ne se contente pas des honneurs de la royauté, il veut les honneurs divins (1). Mais comme sa personne ne peut

(1) C'est une chose remarquable, dans l'antiquité, que cette tendance de l'orgueil des rois à vouloir se déifier : Sapor se fait appeler *Roi des rois, Frère du soleil et de la lune*. Pour ne pas oublier qu'il n'est qu'un prince de la terre, Philippe de Macédoine est obligé de se faire répéter tous les jours : *Souviens-toi que tu es homme !* A peine Alexandre a-t-il détruit l'empire des Perses, qu'il commence à rougir de sa royale naissance, et à vouloir qu'on l'adore comme fils de Jupiter. Domitien ne souffre pas qu'on lui élève au Capitole d'autres statues qu'en or et en argent ; il ordonne même qu'on l'appelle désormais *Seigneur et Dieu*. Naguère, un roi de France, Louis XIV. se laissa complaisamment représenter sous l'image du soleil ; faiblesse étrange, qui dut rendre encore plus éloquente la leçon donnée par Massillon devant le cercueil du grand roi : *Dieu seul est grand, mes frères !*

soutenir un éclat si haut, qui est démenti trop visiblement par notre misérable mortalité, il érige sa magnifique statue, il éblouit les yeux par sa richesse, il étonne l'imagination par sa hauteur, il étourdit tous les sens par le bruit de la symphonie et par celui des acclamations qu'on fait autour d'elle : ainsi l'idole de ce prince, plus privilégiée que lui-même, reçoit des adulations que sa personne n'ose demander. Homme de vanité et d'ostentation, voilà ta figure. C'est en vain que tu te repais des honneurs qui semblent te suivre, ce n'est pas toi qu'on adore, et ce n'est pas toi qu'on regarde, c'est cet éclat étranger qui fascine les yeux du monde, et on adore non pas ta personne, mais l'idole de ta fortune, qui paraît dans ce superbe appareil par lequel tu éblouis le vulgaire. » (*Sermon pour le mardi de la deuxième semaine du Carême.*)

C'est encore à Bossuet que nous allons emprunter la peinture des travers de la vanité : « L'homme, petit en soi, et honteux de sa petitesse, travaille à s'accroître et se multiplier dans ses titres, dans ses possessions, dans ses vanités; toutefois, qu'il se multiplie tant qu'il lui plaira, il ne faut toujours pour l'abattre qu'une seule mort. Mais il n'y pense pas; et, dans cet accroissement infini que notre vanité s' imagine, il ne s'avise jamais de se mesurer à son cercueil, qui seul néanmoins le mesure au juste.

» L'homme est vain de plus d'une sorte. Ceux-là pensent être les plus raisonnables, qui sont vains des dons de l'intelligence, les savants, les beaux esprits. A la vérité, ils sont dignes d'être distingués des autres, et ils font un des plus beaux ornements du monde : mais qui les pourrait supporter lorsque, aussitôt qu'ils se sentent un peu de talent, ils fatiguent toutes les oreilles de leurs faits et de leurs dits? Et parce qu'ils savent arranger des mots, mesurer un vers ou arrondir une période, ils pensent avoir droit de se faire écouter sans fin, et de décider souverainement... Laissons ces beaux esprits dans leurs disputes de mots, dans leur commerce de louanges, qu'ils se vendent les uns aux autres à pareil prix, et dans leurs cabales tyranniques, qui veulent usurper l'empire de la réputation et des lettres. Dois-je dissimuler leurs délicatesses et leurs jalousies? Leurs ouvrages leur semblent sacrés; y reprendre seulement un mot, c'est leur faire une blessure mortelle. C'est alors que la vanité, qui semble naturellement n'être qu'enjouée, devient cruelle et impitoyable; la satire sort bientôt des premières bornes, et, d'une guerre de mots, elle passe à des libelles diffamatoires, à des accusations outrageuses contre les mœurs et les personnes. Là, on ne regarde plus combien les traits sont envenimés, pourvu qu'ils soient lancés avec art; ni combien les plaies sont mortelles à l'honneur, pourvu que les morsures soient ingénieuses; tant il est vrai que la vanité corrompt tout, jusqu'aux exercices les plus innocents de l'esprit, et ne laisse rien d'entier dans la vie humaine. » (*Ibid.*)

— L'orgueilleux et le vaniteux se décèlent à certains signes, à certaines

habitudes, dont l'ensemble ne saurait tromper longtemps l'observateur le moins exercé. Entrent-ils dans un cercle, ils trouvent toujours moyen d'y occuper la place d'honneur, et ne tardent pas à s'emparer exclusivement de la conversation; toutefois, le premier ressemble plutôt à un maître qui rend ses oracles, le second, à un flatteur occupé à gagner les suffrages de ceux qui l'entourent. L'un porte la tête fièrement redressée, sa bouche pincée annonce le dédain, son regard assuré se fixe habituellement vers le ciel, enfin, son maintien et ses moindres gestes conservent toujours un air d'empire. L'autre a moins de roideur dans la démarche, et en même temps moins d'autorité dans la voix; son regard a quelque chose de caressant; ses gestes sont plus gracieux, plus arrondis; sa bouche, toujours prête à s'ouvrir, est aussi beaucoup moins dédaigneuse. Marchent-ils tous deux, l'orgueilleux foule fortement la terre, qu'il croit à peine digne de le porter; le vaniteux s'avance avec plus de légèreté, il pose et n'appuie pas. Du reste, au physique comme au moral, deux signes suffisent pour les caractériser : l'orgueilleux *s'élève*, le vaniteux *s'étale*.

Effets, complication et terminaison.

L'adulation ou le mépris, la fausse modestie, l'opiniâtreté, l'endurcissement du cœur, l'hypocrisie, les débordements du luxe, l'envie, la jalousie, la colère, la haine, la vengeance, le meurtre et le suicide, tels sont les tristes effets de l'orgueil et de la vanité chez les particuliers. Les guerres qui déciment les peuples, et les révolutions qui troublent les sociétés, ne naissent, la plupart du temps, que de cette cause. Enfin, les sectes, les schismes et les hérésies qui déchirent l'Eglise, sont encore autant d'enfants de l'orgueil et de la vanité, autant de rejetons sortis de ces deux racines empoisonnées.

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, l'orgueil et la vanité peuvent marcher de front dès leur début; mais, le plus souvent, ces deux vices s'engendrent, se corroborent l'un l'autre, et, pour peu qu'ils se rencontrent avec un surcroît d'espérance et de fermeté, ils donnent bientôt naissance à l'*ambition*, passion bien plus redoutable que chacun des éléments qui la composent.

Le vaniteux a-t-il obtenu les applaudissements dont il est si avide, la tête lui tourne, et, dans son ivresse, il se croit un génie infiniment au-dessus de toutes les intelligences qui lui ont payé le tribut de leur admiration. Tout à l'heure il n'était que vaniteux; le voici, de plus, sous la domination de l'orgueil.

L'orgueilleux a-t-il fait passer dans l'esprit de la multitude la profonde conviction qu'il a de son mérite personnel, les éloges pleuvent aussitôt sur lui, c'est à qui lui prodiguera l'encens de la flatterie. Cet encens étranger,

dont il avait su se passer, devient bientôt pour lui un besoin aussi indispensable que l'air qu'il respire; il ne peut plus vivre sans louanges; il lui en faut à tout prix, même aux dépens de sa propre estime; et celui qui naguère se complaisait en lui-même est réduit à aller chercher les autres pour donner quelque aliment à son nouveau besoin de vaine gloire: il n'avait qu'une passion, qu'un seul maître, il en a deux.

Nous avons observé la vanité et l'orgueil heureux, c'est-à-dire satisfaits; étudions-les maintenant dans l'adversité. Après une critique ou une chute, l'amour-propre humilié se replie en quelque sorte sur lui-même, il se cache, tout honteux de sa défaite. Mais, dans ce moment, grandit l'estime de soi, qui s'empresse de lui apporter quelques paroles de consolation et d'encouragement: « Les sots! lui dit-elle, qui n'ont pas su t'apprécier, qui n'ont pas senti tout ce qu'il y avait d'admirable, de sublime dans ton talent! » L'amour-propre, se redressant alors avec une fierté dédaigneuse: « J'étais vraiment bien fou d'attacher tant d'importance à l'approbation des autres; désormais je veux me passer de leurs suffrages; j'admirerai tout seul les trésors de mon génie! »

Pour l'orgueilleux forcé de descendre et de rabattre quelque chose de la haute opinion qu'il avait de sa personne, il suffoquerait infailliblement si quelques louanges adroites ne venaient à propos dilater son cœur. C'est ainsi que la vanité blessée se console par l'orgueil, et que l'orgueil humilié cherche un dédommagement dans la vanité.

Trattement.

Si les deux passions dont nous nous occupons sont si répandues et si difficiles à guérir, c'est en grande partie la faute de l'éducation vicieuse que nous donnons aux enfants. A peine, en effet, leur intelligence commence-t-elle à s'ouvrir, que nous leur apprenons à s'estimer et à se croire meilleurs par le seul motif qu'ils ont un nouvel habit, un beau vêtement, ou quelque ornement qui leur est tout à fait étranger. Plus tard, nous louons inconsidérément devant eux leurs grâces, leur beauté, leur esprit; puis nous restons étonnés quand nous venons à découvrir qu'ils n'ont que trop profité de nos leçons, et quelquefois même nous sommes assez injustes pour les punir sévèrement d'un travers que nous leur avons inculqué.

Au lieu de cette conduite inconséquente, efforçons-nous de donner de bonne heure aux enfants des habitudes d'ordre et de propreté, des goûts simples et modestes; loin de fausser leur jugement, rectifions-le dès qu'il est en défaut; surtout, ne les louons que très-rarement, et toujours à propos: la louange est un poison perfide quand elle est autre chose qu'un encouragement à mieux faire.

Voulons-nous qu'ils se fassent aimer par leur modestie, commençons par

les prêcher d'exemple; soyons nous-mêmes modestes. Et, en vérité, de quoi avons-nous droit de nous enorgueillir ou de tirer vanité? De notre brillante santé? Mais une chute, un souffle, un rien peut l'abattre. De la beauté de nos formes ou de notre figure? Mais rappelons-nous que la beauté n'est qu'éphémère, qu'elle passe avec l'âge et sous l'influence de la maladie ou des chagrins. Serait-ce de notre savoir que nous sommes si fiers? erreur non moins grande et non moins coupable : d'abord, ce prétendu savoir ne vient pas de nous, il nous a été communiqué; on l'a dit avec raison, *science n'est que souvenance*. Et puis, parmi cette foule ignorante, objet de nos dédains, combien d'hommes ne seraient pas aujourd'hui aussi instruits, plus instruits peut-être que nous s'ils avaient eu le bonheur de recevoir une instruction égale à la nôtre? Que sont d'ailleurs toutes les sciences humaines? Un édifice sans fondements solides, une Babel édifiée sur le sable, et, pour tout dire, un amas d'incertitudes plus ou moins liées avec des faits dont on ignore souvent la cause, et dont quelques esprits méthodiques et hardis viennent de temps en temps changer la distribution, sans lui donner une base plus stable que ne l'avaient fait leurs prédécesseurs.

Le médecin moraliste ne conseillera pas seulement d'éloigner ou d'affaiblir les causes occasionnelles de ces deux travers, il prescrira les moyens hygiéniques les plus propres à modifier les prédispositions constitutionnelles qui les entretiennent. C'est ainsi qu'à l'aide de bains fréquents, d'une nourriture légère et rafraîchissante, il parviendra à diminuer la pléthore sanguine ainsi que la surexcitation du système nerveux, qui prédominent ordinairement chez les individus bouffis d'orgueil, et chez les personnes infatuées de vanité.

— La législation ne s'occupe que d'une manière secondaire du traitement préservatif de l'orgueil et de la vanité; dans certains gouvernements aristocratiques, elle semble même avoir pris à tâche d'en favoriser le funeste développement. En France, où les citoyens sont déclarés égaux devant la loi, les excès de ces deux passions ne sont passibles de peines qu'autant qu'ils ont amené une contravention, un délit, ou un crime.

— La religion, au contraire, s'attache sans cesse à combattre ces deux mortels ennemis de l'homme. Pour arriver à les dompter, elle ne se contente pas de nous prescrire la modestie, vertu du dehors, vertu sociale qui s'attache seulement à ne blesser personne, elle va jusqu'à nous faire un devoir de l'*humilité*, vertu intérieure et surnaturelle, malheureusement trop peu pratiquée, et pourtant seule capable de contenir l'estime de soi et l'amour de l'approbation dans les bornes utiles au salut de notre âme, et à l'harmonie de la société : l'humilité, c'était la vertu d'un Vincent de Paul, c'était aussi celle de Fénelon, vrais disciples d'un Dieu qui se fit le plus humble et le dernier de tous.

Exemples et observations.

I. Vanité d'un grand seigneur.

On lit dans les *Mémoires de madame Ducrest, sur l'impératrice Joséphine* :

« Le duc de Lauraguais avait connu beaucoup mon père, qui nous raconta de singulières anecdotes sur ce grand seigneur, qui ne se plaisait qu'avec la plus mauvaise compagnie, et qui se vantait de ce goût.

» Il le rencontra un jour se désespérant, et s'écriant qu'il était un homme perdu, déshonoré. — Mais qu'avez-vous, monsieur le duc, que vous est-il arrivé ? — Une chose affreuse, horrible. — Avez-vous perdu quelque forte somme au jeu ? — Bah ! je suis habitué à cela. Bien pis, vous dis-je, un malheur épouvantable. — Vous m'effrayez, je ne sais qu'imaginer, car les chagrins de cœur ne vous touchent guère. — Oh, si ce n'était que la mort d'une maîtresse ! mais, hélas ! c'est plus fort que tout cela ! Il y a vingt ans que je fais tout ce que je puis pour me ruiner ; j'ai déclaré, il y a dix-huit mois, une petite banqueroute *fort honnête*, fort raisonnable, dont tout Paris parlait, eh bien ! ne voilà-t-il pas que ce polisson de Guéméné s'avise d'en faire une de quatorze millions ! Je suis coulé bas ; je passerai inaperçu à présent, on ne parlera pas plus de moi que d'un bourgeois de la rue Saint-Denis. Il faut convenir que je suis bien malheureux ! »

II. Orgueil d'un acteur célèbre.

« T***, rapporte encore madame Ducrest, a dîné ces jours derniers chez un banquier fort riche de Paris, et, comme de raison, il n'a été question que de lui, entretien qui lui plaît de préférence à tout autre, quoiqu'il ait assurément tout ce qu'il faut pour les soutenir tous avec avantage. Il est, à part son jeu, fort remarquable par son instruction et ses connaissances des littératures étrangères ; mais son orgueil passe tout ce que je pouvais imaginer. En voici une preuve :

» Il nous racontait les circonstances de son premier voyage en Belgique et de sa première entrevue avec le roi Guillaume. « Je m'aperçus, nous dit-il, que Sa Majesté était *embarrassée avec moi, effrayée de ma réputation* ; mais je mis tant de soin à lui parler avec *bonhomie*, qu'elle fut aussi à son aise qu'avec une personne ordinaire. » Si je ne les avais entendues, je croirais ces paroles inventées par quelque envieux ou quelque mauvais plaisant ; elles sont si ridicules, qu'il est difficile de croire qu'elles aient pu être dites. Il est donc vrai qu'un orgueil excessif peut faire dire des sottises à un homme éminemment spirituel ! »

III. Vanité d'une jeune fille terminée par un suicide.

Emilie B***, d'une constitution tout à fait lymphatique, fut atteinte, pendant son enfance, d'une espèce de teigne qui lui dénuda plusieurs points du cuir chevelu. A peine entrée dans sa quinzième année, elle fut lancée dans le grand monde, où les passions naissantes trouvent sans cesse un nouvel aliment, alors qu'on devrait les diriger dans l'intérieur de la famille. Elle y entendit louer par-dessus tout les grâces, la beauté, et la toilette qui relève si bien ces dons de la nature. Elle-même n'était pas sans quelques agréments, et, pour les faire valoir, elle s'abandonna aux séduisantes préoccupations de la vanité : du reste, ce funeste penchant n'était que trop favorisé par les soins mal entendus d'une mère que l'idolâtrait. Cependant les petits triomphes qu'Emilie obtient déjà dans le monde sont empoisonnés par le souvenir d'une infirmité qu'elle peut bien cacher aux autres, mais qui ne saurait s'arracher de sa pensée, et qui la tourmente au milieu des plaisirs.

Elle n'avait guère que dix-huit ans quand la mort de sa mère la laissa abandonnée à elle-même et sans expérience. La lecture des romans devient dès ce moment son occupation habituelle, et dans ces livres, écrits pour la plupart avec une imagination délirante, elle puise les meilleures raisons pour entretenir sa passion favorite. Après le besoin de plaire, celui d'aimer s'éveille bientôt dans le cœur de cette jeune fille, et devient pour elle une autre source de tourment. La pensée qu'il faudra faire un aveu humiliant à l'homme que son cœur a choisi la trouble au milieu des plus riantes images du bonheur. Voulant toutefois tenter une dernière ressource, elle se décide à faire un voyage à Paris. Arrivée chez son frère, M. B***, elle va consulter les médecins les plus distingués de la capitale, qui emploient inutilement tous les moyens imaginables. Privée, dès lors, de l'espoir de sa guérison, et plongée dans la plus sombre mélancolie, Emilie cherche tour à tour à vaincre son amour et sa vanité, mais elle ne fait que les augmenter l'un et l'autre. Sur ces entrefaites, son futur vient à Paris, et est reçu par M. B*** comme un ancien ami. Pendant le dîner, ce jeune homme adresse à chacun les compliments les plus gracieux, et, dans son ignorance, s'arrête complaisamment sur la magnifique chevelure de madame B***. C'était briser le cœur de la pauvre Emilie, qui, cependant, peut se maîtriser assez pour ne pas se trahir par une émotion indiscrete. Le lendemain, comme si elle avait tout oublié, elle descend auprès de sa belle-sœur, qui l'invite à faire une promenade. Emilie accepte volontiers; elle aide madame B*** dans sa toilette, et, par un de ces bizarres et inexplicables sentiments du cœur humain, elle veut tresser elle-même la chevelure de sa sœur, cette chevelure dont elle vante aussi la beauté, tout en parlant de l'infériorité de

la sienne avec un sang-froid affecté. Mais bientôt, ne pouvant contenir ses larmes, elle s'échappe sous prétexte d'aller s'habiller. Une heure entière s'écoule sans qu'elle reparaisse; inquiète, madame B*** monte chez sa belle-sœur, trouve le lit au milieu de la chambre tout en désordre, avance quelques pas, et tombe évanouie sur le parquet : elle venait d'apercevoir, dans les plis des rideaux, la malheureuse Emilie pendue à la flèche de son lit (1).

IV. Orgueil et vanité d'un Anglais blessé dans ses chevaux.

Deux chevaux anglais emportaient à Longchamps lord G*** dans un brillant landeau. Le meilleur et le plus fidèle des cochers, Georges, fier sur son siège, laissait loin derrière lui tous les autres équipages, et ce petit triomphe, où milord place toute son ambition, le rend en ce moment le plus heureux des hommes. Tandis qu'il promène autour de lui ses regards satisfaits, il s'aperçoit qu'une mauvaise voiture de place ose le suivre à une distance peu respectueuse. Choqué de cette insolence, qui n'excite d'abord que sa pitié, lord G*** ordonne à Georges de le débarrasser de cette vue importune : Georges presse aussitôt ses chevaux, qui redoublent de vitesse; le fiacre accepte la lutte, et serre de près le superbe landeau. Alors la colère de l'anglais s'allume; son mépris se change en une violente indignation; il tire à grands coups le cordon, il s'agite, il trépigne, il vocifère. En vain Georges secoue les rênes, et presse ses chevaux de la voix et du fouet, leur ardeur épuisée ne sent plus cette main si sûre et toujours si bien obéie. Cependant le fiacre gagne de plus en plus du terrain : la tête de ses rosses est au niveau de la portière de milord, qu'elles semblent narguer; déjà les deux voitures sont de front, et bientôt l'impertinent sapin, devant l'équipage du puissant gentilhomme, le précède de quelques secondes à la barrière de l'Etoile. « A l'hôtel! à l'hôtel! » s'écrie lord G***, pâle de fureur; et Georges, qui a compris toute l'énormité de sa faute, s'en revient abattu moins par l'attente des reproches que par un véritable chagrin de voir son maître profondément blessé dans ce qu'il a de plus cher au monde.

De retour chez lui, lord G*** fait bientôt appeler Georges, qui arrive tout tremblant. Milord ne s'emporte pas; mais, lançant à son vieux cocher un regard froidement dédaigneux : « Sortez, lui dit-il, sortez à l'instant même de ma maison, pour n'y jamais remettre le pied; vous êtes un misérable, qui venez de me déshonorer. » Atterré par ces paroles, Georges balbutie quelques excuses, allègue surtout que les chevaux ont été horriblement fa-

(1) Vers 1824, un élève interne de l'Hôtel-Dieu s'ouvrit l'artère crurale, par désespoir de sa laideur. Ce fait a dû être consigné sur le cahier d'observations qu'il tenait dans le service du professeur Dupuytren.

tigués la veille, et qu'il a voulu les ménager. « J'avais dit : *Crève les chevaux*, reprend sévèrement lord G*** ; il fallait m'obéir, et non me déshonorer. Partez ! » Le malheureux cocher se retire tout consterné dans sa chambre, où milord ne tarde pas à lui envoyer ses gages avec quinze cents francs de gratification *pour ses services d'autrefois*.

Jusque-là le vieux serviteur n'avait pas cru l'arrêt sans appel : il comptait encore sur l'affection de son maître, qu'il pensait avoir acquise par vingt années d'une conduite irréprochable et par de fréquentes victoires dans les courses royales ; mais à présent que tout espoir est détruit, il quitte tristement l'hôtel, et va annoncer à sa femme la nouvelle de son malheur. A peine la disgrâce de Georges est-elle connue, qu'on lui fait proposer plusieurs places avantageuses ; mais aucune de ces places ne saurait lui rendre son ancien maître ni ses pauvres chevaux ; il les refuse toutes. D'ailleurs, le coup inattendu qu'il vient d'éprouver a trop fortement ébranlé sa santé pour qu'elle n'ait pas besoin de quelques soins. Cependant deux mois s'étaient écoulés, et Georges restait toujours triste et silencieux ; il avait perdu l'appétit et le sommeil ; il maigrissait à vue d'œil, enfin il tomba dangereusement malade. Quand ses économies furent à peu près épuisées, il annonça à sa femme qu'il était décidé à entrer à l'hôpital de la Charité, et il y entra, en effet, quelques jours après.

L'interne de la salle, dans les visites fréquentes qu'il faisait à ce nouveau malade, soupçonna qu'il était miné par une vive affection morale ; et Georges, dont il gagna bientôt la confiance, lui raconta la cause de son désespoir et de ses souffrances. Touché de compassion, cet excellent jeune homme résolut de tenter une démarche auprès du vaniteux et sévère Anglais, espérant encore obtenir le pardon de son ancien serviteur, et peut-être lui conserver la vie. Il se présenta donc à l'hôtel de lord G***. Introduit dans son cabinet : « Milord, lui dit-il, j'ai pris la liberté de venir vous entretenir d'un malade auquel je porte un vif intérêt, et qui a été bien des années à votre service. Consumé par le chagrin d'avoir déplu à votre seigneurie, l'infortuné Georges se meurt à l'hôpital de la Charité. — Georges à l'hôpital ! interrompit brusquement l'orgueilleux Anglais ; mais ce misérable veut donc toujours me déshonorer ! Qu'il en sorte tout de suite ; je veux qu'il soit traité à mes frais, et qu'on lui donne tout ce dont il a besoin. — La générosité de milord n'a rien qui m'étonne, répliqua l'interne ; mais le pauvre Georges ne peut plus être transporté ; il ne demande qu'une seule chose pour mourir en paix, c'est que milord le voie une dernière fois, et qu'il vienne lui pardonner. — Moi, voir Georges et lui pardonner ! Mais, monsieur, vous ne savez donc pas que c'est le dernier des misérables, qu'il m'a déshonoré en se laissant dépasser par un fiacre ! » L'interne insista en vain ; il ne put obtenir d'autre réponse, et sortit indigné. Le vieux cocher s'était bien attendu à ce triste résultat ; il savait jusqu'où peut aller

la vanité d'un Anglais blessé dans ses chevaux , et avait même prié l'interne de lui épargner une nouvelle preuve du ressentiment de son maître.

Cependant milord envoyait tous les jours savoir des nouvelles de son ancien cocher , lui faisant offrir de l'argent et tout ce qui pouvait lui être nécessaire ; le moribond repoussait ces offres , répétant d'une voix presque éteinte : « Le pardon de milord pouvait seul me sauver la vie ! »

« Que fait Georges ? » demanda un matin lord G*** à son valet de chambre qui revenait de l'hôpital plus triste que de coutume. « Georges n'est plus , répondit celui-ci : il est mort pendant la nuit. — J'en suis vraiment bien fâché , reprit milord , avec son flegme impitoyable ; c'était un brave homme que j'aimais beaucoup autrefois. »

Et lord G*** crut avoir satisfait à sa conscience en envoyant de l'or à la veuve de celui qui avait eu le malheur de se laisser devancer par un fiacre.

CHAPITRE IX.

DE L'AMBITION.

De toutes les passions humaines , la plus fière dans ses pensées et la plus emportée dans ses désirs , mais la plus souple dans sa conduite et la plus cachée dans ses desseins , c'est l'ambition. Saint Grégoire nous a représenté son vrai caractère , lorsqu'il a dit : « L'ambition est timide quand elle cherche , superbe et audacieuse lorsqu'elle a trouvé. »

BOSSUET.

Définition et synonymie.

Ambition, en latin *ambitio*, dérive du verbe *ambire* (1), qui signifie *aller à l'entour, briguer*. Les Romains, en effet, appelaient, à proprement parler, *ambitiosi* (*circonvenants*) ceux qui briguaient les charges, parce qu'ils allaient autour de l'assemblée pour mendier les suffrages.

L'ambition est un désir violent et continu de s'élever au-dessus des autres, et même sur leurs ruines. C'est une soif immodérée *de la gloire, de la domination, des grandeurs et des honneurs*, enfin, *des richesses*.

L'*ambition de la gloire* est un désir ardent, généreux quelquefois, mais presque toujours cruellement déçu, de vivre entouré de l'admiration, de la reconnaissance des hommes, et de transmettre son nom à la postérité.

L'*ambition de la domination et du pouvoir* veut, à tout prix, gouverner et étendre indéfiniment ses conquêtes; elle prétend que rien ne lui résiste; ses moindres volontés doivent être regardées comme des ordres sacrés. Cette ambition, jointe à celle de la gloire, fait la grandeur des Etats, ou consume leur ruine. L'esprit de domination est beaucoup plus commun qu'on ne le pense; il se glisse dans tous les rangs, dans toutes les conditions, et jusque dans les jeux des enfants.

L'*ambition des grandeurs et des honneurs* aspire sans cesse à obtenir des places, à monter à des dignités de plus en plus élevées; il lui faut des titres

(1) *Am*, en ancien latin, signifiait *circum*, à l'entour.

et des distinctions qui assurent la considération et les hommages de la multitude.

L'ambition des richesses ressemble à l'avarice par son ardeur et par les moyens odieux qu'elle emploie pour accroître sa fortune ; mais , loin de thésauriser , ainsi que cette dernière passion , qui , dans son délire , regarde l'or et l'argent comme les seuls biens , elle ne les considère que comme des moyens de parvenir à son but.

Chez quelques individus on ne rencontre qu'une de ces espèces d'ambition ; d'autres sont dévorés par toutes les quatre à la fois ; c'est sur ces malheureux esclaves que cette passion exerce son empire de la manière la plus tyrannique.

Ne confondons pas l'ambition avec cette noble émulation « qui mène à la gloire par le devoir ; la naissance nous l'inspire , et la religion l'autorise : c'est elle , dit Massillon , qui donne aux empires des citoyens illustres , des ministres sages et laborieux , de vaillants généraux , des auteurs célèbres , des princes dignes des louanges de la postérité ; au contraire , la mollesse et l'oisiveté blessent également les règles de la piété et les devoirs de la vie civile , et le citoyen inutile n'est pas moins proscrit par l'Evangile que par la société. »

Selon Duclos , « l'émulation et l'ambition diffèrent entre elles , en ce que la noble émulation consiste à se distinguer parmi ses égaux , et à chercher son bien-être ; au lieu que l'ambition est un désir immodéré de remplir des places supérieures à ses talents : celle-ci est crime , l'autre est vertu. »

Causes.

Les sujets doués d'une constitution bilieuse ou bilioso-sanguine , ainsi que les individus mélancoliques , sont , en général , prédisposés à l'ambition. Cette passion se remarque beaucoup plus fréquemment dans l'âge mûr que pendant la jeunesse ou la vieillesse ; les hommes en sont bien plus souvent atteints que les femmes.

De tous les sentiments moraux , l'orgueil , surtout quand il se rencontre avec une espérance excessive , est , sans contredit , celui qui favorise le plus le développement de cette soif d'honneurs , de pouvoir et de richesses , si commune et si ardente dans les gouvernements constitutionnels et républicains , où tout le monde peut arriver au pouvoir.

Nées de l'orgueil des classes moyennes (orgueil qui s'est depuis communiqué aux rangs inférieurs) , ces deux formes de gouvernements ne semblent guère convenir au caractère français. Trop corrompus pour la république , nous sommes beaucoup trop turbulents et trop francs pour un ordre de choses équivoque. En travaillant à introduire parmi nous sa balance politique , la moderne Carthage espérait y répandre ses deux vices dominants , l'avarice et l'ambition : ses prévisions seront bientôt dépassées.

Caractère , marche et terminaison.

« L'ambition , dit Massillon , ce ver qui pique le cœur et ne le laisse jamais tranquille , cette passion qui est le grand ressort des intrigues et de toutes les agitations des cours , qui forme les révolutions des Etats , et qui donne tous les jours à l'univers de nouveaux spectacles , cette passion qui ose tout , et à laquelle rien ne coûte , est un vice encore plus pernicieux aux empires que la paresse même.

» Déjà il rend malheureux celui qui en est possédé ! L'ambitieux ne jouit de rien : ni de sa gloire , il la trouve obscure ; ni de ses places , il veut monter plus haut ; ni de sa prospérité , il sèche et dépérit au milieu de son abondance ; ni des hommages qu'on lui rend , ils sont empoisonnés par ceux qu'il est obligé de rendre lui-même ; ni de sa faveur , elle devient amère dès qu'il faut la partager avec ses concurrents ; ni de son repos , il est malheureux à mesure qu'il est obligé d'être plus tranquille : c'est un Aman , l'objet souvent des désirs et de l'envie publique , et qu'un seul honneur refusé à son excessive autorité rend insupportable à lui-même.

» L'ambition le rend donc malheureux , mais de plus , elle l'avilit et le dégrade. Que de bassesse pour parvenir ! il faut paraître non pas tel qu'on est , mais tel qu'on nous souhaite : bassesse d'adulation , on encense et on adore l'idole qu'on méprise ; bassesse de lâcheté , il faut savoir essayer des dégoûts , dévorer des rebuts , et les recevoir presque comme des grâces ; bassesse de dissimulation , point de sentiments à soi , et ne penser que d'après les autres ; bassesse de dérèglement , devenir les complices et peut-être les ministres des passions de ceux de qui nous dépendons , et entrer en part de leurs désordres pour participer plus sûrement à leurs grâces ; enfin bassesse même d'hypocrisie , emprunter quelquefois les apparences de la piété , jouer l'homme de bien pour parvenir , et faire servir à l'ambition la religion même qui la condamne. Ce n'est point là une peinture imaginaire ; ce sont les mœurs des cours , et l'histoire de la plupart de ceux qui y vivent.

» Qu'on nous dise , après cela , que c'est le vice des grandes âmes : c'est le caractère d'un cœur lâche et rampant , c'est le trait le plus marqué d'une âme vile. Le devoir tout seul peut nous mener à la gloire ; celle qu'on doit aux intrigues de l'ambition porte toujours avec elle un caractère de honte qui nous déshonore ; elle ne promet les royaumes du monde et toute leur gloire qu'à ceux qui se prosternent devant l'iniquité , et qui se dégradent honteusement eux-mêmes. On reproche toujours vos bassesses à votre élévation , vos places rappellent sans cesse les avilissements qui les ont méritées , et les titres de vos honneurs et de vos dignités deviennent eux-mêmes les traits publics de votre ignominie. Mais , dans l'esprit de l'ambitieux , le succès couvre la honte des moyens : il veut parvenir , et tout ce qui le mène

là est la seule gloire qu'il cherche ; il regarde ces vertus romaines , qui ne veulent rien devoir qu'à la probité , à l'honneur et aux services , comme des vertus de roman et de théâtre , et croit que l'élévation des sentiments pouvait faire autrefois les héros de la gloire , mais que c'est la bassesse et l'avilissement qui fait aujourd'hui ceux de la fortune.

» Aussi l'injustice de cette passion en est un dernier trait encore plus odieux que ses inquiétudes et sa honte. Oui , un ambitieux ne connaît de loi que celle qui le favorise ; le crime qui l'élève est pour lui comme une vertu qui l'ennoblit. Ami infidèle , l'amitié n'est plus rien pour lui dès qu'elle intéresse sa fortune ; mauvais citoyen , la vérité ne lui paraît estimable qu'autant qu'elle lui est utile ; le mérite qui entre en concurrence avec lui est un ennemi auquel il ne pardonne point ; l'intérêt public cède toujours à son intérêt propre ; il éloigne des sujets capables , et se substitue à leur place ; il sacrifie à ses jalousies le salut de l'Etat , et il verrait avec moins de regret les affaires publiques périr entre ses mains , que sauvées par les soins et par les lumières d'un autre. »

Avant d'examiner l'influence qu'exerce l'ambition sur nos organes , ajoutons quelques traits aux fidèles peintures de l'élégant évêque de Clermont.

L'ambition s'allie rarement à la prudence : elle marche ordinairement , ou plutôt elle court en avant , sans regarder derrière elle. Cependant , chez quelques individus rusés ou pusillanimes , elle ne s'avance qu'en rampant , que par détours ; et , comme l'envie , qui entre pour quelque chose dans sa composition , elle ne prend aucun repos qu'elle ne soit arrivée à son but. C'est une remarque faite depuis longtemps : les grandes places sont comme les lieux escarpés , où il ne parvient que des aigles et des reptiles (1).

Semblable au malheureux affecté de monomanie , l'ambitieux ne paraît avoir de sens que pour l'objet de ses désirs : indifférent aux scènes les plus riantes de la nature , c'est à peine s'il s'aperçoit du renouvellement des saisons : le printemps même n'a aucune grâce à ses yeux ; les vins , les mets les plus exquis sont pour lui sans saveur comme sans attraits ; son sommeil est court et troublé ; il prend ses repas à la hâte et d'un air rêveur : on dirait qu'il craint de dérober à sa passion les instants nécessaires pour réparer ses forces épuisées.

— Enumérons maintenant les principaux ravages qu'exerce l'ambition sur l'économie animale. L'homme en proie à cette passion a bientôt le teint

(1) Deux courtisans , rapporte Vernier , poursuivaient la même place : celui qui l'obtint par ses souplesses et ses basses intrigues dit à son concurrent qu'il n'avait pas fait un pas pour y arriver. « Je le crois bien , répliqua celui-ci ; quand on rampe , on ne marche pas. »

Ramper , il est vrai , n'est pas *marcher* ; mais enfin c'est avancer : c'est , du reste , le mode de progression naturel des reptiles , et il est bon de savoir que cette classe d'animaux est très nombreuse.

pâle ; ses sourcils se rapprochent , ses yeux se retirent dans leurs orbites , son regard devient mobile et soucieux , ses pommettes saillantes , ses tempes se creusent , et ses cheveux tombent ou blanchissent avant le temps. Dévoré par une activité que rien ne lasse , l'ambitieux est presque toujours essoufflé , comme un homme qui gravirait une montagne ; loin de dilater doucement son cœur , l'espérance même lui fait éprouver des palpitations douloureuses et une cruelle insomnie ; aussi son pouls est-il habituellement fébrile , son haleine brûlante , et ses digestions imparfaites.

D'après cela , faut-il s'étonner de voir cette passion produire tant d'inflammations aiguës ou chroniques des organes digestifs ? On a constaté que des cancers de l'estomac ou du foie terminaient souvent les jours de ceux dont l'existence avait été tourmentée par l'ambition. D'autres fois les ambitieux meurent victimes de quelque commotion apoplectique , ou d'une affection organique du cœur.

Mais la terminaison la plus ordinaire de cette passion est la mélancolie , et surtout la monomanie ambitieuse. Les malheureux que des espérances déçues , qu'une ambition trompée ont privés de leur raison , et qui se croient devenus généraux , ministres , souverains , papes , et même Dieu , pullulent dans les établissements consacrés au traitement des aliénés.

Et cependant , malgré les terribles leçons de l'histoire , malgré leur propre expérience , les hommes se laissent encore fasciner par ce besoin factice , par cette soif immodérée de la gloire , du pouvoir , des honneurs , des richesses. Aussi , à chaque violent bouleversement politique , est-on sûr de trouver les maisons d'aliénés encombrées. Cela s'était vu pendant la révolution de 1789 , et nous avons tous été à même de nous en convaincre à la suite des événements de 1830.

Dans le deuxième Compte rendu publié par M. Desportes , on ne trouve , sur 8,272 aliénés , que 139 individus amenés à ce triste état par l'ambition ; mais , dans le nombre 150 , qui indique les aliénés par suite de revers de fortune , combien n'y a-t-il pas d'ambitieux ruinés ! enfin , reste le chiffre 1,576 pour les causes inconnues , où l'ambition pouvait encore jouer un grand rôle. Une remarque que j'ai été à même de faire dans les établissements de MM. Esquirol , Belhomme , Falret et Voisin , où la pension est d'un prix élevé , c'est que le nombre des aliénés par ambition est proportionnellement beaucoup plus considérable que dans les établissements dépendant de l'administration des hôpitaux. Du reste , la *monomanie ambitieuse* et la *lypémanie* sont les deux formes d'aliénation mentale primitivement déterminées par la passion dont nous nous occupons ; mais , comme je l'ai constaté , elles dégénèrent parfois en manie et en démence.

Quant à l'influence qu'exercent les passions ambitieuses sur la criminalité , on trouve que , pendant la seule année 1840 , nos cours d'assises ont eu

à juger 144 affaires criminelles reconnaissant pour cause la cupidité; savoir :

Incendies.	64
Empoisonnements	11
Assassinats	61
Meurtres.	7
Homicide involontaire.	1

En 1841, le chiffre des affaires criminelles ayant aussi pour cause la cupidité, s'est élevé à 154 (0,19 du nombre total des crimes).

Dans les 144 affaires de l'année 1840, et les 154 de l'année 1841, ne sont pas compris les crimes nombreux résultant de *discussions d'intérêts entre parents*, crimes que l'on trouve classés sous une autre catégorie dans les *Comptes généraux de l'administration de la justice criminelle en France*.

Traitement.

Moyens hygiéniques. — La vie champêtre, les promenades prolongées, la chasse surtout, si les forces du malade le permettent, peuvent être d'une grande utilité dans le traitement de la maladie qui nous occupe.

En général, l'alimentation devra être légère et rafraîchissante, puisque l'un des premiers effets de cette passion et d'altérer les digestions.

Il faudra tâcher de prolonger le sommeil du malade.

Les bains tièdes et des frictions appropriées pourront aussi être prescrits avec avantage.

On devra surtout conseiller des lectures variées, intéressantes, et engager les malades à se livrer, sans fatigue toutefois, à la composition de quelque ouvrage analogue à leurs connaissances.

Moyens moraux. — Hâtez-vous de combattre cette passion dès sa naissance, si vous voulez le faire avec quelque succès. Pour cela, fatiguez l'ambitieux par des obstacles sans cesse renaissants; humiliez à propos son orgueil; montrez-lui le néant des objets qui le séduisent, et l'incertitude des récompenses qu'il attend; mettez ensuite habilement sous ses yeux des individus dont la position soit beaucoup moins heureuse que la sienne; éloignez-le des grandes villes, de la cour surtout et des parvenus; tâchez qu'il se lie d'amitié avec des hommes contents de leur sort, portés à l'enjouement, à la bienfaisance, et ne voulant pas, par modestie ou par circonspection, s'élever à un état supérieur. Par leur fréquentation habituelle (l'exemple est si puissant sur l'homme), il finira par se convaincre que gloire et bonheur ne sauraient s'allier ici-bas, et que la plupart des ambitieux ne sont que de malheureux esclaves (1) qui ont péniblement gravi la

(1) « L'esclave n'a qu'un maître; l'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune. » (La Bruyère.)

route difficile de la vie pour arriver à la mort avec plus de bruit, mais avec de plus grandes infortunes que les autres hommes.

Avez-vous à combattre l'ambition chez un individu placé pendant longtemps sur un grand théâtre : mineur adroit, attaquez la place avec les plus grandes précautions. Portez d'abord l'activité de votre malade sur d'autres points, et tâchez de l'y fixer; créez-lui insensiblement une habitude d'émotions qui diffèrent de ses anciennes. Quand vous aurez opéré cette heureuse diversion, alors, seulement alors, vous pourrez commencer l'attaque avec succès. Si vous vouliez rétrécir trop vite le cercle de ses idées ordinaires, vous compromettriez infailliblement son existence : l'ambitieux est comme un coureur de profession, que vous tueriez bientôt si vous le condamnerez tout à coup à un repos absolu.

Vous pouvez enfin être appelé à donner des soins à un homme d'Etat dévoré d'ambition, et tout à coup disgracié, sans aucun titre honorifique, sans aucune récompense qui le dédommage de ses services, et qui puisse encore nourrir sa vanité. Ce cas, que le vulgaire appelle une *ambition rentrée*, est l'un des plus graves que vous puissiez rencontrer : il se termine souvent par une mort subite; d'autres fois, une fièvre consomptive s'empare de ces malheureuses victimes, et les conduit au tombeau par une marche lente, mais douloureuse. Dans cette seconde terminaison, il ne reste guère au médecin moraliste que le rôle de consolateur. Heureux alors celui qui peut se dire : Je suis parvenu à adoucir les derniers jours d'un infortuné ! La religion est un puissant remède que j'ai vu plus d'une fois employer avec succès contre de pareilles blessures.

« Dans le beau climat de la Grèce, dit l'éloquent Alibert, lorsque, autrefois, un infortuné se trouvait en proie à cette passion dévorante, les prêtres d'Esculape lui prescrivaient d'aller visiter les ruines du mont Ossa. Son ardeur se calmait en contemplant les gouffres épouvantables où furent précipités les Titans. Il écoutait le vain bruit des vagues du Pénée, qui s'élancent avec fracas dans les airs, et viennent mourir au pied des rochers. Il ne tardait pas à se convaincre qu'il faut remplir avec calme sa destinée, et que les jouissances inquiètes de la gloire sont loin de valoir le pur bonheur que goûte le sage dans une parfaite sécurité. »

Je ne puis terminer ce chapitre d'une manière plus instructive qu'en présentant une liste chronologique des principales victimes de l'ambition. Il me semble également qu'à une époque aussi tourmentée que la nôtre par une fièvre continuelle de révolte, et par une soif immodérée du pouvoir, des honneurs et des richesses, on ne saurait trop rappeler cette maxime d'un sage : « Pour vivre heureux, faisons le bien, mais vivons cachés. »

Tableau indiquant la fin tragique de quelques célèbres ambitieux.

ABSALON, fils de David, mort vers l'an 1020 avant J.-C.	<i>Tué.</i>
ATHALIE, fille d'Achab, morte l'an 877 avant J.-C.	<i>Massacrée.</i>
AMAN, favori d'Assuérus, mort vers l'an 540 av. J.-C.	<i>Pendu.</i>
PAUSANIAS, général lacédémonien, mort l'an 477 av. J.-C.	
Jésus-Christ	<i>Mort de faim.</i>
THÉMISTOCLE, général athénien, mort l'an 464 av. J.-C.	<i>Suicide.</i>
ALCIBIADE, général athénien, mort l'an 404 av. J.-C.	<i>Assassiné.</i>
CYRUS (le Jeune), frère d'Artaxerce-Mnémon, mort l'an 401 avant Jésus-Christ.	<i>Tué.</i>
MANLIUS (Capitolinus), général romain, mort l'an 370 avant J.-C.	<i>Précipité.</i>
PHILIPPE, roi de Macédoine, mort l'an 336 av. J.-C.	<i>Assassiné.</i>
ALEXANDRE (le Grand), mort l'an 324 avant J.-C. . .	<i>Iv. ou poison (?.)</i>
MÉLÉAGRE, l'un des généraux d'Alexandre, mort l'an 324 avant J.-C.	<i>Assassiné.</i>
CRATÈRE, l'un des généraux d'Alexandre, mort l'an 322 avant J.-C.	<i>Tué.</i>
NÉOPTOLÈME, l'un des généraux d'Alexandre, mort l'an 322 avant J.-C.	<i>Tué.</i>
PERDICCAS, l'un des généraux d'Alexandre, mort l'an 320 avant J.-C.	<i>Massacré.</i>
OLYMPIAS, mère d'Alexandre, morte l'an 318 av. J.-C.	<i>Assassinée.</i>
ANTIGONE, l'un des généraux d'Alexandre le Grand, mort l'an 301 avant J.-C.	<i>Tué.</i>
AGATHOCLE, tyran de Sicile, mort l'an 287 av. J.-C.	<i>Empoisonné.</i>
DEMETRIUS POLIORCETES, fils d'Antigone, mort l'an 283 avant J.-C.	<i>Mort en captivité.</i>
LYSIMAQUE, l'un des généraux d'Alexandre, mort l'an 282 avant J.-C.	<i>Tué.</i>
SELEUCUS, l'un des généraux d'Alexandre, mort l'an 281 avant J.-C.	<i>Assassiné.</i>
PYRRHUS, roi des Épirotes, mort au siège d'Argos, l'an 272 avant J.-C.	<i>Tué.</i>
ANTIOCHUS Théos, roi de Syrie, mort l'an 247 av. J.-C.	<i>Empoisonné.</i>
ANTIOCHUS (le Grand), roi de Syrie, mort vers l'an 187 avant J.-C.	<i>Massacré.</i>
PERSÉE, roi de Macédoine, mort l'an 167 avant J.-C.	<i>Mort de faim.</i>
GRACCHUS (Tiberius), tribun du peuple, mort l'an 133 avant J.-C.	<i>Assommé.</i>

GRACCHUS (Caius), tribun du peuple, mort l'an 121 av. J.-C.	<i>Poignardé.</i>
JUGURTHA, usurpateur du royaume de Numidie, mort l'an 105 av. J.-C.	<i>Mort de faim.</i>
SERTORIUS, général romain, mort l'an 73 av. J.-C. . . .	<i>Assassiné.</i>
SPARTACUS, auteur de la révolte des gladiateurs, mort l'an 71 av. J.-C.	<i>Tué.</i>
MITHRIDATE, roi de Pont, mort l'an 63 av. J.-C.	<i>Suicide.</i>
CATILINA, conspirateur romain, mort l'an 62 av. J.-C.	<i>Tué.</i>
CRASSUS, général romain, mort l'an 53 av. J.-C.	<i>Tué.</i>
CLODIUS (Publius), tribun et prétendant au consulat, mort l'an 52 av. J.-C.	<i>Tué.</i>
POMPÉE le Grand (Cnæus Pompeius), mort l'an 48 av. J.-C.	<i>Assassiné.</i>
PHARNACE II, fils de Mithridate, mort l'an 47 av. J.-C.	<i>Tué.</i>
CÉSAR (Caius Julius), mort l'an 44 av. J.-C.	<i>Assassiné.</i>
BRUTUS (Marcus Junius), l'un des assassins de César, mort l'an 42 av. J.-C.	<i>Suicide.</i>
ANTOINE (Marcus Antonius), l'un des triumvirs, mort l'an 31 av. J.-C.	<i>Suicide.</i>
SÉJAN, favori de Tibère, mort l'an 31 de l'ère chrétienne.	<i>Etranglé.</i>
CALIGULA (Caius Cæsar), empereur romain, mort à 29 ans, l'an 41.	<i>Assassiné.</i>
AGRIPPINE, mère de Néron, morte l'an 59 de l'ère chrét.	<i>Massacrée.</i>
NÉRON, empereur romain, mort l'an 68 de l'ère chrét.	<i>Suicide.</i>
GALBA, empereur romain, mort l'an 69 de l'ère chrét.	<i>Assassiné.</i>
OTHON, empereur romain, mort l'an 69 de l'ère chrét.	<i>Suicide.</i>
VITELLIUS, empereur romain, mort l'an 69 de l'ère chrétienne	<i>Massacré.</i>
SABINUS, Gaulois, mari d'Éponine, prétendant à l'empire, mort l'an 78.	<i>Exécuté.</i>
PERTINAX, successeur de Commode, mort l'an 193. . .	<i>Assassiné.</i>
DIDIUS (Julianus), empereur romain, mort après 66 jours de règne.	<i>Exécuté.</i>
PESCENNIUS-NIGER, proclamé empereur, mort l'an 195.	<i>Assassiné.</i>
MACRIN, élu empereur en 217, mort en 218.	<i>Assassiné.</i>
MAXIMIN, assassin et successeur d'Alexandre Sévère, mort en 238.	<i>Assassiné.</i>
PHILIPPE, assassin et successeur de Gordien le Jeune, mort en 249.	<i>Assassiné.</i>
RUFIN, ministre de Théodose et d'Arcadius, mort en 397.	<i>Massacré.</i>
GILDON, gouverneur d'Afrique, rebelle, mort en 398.	<i>Suicide.</i>
EUTROPE, favori d'Arcadius, mort en 399.	<i>Décapité.</i>
GAIŒNAS, commandant général de l'armée romaine en Orient, mort en 400.	<i>Tué.</i>

STILICON, général romain, vainqueur d'Alaric, mort en 408.	<i>Massacré.</i>
BONIFACE, général romain, rival d'Aetius, mort en 439.	<i>Tué.</i>
AETIUS, général romain, vainqueur d'Attila, mort en 454.	<i>Poignardé.</i>
ASPAR, patrice et général romain, mort en 471.	<i>Assassiné.</i>
ZÉNON, usurpateur de l'empire d'Orient, mort en 491.	<i>Enterrepré vif.</i>
ODOACRE, roi d'Italie, est vaincu par Théodoric, et meurt en 493	<i>Massacré.</i>
CHRAMME, fils naturel de Clotaire I ^{er} , mort en 560.	<i>Brûlé vif.</i>
PHOCAS, empereur d'Orient, mort en 610.	<i>Égorgé.</i>
BRUNEHAUT, reine d'Austrasie, morte en 613	<i>Mutilée.</i>
MAHOMET, fondateur de l'islamisme, mort l'an 632.	<i>Empoisonné.</i>
EBROÏN, maire du palais sous Clotaire III et Thierry III, mort en 681.	<i>Assassiné.</i>
IRÈNE, femme de Léon IV, empereur de Constantinople, morte en 803.	<i>Morte en exil.</i>
CRESCENTIUS, chef des révoltés romains, mort en 898.	<i>Exécuté.</i>
NICÉPHORE II (Phocas), empereur d'Orient, mort en 969.	<i>Assassiné.</i>
JEAN ZIMISCÈS, empereur d'Orient, mort en 973.	<i>Empoisonné.</i>
ROMAIN IV, surnommé <i>Diogène</i> , mort en 1071.	<i>M. les yeux creux.</i>
ARNAUD DE BRESCIA, chef des révoltés romains, mort l'an 1155	<i>Brûlé vif.</i>
JEAN-SANS-TERRE, roi d'Angleterre, mort en 1216.	<i>Empoisonné.</i>
MAINFROY, tyran de Sicile, parricide et fratricide, mort en 1266	<i>Tué.</i>
MARINO FALIERO, doge de Venise, mort en 1338.	<i>Décapité.</i>
ARTEVELDE (J.), brasseur, célèbre factieux, mort en 1345.	<i>Assassiné.</i>
ARTEVELDE (P.), fils du précédent, mort à Rosbach.	<i>Tué.</i>
RIENZI ou RIENZO, tribun de Rome, mort en 1354.	<i>Assassiné.</i>
MARCEL (Etienne), prévôt des marchands, mort en 1358.	<i>Assommé.</i>
PIERRE LE CRUEL, roi de Castille, mort en 1369.	<i>Assassiné.</i>
CHARLES LE MAUVAIS, roi de Navarre, mort en 1387.	<i>Brûlé vif.</i>
BAJAZET, sultan des Turcs, mort en 1402.	<i>Mort en captiv.</i>
ORLÉANS (Louis, duc d'), fils de Charles I ^{er} , mort en 1407.	<i>Assassiné.</i>
ARMAGNAC (Bernard, comte d'), connétable de France, mort en 1418.	<i>Massacré.</i>
JEAN-SANS-PEUR, duc de Bourgogne, assassin du précédent, mort en 1419.	<i>Assassiné.</i>
SFORZA ATTENDOLO, grand connétable à la cour de Naples, mort en 1424.	<i>Noyé.</i>
WARWICK (comte de), dit le <i>Faiseur de rois</i> , mort en 1471.	<i>Tué.</i>
CHARLES LE TÊMÉRAIRE, duc de Bourgogne, mort en 1477.	<i>Tué.</i>

RICHARD III, roi d'Angleterre, mort en 1485.	<i>Tué.</i>
CÉSAR BORGIA (le cardinal), duc de Valentinois, mort en 1507	<i>Tué.</i>
BOURBON (le connétable de), mort en 1527.	<i>Tué.</i>
BOLEYN (Anna), reine d'Angleterre, morte en 1537. . . .	<i>Décapitée.</i>
ALMAGRO (Diego), rival de Pizarre, mort en 1538. . . .	<i>Étranglé.</i>
ALMAGRO (D.), fils du précédent, assassin de Pizarre, mort en 1542	<i>Étranglé.</i>
PIZARRE (François), conquérant du Pérou, mort en 1542.	<i>Assassiné.</i>
FIESQUE (J.-L. Fieschi), comte de Lavagne, conspirateur, mort en 1547.	<i>Noyé.</i>
GONZALES PIZARRE, frère de François Pizarre, mort en 1548	<i>Décapité.</i>
DUDLEY (J.), grand maréchal d'Angleterre, mort en 1553.	<i>Décapité.</i>
CHRISTIERN II, roi de Danemarck et conquérant de la Suède, mort en 1559.	<i>Mort en captiv.</i>
FRANÇOIS DE LORRAINE, duc de Guise, mort en 1563.	<i>Assassiné.</i>
GUISE (duc de), Henri de Lorraine, dit <i>le Balafre</i> , mort en 1588	<i>Assassiné.</i>
BIRON (Charles de Gontaut, duc de), mort en 1602. . .	<i>Décapité.</i>
CONCINI, maréchal d'Ancre, mort en 1617.	<i>Assassiné.</i>
DORI (Léonore, dite Caligai), femme du précédent, morte en 1617.	<i>Brûlée.</i>
WALTER RALEIGH, célèbre aventurier anglais, mort en 1618	<i>Décapité.</i>
BUCKINGHAM (George Villiers, duc de), mort en 1628.	<i>Assassiné.</i>
MONTMORENCY (Henri II, duc de), mort en 1632. . . .	<i>Décapité.</i>
WALSTEIN, duc de Friedland, mort en 1634.	<i>Assassiné.</i>
MÉDICIS (Marie de), femme de Henri IV, morte en 1642.	<i>Morte en exil.</i>
CINQ-MARS (Henri Coiffier de Ruzé), favori de Louis XIII, mort en 1642	<i>Décapité.</i>
MASANIELLO, pêcheur napolitain, auteur de la révolte de 1647, mort la même année.	<i>Assassiné.</i>
FOUQUET, surintendant des finances sous Louis XIV, mort en 1680	<i>Mort en prison.</i>
CHARLES XII, roi de Suède, mort en 1718.	<i>Tué.</i>
MENTSCHICOFF, prince et ministre de Russie, mort en Sibérie en 1729	<i>Mort en exil.</i>
NADIR-CHAH (Kouly-kan), roi de Perse, mort en 1747.	<i>Assassiné.</i>
ALBERONI (le cardinal), ministre du roi d'Espagne, mort en 1752	<i>Mort en exil.</i>

NEUHOF (Théodore, baron de), aventurier, roi de Corse, mort en 1755	<i>Mort en exil.</i>
MASCARENHAS (Joseph), duc d'Aveiro, conspirateur de Portugal, mort en 1759.	<i>Décapité.</i>
LANSKOÏ, général russe et favori de Catherine II, mort en 1770.	<i>Empoisonné.</i>
STRUENSÉE, ministre de Danemarck, mort en 1772.	<i>Décapité.</i>
PUGATSGHEFF, Cosaque qui se faisait passer pour Pierre III, mort en 1775.	<i>Mort en cage.</i>
POTEMKIN, premier ministre et favori de l'impératrice Catherine II, mort en 1791.	<i>Empoisonné.</i>
GUSTAVE III (de Suède) périt de la main d'Ankestroëm, en 1792	<i>Assassiné.</i>
RIGAS, chef de la première insurrection grecque, mort en 1798	<i>Noyé.</i>
TOUSSAINT-LOUVERTURE, nègre de Saint-Domingue, mort en 1803	<i>Mort en prison.</i>
DESSALINES (Jacques I ^{er}), empereur d'Haïti, mort en 1806.	<i>Fusillé.</i>
MUSTAPHA-BAIRAKDAR, pacha de Roustchouk, mort en 1808.	<i>Suicide.</i>
HENRI II (Christophe), roi d'Haïti, mort en 1820.	<i>Suicide.</i>
ALI-PACHA de Tebelen, rebelle et tyran, mort en 1822.	<i>Assassiné.</i>
RIEGO, révolutionnaire espagnol, mort en 1823.	<i>Pendu.</i>

Je n'ai pas cru devoir comprendre dans cette liste les ambitieux qui ont joué les principaux rôles sur la scène de la révolution française; je me contente de rappeler sommairement au lecteur la triste fin de la plupart des présidents de la Convention. Sur les 76 membres qui ont dirigé cette assemblée, on en trouve en effet :

Guillotiné.	18
Suicides.	3
Déportés	8
Incarcérés.	6
Mis hors la loi.	22
Aliénés.	4
	61

Presque tous les secrétaires de la Convention ont eu une fin non moins déplorable.

CHAPITRE X.

DE L'ENVIE ET DE LA JALOUSIE.

Dans la chaîne des sentiments moraux, l'envie est liée à la haine par des rapports manifestes ; mais elle a une affinité encore plus grande avec l'ambition.

ALIBERT, *Physiologie des Passions*.

Le mot *envie*, en latin *invidia*, dérive, selon les dictionnaires, des deux mots *in* et *videre*, qui signifie *voir dans*, *avoir les yeux sur*. Ces mots ne signifieraient-ils pas plutôt *ne pas voir*, *détourner la vue*, *voir d'un mauvais œil* ? En effet, *invisus* désigne une personne qui nous est odieuse, que nous ne pouvons pas voir ; et, d'un autre côté, l'envieux (*invidus*), loin d'arrêter les yeux sur l'objet qui excite sa passion, les en détourne involontairement et avec horreur.

Les Latins ont confondu l'envie et la jalousie sous le non d'*invidia*, les Grecs sous celui de ζήλοτυπία.

Les moralistes français se sont efforcés de distinguer ces deux passions, qui se confondent assez fréquemment.

« L'envie, dit Charron, est sœur germaine de la hayne ; c'est un regret du bien que les autres possèdent, qui nous ronge fort le cœur, et tourne le bien d'autrui en nostre mal. Jalousie est passion presque toute semblable, et de nature et d'effect, à l'envie, sinon qu'il semble que par l'envie nous ne considérons le bien qu'en ce qu'il est arrivé à un autre, et que nous le désirons pour nous ; et la jalousie est de nostre propre bien, auquel nous craignons qu'un autre participe. » (*De la Sagesse*, liv. I, chap. 28 et 29.)

La jalousie, selon Descartes, « est une espèce de crainte qui se rapporte au désir qu'on a de conserver la possession de quelque bien. Ce qu'on nomme communément envie est un vice qui consiste en une perversité de nature, qui fait que certaines gens se fâchent du bien qu'ils voient arriver aux autres hommes. »

La Rochefoucauld prétend que « la jalousie est, en quelque sorte, juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient, ou que nous croyons nous appartenir ; au lieu que l'envie est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres. »

Le docteur Vitet, dans sa *Médecine expectante*, définit l'envie « une disposition habituelle à voir avec peine les autres jouir des biens et des avantages qu'on ne possède pas soi-même, avec haine et désir continuel de les en voir privés et d'en jouir. » La jalousie, d'après le même auteur, « est une disposition à vouloir posséder seul, accompagnée d'inquiétude et d'aversion plus ou moins violente contre ceux qu'on soupçonne prétendre aux mêmes possessions, avec efforts continuels pour les empêcher d'y parvenir. »

Pour résumer ces diverses définitions, je dirai qu'on *est jaloux de son bien, et envieux de celui d'autrui*; j'ajouterai que la jalousie tient ordinairement à quelque rivalité d'amitié ou d'amour, tandis que l'envie se rapporte plutôt au rang, aux honneurs, à la fortune, aux talents.

Gardons-nous de confondre l'émulation et l'envie. L'émulation, sentiment louable, s'exerce dans les cœurs généreux par de nobles efforts; l'envie, passion vile, naît dans les âmes faibles et méchantes, et n'agit guère que par des voies nuisibles. L'homme excité par l'émulation sait admirer ses rivaux, et ne craint pas d'avouer ses espérances, parce qu'il ne veut arriver à la gloire que par le devoir; lâche calomniateur du mérite et de la vertu, l'envieux est si méprisable, qu'il se cache à lui-même sa passion; tout ce qui excite l'admiration des hommes le tourmente et l'irrite; son indulgence et ses égards ne sont réservés qu'au vice ou à l'obscurité. Aussi les païens avaient-ils placé l'autel de l'émulation à côté de celui de la gloire; tandis que l'envie leur paraissait si hideuse, qu'ils en avaient fait une divinité infernale.

Comme la jalousie et l'envie vont très-souvent de compagnie, et que d'ailleurs leurs causes, leur marche, leur traitement, offrent la plus grande analogie, je crois devoir étudier simultanément ces deux passions, en ayant soin de faire remarquer ce qui appartient à l'une plutôt qu'à l'autre.

Causes.

Les causes de ces deux passions sont prédisposantes ou déterminantes. Au nombre des causes prédisposantes, il faut mettre en première ligne les constitutions bilieuse, lymphatique, nerveuse, et surtout le *tempérament mélancolique* des anciens (1). L'enfance et la vieillesse sont, en général, plus portées à ces passions que l'âge adulte; on les observe aussi plus fréquemment chez la femme que chez l'homme; enfin, les individus idiots, caco-

(1) Les anciens, ainsi que nous l'avons vu précédemment, ne reconnaissaient que quatre humeurs, et, par suite, quatre tempéraments : 1° le *phlegmatique* ou *pituiteux*, 2° le *sanguin*, 3° le *bilieux*, 4° le *mélancolique* ou *atrabilaire*. Ce dernier, qui n'est qu'une exagération du précédent, doit être regardé comme une véritable maladie des organes digestifs; il peut être à la fois cause et effet des deux passions qui nous occupent.

chymes, difformes, y sont beaucoup plus enclins que ceux qui sont robustes et doués d'une bonne complexion.

Des soins, des caresses, des louanges, inégalement partagés, une préférence sensible donnée à un enfant par des parents ou par des maîtres inexpérimentés, sont les causes qui déterminent ordinairement la jalousie chez les jeunes sujets (1). Chez les adultes, l'égoïsme, l'orgueil, l'ambition, le séjour de la cour, la pauvreté, l'oisiveté, et toutes les professions ou positions rivales, n'engendrent que trop souvent l'envie. Cette remarque n'a pas échappé à Fléchier, dans ses *Réflexions sur le caractère des hommes* : « Il en est, dit-il, des grands capitaines à l'égard de la gloire, comme il en est des femmes bien faites à l'égard de la beauté. Deux belles femmes sont peu amies, et s'accordent peu sur leurs prétentions : ainsi deux capitaines ne sont jamais parfaitement contents l'un de l'autre ; et la raison, c'est qu'ils sont tous deux grands capitaines. » On connaît cet ancien adage, *le potier est envieux du potier* ; mais c'est surtout parmi les professions qui dépendent le plus de la considération publique que l'on rencontre l'envie, par exemple, chez les littérateurs, les artistes (2), les avocats et les médecins : *Invidia medicorum pessima*, est un vieil adage que les hommes de l'art ne s'attachent guère à démentir.

Née de l'instinct de conservation, la jalousie exerce ses ravages sur des animaux comme sur des enfants encore à la mamelle. On conçoit, en effet, qu'un enfant de quelques mois puisse déjà se montrer jaloux d'un frère de lait qui vient lui disputer le premier bien de l'existence ; et, d'un autre côté, combien de malheureux nourrissons ne voit-on pas dépérir entre les mains des meilleures nourrices, qui, tout naturellement, préfèrent l'enfant

(1) « La jalousie, dit Fénelon, est plus violente dans les enfants qu'on ne saurait se l'imaginer ; on en voit quelquefois qui sèchent et qui dépérissent d'une langueur secrète, parce que d'autres sont plus aimés et plus caressés qu'eux. C'est une cruauté trop ordinaire aux mères, que de leur faire souffrir ce tourment. » (*Education des filles*, c. 5.) Fénelon signale avec raison aux mères de famille une passion dont les ravages sont si communs et si terribles ; mais l'expression de *cruauté* me paraît beaucoup trop dure envers la plupart des mères, qui certes ne font pas sciemment souffrir à leurs enfants les tourments de la jalousie.

(2) « Parmi les gens remarquables qui étaient reçus chez mes parents, dit madame Ducrest dans ses *Mémoires sur l'impératrice Joséphine*, je vis souvent Dusseck et Cramer, fort liés, quoique rivaux ; ils s'écoutaient mutuellement avec plaisir, et se rendaient une justice dont voici une preuve. Dusseck arriva plus tard que de coutume ; Cramer lui en demanda la raison. « C'est que je viens de composer un nouveau rondeau : j'en étais assez content, et cependant, après un travail dont le résultat était satisfaisant, j'ai tout brûlé. — Eh ! pourquoi ? — Ah ! pourquoi... pourquoi ? il y avait un passage diabolique, que j'ai étudié plusieurs heures sans pouvoir le faire ; j'ai pensé que tu le jouerais tout de suite, et j'ai voulu éviter ce petit déboire à mon amour-propre. » Ceci fut dit devant plus de trente personnes. Je ne sais trop si l'on peut citer souvent une telle impartialité chez des personnes suivant la même carrière. C'est pour la singularité de ce fait, concernant deux admirables talents, que j'ai voulu le consigner. »

auquel elles ont donné le jour, à l'enfant de l'étrangère qui achète leur lait!

Plus tard, la jalousie, et surtout l'envie, n'ont plus pour cause principale l'instinct de conservation : souvent alors l'orgueil et l'ambition viennent leur donner naissance. Examinons avec soin l'envieux, et nous verrons que sa passion n'est qu'une réaction tacite de son orgueil contre tout ce qui lui est supérieur, qu'un désir désordonné des avantages d'autrui, qu'une émulation dépravée, qu'une ambition impuissante.

Quant à la jalousie, je trouve, avec la Rochefoucauld, qu'elle décèle pour l'ordinaire plus d'amour-propre que d'amour.

Symptômes, marche, complication et terminaison.

« L'envie, dit Vauvenargues, ne saurait se cacher : elle accuse et juge sans preuves, elle grossit les défauts, elle a des qualifications énormes pour les moindres fautes; son langage est rempli de fiel, d'exagérations et d'injures; elle s'acharne avec opiniâtreté et avec fureur contre le mérite éclatant; elle est aveugle, emportée, insensée, brutale. »

Ajoutons quelques traits à ce caractère, dont Vauvenargues ne donne qu'une esquisse imparfaite, et qui n'a guère de rapport qu'avec l'envie franche et brutale de l'homme du peuple. Dans la bonne compagnie, l'envieux joint presque toujours la pusillanimité à la bassesse; son arme favorite est la calomnie, qui ne frappe que par derrière et dans l'obscurité. Au récit d'un événement malheureux arrivé à son rival, vous voyez un sourire infernal se promener sur ses lèvres amincies. Apprend-il, au contraire, la nouvelle d'un succès obtenu par ce rival, ou même par une personne qui lui est étrangère, à l'instant ses traits se contractent, ses sourcils se rapprochent, ses yeux s'enfoncent dans leurs orbites, sa figure, déjà tirée, semble se rabougrir : c'est qu'en effet, l'envieux maigrit du bonheur d'autrui. Enfin, entend-il lire quelque production d'un mérite remarquable, il se tait; mais son silence vaut un éloge : l'envieux n'aime et ne loue guère que les morts (1). L'indifférent et l'ignorant peuvent aussi, en pareil cas, garder le silence; mais leur attitude est calme, tous leurs muscles sont dans le relâchement; tandis que l'envieux, en le supposant même très-habile à se contrefaire, se décèle presque toujours, à un observateur exercé, par un léger trépignement du pied, comme s'il voulait en quelque sorte se venger de son dépit sur le sol.

— La jalousie et l'envie, passions composées, marchent habituellement avec l'intérêt, l'orgueil et l'ambition, que nous avons vu leur donner nais-

(1) On se rappelle que le parcimonieux Eumène, à la fois envieux et jaloux d'Ephestion, contribua, avec autant d'empressement que de profusion, à ériger le tombeau du favori d'Alexandre.

sance, et avec la haine, qu'elles déterminent, quand on ne les arrête pas dans leur première période.

— La tristesse, la taciturnité, la mobilité et le froncement habituel des sourcils, coïncidant avec une pâleur plombée, sont les premiers symptômes de ces deux passions éminemment concentriques, c'est-à-dire qui refoulent le sang de la périphérie du corps vers les organes intérieurs, et qui rapprochent les muscles de la ligne moyenne. Si cette concentration devient habituelle, en d'autres termes, si ces affections passent de l'état aigu à l'état chronique, le sang, continuellement refoulé vers le cœur et les gros vaisseaux, tend d'abord à dilater leurs canaux : de là naissent cette oppression pénible, ces soupirs entrecoupés, ces palpitations violentes, et souvent des anévrysmes mortels. D'un autre côté, le foie, regorgeant d'un sang noir, secrète la bile en plus grande quantité que dans l'état normal, et finit même par s'hypertrophier. En même temps, les digestions s'altèrent, les forces diminuent, la peau prend une teinte livide ou ictérique, la maigreur augmente de jour en jour (1), sous l'influence d'une fièvre lente, fièvre symptomatique de l'irritation des viscères, qui, d'organes tyrannisés, vont à leur tour devenir tyrans, et rendront avec intérêt à la passion le développement morbide qu'ils ont reçu d'elle.

A une période plus avancée, l'irritation intestinale se transmet au cerveau, comme pour lui faire partager ses souffrances : de là ces pensées sombres et tumultueuses, cet amour de la solitude et de l'obscurité, enfin ces insomnies cruelles qui achèvent de miner les forces des malades, et qui

(1) Ovide, en personnifiant l'envie, signale, avec précision et vérité, les principaux ravages exercés sur l'homme par cette misérable passion :

*Pallor in ore sedet, macies in corpore toto;
Nusquam recta acies; livent rubigine dentes;
Pectora felle virent; lingua est suffusa veneno;
Risus abest, nisi quem visi movere dolores;
Nec fruitur somno, vigilantibus excita curis.
Sed videt ingratos, intabescitque videndo,
Successus hominum; carpitque et carpitur una,
Suppliciumque suum est.*

Voici la traduction de ces vers par M. de Pongerville, de l'Académie française :

La pâleur sur le front, sur le corps la maigreur,
L'envie est un objet de mépris et d'horreur.
Rien ne fixe le trait de son regard avide;
Sur ses dents est empreinte une rouille livide.
De fiel elle regorge; un verdâtre venin
S'épaissit sur sa langue, et colore son sein.
Le ris la fuit, à moins que sa bouche cruelle
A l'aspect d'un désastre un moment le rappelle.
Ses tourments au sommeil interdisent l'accès;
Elle hait les heureux, sèche de leurs succès,
Et, blessée elle-même en sa noire malice,
Comme le mal d'autrui fait son propre supplice.

les conduisent à une mélancolie consomptive, à l'hypochondrie, à la folie, à la mort.

Il n'est pas rare non plus de voir ces affreuses passions pousser au suicide ou au meurtre les malheureux qui en sont atteints. En visitant l'infirmerie de la maison de détention de Poissy, j'ai trouvé un enfant de douze ans, qui, dans un violent accès de jalousie, avait étouffé sa jeune sœur, encore au berceau, en lui enfonçant une chandelle dans le gosier, et en lui remplissant la bouche et les fosses nasales de cendres chaudes. En 1839, un jeune homme de seize ans empoisonna, pour le même motif, sa petite sœur, âgée de cinq semaines; enfin, en 1840, 3 suicides ont encore eu pour motif la jalousie entre frère et sœur, et 2 une rivalité de métier. (Voir les *Comptes généraux de l'administration de la justice criminelle en France*.)

— Il est une jalousie qui touche aussi de trop près aux intérêts de la société, pour que je n'en signale pas les funestes effets : c'est celle qu'éprouve trop communément une épouse contre les enfants dont elle a accepté l'adoption à titre de belle-mère. Certes, il est des femmes qui savent remplir cette tâche difficile de la manière la plus louable; mais, à côté de ces belles-mères si dignes de notre admiration, combien ne rencontrons-nous pas de marâtres, qui, trahissant tous les devoirs qu'elles se sont imposés, ne voient dans les enfants d'un premier lit que d'importuns étrangers nuisibles à leur bonheur, nuisibles surtout aux enfants qui leur doivent la vie! Et, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas toujours chez les cœurs dénués de vertu que naît cette jalousie : on a vu des femmes remplies de bonté et de douceur en être tout à coup atteintes; car cette passion, souvent étrangère à toute basse cupidité, peut être produite par l'amour conjugal et l'amour maternel. Mais alors, moins coupable dans son principe, cessera-t-elle pour cela d'être nuisible à l'infortuné qui en sera l'objet?

Une jeune fille se marie avec l'homme de son choix, et cet homme a déjà été l'époux d'une autre femme qui lui a laissé un gage de son amour. Mue par un sentiment généreux, la jeune fille promet non-seulement de se consacrer à celui qu'elle aime, mais encore elle promet un cœur de mère à l'innocente créature qu'il confie à ses soins; et, en effet, c'est presque de l'amour maternel qu'elle lui témoigne : à la voir presser cet enfant dans ses bras, on dirait qu'elle fait auprès de lui l'apprentissage d'une vraie maternité; mais devient-elle mère à son tour, cette ancienne affection est bientôt affaiblie par les nouvelles et profondes émotions que lui donne la nature. Considérez-la alors au milieu des deux berceaux : ce n'est assurément pas sur l'enfant étranger que s'arrête son œil humide où respire le bonheur; ce n'est pas à lui que s'adresse ce doux, cet inexprimable sourire dans lequel tous les dévouements se peignent à la fois : non, non, c'est son enfant à elle qui les aura tous, l'autre déjà ne lui est plus rien; le devoir, il est vrai, l'oblige envers lui; elle lui doit les soins indispensables à son jeune âge :

elle les lui donnera , ou les lui fera donner ; c'est là tout ce qu'on peut exiger d'elle. Mais malheur à l'orphelin , si quelque préférence , imprudemment témoignée par l'époux , vient exciter dans le cœur de sa belle-mère une jalousie qu'elle n'a pas le courage de combattre ! car alors tout sera fini pour lui sous le toit paternel ; il n'y connaîtra plus que l'injustice , les persécutions et le désespoir.

Traitement.

« La jalousie est le plus grand de tous les maux , et celui qui fait le moins de pitié aux personnes qui le causent , » a dit La Rochefoucauld. On remarque , en effet , que le jaloux et l'envieux ne sont guère plaints que de ceux qui ont éprouvé leurs horribles tourments , et qui ont eu le bonheur de s'en délivrer. Mais , pour le médecin , toute blessure physique ou morale est digne d'attention et de pitié ; il n'en est aucune à laquelle il doive refuser ses soins.

On conçoit sans peine que le traitement de ces affections différera selon qu'elles seront plus ou moins violentes , plus ou moins anciennes , plus ou moins compliquées. Il variera encore en raison du sexe et de l'âge des sujets qui en sont atteints , en raison des causes qui leur auront donné naissance , et surtout en égard aux organes lésés.

Moyens physiques. — Dans le plus grand nombre des cas , l'alimentation devra être douce , rafraîchissante et végétale. On conseillera l'eau pure pour boisson habituelle ; on pourra prescrire en même temps du petit-lait , des émulsions , et , en général , des tisanes mucilagineuses , qui seront prises froides.

L'exercice devra être modéré , et les occupations variées.

Des eaux minérales , appropriées à l'état des organes malades , pourront être fort avantageuses , particulièrement si elles sont prises sur les lieux. Les saignées générales ou locales ne devront être pratiquées qu'avec la plus grande circonspection. Il en sera de même des exutoires. Il faudra , en général , s'abstenir des purgatifs et de toutes les substances stimulantes , qui pourraient exalter la sensibilité déjà trop active du système nerveux et des organes digestifs.

Moyens moraux. — Si , par exemple , on traite un enfant atteint de jalousie , la première chose à faire sera d'éloigner de lui l'objet qui excite sa passion. Les parents devront pendant quelque temps lui prodiguer exclusivement leurs soins et leurs caresses. Ils éviteront surtout que le jeune malade s'aperçoive de leur intention ; car rien n'est pénétrant comme le coup d'œil des enfants : ils lisent plus facilement qu'on ne le pense sur le visage de ceux qui les entourent.

Avez-vous à combattre l'envie chez un jeune homme : appliquez-vous à

modérer ses désirs, en lui montrant que le bonheur ne se trouve que dans une honnête médiocrité; faites-lui voir le néant de la gloire, et tout ce qu'il en coûte pour y parvenir; habituez-le à regarder au-dessous de lui; montrez-lui les envieux chargés du mépris et de l'animadversion publique. Si ces moyens ne suffisent pas, dévoilez-lui, sans aucun ménagement, les tourments physiques et moraux qu'il se prépare.

D'un autre côté, tâchez d'élever ses pensées en leur donnant une plus noble direction; et si, à tout prix, il veut de la gloire, prenez-le par son faible, même par l'amour-propre; représentez-lui combien il serait plus glorieux pour lui d'atteindre par des voies honorables au mérite qui lui porte ombrage, que de consumer son temps et sa santé en machinations odieuses et souvent stériles. En un mot, observez avec soin ses penchants, et s'il s'en trouve de louables, développez-les en les exerçant, puis faites-les agir comme antagonistes. Vous recommanderez en même temps aux personnes qui entourent le malade d'éviter de parler des individus qui lui sont odieux, et de tout ce qui pourrait réveiller chez lui l'idée du mal que vous voulez détruire.

Enfin, traitez-vous quelque haut personnage, quelque grand seigneur dévoré par l'envie : conseillez-lui de fuir promptement la cour des rois, où cette passion semble faire sa résidence habituelle, et engagez-le à se livrer aux plaisirs de la campagne, aux charmes de l'étude, à la composition de quelques ouvrages analogues à son esprit ou à son goût.

J'ajouterai une réflexion sur la conduite que doivent tenir les époux unis en secondes nocces, s'ils veulent se préserver mutuellement des tristes effets de la jalousie.

En pareil cas, la position des deux individus étant fautive à beaucoup d'égards, il faut, du côté de la femme, une grande droiture de cœur, de la bonté naturelle, surtout beaucoup d'empire sur elle-même, pour résister à ce penchant, qui se glisse dans son âme presque à son insu, et qu'elle doit bien se garder d'y laisser croître dès qu'elle l'y découvre. Du côté du mari, il faut une grande réserve en parlant de sa première union : l'éloge d'une autre femme est rarement bien accueilli par celle qui l'écoute. Il faut donc à l'homme remarié et père un tact fin, une connaissance approfondie du caractère de la nouvelle épouse, qu'il est intéressé à ménager, s'il ne veut exciter en elle un sentiment qui troublerait à jamais son repos. Si, malgré tous ces soins, elle vient à se laisser dominer par ce sentiment, c'est à lui d'user d'une sage fermeté pour en garantir l'être faible dont la nature l'a institué l'appui, en travaillant à détruire cette funeste passion par tous les moyens que la raison et l'affection peuvent lui suggérer : une méfiance outrée, la froideur, les reproches, ne feraient que l'alimenter et la rendre incurable. La femme peut bien errer quelques instants; mais elle a dans le cœur d'immenses ressources : c'est là qu'il faut s'adresser si l'on veut

la guérir de quelque maladie morale : le succès est rarement incertain quand le remède est bien choisi.

Observations.

I. Jalousie d'un enfant âgé de sept ans, suivie d'une guérison radicale et inespérée.

Le jeune Gustave G***, doué d'une bonne complexion, avait joui jusqu'à sa septième année de la santé la plus parfaite, lorsque tout à coup sa physionomie s'altéra d'une manière sensible. Son teint, habituellement frais et vermeil, perdit chaque jour de son éclat; ses yeux, naguère animés, devinrent ternes, sans expression, et semblaient se perdre dans leurs orbites; son embonpoint diminuait de jour en jour, ainsi que son appétit, son sommeil et sa gaieté.

L'air soucieux de cet enfant, une ride perpendiculaire que je remarquai entre ses sourcils, qui étaient assez développés et en désordre, me firent soupçonner qu'il était atteint de jalousie, et je crus devoir en avvertir les parents, que je rencontrais assez souvent chez un de mes malades. A peine eus-je prononcé le mot de jalousie, que la mère de Gustave, femme assez spirituelle, mais encore plus légère, me répondit ironiquement que son fils n'avait aucun motif de jalousie, qu'elle ne pouvait attribuer son malaise qu'à l'ennui, et qu'en conséquence elle allait l'envoyer dans une école, pour qu'il eût plus de distractions qu'à la maison paternelle, où il n'avait pas de camarades avec lesquels il pût jouer, son jeune frère étant encore à la mamelle.

Loin que la santé de Gustave éprouvât quelque amélioration de ce moyen, elle ne faisait que dépérir de jour en jour. Ce pauvre enfant, après avoir passé plusieurs heures dans la salle d'étude, y restait encore pendant que ses camarades allaient s'ébattre dans un petit jardin attenant à la maison. Plusieurs fois son maître le trouva assis dans une encoignure, la tête appuyée entre les mains, et le dos tourné à la lumière. L'ayant un jour pressé de questions pleines de bonté et d'intérêt sur sa tristesse habituelle : « Je suis bien malheureux ! dit tout à coup l'enfant en laissant échapper des larmes et de profonds soupirs ; oui, monsieur, j'ai bien du chagrin. Si vous saviez ! on ne m'aime plus à la maison ; on ne m'envoie à l'école que pour tout donner à mon petit frère pendant que je n'y suis pas. »

L'honnête instituteur fit à l'instant même reconduire Gustave à ses parents, en leur écrivant ce qui venait de se passer, et les engageant à ne plus renvoyer cet enfant à l'école, si l'on ne voulait pas le voir périr victime de la maladie qui le dévorait.

Mon diagnostic ne se trouvant que trop confirmé, M. et madame G***

s'empressèrent de m'écrire : ils me suppliaient de venir donner des soins à leur fils, dont j'avais si bien caractérisé la maladie dès son début, et ils me faisaient connaître les aveux que lui avait arrachés son maître d'école.

L'enfant, que je n'avais pas vu depuis près de deux mois, me parut horriblement changé. Son visage était d'une pâleur livide, et son corps d'une maigreur extrême, à l'exception de l'hypochondre droit, où le foie faisait une saillie considérable sous les dernières fausses côtes. La teinte de la peau était légèrement ictérique, la langue présentait de la rougeur sur les bords, et le pouls de la fréquence; il y avait aussi constipation et soif intense. Je commençai par caresser l'enfant, et je défendis formellement qu'on le fit retourner de long temps à l'école. Puis, remarquant qu'il fronçait les sourcils chaque fois que ses regards se portaient sur son petit frère, dans ce moment au sein de sa mère : « Madame, dis-je tout à coup à cette dernière, voici un petit drôle qui se porte à merveille, et boit tout votre lait, qui serait si nécessaire au pauvre Gustave dont la santé est mauvaise. Votre petit a plus d'un an; il faut le sevrer, et donner le sein quatre fois par jour à votre bon Gustave, que par ce moyen vous guérirez très-promptement. — *Plus souvent* que maman voudrait me donner à teter à la place de mon frère ! elle l'aime trop pour cela. — Mon ami, répliqua la mère avec bonté, je t'ai nourri deux mois de plus que ton frère; mais puisque tu es malade, et que le médecin pense que mon lait t'est nécessaire, je vais le sevrer, et te ferai teter à sa place quand tu voudras. — Tout de suite ! » s'écria l'enfant, et il se jeta sur le sein de sa mère, où il resta tant que la pauvre dame eut une goutte de lait.

Dès ce moment Gustave continua à prendre le sein quatre fois par jour, à la place de son jeune frère, qui fut envoyé en sevrage à la campagne; son père et sa mère le comblèrent en outre de caresses, et au bout de trois semaines sa santé commençait déjà à revenir à vue d'œil. J'avais en même temps prescrit de légers potages au bouillon de poulet, de l'eau gommée pour tisane, des cataplasmes émollients sur l'hypochondre droit, deux bains tièdes par semaine, et de courtes, mais fréquentes promenades en voiture.

Trois mois s'étaient à peine écoulés, que l'enfant était entièrement rétabli. L'année suivante, les parents, d'après mon conseil, firent revenir son frère de la campagne; ils évitèrent d'abord de le caresser devant lui, et affectaient même de le gronder bien fort lorsqu'il criait ou qu'il avait quelque petit caprice. Bientôt Gustave, dont le cœur était naturellement bon, commença à demander grâce pour son petit frère. Satisfait de la victoire qu'il avait remportée, son jeune orgueil était encore flatté quand on accordait à ses prières une faveur que l'on refusait aux pleurs du jeune enfant. Enfin, à l'aide de ces innocents artifices, continués adroitement pendant l'espace d'une année, Gustave finit par porter à son frère l'amitié la plus tendre, et qui depuis ne s'est pas démentie.

II. Jalousie maternelle , suivie de la mort.

De tous les sentiments qui animent le cœur d'une femme , il n'en est pas d'aussi profond , d'aussi constant , que celui qu'elle porte à l'enfant qui lui doit le jour. C'est dans ce sentiment surtout qu'elle fait une plus complète abnégation d'elle-même ; c'est là qu'elle nous montre tous les trésors de tendresse dont la nature a rempli son âme , et que les actes de son dévouement et de son courage vont quelquefois jusqu'au sublime. Non , après la bonté de Dieu , il n'y a rien de si parfait que la bonté d'une mère ; et , de toutes les affections louables , celle-ci est , sans contredit , la plus digne de notre admiration et de nos respects.

Cependant , quelque généreux que soit l'amour maternel chez la plupart des femmes , il ne faut pas se le figurer exempt de toute exigence : ainsi que la passion de l'amour , il a ses faiblesses , sa jalousie ; et comme , généralement , il donne bien plus qu'il ne reçoit , il peut conduire à la douleur , au désespoir , à la mort même , quand il ne se croit pas assez payé de retour. Voici un exemple remarquable de cette jalousie maternelle , beaucoup plus commune qu'on ne le pense.

Madame F*** , femme d'un âge déjà avancé , et d'une santé très-faible , s'était consacrée tout entière à l'éducation d'une fille tendrement aimée , dont elle ne pouvait rester éloignée un seul instant sans éprouver un vide affreux. Cette vive affection , ce besoin continuel de voir son Emilie , la fit songer à lui choisir un mari qui consentît à ne pas les séparer. Ayant étudié , à ce sujet , les dispositions de sa fille , et s'étant assurée qu'elle partageait son vœu le plus cher , elle mit tous ses soins à trouver l'homme qui pouvait le mieux l'accomplir. La Providence la servit à souhait : un jeune homme , dont les vertus égalaient l'instruction , rechercha avec empressement la main d'Emilie ; il réussit à lui plaire , et gagna en même temps la confiance et l'amitié de madame F***.

Trop timide pour oser demander à celle qu'il aimait l'aveu d'une préférence que , d'ailleurs , il croyait lire dans ses yeux , le jeune homme fut plus hardi auprès de la mère , et ce fut de sa bouche qu'il reçut cet aveu si désiré. La noble franchise dont elle usa , la générosité , la sollicitude toute maternelle qu'elle apporta dans les arrangements dont ils eurent à traiter , inspira au jeune homme tant de reconnaissance et d'attachement , qu'il lui semblait que son bonheur serait moins complet , si elle ne devait pas toujours y présider.

A dater de ce moment , tout devint commun entre ces trois personnes. Heureuse de la confiance de deux amants , madame F*** était comme l'intermédiaire des sentiments qu'ils n'osaient encore se communiquer , et se plaisait à leur servir d'interprète. Oubliant , à la vue de leur mutuelle ten-

dresse, les longues souffrances qui avaient abreuvé sa vie, et jusqu'aux tristes pensées inséparables de la vieillesse, elle souriait à l'avenir comme on y sourit dans l'âge des illusions; elle se sentait revivre d'une existence nouvelle et toute pleine de charmes.

Bientôt elle mit le comble au bonheur de ses enfants en les conduisant à l'autel; et ce jour, à son aurore, lui parut le plus beau de sa vie. Mais le soir, quand il fallut livrer sa fille à une autorité nouvelle, son cœur se remplit d'amertume; les illusions disparurent pour faire place à mille pensées qui ne s'étaient pas encore présentées à son esprit. Elle eut toutefois assez de force pour les renfermer en elle-même; et, le lendemain, lorsque les jeunes époux vinrent se jeter dans ses bras, elle bannit de sa pensée les pénibles réflexions qui l'avaient assaillie la veille.

Pendant plusieurs jours encore, la joie qu'elle vit régner autour d'elle la fit s'étourdir sur sa nouvelle situation; car cette situation n'était plus celle qui la charmait naguère. Un changement immense, et qu'elle n'avait pas eu la sagesse de prévoir, venait de s'opérer au milieu d'elle et de ses enfants : hier encore ils l'accablaient de prévenances, de tendres caresses, ils l'associaient à leurs pensées les plus intimes, et semblaient ne pouvoir être heureux sans elle; aujourd'hui, loin de leur être encore nécessaire, on dirait que sa présence leur impose une sorte de contrainte; ils comptent, avec une impatience mal déguisée, les moments qu'ils lui donnent; ils n'ont plus de secrets à confier à son amour; à part les affaires matérielles, ils ne trouvent plus rien à lui dire quand ils sont seuls avec elle, et ils la laissent des journées entières livrée à ses tristes réflexions, sans qu'un témoignage d'intérêt vienne la dédommager de ce soudain abandon.

On ne saurait se figurer ce qu'un pareil désenchantement fit souffrir à la pauvre mère. Ayant peu étudié le cœur humain, elle avait cru que l'amour filial ne devait le céder à nul autre amour; aussi son cœur maternel ne s'étant préparé à aucune concession sous ce rapport, l'indifférence apparente d'Emilie fut pour elle la plus amère de toutes les déceptions.

Bientôt, une sombre jalousie, dont elle ne fut pas maîtresse, l'anima contre son gendre, qu'intérieurement elle accusait de lui ravir l'affection de sa fille; cependant, ne voulant pas troubler par ses reproches une union qui était son ouvrage, elle renferma tout ce qu'elle éprouvait, mais dès lors sa vie fut brisée.

Par malheur, les deux époux, trop occupés l'un de l'autre, ne la devinèrent pas : sous le charme des premiers épanchements de l'amour, ils s'y abandonnaient avec ivresse, sans s'apercevoir du changement de leur conduite envers leur mère, qu'ils aimaient d'ailleurs sincèrement. Lorsque enfin, devenus un peu plus calmes, ils en reconnurent les funestes effets, ils mirent tous leurs soins à réparer une faute involontaire; mais le mal était sans remède : la jalousie dont madame F*** était minée avait fait sur

elle de profonds ravages. Une maladie du cœur et une hépatite aiguë étaient venues se joindre à une affection catarrhale des bronches, dont elle était atteinte depuis plusieurs années, et bientôt elle s'éteignit dans les bras de sa fille éplorée, en bénissant le ciel d'avoir acheté, même au prix de sa vie, les tardifs témoignages de tendresse qu'elle en recevait.

III. Jalousie d'une belle-mère.

M. de S***, officier supérieur, veuf d'une personne charmante qu'il avait beaucoup aimée, et qui lui avait laissé un fils en bas âge, épousa en secondes noces une jeune Belge qui promit de servir de mère à l'enfant auquel elle paraissait tendrement attachée. Cet enfant était resté en nourrice à une très-petite distance de la ville habitée par M. de S***. Chaque jour les deux époux se rendaient auprès de lui, et semblaient goûter une joie presque égale en voyant le développement de ses forces et de son intelligence. Néanmoins, sa grande ressemblance avec sa mère jetait souvent M. de S*** dans une sorte de rêverie qui n'échappait pas à la jeune femme; il poussait même quelquefois l'imprudence jusqu'à lui faire l'éloge de celle qu'il avait perdue, et jusqu'à lui avouer les émotions produites en lui à la vue de cet enfant, que sa mère eût contemplé avec tant de bonheur. Ces aveux, du reste, ne paraissaient pas déplaire à celle qui les écoutait; il lui arrivait même assez souvent de les provoquer, non que son âme fût assez élevée pour mettre du prix à cette marque de confiance, mais parce que l'intérêt de son amour l'avertissait instinctivement que, dans certaines affections, il faut user pour détruire, et qu'elle espérait triompher des regrets de son mari en lui laissant la liberté de les exprimer.

Cependant, c'était là pour elle une horrible contrainte qui nuisait sourdement, dans son esprit, à l'orphelin qu'elle avait adopté d'assez bonne foi. Déjà un observateur clairvoyant eût pu s'apercevoir que les caresses qu'elle lui donnait devant son mari étaient plutôt arrachées à sa position que dues à son cœur. Enfin elle devint mère. Ce fut alors que la jalousie dont elle était atteinte fit tout à coup les progrès les plus rapides. Etablissant de nombreuses comparaisons entre les témoignages de tendresse donnés aux deux enfants par M. de S***, elle crut que le fils de la première femme l'emportait sur le sien, et, dès ce moment, elle chercha tous les moyens de lui ravir une affection devenue pour elle insupportable. Malheureusement les circonstances vinrent favoriser de si coupables pensées : un ordre de départ força M. de S*** à s'éloigner de sa famille. Il partit sans se douter de l'affreuse jalousie de sa femme, et lui laissa, avec une entière confiance, son fils aîné, alors âgé de trois ans, qu'il avait repris chez lui.

A peine le mari est-il éloigné, que la cruelle marâtre, fatiguée de se contraindre, se laisse aller à toute sa haine pour l'infortuné confié à ses soins.

S'étudiant d'abord à détruire en lui les heureuses dispositions qui lui avaient gagné la tendresse de son père; l'accablant sans cesse de punitions non méritées, elle lui défend jusqu'aux pleurs que ses cruautés lui arrachent, et parvient ainsi à comprimer dans sa jeune âme tout élan de sensibilité; puis elle le relègue des journées entières dans une chambre isolée, où elle le gorge de nourriture, mais où elle le prive de toute espèce de jeux et de communication extérieure. Alors le pauvre petit, ne voyant, n'entendant plus rien de propre à développer ses facultés intellectuelles, perd bientôt avec sa gaieté les dernières lueurs de son intelligence. D'abord taciturne et maussade, il devient ensuite insensible, hébété, il n'éprouve plus que les besoins de la brute. Pour combler la mesure, sa cruelle ennemie, voulant le mettre dans l'impossibilité de se plaindre d'elle à son père, si ce dernier venait à le questionner, le força d'oublier le français, en ne lui parlant plus que flamand. L'enfant avait longtemps parlé cette langue chez sa nourrice; bientôt il n'en connut plus d'autre; il arriva même à un tel degré d'idiotisme, qu'il finit par ne plus former que des sons inintelligibles.

Ce fut en cet état que le retrouva, au bout de deux années, une amie de son père. Elle avait vu naître cet enfant, et lui portait un vif intérêt. Ayant donc examiné de très-près la conduite de la belle-mère et pris quelques informations, elle fit, sans hésiter, part de ses soupçons à M. de S^{***}. Celui-ci revint, et trouva son fils assez bien portant, parfaitement vêtu surtout; mais quand il le vit sourd à sa voix, insensible à ses caresses; quand il vit son œil morne et éteint se promener avec indifférence sur tous les objets, un cri terrible sortit tout à coup de ses entrailles de père: la vérité venait de lui apparaître. Un moment il fixe ses regards enflammés sur la femme coupable qui lui présentait son autre fils, puis, la repoussant avec horreur, il saisit dans ses bras le pauvre idiot, et s'enfuit avec lui de la maison pour n'y plus rentrer.

Placé immédiatement chez un médecin habile, l'enfant eut le bonheur de recouvrer son intelligence, mais jamais il ne retrouva sa première gaieté: on eût dit que l'affreuse jalousie dont il avait failli être victime le poursuivait encore au milieu des beaux jours de sa jeunesse, et il se passa bien des années avant qu'il pût en surmonter la terrible impression.

IV. Jalousie compliquée d'envie, et terminée par une affection cancéreuse mortelle.

Une femme de la classe bourgeoise, possédant quelque fortune, était restée veuve avec deux petites filles. L'aînée, nommée Rose, avait un caractère acariâtre et un physique tellement disgracieux, qu'il était difficile, en la voyant, de réprimer un mouvement de répulsion. La jeune Elise, au contraire, était avenante, agréable, et d'un si bon naturel que chacun se plai-

sait à lui donner des témoignages de bienveillance, qui ne tardèrent pas à lui faire de son aînée une véritable ennemie. Cette inimitié, qui ne fit qu'accroître avec le temps, datait de la naissance d'Elise ; car Rose, dont le nom même semblait une injure, n'avait pu voir une autre enfant devenir avec elle l'objet des soins maternels, sans en éprouver une profonde jalousie. La préférence que sa mère parut toujours lui accorder sur sa jeune sœur, quoiqu'elle la méritât si peu, ne put pas modifier ce sentiment invétéré, dont la petite Elise en grandissant eut à subir toutes les tristes conséquences. Chaque compliment, chaque marque d'amitié reçue par elle de la part des personnes étrangères, était pour son impitoyable sœur un motif de la maltraiter. Un jour, entre autres, elle lui meurtrit le visage et l'accabla de coups, parce que quelqu'un, en passant, s'était récrié sur sa gentillesse. La mère, par une faiblesse impardonnable, souffrait les mauvais traitements de Rose envers sa sœur, et y ajoutait quelquefois les siens lorsque la jeune victime osait venir se plaindre et réclamer son appui.

Cependant Elise, arrivée à l'âge de dix-huit ans, se maria, et échappa alors à l'autorité d'une mère injuste, ainsi qu'aux brutalités de sa sœur ; mais si la jeune femme eut à se réjouir de son affranchissement, elle ne put échapper à son propre cœur, qui bientôt la ramena à toute la dépendance d'un amour filial profondément senti. Sa mère perdit la petite fortune qu'elle avait amassée, et dès lors la bonne Elise ne songea plus qu'à soulager par son travail la misère de celle qui lui avait donné le jour. Soins, prévenances, dévouement absolu, tout lui fut prodigué ; et, chose admirable, tout fut prodigué aussi à la méchante sœur, sans que jamais un seul mot, ni même un regard sévère, vint lui reprocher ses torts. Une conduite si généreuse, et qui dura un très-grand nombre d'années, était assurément bien propre à désarmer la malheureuse jalouse ; chaque jour cependant sa passion sembla puiser un nouvel aliment dans les bontés mêmes de celle qui en était l'objet : c'était pour elle un vrai supplice de la voir approcher de sa mère ; elle exigeait que celle-ci ne payât jamais par une parole affectueuse ou par un sourire de bienveillance les soins journaliers de la piété filiale ; et, quelle que fût à cet égard la condescendance de la trop faible mère, Rose tombait dans des accès de fureur, de désespoir, quand le moindre signe venait contrarier ses coupables exigences.

Une lutte si longue et si continuelle finit par déterminer chez cette fille une tumeur cancéreuse au sein. Pendant plusieurs mois, son excellente sœur n'épargna rien pour soulager les souffrances qu'elle endurait ; mais, au milieu des plus cruelles angoisses, Rose ne perdait pas de vue son idée dominante. Forcée, en 1838, de se rendre dans un hôpital pour y subir l'opération, elle y souffrit moins encore de ses douleurs physiques que de la jalousie et de l'envie dont son âme était dévorée. Bientôt elle étendit ce double sentiment sur les malades, ses compagnes de salle : aux unes, elle

enviait les témoignages d'intérêt qu'elles avaient obtenues, soit pendant la visite du médecin, soit pendant la distribution que faisaient les sœurs hospitalières; aux autres, elle reprochait amèrement la bénignité de leur maladie, et presque toutes enfin devinrent pour elle les objets d'une inimitié si profonde, qu'elle prit l'hôpital en horreur, et voulut être ramenée dans sa famille, où peu de temps après, sentant sa fin approcher, elle exigea de sa mère la promesse solennelle de ne jamais aller demeurer avec Elise.

Malgré toute l'habileté et toute la patience de M. Robert pendant l'ablation de la tumeur cancéreuse dont la malade était affectée, des ganglions qu'il avait été impossible d'enlever prirent bientôt, dans le creux de l'aisselle, un développement considérable, engorgèrent le bras, et entraînèrent la mort de cette fille, qui succomba à l'âge de quarante et un ans, le 28 mars 1838.

Si j'eusse connu davantage cette infortunée, et que je me fusse aperçu du mal moral dont elle était minée, je lui aurais conseillé de ne pas courir les chances d'une opération presque toujours suivie d'une récurrence funeste, quand les humeurs sont depuis longtemps viciées par des affections tristes, notamment par la haine, le chagrin, la jalousie et l'envie.

CHAPITRE XI.

DE L'AVARICE.

Le plus riche des hommes , c'est l'économe ;
le plus pauvre, c'est l'avare.

CHAMFORT, *Maximes et Pensées*.

Définition et Synonymie.

L'avarice est un désir immodéré d'accumuler des richesses , même aux dépens de ses premiers besoins , désir accompagné d'une crainte vive et continuelle de se les voir enlever ; c'est une soif insatiable de l'or , pour l'or lui-même , dans lequel l'avare met tout son bonheur.

Avarice , en latin *avaritia* , *avarities* , dérive , suivant quelques étymologistes , du verbe *avere* , qui signifie *désirer ardemment* ; selon d'autres , c'est une contraction des deux mots *aviditas æris* (*aværis*) , avidité , convoitise de l'argent.

« A proprement parler , dit Voltaire , l'avarice est le désir d'accumuler , soit en grains , soit en meubles , ou en fonds , ou en curiosités . Il y avait des avares avant qu'on eût inventé la monnaie . » On peut objecter à l'auteur du *Dictionnaire philosophique* , d'abord que les vrais avares se soucient fort peu de *meubles* et de *curiosités* ; ensuite , que longtemps avant l'invention de la monnaie , qui est déjà très-ancienne , il y avait des valeurs représentatives , que les avares devaient convoiter . Pour nous , qui vivons à une époque où l'on ne connaît que trop l'argent monnayé , nous ferons consister l'avarice dans la manie de thésauriser l'argent , et surtout l'or . Montesquieu nous donne la raison de cette préférence : « L'avarice , selon lui , garde l'or et l'argent , parce que , comme elle ne veut point consommer , elle aime des signes qui ne se détruisent point ; elle aime mieux garder l'or que l'argent , parce qu'elle craint toujours de perdre , et qu'elle peut mieux cacher ce qui est en plus petit volume . » (*Esprit des Lois* , liv. xxii , chap. 9.)

Saint Paul appelle l'avarice une *idolâtrie* , parce que , en effet , l'avare se fait un dieu de son or et de son argent . Le satirique français ne traite pas cette passion avec moins de sévérité :

Un avare , idolâtre et fou de son argent ,
Rencontrant la disette au sein de l'abondance ,
Appelle sa folie une rare prudence ,

Et met toute sa gloire et son souverain bien
 A grossir un trésor qui ne lui sert de rien :
 Plus il le voit accru , moins il en sait l'usage.
 Sans mentir , l'avarice est une étrange rage !

(BOILEAU , satire 4.)

Ne confondons pas l'intéressé , le parcimonieux et l'avare. L'intéressé aime le gain , et ne fait rien gratuitement ; le *parcimonieux* aime l'épargne , et s'abstient de ce qui est cher ; l'*avare* aime la possession , ne fait guère usage de ce qu'il a , et voudrait pouvoir se priver de tout ce qui coûte (1).

L'intéressé et le parcimonieux ne sont pas encore avares ; l'avare est nécessairement parcimonieux , et presque toujours intéressé.

Causes.

Les individus lymphatiques , mélancoliques et cacochymes , sont , en général , plus prédisposés à cette passion que ceux qui vivent sous la prédominance sanguine ou bilieuse. L'avarice s'observe rarement dans la jeunesse , assez souvent dans la maturité de l'âge , très-fréquemment , et d'une manière presque épidémique , dans la vieillesse : c'est la passion dominante des vieillards , comme l'amour est celle des jeunes gens , et l'ambition celle de l'âge mûr.

L'avarice est aussi quelquefois un vice de famille , transmis sinon avec le sang , du moins par l'exemple ou par une mauvaise éducation.

Nous rencontrons cette passion dans tous les rangs , dans toutes les conditions : les princes et les sujets , l'ignorant et le savant , le pauvre et le riche , en sont également atteints ; mais plus souvent le riche que le pauvre.

Enfin , il n'est pas rare de la voir se développer sous l'influence d'une infirmité et même d'une maladie aiguë. Le professeur Alibert a connu une dame , de haute condition , qui offrait un exemple curieux d'avarice périodique. Cette dame , vaporeuse et mélancolique pendant six mois de l'année , n'usait alors de ses revenus , qui étaient considérables , qu'avec une parcimonie sordide ; mais elle se faisait admirer par une générosité sans borne aussitôt qu'elle était revenue à son état normal de santé.

Cherchons maintenant la source morale de l'avarice. « Ce n'est pas , dit La Bruyère , le besoin d'argent où les vieillards peuvent appréhender de tomber un jour qui les rend avares , car il y en a de tels qui ont de si grands fonds qu'ils ne peuvent guère avoir cette inquiétude ; et d'ailleurs comment

(1) Celui qui aime les richesses pour les dépenser n'est pas , à proprement parler , avare. Voyez la distinction établie à l'article AMBITION. Voyez aussi , dans les *Caractères* de Théophraste , le chapitre 10 , de *l'Épargne sordide* , et le chapitre 30 , du *Gain sordide* : quant au chapitre 22 , de *l'Avarice* , il mérite à peine d'être lu.

pourraient-ils craindre de manquer dans leur caducité des commodités de la vie, puisqu'ils s'en privent eux-mêmes volontairement pour satisfaire à leur avarice (1) ? Ce n'est point aussi l'envie de laisser de plus grandes richesses à leurs enfants, car il n'est pas naturel d'aimer quelque chose plus que soi-même, outre qu'il se trouve des avares qui n'ont point d'héritiers. Ce vice est plutôt l'effet de l'âge et de la complexion des vieillards, qui s'y abandonnent aussi naturellement qu'ils suivaient leurs plaisirs dans leur jeunesse, ou leur ambition dans l'âge viril. Il ne faut ni vigueur, ni jeunesse, ni santé, pour être avare; l'on n'a aussi nul besoin de s'empresser ou de se donner le moindre mouvement pour épargner ses revenus; il faut laisser seulement son bien dans ses coffres, et se priver de tout. Cela est commode aux vieillards, à qui il faut une passion, parce qu'ils sont hommes. » (*Caractères*, chap. 9.)

La profondeur et la sagacité habituelles de La Bruyère me paraissent ici complètement en défaut : il réfute mal, ou, pour mieux dire, il ne réfute point, et ne conclut rien. Reconnaissons plutôt, avec Vauvenargues et d'autres moralistes, que l'avarice tire sa source d'un amour excessif de la vie, qui, croissant avec l'âge, et développant chez les vieillards des craintes exagérées pour leur avenir, les fait s'armer d'une prévoyance outrée, afin de se ménager des ressources dans les malheurs qui pourraient leur arriver.

L'apathie naturelle aux vieillards et aux infirmes entre sans doute pour beaucoup dans le développement de l'avarice; mais, à part l'instinct de conservation, auquel tout l'homme se rapporte, la vraie source morale de cette passion ne saurait se trouver ailleurs que dans une *circonspection prédominante* (2).

(1) Si les avares se privent des commodités de la vie, ce n'est précisément que dans l'espérance d'en jouir plus tard. Leur folie consiste donc à sacrifier le présent à un avenir souvent chimérique. Aussi La Rochefoucauld avait-il dit judicieusement de l'avarice : « Il n'y a point de passion qui s'éloigne plus souvent de son but, ni sur qui le présent ait tant de pouvoir au préjudice de l'avenir. »

(2) Rousseau n'était pas avare dans la véritable acception du mot. L'avarice presque sordide dont il se gratifie n'était chez lui qu'une parcimonie momentanée, produite par un mélange bizarre de paresse, de méfiance et d'orgueil.

Du reste, une remarque que j'ai souvent faite en lisant Jean-Jacques, c'est le peu d'importance que ce grand écrivain semble attacher au vrai sens des mots. Était-ce de sa part artifice de style? je ne le pense pas; je croirais plutôt que la passion sous l'influence de laquelle il écrivait exaltait beaucoup trop son imagination, et faussait ainsi son jugement. En voici un exemple qui se rattache précisément au sujet que nous traitons. Dans ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, on trouve cette singulière phrase : « L'avare n'a point proprement de passion qui le domine; il n'aspire à l'argent que par prévoyance, pour contenter celles qui pourront lui venir. » *L'avare n'a pas de passion qui le domine!* Mais n'est-il pas violemment dominé par la passion qui le constitue avare, par l'avarice? et n'avons-nous pas vu que la passion dominante tient en quelque sorte toutes les autres passions sous ses ordres? C'est ainsi qu'emporté par la haine qu'il voue à l'argent, Rousseau va jusqu'à oublier que l'avarice est une passion.

Caractère , symptômes , effets et terminaison.

« Il y a des gens qui sont mal logés, mal couchés, mal habillés, et plus mal nourris, qui essuient les rigueurs des saisons, qui se privent eux-mêmes de la société des hommes et passent leurs jours dans la solitude, qui souffrent du présent, du passé et de l'avenir, dont la vie est comme une pénitence continuelle, et qui ont ainsi trouvé le secret d'aller à leur perte par le chemin le plus pénible : ce sont les avares. » (La Bruyère, *Caractères*, chap. 11.)

« L'avare, dit Massillon, n'amasse que pour amasser; ce n'est pas pour fournir à ses besoins, il se les refuse. Son argent lui est plus précieux que sa santé, que sa vie, que son salut, que lui-même. Toutes ses actions, toutes ses vues, toutes ses affections, ne se rapportent qu'à cet indigne objet. Personne ne s'y trompe, et il ne prend aucun soin de dérober aux yeux du public le misérable penchant dont il est possédé; car tel est le caractère de cette honteuse passion, de se manifester de tous les côtés, de ne faire au dehors aucune démarche qui ne soit marquée de ce maudit caractère, et de n'être un mystère que pour celui seul qui en est possédé. Toutes les autres passions sauvent du moins les apparences, on les cache aux yeux du public; une imprudence peut quelquefois les dévoiler, mais le coupable cherche, autant qu'il est en soi, les ténèbres : mais, pour la passion de l'avarice, l'avare ne se la cache qu'à lui-même. Loin de prendre des précautions pour la dérober aux yeux du public, tout l'annonce en lui, tout la montre à découvert; il la porte écrite dans son langage, dans ses actions, dans toute sa conduite, et, pour ainsi dire, sur son front.

» L'âge et les réflexions guérissent d'ordinaire les autres passions, au lieu que l'avarice semble se ranimer et reprendre de nouvelles forces dans la vieillesse. Plus on avance vers ce moment fatal où tout cet amas sordide doit disparaître et nous être enlevé, plus on s'y attache; plus la mort approche, plus on couvre des yeux son misérable trésor, plus on le regarde comme une précaution nécessaire pour un avenir chimérique. Ainsi l'âge rajeunit pour ainsi dire, cette indigne passion. Les années, la maladie, les réflexions, tout l'enfonce plus profondément dans l'âme, et elle se nourrit ou s'enflamme par les remèdes mêmes qui guérissent et éteignent toutes les autres. On a vu des hommes, dans une décrépitude où à peine leur restait-il assez de force pour soutenir un cadavre tout prêt à tomber en pourriture, ne conserver, dans la défaillance totale des facultés de leur âme, un reste de sensibilité, et, pour ainsi dire, de signe de vie, que pour cette indigne passion, elle seule se soutenir, se ranimer sur les débris de toute le reste, le dernier soupir être encore pour elle (1), les inquiétudes des derniers mo-

(1) Voir ci-après la troisième observation.

ments la regarder encore , et , par une punition terrible de Dieu , l'infortuné qui meurt jeter encore des regards mourants, qui vont s'éteindre sur un argent que la mort lui arrache, mais dont elle n'a pu arracher l'amour de son cœur. » (*Discours synodaux. De la Compassion des pauvres.*)

— Voulez-vous reconnaître un avare , examinez-le surtout dans deux moments bien importants pour lui : *quand il reçoit*, et *quand il donne*. Lui fait-on un présent de quelque valeur , à l'instant sa main s'épancuit pour le recevoir , sa figure est radieuse , ses yeux sont humides de tendresse ; il est dans l'extase , et sa bouche entr'ouverte ne trouve pas d'expressions pour témoigner sa surprise et son bonheur : il jouit.

Faut-il , au contraire , qu'il donne quelques pièces d'argent , la scène est bien différente : ses traits se rembrunissent et se contractent , son bras s'allonge avec lenteur pour compter chaque pièce , qu'il n'abandonne que difficilement , après l'avoir serrée comme pour la dernière fois entre le pouce et l'index ; puis son regard inquiet suit tristement jusque dans votre poche l'argent qu'il a dû tirer de la sienne : il souffre.

— De tous les vices qui dégradent le cœur de l'homme , l'avarice est sans contredit le plus misérable et le plus odieux. Les autres passions peuvent du moins se rencontrer avec quelques vertus , ou être relevées par quelques bonnes qualités ; l'avarice détruit toutes les vertus , ternit toutes les qualités , et peut enfanter tous les crimes. En effet , l'usure (1) , l'inhumanité , l'ingratitude , le parjure , le vol , le meurtre , ne sont que trop souvent les fruits de ce vice monstrueux.

Ennemi de Dieu et de la société , l'avare , par un juste retour , est lui-même son propre bourreau. Les privations de tous genres qu'il s'impose , les craintes continuelles auxquelles son esprit est en proie , les visions de son imagination malade , lui font éprouver de fréquentes et cruelles insomnies , qui bientôt amènent chez lui la pâleur de la face , l'amoindrissement des traits , et , plus tard , l'amaigrissement général du corps.

A une période encore plus avancée , on voit cette passion se terminer par la mélancolie , le marasme , la folie , et dans certains cas , assez rares cependant , par le suicide (2).

Traitement.

Nous avons vu que l'avarice tire sa source d'une prédominance de circonspection qui croît avec l'âge : c'est donc cette circonspection que les parents et les instituteurs devraient s'efforcer de modérer , ou de diriger convenablement , lorsqu'ils la trouvent trop développée chez de jeunes sujets.

(1) Voyez la note O , à la fin du volume.

(2) Voir la deuxième observation.

Loin de là, que fait souvent un père peu éclairé ou parcimonieux ? Il enjoint à son enfant de conserver bien précieusement les pièces d'argent qu'on a pu lui donner. Pour plus de sûreté, il se charge lui-même du dépôt ; puis, au bout de quelque temps, il persuade au marmot que ces pièces se sont multipliées, qu'elles ont *fait des petits*. Emmerveillé à la vue de cette prétendue reproduction, l'enfant demande et obtient la permission de l'opérer lui-même. Continue-t-il d'être trompé, ses désirs s'enflamment, et son petit trésor, toujours grossissant, devient pour lui l'objet d'une espèce de culte. Réjouis-toi, père imprudent ; réjouis-toi, professeur de sagesse, ta tâche est accomplie : tu as formé un avare, qui attendra ta fin avec impatience pour jouir seul de ton or ; ou presque toujours un prodigue, qui *te paiera de superbes funérailles, et dévorera le reste* (1).

« Ce que l'on prodigue, on l'ôte à son héritier ; ce que l'on épargne soigneusement, on se l'ôte à soi-même : le milieu est justice pour soi et pour les autres. » Le milieu que recommande La Bruyère est une sage économie, dans laquelle on peut encore faire rentrer ceux qui ne sont que sur les limites de la parcimonie. Quant à l'avarice bien caractérisée, elle est presque toujours incurable. Il est donc essentiel de combattre cette passion avant qu'elle ait pris sur ses esclaves un empire absolu.

Un des meilleurs moyens est la société habituelle et intime d'individus enjoués et désintéressés, se procurant sans prodigalité les plaisirs et les commodités de la vie, ou bien encore celle d'hommes sensibles, charitables, occupés à secourir les malheureux, à visiter les malades et les prisonniers.

Pour corriger l'avarice naissante, on a aussi conseillé de lui présenter souvent le tableau des probabilités de la vie humaine.

Le ridicule et la peur pourront encore être employés avec succès, suivant le caractère de l'individu sur lequel vous voudrez agir. Ainsi vous mettrez sous les yeux de l'un les scènes plaisantes et ridicules dont les avares ont tant de fois été le sujet, et pour cela il suffira de les renvoyer à Plaute et à Molière. A un autre, vous raconterez adroitement les vols et les assassinats qui se commettent chez les avares, où le crime compte toujours avoir meilleure capture que chez les personnes qui savent faire usage de leur

(1) J'ai vu plus d'une fois des parents inexpérimentés employer ce misérable stratagème, pour inspirer, disaient-ils, le goût de l'économie à des enfants trop enclins à la dépense. Voilà comme on fausse le jugement, cette faculté si précieuse qui doit être plus tard la règle de toutes les actions de l'homme ! C'est sans doute pour un pareil élève que La Bruyère a écrit ces lignes : « L'avare dépense plus mort, en un seul jour, qu'il ne faisait vivant en dix années ; et son héritier, plus en dix mois, qu'il n'a su faire lui-même en toute sa vie.

« Les enfants peut-être seraient plus chers à leurs pères, et réciproquement les pères à leurs enfants, sans le titre d'héritiers.

« Triste condition de l'homme, et qui dégoûte de la vie ! Il faut suer, veiller, fléchir, dépendre, pour avoir un peu de fortune, ou la devoir à l'agonie de nos proches : celui qui s'empêche de souhaiter que son père y passe bientôt est homme de bien. » (*Caractères*, chap. 6.)

bien. A celui-là, vous présenterez la triste et inévitable destinée qui attend les avares; la misère au milieu de leur stérile abondance; leurs noms couverts de haine et de mépris; leur mort provoquée par tous les vœux, et dont eux-mêmes semblent se charger de hâter le moment.

A celui-ci, enfin, sur lequel les sentiments religieux ont encore conservé quelque empire, vous rappellerez les anathèmes lancés contre les avares par une religion dont tous les enseignements se résument dans la charité.

Observations.

I. Mort subite d'une avare.

Pendant le rigoureux hiver de 1829-1830, je fus appelé par le commissaire de police du quartier de l'Observatoire, pour aller visiter une mendiante de profession, morte subitement dans son domicile, rue Saint-Dominique-d'Enfer, n° 3.

Entrés dans une vaste mansarde d'une malpropreté repoussante, nous arrêtâmes quelques instants notre vue sur deux énormes chats couchés sur le lit, et sur un épagneul qui, placé comme en sentinelle sur le cadavre de sa maîtresse, s'élançait avec fureur pour mordre les personnes qui voulaient s'en approcher.

Après qu'on se fut débarrassé, non sans peine, de ces animaux, je procédai à l'examen du cadavre. C'était celui d'une femme âgée d'environ soixante-cinq ans. L'habitude du corps, qui était d'une maigreur extrême, et couvert de vermine, n'offrait aucune trace de violence étrangère; je ne remarquai non plus aucun symptôme d'hémorrhagie cérébrale ni pulmonaire. Les fonctions digestives s'exerçant habituellement chez cette femme d'une manière régulière, et son régime alimentaire étant d'ailleurs fort exigü, je ne pouvais guère attribuer la mort à une indigestion. Mais le vent glacial que nous sentîmes souffler à travers les fenêtres mal jointes et dégarnies de mastic me fit présumer que cette malheureuse était morte de froid.

Ma conjecture se changea en certitude après une plus ample inspection du domicile. Cette femme n'avait, en effet, sur elle qu'une mince couverture de laine criblée de trous : sa cheminée, hermétiquement fermée, et, du reste, tout à fait dégarnie de cendres, annonçait que depuis le commencement de l'hiver elle n'avait pas encore usé de combustible; et cependant la moitié de sa vaste mansarde était remplie de bois, symétriquement arrangé jusqu'au plafond, et dont sans doute elle s'était promis de brûler quelques morceaux, si le temps continuait d'être aussi rigoureux.

J'attribuai donc la cause de la mort au froid excessif, dont cette femme, sans son avarice, eût certes pu se préserver avec l'énorme provision de bois dont l'avait gratifiée la charité publique.

Quelques jours après, j'appris par la voie des journaux que le juge de paix avait trouvé plus de 10,000 francs en or enfouis dans la paillasse de cette misérable.

II. Suicide d'une avare. (21 février 1856.)

Au n° 281 de la rue Saint-Jacques vivait, depuis plus de cinquante ans, dans une mansarde au cinquième étage, une vieille femme du nom de Tillard. Tout chez elle annonçait une profonde misère; elle se nourrissait mal, et était encore plus mal vêtue. Pour éviter les dépenses que, disait-elle, sa position ne lui permettait pas de faire, elle allait se chauffer chez ses voisins, qui, par un sentiment de commisération, l'accueillaient à leur foyer, surmontant, par égard pour ses quatre-vingt-huit ans, le dégoût que leur inspiraient les haillons dont elle était couverte.

La femme Tillard était très-méfiant : jamais elle ne recevait personne chez elle; elle donnait ses audiences aux visiteurs sur le carré de son logement, après les avoir fait longtemps attendre; car elle ne pouvait sortir de son réduit avant d'avoir ouvert trois serrures, et tiré les deux verroux qui garnissaient sa porte à l'intérieur.

Depuis dix jours, cette femme n'ayant pas été vue dans la maison comme à l'ordinaire, les voisins en informèrent M. Gourlet, commissaire de police du quartier de l'Observatoire, qui aussitôt se transporta avec moi sur les lieux. La porte à peine ouverte, nous aperçûmes le cadavre de cette malheureuse, qui s'était asphyxiée volontairement. Déjà l'on avait jeté dans un coin de la chambre les vêtements infects qui la couvraient, et l'un de ces haillons était livré aux flammes, quand une femme donna le conseil de visiter les autres, soupçonnant qu'il pouvait y avoir quelques papiers secrets, soit dans les poches, soit entre l'étoffe et la doublure.

Ce conseil fut très-profitable aux héritiers de la défunte; car on trouva renfermés dans une boîte de carton seize billets de banque de mille francs, et dix autres mille francs de valeurs sur la banque de France.

III. Mort d'un avare paralytique et aveugle.

Le vénérable abbé Desjardins, ancien vicaire général du diocèse de Paris, fut appelé un jour, pendant qu'il était curé des Missions étrangères, chez un pauvre vieillard aveugle, qu'on lui dit être gravement malade, et qui demandait avec instance à le voir. Empressé de se rendre au désir qu'on lui exprimait, M. Desjardins court chez le mourant, et cherche à lui offrir les consolations de son ministère; mais celui auquel il s'adresse ne semble l'écouter qu'avec distraction, et l'interrompt bientôt pour lui demander s'il est le curé des Missions étrangères.

« Sans doute, lui répond M. Desjardins ; n'est-ce pas moi que vous avez fait appeler ? Oh ! oui , car vous êtes le seul homme en qui je puisse avoir confiance. Ainsi vous êtes bien M. Desjardins ? — Je vous l'atteste. — Sommes-nous seuls ? Voyez, regardez si personne ne peut nous voir ou nous entendre. — Nous sommes seuls, absolument seuls. Soyez tranquille , mon ami , la porte est fermée : vous pouvez parler sans crainte. »

Ici le malade paraît se recueillir , puis il s'efforce de se soulever.

« Restez, restez couché, reprend M. Desjardins , je vous entendrai parfaitement. » Pendant ce temps , le vieillard a tiré une clef de dessous son chevet. « La voilà... dit-il d'un air mystérieux. Mais vous êtes bien M. Desjardins , n'est-ce pas , le curé des Missions étrangères ? — Je vous l'ai déjà affirmé ; comment pouvez-vous en douter encore ? — Eh bien ! avec cette clef, ouvrez, je vous prie, le coffre qui est là , au pied de mon lit. Tout au fond, vous trouverez un sac que vous m'apporterez ; mais allez très-doucement, de peur qu'on ne vous entende. »

Le curé suit les instructions qui lui sont données , et à la vue du sac , à son pieds énorme , il se réjouit en songeant que la misère de ses pauvres va être soulagée ; car il ne doute pas que le moribond ne leur destine quelque partie du trésor qu'il lui remet. Assis sur son grabat, le vieillard n'a pas plutôt touché le bienheureux sac, qu'il est saisi d'un transport de joie impossible à décrire.

« Enfin, je le tiens donc ! dit-il d'une voix étouffée, et en le pressant sur sa poitrine ; mon Dieu, qu'il y a longtemps que je n'ai eu un tel bonheur ! Ah ! du moins, je l'aurai goûté encore une fois avant de mourir ! » Alors , déliant les cordons du sac, il plonge sa main au milieu de l'or qui s'y trouve contenu ; avec ses doigts desséchés, il palpe, il caresse, il compte son métal chéri, et retombe tout à coup sans mouvement : la joie l'avait tué.

CHAPITRE XII.

DE LA PASSION DU JEU.

Le jeu est un gouffre qui n'a ni fond ni rivage.

THOMAS.

Sa définition , son ancienneté , son universalité , ses progrès en France.

La passion du jeu est un besoin habituel de livrer son bien aux chances du hasard , ou à des combinaisons incertaines , dans lesquelles l'habileté a plus ou moins de part. C'est le plus souvent une lutte où l'homme ne voit dans son semblable qu'une proie dont il faut qu'il s'empare pour n'en être pas lui-même dévoré , où il se réjouit en proportion du mal qu'il fait , et où le revers enfante presque toujours la haine , sans que le succès amène l'affection.

La soif de l'or, l'espoir outré d'un gain facile, l'oisiveté, et la recherche d'émotions variées , tels sont les éléments que l'analyse découvre dans cette maladie morale , l'une des plus contagieuses et des plus funestes. Ce n'est pas que par lui-même le jeu ne soit un passe-temps aussi innocent qu'agréable , quand on s'y livre avec modération et dans le seul but de donner quelque délassement à l'esprit ; mais , du moment où l'on s'y sent porté avec trop d'ardeur , on doit prudemment y renoncer ; sinon , l'habitude en fait bientôt un besoin aussi impérieux que coupable.

Il y a des jeux de pur hasard , il y en a d'autres où le hasard est joint à l'habileté ; il y en a aussi que l'on considère comme dépendant uniquement de l'esprit ou de l'adresse ; le hasard , toutefois , entre encore pour quelque chose dans ces derniers , en ce que souvent on ne connaît pas la force de son adversaire , qu'il peut survenir des coups qu'on ne saurait prévoir , et qu'enfin l'esprit comme le corps ne se trouvent pas toujours bien disposés. Quoi qu'il en soit , il est à remarquer que la plupart des joueurs se livrent de préférence aux jeux dans lesquels leur talent ne leur donne aucune supériorité : un gain certain et journalier a moins d'attrait pour eux que la chance d'une grande fortune dont le sort peut un jour les favoriser ; c'est sans doute parce que , dans les jeux de hasard , où tous les coups sont décisifs , l'âme

est tenue continuellement dans une sorte d'exaltation extatique, sans qu'elle contribue à son plaisir par une contention dont la paresse aime à se dispenser.

Dans cet article, consacré à la passion des jeux de hasard, je crois devoir simplement mentionner la *Bourse*, loterie politique tout aussi immorale que l'ancienne loterie royale de France; le *commerce*, loterie industrielle (1), qui, chez les païens, avait pour patron le dieu des voleurs; enfin la *guerre*, cette loterie sanglante, qu'un de nos écrivains a appelée *un jeu de héros*.

La manie du jeu remonte à la plus haute antiquité, et l'on en trouve des traces chez tous les peuples. Les Juifs, il est vrai, paraissent en avoir été exempts avant leur dispersion; mais elle les gagna dès qu'ils eurent fréquenté les Grecs, qui jouaient déjà avant le siège de Troie (2), et les Romains, qui devinrent joueurs longtemps avant la destruction de leur république. En vain les lois romaines défendirent de jouer au delà d'une certaine somme; en vain Juvénal s'attacha à flétrir ces hommes qui apportaient au jeu des cassettes pleines d'or pour les risquer en un seul coup de dés, la passion des jeux de hasard fit de tels progrès à Rome, que, vers le temps où Constantin abandonna cette ville pour n'y plus revenir, tout le monde, et jusqu'à la populace, s'y livrait avec fureur: en détruisant Corinthe, les Romains ne s'enrichirent guère que de ses vices.

Suivant le témoignage de Tacite, les Germains furent aussi en proie à ce funeste penchant, et le poussèrent même jusqu'à un tel excès, qu'après avoir tout perdu au jeu de dés, il se jouaient eux-mêmes en un seul coup. Alors le vaincu, quoique plus jeune et plus fort que son adversaire, se mettait à sa merci, et se laissait garotter et vendre aux étrangers. Le préjugé qui regarde les dettes du jeu comme les plus sacrées de toutes, comme des *dettes d'honneur*, nous est probablement venu de l'exactitude rigoureuse des Germains à remplir ces sortes d'engagements.

(1) D'après le relevé des cahiers d'enregistrement, les faillites déclarées au tribunal de commerce de la Seine, depuis le 1^{er} janvier 1840 jusqu'au 31 décembre de la même année, sont au nombre de 826, représentant en résultat un passif de 49,595,986 fr. 15 c., et un actif de 52,886,073 fr. 98 c.; mais on sait que ce dernier chiffre, en pareille circonstance, n'est qu'idéal. Du reste, le nombre des faillites déclarées en France de 1817 à 1826 était, année moyenne, de 1,257; et il s'est élevé en 1840 à 2,618. Cette dernière année, le dividende moyen de toutes les faillites prises ensemble a été de 25 pour 100.

La plus avantageuse des *souscriptions avec primes* n'était, en définitive, qu'une loterie déguisée, à laquelle les joueurs exposaient l'excédant de la valeur de l'ouvrage mis en souscription. Les emprunts avec primes, contractés par divers gouvernements, ne sont également autre chose qu'une loterie, où les porteurs d'obligations jouent la portion d'intérêts qu'ils ne reçoivent pas. Heureux si le vent des révolutions ne leur enlève pas intérêts et capital!

(2) Les Lacédémoniens seuls bannirent pendant longtemps le jeu de leur république. On rapporte que Chilon, ayant été envoyé pour conclure un traité d'alliance avec les Corinthiens, fut tellement indigné de trouver les magistrats, les femmes et les généraux occupés au jeu, qu'il s'en retourna sur-le-champ, en leur disant que Lacédémone, qui venait de fonder Byzance, ne voulait pas ternir sa gloire en s'alliant avec un peuple de joueurs.

Les Huns allaient plus loin encore : saint Ambroise rapporte qu'après avoir mis au jeu ce qu'ils avaient de plus cher, leurs armes, ils y exposaient leur vie, et se donnaient quelquefois la mort malgré le gagnant. Des excès à peu près analogues se sont renouvelés dans les temps modernes. A Naples, et dans plusieurs autres villes de l'Italie, des hommes du peuple jouaient leur liberté pour un certain temps. On assure qu'un Vénitien joua sa femme ; un Chinois, sa femme et ses enfants. A Moscou, à Pétersbourg, on joue non-seulement son or, ses meubles, ses terres, mais encore ceux qui les cultivent, en sorte que des familles entières passent successivement à plusieurs maîtres en un seul jour.

On ferait, du reste, un livre fort curieux, si l'on voulait rassembler tous les traits de folie que cette passion a produits parmi les hommes. C'est une maladie universelle, dont la perpétuité ne peut se révoquer en doute. Quels que soient le culte et les lois qui régissent les diverses nations, quel que soit le climat qu'elles habitent, il se trouve parmi elles des joueurs effrénés ; on en rencontre même chez presque tous les peuples sauvages, qui, au dire des voyageurs, poussent plus loin que nous encore la passion des jeux de hasard. Cette passion, cependant, ne s'exerçant chez eux qu'en proportion de leurs moyens et de leurs rapports, ne peut avoir ni la même influence, ni les mêmes résultats que chez les hommes civilisés. L'appât du gain peut bien les pousser, comme ceux-ci, à risquer tout ce qu'ils possèdent, dans l'espoir d'obtenir un surcroît de richesses, et ils y apportent sans doute la même avidité ; mais l'enjeu se bornant d'ordinaire à la peau d'un animal, ou à quelque autre objet de peu de valeur, leurs pertes sont presque toujours réparables, et ils échappent ainsi aux funestes conséquences que ce vice amène parmi nous.

C'est surtout quand il prend sa source dans les sommités sociales, qu'il devient plus profond et plus général. L'amour des jeux de hasard ne se manifesta d'abord en France que parmi la noblesse ; longtemps le peuple ne connut d'autres amusements que l'arc, l'arbalète, le palet, la boule et les quilles. Le jeu de cartes, qui devint en usage à la cour sous Charles VI (1),

(1) Plusieurs historiens ont prétendu que les cartes à jouer furent inventées pour amuser la mélancolie de ce prince : MM. Boissonnade et Eloy Johanneau sont d'un avis contraire. Selon eux, les cartes étaient connues sous Charles V. On les trouve en Espagne vers 1530, et, d'après le *Dictionnaire de l'Académie de Madrid*, leur inventeur se nommait Nicolas Pepin. « Ce qu'il y a de certain, disent les auteurs du *Dictionnaire des Origines*, c'est que, si les cartes étaient connues sous Charles V, elles ne devaient pas être communes, à cause de la dépense qu'occasionnait alors leur peinture, puisque l'art de graver sur bois était encore ignoré à cette époque ; l'on sait d'ailleurs que la chambre des comptes passa une somme considérable pour le jeu de cartes qui fut apporté en France pour amuser Charles VI, alors en démence. » Ces cartes, dans leur origine, avaient, dit-on, sept à huit pouces de longueur. Ce fut sous le règne de Charles VII qu'un peintre français, nommé Jacquemin Gringonneur, en inventa de particulières à la France.

se répandit dans la suite parmi les classes inférieures. Ainsi, ce fut du palais des rois et des salons des grands que descendit ce goût qui depuis infesta Paris et les provinces. A diverses époques, avant François I^{er}, des ordonnances émanées de la cour interdirent au peuple les jeux de hasard ; mais, l'essor étant donné, la contagion finit par se répandre. Sous Henri II, François II, Charles IX et Henri III, les joueurs ne furent presque pas inquiétés ; ils eurent une entière liberté sous Henri IV. On n'avait pas encore joué en France avec autant d'acharnement qu'à la cour de ce prince : de toutes parts des académies de jeu se formèrent, les dupes s'y précipitèrent en foule ; l'usure, cette plaie des familles, osa se montrer dans toute sa turpitude ; les procès se multiplièrent, et le mal devint général. Il fut réprimé sous Louis XIII. Ce prince, qui eut une véritable passion pour le jeu d'échecs, se montra l'ennemi juré des jeux de hasard, et les interdit sévèrement. Le cardinal Mazarin en rétablit l'usage à la cour de Louis XIV, d'où cette épidémie se répandit une seconde fois sur tous les points de la France, et s'y naturalisa si bien, que depuis elle ne cessa plus d'y faire ses ravages, selon qu'elle fut plus ou moins favorisée par les circonstances. Chose scandaleuse ! pendant le xvii^e et le xviii^e siècle, c'était un état que d'être joueur, et ce titre tenait lieu de naissance, de fortune et de probité. On voyait alors assis indistinctement à la même table, et soupant ensemble, le prince et l'aventurier, la duchesse et la courtisane, l'honnête homme et le fripon ; à cette époque, le jeu seul avait le privilège de niveler toutes les conditions.

Ce fut surtout lorsque les jeux domestiques eurent enfanté les jeux d'Etat, que la plaie devint plus sensible dans tous les rangs de la société. Sous prétexte de réprimer la passion du jeu, on établit en France, à l'exemple de l'étranger, des loteries publiques où le pauvre artisan put aller chaque jour engloutir le fruit de ses labeurs. Déjà l'un de ces établissements avait été projeté sous François I^{er} ; mais alors le peuple n'était pas assez joueur pour se laisser prendre à ce dangereux appât : il en fit le premier essai sous Louis XIV, et s'y abandonna avec une telle fureur sous Louis XV, qu'il ne fut plus possible d'arrêter les effets de ce fléau, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours (1).

(1) La loterie royale de France, qui succéda, en 1776, à toutes celles qui pululèrent sous le règne de Louis XV, fut supprimée en 1795. Rétablie en 1797, elle a existé sans interruption jusqu'en 1836, époque de sa nouvelle suppression. D'après le Rapport de la Cour des comptes, on estime que les mises, durant cet espace de temps, c'est-à-dire pendant trente-huit années, se sont élevées à près de deux milliards, et les lots gagnants à quatorze cents millions de francs environ. En déduisant les remises aux receveurs, les frais administratifs, et la perte sur 1814, le bénéfice net pour le gouvernement s'est élevé à trois cent quatre-vingt-cinq millions (dix millions environ par année.)

Causes.

Si la passion du jeu s'est manifestée dans l'enfance des peuples comme dans leur vieillesse ; si elle a persisté malgré les nombreux exemples des maux qu'elle entraîne , malgré les législateurs , qui , à certaines époques , cherchèrent à la détruire (1) ; si elle est surtout aussi répandue qu'on le dit chez les sauvages , il faut en conclure qu'elle est malheureusement naturelle à l'homme ; mais il ne s'ensuit pas qu'elle doive exercer le même empire chez tous les individus , ni même que le plus grand nombre ne puisse s'y soustraire.

Chez l'homme civilisé , les causes de ce penchant sont si multipliées , qu'il serait difficile de les énumérer toutes. Il prend communément sa source dans diverses autres passions dont il reçoit l'impulsion , et la leur rend à son tour. Ainsi , la paresse , la curiosité , le luxe , la vanité , l'ambition , la soif des richesses jointe à une espérance immodérée de les obtenir , le besoin d'émotions dans des cœurs vides ou déjà blasés , telles sont les causes les plus ordinaires de son développement. S'il prend souvent sa source dans le désœuvrement de l'opulence , il naît aussi de la misère et des chagrins , de la fréquentation des chevaliers d'industrie , du mauvais exemple , de l'occasion enfin ; et si , par malheur , le succès vient lui sourire dès son début , alors il n'a plus de frein ; l'habitude le rend presque incurable , parce qu'il devient une source perpétuelle d'illusions et de vicissitudes qui l'animent tour à tour , sans jamais l'assouvir (2).

Mais , comme je l'ai déjà dit , une des plus grandes causes de ce funeste besoin , ce qui contribue surtout à l'étendre dans une nation , c'est lorsque les gouvernants viennent à le fomenter par leur propre exemple , ou qu'ils tentent la cupidité des hommes , en leur offrant des chances de richesses qui n'ont trop souvent d'autre résultat que leur ruine. Qui ne sait les maux causés en France par le système de Law ? Ce célèbre aventurier ouvrit un gouffre où la moitié de la nation s'empressa de verser son argent ; et six cent mille familles , qui avaient pris du papier sur la foi du gouvernement , furent à peu près ruinées de fond en comble. L'établissement de la loterie , ainsi que nous l'avons vu plus haut , n'eut pas des résultats moins funestes ; car c'est principalement le peuple qui se laisse prendre à ce leurre dange-

(1) Les jeux de hasard sont expressément défendus par la loi de Mahomet. Au Japon , un homme qui hasarde de l'argent au jeu est puni de mort.

(2) « Le jeu nous plaît , dit Montesquieu , parce qu'il attache notre avarice , c'est-à-dire l'espérance d'avoir plus ; il flatte notre vanité par l'idée de la préférence que la fortune nous donne , et de l'attention que les autres ont sur notre bonheur ; il satisfait notre curiosité en nous procurant un spectacle ; enfin , il nous donne les différents plaisirs de la surprise. » (*Essai sur le Goût.*)

reux. N'a-t-on pas vu des femmes, surtout celles des classes inférieures, vendre jusqu'à leurs derniers effets, et même ceux de leurs enfants, pour satisfaire cette misérable passion, qui semblait étouffer en elles les plus doux sentiments de la nature ?

Quoique l'amour des jeux de hasard ait toujours été commun aux deux sexes, il ne se répandit en France, parmi les femmes, que longtemps après l'invention des cartes; et si beaucoup se dégradèrent alors en poussant jusqu'à la fureur le goût de cette espèce de jeu, on peut remarquer que le nombre en fut toujours infiniment plus petit que celui des hommes; ce ne fut que parmi les femmes opulentes ou de mœurs dissolues qu'il domina (1). Celles de la classe bourgeoise ne jouent guère que par imitation, et l'économie forcée qui préside à leurs jeux en exclut ordinairement la passion, et par conséquent le danger. Quant aux femmes de peuple, les dés et les cartes ont presque toujours été sans attrait pour elles : les joueuses donnaient la préférence à la loterie.

Aujourd'hui que cet établissement ainsi que les maisons de jeu sont supprimés, et que les préoccupations politiques absorbent nos pensées avec la plupart de nos goûts, celui du jeu est beaucoup moins répandu en France; aussi les joueurs de profession de l'un et de l'autre sexe y sont infiniment plus rares.

Les climats ne semblent pas exercer une influence spéciale sur le développement de cette fatale passion; toutefois, un ancien joueur, devenu depuis sa guérison l'un des premiers employés de la ferme des jeux de Paris, m'a assuré que, d'après les observations qu'il avait été à même de faire pendant douze ans, on pouvait classer les joueurs passionnés dans l'ordre suivant : Chinois, Anglais et Anglo-Américains, Italiens, Espagnols, Russes, Allemands, Polonais, Belges et Hollandais, enfin les Français, les moins acharnés de tous. Il est à remarquer que les deux tiers des sommes englouties dans les maisons de jeu ouvertes à Paris (2) provenaient des étran-

(1) « Les femmes, dit encore l'auteur des *Lettres persanes*, ne s'y livrent guère dans leur jeunesse que pour favoriser une passion plus chère; mais à mesure qu'elles vieillissent, leur passion pour le jeu semble rajeunir, et cette passion remplit tout le vide des autres. »

(2) Depuis le 1^{er} janvier 1858, les sept maisons de jeu autorisées à Paris ont été fermées, au grand désespoir des joueurs et des employés de la ferme, envers lesquels, soit dit en passant, on aurait dû être moins injuste. Ces maisons, placées sous la surveillance de l'autorité municipale, étaient Frascati, le Salon, Marivaux, et les numéros 9, 115, 129 et 154 au Palais-Royal. Les jeux les plus en vogue étaient le *trente et un* ou *rouge et noir*, la *roulette*, le *krap* et le *krep*, jeux de dés favoris des Anglais. Le grand nombre d'ouvriers qui accouraient au numéro 115, où l'on faisait jouer petit jeu pour mieux les attirer, et où ces malheureux perdaient néanmoins en quelques instants le gain de leur quinzaine, fut l'une des principales causes de la suppression de la ferme-régie, qui avait été conservée, disait-on, comme un *mal nécessaire*, sous le consulat, l'empire et la restauration. Cette suppression éminemment morale, quoi qu'on en dise, a enlevé au gouvernement un revenu annuel de 5,500,000 francs, que

gers, qui ne manquaient pas de nous payer le tribut de leur séjour au milieu de nous.

Quant à la position sociale et aux diverses professions, le même observateur a vu jouer des individus de toutes les conditions et de tous les états. Cependant les joueurs les plus ardents, et comparativement les plus nombreux, lui ont paru être : 1° les gens riches et sans profession; 2° les individus pauvres et sans profession; 3° les banquiers et les négociants; 4° les médecins; 5° les étudiants des diverses facultés; 6° les ouvriers de toutes classes.

Caractère et portrait du joueur.

Stoïque en apparence, mais toujours plein d'illusions, le vrai joueur, malgré les sentiments qui l'agitent, supporte ordinairement sans changer d'attitude ni de visage toutes les chances de la fortune qu'il se plaît à braver. Prodigue du temps, insouciant et tout à la fois inquiet de l'avenir, incapable de réflexion parce qu'il se ferait peur à lui-même, il fuit la solitude comme son ennemie mortelle; mais ce n'est pas au sein des plaisirs ordinaires qu'il va chercher des distractions : celles-ci lui paraîtraient insipides; il lui faut une agitation fiévreuse et continue, qu'il ne trouve qu'en face des monceaux d'or offerts à sa cupidité : c'est là son bonheur, son idole; c'est là que l'attendent toutes les vicissitudes qu'il veut savourer, et que, successivement dépouillé ou comblé par la fortune, il va chaque jour porter à cette idole un nouvel encens et de nouvelles espérances.

Voyez ce maniaque assis immobile à une table de jeu dans laquelle on dirait que ses membres vont s'incruster (1) : son teint est pâle, son regard fixe et impatient; une triste sévérité règne sur ses traits; vous le prendriez pour un des juges infernaux; sa bouche, habituellement muette, ne fait

la ville de Paris était tenue de verser au trésor pour la concession des jeux, et à celle-ci une somme approximative de 1,500,000 francs, provenant de ce qui lui était abandonné sur le prix fixe des baux (le premier a été de 6,526,600 francs; le second, de 6,055,100 francs) et de ce qui lui revenait pour sa part des trois quarts dans les bénéfices annuels du fermier. Ainsi, depuis la concession des jeux faite à la ville de Paris par ordonnance de Louis XVIII, en date du 5 août 1818, les deux baux, qui ont compris une série de dix-neuf années, ont rapporté au gouvernement 104,500,000 francs, et à la ville de Paris 20,000,000 au moins. En doublant la première somme pour une vingtaine d'années antérieures aux baux donnés par la ville, et dont le chiffre n'est pas connu exactement, on arrive à une somme de plus de 200,000,000, que les sept maisons de jeu ont fait entrer dans les caisses de l'Etat.

(1) L'immobilité et la roideur presque tétanique qu'on observe chez la plupart des joueurs proviennent de l'impatience concentrée qui les dévore. C'est qu'en effet les décisions du jeu, quelque promptes qu'elles soient, leur paraissent d'une lenteur insupportable. Le temps qui leur semble le plus long est bien certainement celui qui s'écoule entre le tomber et le relever d'une carte ou d'un dé. (Voir le traité de la *Passion du jeu*, par Dusaulx.)

entendre à de longs intervalles que quelques mots mal articulés. Par moment il fait rouler ses yeux d'une manière étrange; sa physionomie prend alors quelque chose de terrible : le dépit, la fureur, une joie maligne mêlée d'inquiétude, viennent s'y peindre tour à tour; mais, comme s'il avait honte de laisser entrevoir les sentiments qu'il éprouve, il reprend bientôt son apparente impassibilité. Cependant, depuis plus de douze heures il a alternativement gagné et perdu ce qui suffirait pour le bonheur de vingt familles; vous le croyez sans doute saturé des émotions dont il se nourrit? Loin de là : ces chances tour à tour favorables et contraires, la fièvre qu'elles ont allumée dans son sang et dans son cerveau, l'heure avancée de la nuit, l'heure surtout, l'heure maudite fixée pour la fermeture, tout ne sert qu'à exciter davantage la passion qui le dévore et qui tient ses autres besoins comme suspendus. En ce moment plus que jamais son cœur, son esprit, ses sens, tout son être est au jeu; la maison ébranlée menacerait ruine, la foudre tomberait à ses pieds, sans le distraire : le bruit de l'or peut seul l'émouvoir. Et cependant, bien différent de l'avare, dont il a toute la cupidité, le joueur ne thésaurise jamais; il ne s'anime à la vue de ce métal que parce qu'il le regarde comme un moyen de contenter sa passion; dès qu'il l'a en sa possession, il l'expose de nouveau aux mêmes chances; car ces dons du hasard ne sauraient ni lui profiter, ni le satisfaire; ils ne sont pour lui que l'emblème des maux qu'il vient chercher et braver. Jouer est son but, son élément, sa vie; il ne voit rien au delà. Que lui importent sa ruine, son honneur, ses devoirs les plus sacrés, pourvu qu'il joue? Qu'il lui reste seulement un écu pour tenter la fortune, il ne perd rien de son audace : l'or étalé devant ses yeux lui dit encore d'espérer.

— Il serait aussi long que difficile de peindre toutes les nuances de cette déplorable manie. Sa physionomie morale varie selon les différentes espèces de joueurs; et, d'un autre côté, les sensations contraires qui les agitent, se détruisant réciproquement, ne présentent que des traits confus et presque insaisissables. Ainsi, il y a des *joueurs audacieux* pour qui la perte aiguillonne le désir; il y en a de *pusillanimes*, qui tremblent même lorsqu'ils sont en veine; de *superstitieux*, qui, voulant se délivrer de leurs perplexités, s'attachent à des chimères, tels que les songes, les pressentiments, les jours malencontreux, les mauvaises places, les voisins de sinistre augure, etc., etc.; il y en a aussi de *systématiques*, qui ne s'adonnent au jeu que par spéculation; il y a de *beaux joueurs*, qui s'exécutent promptement et de bonne grâce; des *joueurs fastueux*, qui sacrifient l'avidité à l'orgueil; il y a, dit-on, des *joueurs bienfaisants*, qui n'envisagent le gain que comme un moyen de faire des largesses (si ce dernier caractère existe, il doit être fort rare); enfin, on voit des individus qui mènent de front la passion du jeu avec celle du vin et des femmes; c'est surtout alors un abîme sans fond, où viennent bientôt s'engloutir les fortunes les plus considérables. La réunion

de ces trois vices ne tarde pas non plus à abrutir l'esprit, à pervertir entièrement le cœur, et à produire dans la santé les altérations les plus graves. Cette dernière classe forme celle des joueurs débauchés, qui n'est pas la moins nombreuse : elle pullule dans nos grandes cités ; c'est elle qui peuple les prisons et les bagnes, parce que les désordres auxquels elle se livre la conduisent presque toujours au crime.

Marche de la passion du jeu ; ses effets, sa terminaison.

Ce n'est pas toujours dès son début que cette passion ôte à l'homme la réflexion. Souvent poussé au jeu par un accident fortuit, par un sentiment de vanité qui lui fait craindre d'être taxé de pauvreté ou d'avarice, par le désœuvrement, par une lâche complaisance, ou enfin par un simple mouvement de curiosité, celui qui n'a pas encore éprouvé cette déplorable frénésie en est d'abord épouvanté. Il frémit en voyant l'abîme ouvert sous ses pas, et se sent disposé à fuir ; mais s'il ne suit pas à l'instant même cet heureuse inspiration, peu à peu le métal étincelant lui fascine les yeux, bientôt il ne voit plus qu'à travers le prisme d'une espérance cupide, sa raison l'abandonne, et il finit par céder au mouvement irrésistible qui l'entraîne à sa perte. Combien arrivèrent au jeu comme simples spectateurs, qui en sortirent joueurs effrénés ! « De deux regardeurs, dit un vieux proverbe, il y en a toujours un qui devient joueur. » N'est-ce pas ainsi que Courville, joueur trop fameux sous le règne de Louis XIV, fut saisi tout à coup, à l'âge de quarante ans, de ce vertige, qui le rendit ensuite le fléau de ses contemporains !

Quiconque ne sait pas résister aux premières amorces de ce dangereux passe-temps attise donc un feu que peut-être il ne pourra plus éteindre. Beaucoup d'individus n'y consacrent d'abord que de courts instants ; mais bientôt ils y donnent des heures, puis des jours, puis des nuits entières, et deviennent insensiblement joueurs passionnés. Alors la corruption de ceux avec lesquels ils se rassemblent ne tarde pas à les gagner ; car les joueurs de profession ne se rapprochent guère que pour trafiquer de leurs vices, et l'homme qui se hasarde dans leur compagnie est bien près de leur ressembler : aussi madame Deshouillères a-t-elle dit, avec autant de vérité que de grâce :

Le désir de gagner, qui nuit et jour occupe,
Est un dangereux aiguillon :
Souvent, quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon,
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

L'infamie n'est pas la seule terminaison de cette passion funeste ; on la

voit encore très-communément finir par la misère et la mélancolie, quelquefois par la folie, le meurtre et le suicide (1). M. B. Levrault a remarqué que les joueurs étaient fort sujets aux engorgements des viscères abdominaux, ainsi qu'aux affections anévrysmales du cœur ou de la crosse de l'aorte.

— Du reste, le jeu, si nuisible aux individus, ne l'est pas moins à la société entière, en opérant un déplacement improductif de capitaux, et en contribuant à entretenir l'oisiveté, si justement appelée la mère de tous les vices.

« La condition des joueurs, dit M. Frégier, est sujette à tant de vicissitudes et à tant d'égarements, qu'il n'est pas étonnant que la société, et que l'autorité publique préposée à sa garde, les considèrent comme des hommes dangereux. Le jeu est l'une des passions auxquelles la classe vicieuse se livre avec le plus d'ardeur. Les individus de cette classe qui sont dominés par l'amour du jeu deviennent, tôt ou tard, l'effroi de tous les gens de bien; car ceux-ci travaillent pour économiser leur superflu, tandis que les premiers ne travaillent que pour assouvir leur passion.

» Parmi les joueurs de profession, il en est qui ne sont préoccupés que du besoin de jouer (je parle des joueurs de bas étage, ou de ceux qui appartiennent à la classe lettrée, mais nécessaire). On dirait que l'activité de ce besoin absorbe en eux tous les autres besoins, même les plus impérieux; ils retranchent, le plus qu'il est possible, sur leur nourriture, sur leurs vêtements, sur leur coucher, afin de fournir à leur terrible passion; ils fréquentent les mauvais garnis, ils emploient la plus forte partie du produit de leur travail à tenter les hasards du tapis vert, et ils dépensent à regret une pièce de deux sous pour reposer leur tête sur de la paille pourrie ou sur des chiffons souillés de fange. Telle est pourtant leur destinée de chaque jour, destinée qui les ravale au niveau des vagabonds et des voleurs, familiers des mêmes repaires.

» Cette communauté d'habitation, ces rapports avec le rebut de la société, secondent puissamment les pernicieuses influences de la passion qui les subjugué. Privés souvent de leur dernier écu par les coups du sort, et sollicités par la passion, cause de leur infortune, ils se jettent dans la carrière du crime, à la suite des voleurs qui habitent avec eux sous le même toit, ou qui éprouvent comme eux les tourments de l'amour du jeu. Cette extrémité est, à la longue, le partage de la plupart des joueurs. Aussi les préposés de

(1) On connaît cette inscription faite pour une maison de jeu :

Ici deux portes à cet antre :
L'une s'ouvre à l'espoir, l'autre au crime, à la mort ;
C'est par la première qu'on entre,
Et par la seconde qu'on sort.

la police sont-ils tous enclins à mal augurer de cette classe d'hommes, dont ils ne parlent qu'avec une profonde commisération, et comme de gens voués au crime.

» Le jeu est l'une des passions les plus tenaces chez les malfaiteurs. Ces hommes, qui vivent de si peu lorsqu'ils ne trouvent pas l'occasion de dépouiller les honnêtes gens, sont emportés par la fureur de dépenser, lorsque quelque rapine inattendue les a mis en possession d'une somme un peu élevée.

» Poursuivis sans cesse par la crainte d'être découverts et arrêtés par la police, ils se hâtent de jouir. Les émotions brûlantes du jeu sont une de leurs plus chères délices; la débauche et la gloutonnerie viennent ensuite. Voilà pourquoi la police, malgré toute sa diligence et tous ses efforts, ne parvient que très-rarement à saisir intact le fruit de leurs méfaits. Cette cruelle passion du jeu les obsède jusque dans les prisons, et les entraîne quelquefois à des excès qui tiennent de la démence. On cite des prisonniers qui, après avoir perdu en un instant le produit d'une semaine de travail, n'ont pas craint, pour assouvir leur passion, de jouer par avance le pain qui devait les nourrir pendant un mois, deux mois, et même trois mois; et, ce qu'il y a de plus surprenant, il s'est rencontré des hommes assez féroces pour guetter, pendant la distribution des vivres, ceux dont ils avaient ainsi gagné la nourriture, et ne les quitter qu'après leur avoir arraché le morceau de pain dont ils ne pouvaient se passer sans souffrir. J'ajouterai un dernier trait qui montrera jusqu'à quel point le délire de l'amour du jeu peut aveugler un être raisonnable.

» Les médecins de la maison centrale du mont Saint-Michel ont observé un condamné qui jouait avec une telle ardeur, qu'à l'infirmerie, tout malade qu'il était, il livrait aux chances du jeu la ration de bouillon ou de vin qui lui eût été si nécessaire pour rétablir ses forces épuisées. Ce malheureux est mort d'inanition. » (*Des Classes dangereuses de la population.*)

— On dit communément : Qui a joué jouera; et, en effet, il est rare de voir les joueurs se corriger. Le temps, qui use quelques-unes de nos passions, donne à celle-ci une ardeur qu'elle n'a pas toujours à son début; ainsi, le vieillard qui en a contracté une longue habitude s'y livre avec plus d'acharnement encore que le jeune homme. Ce dernier peut en être distrait par quelque autre penchant, ou même par un sentiment d'honneur; il n'y a guère, pour le vieux joueur, de guérison possible que dans la religion; elle seule, en ouvrant son cœur à d'immortelles espérances, peut le consoler de la perte des illusions qu'il poursuivait.

— D'après les *Comptes rendus de la justice criminelle en France*, la pas-

sion du jeu a poussé au suicide 81 individus dans l'espace de six années :

En 1836.	19
1837.	21
1838.	10
1839.	6
1840.	12
1841.	13
	81

Sur 1,000 crimes, on a constaté que les querelles au jeu en avaient fait commettre 113.

Il m'a été impossible de connaître, même pour Paris, le chiffre des joueurs admis dans les établissements consacrés au traitement des aliénés; mais il est permis de croire qu'ils y figurent en assez grand nombre.

D'après les tableaux officiels des délits jugés par les tribunaux, on trouve qu'en l'espace de treize années, la passion du jeu a produit en France 1,545 affaires correctionnelles, qui ont amené la suppression de 286 loteries clandestines et la fermeture de 1,259 maisons de jeu de hasard tenues sans autorisation (1); savoir :

Années.	Loteries clandestines.	Maisons de jeu non autorisées.
1829.	16	32
1830.	27	58
1831.	27	42
1832.	61	84
1833.	29	116
1834.	7	78
1835.	11	100
1836.	28	143
1837.	16	123
1838.	14	127
1839.	21	120
1840.	16	125
1841.	13	111
TOTAUX. . . .	286	1,259

(1) La ferme-régie était une transaction financière avec la passion du jeu ; mais, comme on l'a dit avec raison, détruire la ferme n'est pas détruire la passion. Il faut donc que le gouvernement sévise avec la plus grande rigueur contre les maisons de jeu clandestines ouvertes dans les grandes villes, et où les malheureux joueurs trouvent d'autant moins de sécurité, qu'il y a absence complète de surveillance et de contrôle.

Ne sont pas compris dans ce tableau les jeux de loterie ou de hasard sur la voie publique, pour la répression desquels 399 inculpés ont été condamnés à l'amende, et 18 à l'emprisonnement, pendant la seule année 1840.

Traitement.

Les vices n'ayant d'attrait que parce qu'on les regarde comme une source de plaisir, il faut, lorsqu'on veut tenter la guérison d'un joueur, commencer par le détromper. Sans doute, l'entreprise est difficile; mais si une longue habitude n'a pas encore dégradé son âme, si l'on parvient à réveiller en lui un véritable sentiment d'honneur, et à lui faire reconnaître les écueils dont il est environné, tout n'est pas perdu. L'esprit humain peut beaucoup lorsqu'il est suffisamment éclairé, et pour lui c'est déjà un commencement de triomphe que de désirer la victoire. Quelles que soient, néanmoins, les bonnes dispositions de l'homme qui consent à renoncer au jeu, il faut bien se garder de l'abandonner à lui-même, car sa guérison complète sera longtemps douteuse. Quand on est parvenu à la lui faire désirer, il faut l'obliger à rompre brusquement tous ses rapports avec ceux dont l'exemple pourrait encore l'égarer. Les fatigues du corps, la fuite des grandes villes, les voyages, la vie et les exercices champêtres, quelque entreprise laborieuse et tout à la fois agréable, l'étude des beaux-arts, des sciences, la société de gens instruits et enjoués aimant l'ordre et l'économie, enfin l'amour de la religion, qui toujours conduit l'homme aux affections les plus nobles et les plus conformes à son bien-être, tels sont les moyens les plus efficaces que l'on puisse employer pour détruire ce mal dévorant. Il s'agit ici d'une passion vile, opposez-lui des sentiments généreux; donnez au joueur la vertu pour égide; conduisez-le au bien par un chemin semé de fleurs, bientôt il ne voudra plus le quitter: car un premier acte honnête en produit toujours d'autres; bientôt aussi l'estime publique, qui sera sa récompense, vous répondra de la solidité de sa guérison.

CHAPITRE XIII.

DU SUICIDE.

Les suicides sont toujours communs chez les peuples corrompus.

CHATEAUBRIAND, *Génie du christianisme*.

Définition.

Le suicide (1), ce triple attentat envers Dieu, envers la société, et envers soi-même, peut être considéré, en général, comme le *délire de l'amour de soi*; délire qui fait oublier les devoirs les plus sacrés, et jusqu'au sentiment de sa propre conservation, pour se soustraire à des souffrances physiques ou morales que l'on n'a pas le courage de supporter.

De toutes les actions criminelles que les passions ou les misères humaines enfantent, il n'en est guère qui nous affectent plus péniblement et qui nous inspirent une indignation plus profonde que cet acte, parce qu'il bouleverse nos idées les plus naturelles, et nous montre à quel degré d'égarement l'homme peut être poussé quand il s'est rendu sourd à la voix de sa raison, comme à celle de sa conscience. Si néanmoins, maîtrisant les premières impressions que fait naître le suicide, nous examinons la variété des causes qui peuvent le produire, nous reconnaitrons que tantôt c'est un crime qu'il faut détester, tantôt une maladie qu'il eût fallu guérir, tantôt un mouvement d'exaltation qu'il faut plaindre; et nous serons forcés d'avouer que s'il mérite souvent notre réprobation, souvent aussi il réclame notre pitié et notre indulgence.

Si le suicide impliquait toujours crime, cette dénomination pourrait-elle convenir au genre de mort de ces pauvres idolâtres qui, privés encore des lumières du christianisme, vont s'offrir en sacrifice pour obéir à des usages, à des préjugés plus forts chez eux que l'instinct de la conservation? à ces malheureux Indiens, par exemple, qui, chaque année, courent se précipiter sous le char de leur idole, afin d'y trouver une mort qu'ils croient glorieuse et digne de récompense? Assurément il ne peut y avoir là suicide, du moins dans toute l'acception donnée communément à ce mot; car ce

(1) Ce terme, qui n'existait dans aucune langue, fut créé dans le siècle dernier par l'abbé Desfontaines. Auparavant nous n'en avions pas qui exprimât l' homicide de soi-même. Le mot latin *suicidium* est également d'invention moderne.

n'est ni le dégoût de la vie, ni le mépris des lois divines et humaines, qui les font agir : c'est à Dieu seul qu'appartient le droit de les juger.

Flétrirons-nous aussi du nom de suicides les Codrus, les Curtius, les Winckelried, les d'Assas, les Bisson, et tant d'autres héros que nous offrent les annales de la gloire? Non, certes : leur mort fut commandée par un dévouement sublime pour leur patrie, et mérite toute notre admiration. Celle de Caton ne saurait être jugée ainsi : elle ne sauva pas son pays, elle ne sauva que lui seul de la clémence de César ; et si la secte stoïcienne érigea en vertu cet acte de désespoir, c'est qu'alors la religion chrétienne n'était pas encore venue détruire les vains sophismes de l'esprit humain : quand son flambeau apparut sur la terre, la main du suicide fut désarmée, ou du moins on ne vit plus en lui qu'un être incomplet, un déserteur de la vie, un soldat abandonnant le champ de bataille avant d'avoir courageusement combattu.

Quelques écrivains modernes préconisèrent de nouveau le meurtre de soi-même ; ils allèrent jusqu'à dire que l'Écriture sainte justifie cet acte aussi anti-religieux qu'anti-social : citant la mort de Samson, ils la mirent, sans hésiter, au rang des suicides. Mais, en voulant partager le sort des Philistins, Samson se dévoua comme le firent depuis les héros dont nous venons de parler ; ceux-ci furent les nobles martyrs du patriotisme, il fut de plus, lui, martyr de la foi de ses pères. Sa mort, celle d'Eléazar dans l'histoire des Machabées, celle de cette vierge courageuse (1) se précipitant du haut d'un toit pour échapper à l'infâme traitement que lui réservaient ses bourreaux, celle enfin de tant d'autres victimes des persécutions de l'idolâtrie, ne sauraient être considérée comme des actes volontaires, produits par le dégoût de la vie, comme l'homicide de soi-même : celui-là seul en est coupable, qui, au mépris de tous ses devoirs, agit librement avec l'intention de se détruire, et non celui qui, en faisant une belle action, trouve la mort sur son chemin.

Causes.

Les plus judicieux auteurs qui ont écrit sur le suicide n'ont pas hésité à reconnaître que l'affaiblissement des croyances religieuses est la cause la plus immédiate des morts volontaires que nous voyons se multiplier chaque jour d'une manière si effrayante dans tous les rangs de la société (2). Les déclarations mêmes des malheureux qui s'abandonnent à ce délire appuieraient seules cette opinion, si le plus simple examen ne venait suffisamment

(1) Sainte Pélagie.

(2) De 1827 à 1850, il y a eu à Paris un suicide sur 3,000 habitants, et de 1850 à 1855, un sur 2,094 : cette désolante progression, qui continue encore, se retrouve en province et à l'étranger. (Voir les documents statistiques sur le suicide, pag. 401 et suiv.)

la justifier. L'homme qui croit à une autre vie, l'homme qui admet un Dieu pour témoin de ses peines secrètes, ne se tue pas : il sait qu'il commettrait un crime; d'ailleurs, les sublimes espérances qui l'animent lui donnent la force de supporter le fardeau de la vie, quelque lourd qu'il lui paraisse. Celui, au contraire, qui ne croit à rien, et dont la raison est égarée par les passions ou de funestes maximes, celui-là se révolte contre les premières atteintes du malheur et de la souffrance. De là au découragement, de là à la pensée d'attenter à ses jours, il n'y a qu'un pas; et ce pas, il le fait bientôt, s'il en a le triste courage. « Quand la morale publique, quand les menaces de la religion, n'opposent plus de frein aux passions, dit Esquirol, le suicide doit être regardé comme un port assuré contre les douleurs morales et contre les douleurs physiques. »

Si, en effet, nous jetons nos regards sur la grande scène du monde, nous voyons de toutes parts la vertu débordée par mille passions violentes, qui, échappant au joug imposé par les préceptes religieux, vont se livrer aux plus coupables excès, sans que rien puisse les arrêter au bord de l'abîme qui leur est ouvert. Nous y voyons le mérite, la droiture, la modestie, luttant contre la bassesse, la dissimulation et l'orgueil; des amours frénétiques, des cupidités rivales, des trahisons, des vengeances, des fraudes; la soif du gain qui pousse le joueur à sa ruine, des espérances déçues, des renversements de fortune, des peines, des misères sans consolations, des crimes sans repentir, l'homicide de soi-même, enfin, comme remède à tant de maux.

Les secousses politiques, les gouvernements constitutionnels et républicains, plus favorables que le despotisme au développement des passions ambitieuses; l'esprit militaire, qui apprend à envisager la mort sans effroi; les progrès de la civilisation, qui multiplie les besoins et les rend plus impérieux, peuvent aussi exercer une grande influence sur la fréquence du suicide. Mais les livres, qui en font l'apologie, les théâtres, qui le mettent si souvent en scène, les journaux, qui ne manquent jamais d'en retracer la triste réalité, sont des causes bien plus directes de cette contagion. Madame de Staël, dans sa jeunesse, flatta aussi ce malheureux penchant; mais plus tard, reconnaissant son erreur, elle avoua que la lecture du *Werther* de Goëthe avait produit plus de suicides en Allemagne que toutes les femmes de cette contrée. C'est qu'en effet le charme dangereux répandu dans cette production, en dépouillant le meurtre de soi-même de presque toute son horreur, peut produire les impressions les plus funestes sur une imagination tant soit peu exaltée, et la conduire au crime qu'elle s'est accoutumée, dans ce drame, à considérer comme un acte de vertu. « C'est ainsi, dit l'éloquent docteur Pariset, que le mal moral s'introduit dans les âmes : il y entre par des paroles ou des images; il s'y grave par des maximes, des exemples, des apologies. Bientôt il est partout. Suivez la marche du crime : avant de paraître devant les tribunaux, il passe par les livres et les théâtres;

puis, du sein des tribunaux, des milliers de voix en font pénétrer les peintures jusque dans le sein des familles, et les impressions qu'il y porte se mêlent, pour les corrompre, aux saintes habitudes des premières années. » Il en est de même pour le suicide : le premier acte de cette nature est publié, il trouve des apologistes, c'est un exemple qui en provoque un second, un troisième, ainsi de suite; bientôt c'est une épidémie, tant est grand le penchant de l'homme à l'imitation !

Parmi les causes du suicide, on signale encore : l'onanisme, l'abus des plaisirs, l'excès des boissons alcooliques, la passion du jeu, la colère, l'ambition, l'envie, la jalousie, l'oisiveté, l'ennui, la solitude, la nostalgie, les chagrins domestiques, le goût excessif de la musique, qui exalte la sensibilité; la terreur, le remords, le désespoir (1), la misère, le déshonneur, et surtout l'hérédité : un grand nombre d'observations prouvent, en effet, que le penchant au suicide peut se transmettre : on a vu des familles entières en être atteintes, et y céder quelquefois irrésistiblement (2).

On a encore observé que les saisons avaient une grande influence sur cette funeste disposition, mais on a trop insisté peut-être sur celle du climat : aussi a-t-on taxé d'exagération l'opinion de Montesquieu, qui prétend que la fréquence du suicide chez les Anglais doit être attribuée à l'atmosphère dans laquelle ils vivent. Sans doute, on ne peut nier qu'un ciel nébuleux et sombre ne dispose aux idées mélancoliques, ordinaires avant-coureurs du dégoût de la vie, mais on verra que sous le ciel de la Russie, bien moins agréable que celui de l'Angleterre, les cas de suicides se reproduisent assez rarement; on en voit aussi très-peu chez les Hollandais, placés à peu près dans les mêmes conditions physiques que les Anglais. Ce dernier peuple, d'ailleurs, n'était nullement enclin au suicide quand les Romains envahirent la Grande-Bretagne, tandis que cet acte de délire était alors beaucoup plus fréquent en Italie qu'il ne l'est aujourd'hui (3). Les climats sont restés les mêmes, mais les changements qui se sont opérés dans l'organisation sociale des deux nations ont dû nécessairement en amener de très-grands dans leurs mœurs, leurs usages, leurs penchants; et c'est là surtout qu'il faut chercher la cause des différences qui nous frappent en elles aujourd'hui par rapport au suicide.

(1) On sait que le remords et le désespoir ont conduit au suicide le premier meurtrier dont l'histoire fait mention.

(2) Il résulte des observations multipliées d'Esquirol, que les prédispositions héréditaires de la folie transmises par les mères sont d'un tiers plus nombreuses que celles qui proviennent des pères. On a fait la même remarque pour la mélancolie-suicide.

(3) Parmi les Etats de l'Europe, la France est le pays où il se commet actuellement le plus de suicides; viennent ensuite l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, l'Italie, puis l'Espagne et la Russie. (Voir, à la fin de cet article, les documents statistiques sur le suicide.)

Quant aux saisons, il est certain qu'elles exercent une action marquée sur les individus qui éprouvent le dégoût de la vie : le printemps et l'été paraissent être celles où l'on voit le plus d'aliénations mentales, et en même temps le plus de suicides. MM. Fodéré et Douglas ont observé qu'ils étaient plus fréquents à Marseille lorsque le thermomètre marquait 22 degrés au-dessus de zéro. Cheyne rapporte qu'en Angleterre l'automne et les vents d'ouest sont féconds en suicides; le professeur Osiander, dans le nord de l'Allemagne, partage cette opinion; Cabanis et Esquirol ont aussi observé que le passage d'un été sec à une automne humide est plus favorable au développement des affections abdominales, dont le suicide dépend assez souvent.

Toute souffrance physique excessive, quand elle se prolonge, peut, comme la douleur morale, porter celui qui en est atteint au désir de se donner la mort. Ainsi beaucoup de maladies peuvent produire le suicide, si elles ne sont pas surveillées (1). De ce nombre on signale principalement la lèpre, le scorbut, dans certains pays, et la pellagre, dans les campagnes du Milanais. On a vu encore des personnes atteintes de névralgies, de goutte, de rhumatismes aigus, d'affections cancéreuses et d'hypochondrie, chercher à se détruire pour mettre fin à leurs maux. Servius, le grammairien, s'empoisonne parce qu'il ne peut guérir de la goutte; Cornelius Rufus, ami de Pline le Jeune, se laisse mourir de faim pour la même cause; et Silius Italicus termine aussi ses jours par une abstinence volontaire, parce qu'un abcès incurable lui fait prendre la vie en aversion. Tout dépend de l'organisation, du degré de sensibilité, d'énergie et de courage de celui qui souffre moralement ou physiquement. S'il est des hommes que nul événement, nulle douleur ne saurait abattre, il en est un bien plus grand nombre qui s'irritent, qui se désespèrent au milieu des souffrances, et cette sorte d'exaltation peut aisément les conduire à la pensée d'abrèger leurs jours.

L'état morbide improprement appelé *tempérament mélancolique* est une grande prédisposition au suicide. La constitution sanguine peut aussi, mais d'une manière différente, porter à cet acte meurtrier. Dans le premier cas, c'est presque toujours un profond ennui, un dégoût de toutes choses, qui inspire peu à peu à l'individu ainsi organisé l'idée de mettre fin à son existence; dans le second, cette pensée ne se manifeste et ne se réalise qu'à la suite d'une vive contrariété, d'un violent chagrin, d'un événement quelconque, parce que celui qui en est atteint, toujours prompt à s'irriter, se grossit ses maux, et devient homicide de lui-même dans un accès de colère ou de désespoir, sans prendre le temps de réfléchir au crime qu'il va commettre.

(1) Sur 155 cas, recueillis par M. Prevost, de Genève, 24 reconnaissent pour cause l'aliénation mentale, et 54 diverses maladies.

On n'est pas également porté au suicide à tous les âges. L'enfance, étrangère à la plupart des passions qui agitent l'âge viril, ne ressent guère fortement que la gourmandise, l'envie et la jalousie; ces penchants peuvent néanmoins lui inspirer une résolution désespérée: on a vu des enfants refuser toute espèce de nourriture, parce qu'ils se croyaient délaissés, ou seulement moins aimés que d'autres. Le non-succès des études, une mauvaise éducation, de dangereux exemples, peuvent aussi déterminer chez quelques adolescents la mort volontaire: heureusement ces cas sont assez rares. Le passage de l'adolescence à la puberté, qui amène le vague des passions, produit quelquefois aussi ce que madame de Staël appelle *la douleur de la vie*; mais on ne voit guère cette douleur aller jusqu'au suicide, à moins qu'une circonstance imprévue ne vienne le déterminer. C'est, en général, pendant la jeunesse et l'âge mûr (de 20 à 45 ans) (1), que l'homme se laisse entraîner davantage à cette fatale extrémité, parce qu'alors, en butte aux passions érotiques ou ambitieuses qui agitent tour à tour l'espèce humaine, il cherche dans la tombe un abri contre les déceptions de son cœur, ou contre les revers inopinés qui viennent l'atteindre. La vieillesse est moins sujette à ces actes de désespoir. En général, plus l'homme approche de sa fin, plus il se rattache au bien qui va lui échapper; cependant, quand les passions survivent aux facultés qui d'abord les ont mises en jeu, elles peuvent inspirer à un vieillard le dégoût de la vie, et lui donner en même temps l'énergie momentanée dont il a besoin pour se débarrasser du fardeau qui l'obsède. La douleur, la misère, l'abandon, peuvent produire sur lui le même effet, et amener le même résultat (2). Les exemples en sont devenus fort communs de nos jours. Ils étaient, du reste, très-fréquents autrefois chez certains peuples. Les Abyssiniens se tuaient quand ils arrivaient à la vieillesse; les habitants de Coulis, ville de la Grèce, se donnaient aussi la mort pour se dérober au poids des ans; et l'on sait que la secte des brahmanes, comme autrefois celle des stoïciens et des épicuriens, autorise l'homme à se détruire dès qu'il est fatigué de la vie (3).

Quant à l'influence des sexes par rapport au suicide, quoiqu'on ait ob-

(1) Les recherches les plus récentes constatent néanmoins qu'il y a maintenant à Paris beaucoup plus de suicides avant l'âge de vingt ans, et de quarante à soixante, qu'on n'en voyait autrefois.

(2) On sait que le père du célèbre Barthez se laissa mourir de faim, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, par suite du profond chagrin que lui causa la mort de sa femme.

(3) Les livres sacrés des Hindous, ce peuple qui a des mœurs si douces et tant d'horreur pour le sang, établissent cependant plusieurs manières violentes de quitter la vie: elles consistent à se laisser mourir de faim, à se brûler dans du fumier de vache, à s'ensevelir dans la neige sur les montagnes du Thibet, à se laisser dévorer par un crocodile, à se couper le cou sur les bords du Gange, enfin à se noyer.

servé que le penchant à l'imitation est en général plus prononcé encore chez les femmes que chez les hommes, les relevés statistiques des divers pays prouvent qu'elles se livrent moins fréquemment que ces derniers à cet acte frénétique (1). Leur constitution physique, beaucoup plus faible que celle de l'homme, leur timidité naturelle, les habitudes de modération et de douceur que leur fait ordinairement contracter le genre d'éducation qu'elles reçoivent, peuvent expliquer cette différence. Il faut, pour qu'elles renoncent à ces habitudes, qui leur prêtent un charme si séduisant, que les passions soient mises en jeu chez elles d'une manière violente. L'amour, qui exerce dans leur cœur une si grande puissance, et qui devient souvent la principale affaire de leur vie, les rivalités, l'abandon, le déshonneur, auxquels les expose cette passion tyrannique, peuvent les porter au dernier degré de la douleur et du désespoir, et c'est le plus communément ce qui les conduit à se donner la mort. Suivant la remarque d'Hippocrate, les jeunes filles non menstruées, et les jeunes femmes qui le sont mal, tombent quelquefois dans une langueur capable de les disposer au suicide. On a observé aussi que l'âge critique amène assez souvent chez les femmes l'ennui de la vie et le désir de la terminer; mais lorsque cette disposition a lieu, il faut peut-être moins l'attribuer aux incommodités qu'elles éprouvent à cette époque, qu'à la perte des illusions dont elles se nourrissaient, et auxquelles il leur est si pénible de renoncer, quand elles n'ont pas su se créer d'avance des jouissances indépendantes de la jeunesse et de la beauté.

Il est assez fréquent, surtout parmi les aliénées et les épileptiques, de rencontrer des femmes, qui pendant le flux menstruel, cherchent tous les moyens imaginables pour se détruire, et qui perdent de vue cette idée pendant le reste du mois. Quelques femmes sont tourmentées du même désir pendant la grossesse.

Il résulte enfin, du relevé des morts subites que j'ai été à portée de constater depuis vingt-cinq ans, que la propension au suicide est beaucoup plus grande dans le célibat que dans le mariage : c'est que les liens de ce dernier état attachent plus fortement à la vie, bien qu'ils la rendent souvent plus agitée et plus pénible.

La profession qui présente le moins de suicides est, d'après M. Prevost, de Genève, celle des cultivateurs, tandis que les classes lettrées en offrent le plus grand nombre. Chose déplorable ! il résulte également d'un tableau dressé par M. Balbi, que, dans tous les pays civilisés du globe, les suicides sont plus fréquents là où l'instruction est le plus répandue.

« On se tue fort peu aux galères, dit M. Lauvergne, et des relevés suivis annuellement sur le nombre des morts volontaires ne portent guère que

(1) La fréquence du suicide chez la femme est à celle observée chez l'homme environ comme 1 est à 5.

1 suicide par année chez les forçats. Ces hommes, sans craindre la mort, n'osent se la donner; ils préféreraient la recevoir d'autrui. »

Les suicides sont également assez rares chez les prostituées : les relevés statistiques de la justice criminelle en France n'en signalent que 5 ou 6 par an.

Parmi les causes de suicide que nous venons d'énumérer, les unes sont subordonnées à la volonté de l'homme, les autres en sont plus ou moins indépendantes : le prêtre, le magistrat et le médecin sont donc obligés d'en avoir une connaissance complète et précise, puisqu'ils peuvent être appelés à apprécier la culpabilité de cette déplorable aberration.

Marche et caractères principaux du suicide.

Le suicide n'étant qu'un phénomène consécutif d'une foule de causes différentes, et sa marche ne présentant aucune régularité, nous ne le suivrons pas dans toutes ses phases; nous nous bornerons à en étudier quelques-unes, et à indiquer les deux caractères principaux qu'il revêt, selon qu'il se montre *accidentel* ou *médité*, à l'*état aigu* ou à l'*état chronique*. Dans le premier cas, il est presque toujours l'effet de quelque revers ou de quelque passion violente, et son exécution est aussi rapide qu'irréfléchie; mais si cette exécution est incomplète, il est rare qu'elle se renouvelle, parce que la tentative infructueuse amène la réflexion, et sert quelquefois de crise à l'affection morale qui l'a déterminée. Cependant, on a vu aussi en pareilles circonstances le penchant au suicide se reproduire pour des causes assez légères, et passer même à l'état chronique, si des soins éclairés ne viennent arrêter ses progrès. Il est aussi des cas où la marche du suicide aigu est plus lente, surtout quand les causes déterminantes agissent sur des sujets lymphatiques ou affaiblis : les résolutions désespérées sont en général moins promptes chez ces derniers que chez les sanguins; mais pour avoir d'abord grondé sourdement, l'orage n'éclate pas moins ensuite, et ses résultats n'en sont pas moins funestes.

Bien différent du suicide aigu, le suicide chronique paraît avoir tous les caractères d'un acte réfléchi, et c'est aussi celui qui semble impliquer le plus de criminalité. Sa marche, plus lente, présente du moins cet avantage, que l'œil attentif de l'observateur peut la saisir et l'entraver, si même il ne parvient à l'arrêter tout à fait. Les individus affectés de cette sorte de délire sont pour l'ordinaire taciturnes, moroses, défiants, et si complètement renfermés en eux-mêmes, que tous les objets extérieurs ne servent qu'à accroître leur tourment et la mélancolie qui les dévore. Aussi faut-il beaucoup de persévérance, et surtout les plus grandes précautions, pour essayer de les dérober à cet état d'irritation qui trouble insensiblement leurs fonctions organiques, et ne leur laisse d'intelligence que pour suivre l'idée fixe qui

les préoccupe. Mais, dans cet état même, on remarque bien des nuances. Il en existe deux surtout, ordinairement assez distinctes pour qu'un praticien éclairé ne puisse les méconnaître. L'une se trouve dans la *haine de la vie*, c'est-à-dire dans une surexcitation de la sensibilité, qui pousse sans cesse l'homme à se débarrasser d'un fardeau que les passions ou toute autre cause lui ont rendu insupportable, mais dont il ne paraît pas toujours souffrir extérieurement. L'autre est seulement l'*ennui*, le *dégoût*, la *douleur de la vie* : les mêmes motifs ont pu la produire, mais elle ne se manifeste guère que par une sorte d'atonie, d'abattement moral, qui peut bien faire naître la pensée du meurtre de soi-même, sans laisser toujours l'espèce de courage nécessaire pour l'exécuter. Ce dernier état se fait remarquer quelquefois chez les aveugles-nés, que l'on voit dépérir sans qu'ils montrent le désir d'abrégier leurs jours : on ne connaît pas d'exemple de mort volontaire parmi eux. Quant aux individus affligés de l'aveuglement de l'esprit, la douleur chronique de la vie se complique souvent de haine, et celle-ci donne malheureusement à l'autre l'énergie dont elle manquait pour saisir l'arme du suicide.

Le *spleen*, dont l'ennui fait le principal caractère, a quelque analogie avec cette dernière variété : c'est la maladie des peuples civilisés et opulents. On s'accorde cependant à dire qu'elle est assez rare, même chez les Anglais, qui passent pour les mortels les plus ennuyés du monde. Si, en effet, l'influence du climat, et la satiété des jouissances que procurent les richesses, sont pour quelque chose dans la fréquence du suicide parmi eux, n'ont-ils pas comme nous une foule d'autres causes qui peuvent y contribuer ? Nous avons déjà vu que ce délire était à peu près ignoré en Angleterre avant qu'elle ne tombât au pouvoir des Romains : ce fut seulement vers le milieu du XVI^e siècle qu'il commença à s'y répandre. Les commotions politiques, le développement de la civilisation, les violentes disputes religieuses qui soulevèrent les passions dans ce pays, et plus particulièrement encore les pernicieuses maximes qu'y répandirent plus tard les Doune, les Blount, les Gildon, etc. ; enfin, les exemples éclatants qu'y suscitèrent les opinions erronnées de ces écrivains, donnèrent un tel essor au suicide, que cette contrée en devint pour ainsi dire comme le sol natal. C'est donc à ces différentes causes, et non à la maladie du spleen uniquement, qu'il faut attribuer la plupart des morts volontaires chez les Anglais : du reste, nous les avons si bien imités sous ce rapport, qu'il semble que leur déplorable manie soit venue s'implanter parmi nous.

Cette tristesse habituelle, cette sombre rêverie, connue aussi sous le nom de *mélancolie*, est devenue l'un des caractères distinctifs de notre époque. Par cela même que les extrêmes se touchent, on l'observe assez communément chez les *viveurs*, chez ces jeunes hommes qui, s'étant précipités dans tous les excès du plaisir, ont vidé en un instant la coupe de la volupté ;

comme ils en ont éprouvé toute l'ivresse, ils n'en ressentent plus que le déboire. La mélancolie est encore le lot de ces êtres *incompris*, qui consomment leur vie à la recherche d'un type idéal de perfection, fruit de leurs dangereuses lectures. Toujours en dehors de la vie réelle, leur esprit se jette dans un vague indéfinissable, qui, il faut le dire, n'est pas d'abord sans quelque charme. Mais, désabusés bientôt par l'expérience, ces insensés finissent par donner la teinte de leur esprit à tout ce qui les entoure. L'existence ne leur apparaissant plus que triste et décolorée, leurs pensées se portent toutes vers la tombe; la tombe est le sujet continuel de leurs inspirations ou de leurs vœux, et souvent une douleur égoïste les y précipite avant qu'ils n'aient songé à remplir aucun des devoirs imposés à l'humanité. D'autres, enfin, et c'est le plus grand nombre, abattus par la perte d'un être chéri, par un revers de fortune ou par des illusions déçues, se livrent immodérément à une douleur sans consolation, parce qu'elle est sans espérance. Prenant dès lors la vie en aversion, ils s'arrogent le droit de la quitter violemment, sans songer qu'elle appartenait à Dieu, à la société, à leur famille. Ces fins tragiques, consignées par milliers dans nos annales criminelles, deviendraient fort rares, si une éducation moins efféminée et plus chrétienne apprenait de bonne heure aux enfants à lutter contre l'adversité, en leur faisant faire en quelque sorte l'apprentissage du malheur. Devenus hommes, ils se trouveraient prémunis contre les accidents inséparables de la vie, et, appuyés sur la religion, ils graviraient avec courage le sentier escarpé qui conduit vers cette véritable patrie, où il n'y a plus ni combats ni épreuves.

Les tristes phénomènes de morts volontaires, qui se reproduisent si fréquemment dans les mêmes saisons, quelquefois dans un même pays, dans une même ville, dans une même classe d'hommes, et par des moyens presque identiques, ne permettent pas de révoquer en doute l'influence que nous avons vu exercer par l'atmosphère et par l'imitation sur les individus qui ont quelque prédisposition au suicide. Ces funestes épidémies sévissent d'ordinaire sur les deux sexes, quelquefois sur un seul. On connaît l'exemple des filles de Milet, cité par Plutarque : l'une d'elle se pendit; aussitôt une foule d'autres se donnèrent la mort par le même moyen, et il fallut, pour arrêter les progrès effrayants d'une telle frénésie, que le sénat ordonnât que les cadavres des suicides seraient exposés nus sur la place publique. Prime-rose rapporte qu'on vit, autrefois, un très-grand nombre de femmes lyonnaises se précipiter à l'envi dans le Rhône; et un ancien historien de la ville de Marseille parle d'une épidémie de suicides qui ne sévit que sur les jeunes filles de cette cité. M. Desloges, médecin à Saint-Maurice, dans le Valais, a observé une maladie de ce genre, en 1813, au village de Saint-Pierre-Monjau : une femme s'étant pendue, presque toutes les autres eurent de violentes tentations de suivre son exemple. Montaigne parle d'une épidémie de suicides qui eut lieu dans le Milanais, à l'époque des guerres

qui désolèrent cette contrée, mais dont l'influence ne s'exerça que sur les hommes : « Mon père, dit-il, vist tenir compte de bien vingt-cinq maîtres de maison qui s'estoient defaits eux-mêmes en une semaine. » On pourrait citer un grand nombre de ces épidémies, agissant sur l'un et l'autre sexe. En 1806, pendant les mois de juin et de juillet, on compta à Rouen plus de soixante suicides; les mois de juillet et d'août de la même année en offrirent plus de trois cents à Copenhague, où la température avait été la même qu'à Rouen. On en vit aussi beaucoup à Paris au printemps de 1811; et le docteur Rech, de Montpellier, a observé qu'il y en avait eu un bien plus grand nombre dans cette dernière ville, en 1820, que pendant l'espace des vingt années précédentes. On a encore remarqué qu'en 1793, la ville de Versailles avait présenté seule l'horrible spectacle de treize cents morts volontaires : la terreur dont les esprits étaient alors frappés eut sans doute une très-grande part à la multiplicité de ces actes de désespoir. Enfin, le séjour de nos troupes en Algérie a mis à même de constater que le vent brûlant du désert produit quelquefois de véritables épidémies de délires et de suicides, en déterminant une vive congestion vers le cerveau.

Le suicide réciproque ou mutuel, que de monstrueuses fictions nous représentent souvent au théâtre et dans les livres comme un acte sublime, est l'une des variétés de ce délire qui entraîne les plus funestes conséquences, non pas seulement parce qu'elle comporte un double crime, mais parce qu'elle est du plus dangereux exemple pour les imaginations ardentes et romanesques, toujours prêtes à imiter ce qui a l'apparence de l'héroïsme. En général, c'est l'exaltation de l'amour qui conduit à cet acte frénétique; mais bien souvent aussi cette passion y mettrait obstacle, si l'amour-propre, cet autre mobile de tant d'actions insensées, ne venait à son aide pour lui faire consommer son épouvantable sacrifice. Ce genre de suicide semble presque toujours revêtir le caractère aigu; s'il en était autrement, il est probable qu'il ne s'accomplirait pas.

Une autre variété, non moins déplorable, et qui appartient plus spécialement à l'état chronique, est le penchant à l'homicide lié à l'acte du suicide. On a vu des malheureux décidés à se donner la mort, préluder à ce crime par le meurtre de quelque autre victime. C'est quelquefois sur un inconnu, sur un être inoffensif, qu'ils assouvissent leur fureur, sans pouvoir en assigner d'autre cause que l'incompréhensible besoin de destruction (1). Il en est d'autres qui, redoutant pour les objets de leurs plus chères affections les douleurs vraies ou imaginaires dont ils s'abreuvent,

(1) C'est ainsi que le lâche et cruel Asiatique cherche quelquefois à se donner l'énergie momentanée dont il a besoin pour se détruire, en se procurant, par le moyen de l'opium, une ivresse furieuse, pendant laquelle il prélude à sa mort en poignardant tous ceux qui l'approchent.

veulent les y soustraire en leur ôtant la vie avant de s'en débarrasser eux-mêmes. Qui le croirait ? l'amour des pères et des mères pour leurs enfants , ce sentiment si profond que Dieu plaça dans le cœur de tous les êtres , et que la brute elle-même suit avec un si doux instinct , cet amour, dis-je , a quelquefois armé la main de l'homme insensé contre l'innocente créature qui lui devait le jour. Heureusement ces sortes de crimes sont fort rares.

— Les individus qui veulent se détruire sont-ils portés à choisir le genre de mort vers lequel sembleraient devoir les entraîner leur constitution ou leurs souffrances ? c'est ce que l'expérience n'a pas encore démontré. Seulement , on a remarqué que beaucoup d'individus affectés de la pellagre mettent fin à leurs jours en se jetant dans un puits ou dans la rivière ; il est encore certain qu'en général les hommes se servent plutôt d'armes à feu et les femmes de poison , et que , pour exécuter son funeste dessein , chacun emploie l'instrument qui lui est le plus familier. Ainsi , selon Esquirol , les militaires et les chasseurs se brûlent la cervelle ; les perruquiers se coupent la gorge avec le rasoir ; les cordonniers s'ouvrent le ventre avec le tranchet , les graveurs avec le burin ; les blanchisseuses s'empoisonnent avec la potasse et le bleu de Prusse , ou s'asphyxient avec le charbon. Plus de la moitié des suicides que j'ai constatés ont eu lieu par ce dernier moyen , tant chez les hommes que chez les femmes de tous les rangs et de toutes les professions. Cela n'infirme nullement la remarque de mon savant et modeste maître.

— Le suicide est-il un acte de courage , ou un acte de lâcheté ? Cette question a souvent été agitée sans être résolue , parce que chacun la considère selon l'acception qu'il donne au mot courage. Nul doute qu'il ne faille une certaine dose d'énergie pour se détruire ; mais cette énergie ne paraît tenir qu'à une exaltation momentanée , à une surexcitation du cerveau , produite par tel ou tel événement , telle ou telle circonstance , et ne peut , par conséquent , constituer le vrai courage , qui , toujours maître de lui , rend l'âme supérieure à la souffrance comme à l'adversité : « C'est , dit Montaigne , le roole de la couardise , non de la vertu , de s'aller tapir dans un creux , sous une tombe massive , pour éviter les coups de la fortune ; la vertu ne rompt son chemin ny son train , pour orage qu'il fasse. » On parle beaucoup des individus qui se tuent sans efforts et de sang-froid ; mais a-t-on été à portée de bien examiner ce qui s'est auparavant passé dans leur esprit , les irrésolutions , les terreurs mêmes qu'ils ont eues à subir , les combats qu'ils se sont livrés intérieurement avant que d'en venir à cette extrémité ? Partout , et particulièrement dans l'acte du suicide , l'amour-propre joue un des premiers rôles. Guidé par ce sentiment , l'homme veut être admiré jusque dans la mort , et il affecte , en se la donnant , une force de caractère que le moindre incident viendrait détruire , si l'on pouvait la mettre à l'épreuve. Combien de meurtriers d'eux-mêmes vivraient encore ,

si quelque main amie était venue les arrêter au bord de l'abîme ! Plusieurs, il est vrai, après avoir échoué dans leur coupable tentative, essaient de la renouveler ; mais un bien plus grand nombre frémissent à la seule pensée de l'acte qu'ils ont voulu commettre, et courent au-devant de toutes les précautions qui peuvent les préserver d'un nouvel accès de délire. Il se trouve cependant, parmi ceux qui attendent à leurs jours, des hommes dont la force morale et le courage habituel ne sauraient être révoqués en doute, et c'est là ce qui a pu donner à l'acte du suicide une certaine apparence d'héroïsme ; mais, à côté de ces exemples, il en existe une foule d'autres qui prouvent que la faiblesse et la pusillanimité, surmontées par le désespoir, savent aussi affronter la mort : un lâche, une femme timide, se tuent comme l'homme de cœur habitué à braver tous les genres de périls. Que faut-il en conclure ? que faut-il répondre à cette question : « Le suicide est-il un acte de courage ou de lâcheté ? » Je répondrai que l'homme qui se débarrasse *volontairement* du fardeau de la vie montre quelquefois une certaine énergie physique, mais qu'il fait toujours preuve d'une lâcheté morale : il manque, en effet, de patience ; et la patience, c'est le courage qui sait souffrir et attendre (1).

Traitement.

Le suicide étant un acte consécutif du délire des passions ou d'un état morbide, c'est dans la connaissance des causes tendant à le produire que le médecin éclairé doit chercher les moyens curatifs les plus efficaces, et non dans un système de traitement qui ne saurait s'appliquer à tous les cas (2).

(1) « J'ai toujours eu pour maxime, disait Napoléon, qu'un homme montre plus de vrai courage en supportant les calamités et en résistant aux malheurs qui lui arrivent, qu'en se débarrassant de lui-même. Le suicide est l'acte d'un joueur qui a tout perdu ou d'un prodigue ruiné, et n'est qu'un manque de courage, au lieu d'en être une preuve. »

Deux grenadiers de la garde s'étant donné la mort, le premier consul fit mettre à l'ordre du jour (22 floréal an X) : « Le grenadier Gaubain s'est suicidé par des raisons d'amour : c'était d'ailleurs un très-bon sujet. C'est le second événement qui arrive au corps depuis un mois. Le premier consul ordonne qu'il soit mis à l'ordre de la garde :

« Qu'un soldat doit savoir vaincre la douleur et la mélancolie des passions ; qu'il y a autant de vrai courage à souffrir avec constance les peines de l'âme, qu'à rester fixe sous la mitraille d'une batterie.

« S'abandonner au chagrin sans résister, se tuer pour s'y soustraire, c'est abandonner le champ de bataille avant d'avoir vaincu. »

(2) De tous les systèmes, le plus préconisé, par exemple, contre la mélancolie suicide, est celui d'Avenbrugger, récemment modifié par plusieurs praticiens. Il consiste : 1° à contenir le malade quand il est dangereux de le laisser libre ; 2° à lui faire boire une livre d'eau froide toutes les heures ; et, s'il reste pensif ou taciturne, à arroser son front, ses tempes et ses yeux avec le même liquide, jusqu'à ce qu'il devienne plus gai, plus communicatif (on enveloppe en même temps les pieds de flanelle chaude, pour qu'ils ne se refroidissent pas) ; 3° à appliquer un large vésicatoire, un cautère ou un séton sur celui des hypochondres

Je me bornerai donc ici à indiquer les moyens généraux les plus propres à arrêter les progrès effrayants de cette plaie de la société.

On a souvent agité la question de savoir si les lois civiles doivent sévir contre cet acte meurtrier. Les législations de quelques peuples anciens infligeaient des peines infamantes à ceux qui s'en étaient rendus coupables : ainsi les lois d'Athènes ordonnaient que la main du suicide fût coupée, et brûlée séparément du corps ; à Thèbes, son cadavre était ignominieusement jeté dans les flammes ; une loi de Tarquin l'Ancien le privait de sépulture ; et les lois romaines, favorables au suicide quand c'était le dégoût de la vie ou un événement fâcheux qui le produisait, sévissaient avec rigueur contre le criminel ayant attenté à ses jours pour se soustraire à une peine infamante ; elles flétrissaient aussi la mémoire des hommes de guerre qui se tuaient volontairement.

Les législations modernes ont également sévi d'une manière plus ou moins rigoureuse contre cet acte. En Angleterre, les corps des suicidés étaient autrefois privés de sépulture, et leurs biens confisqués au profit de la couronne. Cette loi, modifiée ensuite en ce qui concerne l'abandon des cadavres, fut longtemps maintenue par rapport à la confiscation ; mais les nombreuses exceptions qu'elle renfermait permirent de l'éluder en bien des cas, et elle tomba en désuétude.

Les peines portées contre le suicide par l'ancienne législation française ne furent pas moins sévères. Dans le XIII^e siècle, les biens de l'homme coupable de cet attentat étaient confisqués, et son cadavre, après avoir été traîné sur une claie, était pendu et privé de la sépulture. On fit plus tard diverses modifications à cette loi : lorsqu'elle fut abrogée par le Code pénal, en 1791, elle n'avait plus d'action que contre ceux qui s'ôtaient la vie *de sangfroid et avec un entier usage de la raison, et par la crainte du supplice*.

De telles lois ne sauraient exister à l'époque où nous vivons ; elles paraîtraient aussi injustes que barbares, et l'indignation publique s'opposerait à leur exécution. Beccaria, dans son *Traité des Délits et des Peines*, réproouve ces lois. Selon lui, « le suicide est un délit auquel il semble qu'on ne peut décerner un châtiment proprement dit, puisque ce châtiment ne saurait tomber que sur l'innocence ou sur un cadavre insensible. » Cependant plusieurs savants praticiens croient que le suicide est beaucoup plus fréquent depuis l'abrogation des lois répressives, et demandent, dans l'intérêt de la société, non des lois pénales, mais des lois comminatoires, contre cet acte criminel. D'autres, au contraire, combattant cette opinion, pensent que

dont la chaleur est d'habitude plus forte. Ce traitement exclusif n'a guère dû réussir que lorsque la maladie avait son siège primitif dans l'abdomen. Dans les cas, bien plus fréquents, où le cerveau est primitivement affecté, il faut joindre à la méthode révulsive d'autres moyens thérapeutiques et moraux qui agissent d'une manière plus directe sur cet organe.

l'effrayant accroissement du suicide ne peut être attribué à l'abrogation des anciennes lois (1), mais bien aux orages politiques si communs en France depuis cinquante ans, et qui y ont soulevé tant de passions propres à faire naître le dégoût de la vie, et les résolutions désespérées qui en sont la suite. Aucune de ces lois, d'ailleurs, ne semble pouvoir être en harmonie avec notre législation actuelle : elles ne feraient que révolter l'opinion publique, et seraient impuissantes contre le suicide, parce que celui que ne peuvent arrêter ni l'horreur de la mort, ni les liens les plus chers de la nature, ni enfin les craintes d'une éternité malheureuse, ne saurait être retenu par des lois qui n'atteindraient que son cadavre. Mais, dira-t-on, s'il méprisait ces lois pour lui-même, il les redouterait du moins pour sa famille, sur laquelle rejaillirait l'ignominie de la peine infligée. Cette idée pourrait, en effet, dans quelques cas, désarmer la main du suicide ; mais elle serait sans action sur la grande majorité des individus que des passions désordonnées ou l'ennui de la vie portent à se détruire ; et leurs familles, déjà sous le poids d'un événement si désastreux, seraient encore victimes de l'injustice d'une punition qui ne frapperait qu'elles.

M. Falret, dans son excellent *Traité de l'Hypochondrie et du Suicide*, fait en outre, à ce sujet, une observation très-judicieuse : « On peut aujourd'hui, dit-il, jusqu'à un certain point, cacher aux enfants qu'il y a eu un suicide dans une famille ; mais si vous lui donnez plus d'éclat par l'exécution d'une loi rigoureuse, les enfants en auront inévitablement connaissance, et cette affreuse nouvelle ne pourra qu'augmenter en eux une fâcheuse prédisposition. Ce mot, ajoute-t-il, me fait naître une réflexion qui me paraît bien forte en faveur de mon opinion. Quoi ! l'on convient que le suicide est la folie la plus héréditaire, et l'on invoque toute la sévérité des lois pour le punir ! On veut donc que la société s'empresse de marquer la victime dans le sein même de sa mère ? Cet acharnement sur un cadavre a d'ailleurs l'odieux de la férocité. Il ne faut pas repaître les yeux du peuple de ces scènes sanglantes ; car la douceur est le plus beau type de l'humanité, et le législateur doit s'efforcer de tout son pouvoir de l'empreindre sur les mœurs nationales. »

Ce n'est donc pas par des lois répressives qu'il faut combattre ce funeste penchant, puisqu'elles seraient aussi dangereuses qu'injustes. Ne sait-on pas, d'ailleurs, que, dans les pays où elles ont été le plus rigoureuses, tel qu'en France, et surtout en Angleterre, elles sont restées impuissantes et ont fini par tomber en désuétude ?

Nous l'avons vu, c'est surtout quand l'homme méconnaît les droits de son

(1) Les lois canoniques refusent toujours les honneurs de la sépulture ecclésiastique, c'est-à-dire l'entrée et les prières de l'Eglise, aux corps des individus qui se sont détruits, à moins qu'ils n'aient donné des signes d'aliénation mentale ou quelque marque de repentir.

Créateur, quand il s'obstine à ne voir que le néant au delà de son existence, qu'il ose porter sur lui-même une main homicide. Rouvrez son âme aux grandes vérités du christianisme, montrez-lui ses devoirs comme homme et comme citoyen, bientôt il comprendra que sa vie n'est qu'un dépôt, dont il ne peut disposer sans se rendre coupable envers Dieu, envers la société, et envers lui-même. Mais c'est dans le cœur de la jeunesse qu'on doit faire germer les préceptes de religion et de morale capables de mettre l'homme en garde contre ses passions : tout est perdu si l'on attend qu'elles exercent sur lui leur empire. Combien de malheureux parents n'auraient pas à déplorer la mort volontaire d'un fils tendrement aimé, s'ils avaient su de bonne heure le prémunir par leurs avis, surtout par de bons exemples, contre les dangereuses maximes de l'incrédulité, et contre les séductions de tous genres qui sont venues l'assaillir à son entrée dans le monde !

Si les parents, pour se dérober à une si grande infortune, sont intéressés à inculquer à leurs enfants des pensées religieuses, s'ils doivent leur inspirer l'amour de la vertu, de l'ordre, du travail, arrêter en eux les progrès d'un froid égoïsme ou d'une folle ambition, agrandir leur âme par des idées nobles, généreuses, et les attacher à la vie par des liens de famille qui contribuent à leur bonheur, c'est aussi un devoir pour les gouvernements, s'ils veulent arrêter l'effrayante progression du suicide, de veiller avec soin sur l'éducation de la jeunesse et sur la morale publique ; de travailler au bien-être du pays par de sages institutions, de multiplier les ressources de l'industrie, d'encourager le mérite, de réprimer le désordre, et d'offrir au malheur et à la souffrance des secours qui les sauvent du désespoir. Il conviendrait aussi, je pense, dans l'intérêt de la société, que le pouvoir récompensât particulièrement les ouvrages de morale les plus propres à combattre les funestes maximes excitant aux morts volontaires, et qu'il s'efforçât en même temps d'arrêter la publicité de ces actes de délire, propagés ensuite par le penchant à l'imitation.

Nous ajouterons à ces considérations générales que, la disposition au suicide étant souvent héréditaire, on doit prudemment éviter, quand il s'agit de former une alliance, d'entrer dans une famille dont quelques membres auraient été atteints de ce genre de folie. Cependant, lorsqu'une telle découverte arrive trop tard, lorsqu'on craint qu'un enfant apporte en naissant cette prédisposition, il faut se hâter de la prévenir, et non désespérer d'en triompher. Les maladies héréditaires, ainsi que l'a observé Hippocrate, peuvent être prévenues en changeant la constitution de ceux sur lesquels elles agissent. C'est d'abord par le choix des aliments et par l'éducation physique qu'il faut travailler à cette régénération. Si l'hérédité qu'on redoute pour un enfant lui advient par sa mère, il est important que cette mère renonce à l'allaiter, et que la nourrice qu'on lui donnera réunisse toutes les qualités physiques et morales qui peuvent le mieux modifier cette pré-

disposition fâcheuse. Quelle que soit, du reste, la bonté de ce choix si important, la surveillance assidue d'un médecin expérimenté est encore indispensable, puisque c'est principalement de l'application bien entendue des moyens hygiéniques que dépend le succès de la cure que l'on veut opérer. Le grand air, une habitation saine et agréable, des figures riantes, des exercices gymnastiques, des promenades, des jeux variés où la gaieté préside, la société de compagnons enjoués, sont autant de circonstances qui doivent concourir à cette cure. Il est essentiel aussi, pour l'enfant que l'on veut préserver d'un malheureux penchant héréditaire, de l'accoutumer de bonne heure à se maîtriser lui-même. Pour cela, il faut gagner sa confiance, régler ses idées et tous les mouvements de son cœur, ne pas souffrir que ses facultés intellectuelles se développent aux dépens de ses facultés physiques, éloigner de lui toute lecture et tout contact propres à exalter ses passions, l'habituer à supporter sans impatience les maux ou les contrariétés que l'on ne peut lui éviter; enfin lui apprendre à accomplir strictement tous les devoirs que la religion, la nature et la société lui imposent. Quand on l'aura amené à ces heureux résultats, l'hérédité aura perdu sur lui sa funeste influence.

Une partie des moyens hygiéniques dont je viens de parler, par rapport aux enfants, peut s'appliquer aux adultes atteints de la disposition au suicide. Ainsi, un air salubre, la distraction et l'exercice, sont des moyens puissants pour la combattre. Un travail manuel et journalier, les jeux qui forcent les membres à de grands mouvements, des promenades, tantôt à pied, tantôt à cheval ou en voiture, quelquefois dans des chemins difficiles et raboteux, les voyages sur terre, pendant lesquels on peut faire naître une foule de petits incidents qui distraient forcément le malade de son idée fixe, peuvent être encore d'une grande utilité, surtout si les personnes chargées de veiller sur lui sont capables d'occuper agréablement son imagination par leur enjouement et la variété de leur conversation. Le docteur Falret conseille, pour que ces voyages aient un effet salutaire, de leur supposer un but autre que celui de la santé; je suis de cet avis, surtout si le prétexte choisi est bien approprié au caractère de l'individu que l'on veut guérir. C'est, pendant la route, en ranimant ses goûts, ses affections, en réveillant dans son cœur des sentiments de générosité, de dévouement ou de bienfaisance, que l'on parviendra plus sûrement à le rattacher à la vie, et à lui inspirer de nobles résolutions. Une série de lectures appropriées, la composition de quelque ouvrage intéressant, peuvent, dans certains cas, amener les plus heureux résultats; car, outre que le travail intellectuel dissipe l'ennui, qui se mêle aux peines de l'âme comme aux souffrances du corps, il promet à l'imagination un avenir heureux, dont elle a toujours besoin de se bercer.

Quoique les passions soient les causes les plus fréquentes du suicide, on

les a cependant employées quelquefois avec succès comme moyens curatifs : l'amour surtout peut devenir un puissant auxiliaire ; si , dans beaucoup de cas , il provoque une funeste exaltation de l'esprit ; il peut aussi , dans quelques autres , y rétablir l'équilibre : tout dépend de sa nature et de l'objet qui l'inspire. (Voir l'observation rapportée page 147.) On a observé , notamment en Angleterre , que le plus grand nombre de ceux qui se détruisaient par ennui de la vie étaient célibataires. Cette remarque doit être prise en considération par le médecin moraliste.

On a également observé qu'une émotion vive, une violente secousse , produite par un bonheur ou même par un malheur inattendu , pouvait amener une heureuse réaction dans l'organisme des personnes atteintes de la mélancolie suicide , et les réconcilier avec la vie. Mais si divers exemples prouvent que ces réactions ont été utiles dans certains cas , elles ne doivent toutefois être provoquées que sous la conduite d'un praticien éclairé ; sinon on courrait risque d'échouer et même de hâter l'accomplissement des projets meurtriers que l'on veut prévenir.

Souvent il est indispensable d'éloigner de leur famille ou de leur entourage habituel les individus affectés de ce délire , parce que la surveillance continuelle qu'exige leur état nécessite une foule de moyens et de précautions qui ne se trouvent guère réunis que dans les établissements destinés aux maladies mentales.

Il est avant tout nécessaire que les personnes chargées du traitement du malade lui montrent de l'intérêt , de l'estime ; qu'elles aient pour lui des égards soutenus , et cherchent adroitement à ranimer en lui les illusions et les espérances dont il aimait à se nourrir , et sans lesquelles la vie ne lui semble plus qu'un fardeau insupportable. Une fois maître de sa confiance , il sera facile de verser sur les plaies de son cœur le baume salulaire de la religion ; mais , lors même qu'on est parvenu , avec ce puissant secours , à rendre à l'infortuné l'entier usage de sa raison , il faut bien se garder de l'abandonner à ses propres forces : l'éloignement des causes qui ont déterminé la maladie , la continuation du traitement moral et thérapeutique , une sollicitude et une surveillance inaperçues , mais de tous les instants , sont des conditions nécessaires pour prévenir les rechutes malheureusement très-communes dans ces sortes d'affections.

Documents statistiques sur le Suicide.

Ayant eu occasion , dans le cours de cette pathologie morale , de citer plusieurs observations de suicides produits par diverses passions , il m'a paru plus utile de présenter ici quelques documents statistiques à l'appui de ce que je viens d'avancer.

D'après M. Moreau de Jonnès, voici le tableau des suicides constatés à Londres pendant un siècle et demi. Comme il indique leur nombre par périodes décennales, il suffira de retrancher le dernier chiffre, pour avoir l'année moyenne :

De 1690 à 1699.	236
De 1700 à 1709.	278
De 1710 à 1719.	301
De 1720 à 1729.	478
De 1730 à 1739.	501
De 1740 à 1749.	422
De 1750 à 1759.	363
De 1760 à 1769.	351
De 1770 à 1779.	339
De 1780 à 1789.	224
De 1790 à 1799.	274
De 1800 à 1809.	347
De 1810 à 1819.	362
De 1820 à 1829.	381

« Le maximum des suicides a eu lieu de 1720 à 1740, sous les règnes des deux premiers George. Il y en avait 1, année commune, sur 11,000 habitants, tandis que, de 1810 à 1830, il n'y en a eu que 1 sur 22,000, ou un seul au lieu de deux, eu égard à la population. C'est l'inverse de ce qu'on croit généralement. Toutefois, de 1830 à 1834, le nombre des suicides a été de 57, année moyenne, ce qui suppose que la période décennale s'élèvera à 484, ou une centaine de plus que pendant la période précédente. D'après les recherches de Hoggs sur Westminster, cette place de Londres a beaucoup moins de suicides : on n'en a compté, de 1811 à 1821, que 1 sur 172,000 habitants; et de 1821 à 1831, 1 sur 190,000 : il y a 3 suicides parmi les hommes pour 1 parmi les femmes.

» Les mois de juin et de juillet sont l'époque du plus grand nombre, et les mois d'août et de novembre, celle où il y en a le moins. »

Nombre et proportion des suicides dans les principales capitales de l'Europe.

Villes.	Années.	Nombres.	Proportion.
Berlin.	1822	360	1 sur 750
Copenhague. . . .	1806	100	1 sur 1,000
Naples	1828	330	1 sur 1,100
Hambourg	1822	59	1 sur 1,800
Berlin.	1808	60	1 sur 2,300
Paris	1836	341	1 sur 2,700
Milan.	1827	37	1 sur 3,200
Berlin.	1797	35	1 sur 4,500
Vienne	1829	45	1 sur 6,400
Prague	1820	6	1 sur 16,000
Petersbourg. . . .	1831	22	1 sur 21,000
Londres.	1834	42	1 sur 21,000
Naples	1826	13	1 sur 27,000
Palerme	1831	2	1 sur 173,000

« On voit que les habitants de Londres sont beaucoup moins enclins au suicide que ceux de la plupart des villes de l'Europe, à commencer par Berlin et Paris, et y compris la population de Delhi, l'ancienne capitale de l'empire mogol, où il y eut, en 1833, 65 suicides, ou 1 sur 3,100 habitants : ainsi, l'opinion que le climat de l'Angleterre prédispose au suicide est tout à fait erronée (1). » (*Statistique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, par Alex. Moreau de Jonnés.)

Tableau des suicides portés à la connaissance du ministère public de France pendant l'espace de 15 années.

Années.	A Paris.	En France.
1827.	261	1,542
1828.	279	1,754
1829.	307	1,904
1830.	269	1,756
1831.	359	2,084
1832.	369	2,156
1833.	325	1,973
1834.	360	2,078
1835.	393	2,305
1836.	415	2,340
1837.	433	2,443
1838.	483	2,586
1839.	486	2,747
1840.	511	2,752
1841.	501	2,814
TOTAUX . . .	5,751	33,234

(1) Cette proposition n'est-elle pas un peu absolue? La différence que l'on trouve en plus dans le nombre de suicides commis en France ne dépendrait-elle pas en partie de l'exactitude plus rigoureuse apportée, par le ministère public français, dans la recherche des morts volontaires?

Dans l'espace de 15 années, on compte donc en France 33,234 suicides ; ce qui donne une moyenne annuelle de 2,215.

Depuis 1835, époque à laquelle on a commencé à classer les suicides par sexe, jusqu'en 1841, on compte 13,484 victimes parmi les hommes, et 4,501 parmi les femmes. La proportion de ces dernières aux hommes est donc, pour les sept années, de 33 sur 100 ; c'est à peu près le tiers du nombre total.

Les suicides qui appartiennent au département de la Seine forment près du cinquième du nombre total. Ainsi, Paris, centre universel de la littérature, des sciences, des arts, du bon goût et de la civilisation ; Paris, source des jouissances de toute nature, est par cela même en Europe, et peut-être dans le monde entier, la ville où les imaginations ardentes s'égarent le plus souvent, et trouvent les plus cruelles déceptions au milieu des espérances qui les ravissent. Faut-il donc s'étonner si tant d'hommes, si tant de jeunes gens livrés à eux-mêmes, y viennent finir par un suicide une vie que tourmentent d'insatiables désirs de volupté, de gloire, ou de richesses (1) ?

Voici maintenant le tableau des 2,814 suicides constatés en 1841 par le ministère public. Les femmes qui n'avaient pas de professions y ont été classées d'après celles de leurs maris.

(1) « Ce serait faire à la capitale de la France une trop belle part dans les progrès de la civilisation moderne, que de croire qu'elle ait à cet égard atteint les bornes du possible, surtout quand on la compare à d'autres capitales ; et, bien qu'elle ait éprouvé de grandes et utiles améliorations, personne ne doutera que les habitudes, les mœurs, l'existence d'une grande partie de sa population, n'en appellent encore d'importantes.

« Au-dessous de la classe utile et laborieuse, il en existe dans Paris une autre partout reconnaissable à son dénûment absolu, à sa dégradation profonde. Placée dans l'échelle sociale au degré le plus bas, cette classe incessamment créée dans nos villes populeuses et manufacturières par les revers de l'industrie, les fautes de l'imprévoyance, les désordres de l'inconduite, cette classe n'est nulle part plus nombreuse qu'à Paris, où elle s'augmente encore de la foule de gens sans aveu qu'y attire sans cesse l'appât d'un gain quelconque. Sans domicile fixe, sans travail assuré, cette classe, qui n'a rien de propre que sa misère et ses vices, après avoir erré le jour sur la voie publique, se retire pendant la nuit dans les maisons garnies des différents quartiers de la capitale, qui semblent avoir été de tout temps destinées à la recevoir. » (*Rapport sur la marche et les effets du choléra-morbus dans Paris et le département de la Seine.*)

TABLEAU officiel des 2,814 suicides dont la mort a été constatée en France pendant l'année 1841.

PROFESSIONS DES SUICIDES.		HOMMES.	FEMMES.
I.			
Bergers.		20	1
Bûcherons, charbonniers.		4	1
Cultivateurs, laboureurs, journaliers		694	79
II.			
Ouvriers	{ en bois	90	9
	{ en cuirs, peaux, etc.	25	1
	{ en fers, métaux, etc.	80	9
	{ en fil, laine, soie, etc.	76	23
	{ en pierres : maçons, couvreurs.	48	4
	{ autres de divers genres.	19	"
III.			
Boulangers, pâtissiers.		21	4
Bouchers, charcutiers.		12	1
Meuniers.		22	1
IV.			
Chapeliers.		5	2
Cordonniers		55	5
Perruquiers, barbiers.		15	"
Tailleurs, tapissiers, couturières		40	40
Blanchisseurs.		1	14
V.			
Marchands en détail, établis.		56	12
— — — — — colporteurs.		19	2
— — — — — en gros, banquiers, etc.		19	1
Commis marchands.		21	4
VI.			
Commissionnaires, portefaix, porteurs d'eau.		25	"
Mariniers, bateliers.		20	4
Voituriers, rouliers.		22	1
VII.			
Aubergistes, hôteliers, limonadiers.		55	11
Domestiques attachés à la personne.		61	91
VIII.			
Artistes.		8	4
Clercs, écrivains.		15	"
Etudiants.		7	1
Fonctionnaires et agents de la force publique.		88	"
Instituteurs, professeurs.		12	2
Militaires et anciens militaires.		154	"
Avocats, médecins, et autres professions libérales.		18	1
Propriétaires, rentiers vivant de leur revenu.		150	41
IX.			
Mendiants, vagabonds.		10	1
Sans profession.		72	110
Profession inconnue.		122	93
TOTAUX.		2,159	675

Le nombre des suicides s'accroît chaque année; il s'est élevé, en 1841, à 2,814; c'est 62 de plus qu'en 1840. Le département de la Seine en compte seul 501, du cinquième au sixième du nombre total; ensuite viennent les départements où se trouvent de grandes villes, et surtout ceux qui avoisinent Paris. Il n'y en a pas eu un seul en Corse, où l'assassinat et le meurtre sont si fréquents. « La Corse, dit le *Rapport au Roi* de 1841, est toujours celui des départements où le nombre proportionnel des accusés de crimes contre les personnes est le plus élevé, comme la Seine est celui où l'on remarque toujours le plus grand nombre d'accusés de crimes contre les propriétés. »

On voit figurer 675 femmes parmi les suicides : c'est près du quart du nombre total.

Chaque époque de la vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, a payé son tribut à cette maladie : en 1839 on comptait 2 enfants de huit à neuf ans; 2 de onze; 1 de douze; 2 de treize; 3 de quatorze; 9 de quinze; 147 individus âgés de seize à vingt et un; 335 sexagénaires, 189 septuagénaires, 41 octogénaires. En 1841 on compte 148 suicides mineurs de vingt et un ans; 192 personnes avaient de soixante et dix à quatre-vingts ans, et 49 étaient octogénaires. Parmi les mineurs, on a signalé 1 enfant de neuf ans, 1 de dix, 7 de treize, 6 de quatorze, et 6 de quinze.

Motifs présumés des 2,814 suicides constatés en 1841.

MOTIFS PRÉSUMÉS DES SUICIDES.	NOMBRE DES SUICIDES.		
	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.
MISÈRE ET REVERS DE FORTUNE.			
Misère.	103	31	134
Affaires embarrassées ; dettes.	145	10	155
Perte au jeu.	13	»	13
— d'emploi	12	1	13
— de procès	6	»	6
Autres pertes.	20	5	25
Crainte de la misère.	7	2	9
Revers de fortune.	22	5	27
Regret d'avoir disposé de sa fortune.	3	1	4
Espoir d'une donation, non réalisé.	4	1	5
AFFECTIONS DE FAMILLE.			
Pour ne plus être à la charge de leurs enfants.	2	»	2
Douleur de la perte de conjoints, d'enfants.	17	17	34
— de leur ingratitude et inconduite.	11	3	14
— du départ d'enfants.	2	1	3
— de la perte d'un frère.	1	»	1
Chagrin de vivre éloigné de sa famille.	2	2	4
— d'enfants maltraités ou grondés par les par.	11	7	18
— de savoir son père malheureux.	1	»	1
Discussions d'intérêt entre parents.	5	1	6
Chagrins domestiques non autrement spécifiés.	173	76	249
AMOUR, JALOUSIE, DÉBAÛCHE, INCONDUITE.			
Amour contrarié.	58	31	89
Jalousie entre époux, entre amants.	15	9	24
Grossesse hors mariage.	»	17	17
Dégoût du mariage.	1	2	3
Honte d'une mauvaise action ; remords.	15	6	21
Paresse.	5	»	5
Inconduite ; débauche.	82	10	92
Ivresse (accès d').	48	8	56
Ivrognerie habituelle (abrutissement).	115	14	129
CONTRARIÉTÉS DIVERSES.			
Dégoût de sa position sociale.	7	2	9
Désir de se soustraire à des poursuites judiciaires.	85	21	106
— à l'exécution d'un jugement.	12	»	12
<i>A reporter.</i>	1,003	283	1,286

MOTIFS PRÉSUMÉS DES SUICIDES.	NOMBRE DES SUICIDES.		
	HOMMES.	FEMMES	TOTAL.
<i>Report.</i>	1,005	285	1,286
Pour se soustraire à des pours. discipl. (militaires).	15	"	15
— à la loi du recrutement.	1	"	1
— à des souffrances physiques.	192	66	258
Dégoût de la vie.	78	15	93
Mélancolie, hypochondrie.	50	11	61
Dégoût du service militaire.	17	"	17
Discussions avec des maîtres.	6	6	12
Chagrin de quitter un maître.	2	"	2
Vocation religieuse contrariée.	"	1	1
MALADIES CÉRÉBRALES.			
Aliénation mentale.	549	180	529
Monomanie.	50	20	50
Idiotisme, imbecilité, faiblesse d'esprit	26	16	42
Fièvre cérébrale (accès de).	28	10	58
Colère (accès de).	3	5	6
Terreurs religieuses.	4	"	4
Suicides après assassinats, meurtres, etc.	21	1	22
Motifs inconnus.	516	65	579
TOTAUX.	2,159	675	2,814

Comme on a pu le voir dans le tableau précédent, on trouve parmi les suicides des gens de toutes les professions, de toutes les conditions sociales, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevées; les habitants des campagnes n'attendent pas moins à leurs jours que les habitants des villes.

Les moyens le plus souvent employés pour se détruire sont la submersion, la strangulation : 969 individus se sont noyés, 909 se sont pendus ou étranglés, 192 se sont asphyxiés par le charbon; ce dernier genre de mort est surtout employé par les habitants de Paris, où 154 suicides ont eu lieu par ce moyen.

Les motifs présumés du suicide ont été très-multipliés, mais à peu près les mêmes que les années précédentes. La misère, les embarras de fortune, les chagrins domestiques, l'abrutissement produit par l'ivrognerie et l'inconduite, le désir de mettre un terme à des souffrances physiques, l'aliénation mentale, telles sont les causes le plus fréquemment signalées.

Le nombre des suicides a continué de varier suivant les saisons; ils ont été plus nombreux en été et au printemps qu'en automne, et surtout qu'en hiver.

Pour les observations de suicides, voir celles qui se trouvent aux articles AMOUR, AVARICE, AMBITION, COLÈRE, JALOUSIE, PARESSE, VANITÉ, etc.

Outre les ouvrages déjà cités dans cet article, je dois encore mentionner : les *Entretiens sur le suicide*, par M. l'abbé Guillon; *De la manie du Suicide et de l'Esprit de révolte*, par J. Tissot, de Dijon; enfin la traduction de l'*Histoire critique et philosophique du Suicide*, du P. Appiano Buonafede par MM. Armellino et Guérin.

CHAPITRE XIV.

DU DUEL.

Si le duel n'est le plus ordinairement que le résultat de la colère, de la vengeance, ou d'un funeste préjugé, souvent aussi il est l'effet d'une passion sanguinaire, qui montre à quel degré de féroacité l'homme peut être conduit quand il ne met aucun frein à ses penchants.

A beaucoup d'égards, le duel peut être rapproché du suicide, surtout sous ce rapport, que tous deux semblent se jouer des lois divines et humaines. Mais l'homme résolu à s'ôter la vie ne saurait, si coupable qu'il soit, l'être autant que le duelliste, qui, se sentant le plus fort ou le plus adroit, provoque sa victime, et l'égorge sans pitié, en se glorifiant de son crime.

Tuer est, pour cette espèce d'hommes, un besoin, une habitude; on en a vu se désespérer quand ils avaient passé une semaine sans aller sur le terrain. J'en ai connu un qui se battait souvent trois fois dans la même journée : lorsqu'il n'avait pas d'injure à venger pour son propre compte, il se faisait le champion de ses amis, souvent même de personnes avec lesquelles il n'avait jamais eu aucune liaison. Blessé plusieurs fois, il s'affligeait de ses souffrances uniquement parce qu'elles l'empêchaient d'assouvir sa rage; mais, à peine guéri, il parcourait les lieux publics, la tête haute, la menace sur les lèvres, et le regard étincelant comme celui d'un animal féroce qui cherche sa proie. Avait-il trouvé la sienne, il ne la quittait plus, entraînait en fureur quand on voulait la lui arracher; et souvent, au lieu d'une affaire, il s'en faisait trois ou quatre. Du reste, il regardait ces jours-là comme les plus beaux de sa vie. Ce spadassin, cité longtemps comme l'une des meilleures pointes, eut le sort réservé à la plupart de ses pareils : il fut tué à Dieppe par un jeune marin qui, de sa vie, n'avait manié un fleuret.

Cette espèce d'hommes, fort commune autrefois, l'est beaucoup moins de nos jours; l'opinion en a fait justice. Moins éclairée anciennement, cette reine capricieuse du monde commandait le duel au nom de l'honneur, elle le condamnait aujourd'hui au nom de l'humanité; et nos lois, d'accord avec elle, le poursuivent avec rigueur, en l'assimilant à l'homicide volontaire. Espérons que leur double influence achèvera de triompher d'une féroce coutume que nous ont léguée les siècles d'ignorance et de barbarie, et qui blesse à la fois la nature, l'ordre public, la morale et la religion.

« Le duel, dit un savant jurisconsulte, est contraire au droit naturel, puisque tous les animaux sont organisés de manière à conserver leur vie, et que l'instinct les porte tous à veiller à leur sûreté individuelle.

» Il est contraire à l'ordre social, puisque, dans tout Etat civilisé, chacun

se doit à la défense commune, que la vie de chacun appartient au prince et à la patrie, que nul ne peut disposer de sa personne, ni même s'exposer aux dangers d'un combat à mort, sans nécessité et sans avantage pour son pays.

» Il est *contraire à la religion*, puisqu'elle défend à l'homme d'offenser, de blesser, de tuer son semblable; qu'elle lui ordonne même de pardonner les injures.

» Il est *contraire à la raison*, puisque l'offensé, sous le prétexte d'obtenir une juste réparation d'une injure, est souvent blessé ou tué, et que son adversaire victorieux ajoute, pour toute satisfaction, un meurtre à un outrage et un crime à un délit.

» Il est même *contraire aux lois de l'honneur*; car si l'honneur prescrit à celui qui est outragé de demander à l'auteur de cet outrage une juste satisfaction, il lui défend aussi, pour atteindre ce but, d'employer une voie que condamnent tout à la fois le droit naturel, la loi civile, la morale et la religion. » (Loyseau, *Mémoire sur le Duel*.)

Dans un discours sur les moyens les plus efficaces d'extirper le duel en France, M. le baron de Saint-Victor avait proposé, en 1820 : 1° d'interdire la profession de l'escrime quant à l'éducation civile; de la modifier quant à l'éducation militaire, et d'empêcher, par une discipline sévère, que cet art ne fût dirigé contre des Français; 2° de changer la dénomination de *point d'honneur* en celle de *point d'insulte*; 3° d'amener tous les militaires et fonctionnaires de l'Etat à prêter serment d'honneur qu'ils n'y auront jamais recours; 4° d'attacher du déshonneur à se battre; 5° d'exclure des emplois et des réunions particulières ceux qui se parjurèrent; 6° d'assimiler les délits qu'ils commettraient en duel à ceux que punissent les lois civiles criminelles; 7° enfin d'infliger irrévocablement la peine de mort à ceux qui l'auraient donnée, au mépris des lois, de leur serment et de l'honneur.

Tableau statistique des Duels portés à la connaissance du ministère public en France, pendant l'espace de 8 années (1827-1834).

Années.	Suivis de mort.	Non suivis de mort.
1827	19	51
1828	29	57
1829	13	40
1830	20	21
1831	25	36
1832	28	39
1833	32	58
1834	23	29
TOTAUX . .	189	331

A partir de 1835, les *Comptes généraux de la justice criminelle* n'ont plus donné le chiffre exact des duels, qui, du reste, sont maintenant classés parmi les assassinats.

CHAPITRE XV.

DE LA NOSTALGIE.

. C'est ce désespoir
 Que n'ont pu dans l'exil sentir ni concevoir
 Tous ces heureux bannis, de qui l'humeur légère
 A fait des étrangers sur la terre étrangère;
 C'est ce dégoût d'un sol que voudraient fuir nos pas,
 C'est ce vague besoin des lieux où l'on n'est pas,
 Ce souvenir qui tue; oui, cette fièvre lente
 Qui fait rêver le ciel de la patrie absente;
 C'est ce mal du pays dont on ne peut guérir,
 Dont tous les jours on meurt sans jamais en mourir.

C. DELAVIGNE, *Marino Faliero*.

Définition et synonymie.

Je ne terminerai pas l'étude des passions sociales sans dire quelques mots d'une affection morale vulgairement connue sous le nom de *maladie du pays*, et que les médecins ont appelée *nostalgie* (1), à cause de la tristesse profonde qui en constitue le principal caractère.

La nostalgie, en effet, est un désir mélancolique et impérieux de revoir les lieux où s'est passée notre enfance, et où habitent les objets de notre tendresse. Certains auteurs ont avancé à tort qu'elle était uniquement produite par la différence de l'air atmosphérique et du climat, car elle disparaît quelquefois, chez les militaires qui en sont atteints, par le seul espoir d'un congé.

Quoique cette passion s'observe plus particulièrement dans la jeunesse, elle est assez commune chez les enfants que les nourrices ramènent à la maison paternelle, ainsi que chez le vieillard dont un brusque changement de pays vient rompre les longues et douces habitudes.

On la rencontre beaucoup plus souvent chez les bilieux que chez les sanguins, et parmi les hommes que parmi les femmes; ce qui tient à la position sociale de ces dernières, et peut-être aussi à la plus grande mobilité de leur caractère.

(1) De *νόστος*, retour, et de *ἄλγος*, ennui, tristesse.

Les soldats (les fantassins surtout et les marins), les domestiques et les esclaves, en sont atteints bien plus fréquemment que les individus exerçant quelque autre profession que ce soit.

Enfin, on a remarqué que plus les pays sont âpres et sauvages, plus leur image obsède la pensée de celui qui s'en trouve éloigné, et s'y retrace sans cesse sous l'aspect le plus enchanteur. Toutefois, de nombreuses observations attestent que les Bas-Bretons et les Normands qui viennent à Paris pour la première fois sont très-sujets à la nostalgie, tandis qu'elle semble épargner les habitants de la Savoie et de l'Auvergne.

Ce n'est cependant pas toujours l'éloignement du sol natal qui cause cette affection : des adolescents et des jeunes gens sont devenus nostalgiques sans quitter leur pays, mais seulement pour avoir quitté la maison paternelle, où des soins affectueux leur étaient par trop prodigués.

D'après ces considérations, ne devrait-on pas admettre trois espèces de nostalgie, qui, la plupart du temps, se confondent, il est vrai, mais qui peuvent aussi se développer isolément ? Pour parler le langage des phrénologues, la première dépendrait de l'*habitativité* ; la seconde, de l'*affectionivité* ; et la dernière, de l'empire de l'habitude : ce serait la nostalgie par *habitudivité*.

Symptômes, marche et terminaison.

L'individu qui devient nostalgique commence par prendre en aversion sa position présente ainsi que les usages des lieux où il se trouve. Incapable de supporter la moindre contrariété, il fuit toute espèce de réunion, et recherche la solitude, où il peut donner un libre cours à ses pensées rêveuses, d'abord remplies d'une douce mélancolie. Peu à peu la nature habituelle de ses idées s'assombrit : il devient inquiet, insouciant, taciturne ; il ne sort guère de l'apathie dans laquelle il est plongé que lorsqu'il croit trouver quelque rapport avec les lieux ou les êtres chéris, uniques objets de ses regrets et de ses vœux. A-t-il perdu l'espérance de les revoir, on aperçoit bientôt en lui tous les ravages de la souffrance morale : son regard est sombre, égaré ; ses paupières, rouges et tuméfiées, laissent parfois échapper des larmes involontaires ; son teint s'étiole, son appétit se perd ; sa respiration est courte, fréquente, entrecoupée de profonds soupirs ; il éprouve des lassitudes, des faiblesses spontanées, des douleurs de tête, des palpitations, puis une maigreur générale, accompagnée d'un affaiblissement notable des sens et des facultés intellectuelles.

Enfin les symptômes s'aggravent : la fièvre, qui n'était d'abord que fugace et irrégulière, devient continue, avec redoublement vers le soir ; il y a délire et insomnie ; la peau reste constamment sèche et brûlante ; les tempes et les orbites se creusent ; un marasme effrayant arrive à la suite de la

diarrhée colliquative, et ce n'est souvent qu'au moment de rendre le dernier soupir que l'infortuné, retenu jusqu'alors par une fausse honte, dévoile la cause secrète du mal qui le dévorait.

Dans le plus grand nombre des cas, la nostalgie a une marche lente et insensible; d'autres fois elle se développe tout à coup, au son d'un air national, à la vue d'un compatriote, au reçu d'une lettre de famille, ou bien par l'effet de la tristesse, compagne inséparable de toute maladie grave.

On a vu cette affection régner épidémiquement dans les armées (1), et compliquer le scorbut, la dysenterie, la peste, le typhus, dont elle rendait la terminaison encore plus meurtrière; très-rarement elle porte au suicide les infortunés dont elle empoisonne l'existence. On compte toutefois en France, pendant la seule année 1840, vingt-quatre suicides qui peuvent avoir été déterminés par la nostalgie; savoir :

Désir de se soustraire à la loi du recrutement.	5
Dégoût du service militaire.	13
Chagrin de quitter la France.	1
— de quitter un maître, une maison. .	5
	24

A l'ouverture des individus morts de nostalgie, Broussais a presque toujours remarqué diverses lésions du canal digestif, ou des épanchements séreux dans les ventricules du cerveau. Souvent aussi les méninges sont opaques, rouges et épaissies, surtout vers la partie antérieure des hémisphères cérébraux.

Traitement.

La nostalgie simple réclame plutôt un traitement moral que pharmaceutique; aussi, la première chose à faire dans cette affection est de rendre à ses foyers le malheureux tourmenté par le besoin de les revoir. Combien de nostalgiques, réduits au dernier degré de marasme, n'ont-ils pas recouvré leurs forces aux portes de l'hôpital ou de la ville qu'ils quittaient! Un éloignement trop considérable ou la rigueur de la saison sont-ils un obstacle à leur départ immédiat : on dissipera leur abattement en nourrissant en eux l'espérance d'un prochain départ; on soutiendra en même temps leurs

(1) La nostalgie a surtout sévi d'une manière épidémique sur l'armée du Rhin, au commencement de l'an II; sur celle des Alpes, pendant les premiers mois de l'an VIII; et sur la grande armée réunie à Mayence en 1815. En 1841, on a aussi observé, au camp de Lunéville, plusieurs cas de cette terrible affection, dont les revers, le froid extrême, les grandes fatigues et la misère, favorisèrent la transmission contagieuse. Voir le mémoire de notre savant confrère le docteur Guerbois sur la *Nostalgie*.

forces par un régime approprié, auquel on pourra joindre d'agréables distractions. Du reste, comme je l'ai dit plus haut, on a vu souvent, dans les hôpitaux, la seule promesse d'un congé amener la convalescence chez des soldats qui, rentrés au régiment, ne songeaient plus qu'à la gloire, et ne voulaient pas profiter de la faveur qu'on leur avait accordée.

Quant à la nostalgie des enfants séparés de leur nourrice, elle n'est pas ordinairement de longue durée. Des distractions multipliées, et des caresses accompagnées de quelques friandises, suffisent, chez le plus grand nombre, pour leur faire oublier celle qui, depuis leur naissance, leur a prodigué les plus tendres soins; il est toutefois des enfants chez qui la mémoire du cœur n'est pas aussi fugace; il faut les réunir à l'objet de leur affection, si l'on veut prévenir ou arrêter leur rapide dépérissement.

— Une passion diamétralement opposée à la nostalgie, passion qui produit cependant les mêmes effets, et trouve aussi sa guérison dans l'accomplissement de ses désirs, c'est l'*amour des voyages*, le *besoin de changer de lieu*. Cette passion, que déterminent souvent une ardente curiosité, la soif de l'indépendance ou l'espoir d'une félicité imaginaire, s'observe chez les jeunes garçons à peine sortis de la puberté. On en a vu tellement dominés par le désir de voyager, que, s'ils n'obtenaient la permission de partir, ils tombaient dans une profonde tristesse, perdaient tout à fait l'appétit, et ne tardaient pas à être minés par la fièvre hectique. Leurs vœux, au contraire, étaient-ils exaucés, ils revenaient comme par enchantement des portes du tombeau. Je connais trois exemples de cette manie des voyages, survenue immédiatement après la lecture du *Robinson Crusoé*. On a aussi observé de vieux marins qui, pendant un séjour prolongé à terre, étaient plongés dans une mélancolie dont ils ne sortaient que lorsque leur vaisseau avait quitté le port.

Exemples et observations.

I. Nostalgie par affection, observée chez un enfant de deux ans.

Eugène L^{***}, natif de Paris, fut envoyé en nourrice dans les environs d'Amiens, et ramené dans sa famille vers l'âge de deux ans. La force de ses membres, la fermeté de ses chairs, la coloration de son teint, la vivacité et la gaieté de son caractère, tout en lui annonçait un enfant d'une vigoureuse complexion, ainsi que les bons soins dont il avait été l'objet. Pendant les quinze jours que sa nourrice resta auprès de lui, Eugène continua à jouir de la santé la plus florissante; mais à peine cette femme fut-elle partie, qu'il devint pâle, triste, morose; il se montrait insensible aux caresses de ses parents, et refusait tous les mets qui le flattaient le plus quelques jours auparavant.

Frappés de ce brusque changement, le père et la mère d'Eugène firent appeler le docteur Hippolyte Petit, qui, reconnaissant aussitôt les premiers symptômes de la nostalgie, recommanda de fréquentes promenades et toutes les distractions enfantines dont abonde la capitale. Ces moyens, pour l'ordinaire efficaces en pareil cas, échouèrent complètement ici; et le petit malheureux, dont le dépérissement allait toujours croissant, restait des heures entières tristement immobile, les yeux tournés vers la porte par laquelle était partie celle qui lui avait servi de mère. Appelé de nouveau par la famille, l'habile praticien déclara que l'unique moyen de sauver les jours de cet enfant était de faire revenir immédiatement la nourrice, qui le remènerait ensuite avec elle. A son arrivée, Eugène poussa des cris de joie; la mélancolie empreinte sur son visage fit place aussitôt à l'irradiation de l'extase, et, pour me servir des expressions de son père, *dès ce moment il commença à revivre*. Remmené la semaine suivante en Picardie, il y resta environ un an, jouissant de la meilleure santé. Lors de son second retour à Paris, le docteur Petit fit éloigner la nourrice, d'abord quelques heures, puis une journée entière, puis une semaine, jusqu'à ce que l'enfant fût habitué à se passer d'elle. Cette tactique fut couronnée d'un plein succès.

II. Nostalgie produite par le regret de quitter une habitation.

Depuis un grand nombre d'années vivait, dans la rue de la Harpe, un de ces hommes aux habitudes casanières, dont l'unique délassement consistait à aller quelquefois visiter le marché aux Fleurs, et qui revoyait avec un plaisir toujours nouveau son petit logis, où régnaient partout l'ordre et la propreté. Un jour qu'il se hâtait de rentrer chez lui, son propriétaire l'accosta dans l'escalier, et lui annonça que, la maison devant être démolie pour cause d'alignement, il eût à se pourvoir ailleurs d'un logement pour le prochain trimestre. A cette nouvelle, le pauvre locataire resta pétrifié de surprise et de chagrin. Rentré dans son appartement, il prit aussitôt le lit, qu'il garda plusieurs mois, en proie à une profonde tristesse, accompagnée de fièvre hectique. En vain son propriétaire cherchait à le consoler, en lui promettant un logement plus commode dans la nouvelle maison qui allait être élevée sur l'emplacement de l'ancienne: « Ce ne sera plus mon logement, répondait-il avec amertume, lui que j'aimais tant, que j'avais embelli de mes mains, où, depuis trente ans, j'avais toutes mes habitudes, et où je m'étais bercé de l'espoir de finir ma vie! »

La veille du jour fixé pour la démolition, on vint l'avertir qu'il fallait, de toute nécessité, rendre les clefs le lendemain à midi, au plus tard: « Je ne les rendrai pas, répondit-il froidement; si je sors d'ici, ce ne sera que les pieds devant. » Deux jours après, le commissaire est requis pour faire ouvrir la porte de l'obstiné locataire, et il ne trouva plus que le cadavre du malheureux, qui s'était asphyxié par désespoir de quitter sa trop chère habitation.

PASSIONS INTELLECTUELLES.

CHAPITRE XVI.

MANIE DE L'ÉTUDE.

L'étude, cet aliment de l'esprit, exige de notre part une grande sobriété, si nous ne voulons pas qu'elle se transforme en un véritable poison, dont l'action délétère n'est pas moins funeste pour le moral que pour le physique.

C'est sans doute après avoir observé les ravages produits par l'abus de l'étude, que le philosophe de Genève a laissé échapper de sa plume cette bizarre et fausse assertion : « L'homme qui pense est un animal dépravé. » Il eût été dans le vrai, s'il se fût borné à dire : L'homme qui pense trop déprave ou plutôt altère sa constitution. Et, en effet, les personnes dont le cerveau est sans cesse surexcité par les travaux intellectuels ne tardent pas à avoir l'air rêveur, hébété, stupide même. Uniquement occupées de l'objet de leurs recherches, elles semblent avoir perdu l'usage de leurs sens ; elles sont distraites, irritables, fantasques ; et, dans le commerce habituel de la vie, elles se montrent aussi ennuyées qu'ennuyeuses.

Mais l'abus de l'étude ne gâte pas seulement le caractère, il jette aussi le trouble dans tout l'organisme. Les philosophes, les savants, les gens de lettres, qui ne quittent pas leurs livres, ne sont-ils pas particulièrement exposés aux gastrites, aux entérites, aux hémorroïdes, aux tumeurs cancéreuses du tube intestinal, ainsi qu'aux maladies chroniques des voies urinaires ? Ne voit-on pas aussi leur teint s'étioler, leurs cheveux blanchir avant l'âge, et leurs articulations devenir le siège de fluxions rhumatismales ou goutteuses, produites par le manque d'exercice musculaire ? Enfin, l'ébranlement communiqué à tout le système nerveux par les veilles prolongées n'a-t-il pas maintes fois produit la cécité, la perte de la mémoire, l'épilepsie, la catalepsie, la folie, ou une mort subite et prématurée (1) ?

(1) Sans doute l'excès dans les travaux intellectuels n'amène pas toujours d'aussi funestes terminaisons ; mais alors il a lieu le plus souvent chez des individus dont la profession, exerçant à la fois le corps et l'esprit, rétablit l'équilibre que la passion de l'étude tend continuellement à détruire. C'est ainsi qu'Hippocrate et Galien vécurent, dit-on, au-delà d'un siècle ; c'est ainsi que

Parmi les nombreux exemples de ce besoin intellectuel satisfait outre mesure, je citerai de préférence celui de Mentelli, homme trop peu connu, et dont la passion ne dépassa guère la *manie* la plus calme et la plus innocente.

Ce savant Hongrois, qu'une mort accidentelle (1) enleva en 1836, fut sans contredit le type le plus complet de la passion de l'étude, et l'un des hommes les plus extraordinaires dont l'histoire littéraire fasse mention.

Privé de fortune, mais riche d'un immense savoir, qu'il devait bien plus à lui-même qu'à son éducation, il quitta sa terre natale pour parcourir à pied toutes les contrées de l'Europe, l'Angleterre exceptée, séjourna quelque temps à Lyon (vers 1804), et de là se rendit à Paris, où l'accueillit l'excellent abbé Devillers. Ayant été placé comme maître d'étude dans l'établissement de M. Liautard, il quitta bientôt cet emploi qui absorbait tout son temps, et entra au collège Henri IV en qualité de surveillant de nuit, espérant pouvoir travailler paisiblement pendant le sommeil des élèves. Déjà très-profond dans les sciences exactes et la statistique, possédant également bien le latin, le grec ancien et moderne, le hongrois, le slavons, l'arabe, le sanscrit, le persan, le chinois, l'allemand, l'italien, l'anglais, le français, comprenant en outre la plupart des autres langues connues, Mentelli pouvait prétendre à une chaire de professeur, et les amis qu'il s'était déjà faits par son mérite et son urbanité l'eussent sans aucun doute secondé pour arriver à ce but; mais, ennemi de toute dépendance, et toujours plus avide de connaître à mesure qu'il avançait dans les profondeurs de la science, cet homme singulier résolut de tout sacrifier à son unique passion. Secouant donc le joug que la nécessité lui avait d'abord imposé, et renonçant à toute espèce d'emploi, il se retira dans une vieille mesure qu'on lui abandonna gratuitement au fond d'un jardin, et y vécut dès-lors selon ses goûts. Ce réduit, que notre savant préférait aux palais les plus magnifiques, était construit en planches mal jointes, et n'avait guère que sept pieds carrés. L'ameublement se composait d'une petite table supportant une ardoise, d'un vieux fauteuil encombré de livres de toutes dimensions, d'une cruche, d'un pot de fer blanc, d'un morceau d'étain grossièrement recourbé, servant de lampe et suspendu par un fil d'archal au-dessus de la table, enfin d'une grande boîte où il couchait, et qui lui servait, pendant son travail, à mettre

Ruysch prolongea sa carrière jusqu'à sa quatre-vingt-treizième année, Winslow jusqu'à sa quatre-vingt-onzième, et Morgagni jusqu'à sa quatre-vingt-neuvième. Sanchez Ribeiro vécut aussi quatre-vingt-quatre ans, Hoffmann quatre-vingt-deux; Fracastor, Hygmore, Boerhaave, Van Swieten, Pringle, Albinus, Barthez, dépassèrent soixante et dix ans; enfin Malpighi, Meibomius, Sydenham, Hunter, Bertin et Haller, vécurent au-delà de soixante ans. On sait, au contraire, qu'à la suite de veilles prolongées et de méditations habituelles sur un même sujet, Euler, Leibnitz, Kant, Platner, Linné, et beaucoup d'autres, ont fini par tomber dans la démence.

(1) Le 22 décembre 1836, étant allé chercher sa provision d'eau à la rivière, comme il en avait l'habitude, le pied lui glissa, il tomba dans l'eau, qui était excessivement haute, et s'y noya. Il avait alors soixante ans. Son corps ne fut retrouvé que trois mois après, sous un bateau.

ses pieds, enveloppés d'une mauvaise couverture de laine. Ne quittant ce lieu de délices qu'une fois la semaine, pour aller donner une leçon dont le produit servait à sa subsistance, Mentelli se mit à étudier régulièrement vingt heures par jour, sans que sa santé en parût altérée. Le jour réservé à la leçon l'était aussi à l'achat des provisions de la semaine. Elles se composaient de pommes de terre, qu'il faisait cuire au-dessus de sa lampe, de pain de munition, d'huile à brûler, dont ses longues veilles lui faisaient faire une grande consommation, et d'une cruche d'eau, qu'il allait toujours chercher lui-même. En hiver, il couchait dans sa boîte, et en été dans son grand fauteuil, que lui avait donné le cardinal Fesch. Heureux d'avoir ainsi réduit ses besoins à ce qu'il appelait le *strict nécessaire*, Mentelli n'eût pas retranché un moment de plus à ses études, quand on lui eût offert tout l'or du Pérou, car il trouvait qu'il n'avait pas encore assez de temps à leur consacrer.

Vers 1814, n'ayant plus aucune leçon à donner, le savant Hongrois fut contraint de chercher d'autres moyens d'existence. S'étant présenté à Picpus, dans l'établissement dirigé par M. l'abbé Coudrin, il s'adressa, convert de haillons, à un jeune professeur, et lui demanda de lui faire obtenir un petit emploi dans la maison : « Peu, très-peu de nourriture me suffira, dit-il; je me contenterai, pour logement, du moindre réduit; je ne veux point d'argent. Accordez-moi ce que je vous demande, et je vous promets de faire tous mes efforts pour me rendre utile. — Savez-vous quelque chose? pourriez-vous donner des leçons de latin? — Oui, monsieur. — Pourriez-vous expliquer quelque morceau de Virgile? — Oui, monsieur. » On lui présente l'auteur, il ne l'ouvre pas; et il en explique un passage avec une telle perfection, que le jeune homme croit qu'il a particulièrement étudié ce morceau. Mentelli lui dit, avec une tranquillité pleine de modestie : « Je puis, si vous le désirez, vous répéter l'auteur tout entier. — Savez-vous le grec? — Un peu, monsieur. » On lui présente Homère, et il le traduit, sans livre, avec la même facilité, la même élégance qu'il avait montrées en traduisant Virgile. L'abbé Coudrin, auquel il fut présenté, l'admit avec bienveillance, et, après avoir pris tous les renseignements nécessaires sur sa moralité, ne tarda pas à lui confier la chaire de philosophie; mais les leçons du nouveau professeur parurent si abstraites aux élèves, qu'il fallut y renoncer : on lui donna alors la classe de mathématiques.

Logé au fond du jardin, dans un pavillon en délabre, Mentelli, qui avait lui-même choisi ce lieu comme étant le plus retiré, n'y voulut d'autres meubles que les siens; il y joignit seulement le luxe d'une botte de foin, qu'il mit dans sa boîte pour entretenir la chaleur de ses pieds et lui servir d'oreiller au besoin. C'est dans ce pavillon que ses élèves venaient prendre leurs leçons. L'un d'eux, apercevant un jour une punaise sur la main du savant, la lui fit remarquer, et l'engagea à la tuer. « Pourquoi? lui dit Mentelli, en repoussant doucement l'insecte dans sa manche; avons-nous donc

le droit de tuer une créature de la Divinité? Ce petit animal est admirable dans son espèce; ni vous ni moi n'en pourrions faire autant; laissons-le vivre. »

Lorsque les armées coalisées campaient devant Paris, des boulets vinrent tomber jusque dans le jardin où était le savant : on courut l'avertir du danger auquel il s'exposait en restant dans ce lieu. Il était paisiblement assis devant sa table, occupé à résoudre un problème : fâché sans doute d'être interrompu, il leva la tête, et dit à celui qui voulait l'arracher au péril : « Qu'ont de commun ces boulets et moi? laissez-les tomber, et surtout laissez-moi en repos. » Le supérieur du séminaire avait recommandé que cet homme sigulier fût traité avec toutes sortes d'égards ; il avait aussi exigé qu'il mangeât de deux plats, et bût chaque jour un peu de vin. Mentelli se soumit d'abord à cet ordre, tout en usant sobrement de la nourriture qu'on lui portait ; mais cette sobriété même lui parut bientôt un excès condamnable ; ne pouvant d'ailleurs supporter l'espèce de dépendance à laquelle il se croyait assujetti, il prit le parti de quitter cette maison, où chacun se plaisait à lui témoigner la plus grande estime, et s'en éloigna au bout d'une année de séjour.

Étant allé établir son domicile à l'Arsenal, où il avait obtenu la concession d'un misérable réduit, converti en cave depuis sa mort, il retrouva, dans cette espèce de cloaque, toutes les jouissances dont il était avide, c'est-à-dire une solitude absolue, sa cruche d'eau, son pain de munition, ses pommes de terre, et, par-dessus tout, l'heureuse liberté de se livrer sans interruption à l'étude, seule passion qui le tourmentât. Un jour de la semaine fut, comme par le passé, consacré à donner une leçon de mathématiques, de grec, ou d'arabe : c'était un jour de retranché à ses livres, qu'il appelait toujours *ses bons, ses chers amis* ; mais, la nécessité lui en faisant une loi, il ne s'en plaignait pas, et il prolongeait même cette leçon pendant plusieurs heures, si tel était le bon plaisir de l'élève.

Sa dépense, à part l'achat des livres, montait, sans nulle variation, à sept sous par jour, dont trois pour la nourriture, et quatre pour l'éclairage. Quant à la dépense du blanchissage, il la supprima totalement, en renonçant à porter du linge. Jamais il ne se chauffait, quelle que fût la rigueur de la saison ; et il fallait que son vêtement, toujours composé d'une houpelande, ou d'une capote de soldat, achetée, comme le pain de munition, à la caserne, tombât tout à fait en lambeaux, pour qu'il se décidât à le remplacer. Un pantalon de toile ou de nankin, une casquette de peau, d'énormes sabots, formaient le complément du costume.

Ses amis (car Mentelli s'en était fait beaucoup parmi les hommes les plus distingués de la capitale, et même à l'étranger), ses amis, dis-je, voulurent un jour apporter quelques modifications à sa toilette, et lui envoyèrent une grande quantité d'habillements : il s'en para une ou deux fois ; mais son amour pour les livres le poussa bientôt à vendre cette garde-robe, afin

de se procurer des ouvrages qu'il désirait ardemment. Revêtant donc sa vieille houppelande, il enferme le tout dans une malle, la met sur son dos, et la porte chez un fripier, qui, comparant la pauvreté des vêtements du vendeur avec l'excellente conservation de ceux qu'il lui présente, le prend pour un voleur, et le fait arrêter. Renfermé avec des vagabonds dans la salle commune de la police, notre savant passa une semaine entière sans songer à se faire réclamer par ses amis, et, rendu à la liberté, il avoua que « si on lui eût donné une prison particulière, ainsi que des livres pour continuer ses études, il n'eût rien fait pour quitter un séjour où on lui fournissait du pain et de l'eau à discrétion. »

Mentelli, qui avait beaucoup voyagé dans sa jeunesse pour compléter son instruction, regrettait souvent de n'avoir pas visité l'Angleterre; il forma même un instant le projet d'aller y faire une excursion. Quoiqu'il n'ignorât pas que tout est fort cher dans cette contrée, il dit un jour à un Anglais qu'il espérait bien la visiter dans toutes ses parties, et en être quitte pour cent cinquante francs. L'Anglais de se récrier, l'assurant que la chose était impossible. « J'ai dépensé trois fois moins, toute proportion gardée, dans mes voyages à travers le continent, répliqua Mentelli; je fais entrer dans mon calcul la cherté de vos denrées. Il me suffira de manger du pain, de boire de l'eau, et de coucher la nuit à l'ombre de quelques taillis dans la campagne, ou sous le porche de quelque église, dans les villes et les villages. — Hélas! mon cher monsieur, le plus grand crime en Angleterre est d'avoir peu d'argent : être pauvre, c'est être coupable; et nos lois, qui protègent le citoyen, ne savent défendre que sa propriété. Si vous dormez à l'ombre d'un arbre, on vous traitera comme un vagabond ou comme un braconnier, et l'on vous mettra en prison... Croyez-moi, si vous allez en Angleterre, portez-y de quoi échapper aux inconvénients de la pauvreté, sans quoi vous pourriez regretter amèrement votre imprudence. » Cet avis judicieux fit renoncer le philosophe hongrois à son projet, et ses livres l'eurent bientôt consolé de ce petit désappointement.

Malgré une passion si exclusive pour l'étude, il s'en fallait bien que Mentelli fût insociable : il aimait ses semblables, et se communiquait à eux avec plaisir, surtout le jour qu'il était forcé de retrancher à ses occupations favorites. Habile dialecticien, il se plaisait quelquefois à soutenir les opinions les plus paradoxales; mais comme c'était un jeu de son esprit, il revenait promptement à la vérité, et on ne pouvait alors s'empêcher d'admirer sa rare sagacité, ainsi que la variété de ses connaissances. Ses manières avaient de la douceur, de la séduction même, et son caractère était d'une égalité si parfaite, que ses amis les plus intimes n'y ont jamais remarqué la moindre altération. Sa longue barbe, sa physionomie à la fois grave et spirituelle, rappelaient à l'imagination ces beaux portraits où le Titien a représenté quelques-uns de ses contemporains.

Mentelli avait une prédilection particulière pour l'enfance. Quelle que fût la rigoureuse économie qu'il s'imposât dans ses dépenses personnelles, jamais il ne manquait, le jour qu'il faisait ses provisions de la semaine, d'acheter des noix ou des gâteaux pour avoir le plaisir de les distribuer aux petits enfants qu'il rencontrait; et il n'était pas rare, ce jour-là, de le voir figurer au milieu d'un groupe de marmots attirés par ses largesses et son enjouement. Il aimait aussi beaucoup les souris, et en avait apprivoisé plusieurs, qui jouissaient du privilège de venir manger son pain de munition jusque sur sa table.

Le seul défaut qu'on pût reprocher au bon Hongrois était une excessive malpropreté, non sans quelque danger pour ceux qui l'approchaient de trop près. Cette malpropreté, jointe à l'odeur insupportable qu'exhalaient ses vêtements, lui fit souvent perdre ses leçons, et il était réduit alors à servir de modèle dans les ateliers de peinture; mais ces inconvénients ne parvinrent jamais à le rendre plus soigneux de sa personne : sa passion absorbait toute autre idée. Durant le choléra, il fallut employer la force armée pour le contraindre à interrompre ses études, afin que, pendant ce temps, on pût nettoyer son réduit infect.

Ce défaut essentiel n'éloigna cependant pas de Mentelli les véritables appréciateurs de son mérite. Plusieurs membres de l'Institut étaient ses amis intimes : ils se promenaient avec lui, et l'invitaient à leurs réunions comme à leur table. Très-rarement il acceptait ces dernières invitations : un repas extraordinaire troublait sa santé; un seul verre de vin lui donnait la fièvre; il ne voulait pas d'ailleurs rompre son habitude de sobriété, sur laquelle, disait-il, reposait son indépendance.

Du reste, l'affectation de la singularité n'entra pour rien dans le choix de cette vie austère, dont il ne s'est jamais lassé, et qui surpasse tout ce qu'on connaît de celle de quelques philosophes anciens. Pour lui, l'amour de la science fut le seul bien désirable : il y sacrifia toutes les jouissances que prisent les autres hommes; mais personne ne lui voua un culte plus dénué de vanité ou d'ambition. Il est à remarquer que, pendant plus de trente années qu'on le vit, à Paris, mener une existence en apparence si misérable, on ne l'entendit pas une seule fois former une plainte sur sa situation; qu'il ne souffrit, ou du moins ne parut jamais souffrir d'aucune incommodité physique; et qu'enfin il ne perdit rien de cette lucidité d'esprit, de ce calme parfait, qui annonçaient en lui à la fois l'homme supérieur et le véritable philosophe.

On ne peut toutefois s'empêcher de regretter qu'un homme de cette trempe ait consacré tant d'années à l'étude, sans songer à enrichir la science des trésors qu'il avait amassés : on n'a de lui aucun ouvrage, ni même la moindre trace de ses longues recherches, et, sous ce rapport, il faut avouer que sa passion fut éminemment égoïste.

CHAPITRE XVII.

MANIE DE LA MUSIQUE.

On a dit et répété que la musique pouvait bien constituer un goût vif et prononcé chez beaucoup d'individus, mais qu'elle ne saurait jamais aller jusqu'à la passion : c'est une erreur dont l'observation la moins attentive suffira pour faire justice. Pour ma part, j'ai déjà rencontré plusieurs *mélomanes*, véritablement dignes de ce nom, qui ne voyaient et ne rêvaient que musique, qui se sont ruinés pour la musique, et qui, au moment de mourir, ne regrettaient autre chose qu'une œuvre musicale qui allait rester inachevée. Tel fut, entre autres, le célèbre Chorou (1), dont j'ai été longtemps le médecin et l'ami.

(1) Chorou (Alexandre-Étienne), né à Caen le 21 octobre 1771, mort à Paris le 28 juin 1855. — Cet homme extraordinaire, qui n'a pas encore été remplacé, et qui ne le sera peut-être pas de longtemps, fut successivement l'un des premiers sujets de l'Ecole polytechnique, suppléant de Monge à l'Ecole normale, professeur d'hébreu au Collège de France, instituteur primaire, membre correspondant de l'Institut, maître de chapelle, directeur de l'Opéra, puis enfin fondateur et directeur de l'Ecole royale de musique religieuse et classique, d'où sont sortis tant d'élèves renommés : Monpou, Dietsch, Nicou-Chorou, Scudo, Jansenne, Molinier, Guerrier, Saint-Germain, de Lagatine, Wartel, Valiquet, Marié, le célèbre Duprez, à qui il disait souvent : « Tu seras un jour le premier chanteur de France, si tu ne vas pas *brailler* à l'Opéra ; » enfin, la jeune Rachel, qu'il prédisait ne devoir jamais faire autre chose qu'une *actrice*.

Voici son épitaphe, composée par lui-même sur son lit de mort ; il me la remit en me disant : « Avant-hier, j'ai fait mon testament ; hier, j'ai reçu les sacrements ; aujourd'hui, j'ai composé mon épitaphe. La voici ; je vous la remets, et la recommande à votre bienveillance, *s'il y a lieu*. Je l'ai faite, parce que j'ai pour principe qu'il vaut mieux faire ses affaires que de les laisser faire aux autres. Du reste, je défie qui que ce soit d'y trouver un mot qui blesse la vérité. »

Alexander Stephanus
CHORON,
E Valesio oriundus,
Natus Cadomi, die XXI octobris 1771,
Litteris, bonis artibus ac scientiis accurate et feliciter studuit,
Sed musicam sacram et didacticam
Præsertim excoluit,
Religioni atque publicæ utilitati
Præcipue consulens.
Bonis et bono totus intentus et favens,
Se ipsum ac sua prorsus abnegavit.
Quam multa ad nimium artis damnum imperfecta relinquens,
Variis publicis muneribus fructus,
Obiit, die. . .
 ORATE PRO EO.

Doué d'une constitution bilioso-nerveuse, Choron augmenta son irritabilité naturelle en s'occupant de musique pendant plus des trois quarts de sa vie : aussi n'était-il jamais en repos. Son intelligence bouillonnait sans cesse ; sa langue se refusait, en quelque sorte, à rendre le trop plein de sa pensée, et le mouvement perpétuel se trouvait dans ses doigts, et encore plus dans ses yeux, où venaient se peindre les moindres sensations.

Nuit et jour une idée, une seule idée fermentait dans cette tête d'artiste : c'était d'arrêter le débordement de la musique de *brouhaha* et de *floriture*, pour la ramener à son élément primitif, qui est la simplicité, la vérité, la nature. Pour parvenir à ce but, il sacrifia tout, son temps, sa fortune, sa santé, et jusqu'au bien-être de sa famille.

C'était surtout à sa classe de trois heures que Choron laissait échapper tout son génie, et qu'il mettait à découvert l'originalité de son caractère, avec toute la vivacité de la passion qui le dominait. Écoutons un de ses plus assidus et de ses plus judicieux admirateurs : « Quiconque, dit M. Laurentie, n'a pas vu Choron à sa classe de trois heures, ne sait rien de ce professeur extraordinaire. Le voilà, un diapason à la main, dans sa chaire, en présence de cent élèves : il frappe le *la*, il prend le ton, il donne le signal, tout le monde part. Cela va bien ! point du tout : Choron trépigne, il frappe du pied et de la main, il ébranle sa chaire, il cherche de son œil en feu un malheureux élève qui braillait à tue-tête, croyant faire mieux qu'un autre. Il découvre le coupable, il le nomme, il lui jette au nez sa petite calotte rouge, avec des injures et des quolibets ; puis il finit par cette effroyable réprimande, dite avec une voix désespérante et courroucée : *Tu chantes comme au Conservatoire !* On eût dit un coup de tonnerre tombé sur la salle ; mais, le rire se mêlant à la stupeur, ce ne fut pas longtemps sérieux. Un moment après, Choron ramassait sa calotte, et caressait le pauvre enfant.

» Encore le *la*. Mais cette fois Choron fait un préliminaire sur le morceau qu'on va dire ; il expose la pensée du maître. Cette pensée, il l'a cherchée, il l'a devinée, il la tient : rien n'est plus clair.

» Encore le *la* et le ton. On part de nouveau. Cela va bien cette fois ; Choron crie de toutes ses forces : *Bien ! bien ! bien !* Vous croyez que le morceau est emporté. Mais voici son regard qui s'allume : *Ce n'est pas ça, je me suis trompé*, s'écrie-t-il. Silence dans toute la salle à cette parole du maître.

» Alors il reprend le morceau, il médite une minute : *Je m'étais trompé*, répète-t-il. Voici la pensée qu'il faut rendre ! et il dit cette pensée : il la dit avec entraînement, avec conviction, avec éloquence. Quelquefois la parole lui manque ; alors il chante ; sa voix est brisée, mais elle est saisissante. A son chant d'une mesure, il fait succéder une leçon de philosophie, une vue morale, un trait d'esprit, une épigramme, un éclat de rire, un cri de

douleur, une observation d'artiste, une pointe de musicien, et cela tout à la fois : vous n'avez pas le temps de respirer !

« Allons, messieurs, le *la*. Silence ! » Choron redit la pensée principale. C'est bien elle ; la voilà ! Encore le *la*. Y êtes-vous ? Choron reprend ses méditations de philosophe, de poète, d'artiste, de maître d'école : c'est un mélange de gravité et de bouffonnerie, devant lequel on se tient immobile de surprise. On ne sait s'il faut rire, on ne sait s'il faut admirer ; mais cela est nouveau, cela est étrange, cela est saisissant : c'est un spectacle.

« Toujours le *la*. On part enfin. Voici la pensée qui se déroule ; voici le flot qui marche ; voici l'œuvre qui se développe ; voici le génie trouvé, exposé, établi dans toutes ses magnificences. Suivez l'œil de Choron, si vous pouvez ; suivez ses émotions ; suivez la mobilité de son visage, de ses traits, de tout son être : il pleure, il rit, il chante, il crie, il saute, il frappe des mains, il applaudit, il s'applaudit, il se loue, il loue tout le monde, l'auteur, les maîtres, les enfants : le morceau est trouvé ! »

A cette classe de trois heures, si fidèlement décrite qu'on croirait y assister encore, Choron oubliait ses ennuis et ses chagrins. Il venait de perdre en huit jours deux jeunes enfants, des suites de la rougeole : la douleur était peinte sur ses traits ; il se pressait la poitrine, il se frappait le front, assurant à M. Martin de Noirliu qu'il ne se consolait jamais de cet affreux malheur. Tout à coup il entend sonner trois heures. « Trois heures ! s'écriait-il avec sa vivacité ordinaire ; c'est l'heure de ma classe ; *il y a temps pour tout*. » Puis, frappant son diapason, il l'approche de son oreille, et se dirige vers la classe en répétant *la la la la* ! Ce fut une de ses meilleures et de ses plus brillantes leçons !

L'estime de Choron pour les grandes célébrités en tous genres ne se mesurait guère que sur leur talent musical, ou sur ce qu'ils avaient pu faire pour l'art qu'il idolâtrait. « Savez-vous, me demandait-il un jour, quel est, de tous les Pères de l'Eglise, celui que j'aime le plus ? — Saint Augustin, lui répondis-je. — Non, reprit-il vivement : c'est saint Jean de Damas, parce que c'est lui qui a donné la meilleure, ou plutôt la seule définition de la musique. Retenez bien ce que dit saint Jean de Damas : « La musique est une suite de sons qui s'appellent... » Qui *s'appellent*, répétait-il laissant la main sur son front : c'est sublime ! rien que pour cela, il méritait d'être canonisé ! »

Son admiration pour les grandes œuvres du *xvi^e* et du *xvii^e* siècle le rendait souvent beaucoup trop sévère pour les compositions contemporaines. Quelqu'un lui demandant un jour son opinion sur l'opéra de *Zémire et Asor*, de Grétry, il répond avec une grimace ironique : « Opéra à la glace, musique de vinaigre ! »

Les premiers artistes de la capitale, réunis un soir à l'hôtel de ville, y exécutaient avec une rare perfection différents morceaux de nos plus habiles

compositeurs. Tout le monde applaudit, tout le monde félicite le préfet sur le choix des morceaux et sur le fini de l'exécution ; Choron seul reste impassible. Le préfet s'approche alors de lui, et cherche à lui arracher quelques mots d'éloge : « C'est la soupe et le bouilli, répond son ancien camarade ; il n'y a rien à dire. » Une autre fois il faisait répéter devant M. de Quelen un *Kyrie* de sa composition, quand, pour une légère faute, il s'écria d'une voix de tonnerre : « *Silence ! Voilà un Kyrie eleison qui ne vaut pas le Diable !* » Et M. l'archevêque de rire malgré lui.

Je le rencontrai un jour comme il sortait de l'église Sainte-Geneviève. Le salut en musique qu'il venait d'entendre l'avait tellement agacé, qu'il ne répondit à mon bonjour que par ces mots : *Les monstres ! les monstres ! ils m'ont déchiré les entrailles !* et il continua sa route en se bouchant les oreilles comme s'il entendait encore les chants qui avaient produit sur lui une impression si désagréable.

Dans une autre circonstance, le directeur des jeunes aveugles avait conduit ses élèves dans la même église pour y exécuter aussi un salut en musique et Choron y assistait. Interrogé, en sortant, par un amateur, sur les morceaux qu'il venait d'entendre, il répond en faisant une horrible grimace : *Musique d'aveugles, bonne pour des sourds !*

On l'a vu plus d'une fois entrer dans de véritables accès de fureur contre l'abbé Nicole, dont l'administration parcimonieuse et tracassière ne lui permettait pas de faire exécuter à la Sorbonne tous les chefs-d'œuvre d'Iomelli, d'Allegri et de Palestrina.

Il éprouvait aussi une violente indignation quand il songeait que le *maudit serpent* avait trouvé moyen de se glisser dans l'église sous la forme d'un instrument.

Le Conservatoire n'aimait pas Choron, et Choron, comme nous l'avons vu, n'aimait pas le Conservatoire : c'est, je crois, à sa haine pour cet établissement qu'il faut attribuer en partie l'injuste, mais profond mépris qu'il avait pour la musique instrumentale. « Comment se fait-il, lui demandait un jour M. Laurentie, qu'avec votre amour pour la musique, vous n'ayez pas dressé vos doigts à quelque instrument, au piano surtout, ne fût-ce que pour lui faire rendre vos pensées ou celles des autres ? — Il y a des gens qui sont chargés de cela, » lui répondit-il avec tout ce qu'il put trouver de voix ironique et de rire méprisant.

Si Choron dédaignait les instruments, une belle voix l'enivrait, le mettait hors de lui, surtout si elle réunissait le sentiment et la justesse. Au milieu de l'hiver, pendant une nuit rigoureuse, il entend dans la rue une belle voix de femme : vite il se jette à bas du lit, et, enveloppé d'une simple redingote, il se met à courir après l'inconnue. Au bout de quelques minutes, il revient transi de froid et encore plus désolé : c'était une fille de mauvaise vie, qui donnait le bras à deux militaires complètement ivres. « Quel mal-

heur ! me dit-il le lendemain ; j'en aurais fait l'un de mes plus brillants sujets ; mais je n'y veux plus penser, cela me fait trop de mal. »

Il revenait tout joyeux d'un de ses voyages en Picardie : « J'y avais été , disait-il , pour trouver une basse-taille, et j'en ramène un ténor. C'est égal, je suis sûr qu'il fera honneur à la maison. — C'est sans doute un pensionnaire payant , lui dit l'économe ; quel sera le prix de la pension ? — Ame vile et vénale ! répond Chorou indigné , je vous parle d'un ténor , et vous allez me parler d'argent ! »

Une autre fois, ses élèves exécutaient le bel oratorio de Schneider, *le Jugement dernier*, sous la direction de Nicou-Choron , son gendre ; et il était dans son lit , déjà gravement malade par suite d'une atteinte de choléra. Je connaissais l'artiste : craignant qu'il ne voulût juger de quelle manière ce morceau allait être rendu , je lui avais fait sentir combien il serait dangereux , dans sa position , d'ouvrir la fenêtre de sa chambre, qui donnait sur la salle de concert. Il approuva ma sollicitude, me prit affectueusement la main , et me promit de faire *son sacrifice*. La première partie de l'oratorio, exécutée avec une rare perfection , ayant excité les applaudissements de toute l'assemblée, je m'échappe un instant pour aller consoler le pauvre malade , en lui portant la nouvelle de ce nouveau succès. Qui est-ce que je trouve dans la cour, à neuf heures et demie du soir, et par un vent très-âpre ? mon Chorou , nu-jambes , et roulé dans une couverture de laine , qui s'était blotti derrière la porte de la salle pour entendre et juger par lui-même, au risque d'être surpris dans un pareil accoutrement.

En 1833, dénué de toute ressource, muni simplement d'une petite collection de musique d'église , Chorou s'était mis à parcourir la France , et , seul , à improviser dans plusieurs cathédrales des masses chantantes auxquelles il communiquait son âme et sa vie (1). En vain , à son retour à Paris , nous le conjurâmes , le docteur Paulin et moi , de prendre le repos qu'exigeait sa santé délabrée après de telles fatigues. Loin de nous écouter , il ne songea plus , il ne s'occupa plus qu'à organiser des chœurs d'enfants d'ouvriers, et il parvint en quelques semaines à faire exécuter, par six cents jeunes voix , des saluts en musique dans les églises de Notre-Dame et de Saint-Sulpice. Un tel excès de travail devait nécessairement finir par briser l'organisation la plus robuste : il tomba mortellement malade. Eh bien , au

(1) On se rappelle que Chorou avait aussi commencé à introduire le chant dans l'armée. Il espérait pouvoir donner , dans le Champ de Mars , un concert composé de dix mille voix choisies parmi les meilleurs chanteurs de nos régiments. Quelle n'eût pas été sa joie, son délire, s'il eût pu réaliser son gigantesque projet ! Combien il eût aussi encouragé les efforts d'un jeune professeur de chant de Bicêtre (M. Florimond Ronger), qui , sous la savante direction du docteur Leuret , était parvenu à faire reparaitre la vie intellectuelle sur la figure des aliénés chanteurs , et à calmer leurs nombreux compagnons d'infortune , qui les écoutaient avec autant de plaisir que de surprise !

milieu des atroces douleurs d'une entérite et d'une pleurésie aiguës, l'étonnant mélomane regrettait de n'avoir pas assez popularisé le chant en France. Il me disait aussi, la veille de sa mort : « En raisonnant mon affaire, je suis parvenu à mettre ma respiration en *harmonie* avec ma douleur de côté; j'ai même coordonné le *rhythme* de ma respiration avec mes quintes de toux. » Puis, tout à coup, s'adressant de nouveau à moi : « Savez-vous ce que c'est que Palestrina? — C'est, lui répondis-je, l'un des plus grands maîtres de l'école italienne dans le genre sévère ou idéal. — C'est bien autre chose, reprit-il avec feu. Rappelez-vous ce que je vais vous dire, et faites-le connaître; c'est neuf. Figurez-vous un immense océan, dont les flots roulent avec calme et majesté : c'est la musique antique. D'un autre côté, voyez cet océan, dont les vagues furieuses s'élèvent jusqu'au ciel, puis tout d'un coup s'enfoncent dans l'abîme... c'est la musique moderne. Eh bien ! Palestrina, c'est le point de jonction, le confluent de ces deux océans; Palestrina, c'est le Racine, c'est le Raphaël, c'est le Jésus-Christ de la musique ! »

CHAPITRE XVIII.

MANIE DE L'ORDRE.

L'amour de la régularité, l'ordre lui-même, cette qualité si précieuse, ne se transforme que trop souvent en une véritable passion, dont le moindre inconvénient est de rendre ridicule et insupportable celui qui en est l'esclave : tant il est vrai que les meilleures facultés deviennent une source de maux quand la sagesse ne sait pas en diriger l'emploi.

M. L***, d'une constitution bilioso-lymphatique, d'un caractère paisible, et d'un esprit assez orné, m'a paru l'un des types de l'ordre poussé jusqu'à la manie la plus originale et la plus innocente. Toutes les actions de ce singulier personnage étaient tellement pesées, mesurées, calculées; elles se répétaient chaque jour d'une manière si uniforme et si régulière, qu'on l'avait surnommé *l'homme à la minute*.

Pendant cinquante années de sa vie, hiver comme été, indisposé ou bien portant, M. L*** se leva constamment à six heures, heure militaire; à six heures et demie, il entra dans son cabinet, y épilait son visage, pour se dispenser de se raser, et se lavait ensuite à pleine eau. Cette eau lui servait d'abord au même usage pendant huit jours; les huit jours suivants, elle était réservée pour ses mains; en troisième lieu, elle était employée à arroser les fleurs. M. L*** tenait particulièrement à cette habitude; jamais sa femme ne put parvenir à la lui faire quitter. D'après les mêmes principes d'ordre et d'économie, il ne changeait de chemise que le dimanche, de mouchoir que tous les quinze jours, et de cravate qu'au premier de l'an.

La toilette terminée, on faisait la prière en commun, puis on prenait le café, après quoi M. L*** se rendait à son *crachoir*. Là, sans aucune nécessité, il attendait une heure entière qu'une expectoration bienfaisante vînt débarrasser ses bronches des mucosités dont elles *devaient être* tapissées. L'expectoration désirée finissait par arriver d'une manière plus ou moins naturelle : alors, seulement alors, notre homme rentrait joyeux dans son cabinet, où pendant près de trois heures il s'occupait de ranger ses papiers, ses meubles et ses livres. Un peu avant onze heures, il sortait pour aller à l'église, en revenait à midi moins un quart, et se mettait à lire jusqu'à deux heures moins dix minutes. Ces dix minutes qui précédaient le dîner étaient exclusivement consacrées à lui faire place. Pendant le repas, toujours composé d'un potage et de deux plats posés avec symétrie, M. L*** tirait de sa poche un petit morceau de papier destiné à préserver la nappes des taches

qu'aurait pu y faire la fourchette. Après quelques jours de service, ce papier était précieusement mis de côté pour un autre usage. A la sortie de table, quelque temps qu'il fût, promenade au Luxembourg, et jamais qu'au Luxembourg, allée des Veuves; rentrée au domicile vers quatre heures et demie, toujours par le même chemin; puis, lecture à haute voix jusqu'au souper, fût-on enrhumé, n'importe, c'était la règle. Il n'est jamais arrivé à M. L*** de se mettre au lit passé neuf heures; il était si convaincu qu'à pareille heure tout le monde devait être couché, que plusieurs fois on dansa chez lui jusqu'à minuit, sans qu'il conçût le moindre soupçon de cette infraction aux règles de l'hygiène dans son petit gouvernement. Il s'en fallait de beaucoup que les fonctions digestives de l'homme à la minute fussent aussi régulières que ses idées ou que sa montre marine; assez souvent il était obligé de se lever la nuit, et c'est alors qu'il retrouvait sur sa table les flexibles porte-fourchettes rigoureusement classés d'après leur ordre chronologique.

La maladie et la mort de sa femme, qu'il aimait beaucoup, ne changèrent pas un *iota* à la symétrie de son existence. « Tout cela, disait-il, devait arriver, puisque ma pauvre femme était fort âgée, et qu'il est ordinaire que la maladie précède la mort. » Du reste, il lui prodigua les soins les plus assidus, avec sa ponctualité habituelle, mais sans faire paraître le moindre chagrin. Pendant la dernière nuit, il était auprès de sa chère malade, qu'il jugeait perdue, lorsque, la pendule ayant sonné neuf heures, il alla vite se coucher dans la même alcôve, après avoir autorisé le domestique à l'appeler dès que l'agonie commencerait. Eveillé vers onze heures, il se leva, s'habilla, se peigna, s'approcha ensuite du lit de sa *bonne amie*, l'engagea à faire à Dieu le sacrifice de sa vie, puis lui récita à haute voix les prières des agonisants. La malade avait à peine rendu le dernier soupir, qu'il s'était remis dans son lit, toujours dans la même alcôve : il ne tarda pas à s'y endormir, et ronfla paisiblement jusqu'au lendemain matin, heure ordinaire. L'enterrement réglé par ses soins d'une manière convenable, M. L*** reprit et continua pendant plusieurs années son uniforme et glaciale existence. Tombé malade à son tour, il vit avec calme la mort arriver, demanda et reçut les sacrements les premiers jours de la maladie, fit ensuite toutes les dispositions nécessaires pour ses funérailles, et finit d'une manière aussi méthodique qu'il avait vécu, à *neuf heures précises du soir* : c'était encore dans l'ordre.

Nous venons de voir l'abus d'une excellente qualité, la passion de l'ordre portée simplement jusqu'au ridicule (1). Voici un exemple de ce travers

(1) Le savant et modeste auteur de l'*Histoire des Hébreux*, M. Rabelleau, a connu à Orléans un individu qui se levait régulièrement à quatre heures et demie du matin, et se promenait dans son jardin jusque après cinq heures, malgré la rigueur de la température ou de la saison. Comme il avait établi en

chez un homme qui n'avait pas la religion pour contre-poids, et dont la fin a été des plus tragiques. Le 21 mai 1830, vers neuf heures et demie du soir, je fus appelé par M. Mesnard, alors commissaire de police du quartier de l'Observatoire, pour aller visiter avec lui le corps du sieur M***, contrôleur de bijoux à la Monnaie, qui venait de se tuer dans son domicile. Introduits dans une pièce spacieuse et peu éclairée, où nous ne pouvions faire un pas sans rencontrer sous nos pieds une mare de sang ou des débris de substance cérébrale, nous aperçûmes un homme en chemise, renversé sur une chaise, ayant les bras pendants, et la main droite encore armée d'un pistolet, que retenaient les doigts fortement contractés par le froid de la mort. Une bergère, dont le coussin encore chaud n'était pas tout à fait revenu sur lui-même, indiquait que ce malheureux venait de s'y asseoir. Quant à la figure de l'individu, il était impossible de rien voir de plus hideux : elle n'était plus, en effet, représentée que par la mâchoire inférieure et le menton ; la mâchoire supérieure, les joues, le nez et le front, fortement rejetés en arrière, n'étaient retenus que par une languette de cuir chevelu qui recouvre l'os occipital ; les pariétaux étaient renversés de chaque côté (1). Les cris déchirants que poussait d'une chambre voisine une pauvre paralytique, femme du défunt, une bière entr'ouverte à quelques pas du cadavre, les débris ensanglantés dont les meubles et le plancher étaient couverts, la faible lueur que répandait autour de nous une seule lumière, tout contribuait à augmenter l'horreur de ce tableau, qui ne s'effacera jamais de mon souvenir.

Voici les renseignements que nous avons recueillis sur les causes de cet affreux suicide : le sieur M***, âgé d'environ soixante ans, et d'une constitution bilioso-nerveuse, était habituellement morose, irascible, fantasque, toujours inquiet de l'avenir, quoique sa position fût des plus aisées. Passablement vaniteux et menteur, il répétait à tout venant, surtout depuis qu'il était décoré, que sa main gauche avait été mutilée, au siège de Saragosse, par un éclat d'obus ; par malheur, quelques personnes, qui le connaissaient depuis son enfance, lui rappelaient avec malice que les quatre doigts qui lui manquaient avaient été dévorés par un cochon. Mais le trait le plus saillant de son caractère, celui qui lui donnait sa physionomie, était un amour ou plutôt une passion d'ordre et de propreté qu'il poussait jusqu'à

principe de faire tout juste une lieue pour sa promenade, il inscrivait sur un mur avec de la craie chaque tour de jardin qu'il venait de faire, et ne s'arrêtait que lorsque le nombre des tours équivalait à la distance qu'il s'était imposé de parcourir. Alors il s'en retournait coucher jusqu'à huit heures. Pendant plus de trente ans, malgré le mauvais état de sa santé, cet individu ne manqua pas de faire chaque jour sa promenade accoutumée, tenant sa lanterne d'une main quand il faisait nuit, et son parapluie de l'autre lorsque la pluie tombait à verse.

(1) Cette véritable désarticulation a quelquefois lieu quand le canon de l'arme à feu est appliqué sur la voûte palatine, la bouche étant complètement fermée.

la folie : un livre, une chaise, une plume dérangée de sa place ou placée de travers, suffisait pour produire chez lui un violent emportement, ou pour le jeter dans une sombre tristesse voisine du désespoir.

Comme chez l'individu qui a fait le sujet de l'observation précédente, les moindres actions de M. M*** se répétaient tous les jours avec une exactitude mathématique. S'il n'avait pas de montre marine, il en possédait une de Bréguet, et il ne bougeait pas sans la consulter. A l'aide de ce précieux régulateur, il se levait constamment à cinq heures précises, faisait sa toilette, déjeûnait, époussetait, essuyait et rangeait jusqu'à neuf heures moins cinq minutes : à neuf heures, il partait invariablement pour son bureau, et n'en revenait jamais ni après ni avant quatre heures trente minutes. On l'avait vu, par de fortes pluies ou par un froid excessif, attendre à sa porte cochère que la demie fut sonnée, avant de vouloir rentrer chez lui. Par suite de cette rage de régularité, il se précipitait dans son lit au premier coup de dix heures, qu'il attendait fort patiemment en chemise, lors même qu'il gelait et que son feu était éteint.

L'avarice proprement dite n'entra jamais pour rien dans le genre de vie bizarre de M. M*** ; l'ordre et la propreté étaient les seuls mobiles de toute sa conduite. Son bûcher, bien garni, et sa cave toujours remplie d'excellent vin, étaient rangés avec non moins de symétrie que sa bibliothèque, et il savait en user d'une manière convenable. Méthodique jusque dans les moindres choses, il ne pouvait manquer de l'être dans sa toilette ; aussi, depuis trente-cinq ans, il changeait régulièrement de linge tous les lundis ; le jour de la Toussaint, il quittait les vêtements d'été, et endossait ceux d'automne jusqu'à Noël ; le 20 mars, quelque temps qu'il fit, il en prenait de plus légers jusqu'au 22 juin, époque à laquelle il revenait à ceux d'été. Du reste, il ne mettait qu'un seul bouton de son habit, afin de ne pas faner les autres boutonnieres, qu'il laissait toujours sans être décousues. D'un naturel peureux, il s'enfermait chez lui comme dans une citadelle, à l'aide de forts verrous et d'une barre de sûreté, qu'il avait eu la précaution de faire confectionner à Versailles. Le docteur Focillon, son médecin, et deux anciens amis exceptés, les visiteurs étaient reçus sur le carré de l'escalier d'abord parce qu'on ne connaît pas les gens, puis parce qu'en les laissant entrer, leurs pas auraient sali le parquet ; en troisième lieu, c'est que, pour les faire asseoir, il aurait fallu détruire l'arrangement symétrique des chaises dans lequel il se complaisait. Le garçon restaurateur, qui apportait tous les jours le dîner à cinq heures, n'était également reçu qu'on dehors de l'antichambre ; la barre de sûreté, mise au troisième cran, lui laissait toute juste l'ouverture suffisante pour passer les plats du jour, et emporter la vaisselle de la veille ainsi que le prix du repas, enveloppé avec soin dans la carte du lendemain.

M. M*** ne s'inquiétait pas seulement de l'ordre qui devait régner dans

son ménage; les affaires politiques l'occupaient aussi, et dès 1828 il entrevoyait pour un temps peu éloigné un de ces grands désordres sociaux, vulgairement appelés révolutions. Témoin forcé du grand bouleversement de 89, il n'était pas d'avis d'en traverser un second, et il pensa que le meilleur moyen de ne plus rien voir hors de sa place était de fermer pour jamais les yeux à la lumière. Il se rendit, en conséquence, sur le pont de Sèvres, d'où il se précipita dans la rivière, après avoir écrit son nom sur un morceau de papier qu'il avait eu soin d'enfermer dans du taffetas gommé, et de mettre dans une des poches latérales de son pantalon. Retiré de l'eau, au bout de quelques instants, par des bateliers qui le rappelèrent à la vie, il se fit conduire chez un de ses amis, afin de ne pas chagriner sa femme, qui, à cette époque, était déjà infirme; et surtout dans la crainte d'une destitution, si l'autorité venait à connaître la tentative qu'il avait faite de se détruire. Quelque temps après cet événement, M. M*** acheta au cimetière du Père-Lachaise un terrain à perpétuité; commanda, pour sa femme et pour lui, un mausolée entouré d'une grille de fer; et, quand il fut terminé, il y fit graver l'épithaphe, sauf les dates des décès. Un jour qu'il y était allé faire sa promenade favorite, il trouva sur la pierre tumulaire une inscription qui le tournait en ridicule: s'imaginant aussitôt que son fils en était l'auteur, il se hâta de rentrer chez lui, et envoya à un de ses amis une paire de pistolets d'arçon, avec le portrait de ce fils, qu'il ne veut plus voir. Le lendemain, il se rend chez cet ami et lui redemande ce qu'il lui avait donné, alléguant que la place vide de ce tableau lui choquait horriblement la vue, et que les pistolets pourraient lui être fort utiles dans le cas où l'on s'introduirait dans sa maison pour le voler. Redevenu possesseur de ces objets, il retourne chez lui, charge ses pistolets, se déshabille, et apprête la bière qu'il s'était fabriquée lui-même, en fort bois de chêne, garnie de deux mains en fer, pour en faciliter le transport. Sur cette bière, que nous trouvâmes placée à six pieds environ de son cadavre, et le couvercle levé pour le recevoir, était posé son testament, dans lequel il enjoignait: 1° qu'on n'allumât pas de cierges après sa mort; 2° que son corps fût conduit directement au Père-Lachaise, sans être présenté à l'église; 3° une dernière recommandation était qu'un de ses amis achetât tous les ans pour trente-six sous d'huile, afin de conserver et d'entretenir propre la grille de son tombeau.

Quant à la bergère, trouvée encore chaude, il ne l'avait probablement quittée que parce qu'il vit moins d'inconvénient à salir une chaise de paille qu'un meuble de velours. Ainsi, chez ce malheureux, qui, du reste, était atteint d'une hépatite chronique, la passion de l'ordre avait survécu au désordre même des idées.

CHAPITRE XIX.

MANIE DES COLLECTIONS.

Après la manie de l'ordre vient naturellement celle des collections, qui, dans son début, n'est autre que la passion du classement appliquée aux objets d'une vive prédilection.

Laissant donc de côté les collectionneurs brocanteurs, qui ne sont que des industriels, et les collectionneurs-fashionables, qui ne sont rien, nous ne nous occuperons ici que des véritables collectionneurs, c'est-à-dire de ces idolâtres de bonne foi qui ne font des collections que par amour de la collection.

Tout le monde a présentes à la mémoire les pages inimitables dans lesquelles l'auteur des *Caractères* dépeint avec une vérité si moqueuse tous ces travers de l'esprit humain. C'est toujours le sourire sur les lèvres qu'on se rappelle les ridicules amateurs de reliures, d'estampes, de médailles, d'insectes, de prunes; enfin l'homme-tulipe, qui prend racine en contemplant *la solitaire*, objet de son admiration et de son culte. Cette fureur de collection existe encore comme au temps de La Bruyère; elle n'a guère fait que changer de physionomie. Nous avons aujourd'hui des antiquaires dont les familles manquent des objets de première nécessité, des amateurs d'autographes qui n'ont pas de pain, et des personnes criblées de dettes, qui meurent en laissant de magnifiques galeries de tableaux. Nous connaissons tel individu, peu aisé, qui a une nombreuse collection de chevaux, et tel petit rentier qui ne possède encore que quatre-vingts violons; enfin, parmi nos graves confrères, je pourrais citer plus d'un horticulteur que Flore dispute à Esculape, et dont le nom glorieux ira sans doute à la postérité avec une nouvelle variété de roses ou de dahlias.

Je n'ai pas l'intention de décrire et d'analyser ici chacune de ces monomanies; il suffira d'en mentionner encore quelques-unes.

Un amateur de ma connaissance a le plus profond mépris pour les coquillages, les émaux, ou les camées; mais il possède la série complète de tous les boutons civils et militaires qui ont paré les habits français depuis 89 jusqu'à 1843.

Un autre a une prédilection pour les cheveux en général, et plus particulièrement encore pour les cheveux roux: il vous en montrera de nombreux échantillons revêtus de leur authentique.

Un troisième n'a d'entrailles que pour le vieux Sèvres, pour la *pâte tendre*. Lui parlez-vous de toute autre chose que de ses porcelaines, il ne vous comprend pas, il ne vous entend pas. Mais n'approchez pas trop de son riche buffet, il serait capable de vous tuer sur place si vous aviez le mal-

heur de casser une seule de ses soucoupes. Cet homme, qui fait partie de la société, et qui a une âme à sauver, ignore si nos départements ont été ravagés par les inondations ; mais il saura à l'avance si l'on vend à la Bourse une moitié de service de table en *pâte tendre*, et il ne rougira pas d'en faire l'acquisition au prix de 30,000 francs,

Certain antiquaire n'a de goût que pour les tabatières : il en possède la plus nombreuse et la plus riche collection qui soit au monde, et il se vante orgueilleusement de pouvoir montrer aux curieux six *Blaremberts* de plus que n'en a jamais eu le feu roi d'Angleterre George IV, grand amateur de tabatières et de *Blaremberts*.

Une autre fou a dépensé trente années de sa vie à se former une collection de bouchons de liège plus ou moins historiques ou anecdotiques.

Qui le croirait ? un amateur de momies est mort martyr de son idée fixe pour les embaumements égyptiens : il a été frappé au cœur en découvrant que sa princesse pharaonienne n'était qu'un homme, et, à sa demande expresse, il a été enterré dans la caisse où avait si longtemps reposé la plus belle de ses momies.

Enfin, voici un officier de marine en retraite, épris d'une singulière affection pour les boutons militaires et les haricots. Il a nombre de tiroirs remplis de graines de ce légume ; ces tiroirs sont divisés par compartiments, et ceux-ci subdivisés en une multitude de petites cases. A droite sont les haricots rouges, à gauche les blancs, ici les gris, là les mêlés, les irisés, les tigrés ; ailleurs les ronds, les ovalaires, les losangiques, les microscopiques, enfin les haricots monstres. Vingt fois le jour, cet homme, d'ailleurs instruit et d'un caractère grave, va ouvrir chacun de ses tiroirs, puis les refermer, pour savourer le plaisir de les ouvrir encore. Entendez-le bien, écoutez-le sérieusement, si vous le pouvez, il vous fera l'aveu que ses anciennes fatigues sont oubliées, que tous ses chagrins ne sont plus rien, quand il jouit du bonheur de contempler ses haricots !

Un jour que notre amateur était livré à cette contemplation, son autre passion vint surgir en lui bien autrement vive et désordonnée : son visage s'anime, son regard étincelle : il a vu briller quelque chose sur le pantalon d'un homme mal vêtu, qui passe en ce moment sous ses fenêtres. Il ne se trompe pas ; c'est un bouton d'uniforme, un bouton qu'il n'a pas dans sa riche collection. Vite, il descend l'escalier, se précipite sur cet individu : « Combien veux-tu pour ton bouton ? — Mais je ne vends pas mon bouton ! — Tu me le vendras, je le veux, j'en ai besoin ; tiens, voici cinq francs. — Gardez vos cinq francs, je vous le répète, je ne veux pas vendre mon bouton. — Ah ! tu me résistes ! » Et, au même instant, il renverse violemment à terre l'obstiné passant, lui arrache, avec un morceau du pantalon, le bouton convoité, puis se sauve à toutes jambes.

Qu'on aille maintenant regarder ces goûts désordonnés comme innocents

et de peu d'importance ! Ce sont de véritables passions, qui ne diffèrent des autres que par la futilité de leur objet, et dont les suites sont souvent tout aussi déplorables pour l'individu que pour sa famille et pour la société.

De la Bibliomanie. — Gardons-nous de confondre avec les bibliomanes ces hommes doués d'esprit et de goût qui n'ont des livres que pour s'instruire, que pour se délasser, et qu'on a décorés du nom de bibliophiles. « Du sublime au ridicule, dit un spirituel amateur de livres, il n'y a qu'un pas, du bibliophile au bibliomane, il n'y a qu'une crise. » Le bibliophile devient souvent bibliomane quand son esprit décroît, ou quand sa fortune augmente, deux graves inconvénients auxquels les plus honnêtes gens sont exposés ; mais le premier est bien plus commun que l'autre. « Le bibliophile, ajoute M. Charles Nodier, sait choisir les livres ; le bibliomane les entasse : le bibliophile joint le livre au livre, après l'avoir soumis à toutes les investigations de ses sens et de son intelligence ; le bibliomane entasse les livres les uns sur les autres, sans les regarder. Le bibliophile apprécie le livre, le bibliomane le pèse ou le mesure ; il ne choisit pas, il achète. L'innocente et délicieuse fièvre du bibliophile est, dans le bibliomane, une maladie aiguë poussée jusqu'au délire. Parvenue à ce degré fatal, elle n'a plus rien d'intelligent, et se confond avec les manies. » S'il m'était permis d'ajouter un dernier trait pour résumer ce judicieux parallèle, je dirais que le bibliophile possède des livres, et que le bibliomane en est possédé.

Parmi toutes les manies de collections, celle des livres m'a paru tout à la fois la plus répandue, la plus séduisante, et la plus lentement ruineuse. Je me bornerai à en citer un exemple. C'est celui d'un *collectionneur pur sang*, et parfait homme de bien ; homme rare dans son espèce, qui n'aurait pas même soustrait un Elzévir à dix-huit lignes de marge, qui poussait la délicatesse jusqu'à rendre fidèlement les moindres livres qu'on lui prêtait, et à qui il n'est jamais entré dans l'esprit de dépareiller un bon ouvrage, dans l'espoir de l'acheter un jour à vil prix.

M. Boulard, homme de goût et littérateur instruit, avait acquis une grande fortune dans le notariat, qu'il exerça à Paris pendant de longues années et de la manière la plus honorable. Bien différent des notaires de notre époque, M. Boulard n'était pas un homme du monde ; c'était l'homme de son étude, le guide, l'ami de ses clients ; et il ne se décida à quitter sa charge que lorsqu'il put la transmettre à un fils qui héritait de son intelligence, de son zèle et de ses vertus.

Jusqu'alors M. Boulard avait cru devoir faire le sacrifice du goût prononcé qu'il avait pour les livres ; mais dès qu'il se vit maître de sa personne et de son temps, il ne songea plus qu'à se former une collection d'ouvrages rares et curieux.

Le voici donc à l'œuvre, passant une partie du jour chez les libraires, et l'autre chez les bouquinistes, feuilletant, flairant, mesurant et achetant toujours les éditions rares, les bonnes éditions, les seules où se trouve la

faute, la bienheureuse faute, étoile polaire des vrais amateurs. Les anciens de la librairie assurent ne l'avoir jamais vu rentrer chez lui sans qu'il rapportât sous le bras plusieurs volumes. Du reste, ses nombreux achats étaient toujours payés comptant; aussi, au bout de quelques années, était-il considéré dans tout Paris comme la seconde providence des bouquinistes. A ce train, les rayons qui tapissaient son appartement furent bientôt remplis, et il fallut de toute nécessité songer à préparer de la place pour les acquisitions futures. En femme prudente et économe, madame Boulard avait maintes fois conseillé à son mari de se mettre à lire avant de continuer d'acheter; mais ce conseil, tout au plus bon pour un bibliophile, n'était nullement du goût de notre bibliomane. Les nouveaux volumes, qui depuis quelque temps arrivaient par masses, par toises carrées, furent donc mis en pile devant la bibliothèque, désormais inabordable, et jusque dans la chambre à coucher, convertie un beau jour en quatre grandes rues, toutes garnies de rayons.

Cependant M. Boulard devenait moins aimable et plus mystérieux. Le matin il commençait ses excursions beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire, à une heure où les libraires n'ont pas encore ouvert, ni les bouquinistes étalé; il lui arrivait assez souvent de ne pas venir déjeuner; il ne rentrait plus dîner que fort tard; un jour même, il ne rentra ni dîner ni coucher. En vain madame Boulard, alarmée, presse son mari de questions sur cette conduite scandaleuse: il s'obstine à garder le silence, ou ne fait que des réponses évasives. Dès ce moment, on suit tous les pas, on épie toutes les actions de ce mari dérangé, et l'on ne tarde pas à apprendre que depuis quelque temps il passe des journées entières dans une de ses maisons dont il avait successivement congédié tous les locataires, et qu'il venait de métamorphoser en une vaste bibliothèque. Quant à la nuit que l'époux avait oublié de passer sous le toit conjugal, c'était précisément celle pendant laquelle il rangea trois voitures de livres, dont il n'avait pas osé avouer avoir fait par hasard l'acquisition. On s'explique alors, on pleure de part et d'autre, et l'on finit par signer la paix; mais à quelle condition! Notre bibliomane s'est engagé sur sa parole d'honneur, sur sa foi d'ancien notaire, à commencer tout de suite son catalogue, et à ne plus acheter un seul volume sans l'autorisation expresse de madame.

Fidèle à ses promesses, l'honnête, le vénérable M. Boulard se met à l'ouvrage; il sort encore assez fréquemment, il est vrai, mais ce n'est plus que pour visiter ses anciennes galeries, et jamais pour acheter. Quelques mois après cette courageuse résolution, sa santé commença à décliner; il perdit peu à peu l'appétit et les forces, il commença à maigrir; son caractère, autrefois aimable et enjoué, devint tout à fait sombre et mélancolique; enfin, miné par une fièvre nerveuse, il fut réduit à ne plus pouvoir quitter le lit. Alors seulement le médecin qui lui donnait des soins soupçonna que cette fièvre consomptive pourrait bien provenir d'une espèce de nostalgie, de l'ennui qu'éprouvait le malade de ne plus acheter de livres; et, de concert

avec madame Boulard, il s'avisa du stratagème suivant : un brocanteur vient étaler dans la rue quelques centaines de volumes devant la fenêtre du bibliomane ; puis , à un signal convenu , il se met à vendre ses livres à la criée , attirant les passants par les éclats de sa voix forte et sonore. « Qu'y a-t-il là ? » demande M. Boulard à sa femme. « Rien, mon ami ; c'est un revendeur qui cherche à se défaire de quelques vieux livres. » Ici un profond soupir s'échappe de la poitrine du malade : « Si je pouvais au moins aller les voir ! il me semble que le grand air me ferait du bien. — Si tu veux t'habiller et prendre mon bras, nous essaierons de descendre ; et, ma foi ! pour aujourd'hui, je te permets d'acheter les volumes qui te conviendront. » Ces derniers mots sont à peine prononcés, que le malade saute à bas du lit ; en un instant il est habillé, et, malgré son état de faiblesse, il descend assez facilement l'escalier. Arrivé auprès du bouquiniste, il quitte le bras de sa femme, et la force à remonter chez elle. Alors, l'œil humide de joie, un genou en terre, il parcourt avec rapidité tous les ouvrages, il les ouvre, les referme, les ouvre encore, pour les palper plus longtemps. La plupart sont bons, quelques-uns même sont assez rares : lesquels doit-il acheter ? Dans l'embarras du choix, il les achète tous. Le lendemain matin, notre bibliomane était sensiblement mieux ; il avait passé une nuit excellente ; un air de sérénité brillait sur chacun de ses traits ; la guérison ne se fit pas attendre.

Grâce à de semblables permissions, qu'il fallut renouveler plus d'une fois, M. Boulard parvint à une longue carrière. On le voyait encore, à soixante-quinze ans, cheminer sur les quais, enveloppé d'une immense redingote bleue, ses vastes poches de derrière chargées de deux in-4°, et celles de devant d'une dizaine d'in-18 ou d'in-12 : c'était alors une vraie tour ambulante ; mais il trouvait son fardeau agréable, et pour tout l'or du monde il n'eût pas consenti à en être soulagé.

Hélas ! tout finit ici-bas. Le 6 mai 1825, le bon M. Boulard eut le regret de quitter la vie sans pouvoir emporter ses six cent mille volumes (1) ; deux mois après, on les vendait à vil prix. Encore quelques années d'existence, et, malgré son immense fortune, notre bibliomane serait très-probablement mort dans un état voisin de la misère.

Cette observation, qui m'a paru intéressante sous le rapport médical, ne l'est pas moins au point de vue religieux. Au moment de la vente de M. Boulard, on pénétra, non sans difficulté, dans une pièce dont la porte était barricadée, et que l'on trouva remplie des ouvrages les plus immoraux et les plus obscènes. L'homme religieux ne les avait achetés que pour les livrer aux flammes : sa passion dominante lui en fit retarder indéfiniment le trop pénible auto-da-fé.

(1) Après la vente de M. Boulard, les étalagistes de Paris furent tellement encombrés, que pendant plusieurs années les livres d'occasion ne se vendaient plus que la moitié de leur valeur habituelle.

CHAPITRE XX.

DU FANATISME ARTISTIQUE, POLITIQUE ET RELIGIEUX.

Le mot *fanatisme* n'exprime pas seulement l'exaltation des opinions politiques et des croyances religieuses, il s'applique aussi à une admiration excessive pour les sciences, et surtout pour les beaux-arts. C'est ce qui m'a déterminé à le placer à la suite des manies, avec lesquelles il se confond.

On a d'abord appelé *fanatiques* les prétendus devins de l'antiquité, parce qu'ils rendaient leurs oracles dans les temples des dieux nommés *fana*. Depuis, confondant la religion avec l'abus qu'on en a fait, certains incrédules ont appelé fanatisme toute espèce de zèle pour la religion, et lui ont attribué une foule de maux qui n'étaient dus qu'aux plus viles passions : c'est une erreur, quand ce n'est pas une perfidie. Au reste, l'impiété et l'hérésie n'ont que trop souvent prouvé qu'elles ont aussi leur fanatisme. « Luther, dit Bergier, n'avait pas été tourmenté lorsqu'il alluma le feu dans toute l'Allemagne; les anabaptistes ne l'étaient pas lorsqu'ils mirent en pratique les maximes de Luther; les zuingliens ne l'étaient point en Suisse lorsqu'ils firent main-basse sur les catholiques; personne n'avait été persécuté en France lorsque les émissaires de Luther et de Calvin y vinrent briser les images, afficher des placards séditieux aux portes du Louvre, prêcher contre le pape et contre la messe dans les places publiques, etc., etc. Ce sont ces excès mêmes qui attirèrent les édits que l'on porta contre eux. Ils ne devinrent donc pas fanatiques parce qu'ils étaient persécutés, mais ils furent poursuivis parce qu'ils étaient fanatiques. »

Le fanatisme est-il bien une passion ? se demande Marc; ne serait-il pas plutôt une conception délirante ? et alors n'exclurait-il pas toujours la liberté morale ? L'opinion de ce médecin légiste paraît tout à fait fixée relativement au fanatisme religieux : aussi il n'hésite pas à le considérer comme d'autant plus excusable, que les actes qu'il détermine seront plus déraisonnables, plus atroces, et que les exécuteurs de ces actes seront plus superstitieux et plus ignorants.

Quant au fanatisme politique, l'opinion de Marc ne paraît pas aussi bien arrêtée : « Ses actes, dit-il, devront être appréciés avec plus de réserve ; car, bien souvent, loin d'être le résultat d'une conception délirante impliquant la lésion consécutive de la volonté, il n'a du fanatisme que le nom, et doit être considéré comme le produit de l'orgueil, de l'ambition, et même de la cupidité : il y a donc alors perversité plutôt que désordre mental. »

Dans ces cas même, je réclamerais encore toute l'indulgence des juges en faveur des accusés politiques, si ces passions motrices avaient été poussées jusqu'au voisinage du délire, jusqu'à l'aveuglement, et surtout si les individus appelés à comparaître devant les cours souveraines y avaient été conduits par la funeste contagion de l'exemple. Il a existé, du reste, dans tous les temps de véritables fous politiques, auxquels l'imputabilité ne saurait être appliquée, et notre dernière révolution en a beaucoup augmenté le nombre. Je ferai suivre ces courtes réflexions de trois observations appartenant à chacune des espèces de fanatisme que j'ai admises.

— Un peintre célèbre composait un Christ à l'agonie; le modèle posait admirablement; toutefois, sa figure ne parvenait pas à rendre les dernières angoisses de la douleur qui va s'éteignant avec la vie. Que fait le peintre? Il saisit un poignard, en frappe son modèle, et le fixe mourant sur la croix : voilà le *fanatisme artistique*.

— Parmi les nombreux exemples de folie produite par le *fanatisme politique*, je me bornerai à citer celui de la trop fameuse Théroigne de Méricourt, surnommée la belle Liégeoise (1).

Cette courtisane, née dans le pays de Luxembourg, débuta sur notre scène révolutionnaire en se livrant aux divers chefs du parti populaire, qu'elle servit utilement dans la plupart des mouvements insurrectionnels. Elle contribua surtout, en 1789, à corrompre le régiment de Flandre en conduisant dans les rangs des filles de mauvaise vie, et en faisant aux soldats de larges distributions d'argent.

Après une mission à Liège, où elle devait soulever le peuple, et une courte captivité dans une forteresse de Vienne, Théroigne fut mise en liberté par l'empereur Léopold, et s'empressa de revenir à Paris dans le mois de décembre 1791. A cette époque, elle se fit remarquer sur les terrasses des Tuileries et dans les tribunes, haranguant audacieusement le peuple, pour le ramener au *modérantisme* et à la constitution. Mais bientôt les jacobins s'étant emparés d'elle, on la vit paraître un bonnet rouge sur la tête, un sabre au côté, une pique à la main, commandant une armée de femmes; et tout semble prouver qu'elle ne resta pas étrangère aux massacres de septembre 1792. On rapporte qu'elle se rendit alors dans la cour de l'Abbaye, le sabre nu, et qu'elle y trancha la tête à un malheureux que l'on conduisait au tribunal de cette prison : c'était un de ses anciens amants.

Après l'établissement du Directoire et la dissolution des sociétés populaires, Théroigne perdit tout à fait la raison, et fut provisoirement conduite dans une maison de santé du faubourg Saint-Marcel. On trouva, dans les papiers de Saint-Just, une lettre d'elle, à la date du 26 juillet 1794, dans laquelle se montraient déjà les signes d'une tête égarée.

(1) Je reproduis ici, en grande partie, l'intéressante observation publiée par Esquirol dans son ouvrage sur les *Maladies mentales*.

Après sept années de séjour aux Petites-Maisons, Théroigne fut transférée à la Salpêtrière, en septembre 1807; elle pouvait alors être âgée de quarante-sept ans. A son arrivée dans cet hospice, elle était fort agitée, injuriant, menaçant tout le monde, ne parlant que de liberté, de comités de salut public, accusant tous ceux qui l'approchaient d'être des modérés, des royalistes, etc. En 1808, un grand personnage, qui avait figuré comme chef de parti, étant venu visiter la Salpêtrière, Théroigne le reconnut, et l'accabla d'injures, lui reprochant d'avoir abandonné le parti populaire, et de n'être qu'un *modéré*, dont un arrêté du comité de salut public devrait bientôt faire justice. Enfin, en 1810, elle devint plus calme, mais elle tomba dans un état de démence qui laissait encore voir les traces de ses premières idées dominantes. A cette époque, elle ne veut supporter aucun vêtement, pas même de chemise. Tous les jours, matin et soir, elle inonde son lit, ou plutôt la paille de son lit, avec plusieurs seaux d'eau, et se couche recouverte d'un simple drap en été, et d'une seule couverture en hiver. Lorsqu'il gèle, et qu'elle ne peut avoir de l'eau en abondance, elle brise la glace, et prend l'eau qui est au-dessous pour se mouiller le corps, et particulièrement les pieds.

Quoique dans une cellule petite, sombre, humide, et sans meubles, elle se trouve très-bien; elle prétend être occupée d'affaires de la plus haute importance; elle sourit aux personnes qui l'abordent, quelquefois leur dit brusquement : *Je ne vous connais pas*. Il est rare qu'elle réponde juste aux questions qu'on lui adresse; elle dit souvent : *Je ne sais pas, j'ai oublié*; si l'on insiste, elle s'impatiente, et articule des phrases entrecoupées des mots *forfaits, liberté, comités révolutionnaires*, etc.; elle en veut toujours aux *enragés de modérés*.

Théroigne ne quitte presque pas sa cellule; si elle en sort, elle ramasse toutes les bribes qu'elle rencontre sur le pavé, puis les porte à sa bouche; on l'a surprise dévorant de la paille, de la plume, des feuilles desséchées, et des morceaux de viande imprégnés de boue. Enfin, elle boit l'eau des ruisseaux pendant qu'on nettoie les cours, et préfère cette boisson à toute autre (1).

(1) Malgré ce régime, que cette malheureuse continua pendant près de dix années, elle fut toujours parfaitement menstruée, et ne se plaignit jamais d'aucune souffrance, jusqu'à sa mort, arrivée le 9 juin 1817, à la suite d'une éruption générale de boutons qui ne purent se développer au milieu d'un lit sans cesse inondé d'eau froide.

Ouverture du corps, faite par M. Amussat et par moi, en présence de MM. Esquirol et Rostan :

Dure-mère adhérente au crâne; crâne épais postérieurement; ligne médiane très-déjetée. — Cerveau très-mou, décoloré; membrane qui revêt les ventricules épaissie; la substance cérébrale subjacente présente, dans l'épaisseur d'une ligne, un aspect vitreux et d'un blanc grisâtre. — Plexus choroïdes décolorés,

Du reste, quoique cette femme n'ait jamais donné aucun signe d'hystérie, tout sentiment de pudeur semblait éteint en elle, et l'on a vu que son caractère avait survécu à la perte de sa raison : le libertinage la conduisit au fanatisme politique; ce fanatisme la conduisit successivement à la lypémanie et à la démence.

Fanatisme religieux. — Le jeune P***, âgé de vingt ans, d'une constitution sanguine et d'un caractère ardent, se livra pendant une année entière à la lecture exclusive d'ouvrages ascétiques. Dès ce moment, sa piété, naguère douce et éclairée, ne consista plus qu'en une suite de pratiques religieuses pour lesquelles il montrait une ardeur, ou plutôt une passion souvent poussée jusqu'au fanatisme. Les dimanches et fêtes, il ne consentait qu'avec peine à quitter sa paroisse pour prendre ses repas; et les jours ordinaires, il y passait, matin et soir des heures entières, agenouillé, et la face contre terre, dans l'immobilité la plus complète : c'était, dans toute la force de l'expression, un véritable pilier d'église. En vain sa mère, dont sa fainéantise augmentait la gêne, en vain son confesseur et quelques amis, s'efforçaient de le ramener à des idées plus sages, lui répétant qu'il fallait de la mesure jusque dans les meilleures choses, et que, d'ailleurs, le travail était pour l'homme un devoir non moins sacré que la prière; il restait sourd à tous ces conseils, et ne voyait, dans les personnes qui les lui donnaient, que des esprits étroits, ou des âmes peu avancées dans la voie de la perfection.

Sous l'influence de ces idées, fomentées par l'orgueil, P*** fait emplette d'une statue de la Vierge, d'une quantité considérable de cierges, et d'un mauvais couteau, vulgairement nommé *eustache*. Une grande partie des journées est employée à aiguiser ce couteau, et tous les soirs, avant de se coucher, il dresse une espèce d'autel, y place la statue entre deux cierges, puis, la main levée vers le ciel, il fait le serment de percer le cœur de l'impie qui oserait éteindre ces lumières consacrées à Marie. Au milieu d'une nuit, sa mère s'aperçoit que la flamme des cierges agite la frange des rideaux du lit où il était couché; elle l'appelle plusieurs fois à haute voix, l'avertit du danger qu'il court; mais il reste immobile et sans répondre un mot. Ne doutant pas qu'il ne soit profondément endormi, la pauvre femme se lève,

offrant de petits kystes séreux. — Glande pituitaire contenant un fluide brunâtre.

Sérosité dans les deux plèvres ainsi que dans le péricarde. — Cœur flasque.

Estomac distendu par un fluide verdâtre. — Foie petit, verdâtre; son tissu mou, sa tunique propre se détachant avec la plus grande facilité; vésicule biliaire distendue par de la bile noire, épaisse, grenue. — Rate molle, verdâtre comme le foie. — Vessie très-contractée sur elle-même, offrant des parois fort denses. — Enveloppe des ovaires épaisse, et même cartilagineuse en plusieurs points.

Chez Théroigne, le colon transverse avait changé de direction, et était descendu jusque derrière le pubis, ce qu'Esquirol a observé chez plusieurs mélancoliques. — Le grand sympathique était excessivement développé.

s'avance sur la pointe du pied, souffle les cierges, et se hâte de regagner son lit. Elle a à peine fait deux pas, que son fils se précipite sur elle avec fureur, lui fait, à coups d'eustache, cinq blessures assez graves, et retourne se mettre au lit. Le lendemain matin, sa longue prière terminée, il se met à repasser son couteau sur un pavé, puis le soir, avant de se coucher, il allume de nouveau les cierges en répétant le serment qu'il n'avait que trop fidèlement tenu.

Cet insensé fut radicalement guéri à la suite de quelques essais magnétiques faits à la demande de plusieurs ecclésiastiques de la capitale (1).

(1) Si l'espace me l'avait permis, j'aurais ajouté à ces observations quelques détails peu connus sur une de mes clientes dont le nom a malheureusement trop retenti, il y a quelques années, dans nos tribunaux : je veux parler de Julie F., dite *la femme libre* des saints-simoniens, laquelle réunissait au plus haut degré les fanatismes artistique, politique et religieux. Cette infortunée, qui ne rêvait qu'innovations, industrie et gloire, se voyant abandonnée de presque tous ses amis, est allée mourir dans un de nos hôpitaux, où l'estimable auteur de *Foi, Espérance et Charité*, M. l'abbé Le Guillou, adoucit l'amertume de ses derniers moments par les secours de la religion.

RÉSUMÉ (1).

**Harmonie de la Médecine, de la Législation et de la Religion. —
Nécessité de leur concours dans le traitement des Passions.**

Notions Préliminaires.

1. L'homme, ce chef-d'œuvre de la création, est composé d'un corps et d'une âme, unis de telle sorte que de leur réaction réciproque et harmonique dépend le parfait accomplissement de ses destinées.

2. Comment s'opère cette union de la matière et de l'esprit ? Mystère aussi impénétrable que les grandes lois de la nature : le suprême architecte s'en est réservé le secret !

3. Qu'est-ce que la nature, le temps, l'éternité, la vie, la mort ? La nature ou univers est l'ensemble des êtres que Dieu a semés dans le temps et dans l'espace. Le temps est la durée de la nature : l'éternité est la durée de Dieu. Par rapport aux destinées de l'homme, la vie, c'est l'union de l'âme et du corps; la mort, c'est leur séparation; l'éternité, leur réunion.

4. Dès l'enfance l'homme est enclin au mal; ses sens l'entraînent vers la terre, vers des plaisirs matériels, par conséquent finis et passagers; son âme, au contraire, l'élève et le fait aspirer au souverain bien, qui peut seul satisfaire l'immensité de ses désirs.

5. Ce désaccord est-il l'ouvrage de Dieu, ou n'annonce-t-il pas plutôt un renversement manifeste du plan primitif de la création ? L'homme n'est donc pas, en général, *une intelligence servie par des organes*, mais *une intelligence déchue, luttant ici-bas contre des organes*.

6. Cette lutte presque continuelle entre les organes et l'intelligence, entre la chair et l'esprit, c'est l'épreuve qu'on appelle la vie.

7. Pour soutenir ce combat dont la palme est aux cieux, l'homme possède la sensibilité, l'intelligence et la liberté, facultés précieuses qui l'avertissent de ses besoins, lui en font calculer l'importance et recourir aux moyens qui doivent les contenir ou les satisfaire.

8. Ainsi, l'homme est conduit par deux guides, le besoin et la raison : l'un qui le sollicite et le pousse, l'autre qui l'éclaire et le retient.

(1) Les propositions que renferme ce résumé ne sont qu'un extrait presque textuel des principales idées émises dans le cours de cette *pathologie morale*. Je les reproduis ici dans un ordre méthodique, pour que le lecteur puisse saisir plus facilement l'ensemble et le but de mon travail.

9. L'enfant et l'animal obéissent immédiatement à la stimulation du besoin ; l'homme *complet* ne le satisfait qu'après avoir jugé s'il peut et s'il doit le satisfaire. Du reste, le plaisir et la joie, la douleur et la tristesse, viennent bientôt lui apprendre si la satisfaction est permise ou illicite, suffisante ou dépassée : la douleur l'avertit du mal physique, le remords, du mal moral ; la douleur, en effet, est le cri plaintif des organes malades, comme le remords est le cri accusateur de la conscience blessée.

10. Tous les besoins de l'homme ont rapport à la conservation et au développement de son corps, de ses relations avec ses semblables et de son intelligence ; partant, trois sortes de besoins : des *besoins animaux*, des *besoins sociaux*, des *besoins intellectuels*.

11. Les besoins animaux nous sont communs avec la brute ; ils apparaissent les premiers, et prédominent pendant l'enfance de l'homme comme pendant celle des peuples. Les besoins sociaux, plus particulièrement développés chez l'homme que chez les animaux, se montrent en second lieu. Viennent ensuite les besoins intellectuels ou supérieurs, qui sont l'apanage de l'homme, seule créature capable de connaître Dieu, de l'aimer et de le conquérir.

12. Tous nos besoins sont intrinsèquement bons, par cela même que Dieu nous les a donnés ; mais, pour qu'ils restent tels, il faut qu'ils soient satisfaits d'une manière harmonique et dans la limite du devoir ; sans quoi, ils dégénèrent en passions.

13. Les passions, toutes essentiellement mauvaises, ne sont autre chose que des *besoins déréglés*, non moins nuisibles à l'individu qu'à la société, et qui renversent l'hierarchie divine établie entre l'âme et le corps.

14. Dans l'ordre providentiel, l'âme est faite pour commander, le corps pour obéir ; par l'effet de la passion, l'âme détrônée n'est plus que l'esclave de son propre esclave.

15. Le besoin séparé du devoir conduit au mal ; il y a donc nécessité pour l'homme de faire accorder ses besoins avec ses devoirs, lesquels sont, comme eux, *animaux*, *sociaux* et *intellectuels*.

16. Nos devoirs, ainsi que nos besoins, ne sont pas toujours simples ; ils se compliquent même très-fréquemment ; souvent aussi il arrive qu'ils se trouvent en opposition : dans ce cas, l'on doit obéir au plus noble, en écoutant la voix de la conscience, juge inné du bien et du mal.

17. La limite qui sépare le besoin de la passion, le bien du mal, n'est qu'une simple ligne ; cette ligne, c'est celle du devoir. Malheur à celui qui la franchit, car l'abîme vers lequel il marche est d'autant plus dangereux que sa pente est d'abord agréable et presque insensible.

18. L'hygiène, code physiologique ; la législation, code social ; la religion, code spirituel, code divin : tels sont les trois guides qui apprendront à l'homme à régulariser ses triples besoins, comme être animé, comme être

sociable, comme être intelligent : celui-là seul est maître de lui-même, dont les besoins obéissent à la raison, et la raison à Dieu.

19. Sans doute, il y aura toujours des passions sur la terre, de même qu'il y aura toujours des maladies : il est donc de notre intérêt autant que de notre devoir de nous maintenir dans l'atmosphère physique et morale la plus propre à arrêter leur funeste contagion.

20. Que dirait-on d'un médecin qui soignerait avec zèle les serviteurs d'une maison, et qui, par indifférence, en laisserait mourir le maître? Tels sont ceux qui ne se préoccupent que des infirmités des organes, et n'accordent aucune attention aux maladies de l'âme.

21. La mort de l'âme est causée par les actes de nos passions, par le péché.

22. Mais l'âme est immortelle ! Aussi emploie-t-on seulement cette expression de *mort* pour signifier que, par l'effet de la passion, l'âme a perdu son empire, sa dignité, sa beauté : son empire sur l'individu, sa dignité aux yeux des hommes, sa beauté aux yeux de Dieu. Le vice, en effet, c'est la défaite de l'âme et l'esclavage ; la vertu, c'est sa victoire et la vraie liberté.

Classification des Passions.

23. Ainsi que les besoins et les devoirs, les passions peuvent être divisées en *passions animales*, en *passions sociales*, en *passions intellectuelles*. Les passions animales, bornées dans leurs désirs, et, comme les besoins dont elles émanent, sujettes à une sorte de périodicité, comprennent l'ivrognerie, la *gourmandise*, la *colère*, la *peur*, la *paresse* et le *libertinage*. Parmi les passions sociales, dont les désirs sont presque toujours continus et insatiables, on peut ranger l'*amour*, l'*orgueil* et la *vanité*, l'*ambition*, l'*envie* et la *jalousie*, l'*avarice*, la *passion du jeu*. Parmi les passions intellectuelles viennent se classer les *manies* de l'*étude*, de la *musique*, de l'*ordre*, des *collections*, ainsi que les *fanatismes artistique, politique et religieux*.

On a prétendu admettre des *passions permises* et des *passions défendues* ; on a aussi qualifié certaines passions, *grandes*, *nobles*, *généreuses* : c'est une erreur. D'abord, le mal ne peut jamais être permis ; puis, à proprement parler, il n'y a pas de petite passion : le désir de l'objet le plus insignifiant peut grandir et s'exalter au point d'altérer la santé et de troubler la raison, en même temps qu'il dégradera l'âme en la séparant du souverain bien.

Siège des Passions.

24. Où les passions ont-elles leur siège ? L'observation, d'accord avec le raisonnement, conduit à admettre que les passions, qui résident dans tout l'organisme, sont transmises du corps à l'âme et de l'âme au corps par

l'intermédiaire de nos deux systèmes nerveux, qu'elles ébranlent simultanément, avec cette différence que leur contre-coup va retentir de préférence tantôt sur le centre cérébro-spinal, tantôt sur le centre nerveux ganglionnaire.

Causes des Passions.

25. Pour prévenir les passions ou en arrêter l'effervescence, il faut, avant tout, connaître les causes qui les produisent et les circonstances qui en favorisent le développement. Ainsi, on doit étudier l'influence qu'exercent sur elles les différents âges, les sexes, les climats, la température et les saisons, la nourriture, l'hérédité et l'allaitement, les tempéraments ou constitutions, les maladies, la menstruation et la grossesse, la position sociale et les professions, l'éducation, l'habitude et l'exemple, le grand monde, la solitude et la vie champêtre, les spectacles et les romans, l'irrégion, les différentes formes de gouvernement, enfin l'imagination.

26. Parmi ces causes, les unes sont soumises à l'empire de la volonté, nous devons les détruire ; les autres ont une existence indépendante de notre volonté : nous devons nous appliquer à modifier leur action.

27. Ces causes, dont la connaissance est aussi utile au magistrat, au prêtre et au législateur qu'au médecin, ne sauraient, de quelque nature qu'elles soient, nous empêcher de flétrir le vice et d'admirer la vertu ; elles doivent seulement nous faire adopter pour base de nos jugements cette maxime toute chrétienne : *Sévérité pour soi, indulgence pour autrui.*

Marche, Pronostic et Terminaison des Passions.

28. L'observation découvre un parallélisme parfait entre les passions et les maladies ; elles naissent, marchent et finissent de la même manière ; leurs symptômes offrent également la plus grande analogie.

29. Quant au pronostic que l'on peut porter sur la terminaison plus ou moins funeste des passions, une expérience de tous les jours nous démontre que les maladies, la folie, une mort prématurée, l'opprobre, la misère, les crimes, le châtement des hommes, précurseur ordinaire de la justice divine, sont la triste perspective des imprudents qui ne s'attachent pas de bonne heure à modérer la violence de leurs désirs.

30. Cet effrayant pronostic sur les individus livrés à la fougue de leurs passions, s'applique aussi aux nations corrompues. Dès que ces grandes familles ont brisé les liens qui faisaient leur force, alors que chaque individu, érigeant en loi ses propres doctrines, se fait une religion de l'égoïsme, de l'intempérance, du luxe et de la cupidité, on peut infailliblement annoncer leur dissolution prochaine ou leur retour à la barbarie ; à moins que la Providence, toujours bonne, lors même qu'elle châtie, n'envoie quelque fléau destructeur qui les force à se retremper dans des sentiments purs et généreux.

Effets des Passions sur l'organisme, sur le corps social et sur les croyances religieuses.

31. Plus les passions sont mises en jeu, plus elles abrègent l'existence des individus aussi bien que celle des peuples.

32. Les nerfs sont ordinairement d'autant plus développés que les affections morales ont été plus vives, plus fréquentes, et la pensée plus active. Aussi, toutes choses égales d'ailleurs, trouve-t-on le grand sympathique beaucoup plus fort chez la femme que chez l'homme, tandis que l'arbre cérébro-spinal prédomine chez celui-ci.

33. L'ébranlement imprimé à tout le système nerveux par les diverses passions va-t-il indifféremment retentir sur telle ou telle partie du corps, ou bien fait-il ressentir son contre-coup à un organe plutôt qu'à un autre ? Les faits pathologiques conduisent à admettre les trois lois suivantes :

1° Quand il y a dans l'économie un organe malade, c'est toujours sur lui que la passion va retentir.

2° Existe-t-il harmonie complète entre toutes les fonctions, les passions gaies ébranlent de préférence les organes thoraciques ; les passions tristes, les viscères abdominaux ; et les passions mixtes, ces derniers d'abord, les premiers ensuite.

3° Enfin, chez les individus dont la constitution est fortement dessinée, les effets morbides varient selon les diverses prédominances, qui, du reste, sont une véritable disposition à des maladies en quelque sorte déterminées.

34. L'étude, féconde en résultats, et jusqu'ici beaucoup trop négligée, de l'influence des passions sur les maladies et des maladies sur les passions, peut facilement conduire à la solution des deux problèmes suivants :

1° « Un individu bien portant et d'une constitution connue étant donné, s'il s'abandonne à telle ou telle passion, quel genre de maladie éprouvera-t-il, quels seront les organes principalement affectés ? »

2° « Un individu d'un caractère connu étant donné, indiquer, d'après les altérations survenues dans sa santé, quelle est la passion qui le domine actuellement. »

35. C'est encore une loi de l'économie que tout organe souffrant s'efforce de diminuer l'irritation ou la congestion qu'il éprouve, en la renvoyant vers les parties avec lesquelles il sympathise davantage. Dans les passions portées au plus haut degré, la réaction des viscères thoraciques et abdominaux a surtout lieu vers l'encéphale, qui, à son tour, ébranlé par ce reflux morbide, trouble sensiblement la raison, et la rend le jouet des hallucinations les plus bizarres.

36. Un phénomène de réaction, digne de fixer l'attention des médecins, c'est l'*excrétion critique*, qui a lieu surtout dans les passions provenant des besoins animaux.

37. Les humeurs excrétées pendant la crise de certaines passions peuvent acquérir tout à coup des qualités anormales et mêmes délétères.

38. Les maladies produites par les passions sont à elles seules incomparablement plus fréquentes que celles qui proviennent de tous les autres modificateurs de l'organisme.

39. Les trois quarts des morts subites sont occasionnées par l'ivrognerie, la gourmandise, le libertinage et la colère.

40. La majeure partie des individus admis dans les établissements d'aliénés y sont conduits par de violentes passions, ou à la suite de chagrins trop vivement sentis.

41. Le suicide, ce fléau qu'on voit régner d'une manière épidémique aux époques de corruption et de perturbation sociales, est d'ordinaire la conséquence de passions fougueuses ou de peines excessives.

42. L'affaiblissement des principes religieux est presque toujours la conséquence et l'indice de quelque honteuse passion.

43. Les passions se montrent encore plus délirantes et plus terribles chez les masses que chez les individus. C'est surtout alors qu'éminemment contagieuses, elles gagnent de proche en proche jusqu'aux simples spectateurs, et les entraînent souvent à des actes qu'ils déplorent dès qu'ils sont revenus de leur funeste aveuglement.

44. Les tableaux statistiques de la justice criminelle montrent à la fois l'action perturbatrice des passions sur la société, l'inefficacité des lois en vigueur, et la nécessité d'une éducation chrétienne et complète, appliquée au développement harmonique de l'homme physique, de l'homme moral, de l'homme intellectuel.

Traitement médical, législatif et religieux des Passions.

Traitement médical. — 45. Le traitement médical des passions, est, comme celui des maladies, préservatif ou curatif. Dans les deux cas, il exige l'emploi *simultané* des moyens physiques et moraux le mieux appropriés à l'excès que l'on veut prévenir ou faire cesser.

46. Beaucoup de maladies réputées incurables arrivent à parfaite guérison quand on s'attache à détruire la cause morale qui les entretient.

47. Ce n'est pas lorsque les passions se sont fortifiées par une longue habitude qu'il faut songer à les attaquer; c'est aussitôt qu'elles apparaissent: alors on les maîtrise avec facilité; plus tard le succès est douteux, quelquefois même impossible.

48. Le traitement médical des passions consiste principalement :

1° A bien étudier la prédominance organique et son influence sur le besoin surexcité.

2° A neutraliser cette influence par tous les modificateurs hygiéniques.

3° A éloigner les causes occasionnelles de la passion.

4° A imprimer aux idées une nouvelle direction, afin de répartir d'une manière égale la suractivité du besoin dominant.

5° A rompre la périodicité de l'habitude, périodicité que l'on remarque dans certaines passions, notamment dans celles qui dépendent des besoins animaux.

6° Enfin, à s'efforcer de ramener à l'état normal les organes foyers de la passion, ou bien sur lesquels la passion a retenti, et qui, à leur tour, réagiraient sur elle pour en augmenter l'intensité. Dans le plus grand nombre des cas, on atteindra ce but à l'aide des agents thérapeutiques ordinaires, pourvu qu'on les emploie de concert avec les moyens moraux les plus propres à agir sur l'esprit du malade, afin de lui rendre le calme, sans lequel il n'y a ni santé ni vertu.

49. Le calme n'est pas l'immobilité complète, le repos absolu, l'inaction; mais un balancement doux et harmonique qui contribue au bonheur de l'individu ainsi qu'à celui de la société: pour le corps, c'est la *santé*; pour l'âme, c'est la *vertu*; pour ce qu'on appelle esprit, c'est la *raison*. Au-dessus et au-dessous du calme commencent la maladie, la passion et la folie.

50. Les passions peuvent être considérées comme le prélude de la folie: outre qu'elles présentent les mêmes symptômes, elles ont avec elle une analogie bien remarquable, c'est que, en général, si elles viennent à produire un dérangement complet de la raison, ce dérangement conserve tellement le cachet de son origine, qu'il semble n'être qu'une suite d'accès de la passion primitive.

51. Les passions sur-aiguës, c'est-à-dire qui éclatent tout-à-coup et avec violence, sont on ne peut plus voisines de la folie. Chez celles dont la marche est chronique, l'imputabilité existe principalement pendant leurs deux premières périodes. Dans la troisième, en effet, la liberté morale, le libre arbitre n'est plus dans toute sa plénitude, parce qu'alors, par un funeste effet de l'habitude, la conscience est ordinairement muette, et le jugement plus ou moins faussé.

52. Les passions surgissent d'autant plus tyranniques, que les déterminations de la volonté sont moins calmes et moins puissantes; on ne saurait donc trop s'attacher à ne plus autant développer l'imagination au préjudice du jugement, faculté si précieuse et de nos jours malheureusement si rare: puisque l'imagination est la *folle du logis*, le jugement devrait toujours en être le mentor.

53. Les passions doivent-elles être employées comme moyens thérapeutiques? en d'autres termes, est-il permis de développer une passion pour guérir une maladie ou une autre passion préexistante? Nul doute que certains sentiments, qui agissent à la manière des passions, ne puissent être mis en jeu pour la guérison de l'âme ou du corps; mais les passions proprement dites ne doivent être employées à cet usage que dans des cas excep-

tionnels , et que d'accord avec les principes sévères de la morale chrétienne.

Traitement législatif. — 54. L'homme, ce composé de passions, est destiné à vivre en société; mais la société elle-même développe de nouvelles passions que l'homme isolé ne connaîtrait pas, et qui tendent à troubler la tranquillité générale : de là, la nécessité de lois répressives.

55. Le traitement législatif des passions offre bien quelques mesures de police propres à les réprimer; mais il consiste surtout à punir les excès qu'elles enfantent, dès le moment que ces excès deviennent nuisibles à la société.

56. L'amende, la confiscation, la réparation d'honneur, la dégradation civique, la surveillance de la haute police, la privation des droits civils, civiques et de famille, l'emprisonnement, la réclusion, les travaux forcés, l'exposition, le bannissement, la déportation, enfin, la condamnation à mort : telles sont les peines que prononce la législation française contre les infractions, les délits et les crimes qui troublent l'ordre social.

57. En ajoutant à ces peines la torture, que Louis XVI a supprimée en France, le fouet, la bastonnade, la mutilation, la potence, les fers, l'exil, toujours en vigueur chez quelques peuples de l'Europe; puis l'esclavage, la cangue, la roue, la claie, la castration, la marque sur le front, l'empalement, la suspension par les aisselles, le chevalet, le supplice du feu, celui de la faim, celui de la croix, l'enterrement et la dissection du vivant, encore en usage chez quelques nations dites civilisées, on aura réuni les principaux moyens employés par les législateurs pour arrêter les désordres sociaux que les passions entraînent à leur suite.

Traitement religieux. — 58. Nous venons de voir la législation et la médecine s'efforcer de prévenir les passions, ou d'en réparer les tristes effets, l'une en sévissant contre les délits qui troublent l'ordre social, l'autre en donnant des conseils hygiéniques pour maintenir les besoins de l'homme dans de justes limites, et en s'appliquant à guérir les maladies, suites inévitables de tous les vices : la religion fait plus encore.

59. Dans sa continuelle vigilance, elle embrasse toute l'humanité, cette grande famille qui a Dieu pour père, et la terre pour exil. A ses yeux, les hommes étant tous frères, elle leur témoigne la même tendresse, leur donne les mêmes lois, leur promet les mêmes biens. Mais comme, dans un monde qui passe, le juste ne saurait trouver de récompenses proportionnées à ses sacrifices, c'est dans le sein de Dieu qu'il goûtera un bonheur dont ses passions vaincues ne viendront plus troubler l'éternelle extase.

60. Le christianisme ne se contente pas de nous voir observer ses préceptes par la crainte seule des peines de l'autre vie; il exige que le mobile de toutes nos actions soit l'amour de Dieu, et du prochain en Dieu : loi d'amour, dont l'accomplissement ennoblit le cœur, éclaire l'intelligence, et rend l'homme véritablement libre, en régularisant tous ses besoins.

61. Outre les sacrements, qui purifient l'âme, en même temps qu'ils diminuent les souffrances du corps, la religion prescrit l'usage journalier de la prière comme un rempart puissant contre les attaques continuelles des passions. Il n'est pas, en effet, de moyen plus propre à dissiper ces dangereux ennemis de notre repos, que cette fréquente communication de l'homme avec son Créateur.

62. Aux sacrements et à la prière, la religion joint encore le jeûne et l'abstinence, moyens hygiéniques propres à amortir la violence des passions; et, dans sa profonde sagesse, elle les prescrit plus longs et plus sévères; précisément à l'époque de l'année où toute la nature est sur le point d'entrer en fermentation. La rigueur de la saison; la misère; une constitution affaiblie par l'âge, la maladie, ou le travail, s'opposent-elles à ce que l'on suive le précepte, elle en dispense facilement; mais elle veut que chacun y supplée par une aumône proportionnée à sa fortune. C'est ainsi qu'en combattant deux vices, malheureusement si communs, l'intempérance et l'avarice, elle affaiblit les transports de l'amour et l'impétuosité de la colère, en même temps qu'elle verse le superflu du riche entre les mains du pauvre: admirable institution, qui fait expirer sur les lèvres de l'indigent le blasphème contre la Providence, et change en bénédictions les fureurs que lui eût inspirées l'envie! les institutions humaines ont-elles jamais fait preuve d'autant de sollicitude, de prudence et de charité?

63. Les trois modes de traitement que nous venons d'apprécier n'échouent que trop souvent quand on les emploie isolés, tandis qu'on a fréquemment observé l'effet salutaire de leur concours. Pourquoi donc ne pas toujours combattre les passions avec un ensemble de moyens qui ont entre eux les plus grands rapports, et qui tendent au même but? La médecine, la législation et la religion s'occupent, en effet, de l'homme, depuis son berceau jusqu'à sa tombe, et toutes trois n'ont en vue que son bonheur; seulement, l'une veut plutôt en faire un individu robuste; l'autre, un citoyen paisible; la dernière, un homme éminemment vertueux. Toutes trois font encore observer leur code par les mêmes motifs, l'intérêt et la crainte: pour ceux qui le respectent, la santé, l'estime publique, la paix d'une bonne conscience, avant-goûts des joies célestes; pour ceux qui le violent, la maladie, les punitions des hommes, les châtimens de Dieu; toutes trois, enfin, ont chacune leur ministre: le médecin, qui soulage, le magistrat, qui punit, le prêtre, qui pardonne.

De la Récidive dans la Maladie, dans le Crime et dans la Passion.

64. Malgré l'augmentation de la peine prononcée contre les récidivistes, les chiffre annuel des récidives en matière criminelle et en matière correctionnelle a plus que doublé depuis dix ans.

65. Quelles sont les causes qui portent tant d'individus, déjà frappés par la justice, à rentrer dans la carrière du crime ? Les principales sont :

1° L'abus des circonstances atténuantes, ainsi que l'inexacte constatation des récidives, qui, ne permettant pas de proportionner la peine au délit, énerve la répression, et encourage au crime.

2° Les vices de notre système pénitentiaire, qui rejette dans la société des condamnés pour la plupart nullement corrigés, et même plus pervers qu'avant leur châtement.

3° Le manque de patronage et de surveillance de tous les libérés de justice, auxquels le séjour de la capitale devrait être interdit, au moins pendant quelques années d'épreuves, à cause du grand nombre de malfaiteurs qu'elle renferme, et des anciens camarades de détention qu'ils peuvent y retrouver.

4° Le manque d'ateliers spéciaux, où ils trouveraient constamment de l'ouvrage, et d'une colonie dans laquelle ils pourraient devenir propriétaires.

5° La privation de l'espoir d'une franche et entière réhabilitation, espoir qui suffirait pour ramener beaucoup de libérés dans la voie du bien.

6° Enfin l'irrégion profonde des récidivistes, et trop souvent l'immoralité de ceux-là mêmes qui, par leurs bons exemples, devraient améliorer les masses, et ramener les condamnés à la vertu.

66. Enumérer les causes qui favorisent le plus les récidives, c'est en faire connaître le principal remède, lequel consisterait à les éloigner toutes. Il faudrait ensuite, dans un bon système pénitentiaire, chercher à guérir le condamné de la passion dominante qui lui a fait commettre un nouveau crime ou un nouveau délit. La plupart des voleurs, en effet, ne volent pas pour le plaisir de voler, ni les assassins, pour le plaisir de tuer : la paresse, l'ivrognerie, le libertinage, la colère, la cupidité, les poussent seuls au vol ou au meurtre : ce sont donc ces vices qu'il faut déraciner, si l'on veut que ces malheureux ne continuent pas à retomber dans les mêmes crimes.

67. En punissant les coupables, le législateur n'a pas eu seulement en vue d'intimider les citoyens vicieux : il a dû compter aussi sur la réforme morale des individus atteints par la loi. C'est ce à quoi l'on pourrait parvenir si les gouvernements voulaient reconnaître l'existence d'une corporation religieuse spécialement chargée du soin des prisonniers. Combien d'entre eux, en effet, reviendraient à la vertu, si la loi qui les frappe les environnait en même temps d'hommes honorables, occupés de leur faire reconquérir leur dignité morale, en leur inspirant l'amour du travail, et en gravant dans leur esprit des idées d'ordre et de religion, sans lesquelles la société ne saurait subsister !

68. Quelque pervers que soit le criminel, il est bien rare qu'on ne puisse faire vibrer dans son cœur une fibre capable de le ramener au bien.

69. Ce qui favorise les rechutes dans la passion, c'est le besoin immo-

déré d'émotions ou d'excitation, besoin qui devient d'autant plus impérieux, que la passion a été plus souvent satisfaite; car la fréquente réitération des mêmes actes ne tarde pas à produire l'habitude, qui n'est autre chose que le dernier degré de la tyrannie du besoin, puisqu'alors la passion se satisfait sans combat, presque sans remords, et, pour ainsi dire, machinalement. Cette loi physiologique et morale, dont la connaissance est si importante, ne prouve-t-elle pas que, dans leur premier degré, les passions *demandent*; qu'au second, elles *exigent*; qu'au troisième, elles *contraignent*.

70. Ce qui doit surtout nous engager à sortir de notre esclavage, c'est la fatale corrélation qui existe entre la passion, la maladie, et le crime. Et, en effet, la récidive dans la passion amène très-souvent la récidive dans la maladie, et presque toujours la récidive dans le crime.

71. Voulons-nous sérieusement notre bonheur et celui de nos semblables, appliquons-nous à connaître la passion qui nous est habituelle; car c'est elle qui dirige presque toutes nos actions, et qui, par cela même, constitue notre caractère. Les autres passions ne sont guère qu'accessoires: la passion dominante, c'est notre propre fonds, c'est nous. Cette connaissance une fois acquise, travaillons tous les jours à briser quelques anneaux de la chaîne qui nous retient esclaves. Si, en tombant, l'homme fait preuve de faiblesse, en se relevant de sa chute, il fait preuve de vertu.

72. Aux yeux de la religion, la vertu est le triomphe de la volonté sur nos mauvaises inclinations; c'est aussi la santé de l'âme, conservée par l'innocence, ou recouvrée par le repentir.

73. Quelque fréquentes qu'aient été nos rechutes, nous ne tarderons pas à nous réhabiliter, à reconquérir notre dignité d'homme, si nous suivons à la fois les conseils de l'hygiène, qui nous rendront plus forts; ceux de la loi, qui nous rendront plus justes; ceux de la religion, qui nous rendront meilleurs, et en même temps plus heureux.

74. La vie est un chemin escarpé, que borde de chaque côté un précipice souvent caché par des fleurs: le médecin, le prêtre et le magistrat devraient toujours s'y rencontrer, pour tendre une main secourable aux imprudents qui s'approchent trop près des bords.

NOTES.

NOTE A, PAGE 36.

Influence des Climats et des Lieux sur la constitution physique et morale des peuples.

« L'Asie, selon Hippocrate, diffère de l'Europe par la nature de toutes choses, et par celle des productions de la terre, et par celle des hommes. Tout vient beaucoup plus beau et plus grand en Asie qu'en Europe : le climat y est plus tempéré, les mœurs des habitants y sont plus douces et plus faciles. La cause de ces avantages, c'est le tempérament exact des saisons, etc...

« Il en est de même pour le sol comme pour les hommes : où les saisons éprouvent des vicissitudes fréquentes et considérables, le sol est très-sauvage et très-inégal : on y trouve des montagnes la plupart boisées, des plaines, des prairies ; où les saisons sont régulières, le sol est très-uniforme. Le même rapport s'observe chez les hommes pour qui veut y faire attention. Il y a des naturels analogues à des pays montueux, couverts de bois et humides ; d'autres à des terres sèches et légères ; ceux-ci (ressemblent) à des sols marécageux et couverts de prairies ; ceux-là à des plaines nues et arides ; car les saisons, qui modifient la nature de la forme, diffèrent d'elles-mêmes, et plus elles en diffèrent, plus il y a de modification dans l'apparence extérieure. » (*Des Eaux, des Airs et des Lieux.* — Traduction du docteur C. Daremberg.)

« Ces quelques pages, dit le jeune et savant traducteur d'Hippocrate, placent le prince de la médecine au premier rang parmi les philosophes ; elles renferment, comme en un germe fécond, toutes les idées de l'antiquité et des temps modernes sur la philosophie de l'histoire ; elles ont été résumées en quelques lignes par Platon et par Aristote ; elles ont inspiré à Galien son admirable traité : *Que le Caractère de l'homme est lié à sa constitution* ; et, dans des temps plus rapprochés de nous, elles ont fourni à Bodin, à Montesquieu et à Herder, le fond même de leurs systèmes politiques et historiques.

« Je rapporte ici les passages de Platon et d'Aristote : ils complètent, avec ce qu'Hippocrate a enseigné, les données de la philosophie antique sur ces hautes questions :

« Vous ne devez pas ignorer, dit Platon, pour ce qui regarde les lieux, qu'ils semblent différer les uns des autres pour rendre les hommes meilleurs ou pires, et qu'il ne faut pas que les lois soient en opposition avec eux. (Parmi les hommes) les uns sont bizarres et emportés, à cause de la diversité des vents et de l'élevation de la température, les autres à cause des eaux, les autres, enfin, à cause de la nourriture que la terre leur fournit, et qui n'influe pas seulement sur le corps pour le rendre meilleur ou pire, mais qui n'a pas moins de puissance sur l'âme pour produire tous ces effets. » Ce texte n'est pas le seul où

Platon ait tenu compte des influences extérieures sur le caractère des hommes. Galien en a rassemblé un certain nombre empruntés surtout au *Timée*, et au second livre des *Lois*.

» Voici maintenant le passage d'Aristote ; il semble , plus évidemment encore » que celui de Platon , résumer la théorie hippocratique :

« Les peuples qui habitent les climats froids, les peuples d'Europe, sont en » général, pleins de courage; mais ils sont certainement inférieurs en intelli- » gence et en industrie; et s'ils conservent leur liberté, ils sont politiquement » indisciplinables, et n'ont jamais pu conquérir leurs voisins. En Asie, au con- » traire, les peuples ont plus d'intelligence, d'aptitude pour les arts, mais ils » manquent de cœur, et ils restent sous le joug d'un esclavage perpétuel. La race » grecque, qui topographiquement est intermédiaire, réunit toutes les qualités » des deux autres... Dans le sein même de la Grèce, les divers peuples pré- » sentent entre eux des dissemblances analogues à celles dont nous venons de » parler: ici, c'est une seule qualité qui prédomine, là elles s'harmonisent toutes » dans un heureux mélange. » (C. Daremberg, introduction du *Traité des Eaux, des Airs et des Lieux*.)

NOTE B, PAGES 51 ET 88.

Sur l'Extase.

Les médecins donnent le nom d'*extase* à une affection du cerveau, dans laquelle l'exaltation de certaines idées absorbe à un tel point l'attention, que les sensations sont momentanément suspendues, les mouvements volontaires arrêtés, et l'action vitale même souvent ralentie. On la distingue de la *cataplexie* en ce que, dans cette maladie, il y a suspension complète des facultés intellectuelles avec aptitude du corps à conserver les positions qu'on lui fait prendre. Il est à remarquer que le délire et les hallucinations qui accompagnent quelquefois l'extase offrent pour l'ordinaire un caractère religieux, et s'observent chez des personnes d'une haute piété.

Les théologiens, de leur côté, considèrent quelquefois l'extase comme un état surnaturel dans lequel l'âme est si absorbée dans la contemplation des perfections divines, et si éprise de leur beauté, qu'elle ne sent et n'aperçoit plus ce qui se passe au dedans ni au dehors du corps.

Le savant Émery confond l'extase et le ravissement dans une même définition; mais M. Boucher dit que, dans ce dernier état, l'opération divine est encore plus forte que dans le premier, puisqu'on y a vu quelquefois le corps s'élever de terre, et demeurer ainsi élevé pendant quelque temps. Puis il ajoute que « le Seigneur, par l'extase, donne une idée de la contemplation à laquelle l'âme sera élevée dans le ciel, et que, par le ravissement, il donne une idée de l'agilité dont les corps seront doués dans le séjour de la gloire. » Ceci posé, comment distinguer l'extase médicale de l'extase théologique, ou, si on l'aime mieux, à quels signes reconnaîtra-t-on qu'une extase est simplement une maladie ou bien une faveur céleste? Voici, d'après le grand travail de Benoît XIV sur la *Canonisation des saints*, les marques certaines auxquelles on pourra reconnaître le doigt de Dieu. « L'extase n'est pas un état maladif, mais un état surnaturel et une faveur divine, lorsqu'une personne la craint et s'en défie; lorsqu'elle tâche de s'y soustraire ou d'en diminuer la fréquence; lorsqu'elle se dérobe aux regards de peur qu'on ne la surprenne dans cet état, ou qu'elle éprouve de la confusion si on l'y surprend; quand elle y entre au milieu d'une oraison, ou à la suite d'une communion faite avec ferveur; quand elle s'y comporte selon les règles de la

plus parfaite modestie, et que son extérieur n'offre qu'un spectacle édifiant ; quand elle en sort avec la paix dans l'âme et la sérénité sur le front ; lorsque ensuite elle s'affermir dans l'humilité, la mortification et la fidélité à ses devoirs ; lorsqu'elle ne perd pas entièrement le souvenir de ce qui s'est passé en elle ; lorsque son corps acquiert de la vigueur après l'opération, quoiqu'il ait eu de la fatigue pendant l'opération même ; lorsque enfin cette personne soumet tout ce qu'elle a éprouvé aux lumières de ses guides spirituels, et qu'elle est disposée à le désavouer s'ils le jugent à propos. »

Tels sont les signes dont l'Eglise exige la réunion pour admettre qu'une extase est une faveur du ciel ; lorsqu'ils ne se rencontrent pas tous, elle croit prudemment devoir s'abstenir de se prononcer.

NOTE C, PAGE 63.

Longévité des Prêtres et des Religieux.

Du 1^{er} janvier 1825 au 31 décembre 1842, on a constaté le décès de 757 ecclésiastiques appartenant au diocèse de Paris, ou y résidant momentanément.

751 ecclésiastiques décédés pendant cette période de vingt années, dont on a pu connaître l'âge, ont vécu ensemble quarante-sept mille cinq cent quatre-vingt-seize ans, ce qui porte la moyenne de leur vie à soixante-trois ans passés. Sur ces 751 individus, 106 ont vécu au-delà de soixante ans ; 271 au-delà de soixante et dix ans ; 177 ont dépassé quatre-vingts ans ; enfin 17 ont vécu plus de quatre-vingt-dix ans. Dans quelle autre profession trouverait-on une pareille longévité !

— Sur 302 religieuses carmélites mortes à Paris, rue d'Enfer, en la maison mère, dont je suis le médecin, 69 ont vécu au-delà de soixante ans ; 59 au-delà de soixante et dix ; 23 au-delà de quatre-vingts. Ainsi, malgré les austérités de cet ordre, la moyenne de la vie en communauté de ces 302 religieuses a été de trente-deux ans huit mois, et celle de leur vie entière de cinquante-sept ans quatre mois.

— Les trappistes et les chartreux prolongent aussi fort loin leur carrière : à l'abri des passions qui auraient pu les agiter dans le monde, la plupart de ces religieux ne meurent pas, à proprement parler, de maladie ; ils s'éteignent paisiblement : leur fin a pour eux la douceur de la retraite.

NOTE D, PAGE 64.

Sur les Médecins.

On a remarqué, ai-je dit précédemment, que si la profession de médecin comptait dans ses rangs beaucoup d'incrédules et même de matérialistes, elle avait aussi donné à l'Eglise un grand nombre de saints, et à la société une foule d'hommes non moins remarquables par leur piété que par leur savoir. J'ai cité, pag. 64, quelques-uns de ces grands talents qui ont honoré notre carrière ; voici maintenant un extrait curieux du Catalogue des médecins qui ont mérité, par leurs vertus, d'être mis au nombre des saints : cette liste est tirée de leur Histoire, publiée en 1645 par G. Duval, professeur et doyen de la Faculté de médecine de Paris :

Saint Luc, d'Antioche en Syrie, médecin de profession, excellent peintre, disciple des apôtres, et l'un des quatre évangélistes ; saints Côme et Damien, martyrs ; saint Pantaléon, de Nicomède, martyr ; saint Antiochus, de Sébaste

martyr; saint Samson, prêtre, médecin des pauvres; saint Otricularius, martyr; saint Ursicin, de Ligurie, martyr; saint Alexandre, martyr; saint Cyrus, d'Alexandrie, médecin chez les Egyptiens, et martyr; saint Césaire, médecin et sénateur de Byzance, frère de saint Grégoire de Nazianze; saint Denis, diacre; saint Codratus, de Corinthe, martyr; saint Papilius, diacre et martyr; saint Juvénal, évêque; saint Jean Damascène, médecin et grand docteur de l'Eglise; saint Diomède de Tarse, médecin en Cilicie; saint Léontius et saint Carpophorus, médecins arabes, et martyrs; saint Gennadius, médecin grec; saint Eusèbe, médecin grec, devenu souverain pontife, prédicateur des hérétiques, et martyr; saint Zenobius, d'Egée, d'abord médecin, puis évêque, martyr; saint Oreste, martyr intrépide de la Cappadoce; saint Emilien, médecin et martyr en Afrique; saint Antiochus, chevalier romain et savant médecin, martyr. Je terminerai ici cette longue énumération, que je pourrais étendre, en y joignant les bienheureux médecins japonais, tel que le vieillard Paul-Louis Almeida, et autres non encore canonisés.

NOTE E, PAGE 66.

Sur les Maladies propres à certaines classes d'ouvriers.

Les ouvriers sont particulièrement exposés à des maladies provenant des matières qu'ils travaillent, du milieu dans lequel ils vivent, des efforts souvent excessifs qu'ils font, enfin de la position vicieuse ou trop prolongée qu'ils sont obligés de prendre.

Ainsi, les doreurs sur métaux par l'ancien procédé (à l'aide du mercure) sont pour la plupart affectés de tremblements nerveux accompagnés d'une certaine morosité.

Les lapidaires, les fondeurs en caractères, les peintres en bâtiment, les ouvriers surtout qui préparent le blanc de céruse, sont atteints journellement de coliques saturnines.

Les meuniers, les charbonniers, les carriers, les maçons, les ouvriers employés dans les manufactures de laine ou de coton, sont, plus que d'autres, sujets à la phthisie pulmonaire.

La pustule maligne attaque principalement les individus qui soignent le bétail, manient les peaux, lavent les laines ou les travaillent encore fraîches, tels que les bergers, les laboureurs, les maréchaux, les tanneurs, les bouchers, les brossiers, etc.

Il est rare de rencontrer des blanchisseuses et des ouvriers imprimeurs d'un âge avancé sans que leurs jambes soient labourées d'ulcères variqueux, ou tout au moins conturées de varices.

Les cordonniers, qui appuient constamment la forme contre la région de l'estomac, éprouvent pour la plupart des gastralgies, que nous voyons souvent dégénérer en gastrites chroniques.

Je ne connais pas un seul vieux jardinier qui, dans le cours de sa vie, n'a été atteint d'un rhumatisme plus ou moins aigu, et plus particulièrement du lumbago.

Quant aux vidangeurs, que l'on croirait exposés à des émanations délétères, ils ont en général une bonne santé, et ne sont guère sujets qu'à la maladie d'yeux connue sous le nom de *mitte*.

Consultez, du reste, les nombreux et utiles travaux de M. le docteur Villermé, de l'Académie des sciences morales et politiques.

NOTE F, PAGE 70.

Sur la Criminalité dans ses rapports avec l'instruction.

Il résulte des recherches consciencieuses faites sur cette matière par MM. Guerry, Dangeville, Morogue et Michel, que l'ignorance n'est pas une source de criminalité aussi grande qu'on le croit généralement. La logique des chiffres officiels a même conduit ce dernier statisticien à admettre :

« 1^o Qu'à mesure que l'instruction s'est propagée d'année en année, le nombre des crimes et des délits s'est accru dans une proportion analogue.

« 2^o Que, dans le nombre de ces délits ou de ces crimes, la classe des accusés sachant lire et écrire entre pour un cinquième de plus que la classe des accusés complètement illettrés, et que la classe des accusés ayant reçu une haute instruction y entre pour *deux tiers* de plus, toute proportion gardée entre les chiffres respectifs de la population de chacune de ces classes.

» En d'autres termes, quand

25,000 individus de la classe totalement illettrée fournissent. . . 3 accusés.

25,000 individus de la classe sachant lire et écrire en donnent plus
de 6

25,000 individus de la classe ayant reçu une instruction supérieure
en donnent plus de. 15

« 3^o Que le degré de perversité dans le crime, et les chances d'échapper aux poursuites de la justice et à la vindicte des lois sont en proportion directe avec le degré d'instruction.

« 4^o Que les départements où l'instruction est le plus répandue sont ceux qui présentent le plus de crimes, c'est-à-dire que la moralité s'y trouve en degré inverse de l'instruction.

« 5^o Que les récidives sont plus fréquentes parmi les accusés ayant reçu l'instruction que parmi ceux qui ne savent ni lire ni écrire. »

« Il est, ajoute M. Michel, une réflexion que nos lecteurs auront déjà faite avant nous : c'est qu'il est une foule de délits, secrets ou patents, qui violent la probité et la morale, et qui échappent toutefois à la vindicte des tribunaux. A chaque instant, la loi reste impuissante et muette en présence d'actions que l'opinion publique réprouve ; et devant cette opinion même, combien d'actes, auxquels se prête ou s'accommode l'honneur du monde, qui seraient justement flétris au tribunal de la conscience et de la justice rigoureuse ! Si le scandale de fortunes frauduleusement acquises ; le scandale d'ambitions satisfaites au prix de serments trahis, de principes reniés, de pactes honteux ; le scandale de passions assouviées aux dépens de l'honneur et du repos de malheureuses victimes séduites, et sacrifiées ensuite avec une cynique impudence ; si ces scandales s'étalent au grand jour et font murmurer contre la patience de la justice divine, est-ce la classe pauvre et ignorante qui les donne ? Est-ce elle qui trouve dans les avantages de sa position, dans l'ascendant même d'une instruction plus développée, l'habileté nécessaire pour éluder la loi, ou la puissance pour s'y soustraire ? De telle sorte que si l'opinion impie, que l'instruction pervertit les hommes, était admise, un sentiment de justice et de générosité porterait encore à désirer que cette instruction s'étendit et se propageât, non plus, il est vrai, pour améliorer le peuple, mais afin que, dans cette mêlée générale de tous les intérêts et de toutes les passions égoïstes, la lutte du moins devint loyale, et que tous les combattants pussent s'y assaillir et s'y défendre à armes égales. »

NOTE G, PAGE 83.

Sur l'Écriture.

L'inspection de l'écriture peut-elle donner une connaissance exacte du caractère des individus? Je ne le pense pas : elle pourra peut-être arriver à faire découvrir quelques traits généraux de la constitution morale, mais elle ne saurait jamais rendre les nuances variables et multipliées du caractère. J'avouerai, toutefois, qu'ayant eu occasion de mettre sous les yeux de M. l'abbé Flandrin plusieurs autographes d'individus appartenant à diverses classes de la société, six fois sur six, j'ai été surpris de la fidélité des portraits qu'il traçait après quelques minutes d'observation. Voulant tenter une dernière épreuve, je lui présentai quelques lignes en le priant de me dire ce qu'il pensait du caractère de la personne qui les avait tracées. Voici la réponse qu'il me donna sur-le-champ : « J'hésite à me prononcer sur le sexe. Si c'est un homme, il a l'exquise sensibilité de la femme; si c'est une femme, elle a l'énergie et la fermeté d'un homme. » Puis, examinant avec plus d'attention, il ajouta : « Je suis maintenant certain que c'est un homme qui a écrit ces lignes. C'est un homme d'une noble et belle imagination, mais d'un cœur plus généreux et plus noble encore. La sensibilité est dominante chez lui, et l'exaltation de son dévouement irait jusqu'au sacrifice de la vie, si l'occasion s'en présentait. Cette belle âme ne sait pas haïr, elle est trop noble et trop fière pour se venger. Aux ingratitude, aux injustices de la vie, elle n'a répondu que par le pardon et l'amour. Cet homme a dû être le plus tendre des fils, le plus dévoué des amis, le plus généreux des citoyens. Il eût fait un vaillant capitaine; plus brave, toutefois, que prudent. Si les circonstances dans lesquelles il a été placé lui ont permis de développer ses facultés intellectuelles, il doit être un grand poète; le poète de l'amour, des nobles affections, et de la grandeur d'âme. Il n'est pas possible qu'il ne soit pas chrétien s'il a pu connaître le christianisme. Son défaut dominant c'est l'absence de l'esprit d'ordre et de calcul. Il eût fait un triste négociant, il n'était pas né pour les affaires; or, cette disposition, quand elle est portée à l'excès, peut constituer un véritable défaut. C'est le seul qu'une observation attentive puisse me permettre de signaler dans ce beau caractère, qui peut bien avoir eu les faiblesses de ses vertus, mais qui ne peut avoir été l'esclave d'aucun vice. » Or, celui que M. Flandrin venait de juger ainsi sur son écriture, c'était le vertueux auteur de *Françoise de Rimini*, de *Mes prisons*, et de *Devoirs des hommes*, c'était Silvio Pellico.

NOTE H, PAGE 84.

Sur la Théorie des Ressemblances.

Selon Porta, les analogies de formes entre l'homme et les animaux annoncent des penchants semblables. M. Machado a borné ses observations aux animaux, et il prétend que chez tous ceux qui offrent des ressemblances des formes, de robes et de couleurs, on peut compter sur des conformités de caractère.

Voici les principaux rapprochements que présente ce naturaliste dans sa *Théorie des ressemblances*, rapprochements qui sont souvent rendus on ne peut plus sensibles par les planches coloriées qui ornent son ouvrage.

Le cheval de chasse et le lévrier ont tous deux les mêmes formes, et tous deux excellent à la course.

Le cheval et le bœuf de trait offrent aussi une grande analogie de formes; ils sont également lents, également vigoureux, également impropres à la course.

Le phoque a beaucoup de ressemblance avec le chien basset à jambes torses, et, comme lui, il aboie, comme lui, il reste attaché après l'accouplement. D'un autre côté, il a l'intelligence du chien, et montre le même attachement pour son maître.

La tête du lion a la physionomie du chat d'Angora et celle du chien-lion; aussi ce redoutable quadrupède s'apprivoise comme le chien, et si on lui jette un lapin vivant pour pâture, il commence par jouer avec cet animal comme le chat joue avec la souris, puis il finit par le tuer d'un coup de griffe, et le dévore.

L'hyène, que l'on a dépeinte à tort comme le plus féroce des animaux, a dans la tête des points de ressemblance avec le chien-loup; c'est pour cela qu'elle aime mieux son maître que le lion, qui tient plus du chat.

Le saïmiri ou sapajou orangé a les yeux de la chouette-hulotte, et, comme elle, il fuit la lumière; il a le museau du chien carlin, et il aboie comme le chien.

Le roitelet a le regard perçant de la souris; sa robe offre les mêmes couleurs que celle de ce petit rongeur; eh bien! le roitelet grimpe le long des rideaux, le long des murs, et il se cache dans les trous comme les souris; il se blottit aussi de préférence au milieu des feuilles mortes, surtout parmi celles du chêne, qui ont la couleur de sa robe.

Chez la chouette-hulotte et le phalène Agrippine du Brésil, il y a identité de robe et de couleurs, partant, similitude de mœurs. Ainsi que tous les animaux qui sont habillés de couleurs sombres, ils ont de l'aversion pour la lumière; comme le chat, ils se reposent pendant le jour, et attendent la nuit pour commencer leurs chasses; tous deux se nourrissent d'insectes, tous deux emploient les mêmes ruses pour les saisir.

Le moqueur roux de l'Amérique septentrionale, le premier chanteur de l'univers, a sa robe composée de celles du rossignol et de la pie: il a en effet le gosier harmonieux du chanteur de nos forêts, et il est moqueur à cause de la couleur blanche qui lui est commune avec la pie.

Le troupiale, charmant oiseau de la Louisiane, a sa robe noire, orangée et blanche: il est docile comme le sansonnet, auquel il ressemble pour la forme de la tête; il chante comme le merle, est voleur comme la pie.

Le torcal, la vipère, le phalène Agrippine du Brésil, la bécasse et le roitelet, ont tous la même robe, et on peut dire de tous qu'il n'y a pas d'harmonie dans leurs familles.

Evitez l'odeur de la fritillaire à damier, ainsi que le venin de l'Angaha de Madagascar: la plante et le reptile ont les mêmes couleurs.

Enfin, les pattes de la tortue ayant de l'analogie avec celles de l'éléphant, il résulte chez ces deux animaux une marche semblable. D'un autre côté, si la forme massive de la tortue s'éloigne de celle d'un grimpeur, elle a la tête du lézard; c'est pourquoi il faut de toute nécessité qu'elle grimpe, malgré la fréquence de ses chutes.

Ces diverses analogies ont paru suffisantes à M. Machado pour se croire fondé à émettre les opinions suivantes, qui résument toute sa théorie, quelque peu paradoxale: « 1° Il ne faut pas toujours s'attacher aux classements des familles établis par le scalpel. 2° Quelque sorte d'animal que ce soit qui porte la ressem-

blance d'un autre animal, il lui est semblable ou en approche en mœurs et naturel. 5° Les éléments viables de la matière passent successivement d'un animal à un autre; ainsi, la *métempsychose*, si décriée de nos jours, est l'une des plus grandes lois de la nature.

NOTE I, PAGE 106.

Sur l'Affaiblissement des complexions.

A l'appui de ce que j'ai avancé sur l'affaiblissement des complexions, j'ajouterai un fait qui m'a été certifié par des personnes compétentes et dignes de foi. En 1839, le ministre de la guerre ayant eu besoin de 900 hommes robustes, de la taille de 1 m. 705 mil., des ordres furent donnés aux chefs de corps d'envoyer les noms des soldats qui remplissaient les conditions demandées; mais le défaut de taille et la faiblesse de complexion ne permirent pas de remplir les vœux du ministre.

Voici maintenant le relevé officiel des jeunes gens qui ont été appelés de 1816 à 1840 pour contribuer à la formation de l'armée française, ainsi que celui des individus exemptés.

Années.	Classes.	Exemptés.
1816.	280,296	30,099
1817.	298,202	32,052
1818.	309,194	38,324
1819.	307,708	43,427
1820.	288,828	40,912
1821.	279,229	44,995
1822.	274,740	43,997
1823.	266,534	44,660
1824.	275,964	61,747
1825.	296,566	63,379
1826.	283,376	67,513
1827.	283,822	66,562
1828.	282,985	66,946
1829.	294,975	64,447
1830.	294,593	54,779
1831.	295,978	63,466
1832.	277,477	58,870
1833.	285,805	63,253
1834.	326,298	62,782
1835.	309,376	63,449
1836.	309,516	68,631
1837.	294,621	68,708
1838.	288,666	65,083
1839.	315,373	70,515
1840.	301,487	67,931
En 25 années.	7,321,609	1,416,527

Sur ce dernier nombre, 15,865 ont été exemptés pour défaut de taille, et 54,066 pour infirmités diverses, parmi lesquelles on compte 18,595 complexions faibles.

Il résulte de ce document statistique que, dans l'espace de 25 années, sur

7,521,609 jeunes gens appelés à se ranger sous nos drapeaux, 1,416,527, c'est-à-dire près d'un cinquième, ont été déclarés impropres au service. En comparant les deux termes extrêmes, 1816 et 1840, on voit que le chiffre des exemptés a plus que doublé pendant l'intervalle, quoique la taille exigée autrefois (4 pieds 10 pouces, ou 1 mètre 57 centimètres) ait été, en 1852, réduite à 1 mètre 56 centimètres, réduction qui a eu pour résultat de diminuer de près d'un quart le nombre des exemptés pour défaut de taille. Du reste, pour expliquer cette détérioration croissante dans la constitution physique de notre population virile, il est juste de tenir compte des guerres de l'empire, qui ont amené une foule de mariages précoces dont les produits ont dû être inférieurs en stature et en force. (Voir le *Traité de Statistique* de P.-H. Dufau; Paris, 1840, in-8°.

NOTE J, PAGE 126.

Criminalité comparée de la France, de l'Angleterre et de quelques autres Etats européens.

« En comparant les rapports des crimes à la population moyenne dans le Royaume-Uni et en France, pendant les mêmes années à une époque récente, on est conduit, dit M. Moreau de Jonnés, aux différences suivantes :

» Le meurtre est au moins quatre fois plus fréquent dans les îles Britanniques qu'en France, même lorsque ce dernier pays est en état de révolution ;

» L'assassinat est au moins moitié plus fréquent ;

» Le viol est six à sept fois aussi multiplié ;

» L'incendie est un peu plus rare ;

» Les vols constatés devant les cours d'assises et la police correctionnelle sont quatre fois aussi communs, quand on considère leur nombre d'une manière absolue ; et ils sont au moins quintuples, comparés à la population des deux pays.

» Le tableau suivant indique le nombre absolu et proportionnel des accusations de crimes et délits dans les principaux Etats de l'Europe. »

Etats.	Années.	Nombre moyen d'accusations.	Proportion à la population.
Berne (Suisse).	1822	28	1 sur 12,500
Pays-Bas.	1827	1,264	1 sur 5,000
—	1826	1,569	1 sur 4,400
France.	1850 1855	7,517	1 sur 4,500
Fribourg (Suisse). . . .	1826	55	1 sur 2,200
Canton de Vaud. . . .	1818 1828	79	1 sur 2,151
Suède.	1825	1,600	1 sur 1,500
Norwége.	1826	—	1 sur 1,405
Bavière.	1828	5,200	1 sur 1,250
Danemarck.	1828	1,964	1 sur 1,000
Ecosse.	1851 1855	2,778	1 sur 880
Bade.	1827	1,451	1 sur 700
Angleterre.	1851 1855	21,015	1 sur 680
Prov. Rhénanes (Prusse).	1817	—	1 sur 545
Saxe.	1817	—	1 sur 506
Irlande.	1851 1855	18,550	1 sur 460
Prusse.	1818 1827	25,170	1 sur 448
Wurtemberg.	1827	5,551	1 sur 440

Je ferai suivre ce travail de quelques réflexions publiées récemment par un savant statisticien, qui se trouve en désaccord avec M. Moreau de Jonnés.

« La population de l'Angleterre était en 1840, ainsi que l'a constaté le recensement de 1841, de 15,906,829 habitants. La France renfermait, à la même époque, 54,194,875 habitants, suivant le recensement de 1841, qui a plutôt dissimulé qu'exagéré l'étendue de la population. Ainsi, pour l'année 1840, l'Angleterre compte 1 accusé de crimes contre les personnes sur 8,456 habitants; et la France 1 accusé ou prévenu sur 6,576. L'avantage relatif est de 25 0/0 en faveur de nos voisins. La disproportion augmente si l'on ne compare les deux pays que sous le rapport des grands crimes, tels que le meurtre, l'assassinat, le parricide, l'infanticide et l'empoisonnement. Les excès de ce genre sont deux fois plus communs en France qu'en Angleterre. Cela ne signifie pas que la race anglaise ait des penchants moins brutaux que la nôtre : cela veut dire seulement qu'elle a d'autres procédés dans ses jours de violence, et qu'elle fait un plus fréquent usage de ses poings que des armes à feu ou du couteau. La brutalité des penchants se révèle principalement de l'autre côté du détroit dans les choses qui touchent à la pudeur.

« Si nous passons aux crimes et délits commis en 1840 contre les propriétés, nous trouvons qu'en Angleterre les 25,959 accusés de crimes ou délits contre les propriétés représentent 1 accusé sur 664 habitants; tandis que les 20,205 accusés ou prévenus des mêmes faits en France donnent 1 prévenu sur 1,692 habitants. Il se commet donc en Angleterre environ trois fois plus de crimes contre les propriétés qu'en France, sans parler de ceux que la justice ne saisit pas. La France regagne donc dans ces délits l'avantage qu'elle perd dans ceux qui intéressent les personnes.

« Si l'on réunit les deux grandes branches de la criminalité, on trouvera en Angleterre 2 accusés sur 616 habitants, et en France 1 accusé ou prévenu sur 1,557 habitants. Il se commet donc 100 délits chez nos voisins pendant qu'il s'en commet 46 chez nous. Un pareil résultat peut se passer de commentaires; et les misères de notre état social sont assez profondes pour que nous ne tirions pas vanité d'avoir des voisins encore plus misérables que nous. »

— Il ne se commet pas proportionnellement autant de délits dans le reste de l'Angleterre qu'à Londres, et Paris garde sur le reste de la France le même genre de supériorité. La métropole de l'Angleterre, moins la Cité, renferme le dixième de la population du royaume, et elle prend part à la masse des délits jugés par les cours d'assises dans la proportion de 15 sur 100. La métropole de la France compte 1 accusé sur 1,245 habitants, tandis que la proportion générale de la France est de 1 sur 4,077.

NOTE K, PAGE 183.

Sur l'Âme des bêtes.

« L'animal sent, dit Bérard : il réunit ses sensations dans le même sentiment de la conscience; il a un *moi*, il a donc un principe d'unité et de sentiment, une espèce d'âme. C'est à tort qu'on a rapporté à l'organisation les phénomènes de ce genre présentés par l'animal, parce que l'identité des phénomènes suppose l'identité des causes, et que nous n'avons d'autre moyen pour accorder une âme aux autres hommes que cette même voie d'analyse par laquelle nous voyons en eux des caractères semblables à ceux qui nous spécifient.

« L'âme des animaux est-elle de même nature que celle de l'homme? C'est toujours par la comparaison des résultats que nous pouvons établir la nature des

causes : c'est par eux que nous pouvons déterminer, mesurer ces *natures* que nous ignorons en elles-mêmes. Or, d'après les données de l'observation, quel espace immense ne sépare pas l'animal le plus parfait de l'homme le plus stupide, pourvu qu'il ne soit pas dans l'idiotisme ! Dans l'animal, point de liberté, ni même de volonté, à proprement parler : il est soumis aux besoins, aux inspirations, aux idées de l'instinct ; il réagit peu sur les impressions que la sensibilité met à sa disposition.

« On prétend que cette grande différence vient du volume du cerveau ou de toute autre circonstance de l'organisation ; mais on a pris ici l'effet pour la cause, une coïncidence d'harmonie préétablie pour la cause première. L'animal n'a pas des organes si parfaits et des instruments si multipliés que l'homme, par la raison que l'agent a moins à faire.

« L'homme a une vie toute morale, tandis que l'animal a une vie toute physique. La vie physique est le but, la fin de l'existence de tous les animaux ; pour l'homme, elle n'est qu'un moyen, qu'un instrument. » (FR. BÉRARD, *Doctrine des Rapports du Physique et du Moral.*)

NOTE L, PAGE 273.

Sur la Chasse et la Pêche.

La chasse est un exercice sanguinaire, commandé primitivement par l'instinct de conservation ; le progrès de la civilisation l'a converti en plaisir, et l'habitude le fait quelquefois dégénérer en une passion aussi violente que dangereuse. Ne voit-on pas, en effet, assez fréquemment, des hommes vifs, emportés par l'ardeur de la chasse, passer des journées entières loin de leurs familles qu'ils délaissent ; bravant, au péril de leur vie, les intempéries des saisons, oubliant le boire, le manger, ainsi que tous les devoirs que leur impose leur profession ? N'en voit-on pas encore s'enorgueillir de leur adresse ou de leur bonheur, et compter sérieusement comme un des beaux jours de leur vie celui où ils ont rapporté le plus grand nombre de pièces ? Enfin, combien n'en trouve-t-on pas que cette passion a rendus menteurs, brusques, inhumains, et qui, devenus braconniers de profession, ont *abattu* plus d'un garde-champêtre qui contrariait leurs excursions nocturnes ? Du reste, la chasse a été de tout temps l'apprentissage de la guerre ; la chasse est effectivement la guerre aux animaux, de même que la guerre est la chasse aux hommes : le plus ancien de tous les conquérants, Nemrod, fut un chasseur.

— On a vu l'amour de la pêche dégénérer aussi, chez certains individus, d'ordinaire lents et peu laborieux, en une passion, fort paisible sans doute, mais qui ne laisse pas que d'être nuisible et blâmable comme tout ce qui est immodéré. Un supérieur des Missions étrangères m'a dit avoir connu un vénérable curé de campagne qui s'était tellement livré à son penchant pour la pêche à la ligne, qu'il y consacrait tous les instants de loisir que lui laissait son ministère. Devenu plus adroit par l'exercice, il devint en même temps plus passionné par l'habitude. Passant alors des journées entières au bord de l'eau, il commença par oublier d'aller prendre ses repas, il finit par oublier de reciter ses offices, et même de célébrer la messe le dimanche. Interdit par son évêque, il rentra en lui-même, brisa toute ses lignes, et renonça pour toujours à un amusement dont l'abus l'avait rendu si coupable. Plusieurs mois écoulés, le prélat, instruit de son repentir, le fait appeler, le réprimande, lui rend ses pouvoirs, et le congédie, en lui disant avec un sourire plein de malice et de bonté : *Allez, mais ne pêchez plus !*

NOTE M, PAGE 298.

Articles du Code pénal français, concernant le libertinage.

Article 330. Toute personne qui aura commis un outrage public à la pudeur sera punie d'un emprisonnement de trois mois à un an, et d'une amende de seize francs à deux cents francs.

Art. 331. Tout attentat à la pudeur, consommé ou tenté sans violence sur la personne d'un enfant de l'un ou de l'autre sexe âgé de moins de onze ans, sera puni de la réclusion.

Art. 332. Quiconque aura commis le crime de viol sera puni des travaux forcés à temps. — Si le crime a été commis sur la personne d'un enfant au-dessous de l'âge de quinze ans accomplis, le coupable subira le *maximum* de la peine des travaux forcés à temps. — Quiconque aura commis un attentat à la pudeur, consommé ou tenté avec violence contre des individus de l'un ou de l'autre sexe, sera puni de la réclusion. — Si le crime a été commis sur la personne d'un enfant au-dessous de l'âge de quinze ans accomplis, le coupable subira la peine des travaux forcés à temps.

Art. 333. Si les coupables sont les ascendants de la personne sur laquelle a été commis l'attentat, s'ils sont de la classe de ceux qui ont autorité sur elle, s'ils sont ses instituteurs ou ses serviteurs à gages, ou serviteurs à gages des personnes ci-dessus désignées, s'ils sont fonctionnaires ou ministres d'un culte, ou si le coupable, quel qu'il soit, a été aidé dans son crime par une ou plusieurs personnes, la peine sera celle des travaux forcés à temps, dans le cas prévu par l'article 331, et des travaux forcés à perpétuité, dans les cas prévus par l'article précédent.

Art. 334. Quiconque aura attenté aux mœurs, en excitant, favorisant ou facilitant habituellement la débauche ou la corruption de l'un ou de l'autre sexe au-dessous de l'âge de vingt et un ans, sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans, et d'une amende de cinquante francs à cinq cents francs. — Si la prostitution ou la corruption a été excitée, favorisée ou facilitée par leurs pères, mères, tuteurs, ou autres personnes chargées de leur surveillance, la peine sera de deux ans à cinq ans d'emprisonnement, et de trois cents francs à mille francs d'amende.

Art. 335. Les coupables du délit mentionné au précédent article seront interdits de toute tutelle et curatelle, et de toute participation aux conseils de famille, savoir : les individus auxquels s'applique le premier paragraphe de cet article, pendant deux ans au moins, et cinq ans au plus; et ceux dont il est parlé au second paragraphe, pendant dix ans au moins, et vingt ans au plus. — Si le délit a été commis par le père ou la mère, le coupable sera de plus privé des droits et avantages à lui accordés sur la personne et les biens de l'enfant par le Code civil, liv. 1, tit. 9, *De la Puissance paternelle*. — Dans tous les cas, les coupables pourront de plus être mis, par l'arrêt ou le jugement, sous la surveillance de la haute police, en observant, pour la durée de la surveillance, ce qui vient d'être établi pour la durée de l'interdiction mentionnée au présent article.

Art. 336. L'adultère de la femme ne pourra être dénoncé que par le mari; cette faculté même cessera, s'il est dans les cas prévus par l'article 339.

Art. 337. La femme convaincue d'adultère subira la peine de l'emprisonnement pendant trois mois au moins, et deux ans au plus. — Le mari restera le maître d'arrêter l'effet de cette condamnation, en consentant à reprendre sa femme.

Art. 338. Le complice de la femme adultère sera puni de l'emprisonnement

pendant le même espace de temps , et , en outre , d'une amende de cent francs à deux mille francs. — Les seules preuves qui pourront être admises contre le prévenu de complicité seront , outre le flagrant délit , celles résultant de lettres , ou autres pièces écrites par le prévenu.

Art. 339. Le mari qui aura entretenu une concubine dans la maison conjugale , et qui aura été convaincu sur la plainte de la femme , sera puni d'une amende de cent francs à deux mille francs.

Art. 340. Quiconque , étant engagé dans les liens du mariage , en aura contracté un autre avant la dissolution du précédent , sera puni de la peine des travaux forcés à temps. — L'officier public qui aura prêté son ministère à ce mariage , connaissant l'existence du précédent , sera condamné à la même peine.

— Pour compléter les dispositions législatives qui se rapportent aux attentats contre les mœurs , je citerai encore les articles 324 et 325 du Code pénal , me bornant à renvoyer aux articles du Code civil relatifs aux enfants naturels. (Voir Code civil , liv. I , tit. 7 , *De la Paternité et de la Filiation* , et liv. III , tit. 1 , chap. 4 , *Des Successions irrégulières*.)

Art. 324 du Code pén. Dans le cas d'adultère prévu par l'article 336 , le meurtre commis par l'époux sur son épouse , ainsi que sur le complice , à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale , est excusable.

Art. 325. Le crime de castration , s'il a été immédiatement provoqué par un outrage à la pudeur , sera considéré comme meurtre ou blessures excusables.

— Dans l'impossibilité absolue de détruire la prostitution , les gouvernements ont été réduits à la tolérer comme mesure sanitaire et sociale ; la police administrative s'est même vue contrainte de la prendre en quelque sorte sous sa protection , pour pouvoir en réprimer les écarts trop scandaleux , et prévenir l'infection syphilitique des masses.

Quant aux pédérastes ou sodomites , le *Lévitique* et la loi romaine *Quum vir* les condamnaient au feu. Plus tard , en Hollande et dans d'autres Etats , on les noyait enfermés dans un sac. Avant la promulgation du Code Napoléon , on se conformait en France à la loi *Quum vir* , et les coupables étaient brûlés en place de Grève. Aujourd'hui , la loi se borne à une peine correctionnelle , que ces misérables parviennent souvent à éviter , sans toutefois pouvoir échapper au mépris public , qui reste toujours pour les flétrir.

NOTE N , PAGE 310.

Documents officiels sur les Demandes en séparation de corps , intentées pendant cinq ans devant les tribunaux français (1837-1841).

Pendant les années 1837 , 1838 et 1839 , le nombre des demandes en séparation de corps a été de 2,222 , formées ainsi : 113 par le mari , 2,109 par la femme. Sur les 113 du mari , 73 avaient pour cause l'adultère de la femme , 4 sa condamnation à une peine afflictive et infamante , 36 des sévices et injures graves. Des 2,109 formées par la femme , 95 avaient pour cause l'adultère du mari , 45 sa condamnation à une peine afflictive et infamante , 1,969 des sévices et injures graves.

601 demandes en séparation de corps ont été formées par des propriétaires , des rentiers , ou des individus appartenant aux professions libérales : c'est 31 pour 100 du nombre total. 354 (0,19) l'ont été par des commerçants , 468 (0,24) , par des cultivateurs ou des manouvriers de la campagne , 490 (0,26) par d'autres ouvriers de toute espèce. La profession de 309 demandeurs est restée inconnue.

Sur les 2,222 demandes en séparation, 1,618 ont été accueillies, 174 ont été rejetées, 450 avaient été retirées avant jugement.

En 1840, 940 demandes en séparation de corps ont occupé les tribunaux, c'est 168 de plus qu'en 1839.

Les tribunaux, en 1841, ont été appelés à statuer sur 987 demandes de même nature. Sur ce nombre, qui dépasse de 47 celui de l'année précédente, 928 demandes étaient intentées par les femmes, et 59 par les maris. Il y a eu des demandes reconventionnelles dans 55 affaires : 29 ont été formées par des maris, et 4 par des femmes.

Les 59 actions intentées par les maris étaient basées : 49, sur l'adultère de l'épouse ; 8, sur des sévices ou injures graves ; et 2, sur la condamnation de l'épouse à une peine infamante. Les 928 demandes formées au nom de la femme étaient fondées : 55, sur l'adultère du mari et l'entretien de la concubine dans le domicile conjugal ; 880, sur des excès, sévices ou injures graves ; 26 enfin, sur la condamnation du défendeur à une peine infamante.

17 mariages avaient duré moins d'un an ; 192, d'un à cinq ans ; 200, de cinq à dix ans ; 282, de dix à vingt ans ; 175, plus de vingt ans. La durée des 121 autres n'a pas pu être indiquée.

La situation de famille a été constatée dans 865 affaires : 550 unions avaient été stériles ; il était né des enfants de 515.

186 demandes ont été retirées du rôle avant le jugement définitif ; 8, par suite du décès des demandeurs ou défendeurs ; quelques-unes, faute de ressources suffisantes pour les poursuivre ; les autres, par suite de transactions ou de réconciliation entre les époux. Les tribunaux n'ont donc statué que sur 801 ; ils en ont accueilli 695, et rejeté 108.

Les 987 demandes en séparation se répartissent fort inégalement entre les départements. On en compte une seule dans la Corse, l'Aude, la Lozère, les Hautes-Pyrénées, l'Ariège ; 2 dans le Cher, l'Indre, la Creuse, les Landes, le Cantal, la Haute-Loire. Il y en a eu 125 dans le département de la Seine ; 54 dans la Seine-Inférieure ; 55 dans le Calvados et le Nord ; 52 dans l'Eure ; 26 dans la Manche ; et de 20 à 25 dans la Sarthe, la Gironde, le Pas-de-Calais, le Rhône, la Meuse, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne, les Côtes-du-Nord. (Voir les *Comptes généraux de l'administration de la Justice civile et commerciale en France*.)

Tandis que nos tribunaux accueillent annuellement 600 demandes en séparation, la Société charitable de Saint François-Régis s'occupe à légitimer les unions désavouées par la morale. Depuis 1826, époque de sa fondation, jusqu'au 1^{er} janvier 1845, cette Société a reçu 9,877 ménages illicitement formés, et a ainsi cherché à ramener à la religion et aux bonnes mœurs 19,754 individus. On ne croit pas s'écarter de la vérité, en évaluant à 8,000 le nombre des *enfants naturels* qui, pendant ce même espace de temps, ont reçu le bienfait de la légitimation. Pour la seule année 1842, on compte 1,182 mariages inscrits, 872 mariages justifiés, et 724 enfants légitimés.

NOTE O, PAGE 366.

Sur l'Usure.

L'usure est moins fréquente chez les avarés qu'on ne le croit généralement. Cette ignoble convention entre le besoin et la cupidité s'observe bien plus souvent chez les individus tourmentés par l'*ambition des richesses*, mais qui ne thésaurisent pas.

Dans l'état actuel de notre législation, on entend par le mot *usure* tout intérêt qui s'élève au-dessus de 6 pour 100, si l'emprunteur est négociant, et de 5 s'il ne l'est pas. Contre l'opinion de l'immense majorité des jurisconsultes et des théologiens, quelques savants économistes prétendent que le prêt à intérêt est aussi moral que nécessaire; qu'aucune loi ne peut ni ne doit le régler; et que, pour combattre l'usure d'une manière directe et efficace, il faut établir des banques publiques.

Quoi qu'il en soit, le *droit de commission* permettant d'éluder la loi, on ne donne plus guère le nom d'usuriers qu'aux prêteurs à la petite semaine, aux prêteurs sur gage, enfin à ces hommes infâmes, qui, spéculant sur les dérèglements de la jeunesse, lui fournissent, à des intérêts exorbitants, les moyens de faire face à ses folles dépenses. C'est aujourd'hui sur ces trois classes d'individus, et principalement sur la dernière, que tombe toute la sévérité des lois qui subsistent contre l'usure.

NOTE COMPLÉMENTAIRE.

Population des Etats de l'Europe.

Ayant eu occasion de donner, dans le cours de cet ouvrage, quelques documents statistiques relatifs aux crimes et aux suicides observés dans divers Etats de l'Europe, à différentes époques, j'ai pensé qu'il était nécessaire de reproduire ici, comme point de comparaison, le travail suivant, que j'emprunte encore à M. Moreau de Jonnés.

« Les nécessités financières firent rechercher avec plus de soins, vers 1788, quel nombre d'habitants avait chaque Etat; et, sans nous flatter d'avoir atteint à une exactitude rigoureuse, nous croyons que le tableau suivant, dressé d'après les meilleurs autorités de chaque pays, indique assez bien la population de l'Europe telle qu'elle était il y a cinquante ans.

POPULATION DES ETATS DE L'EUROPE EN 1788.

Numéros d'ordre.		Nombre d'habitants.	Rapport partiel au total.
14.	Suède et Finlande.	2,560,000	Un 58 ^e
15.	Danemarck et Norwége.	1,490,000	Un 100 ^e
2.	Empire russe	24,000,000	Un 6 ^e
11.	Pologne	2,800,000	Un 53 ^e
5.	Grande-Bretagne et Irlande.	12,000,000	Un 13 ^e
12.	Hollande.	1,800,000	Un 55 ^e
1.	France	24,800,000	Un 6 ^e
7.	Allemagne	9,000,000	Un 16 ^e
9.	Prusse.	6,400,000	Un 23 ^e
3.	Autriche, avec les Pays-Bas.	19,611,000	Un 7 ^e
13.	Suisse.	1,800,000	Un 55 ^e
6.	Espagne.	10,500,000	Un 14 ^e
10.	Portugal.	2,800,000	Un 53 ^e
4.	Italie	16,000,000	Un 9 ^e
8.	Turquie et Grèce	9,000,000	Un 16 ^e

TOTAL. . . . 144,561,000 habitants.

« Le tableau qui suit montre l'Europe telle que l'ont faite les événements qui ont rempli l'espace d'un demi-siècle, et changé le territoire ainsi que la population de chaque Etat. Les chiffres dont il est formé appartiennent tous, la Turquie exceptée, à des dénombremens officiels et pleinement dignes de foi.

POPULATION DES ÉTATS DE L'EUROPE EN 1838.

Numéros d'ordre.		Nombre d'habitants.	Rapport partiel au total.
10.	Suède et Norvège.	4,438,000	Un 57 ^e
16.	Etat danois.	1,263,000	Un 200 ^e
1.	Empire russe (1).	60,347,000	Un 4 ^e
12.	Royaume de Pologne.	4,268,000	Un 57 ^e
4.	Grande-Bretagne et Irlande (1).	25,797,000	Un 10 ^e
14.	Hollande.	2,680,000	Un 94 ^e
11.	Belgique.	4,283,000	Un 57 ^e
3.	France (1).	33,735,000	Un 7 ^e
7.	Allemagne proprement dite.	14,866,000	Un 18 ^e
8.	Prusse.	14,094,000	Un 25 ^e
2.	Empire d'Autriche	34,217,000	Un 6 ^e
15.	Suisse.	2,195,000	Un 94 ^e
6.	Espagne	15,464,000	Un 18 ^e
13.	Portugal.	3,388,000	Un 73 ^e
5.	Italie	21,976,000	Un 12 ^e
17.	Grèce	811,000	Un 310 ^e
9.	Turquie, par induction (1). ¹	9,800,000	Un 25 ^e

TOTAL. . . . 253,622,000 habitants.

Il est intéressant de constater positivement combien d'habitants ont acquis, en 50 ans, les principales puissances de l'Europe, soit par l'accroissement naturel de la population, soit par l'accession de territoires nouveaux, conquis ou réunis à quelque titre que ce soit.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DES PRINCIPAUX ÉTATS
DE L'EUROPE, DE 1788 A 1838.I. *Par accroissement naturel, conquêtes et acquisitions.*

	Habitants.	Proportion.
1 ^o Russie et Pologne.	40,615,000	160 pour 100
2 ^o Prusse.	7,694,000	120 —
3 ^o Autriche, sans l'Italie.	14,606,000	75 —
4 ^o Suède et Norvège.	1,878,000	74 —
ACCROISSEMENT TOTAL.	64,793,000	123 — pour 100.

II. *Par accroissement naturel seulement.*

	Habitants.	Proportion.
1 ^o Grande-Bretagne et Irlande.	13,797,000	115 pour 100
2 ^o Allemagne proprement dite.	5,866,000	65 —
3 ^o Hollande.	880,000	50 —
4 ^o Espagne.	4,964,000	47 —
5 ^o Italie.	5,976,000	37 —
6 ^o France.	8,935,000	36 —
7 ^o Suisse.	395,000	22 —
8 ^o Portugal.	588,000	21 —
9 ^o Turquie d'Europe.	800,000	9 —
ACCROISSEMENT TOTAL.	42,201,000	48 pour 100.

(1) Non compris le territoire hors d'Europe.

III. *Par dénombrement d'autres États.*

	Habitants.
1 ^o Belgique.	4,283,000
2 ^o Grèce, avec ses îles.	811,000
TOTAL.	5,094,000

» Les États danois sont en perte de 227,000 habitants, et le royaume de Pologne a cessé d'exister.

» Ces trois tableaux abondent en résultats importants : en résumant les masses de chiffres qu'ils fournissent, on arrive aux résultats suivants :

» Les populations de l'Europe réunies s'élevaient, en 1788, à 144,561,000 individus. Cinquante ans après, elles en comptaient, en 1838, 255,622,000 ; elles ont donc gagné 109 millions d'hommes en l'espace d'un demi-siècle, ou plus de 75 pour 100.

» En conservant cette rapidité d'accroissement, elles doubleront avant 1855.

» Trois puissances : la Russie, la Prusse et la Grande-Bretagne ont dépassé considérablement ce terme moyen général de 75 pour 100. Deux autres : l'Autriche et la Suède l'ont atteint sans aller au delà. Huit sont demeurées au-dessous, plus ou moins. L'accroissement de la France ne s'est pas élevé à la moitié du terme moyen et général de l'Europe ; il est inférieur à celui de tous les autres pays, excepté trois : la Suisse, le Portugal et la Turquie.

» Les pays dont la population s'est augmentée par le double effet de l'accroissement naturel et des conquêtes, ont gagné au total, entre eux quatre, 64,793,000 habitants, ou 125 pour 100.

» Les pays dont la population ne s'est agrandie que par l'accroissement naturel uniquement, n'ont acquis entre eux neuf que 42,201,000 habitants dans le même espace de temps, ou seulement 48 pour 100. Comparés aux pays de la première catégorie, leur accroissement n'a été que comme 2 à 5.

» Ainsi, la population en masse, des quatre puissances du Nord a doublé, et beaucoup au delà, en 50 ans, tandis que celle des États de l'Occident et du Midi pris ensemble n'a pas atteint, pendant cette période, la moitié de son doublement.

» Ces chiffres sont prophétiques ; ils enseignent que maintenant, comme au commencement du moyen âge, il s'amasse, au nord et à l'orient de l'Europe, des populations colossales qui s'accroissent immensément par leur propre fécondité, et puis encore par la guerre, en incorporant dans leurs rangs les peuples qu'elles subjuguent. L'Occident, menacé par leur agrandissement, n'a point sur elles l'avantage que la civilisation donnait jadis à l'Empire romain contre les invasions des barbares, et il n'a pas, comme lui, cette unité politique dont la puissance était si formidable, et dont la durée fut si longue. »

Je terminerai ces documents en reproduisant ici les diverses opérations de recensement exécutées en France de 1700 à 1841.

Années de recensements.	Population de la France.
1700.	19,669,320
1784.	24,800,000
1801.	27,349,000
1806.	29,107,425
1811.	29,092,734
1821.	30,461,875
1826.	31,858,937
1831.	32,569,223
1836.	33,540,910
1841.	34,194,875

TABLE MÉTHODIQUE

Des matières contenues dans cet ouvrage.

PREMIÈRE PARTIE.

DES PASSIONS EN GÉNÉRAL.

	Pages.
CHAPITRE PREMIER. Définition des Passions. — Distinction à établir entre les émotions, les sentiments, les affections, les vertus, les vices et les passions.	11
CHAP. II. Division des Passions selon les moralistes et selon les médecins. — Théorie nouvelle des Besoins.	16
CHAP. III. Du Siége des Passions	26
CHAP. IV. Causes des Passions : influence des différents Ages ; des Sexes ; des Climats, de la Température et des Saisons ; de la Nourriture ; de l'Hérédité et de l'Allaitement ; des Tempéraments ou Constitutions ; des Maladies ; de la Menstruation et de la Grossesse ; de la Position sociale et des Professions, de l'Education, de l'Habitude et de l'Exemple ; du Grand monde, de la Solitude et de la Vie champêtre ; des Spectacles et des Romans ; de l'Irréligion ; des différentes formes de Gouvernement ; de l'Imagination.	30
CHAP. V. Séméiologie des Passions, ou exposé des Signes physiognomoniques et phrénologiques au moyen desquels on prétend pouvoir les caractériser.	76
CHAP. VI. Marche, Complication et Terminaison des Passions.	93
CHAP. VII. Effets des Passions sur l'organisme. Réaction de l'organisme dans les Passions. — Leurs Effets sur le corps social et sur les croyances religieuses.	96
CHAP. VIII. Traitement des Passions : Traitement médical ; Traitement législatif ; Traitement religieux.	103
CHAP. IX. De la Récidive dans la Maladie, dans le Crime et dans la Passion.	130
CHAP. X. Des Passions considérées comme moyens de guérison dans les maladies.	142
CHAP. XI. Des Passions et de la Folie, dans leurs rapports entre elles et avec la culpabilité.	150
CHAP. XII. Coup d'œil philosophique sur les Besoins et les Passions des animaux, rapportés à la conservation de l'individu et à la reproduction de l'espèce.	165

SECONDE PARTIE.

DES PASSIONS EN PARTICULIER.

Passions animales.

CHAPITRE PREMIER. De l'Ivrognerie	185
CHAP. II. De la Gourmandise	211
CHAP. III. De la Colère	233
CHAP. IV. De la Peur	254
CHAP. V. De la Paresse	267
CHAP. VI. Du Libertinage	281

Passions sociales.

CHAP. VII. De l'Amour	299
CHAP. VIII. De l'Orgueil et de la Vanité	320
CHAP. IX. De l'Ambition	334
CHAP. X. De l'Envie et de la Jalousie	346
CHAP. XI. De l'Avarice	362
CHAP. XII. De la Passion du Jeu	371
CHAP. XIII. Du Suicide	384
CHAP. XIV. Du Duel	409
CHAP. XV. De la Nostalgie	411

Passions intellectuelles ou manies.

CHAP. XVI. Manie de l'Étude	416
CHAP. XVII. Manie de la Musique	422
CHAP. XVIII. Manie de l'Ordre	428
CHAP. XIX. Manie des Collections	433
CHAP. XX. Du fanatisme artistique, politique et religieux	438
Résumé	443
Notes	454

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

A

Abstinence, moyen hygiénique, pages 128, 129, 217.

Acquisivité (Organe de l'), 87.

Affectionivité (Organe de l'), 86.

Affections confondues avec les passions, 11 et suiv.; 11, 14.

Age mûr. Son caractère, 32.

Âges. Leur influence sur le développement des passions, 30 et suiv.; — sur leur traitement, 104; — sur la folie, 155, — sur l'ivrognerie, 186; — sur la gourmandise, 215; — sur la colère, 256; — sur la peur, 256.

Agriculteurs. Leurs qualités, leurs défauts, leurs avantages et leurs inconvénients, 65.

Air. Son influence dans le traitement des passions, 105.

Aliénation mentale. Voyez *Folie*.

Alimentivité (Organe de l'), 85, 215.

Aliments. Voyez *Nourriture*.

Allaitement. Son influence sur le développement des passions, 39 et suiv.; — sur leur traitement, 104, 105.

Allemands. Pris de boisson, pas plus querelleurs que les Français, 190; — ils aiment le jeu, 376.

Amativité (Organe de l'), 85.

Ambitieux. Moyens législatifs de répression contre les —, 116.

Ambition, passion composée, 94, définition et synonymie, 354, 355; ses causes, 355, caractère, marche et terminaison de l'ambition, 356 et suiv.; ses ravages, 357 et suiv. Statistique de l'ambition dans ses rapports avec la folie, 358, — avec la criminalité, 338, 339. Traitement, 339 et suiv. Tableau indiquant la fin tragique de quelques célèbres ambitieux, 341 et suiv.; résumé de ce tableau, 141.

Ame. Théorie des anciens sur l' —, 16 et 17; sur l'âme des bêtes, 182, 463, 464.

Amende (De l'), 115, 116.

Amende honorable. Ce que c'est, 115.

Amour. Illusions qu'il produit, 99, définition et synonymie, 299 et suiv.;

causes, 302 et suiv.; caractère, 304 et suiv.; symptômes, 306 et suiv. Effets que produisent sur l'organisme l'amour heureux, 308, — l'amour contrarié, 308, — l'amour jaloux, 309 et suiv. Terminaison de l'amour, 310 et suiv.; statistique de l'amour dans ses rapports avec la criminalité, 311, 312, — avec le suicide, 312, — avec la folie, 312. Dans quel cas l'amour exclut l'imputabilité, *ibid.*; son traitement, 312 et suiv. Observations: Amour combattu terminé par la phthisie pulmonaire, 314 et suiv.; amour jaloux terminé par la mélancolie et le suicide, 317 et suiv.; amour contrarié terminé par la folie et le parricide 318 et suiv.

Amour de la vie (Organe de l'), 85.

Amour du vrai, 23, — du bon, *ibid.*

— du beau, *ibid.*

Amour-propre, 17, 22, 299, 395, — chez les animaux, 175 et suiv.

Amphithéâtre (Garçons d'). Ordinairement ivrognes, 187.

Anglais. Leur penchant pour l'ivrognerie, 189; — leur orgueil, 322; — orgueil et vanité d'un Anglais blessé dans ses chevaux, 331 et suiv.; — leur gourmandise, 212; — leur penchant au jeu, 376.

Anglo-Américains. Leur gourmandise, 212, — leur penchant au jeu, 376.

Animaux. Coup d'œil philosophique sur leurs passions, 171-184.

Anthropophage. Sa définition, 212.

Appétits, 17 et suiv.

Approbativité (Organe de l'), 87.

Arrogance. Sa définition, 322.

Artisans. Voyez *Ouvriers*.

Artistes. Leurs qualités, leurs défauts, leurs avantages, leurs inconvénients, 65, impatients ou haineux, 255; plus portés à l'amour que les mathématiciens, 304; enclins à l'orgueil et à la vanité, 323, — à l'envie, 348.

Attachement et reconnaissance chez les animaux, 171 et suiv.

Attente. Ses effets, 145.

Attitude. Signes qu'elle fournit, 82.
Avantageux (L'). Sa définition, 521.
Avares guéris par l'espoir d'une succession, 148; par le contact de l'argent, etc., *ibid.*
Avarice. Passion composée, 95, sa définition et sa synonymie, 362; causes, 365 et suiv.; caractère, symptômes, effets et terminaison, 365 et suiv.; traitement, 366 et suiv.; observations: mort subite d'une avare, 368, 369; suicide d'une avare, 369; mort d'un avare paralytique et aveugle, 369, 370.
Aveugles. Leur caractère, leurs passions, 52 et suiv.; leur nombre en France, 56.
Avocats. Qualités, défauts, avantages et inconvénients de leur profession, 64.

B

Bannissement (Du), 120.
Beau (Le). Sa définition, 24.
Belles-mères. Leur jalousie, 351, 352.
Besoin. 15; théorie des besoins, 20 et suiv.; classification des besoins en *animaux*, *sociaux* et *intellectuels* 21 et suiv.
Bibliomane. Son parallèle avec le bibliophile, 435.
Bibliomanie (De la), 435 et suiv.
Bienveillance (Organe de la), 87.
Blanchisseuses. Portées au libertinage, 65, et à l'ivrognerie, 187.
Bon (Le). Sa définition, 24.
Bouche. Signes qu'elle fournit, 80.
Bouderie. Sa définition, 234.
Boulimie. Sa définition, 222, à la note; ouvrage sur cette maladie, *ibid.* et suiv.
Bourgeois de Paris. Leur caractère, 60 et suiv.
Brasseurs (Garçons). Portés à l'ivrognerie, 187.

C

Calcul (Organe du), 89.
Calme (Théorie du), 153, 154.
Campagne. Ses avantages dans le traitement des passions, 105.
Cartes. Note sur leur invention, 373, 374.
Causalité (Organe de la), 90, 91.
Causes des passions, *prédisposantes* ou *déterminantes*, 30.
Célibat. Son influence sur la criminalité, 293, — sur le suicide, 390, 401.
Cerveau (Du), 27, à la note.
Cervelet. Sa fonction, 26.
Chagrin. Sa définition, 143. Voyez *Nostalgie*.

Chaleurs (Grandes), prédisposent à la colère, 235.
Chapeliers (Ouvriers). Enclins à l'ivrognerie, 65, à la note, 187.
Charpentiers (Ouvriers). Enclins à l'ivrognerie, 65, à la note.
Chasse (Passion de la), 464.
Chasseurs. En général actifs et courageux, 273.
Chatouillement. Ses effets, 143.
Cheveux. Signes qu'ils fournissent, 77.
Chiffonniers. Portés à l'ivrognerie, 187; ainsi que leurs *épouses*, *ibid.*
Chinois. Adonnés au jeu, 376.
Christianisme. Son influence salutaire, 73, 126 et suiv.
Circonspection (Organe de la), 87. De la — chez les animaux, 169 et suiv.
Circonstances atténuantes (Des), 122.
Civilisation. Son influence sur la folie, 157 et suiv.; — sur l'ivrognerie, 188 et suiv.; — sur l'amour, 305.
Climats. Leur influence sur le développement des passions, 36 et suiv.; — sur l'ivrognerie, 188 et suiv.; — sur la colère, 235; — sur la peur, 305; — sur l'amour, 257.
Cochers. Portés à l'ivrognerie, 187.
Colère. Définition et synonymie, 233 et suiv.; ses causes, 235 et suiv.; symptômes, effets et terminaison, 257 et suiv.; son traitement, 241 et suiv. Observations: Colère habituelle guérie par la crainte de la mort, 244 et suiv.; colère impuissante terminée par une mort subite, 245 et suiv.; mélancolie furieuse produite par une phlegmasie, 246 et suiv.; colère héréditaire terminée par un suicide, 248 et suiv.; colère et repentir, 251 et suiv. Statistique de la colère, 239, 240, ses rapports avec la médecine légale, 240. De la colère chez les animaux, 167 et suiv.; — remède dangereux, 146.
Collections. (Manie des), 24, 433 et suiv.
Coloris (Organe du), 89.
Combativité (Organe de la), 86.
Combustion spontanée (Observation de), 207 et suiv.
Comparaison (Organe de la), 90, 91.
Confession. Son influence sur la diminution des crimes, 127 et suiv.
Complexions. S'affaiblissent, 106, 461 et suiv.
Configuration (Organe de la), 89.
Confiscation (De la), 116.
Conscienciosité (Organe de la) suivant les phrénologistes, 87, 88.
Constitutions. Leur influence sur le

développement des passions, 43 et suiv.; — sur leur traitement, 104; — sont des prédispositions à des maladies déterminées, 48, 49, 97, et à la *Folie*, 156.

Constructivité (Organe de la), 87. Besoin de construire chez les animaux, 181 et suiv.

Consultations. Précautions à prendre dans les —, 262.

Contravention. Ce que c'est, 114.

Convulsions. Ce que c'est, 56.

Coquette. Sa définition, 521.

Coquetterie. Sa définition, 501; on en trouve des vestiges chez les animaux, 501.

Cordonniers. Enclins au libertinage, 65.

Cosaques. Sont gloutons, 215.

Cou. Signes qu'il fournit, 81.

Courage chez les animaux, 168. Courage physique, 255; — moral, 256.

Couturières. Portées au libertinage, 65, 286.

Crainte. Guérie par la peur, 146, 147; sa définition, 255.

Crime. Sa définition, 115; division des crimes, 115 et suiv.; proportion entre les peines et les crimes, 114 et suiv., tableau statistique des crimes en France, 157; — des individus accusés d'offenses criminelles en Angleterre, 159.

Criminalité comparée (Note sur la), 462 et suiv.; — dans ses rapports avec l'instruction, 458.

Cuisine. Manie de l'art culinaire, 228.

Culpabilité (De la), 162 et suiv.

D

Dédain. Sa définition, 522.

Dégradation civique (De la), 120.

Délits. Ce que c'est, 114, 115.

Démarche. Signes qu'elle fournit, 82.

Déportation (De la), 120.

Désir. Avant-coureur des passions, 144, ses effets, 144.

Désœuvrement. Sa définition, 267.

Destruction. Penchant à la — chez l'enfant, 54; chez les animaux, 168 et suiv.

Destructivité (Organe de la), 86.

Détention (De la), 117.

Devoirs animaux, sociaux et intellectuels, 25.

Dévots. Gourmands par compensation, 214.

Domestiques. Leurs qualités, leurs défauts, leurs avantages, leurs inconvénients, 66.

Dos. Signes qu'il fournit, 81.

Douleur. Ses effets, 12, 21, 145; son utilité dans le traitement des mala-

dies et dans celui des passions, 144. Voir *Nostalgie*.

Droit (Le). Sa définition, 111, sa division en *droit écrit* et *droit non écrit*, ibid.

Droits civiques, civils et de famille (Privation des) 121.

Duel (Du), 409 et suiv. Documents statistiques sur le —, 410.

E

Economistes. Comment ils divisent les passions, 18.

Ecossais. Sont fiers de leur noblesse, 525.

Ecriture. Signes qu'elle fournit, 85, 84, 459.

Education. Son influence sur le développement des passions, 70 et suiv.; — sur leur traitement, 106 et suiv.; — sur la folie, 156. Voir *Instruction*.

Effroi. Sa définition, 254.

Egoïsme. Ses effets, 59, note.

Emotions. Définition de ce mot, 13.

Employés. Leurs qualités, leurs défauts, leurs avantages, leurs inconvénients, 66.

Emportement. Sa définition, 254.

Enfance. Son caractère, 50 et suiv.

Enfants. Leur gourmandise, 51 et suiv.; moyen de les guérir de la colère, 242 et suiv. De la peur chez les —, 99, 258, 259, 261.

Enfants naturels. Leur penchant au libertinage, 59, 286. Tableau statistique des naissances illégitimes, 294.

Ennui. Voyez *Nostalgie*.

Enseignement régimentaire, 273.

Envie. Définition et synonymie, 347 et suiv.; causes, 547 et suiv.; symptômes, marche, complication, terminaison, 549 et suiv.; traitement, 352. Observations, 354.

Envies. Ce que c'est, 57.

Epaules. Signes qu'elles fournissent, 81.

Epicuriens. Comment ils définissent les passions, 16.

Epouvante. Sa définition, 254.

Espagnols. Leur sobriété, 212; se croient les plus grands guerriers du monde, 525, 524.

Espérance. Ses effets salutaires, 145, 146, organe de l' —, 88.

Estime de soi (Organe de l'), 87. Exemples de l'estime de soi chez les animaux, 175.

Etat civil. Son influence sur la criminalité, 69; — sur le libertinage, 286; — sur le suicide, 590, 404.

Etendue (Organe de l'), 89.

Etude. Ses avantages et ses inconvé-

nients, 416, 417. Mentelli, ou la passion de l'étude, 417 et suiv.
Eventualité (Organe de l'), 90.
Exercitation critique, ayant lieu dans certaines passions, 99, 100.
Exemple. Son influence, 70, 188.
Extase (Note sur l'), 455 et suiv.

F

Face. Signes qu'elle fournit, 77.
Faillites (Note sur les), 572.
Fainéant. Sa définition, 267.
Fanatisme. Ce que c'est, 458; ses rapports avec la médecine légale, 458. Du fanatisme artistique, 439. — politique, *ibid.* et suiv.; — religieux, 441 et suiv.
Fanfaron. Sa définition, 321.
Fat. Sa définition, 322.
Ferme-régie. Sa suppression, 376, 382 aux notes.
Fermeté (Organe de la), 87.
Fierté. Sa définition, 321, 322.
Financiers. Gourmands par ostentation, 214.
Folie. Sa définition, 150, sa division, *ibid.* et suiv. Echelles de la folie, 152, 154. Statistique de la —, 99, 102, 157, 160, ses rapports avec les passions, 150, 164.
Fondeurs (Ouvriers). Enclins à l'ivrognerie, 65, 187.
Forgerons (Ouvriers). Enclins à l'ivrognerie, 65, 187.
Français. Sont gourmets, 212, quand ils devinrent joueurs, 576, leur vanité, 524.
Frayeur. Sa définition, 254.
Frénésie. *Summum* de la fureur, 154, 163.
Friand. Sa définition, 212.
Front. Signes qu'il fournit, 78.
Fureur. Sa définition, 234; ses rapports avec la folie, 165.

G

Gaieté ou esprit de saillies (Organe de la), 88.
Gardes-malades, portées à l'ivrognerie, 187.
Gestes. Signes qu'ils fournissent, 82.
Glorieux (Le). Sa définition, 321.
Glouton. Sa définition, 212.
Goinfre. Sa définition, 212.
Goulu. Sa définition, 212.
Gourmand. Sa définition, 212, son caractère, 215 et suiv.
Gourmandise (De la). Définition et synonymie, 211 et suiv.; ses causes, 215 et suiv.; symptômes, marche et terminaison, 215 et suiv.; son traitement, 217 et suiv. Observations :

Gourmandise terminée par une mort subite, 219 et suiv.; suites funestes de la gourmandise chez sept convalescents, 221 et suiv.; boulimie congéniale, 222 et suiv. — Levi, gastronomie théoricien, ou la manie de l'art culinaire, 228 et suiv.

Gourmet. Sa définition, 212.

Gouvernements. Influence de leurs formes sur les passions, 72, 73.

Grossesse. Son influence sur les passions, 57.

H

Habillement. Signes qu'il fournit, 83. Voyez *Vêtements*.

Habitation. Son influence dans le traitement des passions, 105.

Habitativité (Organe de l'), 86. De l'— chez les animaux, 181 et suiv.; — chez l'homme. Voir *Nostalgie*.

Habitude. Son influence sur le développement des passions, 70, — sur leur traitement, 107, 108.

Haine. Sa définition, 234.

Hallucinations (Des), 163.

Hérédité. Son influence sur le développement des passions, 59, 40; sur leur traitement, 104, — sur la folie, 155; — sur l'ivrognerie, 188; — sur la gourmandise, 214; — sur la colère, 256. — Son traitement, 599, 400.

Homicide. Lié au suicide, 394, 395. Voyez *la Statistique de la criminalité*.

Homme. Sa nature, divisée en raisonnable et irraisonnable, 13.

I

Idéalité (Organe de l'), 88.

Illusions. En quoi elles diffèrent des hallucinations, 163; leurs effets, *ibid.*

Imagination. Ce que c'est, 74, influence sur les passions, 74, 75.

Imitation (Organe de l'), 88.

Impatience. Sa définition, 254.

Impertinent (L'). Sa définition, 322.

Important (L'). Sa définition, 521.

Imprimeurs (Ouvriers). Enclins à l'ivrognerie, 65, 187.

Inaction. Sa définition, 267.

Individualité (Organe de l'), 88.

Indolent. Sa définition, 267.

Infirmiers. Portés à l'ivrognerie, 187.

Instinct, expressions des désirs matériels, 19; — de la conservation chez les animaux, 165 et suiv.; — de reproduction, 175 et suiv.

Instruction. Son influence sur la folie,

156, — sur la criminalité, 156, 157, 458. Sur la prostitution, 285, 286.
Intelligence. Effets de la peur sur l'—, 260, 261.
Irréligion. Son influence, 73.
Isolément modifié (Système de l'), 118.
Italiens. Sont friands, 212; joueurs, 376.
Ivresse. En quoi diffère de l'ivrognerie, 185, 186; ses symptômes, 190, 191; son traitement, 199, 200.
Ivrogne. Son portrait, 190.
Ivrognerie. Définition et synonymie, 185 et suiv.; ses causes, 186 et suiv.; ses symptômes, 190 et suiv.; sa marche, 191, 192; ses effets et sa terminaison, 192 et suiv.; ses rapports avec la médecine légale, 197 et suiv.; son traitement, 199 et suiv.; Observations : Ivrognerie héréditaire chez deux enfants, 203 et suiv.; ivresse convulsive terminée par la mort, 206 et suiv.; ivrognerie terminée par une combustion spontanée, 207 et suiv.; ivrognerie guérie par l'empire de la volonté, 209 et suiv.; ivrognerie guérie par la honte, le regret et la religion, 210. Ouvrages sur l'—, 198, 199.

J

Jalousie. Passion très-connue chez les enfants, 31, définition et synonymie de la jalousie, 346 et suiv.; ses causes, 347 et suiv.; symptômes, marche, complication et terminaison, 349 et suiv.; traitement, 352 et suiv.; Observations : Jalousie chez un enfant, 354 et suiv.; jalousie maternelle suivie de mort, 356 et suiv.; jalousie d'une belle-mère, 358 et suiv.; jalousie et envie terminées par une affection cancéreuse mortelle, 359 et suiv. Quand la jalousie exclut l'imputabilité, 362. De la jalousie chez les animaux, 178 et suiv.
Jeu. Sa définition, son ancienneté, son universalité, ses progrès en France, 371 et suiv.; causes, 375 et suiv.; caractère du joueur, 377 et suiv.; marche, effets et terminaison, 379 et suiv.; statistique du jeu, 381 et suiv.; son traitement, 383.
Jeune, moyen hygiénique, 128, 129, 218.
Jeunesse. Son caractère, 31 et suiv.
Joie. Ses effets, 142 et suiv.
Joues. Signes qu'elles fournissent, 80.
Juifs. Devinrent joueurs en fréquentant les Grecs, 372.
Justice. Sa définition, 111.

L

Lâche. Sa définition, 255.

Lait. Influence des passions sur sa qualité, 40, 42.
Langage (Organe du), 90.
Lettres (Gens de). Leurs qualités, leurs défauts, leurs avantages, leurs inconvénients, 65, — gourmands par distraction, 214, — impatientes ou haineux, 235.
Libertinage. Sa définition, 281. Historique du —, 282; ses causes, 282 et suiv.; ses effets, 287 et suiv.; son traitement, 295 et suiv. Tableau statistique du libertinage en France, 293, son influence sur la criminalité, 294, 295. Lois relatives au libertinage, 465 et suiv.
Localité (Organe de la), 89.
Lois. Leur origine, 111; leur nécessité, *ibid.* et suiv.
Loterie (Note sur la), 374.

M

Magnifique (Le). Sa définition, 321.
Main. Signes qu'elle fournit, 82, 83.
Mal du pays. Voyez *Nostalgie*.
Maladie. Son influence sur le développement des passions, 187 et suiv.; — sur l'ivrognerie, 188; — sur la colère, 202; sur la peur, 235, 236. — Énumération des maladies héréditaires, 40, à la note.
Maquignons. Portés à l'ivrognerie, 187.
Marchands. Leurs qualités, leurs défauts, leurs avantages et leurs inconvénients, 65.
Marins. Pourquoi disposés à l'ivrognerie, 187; — généralement brusques, 255.
Masturbation. Ses causes, 287, ses symptômes, 288, son traitement, 295 et suiv.
Médailles (Passions des), 149.
Médecins. Comment ils divisent les passions, 18. Qualités, défauts, avantages et inconvénients de leur profession, 65, 64, 456, 457, — gourmands par séduction, 214.
Mélancolie. Voyez *Nostalgie*.
Ménstruation. Son influence sur les passions, 56 et suiv.; — sur la peur, 256. Effets de la peur sur la —, 259. Effets de la colère sur la —, 258.
Menton. Signes qu'il fournit, 81.
Méridionaux. Leur caractère, 57.
Merveilleux (Le). L'un des besoins intellectuels de l'homme, 24.
Merveilles (Organe de la), 88.
Militaires. Leurs qualités, leurs défauts, leurs avantages, leurs inconvénients, 64. Pourquoi disposés à l'ivrognerie, 187.
Mode (De la), 85.

- Modistes*. Portées au libertinage, 65, 286.
Moelle allongée. Sa fonction, 27.
Monde. Influence du grand — sur les passions, 71, 72.
Musiciens de bas étage. Portés à l'ivrognerie, 187.
Musique. Son influence dans le traitement des passions, 108 et suiv. Manie de la musique, 422 et suiv.

N

- Nerfs*, 26 et suiv.
Nez. Signes qu'il fournit, 79.
Noblesse, 58.
Nonchalant. Sa définition, 267.
Nostalgie. Définition, 411; causes, 412; caractère, marche et terminaison, 412 et suiv.; traitement, 415. Observations : Nostalgie chez un enfant de deux ans, 414; nostalgie par habitativité, 415.
Nourrices. Qualités qu'elles doivent avoir, 40 et suiv.
Nourriture. Son influence sur les passions, 58 et suiv.; — sur leur traitement, 104, 105.

O

- Oisiveté*. Sa définition, 267; son influence sur l'ivrognerie, 187, 188, — sur la gourmandise, 214, — statistique des individus vivant dans l'oisiveté, 270, 271.
Omophage. Sa définition, 212.
Onanisme. Voyez *Masturbation*.
Opium. Ses effets, 192, 193.
Oreilles. Signes qu'elles fournissent, 81.
Ordre (Organe de l'), 89. Manie de l'ordre, 428 et suiv.
Organisme. Ce que c'est, 26, 27; sa réaction dans les passions, 99, 100.
Orgueil. Définition et synonymie, 320 et suiv.; causes, 525 et suiv.; caractère, 524 et suiv.; effets, complication et terminaison de l'orgueil, 526 et suiv.; traitement, 527 et suiv. Exemples et observations : Orgueil d'un acteur célèbre, 329, orgueil et vanité d'un Anglais blessé dans ses chevaux, 351 et suiv.
Ouvertures de corps, 28, 205, 207, 215, 220, 226, 251, 440.
Ouvriers. Leurs qualités, leurs défauts, leurs avantages, leurs inconvénients, 65, 66; leurs maladies, 457.

P

- Paresse*. Définition et synonymie, 267 et suiv.; causes, 268 et suiv.; ses effets, sa terminaison, 269, 270; sa

statistique, 270, 271; son traitement, 275 et suiv. Exemples et observations : La paresse et l'échafaud, 275 et suiv.; paresse corrigée, 276 et suiv.; paresse terminée par un suicide, 277 et suiv.; paresse périodique, 279 et suiv.

Paresseux. Son caractère, 269, 270.

Paris. Ville dangereuse pour les imaginations ardentes, 404.

Passions. Etymologie et définition de ce mot, 11-15. Division des passions selon les médecins et selon les moralistes, 16-25; leur siège, 26-29; leurs causes, 30-75. Exposé de leurs signes physiognomoniques et phrénologiques, 76-92; leur marche, leur complication, leur terminaison, 95-95; leurs effets sur l'organisme, 96-100; — sur le corps social, 100-102; — sur les croyances religieuses, 102. Leur traitement médical, 105-110; — législatif, 111-126; — religieux, 126-129. Considérées comme moyens de guérison dans les maladies, 142-149. Des passions et de la folie dans leurs rapports entre elles et avec la culpabilité, 150-164. Des passions chez les animaux, 165-184. — Toutes rapportées à l'amour, 17, 18; divisées en *animales*, *sociales* et *intellectuelles*, 25. Les Grecs admettaient l'*avant-passion*, 93. Sont solidaires entre elles, 94. Effets de la passion dominante, 94; abrègent l'existence des individus et celle des peuples, 96, leur antagonisme, 110. Voir chaque passion en particulier.

Paupérisme. Ouvrage sur le —, 275 à la note.

Pauvre (Le). Son caractère 59, 60.

Paysans. Leurs qualités et leurs défauts, 269. Voyez *Agriculteurs*.

Pêche. (Passion de la), 464.

Péchés, 18.

Peines. Proportionnées aux délits, 114. leur division, 115 et suiv.; leur énumération, 125, 126.

Peintres en bâtiment. Disposés à l'ivrognerie, 65, 187.

Pénitentiaire (Système), 117 et suiv.

Perceptions, 14.

Périodicité dans les passions, 95, 94, 192.

Pesanteur (Organe de la), 89.

Petit-Maitre (Le) Sa définition, 321.

Peuples septentrionaux, *moyens* et *méridionaux*, 57, 58.

Peur. Illusions qu'elle produit, 99. Remède utile dans quelques cas, 146 et suiv. Définition et synonymie, 254 et suiv.; causes, 256 et suiv.;

symptômes, marche, effets et terminaison, 258 et suiv.; traitement, 261 et suiv. Observations : Effets de la peur sur le système nerveux, 263; effets subits de la peur sur les cheveux, 264; diathèse scrofuleuse produite par une peur héréditaire, 265 et suiv.; frayeur suivie d'hémiplégie et de la mort, 266.

Philogéniture (Organe de la), 85.

Amour des petits chez les animaux, 179 et suiv.

Phrénologie (Exposé de la), 84 et suiv.

Physiognomonie (Exposé de la), 76 et suiv.

Plaisir. Ses effets, 12, 96.

Police. Sa division en administrative et judiciaire, 112. Surveillance de la haute police, 121.

Poltron. Sa définition, 255.

Polyphage. Sa définition, 212.

Population de l'Europe, 468 et suiv.; — de la France, 470.

Position sociale. Son influence sur les passions, 58 et suiv.

Présomption. Sa définition, 521.

Prétentieux (Le). Sa définition, 521.

Prêtres. Qualités, défauts, avantages et inconvénients de leur profession, 63; leur longévité, 456.

Prière. Son influence dans le traitement des passions, 128, 129.

Prison (De la), 117 et suiv.

Procédure. Ce que c'est, 112.

Professions. Leur influence sur le développement des passions, 58, 62; — sur la folie, 156; — sur l'ivrognerie, 186 et suiv. Tableau statistique des professions dans leurs rapports avec la criminalité, 67; — avec la syphilis, 284; — avec la prostitution, 285, 286; — avec le jeu, 377.

Prostituées. Ce qui les distingue, 281. Accroissement des prostituées, 286, 287; leur caractère, leurs maladies, leur triste fin, 289 et suiv.

Prostitution. Ses causes, 285 et suiv.; son influence sur la folie, 289.

Protestants (Caractère de la folie chez les), 162.

Puberté. Voir *Âges*.

Psychologistes. Comment ils divisent les passions, 18.

R

Rechute. En quoi elle diffère des récidives, 150.

Récidive (De la) dans la maladie, 150 et suiv.; — dans le crime, 155 et suiv.; — dans la passion, 138 et suiv.

Récidivistes (Statistique des), 133 et suiv.

Réclusion (De la), 117 et suiv.

Religion. Son influence salutaire, 73. Son influence sur la folie, 162. Utilité d'une statistique criminelle dans ses rapports avec la religion, 73, 74.

Réparation d'honneur (De la), 116.

Respect-humain. Ce que c'est, 255.

Ressemblances (Théorie des), 459, 460.

Riche (Caractère du), 59.

Rire. Ses effets, 142 et suiv.

Romans. Leur influence sur les passions, 72.

Ruse chez les animaux, 169 et suiv.

Russes. Sont goulus, 213; adonnés au jeu, 376.

S

Saisons. Leur influence sur les passions, 38, — sur la folie, 99.

Sang. Son altération par l'effet des passions, 96, 97.

Scruples. Sa définition, 255, ses effets, 260; se guérit par l'obéissance, 263.

Sécrétivité (Organe de la), 86, 169.

Seigneur (Grand). Son caractère, 58, 59. Vanité d'un —, 529.

Sensations. Définition de ce mot, 14.

Sentiments. Définition de ce mot, 14.

Séparation de corps (Statistique des demandes en), 466, 467 et suiv.

Septentrionaux. Leur caractère, 37.

Sexes. Leur influence sur le développement des passions, 33 et suiv.; — sur leur traitement, 104; — sur la folie, 156; — sur la gourmandise, 213; — sur la colère, 235; — sur la peur, 259; — sur l'orgueil et la vanité, 322.

Soldats. Pourquoi disposés à l'ivrognerie, 187.

Solitude. Son influence sur les passions, 71, 72.

Sommeil. Son influence sur le traitement des passions, 106.

Sot. Sa définition, 322.

Sourcil. Signes qu'il fournit, 78, 79.

Sourds-Muets. Leur caractère, leurs passions, 51 et suiv.

Souverains. Leurs qualités, leurs défauts, leurs avantages, leurs inconvénients, 66.

Spasmes. Ce que c'est, 56.

Spectacles. Leur influence sur les passions, 72.

Statistique des femmes en couches aliénées, 28; — des différents âges sur la criminalité, 55, 34, — des sexes sur la criminalité, 55, 56, — de la température sur la crimina-

lité, 38, — des professions sous le rapport de la criminalité, 67 et suiv.; — de l'irrégion, 73, 74, — de l'aliénation mentale produite par les passions, 99, 157, 158, 160 et suiv.; — des passions considérées comme motifs de crimes, 100, 101; de maladies, 98; — des condamnations prononcées par les cours d'assises de 1823 à 1841, 125. — Des crimes de l'aliénation mentale et du suicide, 157, 158; — de la folie dans ses rapports avec la population, 160; — mouvement annuel des aliénés dans le département de la Seine, *ibid* Statistique des effets de l'ivrognerie, 195, 196; — de la colère dans ses rapports avec la criminalité, 259, 240, — de la paresse, 270, 271; — de la peur dans ses rapports avec la folie, 259, 260; — des vénériens, 102, 284, 290 et suiv.; — du jeu, 382; — du suicide, 401 et suiv.; — du duel, 410.

Stoïciens. Comment ils divisent les passions, 16.

Suffisant (Le). Sa définition, 521.

Suicide. Définition, 384 et suiv.; causes, 385 et suiv.; marche et caractères principaux du suicide, 391 et suiv.; son traitement 396 et suiv. Observation d'une mélancolie suicide guérie par l'amour, 147, 148. Documents statistiques sur le suicide, 401 et suiv. Voir les observations citées aux articles *Ambition*, *Amour*, *Avarice*, *Colère*, *Jalousie*, *Nostalgie*, *Paresse*, *Vanité*.

T

Tailleurs. Enclins au libertinage, 65, 284.

Tambours. Portés à l'ivrognerie, 186.

Tempérament. Ce qu'il faut entendre par ce mot, 43. Voyez *Constitution*.

Température. Son influence sur les passions, 47 et suiv.

Tempérance. Sa définition, 14; ses effets, 186. Sociétés de —, 202.

Temps (Organe du), 89.

Terreur. Sa définition, 254.

Tête. Signes qu'elle fournit, 77.

Tonalité (Organe de la), 90.

Tonneux. Enclins à l'ivrognerie, 65.

Traitement médical des passions, 105, 110; — *traitement législatif*, 111-126; *traitement religieux*, 126-129.

Travaux forcés (Des), 119.

Tristesse. Sa définition, 143; ses effets, 96, 592, 595. Voyez *Nostalgie*.

U

Usure (Note sur l'), 467, 468.

V

Vagabonds. Leur définition légale, 271. Statistique des —, 271, 272.

Vanité. Définition et synonymie, 520 et suiv.; causes, 323 et suiv.; caractère, 524 et suiv.; effets, complication et terminaison de la vanité, 326 et suiv.; traitement, 527 et suiv. Exemples et Observations: Vanité d'un grand seigneur, 329; vanité d'une jeune fille terminée par un suicide, 330 et suiv. Voyez *Orgueil*.

Vénération ou *religiosité* (Organe de la), selon les phrénologistes, 87.

Vénériens. Tableaux statistiques des —, 291, 292. Charge pesante pour l'Etat, 292, 295.

Vengeance. Sa définition, 234; — est comme endémique dans la Corse, 236, 237.

Vertu. Sa définition, 14, 15.

Vêtements. Leur influence dans le traitement des passions, 105. Voy. *Habillements*.

Vices. Leur définition, 14.

Vies animale et organique de Bichat, 16.

Vie champêtre. Son influence sur les passions, 71.

Vieillesse. Son caractère, 32, 33.

Violence. Sa définition, 234.

Viscères. Leur influence sur les passions, 26.

Voix. Signes qu'elle fournit, 81, 82.

Vol (Statistique du), 137 et suiv. Penchant au vol chez les animaux, 168.

Voleurs. Leur nombre à Paris, 138.

Voracité chez les animaux, 165 et suiv.

Voyages (Passions des), 414.

Vrai (Le). Sa définition, 24.

W

Werther, de Goëthe. Ce que ce livre dangereux a produit de suicides, 386.

Y

Yeux. Signes qu'ils fournissent, 79.

